

## STUDIES

### ESSAI D'ANALYSE SOCIALE DES NECROPOLES ENEOLITHIQUES. ÉTUDE DE CAS: LA NECROPOLE DE CERNICA

Sergiu Constantin Enea  
L'école „Garabet Ibrăileanu” – Tg. Frumos

**Rezumat:** În acest studiu autorul prezintă o nouă metodă de analiză socială a necropolelor eneolitice aplicată, pentru exemplificare, pe necropola de la Cernica. În prima parte a studiului este prezentată metoda, la care elementul de noutate este dat de faptul că artefactele unui mormânt nu mai sunt analizate separat, ci pe categorii de obiecte. Aplicându-se această metodă pe necropola de la Cernica, s-au putut distinge patru grupe de bogăție. Mormintele bogate, corespunzătoare unor indivizi însemnați din comunitate, depășesc 3% din total. Această proporție este asemănătoare cu cea din necropola de la Varna.

**Abstract:** In this study, the author presents a new method of social analysis. He shows as an example the Neolithic necropolis from Cernica. This method demonstrates that a grave artifact should not be considered separate but within categories of objects. Applying this method on the necropolis of Cernica, it can identify four groups of wealth and rich graves (i.e. corresponding to the significant individuals in the community). The last ones exceed 3% of the total proportion, similar to that of the necropolis of Varna.

**Mots-cléf:** espace roumain, archéologie préhistorique, nécropole énéolithique, Cernica, Varna, Durankulak, Giurgiulești, l'espace Tiszapolgár.

#### Introduction. Notions d'archéologie funéraire

Les découvertes néolithiques et énéolithiques d'un caractère funéraire ont une grande ancienneté dans l'espace roumain et l'essor pris par l'archéologie préhistorique après la seconde guerre mondiale a fait augmenter le nombre de découvertes. Jusqu'au présent, on a publié des nombreux groupes de tombes et de nécropoles et les autres, examinées dans le passé ou plus récent, attendent d'être publiées<sup>1</sup>.

En général, les archéologues ont deviné dès le début l'importance de l'étude des nécropoles et la possibilité des multiples interprétations produites de ces analyses, même si aucune des nécropoles découvertes dans l'espace roumain ne peut pas être comparée avec d'autres découvertes contemporaines des espaces voisins (Varna, Durankulak, Giurgiulești, l'espace Tiszapolgár). Une importante impulsion de l'archéologie funéraire s'est produite au sud du Danube parallèlement à la découverte et à la recherche des nécropoles de Durankulak et surtout de Varna où, par le truchement du mobilier exceptionnel des tombes, on a modifié radicalement les

conceptions des archéologues sur les pratiques funéraires et l'organisation sociale de l'énéolithique.

Les analyses des nécropoles découvertes dans l'espace roumain étaient faites de faute d'un cadre théorique, même si dans la littérature étrangère une archéologie funéraire se conturait dès la septième décennie du dernier siècle, un domaine distinct dans le cadre de *New Archaeology*. C'est pourquoi, peut-être, les conclusions extraites sont peu nombreuses, parfois partielles, les nécropoles n'étant pas exploitées, on pense, complètement. L'accent est mis seulement sur certains aspects, comme l'analyse anthropologique, la description du mobilier (aussi incomplète), le dépôt de celui-ci en rapport avec le squelette et très peu sur l'interprétation des situations résultées des fouilles. Les théories des représentants de *New Archaeology* ont comme point commun l'idée que l'analyse des pratiques funéraires représente un moyen important pour l'enquête des systèmes sociaux de la préhistoire. Ainsi, Binford considère<sup>2</sup> que, par l'analyse attentive des pratiques funéraires, on peut observer le type d'organisation d'une certaine société, si elle est, en principal, égalitaire ou stratifiée ou si cette communauté peut être organisée par divers groupes distincts.

La recherche des nécropoles a été faite surtout par le travail de l'archéologue, souvent en faisant défaut une équipe de spécialistes des domaines interdisciplinaires qui aurait pu améliorer les observations limitées que l'archéologue pouvait les faire.

Le dernier temps des études, qui abordent les problèmes des pratiques funéraire du point de vue d'autres perspectives que celles faites jusqu'au présent, sont apparues<sup>3</sup>; la nouvelle recherche est au début et on ne peut que la soutenir aussi par nos abordations et tentatives.

La quantité d'études et d'articles d'archéologie funéraire a augmentée directement proportionnel avec la découverte et la recherche des nécropoles. Les dernières années, on a fondé l'*Association d'Études pour l'Archéologie funéraire de Roumanie* qui organise des symposiums<sup>4</sup> et édite des volumes, mais avec peu des relations avec notre domaine d'intérêt – le néolithique et l'énéolithique<sup>5</sup>.

On essaie par ce texte d'adapter une méthode d'analyse des nécropoles utilisée dans la littérature étrangère aux réalités de l'archéologie roumaine et comme exemple on l'a appliquée pour la nécropole de Cernica. Dès le début, on considère qu'il est besoin de faire une suite de signalisations: premièrement, notre analyse vise les possibilités d'identification des structures sociales des nécropoles, la mise en pratique de l'analyse étant seulement pour le néolithique et l'énéolithique, intervalle temporel pour lequel on pense d'avoir quelques compétences et intérêt; on pense que cette méthode, avec certaines améliorations, peut être utilisée aussi pour d'autres périodes historiques.

#### **La présentation de la méthode d'analyse**

On analyse les mobiliers funéraires du point de vue de la **richesse**, en fonction de quoi on juge le statut et le rôle social du défunt et pour cela on doit établir les différences qualitatives et quantitatives entre les tombes d'une nécropole; ce raisonnement suppose deux étapes:

- la première (qui se situe au niveau descriptif du mobilier d'une tombe) décrit une richesse – une tombe qui a un mobilier plus riche ou plus pauvre qu'une autre;

- la seconde, qui se situe au niveau interprétatif du mobilier funéraire et traduit une richesse socio-économique; elle représente le coût économique et social du mobilier, inséparable du statut du défunt et elle concerne ce moment-là le défunt dans sa tombe comme un membre d'une société de vivants et qui a été inhumé.

Le passage du niveau descriptif de la richesse du mobilier au niveau interprétatif de l'éventuelle richesse sociale ou économique du défunt implique la mise en application des certaines grilles d'analyse qui doivent permettre la mise en évidence des groupes sociales et/ou économiques différentes. Les grilles d'analyse élémentaire sont les associations entre les types d'objets et sexes, catégories d'âge ou type d'enterrement. Par ces grilles d'analyse, les objets peuvent matérialiser directement, par des associations claires, une valeur sexuelle, chronologique des catégories d'âge, mais, s'il s'agit de leur valeur sociale, ces associations fondamentales ne sont plus suffisantes<sup>6</sup>.

Les analyses des nécropoles qui ont poursuivi des aspects sociaux en utilisant la méthode du *nombre d'objets de chaque tombe* n'ont pas arrivé à aucun résultat; c'est pourquoi on a cherché un autre critère qui permet une évaluation sociale des objets et qui met en évidence les groupes de tombes distinctes, sans faire de chaque tombe une particularité. Le critère est considéré comme pertinent quand, après avoir défini des diverses groupes, ces groupes mêmes mettent en évidence des répétitions.

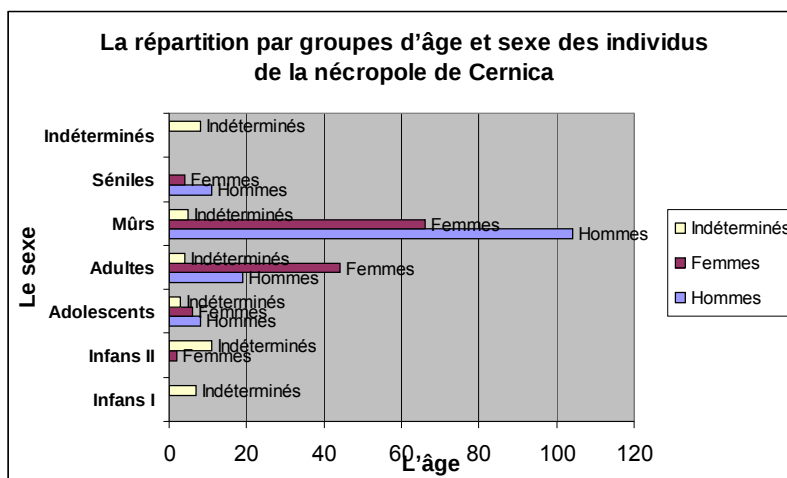
Par l'analyse effectuée jusqu'à ce moment, on n'a pas pu identifier les catégories de tombes qui relèvent les aspects sociaux. Ainsi, pour l'identification des groupes de tombes cohérentes d'une nécropole on utilise le critère suivant: **le nombre de catégories d'objets par tombe dans la nécropole**<sup>7</sup>. La répartition des ensembles en fonction du nombre des catégories d'objets par tombe est asservie à une courbe, mais un petit groupe se distingue clairement, celui contenant un grand nombre de catégories d'objets. En utilisant ce critère on a pu distinguer pour Cernica quatre groupes de richesse. Il y aurait une cinquième, une latente, celle des individus qui n'ont pas eu des tombes dans la nécropole.

#### **Courte présentation de la nécropole de Cernica**

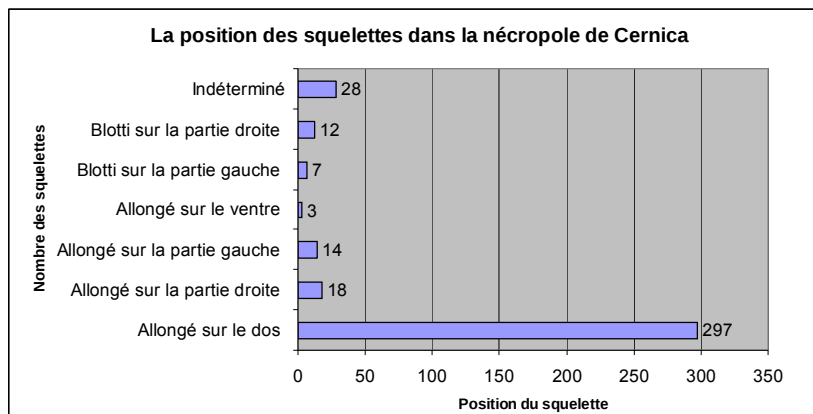
On a choisi d'analyser la nécropole de Cernica parce-que celle-ci, même avec des déficiences, est une des nécropoles examinées qui se réjouit d'une publication monographique<sup>8</sup>; aussi, pour une meilleure image d'ensemble sur la nécropole<sup>9</sup>, on a eu en considération aussi d'autres articles liés à ce problème, publiés au cours du temps dans la littérature de spécialité<sup>10</sup>.

Quelques dates sur la nécropole de Cernica peuvent être synthétiser dans un tableau. Le tableau 1. La répartition par groupes d'âge et sexe des individus de ce cimetière se présente comme ci<sup>11</sup>:

| Le sexe<br>L'âge |                | Hommes     |              | Femmes     |              | Indéterminés |              | TOTAL      |              |
|------------------|----------------|------------|--------------|------------|--------------|--------------|--------------|------------|--------------|
|                  |                | No.        | %            | No.        | %            | No.          | %            | No.        | %            |
| Infans I         | 0-7 ans        | -          | -            | -          | -            | 7            | 2,32         | 7          | 2,32         |
| Infans II        | 7-14 ans       | -          | -            | 2          | 0,66         | 11           | 3,64         | 13         | 4,30         |
| Adolescents      | 14-20 ans      | 8          | 2,65         | 6          | 1,99         | 3            | 0,99         | 17         | 5,63         |
| Adultes          | 20-30 ans      | 19         | 6,29         | 44         | 14,57        | 4            | 1,32         | 67         | 22,18        |
| Mûrs             | 30-60 ans      | 104        | 34,44        | 66         | 21,85        | 5            | 1,65         | 175        | 57,94        |
| Séniles          | Plus de 60 ans | 11         | 3,64         | 4          | 1,32         | -            | -            | 15         | 4,96         |
| Indéterminés     |                | -          | -            | -          | -            | 8            | 2,65         | 8          | 2,65         |
| <b>TOTAL</b>     |                | <b>142</b> | <b>47,02</b> | <b>122</b> | <b>40,39</b> | <b>38</b>    | <b>12,57</b> | <b>302</b> | <b>99,98</b> |



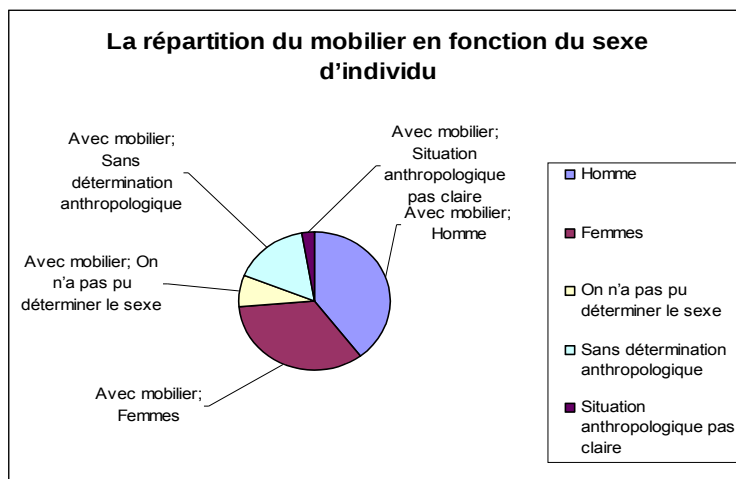
Autres dates sur les tombes de Cernica peuvent être synthétisées dans le graphique suivant:



Les dates comprises dans la monographie liées au mobilier peuvent être synthétisées dans quelques tableaux combinatoires représentatifs.

**Tableau 2. La répartition du mobilier en fonction du sexe d'individu  
(après la monographie)**

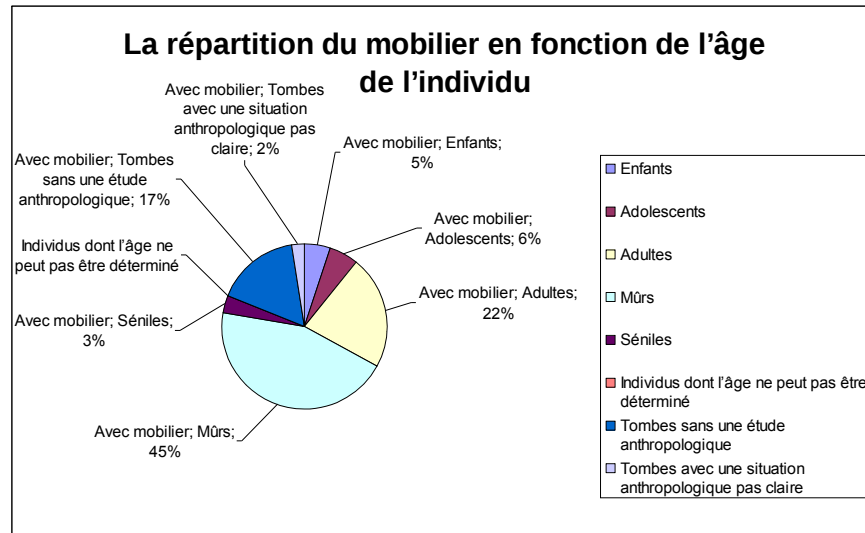
| Sexe                                 | Avec mobilier | Sans mobilier |
|--------------------------------------|---------------|---------------|
| Hommes                               | 48            | 84            |
| Femmes                               | 41            | 84            |
| On n'a pas pu déterminer le sexe     | 9             | 25            |
| Sans détermination anthropologique   | 20            | 68            |
| Situation anthropologique pas claire | 3             | 4             |



**Tableau 3. La répartition du mobilier en fonction de l'âge de l'individu  
(après la monographie)**

| Âge                                             | Avec mobilier | Sans mobilier |
|-------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Enfants                                         | 6             | 15            |
| Adolescents                                     | 7             | 8             |
| Adultes                                         | 27            | 46            |
| Mûrs                                            | 54            | 111           |
| Séniles                                         | 4             | 10            |
| Individus dont l'âge ne peut pas être déterminé | -             | 6             |

|                                                      |    |    |
|------------------------------------------------------|----|----|
| Tombes sans une étude anthropologique                | 20 | 65 |
| Tombes avec une situation anthropologique pas claire | 3  | 4  |

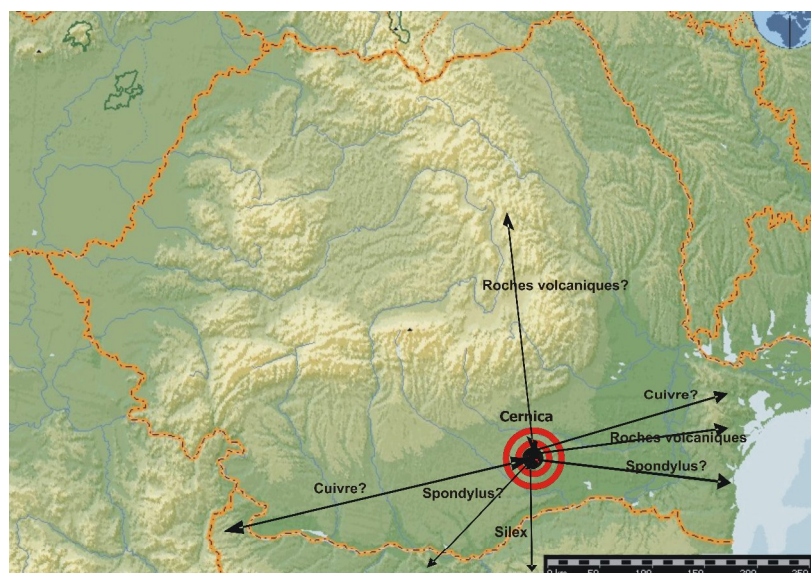


### Discussions du point de vue de la méthode présentée

Au niveau descriptif, dans le cadre du mobilier de la nécropole de Cernica on a attesté 11 matières différentes; il n'y a pas des associations évidentes entre une certaine matière et certaines catégories de tombes, peut-être seulement les haches et les ciseaux en roches dures aspirent à être déposés dans les tombes d'hommes ou les objets de parure associés surtout aux tombes des femmes et d'enfants.

L'origine des matières premières dont on a réalisé les pièces du mobilier est diverse; matières comme: l'argile, les dent de cerf et de sanglier, l'os, le cornouiller sont considérés comme originaires des sources potentielles voisines (marquées sur la carte avec des cercles rouges concentriques), tant qu'aucune analyse ne permet pas de démontrer une source plus éloignée, tandis que d'autres matières (valve de *Spondylus*<sup>12</sup>, silex, roches volcaniques, cuivre) qui ne se trouvent pas dans l'horizon local ont été apportées à de grandes distances. De ces matières on a fabriqué près de 30 types d'objets : des haches, des petits ciseaux, des pots, des perles, des bracelets, des aiguilles, des pendentifs, des outils etc. Dans les 119 tombes à mobilier (31,5 %) de Cernica on a découvert plus de 550 objets<sup>13</sup>.

Les catégories d'objets, c'est-à-dire la combinaison qui associe le type d'objets avec la matière de fabrication, par exemple bracelet de *Spondylus*, hache en pierre, lame en silex – sont en nombre de 26 et elles ne représentent aucune association nette avec un type de tombe, associations comme les perles en coquille, cuivre, les bracelets en coquille, les haches en pierre se trouvant dans beaucoup de tombes.

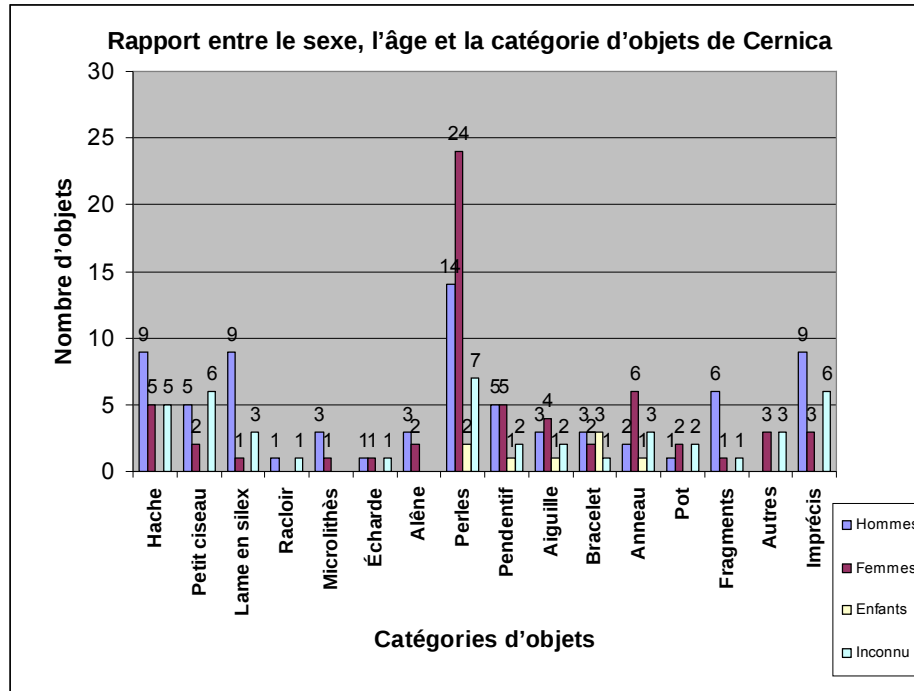


**La carte 1. L'emplacement possible des matières premières dont on a confectionné les objets de la nécropole Cernica**

On pense pouvoir tirer des conclusions de la réalisation des tableaux et des graphiques combinatoires:

**Tableau 4. Tableau combinatoire entre le sexe, l'âge et la catégorie d'objets utilisée dans le mobilier (après la monographie)**

| Catégories d'objets | Hommes    | Femmes    | Enfants  | Inconnu   | Total      |
|---------------------|-----------|-----------|----------|-----------|------------|
| Hache               | 9         | 5         |          | 5         | 19         |
| Petit ciseau        | 5         | 2         |          | 6         | 13         |
| Lame en silex       | 9         | 1         |          | 3         | 13         |
| Racloir             | 1         |           |          | 1         | 2          |
| Microlithès         | 3         | 1         |          |           | 4          |
| Écharde             | 1         | 1         |          | 1         | 3          |
| Alêne               | 3         | 2         |          |           | 5          |
| Perles              | 14        | 24        | 2        | 7         | 47         |
| Pendentif           | 5         | 5         | 1        | 2         | 13         |
| Aiguille            | 3         | 4         | 1        | 2         | 10         |
| Bracelet            | 3         | 2         | 3        | 1         | 9          |
| Anneau              | 2         | 6         | 1        | 3         | 12         |
| Pot                 | 1         | 2         |          | 2         | 5          |
| Fragments           | 6         | 1         |          | 1         | 8          |
| Autres              |           | 3         |          | 3         | 6          |
| Imprécis            | 9         | 3         |          | 6         | 18         |
| <b>Total</b>        | <b>74</b> | <b>62</b> | <b>8</b> | <b>43</b> | <b>187</b> |



On observe que dans cette nécropole la catégorie d'objets qui prédomine est celle des perles (dans 47 tombes), suivie par celle des haches (dans 19 tombes), petits ciseaux, lames et pendentifs (dans 13 tombes), anneaux (dans 12 tombes) et aiguilles (dans 10 tombes). Autres observations qu'on peut faire: dans les tombes d'enfants on dépose exclusivement des objets de parure (perles, pendentifs, anneaux, bracelets, aiguilles), dans les tombes de femmes prédominent aussi les objets de parure, mais dans quelques tombes on a déposé aussi des outils, comme dans les tombes d'hommes prédominent des objets avec un caractère utilitaire, mais on saisit aussi des objets de parure. Comme une observation générale, de toutes les catégories d'artefacts qu'on a listées à Cernica prédominent les catégories d'objets de parure, surtout les perles et moins les objets avec un caractère utilitaire.

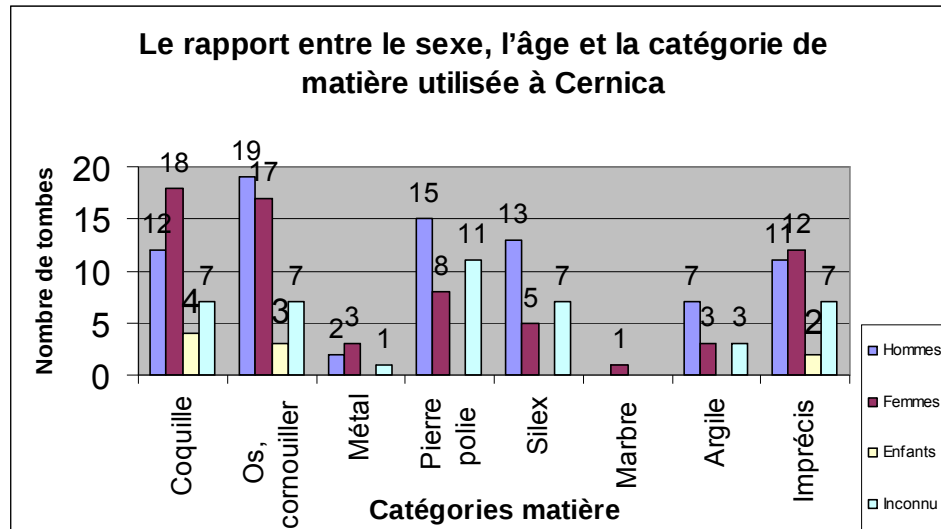
On considère qu'il est intéressant de voir s'il y a n'importe quelle correspondance entre le type de matière et le sexe du défunt; la situation est rendue dans le tableau qui suit:

**Le tableau 5. Le tableau combinatoire entre le sexe, l'âge et la catégorie de matière utilisée dans le mobilier (après la monographie)**

| Le type de la matière | Hommes | Femmes | Enfants | Inconnu | Total |
|-----------------------|--------|--------|---------|---------|-------|
| Coquille, coquillage  | 12     | 18     | 4       | 7       | 41    |
| Os, cornouiller       | 19     | 17     | 3       | 7       | 46    |
| Métal                 | 2      | 3      |         | 1       | 6     |
| Pierre polie          | 15     | 8      |         | 11      | 34    |



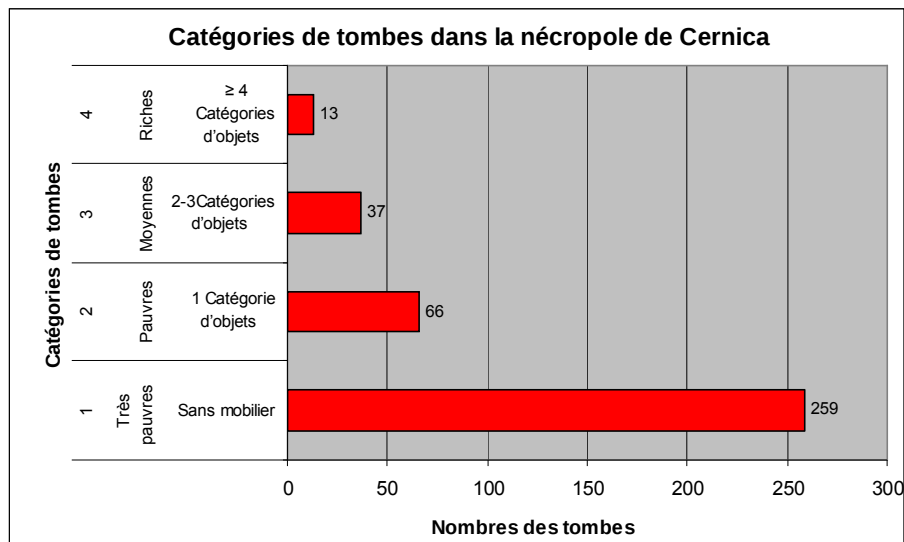
|              |           |           |          |           |            |
|--------------|-----------|-----------|----------|-----------|------------|
| Silex        | 13        | 5         |          | 7         | 25         |
| Marbre       |           | 1         |          |           | 1          |
| Argile       | 7         | 3         |          | 3         | 13         |
| Imprécis     | 11        | 12        | 2        | 7         | 32         |
| <b>Total</b> | <b>79</b> | <b>67</b> | <b>9</b> | <b>43</b> | <b>198</b> |



La répartition de ces catégories de matières premières dans les tombes ne présente pas d'associations très pertinentes, comme il n'y a pas d'associations claires entre le mobilier et la position du squelette (allongé sur le dos ou blotti)<sup>14</sup>. Le fait que dans les tombes d'enfants on a déposé seulement des objets de parure est renforcé par ce graphique, en observant le fait que les matières déposées dans ces tombes sont celles dont on a fabriqué les objets de parure (coquille et os). On observe que, du point de vue de la catégorie de matière utilisée, il prédomine l'os et le cornouiller, matières prises de l'horizon local des communautés de Cernica (dans 46 tombes), la coquille (41 tombes), la pierre polie (34 tombes). On observe aussi que les outils en silex et en pierre sont déposés surtout dans les tombes d'hommes, mais ils apparaissent aussi dans les tombes de femmes, en renforçant ainsi les observations ci-dessus, aussi comme la prédominance des objets de parure dans les tombes de femmes<sup>15</sup>.

**Le tableau 6. La répartition des catégories d'objets dans la nécropole**

| Groupe       | Catégories   | Description             | Nombre des tombes <sup>16</sup> | Pourcent      |
|--------------|--------------|-------------------------|---------------------------------|---------------|
| 1            | Très pauvres | Sans mobilier           | 259                             | 68,51 %       |
| 2            | Pauvres      | 1 catégorie d'objets    | 66                              | 17,48 %       |
| 3            | Moyennes     | 2-3 catégories d'objets | 37                              | 9,78 %        |
| 4            | Riches       | ≥ 4 catégories d'objets | 13                              | 3,43 %        |
| <b>Total</b> |              |                         | <b>375</b>                      | <b>99,2 %</b> |



Ces quatre groupes renferment tous les types de tombes, toutes les catégories d'âge et les deux sexes. Tout ce qu'on peut attester dans les tombes pauvres ou moyennes se trouve aussi dans les tombes riches. Dans la nécropole de Cernica, les tombes riches ne représentent que 3,43 % du total, mais elles concentrent 65 % de ces 26 catégories d'objets<sup>17</sup>; quelques-unes de ces catégories (par ex. les perles en marbre) n'ont pas été déposées que dans des tombes riches. Les tombes riches, définies d'après le critère du plus grand nombre de catégories d'objets, possèdent aussi le plus grand nombre d'objets par catégorie (par ex. M 43, M 98, M 216, M 251).

Dans cette diversité et richesse, on dessine un autre niveau de variabilité, celui de la provenance – locale, régionale ou surrégionale – des matières premières ou des ateliers. Ce niveau de diversité relève un coût économique et social du mobilier; il est intéressant que de tous les objets travaillés en matières qui ne proviennent pas de l'horizon local (donc ceux qui ont été apportés de grandes distances, probablement grâce à l'échange) les plus nombreux ont été déposés dans les tombes riches; plus de la moitié du nombre des perles en cuivre a été déposée dans les tombes riches (les perles sont d'autant plus nombreuses que la tombe est plus riche), aussi les bracelets de *Spondylus*, tandis que la troisième partie des pièces en silex a été déposée dans les tombes riches. On considère que l'ensemble d'une tombe symbolise le lieu occupé par le défunt dans la société: donc, la grande diversité du mobilier d'une tombe obéissait aux règles sociales et n'était pas réalisée au hasard.

Si les quatre groupes de tombes ne peuvent pas être renfermés dans les termes des catégories d'âge ou de sexe et cela sans tenir compte du type d'inhumation, c'est parce que le statut du défunt obéit à des règles beaucoup plus complexes que l'appartenance à une catégorie d'âge ou sexe. Son statut pouvait être conféré par son rôle économique et social.

Les quatre groupes doivent être interprétées dans les termes de la richesse socio-économique: la classe de tombes sans mobilier peut correspondre soit à des défunts très pauvres, soit à une catégorie à part, la cinquième, des défunts qui n'ont pas été enterrés dans la nécropole.

Le statut social à part des défunts enterrés dans la classe des tombes riches est prouvé aussi par le temps de travail nécessaire pour la fabrication des ensembles respectifs; le fait qu'une des tombes ne contiennent qu'une seule perle, d'une matière quelconque, tandis que les autres contiennent quelques dizaines de pièces, n'est pas accidentel et, par la suite, il montre un temps de travail différent rapporté au statut différent des défunts.

La réalisation de la tombe proprement-dite nécessite un temps plus long, selon la classe de richesse: la multitude observée – les catégories d'objets, le nombre des exemplaires, la complexité des associations, les types d'inhumation qui caractérisent les tombes riches, indiquent un temps de réalisation-fabrication de la tombe beaucoup plus grand que dans le cas des autres types de tombe.

Peut-être il n'est pas manqué d'intérêt si, à la fin, on complète par le fait que, de tous les squelettes des tombes riches, seulement une appartient à un enfant (M 88bis), le reste appartenant à des adultes, tant femmes qu'hommes. Presque tous les squelettes des tombes riches étaient allongés sur le dos, seulement un était blotti sur la partie droite, M 251, un squelette de femme adulte, qui était enceinte dans le moment de l'enterrement.



[illegible]



|       |                      |     |   |    |   |   |   |   |   |   |                               |   |   |   |
|-------|----------------------|-----|---|----|---|---|---|---|---|---|-------------------------------|---|---|---|
| 239   | Adulte, M            |     |   |    |   |   |   |   |   |   |                               |   | 1 | 1 |
| 241 A | Adulte, M            |     |   | 1  |   |   |   |   |   |   |                               | 1 |   | 1 |
| 241 B | Adulte, M            |     |   |    |   |   |   |   |   |   | Croc de sanglier              |   |   |   |
| 244 C | -                    |     |   |    |   |   |   |   | 1 |   |                               |   |   |   |
| 250   | Adulte, F            | *   |   |    |   |   |   |   |   |   | Croc de sanglier              |   |   |   |
| 251   | Adulte, F+<br>Enfant |     |   | 19 | 5 |   | 1 |   | 1 |   |                               |   |   |   |
| 253   | Adulte, F            |     |   |    |   |   |   |   |   |   |                               |   |   | 1 |
| 255   | Adulte, M            |     |   |    |   |   |   |   |   |   |                               |   | 1 |   |
| 256   | Adulte, F            |     | * | *  | * | * |   |   |   |   | Glazer                        |   |   |   |
| 259   | Adulte               | 3   |   |    |   |   |   |   |   |   |                               |   | 1 |   |
| 265   | Adulte, F            | pot |   |    |   |   |   |   |   |   |                               |   |   |   |
| 266   | Adulte, M            |     |   |    |   |   |   |   |   |   | Valve de coquille             |   |   |   |
| 267   | Adulte, F            |     |   | *  | 6 |   |   |   | 1 | 1 |                               |   |   |   |
| 270   | Adulte               |     |   |    |   |   |   |   |   |   |                               |   | 1 |   |
| 273   | Adulte, M            |     |   |    |   |   |   |   |   |   | Outil en cornouiller          | 1 |   | 5 |
| 278   | Adulte               |     |   |    |   |   |   |   |   |   |                               | 1 |   |   |
| 281   | Adulte               |     |   |    |   |   |   |   |   |   |                               |   | 1 |   |
| 282   | Adulte, F            |     |   |    |   |   |   |   |   |   |                               |   |   | 3 |
| 284   | Adulte, M            |     |   |    |   |   |   | 1 | 1 |   | Racloir en silex              |   |   |   |
| 289   | Adulte, M            |     |   |    |   |   | 1 |   |   |   |                               |   |   |   |
| 292   | Adulte, F            |     |   |    |   |   |   |   |   |   | 7 Petites plaques en coquille |   |   |   |
| 303   | Adulte, F+<br>Enfant |     |   | *  |   |   |   |   |   |   |                               |   |   |   |
| 314   | Adulte, M            |     |   |    |   |   |   |   |   |   | Boucle en coquille            |   | 1 |   |
| 329   | Adulte, M            | *   |   |    |   |   |   |   |   |   | Os d'oiseau                   |   | 1 | 1 |
| 330   | Adulte, M            |     |   |    |   |   |   |   |   |   | Petit os                      |   |   | 1 |





## NOTES :

- 
- <sup>1</sup> Sur quelques nécropoles on n'a que des appréciations générales faites par le découvreur, en manquant la publication détaillée de toutes les tombes, même si la nécropole a été examinée il y a des années. Telles situations sont rencontrées pour les nécropoles de Cernavodă, Sultana, Căscioarele-D-aia Parte, Chirnogi-Șuvița Iorgulescu, Chirnogi-Terasa Rudarilor, Iclod etc.
- <sup>2</sup> L. Binford, *op. cit.*; (apud M. Parker Pearson, *The Archaeology of Death*, 1999, p. 73). Binford considère qu'il faut être un degré augmenté d'isomorphisme entre la complexité de la structure sociale et du système socio-culturel et la complexité du cérémonial mortuaire qui totalise le traitement appliqué aux individus avec un statut social différent, mais aussi une correspondance très serrée entre la nature des traits caractéristiques qui servent comme base pour un traitement funéraire à part et les critères utilisés pour établir quelques différences entre les sociétés disposées dans une hiérarchie du simple au complexe.
- <sup>3</sup> R. Kogălniceanu, *Utilizarea testului  $X^2$  în arheologie. Studio de caz – necropola neolitică de la Cernica*, ArhMold, XXVIII, 2005, p. 265-302; Eadem, *Înmormântări de copii în contexte intramurale și extramurale din neoliticul și chalcoliticul României: problema „interiorului” și „exteriorului”*, în *Dimensiunea europeană a civilizației eneolitice est-carpatică* (Ed. coord. N. Ursulescu), Ed. Univ. „Al. I. Cuza”, Iași, 2007, p. 189-212.
- <sup>4</sup> L'Association d'Études pour l'Archéologie funéraire de Roumanie a été fondée en 1994 et elle a organisé une série de colloques internationales. On présente ici les actes des colloques d'archéologie funéraire: *Tombes tumulaires de l'Âge du Fer dans le Sud-est de l'Europe, Actes du II<sup>e</sup> Colloque International d'Archéologie Funéraire organisé à Tulcea, Brăila, Călărași et Slobozia, 18-24 septembre 1995*, Tulcea, 2000, 232 p.; *Pratiques funéraires dans l'Europe des XIII<sup>e</sup> - IV<sup>e</sup> s. av. J. -C. Actes du III<sup>e</sup> Colloque International d'Archéologie Funéraire organisé à Tulcea, 15-20 septembre 1997*, Tulcea, 2000, 249 p.; *Pratiques funéraires et manifestations de l'identité culturelle (Âge du Bronze et Âge du Fer)*, 22-28 mai 2000, Tulcea, 2000; *Funerary Practices in Central and Eastern Europe (10th c. BC - 3rd c. AD)*, Actes du IV<sup>e</sup> Colloque International d'Archéologie Funéraire, Tulcea, 2006, 276 p.
- <sup>5</sup> On mentionne ici un autre volume, *The Society of the Living – the Community of the Dead (from Neolithic to the Christian Era)*, proceedings of the 7<sup>th</sup> International Colloquium of Funerary Archaeology (eds. S. A. Luca, V. Sârbu), ATS, V, 1, Sibiu, 2006.
- <sup>6</sup> Laurence Manolakakis, *Le mobilier en silex taille des tombes de Varna I*, Acta Musei Varnaensis, VI, 2008, p. 126. Cet article a constitué le point de départ et il nous a offert le modèle analytique qu'on a eu en vue dans cet étude.
- <sup>7</sup> La méthode a été développée pour la première fois par Daniel Miller; D. Miller, *Artefacts as categories: a study of ceramic variability in central India*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985; Idem, *Material culture and mass consumption*, Blackwell, Oxford, 1987. L'analyse du mobilier funéraire par catégories est aussi rencontrée à J. Chapman, *Fragmentation In Archaeology: People, Places And Broken Objects In The Prehistory Of South Eastern Europe*, Routledge, Londra, 2000, cap. VI *People, cemeteries and personal identities*, p. 132-182.
- <sup>8</sup> E. Comșa, Gh. Cantacuzino, *Necropola neolitică de la Cernica*, Ed. Academiei, București, 2000.

- <sup>9</sup> Dans notre démarche on n'abordera pas de problèmes généraux comme l'historique des recherches, la datation chronologique, les problèmes anthropologiques etc., en considérant que ceux-ci sont connus aux chercheurs, en insistant surtout sur le mobilier funéraire et sur les considérations qu'on peut faire sur ces analyses. Cet étude fait partie d'un projet plus grand qui vise l'analyse des toutes les nécropoles néolithiques et énéolithiques de l'espace actuel roumain ; même si l'on n'a pas des situations exceptionnelles comme celles de Varna, Durankulak, Giurgulești ou de l'espace Tiszapolgár et peu de nécropoles examinées sont publiées monographiquement, on considère qu'une réévaluation des matériaux publiés peut nous conduire à des conclusions plus nuancées, surtout du point de vue social.
- <sup>10</sup> Gh. Cantacuzino, *Observations concernant les rites funéraires néolithiques de la nécropole de Cernica*, Dacia, N.S., IX, 1965, p. 45-58; Idem, *Necropola preistorică de la Cernica și locul ei în neoliticul românesc și european (în lumina ultimilor descoperiri arheologice)*, SCIV, 18, 1967, 3, p. 379-400; Idem, *The Prehistoric Necropolis of Cernica and Its Place in the Neolithic Cultures of Romania and of Europe in the Light of recent Discoveries*, Dacia, N.S., XIII, 1969, p. 45-59; Idem, *Morminte cu schelete așezate pe torace din necropola neolitică de la Cernica și semnificația acestui ritual preistoric*, Muzeul Național, II, 1975, p. 223-235; R. Kogălniceanu, *Utilizarea testului  $X^2$  în arheologie. Studiu de caz – necropola neolitică de la Cernica*, în *ArhMold*, XXVIII, 2005, p. 265-302.
- <sup>11</sup> Olga Necrasov et alii., *Cercetări paleoantropologice privitoare la populațiile de pe teritoriul României*, *ArhMold*, XIII, 1990, p. 186.
- <sup>12</sup> Pour le lieu de provenance des valves *Spondylus*, il y a des opinions diverses qui conduisent vers deux zones : la Mer Égée ou la Mer Noire, mais n'importe l'origine de celles-ci, la distance est signifiante vis-à-vis de la nécropole. Zsolt Siklósi, *Prestige Goods in the Neolithic of the Carpathian Basin. Material manifestations of social differentiation*, *Acta Archaeologica. Academiae Scientiarum Hungaricae*, 2004, Budapest, p. 1-62; Sergiu Haimovici, *Transgresiunea uriașă și vijelioasă a apelor Mării Negre din neoliticul timpuriu dobrogean, având ca urmare apariția a două specii acvatice mediteraneene: *Spondylus gaederopus* și *Sparus aurata* la litoralul românesc al acestei mări*, *Pontica*, 41, 2008, p. 421-441.
- <sup>13</sup> Sûrement, le nombre des pièces est plus grand si on a en vue le fait que pour quelques tombes le découvreur s'est contenté de rappeler ce qu'il a trouvé, mais pas le nombre des pièces (par exemple collier de dents de sanglier, perles en coquilles etc.).
- <sup>14</sup> E. Comșa, Gh. Cantacuzino, op. cit., p.190. Les mêmes catégories d'objets apparaissent dans les tombes à squelettes allongés et aussi blottis, évidemment dans les dernières moins nombreuses à cause du procent réduit qu'elles ont eu dans le cadre de la nécropole.
- <sup>15</sup> Des conclusions similaires on rencontre aussi à R. Kogălniceanu, *Necropola de la Cernica*, exposé dans le cadre du doctorat avec le thème *Les premières nécropoles du néolithique et de l'énéolithique de la Roumanie*, coord. scient. N. Ursulescu, soutenu à Iași en avril 2005, p. 26-27; Eadem, *Utilizarea testului*, p. 275 et suiv.
- <sup>16</sup> L'analyse statistique a été faite pour 378 tombes et la différence de trois tombes est donnée par les disparités liées à la publication de la nécropole.
- <sup>17</sup> On croit qu'il est intéressant de préciser que la situation est similaire aussi à Varna où les tombes riches représentent 3,7 % du total, les ensembles très riches concentraient 75 % de différentes catégories d'objets ; donc, comme on observe des dates présentées, on peut apprécier que dans une communauté dès le début de l'énéolithique, les individus avec un statut particulier représentaient environ 4 % du total des membres de la communauté; L.

---

Manolakakis, *Le mobilier en silex taille des tombes de Varna I*, Acta Musei Varnaensis, VI, 2008, p. 130.

## BIBLIOGRAPHIE

- Cantacuzino Gheorghe, *Observations concernant les rites funéraires néolithiques de la nécropole de Cernica*, Dacia, N.S., IX, 1965, p. 45-58.
- Idem, *Necropola preistorică de la Cernica și locul ei în neoliticul românesc și european (în lumina ultimilor descoperiri arheologice)*, SCIV, 18, 1967, 3, p. 379-400.
- Idem, *The Prehistoric Necropolis of Cernica and Its Place in the Neolithic Cultures of Romania and of Europe in the Light of recent Discoveries*, Dacia, N.S., XIII, 1969, p. 45-59.
- Idem, *Morminte cu schelete așezate pe torace din necropola neolitică de la Cernica și semnificația acestui ritual preistoric*, Muzeul Național, II, 1975, p. 223-235.
- Chapman John, *Fragmentation In Archaeology: People, Places And Broken Objects In The Prehistory Of South Eastern Europe*, Routledge, Londra, 2000.
- Comșa Eugen, Cantacuzino Gheorghe, *Necropola neolitică de la Cernica*, Ed. Academiei, București, 2001.
- Haimovici Sergiu, *Transgresiunea uriașă și vijelioasă a apelor Mării Negre din neoliticul timpuriu dobrogean, având ca urmare apariția a două specii acvatice mediteraneene: *Spondylus gaederopus* și *Sparus aurata* la litoralul românesc al acestei mări*, Pontica, 41, 2008, p. 421-441.
- Kogălniceanu Raluca, *Utilizarea testului  $X^2$  în arheologie. Studiu de caz – necropola neolitică de la Cernica*, ArhMold, XXVIII, 2005, p. 265-302.
- Eadem, *Necropola de la Cernica*, referat în cadrul doctoratului cu tema *Primele necropole din neoliticul și eneoliticul din România*, coordonator științific N. Ursulescu, susținut la Iași în aprilie 2005.
- Eadem, *Înmormântări de copii în contexte intramurale și extramurale din neoliticul și chalcoliticul României: problema „interiorului” și „exteriorului”, în Dimensiunea europeană a civilizației eneolitice est-carpatică* (Ed. coord. N. Ursulescu), Ed. Univ. „Al. I. Cuza”, Iași, 2007, p. 189-212.
- Manolakakis Laurence, *Le mobilier en silex taille des tombes de Varna I*, Acta Musei Varnaensis, VI, 2008, p. 115-138.
- Miller Daniel, *Artefacts as categories: a study of ceramic variability in central India*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985.
- Idem, *Material culture and mass consumption*, Blackwell, Oxford, 1987.

- 
- Necrasov Olga, Cristescu Maria, Botezatu Dan, Miu Georgeta, *Cercetări paleoantropologice privitoare la populațiile de pe teritoriul României*, ArhMold, XIII, 1990, p. 173-224.
  - Parker Pearson Mike, *The Archaeology of Death and Burial*, Sutton Publishing Limited, 1999.
  - Siklósi Zsolt, *Prestige Goods in the Neolithic of the Carpathian Basin. Material manifestations of social differentiation*, Acta Archaeologica. Academiae Scientiarum Hungaricae, 2004, Budapesta, p. 1-62.

## NEGRU-VODĂ AND DRAGOȘ. LEGEND AND HISTORICAL TRUTH AT THE BEGINNING OF THE ROMANIAN STATALITY\*

Radu Cârciumaru  
“Valahia” University of Târgoviște

**Rezumat:** *Articolul se desfășoară sub forma unui studiu comparativ a două personalități, Negru-Vodă și Dragoș, care, potrivit tradiției, au contribuit la desăvârșirea formațiunilor statale românești. În cuprinsul textului am urmărit, în principal, să punem în valoare baza istorică reală pe care pot fi așezate cele două legende, chiar dacă între ele există un decalaj cronologic de aproximativ jumătate de secol. Tocmai din acest motiv analiza propriu-zisă a pornit de la momentele identificate cu claritate la nivel documentar. Astfel, descălecătul lui Negru-Vodă l-am asociat cu reîntrarea lui Ugrinus, fostul voievod al Transilvaniei, în posesia moșilor făgărășene, în timp ce momentul venirii lui Dragoș l-am plasat în contextul expediției lansate de coroana maghiară în sudul Moldovei, pentru îndepărtarea forțelor tătarăști.*

*Evaluând o bună parte din contribuțiile bibliografice legate de problema genezei statelor medievale românești, am concluzionat că aparițiile legendelor lui Negru-Vodă și Dragoș în procesul de definitivare a statalității românești au la bază rațiuni asemănătoare, în sensul că primul lor obiectiv este ilustrat de dorința de a umple un gol documentar prezent, pentru o perioadă de câteva decenii, atât la sud cât și la răsărit de Carpați.*

**Résumé :** *L'article se déploie sous la forme d'une étude comparative de deux personnalités, Negru-Voïvode et Dragoș, qui conformément à la tradition, ont conduit à la réalisation des formations d'Etat roumaines. Nous avons suivi le long du texte à mettre en valeur la base historique réelle sur laquelle peuvent siéger les deux légendes, même si entre elles il y a un décalage chronologique d'environ une demie de siècle. Justement à cause de cela, l'analyse proprement-dite est partie des moments identifiés clairement au niveau documentaire. De cette manière, l'arrivée de Negru-Voïvode est associée avec la rentrée d'Ugrinus, l'ancien voïvode de la Transylvanie, le propriétaire des domaines de Făgăraș, pendant que le moment de l'arrivée de Dragoș est placé dans le contexte de l'expédition lancée par la couronne hongroise au sud de la Moldavie pour l'écartement des armées tatars.*

*Evaluant une bonne partie des contributions bibliographiques liées du problème de la genèse des Etats médiévaux, nous avons tiré la conclusion que les apparitions des légendes de Negru-Voïvode et Dragoș dans le processus de finalisation des Etats roumains ont à la base des raisons semblables, dans le sens que leur premier objectif est illustré par le désir de remplir un vide documentaire présent pour une période de quelques décennies, au sud, mais aussi, à l'est des Carpates.*

**Keywords:** *Romanian statality, Middle Ages, 14th century, Negru-Vodă, Dragoș, Ugrinus, Moldova, Walachia, Transylvania, Hungary.*

---

\* The article was presented under the form of a communication at the Scientific Symposium “650 de ani - Rădăuții și întemeierea Moldovei” (650 Years – Rădăuți and the creation of Moldavia), Rădăuți, 2-4 octombrie, 2009.

Among the possible scenarios concerning the reconstitution of the process of appearance of the Romanian extra-Carpathian statality, two legends have emerged, gradually, in the historical writings and in the consciousness of this people: the legend of Negru Vodă and that of Dragoș.

So, the hypothetical Negru Voivode<sup>1</sup>, from the intra-Carpathian area, tends to be attributed more and more the main role in the process of territorial and political unification of the formations existing south of the Carpathians, and the similarity to what will happen east of the Carpathians, close to the middle of the 14<sup>th</sup> century, can be established given the fact that the passage of Dragoș in Moldova took place, according to the legend, just as in the case of Negru Vodă, peacefully, in symbiosis with the most prominent figures of the local society<sup>2</sup>.

The differences between the real historical bases on which the two legends can be set are also sensibly equal. If for Walachia, the moment when Negru set up the state was associated to the time when Ugrinus, the former voivode of Transylvania, took possession of the estates from Făgăraș once again, in the case of the territories situated east of the Carpathians, the coming of Dragoș can be situated in the framework of the anti-Mongolian expedition south of Moldavia, initiated by the Hungarian dynasty<sup>3</sup>.

Let us try to present the details of the two contexts, important for setting up some common points from which we can move on to the determination of these action's weight in the process of creation of the Romanian statality and, why not, even to the determination of that grain of truth which lies, as people say, behind every legend. Before moving on to the analysis itself, we will start by mentioning that in the examination of these legends we wanted to preserve the natural chronological succession in which they are supposed to have occurred, even though in chronicles the coming of Dragoș is mentioned earlier. So, the last decennium of the 13<sup>th</sup> century recorded the sharpening of the internal crisis of the Hungarian kingdom and, at the same time, brought on the stage of the Romanian medieval history an extremely controversial figure: Negru vodă. Seen either as a mere invention, the fruit of an oral tradition transmitted with misrepresentations from one generation to the next, or as a real character, who was attributed Cuman origins, he came to be considered, ever since the first decennia of the 20<sup>th</sup> century, by a part of our historiography, one and the same person as Thocomer, the father of Walachia's first voivode<sup>4</sup>.

Between the political tensions in Hungary and the possible passage of this character south of the Carpathians can be established a series of connections, even though they rely, most of them, not on clear mentions from documents, but just on certain connections made between some apparently disparate events. The victory of the royal armies in front of the Cuman uprising in 1282 was followed, according to the information we can find in documents, by the driving away of the cumen detachments towards the extra-Carpathian areas, in a territory that, at least at first sight, was under the control of the Golden Horde, or, more precisely, of prince Nogai, the influential Mongolian leader of the end of the 13<sup>th</sup> century<sup>5</sup>.

We cannot know if the driving away of the rebellious Cumans out of the

kingdom was the main reason why Nogai will start a new invasion on Hungary, in 1285<sup>6</sup>. Certainly, however, the action represented the pretext he needed<sup>7</sup>.

We tend to accept the idea that the kingdom's strong internal tensions and the continuous political instability were grasped accurately by a true fighter like Nogai, who is possible to have tried, during the phase that preceded the beginning of the military hostilities, to get close to the most important representatives of the Cuman nobility, who had remained in Hungary<sup>8</sup>.

The effects of the Tartar incursion were not felt so seriously as half a century before, though the hordes advanced up to the heart of the kingdom, besieging Pest town. The combative force of the Hungarian town proved superior by far to the one of 1241-1242 and because of the effective involvement of the Hungarian nobility in the action of driving away the fierce invaders. The successful driving away of the Mongolian detachments created favorable conditions for the consolidation of some strong nobility power cores<sup>9</sup> in the kingdom, which will determine an even closer approach of the sovereign Wladislaw IV to the Cuman forces, situated on the middle course of Tisa<sup>10</sup>. So, it is between the late offering of the diploma to master Gheorghe (1285), and the reprimand of Pope Honorius IV, according to which the Hungarian king denied the Catholic faith and lived by the side of the Cumans, Saracens and other pagan peoples (1287)<sup>11</sup>, that we must look for the explanation of Wladislaw IV's return to the practices of the first years of reign, which had aggravated the kingdom's state of crisis.

Surprisingly, the campaign launched by Nogai on Hungary played a foremost place in the new attitude adopted by the Hungarian king. The influence on the Hungarian sovereign must have come, however, from the Cuman nobility as well, especially that the evidence we can find in documents reveals that, after the year 1280 as well, Wladislaw IV did not give up completely to supporting them<sup>12</sup>.

We must not omit, at the same time, that the Cuman-Tartar relationship remained, throughout the 13<sup>th</sup> century, a special one. Its beginnings need to be looked for in the time of the great Mongolian invasion on Europe, when a part of the Cuman tribes, led by Kuthen, were in Hungary, under the protection of king Béla IV. Following an unfortunate event (the assassination of Kuthen in Pest), the Cumans will no longer give the Hungarian sovereign the attended support in front of the Mongolian hordes, withdrawing towards Bulgaria<sup>13</sup>. It was just the key stone of a true "non-aggression pact" that will continue during the second half of the 13<sup>th</sup> century, when prince Nogai will rely on Cuman elements in consolidating his rule over the area of the Lower Danube. Consequently, the Mongolian invasion in Hungary in 1285 may have consolidated the Cuman faction in the kingdom, the Hungarian king himself being part of this triangle of forces, if we admit the idea that, during the last years of his reign, his power was supported mainly by the Cuman tribes.

The fact that the king got close to the Cuman nobility naturally determined the appearance of a new wave of privileges granted to them, and it is among them that we should look for the reason why the nobleman Ugrinus was deprived of the estates from Făgăraș and Negru vodă, Thocomer or another character of Cuman origin may have been given those estates making up the small intracarpethian area.

In analyzing this moment, it seems to us useful to follow the evolution of the political career of the noble Ugrinus, descendent, on paternal side, from the powerful Csák family. The ascension of the Hungarian nobleman practically begins during the last years of the reign of king Béla IV, when he receives his first significant function, that of ban of Severin (1268)<sup>14</sup>. His disappearance, for about a decennium, from the functions held is justifiable in the context of the disputes for power between Béla IV and his son, Stephen. The installation of the latter's leadership, over Transylvania may have resulted in the appearance of a breakup in the dominions exerted until then by the kingdom in the eastern areas. Consequently, being certainly not among the favorites of the new king Stephen V, Ugrinus will not be able to reenter in possession of the previous privileges except after his disappearance. Stephen V's unexpected death came in Ugrinus' support and, in just a few years, he won the trust of the young sovereign Wladislaw IV, who reappoints him ban of Severin (1274), and then appoints him voivode of Transylvania (1275) and great treasurer of the kingdom (1279)<sup>15</sup>.

The absence of the nobleman Ugrinus from the documents of the time, after 1279, can be interpreted as evidence of the appearance of some disagreements between him and his sovereign. More correctly would be to see, however, in this situation an attempt of reinstauration of the royal power over Transylvania, which had already been dominated for a few years by the members of the Csák family, in which framework the much-disputed devastation of the Episcopal Cathedral of Alba-Iulia, in 1277, by the revolted Saxons of Transylvania, was just an answer given by a social category discontent with the way how Transylvania was being governed.

The period would coincide as well with the beginning of the tensions occurred in the kingdom, between the papacy and the Hungarian noblemen, on the one hand, and the member of the dynastic family Wladislaw IV, on the other hand, linked to the presence of the Cumans inside the kingdom<sup>16</sup>.

The motive of the conflict, which caused the strong division in Hungary's political life, was represented by the very option of king Wladislaw IV to support, by all means, the noblemen of Cuman origin. Situated in the opposite camp, Ugrinus was no more in the position of benefiting of the royal position, among others because of the obvious ascension of the Aba clan, the main competitor of the Csáki party.

The documents do not mention when Ugrinus was deprived of the estates of Făgăraș and Sâmbăta and, especially, if Wladislaw IV appointed as governor of this territory one of his privileged. There is, however, just one piece of evidence in support of the hypothesis according to which during the last but one decennium of the 13<sup>th</sup> century, Ugrinus no longer exerted his control over Făgăraș. In the letter of the Archbishop of Strigoni, of 1288<sup>17</sup>, to the high clergymen and to all the Hungarian, Transylvanian Saxon, Szeckler and Romanian noblemen from Sibiu County and Bârsa County we can grasp the lack of all mention concerning the Land of Făgăraș, which can be explained, from our viewpoint, only if we admit that at that time there was no more royal high official there anymore.

The death of Wladislaw IV accelerated the recovery of the estates lost by the nobleman Ugrinus. Being one of the privileged of the new king, the Venetian



Andrew III, Ugrinus will hurry to regain the possession of his intracarpathan territories<sup>18</sup>. The victory of the Hungarian nobleman is carried out even in the context of the general congregation of the social classes of Transylvania<sup>19</sup>, in 1290, though the actual diploma granting the return of the property is given a year later<sup>20</sup>.

In front of a relative continuity in documents, there remain a series of questions that prevent the exact reconstitution of the image and break the connections that can be established concerning the events that occurred during the period that followed immediately afterwards in the area south of the Carpathians.

First, we cannot identify, for sure, if the Land of Făgăraș was controlled and administered for a while, after Ugrinus was deprived of it, by some character appointed in this function by king Wladislaw IV himself. For this very reason, the installation of a voivode of Romanian origin, Negru-Vodă, during the last but one decennium of the 13<sup>th</sup> century as head of the Land of Făgăraș needs to be analyzed, in our opinion, with maximum reticence. We consider that the return of Ugrinus as possessor of his estate, in case Făgăraș had been under the control of a Romanian voivode, should have been very difficult to achieve, taking into account that at the assembly from Alba-Iulia the presence of the Romanians was not at all just honorary<sup>21</sup> and consequently some opposition from their part should have existed.

Secondly, the hypothesis of the appointment in Făgăraș of a person of Cuman origin seems acceptable, considering the political situation in Hungary, when Ugrinus was probably being deprived of his possessions. In the same circumstances, however, it remains essential to clarify as well the reason of the absence of the "adverse party" from the action of regranteeing the property to the Hungarian nobleman. Starting from the reasons mentioned above, it becomes almost impossible to explain how a character not at all unimportant, a protégé of the deceased king, from the intracarpathan area, is not mentioned, not even allusively, in the so-called trial, especially as the reasons for his absence (the much-discussed visit to Muntenia) were significant. His passage in the territories south of the Carpathians, in Cumania, is not signaled in any document, though the event could not have passed so easily unnoticed, if we consider that this area continued to be seen by the kingdom as being under its subordination.

The total lack of information concerning the person who was leading Făgăraș, for a period of time hard to be determined exactly, throws a question mark right on the idea of its real existence. In this context, we can make a parallel with the situation from Maramureș, where, in the act granting the property of Balk and of his brothers, in 1365 – is mentioned as well Bogdan's action of non-submission, east of the Carpathians, which led to his being deprived of his estates.

Though the political stability of the kingdom of Hungary was obvious during the second half of the 14<sup>th</sup> century, in our opinion, this fact does not represent a sufficiently convincing element. The piece of evidence that during a troubled political hypostasis as troubled as that of 1290, in the year 1285, is recorded the uprising of voievode Litovoi, who had annexed several territories south of the Carpathians, subordinated to the kingdom, constitutes a credible enough argument.

The connections related to the passage of the respective character in

Muntenia and the explanation, in this way, of his absence from Alba-Iulia are, from our viewpoint, somehow forced, as long as we do not have at least one document to illustrate the fact that the estates of Făgăraș and Sâmbăta were dominated, during the last years of Wladislaw IV's reign, by one of his protégés, be he of Cuman origin or not. That is why, the consequence deduced from the arguments presented would be that the coming of Negru Vodă, according to the legend, in 1290, "in the days of Andreiaș the king", is still far from being proven, though the appearance of some external forces, which came, at some time, south of the Carpathians, and who will play the role of merger element for the local formations remains just as credible<sup>22</sup>.

Starting from a close logic, some historians supported the idea that Negru Vodă and Basarab would be one and the same person<sup>23</sup>. The nickname of Basarab<sup>24</sup> was to be received only as a consequence of the subordination of the Turanic populations, present in the area south of the Carpathians (obviously, it is especially about Cumans and Pechenegs). The entire demonstration is overshadowed, in our opinion, by the emission of that document, on November 26, 1332, in which Basarab's father, Thocomerius („... Basarab, filium Thocomerri...”) is mentioned<sup>25</sup>.

The existence of two Cuman names, Basarab and Thocomer, eliminates any doubt about the Cuman origin of the first voivode of Walachia<sup>26</sup> and, at the same time, denies the hypothesis that Basarab would be just a nickname received by a Romanian voivode following the submission of this Turanian population from outside the Carpathian area. It is equally worth mentioning a reality, somehow neglected in historiography, namely that between the Cumans and the extracarpathan population, the Vlachs, the documents signal no conflicts or incidents. Starting from such a reasoning, we can resort, in support our demonstration, to the case of the Cuman assault against the Russian principalities, for the invasion of the Byzantine Empire by these migratory populations and, more recently for the conflicts in the Kingdom of Hungary. If in the case of the examples quoted we are dealing with states that had reached a certain level of development, which wanted to impose strict rules in the relation with the Cuman population, it is hard to accept that at least the kingdoms and principalities south of the Carpathians lacked the necessary military force to oppose the Cumans elements remained in the area.

As long as towards the middle of the 13<sup>th</sup> century there were, south of the Carpathians (according to the diploma of the Johannite knights order), political formations capable of giving an effective military support to the colonists for securing the area, we are obliged to admit at least reticently the possibility of subordination of the elements of Cuman origin remained in this area.

Returning to Negru Vodă, we need to add the fact that we do not find his name, as it was believed for a long time, just in the Walachian chronicles of the 17<sup>th</sup> century, as it is also present in a series of documents emitted by some Walachian rulers of the 16<sup>th</sup> century. The best known remain the two documents kept from Mircea Ciobanul, which confirm first of all some boyards' dominion over the village of Hiristesti and then the plots of land of some simple peasants<sup>27</sup>. In both of these cases, the documents suggest that the possessors of the land benefited of documents offered by Negru Voivode himself, which means that he represented, at some

moment, the only authority in the area south of the Carpathians.

In their turn, the above-mentioned documents are followed by two more documents from the period of Alexandru Mircea voivode, to Tismana monastery, in which it is mentioned that the villages belonging to the holy monastery had been granted by Negru Vodă<sup>28</sup>.

Negru-Vodă's existence, seen in the light of such documents, can be interpreted as a piece of evidence of his presence both in the area on the left side of Olt River and in the area from the right side of Olt. The elements on which this hypothesis relies continue, however, to be surrounded by uncertainty, and that because in the case of the documents mentioned, we notice that the mentions concerning Negru-Vodă send back to some 14<sup>th</sup> century documents that were lost. Maybe just for this reason, there is a possibility that the information may have reached us under an erroneous or denatured form in the 16<sup>th</sup> century, when the legitimating of power and the idea of continuity were so much needed on the level of the leading class.

Consequently, it remains a touchstone for our historiography to prove the fact that the "enigmatic" voievode held a main role in the process of unification of the areas south of the Carpathians. Just as in the case of the Moldavia of Dragoș, Negru Vodă may have acted under the authority of another power<sup>29</sup>, hypothesis which would explain why the true unifier is considered to be Basarab. The similarity with the area east of the Carpathians could continue, in the sense that power was taken there, just as in this case, by a force that represented better the interests of the local formations, being accepted for different reasons by the rest of the population as well.

Under the present conditions, the idea that Negru Vodă would be one and the same person as Thocomer continues to present serious deficiencies, as, from our viewpoint, there is no coherent argumentation to prove such a theory. The documents mentioned above, as well as the chronicles of Muntenia, present a voievode who benefited of an uncontested political authority, which could not have been overseen by the most important neighboring state, the Hungarian kingdom, not even on the background of the deepening of its internal crisis. Concerning our topic, the Hungarian Chancellery mentions Thocomer, but in a late document, in correlation with his son, without attributing him any political function. It is hard to admit the hypothesis that the Hungarian Chancellery may have known nothing about the role played by Basarab's father concerning the creation of the state south of the Carpathians. For such a reason, without denying, in any way, the existence of Thocomer, we consider that between him and Negru Vodă can be established no connection, based on the documents available to the Romanian research so far.

The fact that a family of Cumin origin, represented by Thocomer and Basarab, could have taken over the power from the hands of a local voivode, whom we will call hypothetically Negru Vodă, represents another viable theory which needs to be taken into account and, as much as possible, submitted to an ampler analysis<sup>30</sup>.

Starting from such an idea, we will insert, as conclusion, an opinion formulated, in a moment of geniality, by our great historian Nicolae Iorga: „Basarab is not a founder, but a continuator, and, finally, a liberator as well”<sup>31</sup>.

Basarab cannot be justly considered unequivocally a founder, because in the

area south of the Carpathians we notice an uninterrupted process of evolution of the internal factors and to this process he actually contributed only in the final act, the acknowledgement of his supremacy on both sides of Olt river<sup>32</sup>.

Basarab is, however, a continuator, as long as he will finalize a process of territorial and political unification, begun since the 13<sup>th</sup> century, and, finally, a liberator, as he had freed a large area of the land comprised between the Southern Carpathians and the Danube from under an authority that remains unknown in documents but who, in our opinion, may have been Tartar.

So, we could conclude that the process of the completion of the state of Muntenia was marked by two eponym heroes: Negru Vodă and Basarab. Actually, they represent the last dualism that preceded the appearance of the unitary state of Walachia. It is here that the legend ends<sup>33</sup>. In the case of the process of creation of the medieval state of Moldova we encounter, as well, another tradition, whose understanding is essential in the identification of the stages that occurred in the process of the formation of the state east of the Carpathians<sup>34</sup>.

Even though, the two legends are situated at about one century from each other, we consider that, between the setting up of Negru Vodă's state and that of Dragoș there is no fundamental difference, as we have mentioned<sup>35</sup>. Here, just as in the case of the state situated south of the Carpathians, the scarcity of the documents made room for a legend, which cannot however be attributed precisely to a chronological moment or incontestably associated to a certain political action. The legend of the hunting or the legend of the state set up by Dragoș presents a nobleman from Maramureș who, during a hunting party, following a bison, will penetrate in the area east of the Carpathians, where he will reign for several years.

The very succinct description, even by comparison to the legend of Negru Vodă, headed the Romanian research to wards new directions of approach, during the last period, by including the controversial character from Maramureș in the framework of some larger external politics coordinates<sup>36</sup>. This basis being built, it was supposed that the passage of Dragoș in Moldavia occurred in the context of the transformation of the relation of force between the two powers of the area: the Hungarian Kingdom and the Khanate of the Golden Horde<sup>37</sup>. So, it was established that Dragoș set up his reign following the campaign launched by Hungary in the south of Moldavia, against the Tartars, somewhere around 1345-1347, he himself being either a direct participant to the military confrontation that took place on the other side of the Carpathians or a representative of the Hungarian kingdom, sent here after the liberation of this territory.

Two arguments make it difficult to validate this theory. First, the fact that the Hungarian documents and chronicles of those times (of which the most important remains the biography written by the archdeacon Ioan de Târnave) do not mention the presence in the Hungarian expedition of a nobleman from Maramureș, named Dragoș, who, after the occupation of southern Moldavia may have left there the leadership of an important military structure. Second, we were not able to identify Dragoș exactly among the Romanian noblemen from Maramureș, a situation that hinders, so far, the reconstruction, even partially, of the events that took place east of the Carpathians,

under the aegis of this character after 1345<sup>38</sup>.

The natural conclusion we could draw following the analysis of the few existing sources would be that we are not dealing with a nobleman from Maramureș who may have acted in Moldavia immediately after the anti-Mongolian expedition of the Hungarian kingdom. Actually, if we refer strictly to the documents of the time, we remark just one certain presence, in the area east of the Carpathians, of a feudal man from Maramureș bearing this name. It is about Dragoș of Giulești, a subject of the Hungarian dynasty, who led the repression of a revolt of the local population from the Moldavian area, in the year 1359<sup>39</sup>. It is exactly the year provided by most of the chronicles, which mention Dragoș and which are written in the near period of the actual events<sup>40</sup>. Might Dragoș of Giulești be the “true” Dragoș<sup>41</sup>, the one considered by all the chronicles as the first who set up the state of Moldovei? Then the entire story built around this character, based on his leading role in the construction of the Moldavian state, should be reconsidered and set up on other coordinates.

Where could we still integrate the battles led by Dragoș to push the Tartar domination away towards the mouths of the Danube? When could we situate the expansion to the north, which touched the area of Siret? The popular tradition and, tangentially, even some mentions of the chronicles attribute to this supposedly feudal man from Maramureș a different evolution. So, we notice, starting from the existence of those “fields”, of which that of Dragoș has been intensely debated in the specialized works<sup>42</sup>, and continuing with the mentions from the chronicle of Matteo Villani from Florence about that “king of Proslavia” that fights against the Tartars, identified in the person of Dragoș<sup>43</sup>, and ending at the old wooden church of Volovăț (the place of a possible residence of the voivode), where this character, become a legend, is supposed to have been buried<sup>44</sup>, that there are still numerous contradictory aspects in the analysis of an essential moment from the evolution of the area east of the Carpathians.

On a different level, just as significant seems to us a problem that penetrated as well in the tradition. In this case we refer to the function of voivode held by Dragoș in the land east of the Carpathians. The information encountered in chronicles concerning this issue are unanimous. So, the Slavo-Romanian chronicles of the 15<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> centuries give him the title of voivode, as well as the Moldavian-German chronicle, the anonymous chronicle of Moldavia (“*letopisețul anonim al Moldovei*”) or the Moldavian-Polish chronicle (“*Cu voia lui Dumnezeu, cel dintâi voievod, Dragoș, a venit ca vânător din Țara Ungurească...*” / “*By the will of God, the first voivode, Dragoș, came as a hunter from the Hungarian Country...*”)<sup>45</sup>.

However how was it possible for all these documents to mention Dragoș with the title of voivode? Could it have been the result of the tradition transmitted orally or we are just in front of the fruit of the chroniclers’ imagination, who felt the need to approach Dragoș to the political organization present in the Romanian territories, by associating him with a function that he may have not had, just as well?

We must not forget that Dragoș started, in his “adventure” in the areas east of the Carpathians, from Maramureș, an area which was at the top of the voivodal institution at that time. However, his being appointed in the south of Moldova

occurred on the orders of the Hungarian kingdom, a state that could not permit the development, in the freshly subordinated land, of an institution characteristic to the Romanians, especially as in the neighboring Maramureș Hungary had already initiated a series of measures meant to speed up the process of restraining the voivodal rights and liberties.

So, in the sources of the 15<sup>th</sup> and 16<sup>th</sup> centuries, we notice a historical contradiction, because it is accepted that Dragoș came from the Hungarian Country (by which we understand a land dominated to a certain extent by the Hungarian Dynasty), who was then appointed as voivode of Moldavia, a function that comprised, even under these circumstances, a certain status of independence.

If we accepted, even only hypothetically, that Dragoș was the first voivode of Moldavia, we think that the institution itself must have been organized according to the model of Maramureș, as long as its first ruler came from the structures of the noblemen from Maramureș. So, as we know that the voivode was chosen following the delegation of the attributes of power by a group of principalities, we consider that, in this case as well, it was normal to apply the natural procedure, which supposed, first of all, a massive support from the elite of the local society, a support about which we have no information so far.

However, there is one more hypothesis that can be neither omitted nor contested with pertinent arguments. Starting from a definition which became classical (valid for the entire extracarpatian area) of the voivodal function, which indicates the fact that it cumulated most of the attributes of high military commander<sup>46</sup>, we can think of a confusion, appeared in the chronicles, between the function held by Dragoș as leader of the frontier principality under military administration from Baia (which included, probably, especially military prerogatives) and the function of voivode, which could not have been obtained but with the agreement of the other local political formations. In the above-mentioned context, it is the very character of the Hungarian leadership that signals the impossibility of a close collaboration of the local population with the Hungarian occupation elements, whose main representative was Dragoș. The political subordination and the attempts of religious pressure (through the recreation of the bishopric of Milcovia in 1347) confirms the reasoning that east of the Carpathians it was just attempted to replace the Tartar domination with one exerted by the Hungarian Dynasty<sup>47</sup>.

The demonstration presented synthetically shows that the voivodal function of Dragoș remains a great question mark for the historical research, being hard to support the idea that the elite of the local society appointed as their leader a character who could not have represented their interests.

Concerning the writings of the Moldavian chroniclers of the 16<sup>th</sup>-17<sup>th</sup> centuries, we encounter similar variants concerning the function of Dragoș. The most interesting of them all remains the insertion made by Misail the Monk in the chronicle known as "Letopisețul Țării Moldovei" written by Grigore Ureche, where it is signaled the fact that the reign of Dragoș was like a military domination ("a fost domnia ca o căpitănie")<sup>48</sup>; the information led to vivid debates in historiography, bringing forward, first of all, a different perspective on the prerogatives cumulated by

the so-called function of voivode.

Corroborating this mention of the chronicle of Grigore Ureche with another older source, the Moldo-Russian chronicle,<sup>49</sup> where it is shown that Dragoș passed in Moldavia in front of his group of warriors (“drujină”) we can identify, from our viewpoint, the predominantly military role of his function. So, the function of voivode attributed to Dragoș becomes, through the interpretation of these two documents, a simple substitute for a function associated, erroneously, to a character that led, as it seems, a territory in the area east of the Carpathians, not as a voivode, but as military commander, who needed to assure, by the force of arms, the control over the area.

The title of “captain” (“căpitan”) attributed to Dragoș, has a different connotation, if we regard it from the perspective of the period when Misail the monk achieved the interpolation. From this perspective, it does not look like a western frontier principality under military administration, which benefited of a considerable territorial extension, but it looks rather like a garrison, which, for the 17<sup>th</sup> century, grouped the military categories with permanent obligations from a number of villages, having, consequently, a much more limited extension<sup>50</sup>.

Beyond the real implications of this function, in the case of the Moldavian chroniclers we notice the need to ensure a dynastic continuity, which was not broken, but continued through the coming of Bogdan. The desire of the existence of a dynasty east of the Carpathians beginning with Dragoș and continuing with Sas was maybe above that of highlighting the historical truth. This is, in our opinion, one of the reasons why Dragoș appears in most chronicles as the first voivode or ruler of Moldavia, as the founder of a dynasty (“dinastia Dragoșeștilor”).

The information and the chronology inserted in the chronicles can have for a departure point a prototype of the 15<sup>th</sup> century (remained unknown) from which resulted the chronicle from Bistrița (“Letopisețul de la Bistrița”), the Moldavian-German chronicle, and the chronicle from Putna, written, maybe, at the will or with the support of the reigning prince Ștefan cel Mare<sup>51</sup>. Later on, the model may have been easily taken over the Moldavian chroniclers, attracted by the idea of establishing a continuity of the first Moldavian dynasty, appearing immediately after the removal of the tartar domination east of the Carpathians.

In the end of the debate concerning this problem we will synthesize the following aspect. Beyond the hypothetical considerations, the function held by Dragoș, requires, in our opinion, an analysis starting from the objectives of the Hungarian politics east of the Carpathians, open through the anti-Mongolian campaign in the south of Moldavia and closed with the coming of Bogdan. So, the development and the affirmation of some specific institutions in the intra- and extra-Carpathian area, appeared under the protection of the Hungarian Kingdom, remains a hypothesis presenting a series of uncertain points, grouped, in this context, right around the function of voivode exerted by Dragoș, at the middle of the 14<sup>th</sup> century.

At the same time, the passage of Dragoș in Moldavia was correlated as well with a much ampler process of Romanian emigration from Transylvania, translated, in the specialized works, by the word “descălecat”. If by “descălecat” we understand the settling of some elements coming from Maramureș (this being the sense to which

we will refer mainly in the present discussion), it cannot be determined, in our opinion, a precise date, existing the possibility that between Maramureș and Moldavia the social and economic communion may have dated even from the first years of the 14<sup>th</sup> century, involving as well moments when a transfer of population occurred.

Even though, in the present stage, the Romanian research does not have the necessary support in documents to develop this theory, we consider it extremely important to make a difference between “descălecat de durată” (a long-term settlement) and the “descălecat” (the setting up of a state) which occurred in the case of Dragoș, which supposes just the fact that some noblemen from Maramureș were appointed in some political functions within the frontier principality under military administration created south of Moldavia<sup>52</sup>.

In our understanding, the “descălecat” that occurred in the case of Dragoș should not be understood in a strict sense, namely that the Romanians from Maramureș founded the medieval state of Moldavia. The coming of Dragoș or of other noblemen from Maramureș created, first of all, a certain favorable framework for the union of all the local political factors (understanding by this the structures of the type of principality east of the Carpathians) after the removal of the domination of the Golden Horde<sup>53</sup>. Situating the facts and the events on such a line, we consider that the action of Bogdan, a few decennia later, needs to be seen as well as a “descălecat”, especially because it relied on the political pressure exerted by the Angevin dynasty on a part of the Romanian feudal society from within the Carpathians.

We think that the term of “descălecat”, referring clearly to the coming of Dragoș in Moldavia, cannot have another meaning (leaving aside the meaning already illustrated in our historiography: of setting up a state, of conquering a state or of setting up colonies in a state) but that of becoming the owner of a certain land<sup>54</sup>.

However, under the mask of a legend that seduces our imagination (that of the hunting of the bison), but not built on the analysis of the historical events<sup>55</sup>, the Moldavian chroniclers tried to attribute to Dragoș, in a way that is not justified from the viewpoint of the historical reality, the role of founder of the Moldavian Country<sup>56</sup>. Later on, this tradition of the “descălecat” became attractive as well for a part of the modern historiography<sup>57</sup> which took over, amplified and nuanced the chronicler’s texts, getting even to a differentiation between the two processes of formation of the Romanian statality, seen strictly through the sieve of the legend.

For this reason, we cannot agree with a theory which tries to highlight that the appearance of Walachia was the fruit of a gradual evolution of the formations mentioned in the diploma of the Johannite Knights issued on June 2, 1247, while the creation of the state of Moldavia needs to be seen just as the result of a “descălecat” carried out by a part of the feudality from Maramureș. So, the setting up of Moldavia, analyzed through the prism of the emigration of the less rich nobles from Maramureș is unacceptable, from our viewpoint, as long as these small detachments of nobles passed east of the Carpathians as a segment of the Hungarian army. Starting from this reason, we consider that there was no merger of interests between the noblemen of Maramureș led by Dragoș, in the south of Moldavia, and the local society. The purposes and the hopes of the two parties were totally opposite and they remained so



until the military action of Bogdan, which comes to prove that only a collaboration on all the levels with the elite of the Moldavian society can lead to the appearance of a country, of a state, of a durable edifice capable to resist, later on, to the political pressure coming from the outside.

Moreover, the successive coming of two voivodes, namely Dragoș and Sas, was not able to change the evolution of the population east of the Carpathians essentially, politically, socially and economically, was not able to destroy certain local structures mentioned indirectly by some documents of the time as well<sup>58</sup>.

So, the passage of Dragoș in Moldavia must not be presented at all as a “descălecat”, as a transfer of population. It has, first of all, a military support, and then a political reason, integrated in the plan of the Angevin dynasty to transform Maramureș from principality into royal comitat, a process achieved by attracting the less rich nobles of the area on the side of the Hungarian state. However, even in the presence of some sufficiently convincing arguments, based or not on documents, we found ourselves obliged to notice that the “descălecat” of Dragoș has already passed, irremediably, in the domain of tradition. One of the multiple explanations of this state of fact could be that the action itself left deep marks in the conscience of this people, who has always known to interweave the tradition transmitted orally with the historical truth.

As final considerations concerning this extremely complex issue, we consider that two ideas can be essential. First, the evolution towards state forms can be appreciated as a process that involved a significant part of the extracarpatic Romanian society, both in the 13<sup>th</sup> and in the 14<sup>th</sup> century, and, for this reason it cannot be analyzed based on a single external action. Closely related to this evolution, we can establish that the acceleration of the process of state genesis occurred as well on the background of the gradual suppression of the local autonomies in the intracarpatian area (a direct consequence of the measures promoted by the Hungarian dynasty) which led to the appearance of some centers of power which saw themselves forced to transfer their area of influence in the territories south and east of the Carpathians. So, the problem of the “descălecat” of Dragoș in the Moldavian area remains, in the present stage, even after the important steps made in the specialized studies, hard to clarify and debate, especially of the gaps that exist in the sources that could have brought more light concerning the identification of the events included in this historical period. From this perspective, we consider that the analogies between the two setting up processes, that of Walachia and that of Moldavia, become necessary and obligatory, as long as the lack of documents imposed in both cases, the appearance of legend able to fill in, in a way, this hiatus<sup>59</sup>.

So, if concerning the state of Walachia, the absence of any mention in the last two decennia of the 13<sup>th</sup> century led to the appearance of the legend of Negru Vodă, in the case of Moldavia as well, the lack of precise data about Dragoș allowed for the birth of the legend of hunting, which came to fill in, why not, the gap represented by the lack of information regarding this character’s activity as leader of the formation south of Moldavia, in the function of representative of the Hungarian dynasty. For this reason, under the circumstances of such a succinct presentation, we

remark the fact that one of the most important stages in the process of the appearance of Moldavia as a state benefits of two stories. The first of them relies, in the emission of the hypotheses and of the demonstrations, only on documents, which are too poor in information to lead to the clarification of all the problems, while the second tries to nuance and diversify the whole set, by including the elements of tradition and by their eventual correlation with toponymic, hydronymic data that can be, in many cases, deceiving, leading to conclusions that are only partially accepted by the Romanian historiography. Paradoxically, the merger of the two directions remains a fact rarely encountered in the Romanian research, which continues to be dominated either by an extremely critical spirit or by superficiality in the determination of the succession of the events, resulted from the use of arguments that cannot always be verified from a historical viewpoint.

Based on everything we have stated in the present pages, we can support convincingly the idea that, in both of these processes of appearance of the statality, the Romanian historiography had to have recourse, not just once, to reasoning based on simple suppositions, especially as there were no similarities with other actions or events reminded by the historical sources.

To conclude, as a corollary of the entire discussion, we appreciate that the process of appearance of the two Romanian states has not been and probably will not be exhausted as a topic. The combination between legend and truth can only give birth to scenarios, verisimilar or not, and probably this very aspect continues to arouse the interest of the specialists, who see themselves obliged to take into account a considerable number of hypotheses and theories, trying, in their turn, to recompose a historical process lying at the basis of the Romanian Middle Ages.

#### NOTES:

<sup>1</sup> We will designate him using this term because, so far, his existence is only proved by late chronicles and works, appeared a few centuries after the events actually took place. We are referring here to the information provided by Paul d'Alep in 1656 (*Călători străini despre țările române* / Foreign Writers about the Romanian Countries, VI, București, 1976, p. 170-171) who depict Negru-Vodă as prince of Transylvania who freed the territories south of the Carpathians from the Tartar domination with the consent of the Hungarian king, to the mentions from the works of Miron Costin, written at the end of the 17<sup>th</sup> century, which mention the liberation of Walachia from the Tartars by Negru-Vodă, but contain a series of chronomogical inadequacies (Miron Costin, *Opere*, București, 1958, p. 207, 228, 273), to the work *Viața preacuviosului părinte Nicodim* / The life of Father Nicodemus, edited at the monastery of Tismana during the second half of the 18<sup>th</sup> century, which advances the idea that Negru-Vodă freed the counties east of Olt from the Tartars (Ela Cosma, *Ideea de întemeiere în cultura populară românească* / The Idea of Setting up a State in the Romanian Popular Culture, Cluj-Napoca, 2000, p. 514). To all of these, we will also add a legend gathered from the area of Cetățeni-Muscel which mentions a Negru-Vodă who did not come from the Hungarian Country, but, on the contrary, found refuge here in front of a Tartar invasion. As a confirmation of these turbulent events, in the area of the confluence of today's counties Dâmbovița and Argeș we find the tradition according to which, in front

of one of the numerous Mongolian raids, the course of Dambovită river was dammed with bison skins. The Tartars who were coming from south were so drowned, and in the settlement where their advance was stopped appeared the village Tătărani which continues to exist today (V. N., Purnichi, *Așezarea de la Cetățeni-Muscel în epoca veche și medie* The Settlement from Cetățeni-Muscel during the Old and Middle Age, Câmpulung Muscel, 2008, p. 42).

<sup>2</sup> For Walachia, there is the chronicle of Cantacuzino ("Ietopisețul cantacuzinesc"), which refers to the controversial moment of the creation of the state by Negru Vodă: „Iar când au fost cursul anilor de la Adam 6798, fiind în Țara Ungurească un voievod ce l-a chemat Radu Negru voievod, mare herțeg pre Amlaș și pre Făgăraș, rădăcat-s-au de acolo cu toată casa lui și cu mulțime de noroadă: rumâni, papistași, sași, de tot felu de oameni, pogorându-se pre apa Dâmboviței, început-au face țară noao. Întâi au făcut orașul ce-i zic Câmpul Lung... De acolo au descălecat la Argeș și iar au făcut oraș mare și și-au pus scaunul de domnie... Iar noroadele ce pogorâse cu dânsul... s-au întins în jos, preste tot locul, de au făcut orașă și sate până în marginea Dunării și până în Olt. Atunce și Basarabești cu toată boierimea ce era mai nainte preste Olt, s-au sculat de au venit la Radu vodă, închinându-se... De atunce s-au numit de-i zic Țara Rumânească...” / “And in the year 6798 since Adam, being in the Hungarian Country a voivode called Radu Negru voivode, great “herțeg” for Amlaș and Făgăraș, he rose from there with a lot of people – Romanians, Chatolics, Transylvanian Saxons and all kind of men, and settling in the area of Dâmbovița River, they set up a new country. First they built the town called Câmpul Lung... From there they left for Argeș and set up their residence there... And the populations that had come with him spread up everywhere, building towns and villages up to the border of Danube and Olt River. Then even the Basarab family and all the boyars who had been living on the other side of Olt rose and came to Radu vodă to pay homage to him... Eversince it has been called Walachia...” (*Istoria Țării Românești (1290-1690). Ietopisețul Cantacuzinesc*, critical edition prepared for publication by C. Grecescu and D. Simionescu, București, 1960, p. 2; see as well *Cronicari munteni / Walachian Chroniclers*, vol. I, edition prepared for publication by M. Gregorian and E. Stănescu, București, 1961, p. 83-84), and for Moldavia the works of the great Moldavian Chronicles, among which the most outstanding remarks concerning the above-mentioned problem belong to Grigore Ureche “...cându au răsipit tătarii dintr-aceste locuri... mai apoi, după multă vreme... păstorii din munți ungurești pogorându după vânat au nemerit la apa Moldovei... între acei păstori ce au nemerit locul acesta, fost-au și Dragoș, carile au venit de la Maramoroș... pre carile cu toții... l-au pus domnu...” / “...when the Tartars were sent away from these areas... long afterwards, the shepherds from the Hungarian Mountains coming to hunt got to the water of Moldova... among those shepherds who came to these places was Dragoș, who came from Maramureș... whom they all... chose to be their prince...” (*Marii Cronicari ai Moldovei*, ed. Academiei Române, București, 2003, p. 6-8).

<sup>3</sup> *DIR, C, Veacul XIII / The 13<sup>th</sup> Century*, II, p. 369. In the text of the document is recorded the demand of master Ugrinus, concerning the return of the estates Făgăraș and Sâmbăta, taken away from him unjustly, but there is no mention of the person who had possessed them previously. At the same time, the Hungarian expedition in the south of Moldavia is also mentioned in the Chronicle of Ioan de Târnave, without mentioning however that the area freed from the Tartars was then led by a noble from Maramureș called Dragoș.

<sup>4</sup> The mysterious voivode arose the interest of the Romanian historiography very early. Out of the vast bibliography on this topic we will select a few works grouping several viewpoints

on the origin and evolution of this character: C. Kogălniceanu, *Cercetări critice cu privire la istoria românilor* / Critical Researches on the History of the Romanians, fascic. I, București, 1908, p. 4 (which rejects totally the hypothesis of the existence of Negru Vodă seeing Basarab I as the only founder); I. C. Filitti, *Despre Negru-Vodă* / On Negru-Vodă, in AARMSI, S. III, t. IV, 1924, p. 4, 6, 34, 35, 36 (where the main idea is that Negru-Vodă was the creation of the ruler Matei Basarab introduced on the occasion of the rebuilding of the church from Câmpulung); O. Popa, *Ugrinus 1291*, Brașov, 1935, p. 7, 12 (the author expresses the doubt that the estates from Făgăraș and Sâmbăta had Negru-Vodă as their owner, Ugrinus pretending to have this right based on false documents); D. Stănescu, *Radu Negru*, București, 1925, p. 6 (admits his existence and considers that he has the main merit concerning the setting up of Walachia); N. Argeș, “*Radu Negru Basarabă*”, București, 1925, p. 41, 49 (advances the hypothesis that Thocomer is one and the same person as Negru Vodă, as he became prince in 1290. However he does not support his statements with documents, but with simple personal considerations). Recently has appeared the study signed by D. Căprăroiu, *Asupra începuturilor orașului Câmpulung* / On the Beginnings of Câmpulung Town, in HU, tom. XVI, 2008/1-2, p. 57-58, where we find ample and original arguments meant to confirm that the founder of Walachia is none else but the character recorded by the tradition, known as Negru Vodă.

- <sup>5</sup> The connections between Nogai and the Cuman population are obvious. The most quoted example is that of the Cuman boyar Gheorghe Terter, imposed as leader of Bulgaria, after the removal of tsar Ivaillo, in 1280. In the same sense, we can note the extremely pertinent remark of R. Theodorescu (*Bizanț, Balcani, Occident la începuturile culturii medievale românești (secolele X-XIV)* / Byzantium, Balkans, Occident at the Beginning of the Romanian Medieval Culture (10<sup>th</sup>-14<sup>th</sup> century), București, 1974, p. 59), according to whom, the Cumans' sedentarization process was much more profound by comparison to that of the other Turanian migrators. It is this very fact that determined their very strong involvement in the political evolution of diverse territories or states.
- <sup>6</sup> P. P. Panaitescu, *Introducere la istoria culturii românești* / Introduction in the History of the Romanian Culture, București, 1969, p. 306. The historian introduced for the first time the idea that behind the Cuman revolt was Nogai himself.
- <sup>7</sup> T. Sălăgean, *Transilvania și invazia mongolă din 1285* / Transylvania and the Mongolian invasion of 1285, in the tome *Românii în Europa medievală (între Orientul bizantin și Occidentul latin). Studii în onoarea profesorului Victor Spinei* / The Romanians in Medieval Europe (between the Byzantine East and the Latin West), Brăila, 2008, p. 272, 273. King Wladislaw IV is considered the only one guilty for the launching of the new Mongolian invasion, as he inflamed Nogai by imprudently following the Cuman detachments “ultra alpes”.
- <sup>8</sup> Idem, *Un voievod al Transilvaniei: Ladislau Kan 1294-1315* / A voivode of Transylvania: Wladislaw Khan 1294-1315, Cluj-Napoca, 2007 p. 17. The Cuman contingents, driven away out of the mountains, were those that convinced Nogai to begin an ample action against a kingdom that at first sight did not seem to show a great capacity of resistance.
- <sup>9</sup> We can even talk about the appearance of some quasi-independent regions in relation to Hungary, led by local barons, who will have the capacity to oppose, after the death of Wladislaw IV, even the Papacy, which intended to impose Charles of Anjou as king to the detriment of Andrew III. Practically, the kingdom got broken into two parts. In the center of the country governed the barons and the prelates who held even the diets without the participation of the king (details concerning this moment can be found in P. Engel, *Regatul*

*Sfântului Ștefan. Istoria Ungariei medievale 895-1526* / The Kingdom of Saint Stephen in the History of Medieval Hungary, Cluj-Napoca, 2006, p. 135).

- <sup>10</sup> We will notice T. Sălăgean's opinion in *Transilvania în a doua jumătate a secolului al XIII-lea. Afirmarea regimului congregațional* / Transylvania during the Second Half of the 13th Century. The Appearance of the Congregational Regime, Cluj-Napoca, 2007, p. 223, 224, who suggests a possible communion of interests between the Rumanians and the Cumans inside the Carpathian bow during the last years of Wladislaw IV's life. The fact that the Hungarian sovereign lived towards the end of his reign mainly in regions where the Romanian population represents the majority, makes us see the Romanians along with the Cumans, under the protection of the royal privileges.
- <sup>11</sup> *Hurmuzaki/Densușianu*, I/1, p. 463-464.
- <sup>12</sup> *Ibidem*, p. 468.
- <sup>13</sup> G. Popa-Lisseanu, *Izvoarele istoriei românilor* / Sources of the Romanians' History, vol. V, București, 1935, p. 74, 75. Rogerius the monk narrates the events, mentioning that there was even a rumour according to which the Cumans and the Tartars plundered the kingdom of Hungary. So the entire people began to cry out against Kuthen: "death, death, he is the reason of the destruction of Hungary..."
- <sup>14</sup> *DIR, C*, II, p. 101 („We Ugrin... ban of Severin with the approval of Bela, by God's mercy, the illustrious king of Hungary...").
- <sup>15</sup> *Ibidem*, p. 172, 173, 175, 179, 203.
- <sup>16</sup> We should not forget either that Wladislaw IV led the country for a long time under the regency of his mother, Elisabeth, who was Cuman. The influences of these years bore on the first years after he came of age, determining his hostile attitude in front of the Hungarian nobles and the Pope's representative, Filip Fermo, handed over to the Cumans soon after his coming to Hungary (for details see P. Engel, op. cit., p. 133, 134, 135).
- <sup>17</sup> *Ibidem*, p. 296, 297.
- <sup>18</sup> We consider that the Hungarian noble was in the camp that supported the "Venitian" Andrew III, though the Papacy will appoint Charles of Anjou as king of Hungary, from the first moment, by virtue of the rights of his mother, Mary of Hungary, daughter of the former king Stephen V. In this way we can explain the fact that the latter was so rapidly appropriated the two intracarpethian domains.
- <sup>19</sup> T. Sălăgean, *Un voievod al Transilvaniei: Ladislau Kan 1294-1315.*, p. 42. The only formula by means of which the new king Andrew III had the possibility to introduce his own men in a Transylvanian congregation faithful to the memory of Wladislaw IV remained by exerting his royal right of donation. From our viewpoint as well, it is inside this equation that should be judged the appropriation of the noble Ugrinus.
- <sup>20</sup> *DIR, C*, veacul XIII, II, p. 369. In the text of the appropriation document itself, issued on March 1291, is mentioned the assembly held some time ago in Alba-Iulia ("We, Andrew... King of Hungary, let you know... that when we held a meeting in Alba Iulia together with all the noblemen, the Saxons, the Szeclers and the Romanians of Transylvania ...").
- <sup>21</sup> A. Lukács, *Țara Făgărașului în Evul Mediu (secolele XIII-XVI)* / The Land of Făgăraș during the Middle Ages, București, 1999 p. 166. The author highlights the fact that the Romanians' presence was not limited to simply assisting in a judge's chair.
- <sup>22</sup> We have in view the crucial correlations of the historian Șerban Papacostea (*Întemeiere și descălecat în tradiția istorică a constituirii Țării Românești* / The setting up of the State in the Historical Tradition concerning the Appearance of Walachia, in SMIM, XIX, 2001, p. 64) concerning this so-called transfer of ownership and the future relationships between

the Hungarian kingdom and Walachia. According to the author, the introduction of the commercial privilege of 1358, for the road of Brăila (where Câmpulungul was the headquarters of the central customs house of the country, which happened not by chance) and the acknowledgement by Hungary of the princely dominion over the Land of Făgăraș and of Amlaș can have a direct relation with the annihilation of the autonomy of the Land of Făgăraș and even with the fact that the princely residence was moved from Făgăraș to Câmpulung.

<sup>23</sup> N. Stoicescu, „Descălecat” sau întemeiere? O veche preocupare a istoriografiei românești. *Legendă și adevăr istoric* / „Descălecat” or „întemeiere”? An Old Preoccupation of the Romanian Historiography, in vol. *Constituirea statelor feudale românești* / The Appearance of the Romanian Feudal States, București, 1980, p. 163. The study remains one of the most ample and best informed analyses dedicated to this problem, even though a part of the conclusions presented here remain a subject for debate.

<sup>24</sup> In translation from Cuman, Basarab would mean „ruling father”.

<sup>25</sup> *DRH*, D, I, p. 49.

<sup>26</sup> In our historiography was highlighted, tangentially or not, the preponderance of the names, toponyms and even archeological discoveries of Cuman origin in the entire south-Carpathian area, but especially in the area of Walachia. They represent an extra argument in support of this theory. In this sense we have a series of works such as: N. Drăganu, *Românii în veacurile IX-XIV pe baza toponimiei și a onomasticii* / The Romanians in the 9th-14th Century Based on their Toponymy and Onomastics, București, 1933, p. 521; P. Diaconu, *Les coumans au Bas-Danube aux XI et XIII siècles*, București, 1978, p. 37; N. Iorga, *Istoria românilor* / The History of the Romanians, ed. a II-a, vol. III, București, 1993, p. 134, 135; V. Spinei, *Marile migrații din estul și sud-estul Europei* / The Great Migrations in the East and South-East of Europe, Iași 1999, p. 311, 312; P.P. Panaitescu, *Mircea cel Bătrân* / Mircea the Great, București, 2000, p. 141, 142; Adrian Ioniță, *Spațiul dintre Carpații Meridionali și Dunărea inferioară în secolele IX-XIII* / The area between the Eastern Carpathians and the Lower Danube in the 9th-13th Century, București, 2005, p. 113, 114.

<sup>27</sup> *DRH*, B, Țara Românească / Walachia, IV, p. 327-328; *DRH*, B, Țara Românească / Walachia, V, p. 128.

<sup>28</sup> *DIR*, sec. XVI, III, p. 303; *DIR*, sec. XVI, IV, p. 221.

<sup>29</sup> We tend to support, without having at our disposal documents to fully justify this hypothesis that the activity carried out by Negru Vodă south of the Carpathians was under the influence of the Mongolian power. The reasons of our theory spring out especially from the fact that the Tartar force was concentrated in the Lower Danube area, from where it had the possibility to exert its dominion over the extracarpathan territory, in general, and especially over Cumania. A collaboration with the fierce nomads might be able to explain easily even the rapidity with which a voivode, be he even Negru-Vodă, imposed himself in front of the other local formations.

<sup>30</sup> T. Sălăgean (*op.cit.*, p. 121, 124) brought in discussion a new hypothesis concerning this stage of the process of the creation of the state, considering that the existence of the funeral stone of Laurențiu - administrative ruler of a comitat - in Câmpulung can be related to a domination of the Transylvanian ruler, Wladislaw Kan, in the area, with an eventual creation by him of a military district on the border along the southern slope of the Carpathians. Later on, the leaders of this political formation replaced a local voivode whose headquarters were in Argeș, setting themselves in his place, under some circumstances that cannot be reconstituted. One of the arguments brought in support of these statements is related to the

fact that the son of Nogai, Caka, is sheltered by the Transylvanian voivode, Wladislaw Kan, obtaining on this occasion a consolidation of his dominion over the curvature area of the Carpathians, maybe even in the region of Câmpulung.

<sup>31</sup> N. Iorga, *op. cit.*, p. 135.

<sup>32</sup> Șerban Papacostea (*op. cit.*, p. 64-65) observed the lack of a thoroughful research, in the Romanian historiography, of the territorial constitution of Walachia, highlighting the fact that only new and patient analyses will be able to clarify, at least in part, the modalities of this territorial expansion.

<sup>33</sup> A. Sacerdoțeanu, *Argeș-cea mai veche reședință a Țării Românești* / Argeș, the Oldest Residence of Walachia, in Muzeul Pitești. Studii și Comunicări, I, 1968, p. 109.

<sup>34</sup> In the case of the legend of Dragoș, we will try to let ourselves guided as well by the opinion of Mircea Eliade who considered that the attempt to prove the non-historicity of a legendary tradition is just a waste of time (*Voievodul Dragoș și „vânătoarea rituală”* / The voivode Dragoș and the “Ritual Hunting”, in the vol. De la Zamolxis la Genghis Han, București, 1980, p. 139).

<sup>35</sup> We consider that the discussion concerning the legend of the coming of Dragoș, just as the presentation of certain comparisons to the legend of Negru Vodă would be an extremely complex problem that cannot be treated comprehensively in the present case. It will be the object of an ampler investigation, in a work that is going to be printed soon, which analyzes the process of the genesis of the medieval state of Moldavia. For this reason, here we will content ourselves with presenting certain opinions with a character of conclusions.

<sup>36</sup> S. Iosipescu, *Drumurile comerciale în Europa centrală și sud-estică* / Commercial Roads in Central and south-Eastern Europe, in AIIAI, XIX, 1982, p. 273. The author draws the attention on the fact that the justification of the Angevine politics beyond the Carpathians, in the 14<sup>th</sup> century, continues to take place only invoking strategic reasons, such as that of assuring the kingdom's Transylvanian frontiers. The explanation is given by the historian's interest, which continues to be circumscribed to a certain problem, and to his tendency of simplifying it through isolation. In reality, the extracarpethian politics of a great power such as Hungary, under the reign of Charles-Robert of Anjou and Lewis I, should be analyzed from all the viewpoints in order to be able to obtain a remarkable result.

<sup>37</sup> The year 1342 represents a crucial year. The death of the Hungarian king Charles-Robert of Anjou and of the khan Uzbek led to the weakening of the pressure exerted until then on the eastern border of Hungary. The new Hungarian king, Lewis I, tried, from the first moment, to take advantage of the favorable context, in order to drive away the Tartars from the south of Moldavia.

<sup>38</sup> The diplomas of Maramureș of the 14th-15th centuries published at the end of the 19th century were not able to clarify the issue of the identification and origin of Dragoș among the Romanian nobility (I. Mihaly de Apșa, *Diplome maramureșene din secolul XIV și XV* / Diplomas of Maramureș of the 14th and 15th Centuries, Sighet, 1900, p. 15, 38-39).

<sup>39</sup> *DRH, D, I, P. 76.*

<sup>40</sup> P.P. Panaitescu, *Cronicle slavo-române din secolele XV-XVI* / The Slav-Romanian Chronicles of the 15th-17th Centuries, published by I. Bogdan, București, 1959, p. 14, 39, 48, 60.

<sup>41</sup> Here are just a few of the arguments on which the theory presented for debate relies. Dragoș of Giulești is the first Romanian feudal (reminded by the documents) who acts east of the Carpathians under the aegis of the Hungarian kingdom. He represses a revolt of the local Moldavian population but it is not excluded that, under his aegis, some confrontations against the Tartars may have taken place as well. Following the services he did for the

Hungarian dynasty, the noble of Maramureș will be allotted several villages in Maramureș, but the lack of precise information prevents us from rejecting the idea that his political and military influence may have extended in the east-Carpathian area as well after 1359, taking the form of a frontier principality under military administration, of a royal “căpitănie” mentioned as well by the chronicles a few centuries later.

- <sup>42</sup> T. Crossing the mountains through Oituz, it is supposed that Dragoș stopped in the valley of Bistrița, in an area surrounded by Bistrița, Nechid and Tazlău and which will later become known along the centuries as “câmpul lui Dragoș” / the field of Dragoș (see Șt. S. Gorovei, *Întemeierea Moldovei. Probleme controversate*, p. 38-39). At the same time, after just half a century, in 1419, the field of Dragoș “sounded like something extremely old” (which makes us wonder if we might not possibly deal with some older political structure founded by one of the numerous Romanians who, for different reasons, had to leave his homeland (C. Mătasă, *Câmpul lui Dragoș / The field of Dragoș*, București, 1943, p. 26).
- <sup>43</sup> Șt. S. Gorovei, *op. cit.*, p. 93-94.
- <sup>44</sup> Idem, *Biserica de la Volovăț și mormântul lui Dragoș Vodă / The Church of Volovăț and the Tomb of Dragoș-Vodă*, in „MMS”, XLVII, nr. 56, Iași, 1971, p. 374, 383.
- <sup>45</sup> *Cronicile slavo-române...*, p. 15, 177.
- <sup>46</sup> Ș. Papacostea, *Românii în secolul al XIII-lea. Între cruciată și imperiul mongol / The Romanians in the 13<sup>th</sup> Century. Between the Crusade and the Mongolian Empire*, București, 1993, p. 58.
- <sup>47</sup> V. Spinei, *Moldova în secolele XI-XIV / Moldavia in the 11<sup>th</sup>-14<sup>th</sup> Century*, București, 1982, p. 305, 306. The argumentation concerning the problem is rich and well-supported. The Hungarian king tried to unify, in a first stage, in Moldavia, the diplomatic line in order to maintain his dominion over a hostile region inhabited by Romanians. It is only from this perspective that Lewis I could have allowed the existence of a dependent principality, and the appointment in front of it of a Romanian chieftain.
- <sup>48</sup> G. Ureche, *Letopisețul Țării Moldovei / The Chronicle of Walachia*, București, 1978, p. 72.
- <sup>49</sup> *Cronicile slavo-române...*, p. 159.
- <sup>50</sup> C. Rezachevici, *Cronologia domnilor din Țara Românească și Moldova / Chronology of the rulers from Walachia and Moldavia*, vol. I, București, 2001 p. 415-416.
- <sup>51</sup> A. Sacerdoțeanu, *Sucesiunea domnilor Moldovei până la Alexandru cel Bun. Pe baza documentelor din secolul al XIV-lea și a cronicilor românești din secolul al XV-lea și al XVI-lea, scrise în limba slavonă*, in „Romanoslavica”, XI, 1965, p. 222.
- <sup>52</sup> Ștefan S. Gorovei, *Întemeierea Moldovei. Probleme controversate*, p. 31.
- <sup>53</sup> Ștefan Meteș, *Emigrări românești în secolele XIII-XX / Romanian Emigrations in the 13<sup>th</sup>-20<sup>th</sup> century*, București, 1977, p. 73.
- <sup>54</sup> P. Ș. Năsturel, “Descălecat” – Mărturia unui cuvânt despre începuturile țărilor române / “Descălecat” – the Testimony of a Word on the Beginnings of the Romanian Principalities, taken from *Buletinul Bibliotecii Române*, vol. XII, 1980/1981, p. 222-224.
- <sup>55</sup> E. Beau de Lomenie, *Naissance de la nation roumaine*, București, 1937, p. 67.
- <sup>56</sup> We can see that the term “descălecat” does not appear as well in the Slavic-Romanian chronicles (P. P. Panaitescu, *Cronicile slavo-române*, p. 14, 39, 48, 160, 191), which indicates the possibility that its first mention may have been related to the writings of some chroniclers such as Grigore Ureche or Nicolae Costin.
- <sup>57</sup> See, concerning this matter, a series of writings such as A. D. Xenopol, *Istoria Românilor / The History of the Romanians*, Iași, 1889, p. 47, 48 sau Gh. I. Brătianu, *Tradiția istorică*



---

*despre întemeierea statelor românești* / The Historical Tradition concerning the Foundation of the Romanian States, București, 1980, p. 138.

- <sup>58</sup> P.P. Panaitescu, *Interpretări românești* / Romanian Interpretations, București, 1994, p. 39. The author discusses the mention of the Romanian army that participated in 1325, in Poland's battle against the Czechs, the mention of the market town of Siret, in 1352, on the occasion of the passage through Bukovina of king Lewis I, and the mention of Alexa Moldavicz, in Lemberg, in 1334-1335.
- <sup>59</sup> In the opinion of the historian D. Onciul (*Opere complete* / Complete Works, București, 1946, p. 136-138), the setting up of the state of Negru Vodă was imaging starting from that Dragoș of without being necessarily based on a historical event.

## QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES SOURCES FISCALES CONCERNANT LA MOLDAVIE MEDIEVALE

Mihai Lazăr

L'Université "Etienne le Grand" – Suceava

**REZUMAT:** *Fiscalitatea a reprezentat în Moldova medievală un segment prioritar al politicii interne. Pe aceasta cale s-au putut asigura de-a lungul timpului resursele financiare și materiale, precum și serviciile indispensabile funcționării instituțiilor publice. Cunoașterea realităților fiscale este strict condiționată de existența unui instrumentar documentar specific domeniului, realizat potrivit unor norme riguroase.*

*Înainte de toate sunt imperios necesare o serie de reglementări oficiale ale Visteriei Domnești cu privire la: sistemul de impunere și percepere; nomenclatorul dărilor, taxelor și prestațiilor, cu precizarea cuantumului acestora; regimul de imunități și privilegii; structura și modul de funcționare a aparatului administrativ-fiscal.*

*Surse informative de primă mână sunt, de asemenea, înregistrările statistice vizând: efectivul și structura populației, potențialul economic al acesteia, veniturile anuale realizate de fiecare gospodărie, cât și de comunitățile de la nivelul unităților administrative.*

*Aceste surse informative sunt esențiale și obligatorii pentru realizarea unei cercetări veridice și cuprinzătoare asupra realităților fiscale. Din păcate, în cazul Moldovei dispunem de puține catastife, catagrafii, condici, sămi și alte astfel de înregistrări ce conțin informații cantitative. Pentru completarea cadrului informațional trebuie luate în discuție și analizate în spirit critic poruncile domnești adresate dregătorilor și agenților fiscali, actele de privilegii, precum și relatările cronicarilor și călătorilor străini. Toate cercetările întreprinse până în prezent au reclamat în mod justificat, precaritatea surselor de informare, penuria supărătoare de înregistrări statistice și, nu în ultimul rând, imprecizia și ambiguitatea terminologiei fiscale. Fondul de izvoare fiscale moldovenești este privit comparativ cu realitățile existente în alte state europene.*

**Abstract:** *Taxation in medieval Moldavia was an important segment of domestic policy. It could provide financial, material resources and services essential to the functioning of public institutions. Knowledge of fiscal realities is strictly linked to a specific documentary, according to strict rules. Official regulations of the Princely Treasury reflect the imposing and collecting system, nomenclature taxes, fees and benefits, the system of immunities and privileges, and the structure and function of administrative machinery-tax. Valuable sources are also statistical records covering strength and structure of population, economic potential of its annual revenue made by each household and the community-level administrative units. This type of information is essential and mandatory to achieve an accurate and comprehensive research on fiscal realities. Unfortunately, related to Moldavia, there are only a few ledgers remaining, catagrafia or other records containing quantitative information. To supplement the information, the royal commands, the acts of privileges, foreign travel accounts and chronicles are very important to this research.*

**Mots-clef:** *la Moldavie médiévale, appareil fiscal, politique fiscale, dixième partie (desetina), impôts sur les bétails, chroniques*

La politique fiscale a constitué dans l'époque médiévale le chemin principal par lequel l'appareil d'Etat s'est assuré les ressources matérielles et financières indispensables au fonctionnement de ses structures. Les obligations des imposés envers le pouvoir central ont découlé du droit du souverain, en qualité de maître suprême du pays et de ses habitants de prétendre de ses sujets des divers services et une quotité des revenus réalisés par ceux-ci. Les recherches pertinentes entreprises par les spécialistes des domaines connexes – des historiens, des juristes, des sociologues et des politologues – ont mis en évidence de manière argumentée le rôle essentiel de la politique fiscale dans l'ensemble des fonctions de l'Etat, l'impacte majeur de ce segment de la vie d'Etat sur l'évolution en ensemble de la société<sup>1</sup>. L'étude contrastive des réalités des divers pays du monde ont conduit les spécialistes à la conclusion que les exigences d'ordre économique-financier de l'Etat se sont situées presque toujours immédiatement auprès celles visant l'assurance du monopole sur l'ordre public. En ce sens, le point de vue exprimé par le réputé historien français Fernand Braudel est de notoriété dans le cadre de l'historiographie universelle. Voilà comment classifie et caractérise ce représentant de base de l'historiographie universelle les tâches de base de l'Etat: "La première tâche: se faire écouter, monopoliser à son avantage la violence virtuelle d'une société donnée, vider cette société de toute tentative de colère possible, remplacer ces démarches avec ce que Max Weber nommait "la violence légitimée". La seconde tâche: contrôler de près ou de distance la vie économique, organiser de manière consciente ou pas, la circulation des biens, accaparer surtout une partie notable du revenu national avec le but d'assurer ses propres frais, son luxe, son "administration" ou la guerre... La dernière tâche: participer à la vie spirituelle, sans laquelle aucune société ne pourrait pas résister..."<sup>2</sup>. Pour les Pays Roumains, qui des siècles entières ont été obligés à supporter la domination étrangère, la pression de l'Etat sur les ressources économiques de la population a acquis des accents dramatiques, avec des conséquences graves sur la stabilité sociale-économique.

Les exigences économiques-financières externes, la corruption et la vénalité de l'appareil d'Etat ont généré le long du temps une image sombre sur le phénomène fiscal, image qui s'est étendue petit à petit sur toutes les composantes de la vie d'Etat. Biensûr, pour la Moldavie et la Valachie, les impôts, l'appareil fiscal et les pratiques souvent abusives de celui-ci ont constitué, dès la moitié du XVI-ème siècle, la réalité la plus prégnante de la vie quotidienne. Une caractérisation pertinente et, en même temps, suggestive de la place et du rôle de la fiscalité du Moyen Age roumain, appartient à l'érudit historien de Iași, Gheorghe Ghibănescu. Excellent connaisseur des réalités féodales, il faisait la constatation suivante de référence dans la littérature de spécialité: "Le plus important et à noter fait de notre passé est celui du régime fiscal. S'il y a eu un fait qui atteigne plus profondément les plus basses couches du pays, ainsi que les grands boyards, celui-ci a été représenté par les impôts. Le régime fiscal sous lequel ont vécu les Pays Roumains a déterminé beaucoup des faits d'ordre politique et militaire. Et encore de plus, l'appréciation même qu'on a fait sur les époques de jadis, biensûr formulée de manière défavorable, est due toujours au régime fiscal"<sup>3</sup>. En consensus avec cette idée, Corneliu Istrati était d'avis qu'au

milieu du XVIII-ème siècle “la trésorerie représentait l’institution presque la plus importante de l’Etat de cette époque-là, parce que la préoccupation la plus importante de la direction était l’imposition et l’encaissement des impôts pour acquitter les obligations envers les Turcs et pour les autres besoins d’argent du règne”<sup>4</sup>. Les chercheurs qui ont manifesté des préoccupations dans le domaine de la fiscalité médiévale ont ressenti pleinement la pénurie de sources, l’imprécision et l’ambiguïté de la terminologie, et pas dernièrement l’aridité du sujet. Ces problèmes, ainsi que des autres, ont influencé de manière restrictive sur les notions thématiques des médiévistes, fanant sensiblement leur intérêt pour la fiscalité.

Quoique les recherches regardant la politique fiscale promue par les princes régnants moldaves au Moyen Age aient une ancienneté de plus d’un siècle, la problématique est encore insuffisamment connue, représentant toujours un segment déficitaire de l’histoire médiévale roumaine. Les carences existantes sur le plan historiographique visent tant l’organisation d’ensemble de la vie fiscale (le système d’imposition et de perception, les institutions spécialisées, les directions et les agents fiscaux), ainsi que certaines catégories d’impositions (des données, des taxes, des amendes et des prestations).

On sait que pour effectuer une recherche pertinente dans le domaine de la fiscalité on a besoin, premièrement, de sources statistiques officielles concernant la population et les sources de revenus dont elle a disposé à un certain moment. Cette catégorie de sources est la seule en mesure à offrir une image véridique et compréhensible sur le système d’imposition et de perception, ainsi que sur la dynamique du quantum des données. Malheureusement, pour la Moldavie médiévale, on dispose d’un patrimoine pauvre de tels documents considérés être des sources informatives de première main. En fait, les progrès enregistrés le long du temps sur la ligne de la recherche de spécialité ont dépendu dans une mesure considérable de la manière dans laquelle les actes statistiques ont été dressés, gardés et transmis. De ce point de vue, au niveau du continent européen on distingue, en principe, deux situations sensiblement différentes. Dans les pays du centre et de l’ouest de l’Europe, s’est imposé dès le début, la pratique de dresser des évidences de nature démographique, économique et financière-fiscale. Par conséquent, le système fiscal a acquis dans cet espace géographique une certaine rigueur. Pas seulement l’Etat, mais aussi les institutions ecclésiastiques, les nobles et les habitants des villes ont disposé d’instruments propres d’évaluation du potentiel propre, démographique et économique, en plus, dans cet aréal géographique les conditions historiques ont permis la conservation d’un important fond archivistique. Les possibilités relativement bonnes de documentation ont fait possible parfois l’investigation approfondie de la fiscalité et l’élaboration, en conséquence, des études valeureuses de facture analytique, mais aussi de synthèse<sup>5</sup>. Pas peu de temps, les études réalisées contiennent des détails significatifs sur l’évolution de la politique fiscale pour des périodes de temps relativement longues.

Comparativement aux Etats de l’aréal circonscrit aux églises catholique et réformée, les pays de rite orthodoxe ont pratiqué un système d’évidence moins rigoureux<sup>6</sup>. Une cause de cet état de choses aurait pu être la suivante: l’église

orthodoxe ne prétendait pas obligatoirement de ses croyants une certaine quotité des revenus. A mentionner que dans l'espace orthodoxe de civilisation, les traditions de la vie communautaire, le système d'imposition fiscale par *cisla* et la responsabilité solidaire des contribuables ordinaires du paiement des impôts se sont maintenus pour longtemps. Ce système d'organisation basé sur les structures locales et sur la responsabilité collective au paiement des données n'a pas nécessité des opérations d'évidence statistique rigoureuses. Les membres des communautés villageoises ou des villes répartissaient tout seuls les obligations, conformément avec le numéro des pères de famille et avec le potentiel économique des maisons domestiques existantes – des éléments bien sus par ceux en cause. Pourtant, le contexte géostratégique sud-est européen, incomparablement plus instable que celui du centre et de l'ouest du continent, a conduit, de manière objective, à la perte ou à la destruction d'un numéro considérable de documents. A la suite des vicissitudes des temps – des calamités naturelles, des conflits militaires prolongés, des pillages et des destructions – le Moyen Age roumain "met en évidence" de nombreuses taches blanches qui font l'activité de documentation extrêmement difficile et déficitaire. Nous sommes obligés, de cette manière, par les circonstances nous écrire l'histoire fiscale sur une base documentaire étroite. Les quelques registres, les catagraphies qui se gardent encore dans les dépôts des institutions archivistiques se caractérisent par discontinuité temporelle et surprennent seulement certains aspects et moments de la politique fiscale. De plus, les majorités des enregistrements statistiques existantes appartiennent chronologiquement au féodalisme tardif<sup>7</sup>. Pour les étapes historiques plus anciennes, on ne dispose qu'avec incidence de documents statistiques, l'unique solution est restée l'appel à des sources informatives moins significatives.

Il est à retenir que pendant le Moyen Age l'enregistrement statistique de la population était fait dans la majorité des cas sur des critères fiscaux ; de cette manière, les catégories sociales privilégiées, caractérisées par un potentiel économique élevée, n'étaient pas d'habitude consignées en écrit. Jusqu'à la fin du XVI-ème siècle, on se trouve pratiquement dans une phase pré – étatique. Le premier enregistrement synthétique des catégories fiscales existantes en Moldavie est le célèbre *Catastih de cisle de tirani de la toate ținuturi(le) și curteni și vătăji și nemiși și popi întocmit la 20 februarie 1591*, à l'époque de Petru Voïvode Șchiopul<sup>8</sup>. Un autre enregistrement de la même facture, mais avec beaucoup d'omissions, date à peine de l'année 1742<sup>9</sup>. Pour la période de fin du XVIII-ème siècle et le début de celui suivant les catagraphies russes de 1772-1773 et 1774<sup>10</sup> et *Condica liuzilor de 1803*<sup>11</sup> suscitent un réel intérêt. Publiées à Chișinău en 1975, les catagraphies russes ont attiré l'attention des chercheurs P. Gh. Dmitriev, D. M. Dragnev, N. A. Mohov, P. V. Sovetov, I. S. Grosul<sup>12</sup> etc.; les recherches entreprises par les historiens de Chișinău ont conduit à la conclusion que pendant la période 1591 – la fin du XVIII-ème siècle, la Moldavie avait enregistré un spore démographique significatif, quoiqu'elle ait du faire face à de nombreux et dévastateurs conflits militaires, ainsi qu'à des périodes de sécheresse, famine, épidémies et fiscalité excessive. *Condica liuzilor (Condica Visteriei Moldovei pe anul 1803)* a été éditée par Th. Codrescu dès la fin du siècle passé, dans les volumes VII et VIII de la collection *Uricariul*. De nos jours, cet

important document statistique est préparé pour être republié dans une nouvelle édition sur des critères scientifiques, par l'historien de Iași, Corneliu Istrati. Certaines possibilités, évidemment limitées d'estimation de la population de la Moldavie, nous offrent la carte de Dimitrie Cantemir (1715-1716) et les cartes militaires russes et autrichiennes de la seconde moitié du XVIII-ème siècle (Bawr, Hora von Oetzellowitz)<sup>13</sup>. La valorisation synthétique, quantifiée des documents statistiques de facture démographique a été réalisée dernièrement et avec de bons résultats par les chercheurs de Iași, Vasile Băican et Ecaterina Negruți<sup>14</sup>.

On constate une situation déficitaire en ce qui concerne les notes statistiques sur les données et les taxes. Dans le domaine de l'économie animalière, branche de base, les seuls enregistrements gardés jusqu'à la moitié du XVIII-ème siècle sont les registres de *goștină* des années 1591<sup>15</sup>, 1665<sup>16</sup> et 1742<sup>17</sup> et le registre de la trésorerie de la Moldavie de 1606, contenant des données pour la *desetina* d'abeilles, la *robota*, l'*iliș* et le *sulgiu*<sup>18</sup>. L'analyse comparative de ces registres a permis aux historiens Ioan Caproșu et Gheorghe Pungă à identifier les principales structures fiscales de la Moldavie des XVI-ème-XVIII-ème siècles<sup>19</sup>. En ce qui concerne les autres obligations envers l'Etat des éleveurs de bétail on ne dispose jusqu'à la fin du XVIII-ème siècle d'aucune source statistique officielle, raison pour laquelle la recherche est manquée d'importants points d'appui. Tout en commençant avec la seconde moitié du XVIII-ème siècle, les évidences statistiques sont plus nombreuses et incluent un éventail plus large d'obligations fiscales. On rappelle en ce sens les *sămi* de la trésorerie de la Moldavie des années 1763-1764, 1776, 1784-1786, 1792, 1795-1798, *La table statistique de la Bucovine de 1775* etc. (voir supra, la note 7).

En vue de la complétion de l'information documentaire, on doit prendre en discussion et analyser, aussi, avec grand soin, les prévisions fiscales, les dispositions des princes régnants concernant les modalités d'imposition et de perception des données au niveau des diverses catégories sociales, les privilèges accordés aux édifices religieux, aux boyards, aux communautés des artisans, aux villages au-delà des frontières, aux habitants des régions de frontière, ainsi qu'aux éleveurs de bétail d'au-delà les frontières qui habitaient à porter leurs troupeaux à pâtre sur la terre de la Moldavie<sup>20</sup>. Ces catégories de sources informatives – beaucoup plus nombreuses que celles statistiques – contiennent assez souvent des données précieuses, qui, corroborées de manière judicieuse peuvent contribuer à esquisser le cadre d'ensemble de la politique fiscale. On peut, donc, connaître de manière plus approfondie les critères d'imposition, les innovations préconisées par la Trésorerie en vue de l'optimisation du système fiscal et, pas dernièrement, les pratiques utilisées par les agents fiscaux pour porter à bon fin les tâches qui leurs revenaient.

On doit porter attention, aussi, aux registres de revenus et frais des boyards et des monastères. Quoiqu'en nombre réduit, ceux-ci présentent de l'intérêt parce que, en dehors des détails d'ordre strictement domestique, ils contiennent parfois des informations intéressantes sur certaines données et taxes payées par les propriétaires respectifs. Quelques registres semblables, comprenant des *sămi* et des inventaires de fortune ont vu la lumière de l'imprimerie dans des revues de spécialité<sup>21</sup> et sur quelques-uns on a entrepris même des analyses succinctes<sup>22</sup>. Pour leur valeur tout à

fait particulière, on remarque dans le contexte *Sămile mănăstirilor de țară din Moldova pe anul 1742*<sup>23</sup>, dressées à l'ordre de Constantin Voïvode Mavrocordat. Dans les *sămi* sont enregistrées les fortunes d'un nombre de 20 monastères pas soumises et les données payés au fisc par leurs évêques. Les fonds archivistiques du pays gardent quelques registres des boyards et des monastères pas encore valorisés par les spécialistes<sup>24</sup>.

Une valeureuse source documentaire, seulement partiellement recherchée jusqu'à présent est *Condica lui Constantin Mavrocordat*. Publiée sous forme de regeste par Nicolae Iorga en 1904<sup>25</sup> et éditée entièrement de nos jours par l'historien de Iași, Corneliu Istrati<sup>26</sup>, ce volumineux registre, dont le manuscrit se trouve dans les fonds de la Bibliothèque de l'Académie Roumaine présente une importance tout à fait spéciale pour l'étude du système fiscal de la Moldavie de la première moitié du XVIII-ème siècle. L'analyse attentive du registre suggère l'idée – significative, pensons nous – que de nombreux documents avec thématique fiscale font référence aux données, aux taxes et aux prestations pratiquées par l'appareil administratif fiscal<sup>27</sup>. Le fait a une importance tout à fait spéciale parce qu'il illustre en même temps la structure de l'économie de la Moldavie. Celle-ci était axée au Moyen Age, de manière prépondérante sur l'élevage.

Tout en soulignant l'importance tout à fait particulière des actes statistiques appartenant à la Trésorerie, on constate, malheureusement, le manque, dans le cas du Pays de la Moldavie, des sources statistiques détaillées de la sorte de celles dressées en Valachie pendant le règne de Constantin Brâncoveanu<sup>28</sup>, à la base desquelles on a pu faire des appréciations plus consistantes en ce qui concerne l'évolution de la fiscalité dans cette Principauté à la fin du XVII-ème et au début du XVIII-ème siècles<sup>29</sup>. Biensûr, cette carence s'est réfléchi de manière défavorable sur la consistance et la profondeur des recherches, parce que le fond d'informations existant, quoique varié, contenait des éléments composants disparates, très difficilement à ordonner dans un système cohérent.

Les narrations historiques médiévales embrassent une gamme variée d'aspects de la sphère de la fiscalité<sup>30</sup>. Regardées du point de vue du contenu, les chroniques mettent en évidence des idées et des opinions intéressantes résultées, en plusieurs cas, de la connaissance directe de la réalité. L'érudition des narrateurs moldaves dans les problèmes fiscaux s'explique en partie par le fait que ceux-ci ou leurs parents proches ont accompli de diverses fonctions dans l'appareil administratif fiscal. D'ailleurs, indifféremment du spécifique des fonctions détenues, les boyards, dans leur qualité de serfs du prince régnant, étaient impliqués directement dans l'accomplissement des tâches financières de la Trésorerie.

On apprend parfois des chroniques des détails significatifs sur les efforts des princes régnants et des agents fiscaux d'obtenir des fonds matériaux et en argent de plus en plus grands à la charge des contribuables soit par l'introduction de nouveaux impôts et l'augmentation de ceux existants déjà, soit par la réduction des privilèges fiscaux et l'encadrement des privilégiés dans la catégorie des imposables ordinaires. Tout en commençant de la seconde moitié du XVI-ème siècle, comme conséquence de la pression économique croissante exercée par la Porte sur la Moldavie, la

problématique fiscale acquiert une place de plus en plus importante dans les écritures des contemporains pour devenir le XVIII<sup>e</sup>-ième siècle un sujet de réflexion prioritaire<sup>31</sup>.

Il résulte des relations des chroniqueurs clairement que les animaux détenaient un pourcentage important dans l'ensemble de la fortune des habitants de toutes les zones géographiques de la Principauté moldave. En grandes lignes, le pouvoir économique et, respectivement, celui fiscal de la majorité de la population de la Moldavie se basait sur le cheptel. Les critères d'imposition fiscale spécifiés dans le contenu des documents officiels de la cour sont justement confirmés par les chroniqueurs. Malgré le caractère pas unitaire des points de vue exprimés, les narrations historiques médiévales contiennent l'indication, juste en principe, conformément à laquelle les imposables – ceux ordinaires, aussi – étaient imposés à des données dans le système de la dixième partie (*desetina*)<sup>32</sup> pour les effectifs d'animaux qui se trouvaient dans leur propriété. Dans les pages des chroniques, on rencontre des informations utiles sur les impôts sur les bétails existantes dans les XVI<sup>e</sup>-ième-XVIII<sup>e</sup>-ième siècles: *gostina* sur les moutons, *desetina* sur les porcs, *sulgiul, ialovița, cornăritul, alâmul, vâcăritul, folăritul, untul, seul, pieile, conacele*, ainsi que de nombreuses données impériales<sup>33</sup>.

Les références des narrations de l'époque surprennent parfois les modalités d'imposition des diverses structures sociales - fiscales. D'habitude - sont d'accord les érudits de ces temps-là - l'augmentation des tâches fiscales a tenu le pas avec l'intensification de la pression économique ottomane, avec les prétentions toujours croissantes des princes régnants et de sujets de leur entourage, ainsi qu'avec les nécessités d'ordre militaire du pays et de la Porte. Assez rarement, le fait en soi-même est significatif, ont existé à l'époque certaines préoccupations de corrélérer la structure et le quantum des revenus fiscaux avec le pourcentage détenu par les branches économiques à la charge desquelles on effectuait les prélèvements. Conformément aux chroniqueurs, dans presque toutes les fermes, les revenus obtenus de l'élevage détenaient un haut pourcentage ; de manière correspondante, sur ligne fiscale, les obligations imposées aux habitants pour les revenus réalisés par l'élevage avaient une importance spéciale<sup>34</sup>.

Auprès des chroniques, les relations de voyage appartenant aux étrangers prouvent être une source d'informations aussi utile et indispensable pour la connaissance de la politique fiscale. Malheureusement, le procès de dépistage, publication et investigation de cette catégorie de sources historiques a été accompli de manière pas unitaire et dans un rythme lent<sup>35</sup>. Le premier grand historien roumain qui s'est proposé et a réussi une valorisation globale du fond d'informations offertes par les voyageurs étrangers a été Nicolae Iorga. Son ouvrage monographique *Istoria românilor prin călători*<sup>36</sup> a été pour une bonne période de temps un instrument efficace destiné à la connaissance des différents aspects de la vie d'Etat des Pays Roumains. La publication sélective, les dernières décennies des témoignages des voyageurs étrangers dans la collection *Călători străini despre Țările Române*<sup>37</sup> a ouvert des horizons nouveaux aux recherches à caractère économique – financier. Les auteurs de cette valeureuse collection comme Paul Cernovodeanu<sup>38</sup>, M.M.



Alexandrescu-Dersca Bulgaru<sup>39</sup>, Dan Amedeo Lăzărescu<sup>40</sup> ont valorisé déjà, partiellement, un segment important des relations de voyage. Mais ce genre d'écriture constitue un terrain fertile d'investigations pour des catégories diverses de chercheurs parce que leur contenu abonde en même temps en données à caractère historique, linguistique, toponymique, ethnographique, géographique, agronomique etc.

Connus, d'habitude sous la dénomination générique de voyageurs, les missionnaires catholiques, protestants, orthodoxes, juifs, musulmans, les marchands, les militaires et les envoyés de certains pays européens et asiatiques – qui sont arrivés sur les terres roumaines ayant certains intérêts personnels et publiques ou étant seulement de passage vers des autres zones, nous ont laissé un volume impressionnant de descriptions pittoresques. Venus des endroits caractérisés par un développement économique – social différent de celui-ci des Pays Roumains et guidés par des conceptions propres en ce qui concerne les obligations des sujets envers le souverain, les étrangers ont rencontré dans l'espace carpato – danubien – pontique des réalités nouvelles, inconnues dans leurs pays d'origine. Les journaux de voyage reprennent dans une vision inédite le spécifique de l'organisation d'Etat des Pays Roumains et dans ce cadre la fonction fiscale de celui-ci. La plus grande partie des descriptions appartiennent à des personnes instruites impliquées d'une manière ou autre dans la vie économique – financière. Présentant admirativement l'impressionnante richesse d'animaux domestiques de la Moldavie, les divers voyageurs étrangers des XV-ème – XVIII-ème siècles ont apprécié justement que les sources principales de revenus du règne obtenus des sujets sur voie fiscale proviennent du secteur de l'économie animalière. Ils nous présentent des chiffres suggestives, proches du point de vue de la valeur à celles contenues par les sources documentaires en liaison avec les encaissements effectués à la charge de la trésorerie du prince régnant du XVIII-ème siècle<sup>41</sup>. Conformément à Niccolò Barsi, tous les habitants de la Moldavie devaient payer la dixième partie des animaux<sup>42</sup>. Franz Joseph Sulzer nous relate, pourtant, sur le caractère incidentaire de l'imposition des boyards aux données, soulignant, en contexte, le régime fiscal spécifique de ceux-ci par rapport aux imposables<sup>43</sup>.

Dans la mesure dans laquelle les informations des chroniques et des relations de voyage sont confirmées par des sources documentaires officielles, celles-ci peuvent contribuer à l'approfondissement du problème en discussion, projetant, en même temps une image beaucoup plus colorée et plus dynamique sur le phénomène fiscal, si aride et stéréotype, réfléchi par les actes officielles<sup>44</sup>.

Nos succinctes considérations concernant le potentiel informationnel des sources fiscales de la Moldavie médiévale illustrent le fait que les spécialistes dans le domaine disposent d'un inventaire informationnel extrêmement pauvre et lacunaire<sup>45</sup>. Une recherche sérieuse du phénomène fiscal moldave suppose la corroboration attentive de toutes les catégories d'informations dont on dispose: des statistiques, des actes de privilèges, des narrations d'époque internes et externes, des ordres des princes régnants adressés à l'appareil administratif, des notes de certaines personnes etc. La pénurie de sources statistiques sera ressentie à l'avenir, aussi, représentant le principal obstacle sur le chemin de l'établissement rigoureux de la politique fiscale promue par les princes régnants de la Moldavie le long de l'époque médiévale.

## NOTES:

- <sup>1</sup> Voir en ce sens: Max Weber, *Leş savants et la politique*, traduction française, Paris, Plon, 1959; Idem, *Economie et société*, traduction française Paris, Plon, 1971; Fernand Braudel, *Jocurile schimbului*, le II-ème volume, Editura Meridiane, Bucureşti, 1985 (le sous – chapitre *Statul invadator*); Immanuel Walerstein, *Sistemul mondial modern. Agricultura capitalistă şi originile economiei mondiale europene în secolul al XVI-lea*, le I-er volume, Bucureşti, 1992; Spyros Asdrachas, *Fiscalité et monétarisation dans les économies villageoises balkaniques IX-e-XV-e siècles*, en *L'argent et la circulation des capitaux dans les pays méditerranéens (XVI-e - XX-e siècles)*, Nice, 1981, p. 121-134; Ömer Lütfi Barkan, *The Price Revolution of the Sixteenth Century; A Turning Point in the Economic History of the Near East* en “The International Journal of Middle East Studies”, 6, 1975, no. 1; Gheorghe Ghibănescu, *Sama Vistieriei Moldovei din 1763*, en “Ioan Neculce”, Iaşi, fascicule V (1925), p. 70-120; N. Iorga, *Documente şi cercetări asupra istoriei financiare şi economice a Rincipatelor Române*, en “Economia Naţională”, Bucureşti, l’an XXIV (1900) - l’an XXVI (1902); I.C. Filitti, *Consideraţii generale despre vechea organizare fiscală a Principatelor Române până la Regulamentul Organic*, Bucureşti, 1935, extrait de “Analele Economice şi Statistice”, no. 1-3/1935; C.C. Giurescu, *Organizarea financiară a Țării Româneşti în epoca lui Mircea cel Bătrân*, en AARMSI, s. 3, tome VII, 1926-1927, p. 1-58; Idem, *Despre vechea organizare fiscală a Țării Româneşti în secolul al XIV-lea*, en C.C. Giurescu, *Probleme controversate în istoriografia română*, Editura Albatros, Bucureşti, 1977, p. 9-12; V. Costăchel, P.P. Panaitescu, A. Cazacu, *Viaţa feudală în Țara Românească şi Moldova (sec. XIV-XVII)*, Editura Ştiinţifică, Bucureşti, 1957 (les chapitres V et VI); N. Grigoraş, *Instituţii feudale din Moldova. I. Organizarea de stat până la mijlocul sec. al XVIII-lea*, Editura Academiei RSR, Bucureşti, 1971 (le chapitre III); *Istoria dreptului românesc* (coordonnateur: Ioan Ceterchi), le I-er volume, Editura Academiei RSR, Bucureşti, 1980 (le chapitre VI); le II-ème partie, la I-ère partie, Bucureşti, 1984 (le chapitre IV); *Condica lui Constantin Mavrocordat.*, édition par Corneliu Istrati, le I-er volume, Universitatea „Al. I. Cuza”, Iaşi, 2008 (Introduction); Florin Constantiniu, *Constantin Mavrocordat*, Editura Militară, Bucureşti, 1985 (les chapitres III-VI); Ion Toderaşcu, *Unitatea românească medievală*, le I-er volume, Editura Ştiinţifică şi Enciclopedică, Bucureşti, 1988 (voir le chapitre II); Ioan Caprosu, *O istorie a Moldovei prin relaţiile de credit până la mijlocul secolului al XVIII-lea*, Universitatea “Al. I. Cuza”, Iaşi, 1989 (les chapitres II et III); Şerban Papacostea, *Oltenia sub stăpânirea austriacă (1718-1739)*, Bucureşti, 1998; Bogdan Murgescu, *Circulaţia monetară în Țările Române în sec. al XVI-lea*, Editura Enciclopedică, Bucureşti, 1996 (le chapitre III); Idem, *Plăţi externe, fiscalitate şi economie monetară în Țara Românească la sfârşitul sec. al XVI-lea*, en RI, nouvelle série, tome. IV, no. 5-6, 1993, p. 457-471.
- <sup>2</sup> Fernand Braudel, *op. cit.*, le II-ème volume, p. 195-196. Voir aussi le commentaire circonscrit à cette opinion à Bogdan Murgescu, *Circulaţia monetară în Țările Române în sec. al XVI-lea*, p. 272-273.
- <sup>3</sup> Gh. Ghibănescu, *Surete şi izvoade*, le VI-ème volume, Iaşi, 1908 (voir *Prefaţa*).
- <sup>4</sup> *Condica lui Constantin Mavrocordat*, édition par Corneliu Istrati, le I-er volume, Iaşi, 1985, p. XXIX; P.S. Melchisedek, *Chronica Romanului şi a Episcopiei de Roman*, duple documente naţionali române şi streine, edite şi inedite, la I-ère partie, Bucureşti, 1874, p.

38 et 121-123; Idem, *Cronica Hușilor și a Episcopiei cu asemenea numire*. După documentele Episcopiei și alte documente ale țării, București, 1869, p. 54-80.

<sup>5</sup> Max Weber, *Les savants et la politique*, éd. citée; Idem, *Economie et société*, trad. française, Paris, Plon, 1971; Fernand Braudel, *Jocurile schimbului*, le II-ème volume (le sous chapitre *Statul invadator*); Idem, *Mediterrana și lumea mediteraneană în epoca lui Filip al II-lea*, les volumes I-II, București, 1985; Immanuel Walersteinn, *Sistemul mondial modern Agricultura capitalistă și originile economiei mondiale europene în secolul al XVI-lea*, le I-er volume; Jacques Heers, *L'Occident aux XIVe et XVe siècles. Aspects économiques et sociaux*, Paris, 1963; Georges Duby, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1962; *Histoire générale des civilisations*, dirigée par M. Crouzet, le IV-ème volume, Paris, 1967; Fr. Mauro, *Le XVI<sup>e</sup> siècle européen. Aspects Economiques*, Paris, 1970; *Populație și societate* sous la rédaction du professeur Ștefan Pascu, tome I-IV, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1972-1980; Ștefan Ștefănescu, *Demografia, dimensiune a istoriei*, Timișoara, 1974.

<sup>6</sup> Voir supra, la note 1.

<sup>7</sup> On rappelle en ce contexte, les principaux documents statistiques moldaves de la II-ème moitié du XVIII-ème siècle dans lesquels se configure la politique fiscale des princes régnants moldaves:

-*Condica de socoteli pe 1763-1764 a lui Grigore Vodă Callimachi* (AN Iași, *Fond Vistieria Țării*, Tr. 1768, op. 2018/1, 257 feuilles), éditée sélectivement avec quelques notes par Nicolae Iorga et Gheorghe Ghibănescu. Voir: Nicolae Iorga, *Documente privitoare la familia Callimachi*, le II-ème volume, București, 1903, p. 79-103; Gheorghe Ghibănescu, *Sama vistieriei Moldovei din 1763 (iunie - decembrie)*, en "Ioan Neculce", fascicule 5, 1925, p. 70-121; Idem, *Sămile vistieriei Moldovei pe lunile iulie și august 1764*, en "Ioan Neculce", fascicule 9, 1931;

-Gheorghe Ghibănescu, *Catastihul Iașilor din 1755*, en "Ioan Neculce", fascicule 1/1921;

-*Moldova în epoca feudalismului*, le volume VII/1-2, *Recensămintele populației Moldovei din anii 1772-1773 și 1774*, Editura Știința, Chișinău, 1975 (sous la rédaction de P.Gh. Dimitriev);

-Dionisie Olinescu, *Tabela statistică a Bucovinei din 1775*, en BSRRG, l'année XVI (1895), les trimestres I et II, p. 238-254;

-*Sama Vistieriei din vreme Mării Sale Grigorie Alexandru Ghica Voievod - 1776, fiind vistier mare dumnealui Neculai Roset* (BAR, Ms. rom. 359, 63 feuilles);

-*Sama Vistieriei Moldovei din 1784 a Măriei Sale Alexandru Constantin Voievod din slujbele scoasă de către Măria Sa, până la sfârșitul lui dec. 1784* (AN Iași, *Fond Vistieria Țării*, Tr. 1768, op. 2018/2, 40 feuilles);

-*Sama Măriei Sale Alexandru Ioan Mavrocordat Voievod - 1786* (AN Iași, *Fond Vistieria Țării*, Tr. 1768, op. 2018/3, 55 feuilles);

-Une autre *Samă* de 1786 faisait référence aux quarts (sferturi) et commence avec le mois juillet de la même année. (AN Iași, *Fond Vistieria Țării*, Tr. 1768, op. 2018/4); voir aussi: Nicolae Iorga, *Studii și documente*, le VI-ème volume, p. 188-192-195;

-*Analogon ci s-au făcut între Măria Sa Alexandru Ioan Voievod și Măria Sa Alexandru Constandin Voievoda (1784-1785)*, en Nicolae Iorga, *Studii și documente*, le VI-ème volume, p. 183-188.

-*Catastih de dăjdii moldovenești (cca 1760)*, en Nicolae Iorga, *Studii și documente*, le XXII-ème volume, p. 97-139 ;

- Tabla de mazili și ruptași 1786, noiembrie 9* (BAR, Ms. rom. 943).
- Condică de dările la care au fost impuși mazilii și ruptași din Moldova pe anii 1785-1786* (BAR, Ms. rom. 944, 439 feuilles) ;
- Sama Mărie Sa Alexandru Constandin Moruz în domnie dintâi 1792* (BAR, Ms. rom. 882, 49 feuilles); A. D. Xenopol, *Finanțele în epoca fanarioșilor. Sămile Moldaviei din anii 1777-1804*, en RIAF, le I-ère année, le I-er volume, București, 1882, p. 45-73; *Sămile Vistieriei Moldovei din 1792 și 1795—1798* ont été publiées partiellement avec petites adnotations par A.D. Xenopol, *op. cit.* et par Nicolae Iorga, en *Documente și cercetări asupra istoriei financiare și economice a Principatelor Române*, en “Economia Națională”, la XXIV-ème année (1900), no. 9-11;
- Intâia Condică de orânduiei a lui Grigore Vodă Ghica, domnul Moldovei (1775)*, en Nicolae Iorga, *Studii și documente*, le XXII-ème volume, p. 1-44;
- P. Râscanu, *Lefile și veniturile boierilor Moldovei în 1776*, Iași, 1887;
- Idem, *Socotelile veniturilor și cheltuielilor lui Alexandru C. Mavrocordat (Delibei) și ale succesorului său Alexandru I. Mavrocordat (Firares) pentru anii 1784-1787*, en Nicolae Iorga, *Studii și documente*, le VI-ème volume, p. 196-206;
- Fl. D. Stănculescu, *Lefile boierilor Moldovei la 1795*, en RIR, MCMXLVI, le XVI-ème volume, fasc. 3, p. 255-272.
- <sup>8</sup> *DIR, A, Veacul XVI*, le IV-ème volume (1591-1600), București, 1952, p. 4-6; Constantin Turcu, *Cele mai vechi statistici moldovenesti*, en SCSI, ist., l'année VII, 1956, fasc. II, p. 74-76.
- <sup>9</sup> Vasile Băican, *Geografia Moldovei reflectată în documentele cartografice din secolul al XVII-lea*, Editura Academiei Române, București, 1996, p. 59-60.
- <sup>10</sup> *Moldova în epoca feudalismului*, le volume VII/1-2, *Recensămintele populației Moldovei din anii 1772-1773 și 1774*, Editura Știința, Chișinău, 1975 (sous la rédaction de P.Gh. Dmitriev).
- <sup>11</sup> P. Gh. Dmitriev, *Narodonaselenie Moldavi (Po materialam perepisei 1772-1773, 1774 i 1803 gg.)*, Izdatelstvo Știința, Kișinău, 1973; Th. Codrescu, *Condica liudzilor pe 1803*, en Th. Codrescu, *Uricariul*, le VII-ème volume, p. 242-377 et le VIII-ème volume, p. 242-368; Mihai Lazăr, *Realități fiscale din Țara Moldovei. Dări de cotitate în sfera economiei păstorești (secolul al XV-lea-mijlocul secolului al XVIII-lea)*, Editura Junimea, Iași, 2000, p. 14-19.
- <sup>12</sup> P. Gh. Dmitriev, *Narodonaselenie Moldavij (Po materialam perepisei 1772-1773, 1774 i 1803gg-)*; I.S. Grosul et collaborateurs, *Istoria narodnogo bozeaistva MoldavskoiSSR (s drevneișih vremen do 1812g.)*, Izdatelstvo „Știința”, Kișinău, 1976; N.A. Mohov, *K voprosu o sootnoșenii zemtedelia i skotovodstva v ekonomike Moldavii XIV—XVIII vv.*, en “Ejegovodnik po agrarnoi istorii Vostocnoi Evropi 1960”, Kiev, 1962; P.V. Sovetov, *Razvitie feodatizma i krestiane Moldavii*, Izdatelstvo „Știința”, Kișinău, 1980; D.M. Dragnev, *Seliskoe hozesaistvo feodalnoi Moldavii (koneț XVII — naciolo XIX w.)*, Kișinău, 1975.
- <sup>13</sup> Dimitrie Cantemir, *Principatus Moldaviae nova et accurata Descriptio Delineante Principe Demetrio Cantemirio*, Amsterdam, 1737; George Vâlsan, *Harta Moldovei de Dimitrie Cantemir*, en AARMSI, la III-ème série, tome VI, Mem. 9, București, 1925-1926; F.G.Bawr, *Carte de la Moldavie pour servir à l'Histoire militaire de la guerre entre les Russes et les Turcs...*, l'échelle 1:288.000, Amsterdam, 1781; Hora von Otzelowitz, *Brouillon oder Original Aufnahms der fünf Moldauischen Districten, nemlich "des Sutchawaer, Roman, Niamtz, Bakeu und Putnaer...* l'échelle 1:28.800, 108 feuilles, 1. Achelet et 2 volumes. *Descriere topografică anexă*(BAR, ms. allemand); Vasile Băican, *op. cit.*;

- Constantin Șerban, *Ținutul Suceava la sfârșitul sec. al XVIII-lea după un izvor inedit (unele aspecte economice și demografice)*, en CC, nouvelle série, no. 2(12), 1996, p. 358-379.
- <sup>14</sup> Vasile Băican, *op. cit.*; Ecaterina Negruți, *Structura demografică a orașelor și târgurilor din Moldova 1800-1859*, Fundația Academică "A. D. Xenopol", Iași, 1997.
- <sup>15</sup> Le document est intitulé: *Catastih amintitor de toată goștina oilor, câte oi s-au găsit la fiecă ținut și câți gelep și casapi le-au luat, fie pe aspri noi, fie pe vechi (DIR, A, veac XVI, le IV-ème volume, p. 19-27)*; Constantin Turcu, *Cele mai vechi statistici moldovenești*, en SCSI, istorie, l'année. VII (1956), fascicule 2, p. 68-88.
- <sup>16</sup> Nicolae Iorga, *Studii și documente*, le IV-ème volume, p. 268.
- <sup>17</sup> *Ibidem*, le. VI-ème volume, p. 312; Gh. Ghibănescu, *Surele și izvoade*, le XV-ème volume, p. 189.
- <sup>18</sup> Ioan Caproșu, *Structuri fiscale și administrative*, en *loc. cit.*, p. 253-277.
- <sup>19</sup> *Ibidem*; Gh. Pungă, *Țara Moldovei în vremea lui Alexandru Lăpușneanu*, Editura Universității „Al I Cuza” Iași, 1994, p. 115-117.
- <sup>20</sup> Une bonne partie de ces sources a été éditée tout en commençant de la moitié du XIX-ème siècle dans des collection de documents et dans des revues de spécialité bien connues aux médiévistes roumains.
- <sup>21</sup> Voir surtout Nicolae Iorga, *Studii și documente*, les volumes V-VII, XVI, XIX, XXI et XX; Idem, *Documente privitoare la familia Callimacbi*, les volumes 1-2, București, 1902-1903; Idem, *Documente privitoare la familia Cantacuzino*, București, 1902; Idem, *Izvoade de cheltuieli, socoteli, diate*, en BCIR, le. IV-ème volume, 1925, p. 127-159 etc.
- <sup>22</sup> Nicolae Iorga, *O gospodărie moldovenească la 1777. După socotelile cronicarului Ioniță Cânta*, en AARMSI, la III-ème série, tome VIII (1927-1928); Radu Rosetti, *Despre originea și transformările clasei stăpânitoare din Moldova*, AARMSI, la III-ème série, tome XXIX (1906-1907), București, 1907; Nicolae Corivan et Ilie Grămadă, *Despre gospodăria feudală în Moldova în prima jumătate a sec. al XVIII-lea*, en SMIM, le V-ème volume (1962), p. 257-279; Gheorghe Platon, *Cu privire la evoluția rezervei feudale în Moldova de la sfârșitul sec. al XVIII-lea până la legea rurală din 1864*, en SĂI, le. V-ème volume (1963), p. 201-243; Constantin Turcu, *Cele mai vechi statistici moldovenești*, en *loc. cit.*, p. 57-88; M. Grosu, *Valoarea documentară a condicilor de socoteli*, en Rdl, 23 (1970), no. 1, p. 43-54; V. Mihordea, *Maîtres du sol et paysans dans les Principautés roumaines au XVIII-e siècle*, Bucarest, 1971; Corneliu Istrati, *Aspecte ale agriculturii într-o gospodărie boierească din Moldova la mijlocul sec. al XVIII-lea*, en CAMI, 5, (1972), no. 1, p. 123-132; I. Murariu, *Veniturile și cheltuielile unei familii boierești din Moldova între anii 1782-1789*, en "Carpica", Bacău, le VI-ème volume (1973-1974), p. 107-113; Gh. Pungă, *Contribuții documentare privind evoluția târgului Ștefănești (sec. XV-XVII)*, en AIIAI, le XV-ème volume (1978), p. 283-296; Dumitru Agache, *Veniturile și cheltuielile mănăstirii Sfântul Spiridon din Iași între anii 1771-1823*, en AIIAI, le XV-ème volume (1978), p. 335-351; Gheorghe Sibechi, *Știri despre creșterea bovinelor în Moldova în sec. al XVIII-lea*, en CAMI, 1 (1982), p. 145-149; Constantin Șerban, *Un document inedit privind recensământul bovinelor și cabalinelor din Moldova (sec. XVIII)*, en CAMI, 3 (1986), p. 153-156; Idem, *Ținutul Suceava la sfârșitul sec. al XVIII-lea după un izvor inedit (unele aspecte economice și demografice)*, en CC, nouvelle série, no. 2(12), 1996, p. 358-379; Ioan Murariu, *Rezerva feudală și mărimea reală a clăcii pe moșia Cristinești (ținutul Dorohoi) în anul 1803*, en "Hierasus", 1979; Idem, *Veniturile și cheltuielile moșiilor Bețești (ținutul Bacău) și Vadurile (ținutul Neamț) în*

- perioada 1821-1824*, en „Carpica”, Bacău, les volumes XVIII-XIX (1986-1987), p. 367-376; Idem, *Pomicultura și legumicultura în Moldova sec. XVIII și începutul sec. XIX*, en CAMI, 22, le volume 11/1986, Iași, 1989, p. 145-149; Idem, *Documente privind prețurile unor mărfuri în Moldova la sfârșitul sec. al XVIII-lea și primele decenii ale sec. Al XIX-lea*, en „Carpica”, Bacău, le XXIV-ème volume, 1993, p. 103-121; Idem, *Agricultura și zootehnia ținutului Herța până în anul 1940*, dans le volume *Al XVI-tea Simpozion național de istorie și metrologie agrară a României*, Giurgiu, 1996. Il est à remarquer que certaines études du chercheur de Bacău Ioan Murariu sont prévues dans les annexes avec les textes des *sămi* ou des documents utilisés.
- <sup>23</sup> Editées par Ion Bogdan en BCIR, tome I, București, 1915, p. 217-279.
- <sup>24</sup> AN Iași, *Colecția Manuscrise*, Ms. 1796; Idem, *Colecția Documente*, paquet 390/25-29 et 391/26; AN Suceava, *Colecția Documente*; Idem, *Mănăstirea Putna*, II/43-52 etc.
- <sup>25</sup> Nicolae Iorga, *Studii și documente*, le VI-ème volume, p. 209-451.
- <sup>26</sup> *Condica lui Constantin Mavrocordat*, édition Corneliu Istrati, les volumes I-III, Iași, 2008.
- <sup>27</sup> BAR, Ms. rom. 237, 959 feuilles.
- <sup>28</sup> *Condica de venituri și cheltuieli a vistieriei*, București, 1873; Dinu C. Giurescu, *Anatefterul. Condica de porunci a vistieriei lui Constantin Brâncoveanu*, en SMIM, le V-ème volume (1962), p. 352-503.
- <sup>29</sup> H. Chircă, *Veniturile vistieriei lui Constantin Brâncoveanu după condica vistieriei*, en SMIM, I (1956), p. 213-232.
- <sup>30</sup> Sur le fond de la connaissance extrêmement lacunaire des sources documentaires, l'édition par Mihail Kogălniceanu dans la seconde moitié du XIX-ème siècle des principales chroniques moldaves dans les deux éditions bien connues a créé un premier support informationnel pour la recherche de la fiscalité médiévale. (Mihail Kogălniceanu, *Cronicele României sau Letopisețele Moldaviei și Valahiei*, la II-ème édition, les volumes I-III, București, 1872-1874).
- <sup>31</sup> Toutes les chroniques moldaves des XVII-ème – XVIII-ème siècles et partiellement celles de l'époque slavone présentent par des moyens spécifiques, des aspects de la politique des princes régnants dans les secteurs administratif et fiscal. Certains chroniqueurs se sont efforcés à justifier les mesures d'augmentation de l'effectif et du quantum des données, des autres, en échange, les ont critiqué âprement du point de vue des intérêts personnels ou des catégories sociales dont ils faisaient partie. Pour des exemples en ce sens: Valeriu Cristea, *Introducere în opera lui Ion Neculce*, Editura Minerva, București, 1974, p. 89-110; M. Lazăr, *Considerații privind abuzurile săvârșite de stăpânii de moșii din Moldova în sec. al XVIII-lea*, en SĂI, les volumes XXXIII-XXXIV (1976), p. 190-198; Idem, *Creșterea animalelor în Moldova în sec. XVII—XVIII în viziunea cronicarilor*, en “Terra Nostra”, le IV-ème volume, București, 1981, p. 203-214.
- <sup>32</sup> Grigore Ureche, *Letopisețul Țării Moldovei*, éd. P.P. Panaitescu, București, 1958, passim; Dimitrie Cantemir, *Descrierea Moldovei*, Editura Academiei RSR, București, 1973, p. 262; Nicolae Costin, *Letopisețul Țării Moldovei de la zidirea lumii până la 1601 și de la 1709 la 1711*, Editura Junimea, Iași, 1976, p. 248.
- <sup>33</sup> Grigore Ureche, *op. cit.*, Dimitrie Cantemir, *op. cit.*; Nicolae Costin, *op. cit.*; Ion Neculce, *Letopisețul Țării Moldovei*, édition Iorgu Iordan, București, 1975; *Cronica anonimă a Moldovei, 1661-1729 (Pseudo-Amiras)*, éd. Dan Simonescu, București, 1975; Nicolai Muste, *Letopisețul Țării Moldovei de la domnia lui Istrati Dabija până la a treia domnie a lui Mihai Racoviță (1662-1729)*, en Mihail Kogălniceanu,

- op. cit.*, tome III, București, 1974; *Cronica Ghiculeștilor. Istoria Moldovei între anii 1695-1754*, éd. Nestor Camariano et Ariadna Camariano-Cioran, Editura Academiei RSR, București, 1965; Ioan Canta, *Letopisețul Țării Moldovei de la a doua și până la a patra domnie a lui Constantin Mavrocordat (1741-1769)*, en Mihail Kogălniceanu, *op. cit.*, tome III, p. 183-193; Enachi Kogălniceanu, *Letopisețul Țării Moldovei de la domnia întâia și până la a patra domnie a lui Constantin Mavrocordat*, en Mihail Kogălniceanu, *op. cit.*, tome III.
- <sup>34</sup> Mihai Lazăr, *Creșterea vitelor în Moldova medievală în viziunea izvoarelor narative interne*, en “Suceava”, le XX-ème volume, 1993, p. 110-111.
- <sup>35</sup> Jean Louis Carra, *Histoire de la Moldavie et de la Valachie avec une dissertation sur l'état actuel de ces deux Provinces*, en N.T. Orășanu, *Istoria Moldovii și a României*, București, 1857; V.A. Urechia, *Codex Bandinus. Memoriu asupra scrierii lui Bandini de la 1646*, București, 1895; Nicolae Iorga, *Călători, ambasadori și misionari în țările noastre*, București, 1899; Pavel de Alep, *Călătoriile patriarhului Macarie de Antiohia în țările române (1653-1658)*. Traduction par Emilia Cioran, București, 1900; A. d'Hauterive, *Mémoires sur l'Etat de la Moldavie en 1787*, București, 1902; Nicolae Iorga, *Știri din veacul al XVIII-lea în țările noastre, după corespondențele diplomatice străine*, I, 1700-1750; II, 1750-1812, București, 1909, extrait de AARMSI, la II-ème série, tome XXXII; Gh. Călinescu, *Alcuni misionari catolici italiani nella Moldavia nei secoli XVII-XVIII*, en *Diplomatarium italicum*, II, (1925), p. 1-223; Idem, *Altre notizie sui missionari catolici nei Paesi Romeni*, en *op. cit.*, (1930), p. 305-514; Constantin C. Giurescu, *Le voyage de Niccolo Barsi en Moldavie 1633*, Paris Bucuresti, 1925; Nicolae Iorga, *Voyageurs français dans l'Orient européen*, Paris, 1928; Idem, *O nouă descriere a Moldovei în sec. al XVIII-lea, de un suedez*, en RI, XVI (1930), no. 1-3, p. 1-28; no. 3-4, p. 85-102; Andrei Antalffy, *Călătoria lui Evlya Celebi prin Moldova în 1659*, en BCIR, XII, 1932, p. 5-56; Fr. Babinger, *Robert Burgrave, un voyageur anglais dans les pays roumains du temps de Basile Lupu (1652)*, en AARMSI, la II-ème série, tome XVII (1935-1936), p. 141-189; Idem, *O relațiune neobservată despre Moldova sub domnia lui Antonie Vodă Ruset*, en AARMSI, la III-ème série, tome XIX (1937), p. 109-136; Petre P. Panaitescu, *Călători poloni în țările române*, București, 1930; Maria Găzdaru, Dimitrie Găzdaru, *Călători și geografici italieni în sec. XVII. Referințele lor despre țările românești*, en “Arhiva”, XLVI (1939); Gheorghe Pascu, *Călători străini în Moldova și Muntenia în sec. al XVIII-lea: Carra, Bauer și Struve*, Iași, 1940; Gh. Ghinulescu, *Pietro Deodato e la sua relazione sulla Moldavia (1641)*, en *Diplomatarium Italicum*, IV, (1939), p. 75-135; Gheorghe Gh. Bezviconi, *Călători ruși în Moldova și Muntenia*, București, 1947.
- <sup>36</sup> Nicolae Iorga, *Istoria românilor prin călători*, les volumes I-IV, București, 1928-1929. Voir aussi l'édition apparue en 1981 à Editura Eminescu.
- <sup>37</sup> Maria Holban, M.M. Alexandrescu-Dersca Bulgaru, Paul Cernovodeanu, *Călători străini despre Țările Române*, les volumes. I-IX, Editura Științifică și Enciclopedică, București, 1968-1996.
- <sup>38</sup> Paul Cernovodeanu, *Societatea feudală românească văzută de călători străini (sec. XV - XVIII)*, Editura Academiei RSR, București, 1973; Idem, *Țările Române în viziunea călătorilor englezi (a doua jumătate a sec. al XVII-lea și primele decenii ale celui de-al XVIII-lea)*, en SMIM, VI, 1973, p. 111-114.
- <sup>39</sup> M.M. Alexandrescu-Dersca-Bulgaru, *Economia agrară a Țării Românești și Moldovei descrisă de călătorii străini (sec. XV-XVII)*, en RdI, 21, 1968, nr. 5, p. 851-857.

- 
- <sup>40</sup> Dan A. Lăzărescu, *Imaginea României prin călători*, le I-er volume (1716-1789), Editura Sport-Turism, București, 1985; le II-ème volume (1789-1821), București, 1986.
- <sup>41</sup> Mihai Lazăr, *Călători străini despre creșterea animalelor în Moldova în sec. XVI-XVIII*, en “Hierasus”, le volume 1/1978, p. 366.
- <sup>42</sup> *Călători străini*, le V-ème volume, București, 1973, p. 80.
- <sup>43</sup> N. Iorga, *Istoria românilor prin călători*, le II-ème volume, București, 1928, p. 233.
- <sup>44</sup> Voir Mihai Lazăr, *Realități fiscale din Țara Moldovei*, Iași, Editura Junimea, 2000, p. 16-25; Idem, *Quelques considérations concernant la fiscalité de l'époque d'Etienne le Grand*, dans le volume *Istorie și contemporaneitate. Profesorului Ion I. Solcanu la a 65-a aniversare*, Iași, Editura Junimea, 2008, p. 91-100.
- <sup>45</sup> Al. I. Gonța, *Statul în Moldova medievală. Instituțiile*, București, 1986, p. 50-110; M. Lazăr, *Practici fiscale din Moldova medievală în viziunea cronicarilor străini*, en “Datina”, périodique de Constanța de culture traditionnelle, la XIII-ème année, no. 46, 2007.

**Traduit par Violeta-Anca Epure**



# L'ESPACE PUBLIC À CHRISTIANIA: ESQUISSE DES CONDITIONS DE LA VIE LITTÉRAIRE DANS LA CAPITALE NORVÉGIENNE (1770-1884)

Aladin Larguèche  
Université de Toulouse-Le-Mirail,  
Université d'Oslo

**Rezumat:** Studiul de față prezintă o serie de aspecte legate de viața literară din capitala norvegiană, în perioada cuprinsă între 1770 și 1884. După un scurt istoric al capitalei Christiania în perioada mai sus menționată, autorul face o incursiune în istoria presei și a jurnalismului în secolul al XIX-lea (perioada 1814-1876) și o analiza a spațiului public, considerat suport al acestora.

**Abstract:** This study presents some aspects related to the literary life of the Norwegian capital, between 1770-1884. After a short history of the Christiania (i.e. Oslo) during the above mentioned period, the author foray into the history of the Norwegian press from the 19th century (1814-1876) and analyses the “public space” from this town.

**Mots-clef:** Christiania (Oslo), Norvège, Danemark, espace public, despotisme éclairé, presse, mécénat, politique culturelle, Église, censure, liberté de réunion, marché de l'édition

En 1962, Jürgen Habermas publie la première édition de son ouvrage fondateur sur les transformations structurelles de l'espace public<sup>1</sup>. Le philosophe allemand y livre sa théorie sur le développement de la sphère publique bourgeoise en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne depuis la fin du XVIII<sup>e</sup>. Celle-ci est analysée comme un rassemblement public de personnes privées qui, par le biais d'un usage collectif de la raison, parviennent à engendrer un débat sur la notion d'intérêt général: cette «opinion publique», qui parvient à délimiter et à orienter l'action des autorités, devient progressivement un espace social de négociation raisonnée et critique. La théorie d'Habermas repose sur la distinction de trois stades du développement de l'espace public.

Le premier stade précède l'apparition de la sphère publique bourgeoise, et se caractérise par l'importance de la mise en scène publique des statuts dominants (royautés, aristocraties et clergés), essentiellement dans le cadre de la vie de cour. À la fin du XVIII<sup>e</sup>, le second stade est celui du développement d'une sphère publique littéraire. La bourgeoisie et l'aristocratie éclairée se retrouvent dans des salons, des cafés, des théâtres, des sociétés littéraires, pour discuter et débattre dans ces lieux où règnent la fiction d'une égalité entre individus cultivés faisant usage de leur raison critique, sans préjuger des statuts sociaux. Ces lieux deviennent non seulement des espaces de légitimation sociale pour les œuvres littéraires de l'époque, mais aussi, de

manière progressive, des arènes de discussion politique ou économique où s'élabore la notion d'intérêt général: ce troisième stade est celui de la sphère publique politique, qui se traduit notamment par l'essor de la presse politique, par la mise en place de régimes parlementaires au cours du XIX<sup>e</sup> et par la formation des partis politiques modernes.

Dans la plupart des pays d'Europe, on retrouve ces trois stades de développement de l'espace public, avec des variations qui tiennent à la diversité des situations nationales particulières, et qui se traduisent par un jeu subtil de ruptures et de permanences, qu'il convient de mettre en évidence. D'un pays à l'autre, l'évolution de l'espace public est en effet conditionnée par de nombreux facteurs: la persistance des structures sociales et politiques d'Ancien Régime, le degré inégal de pénétration marchande et capitaliste ou encore, la permanence de structures sociales et économiques traditionnelles, enfin, la nature géographique de l'espace public en question. Par conséquent, la théorie de l'espace public permet de questionner de nombreux problèmes historiographiques, de l'histoire politique ou sociale à l'histoire littéraire et intellectuelle. Dans cette perspective, cet article propose une esquisse du développement de l'espace public littéraire et politique à Christiania (Oslo), afin de mettre en évidence les conditions de la vie littéraire norvégienne.

#### **Christiania danoise (1770-1814)**

Alors que la Norvège est encore province danoise, elle accuse un retard marqué dans de nombreux domaines du fait de sa situation périphérique, particulièrement dans le domaine de la vie culturelle et intellectuelle. En 1801, Christiania est une bourgade provinciale de quelques 8000 habitants, et Bergen, sa rivale occidentale, la plus grande ville de Norvège, atteint à peine 20.000 habitants<sup>2</sup>. Ces conditions permettent de comprendre la relative atonie norvégienne pendant cette période, qui contraste avec l'épanouissement de la métropole danoise: Copenhague est alors la véritable capitale de la monarchie dano-norvégienne, et l'espace public littéraire s'y développe rapidement et précocement. Ce décalage apparaît dès l'introduction de l'imprimerie en 1656, (150 ans après le Danemark); et entre 1720 et 1760, alors que la presse danoise fleurit, il n'y a toujours pas de journaux norvégiens (si l'on excepte les dépêches officielles)<sup>3</sup>. Un siècle après le Danemark, la Norvège voit naître vers 1760 ses premiers journaux: *Norske Intelligenz-Seddel* est le premier d'entre eux en 1763<sup>4</sup>. De même que la plupart des journaux de l'époque, il s'agit d'un forum de discussion pour les lecteurs intéressés dans les questions touchant, entre autres, à la vie économique. On a à faire à des journaux d'annonces, de ventes ou d'achats, qui réunissent ainsi les moyens nécessaires à leur survie. On est certes encore loin de la conception du journal comme résultat d'un travail de rédaction ou de critique.

Pourtant, les bulletins publiés par les bureaux d'adresse assurent la diffusion d'annonces commerciales payantes, avant de devenir progressivement des forums de débat, d'expression publique et de critique pour le lectorat. De ce fait, ils sont en quelque sorte les ancêtres du journalisme moderne et de la publicité. En outre, ils introduisent par rapport aux livres une nouvelle perception de l'information et de la science, temporalisée, puisqu'il s'agit de publications périodiques, ayant par

conséquent la prétention d'apporter ce que l'on appelle, en norvégien comme en français, des *nouvelles*<sup>5</sup>. L'apparition d'une presse nationale rend le pays un peu moins dépendant de la presse danoise centralisée à Copenhague. D'abord, dans la mesure où elle est surtout vue comme un moyen de publication et de diffusion d'annonces à caractère commercial, elle stimule de manière significative l'activité marchande et économique du pays. Vendeurs et acheteurs sont mis en contact les uns avec les autres grâce à ces publications périodiques. Par extension, elle contribue à donner au public une meilleure connaissance des problèmes économiques et matériels que les sociétés locales doivent résoudre, notamment l'utilisation des ressources naturelles...<sup>6</sup> À cette époque, l'élite norvégienne est essentiellement constituée d'un patriciat qui prospère grâce au commerce du bois. C'est également au sein de cette élite marchande que se développent les ferments du nationalisme norvégien contre l'absolutisme danois. Ainsi, c'est bien au cours du XVIII<sup>e</sup> que s'impose l'idée de raison critique comme un outil de discussion ou de contestation des décisions de l'État central absolutiste: ce moment marque la naissance d'une opinion publique cherchant à promouvoir la question de l'intérêt général, d'abord économique, puis littéraire et politique: les divergences d'intérêts entre la province norvégienne et la métropole danoise finissent par apparaître, et démentent le discours royal sur l'autonomie et l'infailibilité de l'État absolu.

Comme partout en Europe, les autorités danoises comprennent qu'il est nécessaire de contrôler ce phénomène menaçant le régime absolutiste. Depuis la Réforme et la nécessité de chasser le catholicisme, une censure a été introduite dans la double monarchie: l'Église luthérienne est responsable en partie du contrôle de l'orthodoxie des livres diffusés dans le pays. Les imprimeurs sont aussi tenus responsables du contrôle des ouvrages qu'ils diffusent, au risque de voir leur privilège retiré. En 1667, la censure est centralisée à Copenhague, ce qui ne facilite guère la publication d'ouvrages proprement norvégiens<sup>7</sup>. L'État comprend bien la menace potentielle que représente la presse en tant que matrice d'une opinion publique prenant conscience de son autonomie par rapport à l'État de droit divin. Le même système est mis en place pour les livres, qui doivent recevoir un agrément des autorités religieuses.

Le tournant du despotisme éclairé intervient en 1770. Le médecin personnel de Christian VII (1750-1808), l'Allemand Johan Friedrich Struensee (1737-1772), devient alors seul ministre d'un roi malade et incapable de régner. Bien qu'ayant reçu une éducation marquée par le piétisme, il est vivement intéressé par les théories sociales et économiques de son temps. Dès lors, Struensee accapare le pouvoir, gouverne la double monarchie au nom du roi et lance une intense activité réformatrice inspirée par les Lumières<sup>8</sup>. Le rescrit du 14 septembre 1770 met fin à plus de deux siècles de censure, instaurant une totale liberté d'expression et de presse jusqu'en 1773<sup>9</sup>. Curieusement, cette mesure engendre peu de réactions immédiates, une des plus connues venant de Voltaire, qui écrit à Christian VII comme à un promoteur de la liberté d'esprit<sup>10</sup>. Les imprimeurs et auteurs commencent à changer leurs habitudes, mais la longue période d'absolutisme a certainement favorisé l'autocensure. Quoiqu'il en soit, la vie littéraire, culturelle et scientifique du pays profite de cette

réforme. L'influence des philosophes des Lumières, relayées par la *Société Royale des Sciences* de Trondheim<sup>11</sup>, ainsi que l'écho de la Révolution française sont d'autres éléments contribuant à créer un climat propice au renforcement d'une sphère publique littéraire. L'opinion publique devient en l'occurrence une espèce de guide de la volonté populaire ou générale, ou encore nationale. Au XVIII<sup>e</sup>, l'espace public est encore phagocyté par le système absolutiste. Qu'en est-il après 1814?

### **Les supports de l'espace public (1814-1876): la presse**

Incontestablement, le XIX<sup>e</sup> est le siècle de l'essor de la presse et du journalisme en tant que profession. En 1814, la Norvège s'octroie une constitution parmi les plus libérales d'Europe, et qui restaure l'essentiel de son indépendance. Elle doit toutefois accepter de contracter une union personnelle avec le roi de Suède la même année, qui limite sa souveraineté politique, tout en préservant les nouvelles institutions nationales. Ainsi, dans la constitution de 1814, l'article 100 sur la liberté de la presse est l'un des rares à être resté inchangé jusqu'à nos jours. Mais au-delà de ce contexte juridique favorable, l'expansion du lectorat de presse est étroitement liée au degré d'alphabétisation. S'il convient de ne pas exagérer celui-ci dans une société très largement paysanne, l'obligation faite, depuis 1739, d'apprendre les rudiments de l'enseignement (à savoir la lecture de la Bible) pour tous les enfants, quelle que soit leur situation sociale, explique la situation relativement avantageuse de la Norvège en Europe. En 1876, un chroniqueur du nom de Kristian A. Winter-Hjelm (1843-1915), ancien collaborateur d'un éditeur influent, publie un tableau de la vie publique à Christiania, sous le pseudonyme anglicisant de Henry Elworth Hanson. Il témoigne lui-même de la banalité du phénomène journalistique: «*Il semblerait que de nombreux Norvégiens se satisfassent de la lecture de leurs quotidiens, et la presse périodique compte en effet un grand nombre d'organes en Norvège. Dans chaque ville on peut trouver un journal local et jusque dans la ville la plus septentrionale, Hammerfest, on trouve un journal, vraisemblablement le plus septentrional du monde*<sup>12</sup>»

En 1819 paraît le premier quotidien norvégien, *Morgenbladet*, fondé par le pasteur Niels Wulfsberg (1755-1852). Ce dernier veut insuffler à une paysannerie peu éduquée et peu politisée la conscience de sa force politique, grâce à un journal quotidien de variétés. Durement touché par le blocus maritime anglais pendant les guerres napoléoniennes, le patriciat norvégien est ruiné au sortir des guerres napoléoniennes, laissant la place à une nouvelle élite de fonctionnaires, formés à Copenhague ou dans la nouvelle université de Christiania, qui ouvre ses portes en 1813. Entre 1814 et 1830, ces fonctionnaires, nouvelle élite politique d'une nation sans aristocratie, sont à l'origine des nouvelles entreprises de presse qui se multiplient dans de nombreuses villes de Norvège. Par ailleurs, cette presse tend à devenir plus clairement une presse critique et de débat conçue comme un éventuel contre-pouvoir.<sup>13</sup> Un pionnier dans le domaine du journalisme comme outil de combat culturel est le poète nationaliste Henrik Wergeland (1808-1845), et les années 1830 sont d'ailleurs fortement marquées par des polémiques violentes contre son adversaire littéraire et politique Johan Sebastian Welhaven (1807-1873), via journaux interposés.

Dans les années 1840-1850, l'essor d'une vie culturelle stimulée par le romantisme national profite également au développement de la presse. Pourtant, cet

essor ne doit pas faire illusion: d'abord, la plupart de ces parutions se font dans la capitale; il faut d'ailleurs noter l'instabilité assez forte de ces entreprises de presse, qui peuvent très vite échouer et ne survivre que quelques années. En dehors des villes donc, peu de journaux, et comme on l'a vu, en dépit des dispositions constitutionnelles favorables, le timbre et les limitations du droit de vote empêchent encore, d'une part la presse de fleurir dans de bonnes conditions matérielles, d'autre part freinent la politisation du lectorat paysan, ce qui réduit le marché potentiel, le limitant aux fonctionnaires et aux citoyens relativement aisés.

À partir des années 1860, la grande révolution du journalisme commence. La presse de cette époque bénéficie avant tout de moyens techniques améliorés<sup>14</sup>: télégraphe en 1855, téléphone en 1877 puis électricité, presse à rotation qui permet d'accroître la production en diminuant les coûts (*Aftenposten*, qui à l'époque porte le nom de *Christiania Adresseblad*, est le premier en 1860 à utiliser ce système) de chaque exemplaire et de l'abonnement. Cette baisse des coûts expliquent la plus grande diffusion sociale de la presse, désormais plus largement lue, y compris par les ouvriers au tournant du siècle<sup>15</sup>. Deux éléments nouveaux caractérisent la presse des années 1860-1870: la naissance du journalisme professionnel; la politisation croissante des différents titres. «*Le nombre de journaux s'est [...] accru, leur format s'est agrandi, leurs éditions sont devenues plus fréquentes et mieux soignées. En 1871, le nombre des journaux et revues périodiques étaient de 105 dont 42 paraissant à Christiania. Au commencement de 1876 il y avait en Norvège 180 journaux et revues périodiques, dont 122 paraissant au moins une fois par semaine*<sup>16</sup>». La presse des années 1870 a des tirages plus réguliers que celle des années 1830: en tant qu'entreprises commerciales, les organes de presse se stabilisent. La croissance de la presse dans ces années-là est une raison de l'emploi, de plus en plus fréquent, de journalistes à plein temps. Sylvester Sivertson (1809-1847) est l'un des premiers rédacteurs professionnels, travaillant pour plusieurs journaux pour des périodes plus ou moins longues. Lui aussi contribue à la réflexion sur le rôle social et public de cette nouvelle profession: responsabilité de critique de la société et des personnalités publiques, revendication d'un pouvoir symbolique et moral... Il lance formellement l'idée d'une sphère publique comme arène de débat et d'expression, et des personnes publiques comme responsables de la défense de l'intérêt général, en 1841. Il commence sa carrière à *Statsborgeren*<sup>17</sup> où il s'emploie à faire prévaloir ses conceptions de la publicité, évitant par exemple les polémiques inutiles à caractère personnel et plaçant la défense de principes au-dessus des chicanes du quotidien.

Cependant, écrivant en 1876, le chroniqueur Winter-Hjelm ne manque pas d'exprimer son insatisfaction quant à la qualité du travail des journalistes. Ainsi, à propos de *Morgenbladet*, qui est devenu un journal conservateur dans les années 1860, il note: «*J'ai lu dans ce journal une notice, 2 mois et 5 jours après avoir lu la même dépêche dans un vieux Daily Telegraph, et le journal publie presque toujours ses dépêches un jour, voire 2 à 3 jours plus tard que les journaux moins coûteux, étant entendu que Morgenbladet est censé être le journal le plus riche, notamment grâce à un nombre important d'annonces et de réclames. Mais pour un étranger, le plus étonnant et le plus frappant avec ce journal, c'est bien que les dépêches soit*

*livrées dans le chaos le plus total, sans la moindre tentative pour essayer d'ordonner les différentes rubriques...<sup>18</sup>*» La critique de l'auteur porte sur un aspect purement journalistique. Il ne s'agit pas d'une critique de contenu, étant donné que l'auteur est lui-même conservateur: il est vrai que l'écriture des rédacteurs de *Morgenbladet*, basée sur un danois germanisant parfois opaque, n'est pas un atout en faveur du principal journal de la capitale. Cela dit, cette critique n'est pas dirigée contre tous les journaux de la capitale. Par exemple, *Dagbladet*, pourtant de tendance libérale, est ainsi loué comme étant un journal «*particulièrement bien écrit.*»

Faisant partie du public cultivé de la capitale, habitué à lire des journaux, tout en ayant des opinions politiques bien établies, Winter-Hjelm a une attitude typique du lectorat de Christiania: l'orientation idéologique du journal ne suffit pas à assurer sa pérennité commerciale (car il s'agit là, également, d'une préoccupation majeure de toutes les entreprises de presse); il est également important pour un journal d'avoir des contenus classés, aisément accessibles et clairs dans leur présentation. Le journaliste se doit d'être un professionnel, à tous égards, et l'amateurisme ou l'archaïsme de certaines méthodes ne sont guère du goût d'un public, qui tend à devenir de plus en plus exigeant à mesure que se banalise l'usage de la presse dans les années 1860.

Ainsi, Winter-Hjelm reproche clairement à la rédaction de *Morgenbladet* un manque de professionnalisme: le journal le plus riche du pays utilise encore dans ses colonnes des articles envoyés par des anonymes, des individus qui s'épuisent en polémiques stériles sur des sujets qui ne sont pas, selon le chroniqueur, du ressort d'un journal, et qui favorisent par ailleurs les mesquineries et règlements de compte en tous genres<sup>19</sup>. Pourtant, si l'on fait abstraction du pessimisme de Winter-Hjelm, pour qui «*l'état de la presse reflète en partie celui de la nation*<sup>20</sup>», il est clair que la sphère publique norvégienne, en dépit de tous les handicaps qui la caractérisent, bénéficie très fortement de la vigueur réelle du milieu journalistique.

Jusque dans les années 1850, les principaux propriétaires des entreprises de presse sont majoritairement des fonctionnaires. Or, ces mêmes fonctionnaires, en dépit d'un loyalisme affiché, s'opposent fréquemment aux exigences du roi suédois, soulignant la nécessité de défendre la constitution et l'indépendance nationale face à la monarchie voisine. Paradoxalement, la plupart des Norvégiens entretiennent un sentiment de méfiance face aux fonctionnaires et face à leur rôle social ou politique... ce qui fait que les journaux sont des arènes politiques et de débat sur le rôle même des fonctionnaires, ceux-là même qui contrôlent la presse. Après 1830, la proportion de fonctionnaires détenant une position de rédacteurs en chef ou de journalistes décline irrémédiablement.<sup>21</sup> Or, ce déclin tend à favoriser une symbiose plus grande entre politique et journalisme.

Après la dominance «*bureaucratique*» de la presse, on passe donc à un état de dominance par les partis à partir des années 1860. C'est particulièrement vrai à la faveur de la question parlementaire, dans les années 1880, sur laquelle les journaux prennent parti, et qui divise la nation en deux camps, en contribuant à la formation des partis de droite et de gauche (*Venstre* et *Høyre*) après 1884 et l'introduction du parlementarisme. Cet événement est majeur car il contribue à structurer la presse

norvégienne pour près d'un siècle<sup>22</sup>. D'un côté, en tête, *Dagbladet*, *Verdens Gang*, *Bergens Tidende* qui supportent la cause de la responsabilité ministérielle devant le Parlement [le *Storting*], et mettent en cause la valeur constitutionnelle du veto royal promulgué contre cette réforme, au nom de la souveraineté populaire<sup>23</sup>. De l'autre, les journaux de droite, *Aftenposten* le premier, *Morgenbladet* qui soulignent le nécessaire équilibre et la séparation entre les trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, qui ne doit pas être entamée au nom de principes démocratiques réputés dangereux pour l'esprit des institutions nationales. Tous ces journaux forment l'opinion et en sont les chefs de file. Non seulement ils contribuent à fonder la césure gauche/droite dans ces années-là, mais ils deviennent des acteurs indépendants de l'arène politique.

### **Les contraintes de l'espace public (1814-1876): mécénat et politique culturelle**

Un des chapitres de l'ouvrage de Winter-Hjelm évoque ce que l'auteur appelle les conditions artistiques de la capitale norvégienne. Dans ce domaine, Christiania réserve quelques surprises: «*Bien que le peuple norvégien soit un petit peuple et que les conditions d'ensemble (aussi bien économiques que les autres) soient défavorables au développement de l'art, celui-ci se trouve malgré tout à un niveau plus élevé que ce à quoi l'on pourrait s'attendre.*»<sup>24</sup> Le récit laisse pourtant sourdre une certaine déception: les deux théâtres de Christiania sont des lieux peu intéressants, mal équipés, qui ne font pas vraiment honneur à la capitale et qui, à bien des égards, ont davantage l'allure de théâtres provinciaux, sur le modèle de ceux que l'on peut trouver dans les petites villes anglaises: c'est, en substance, ce que dit l'auteur<sup>25</sup>: «*La scène n'est pas vaste et les décorations ne sont pas brillantes.*»<sup>26</sup> Mais il remarque aussi que ces conditions austères peuvent parfois se révéler idéales, car elles peuvent donner l'occasion de jouir plus profondément des représentations théâtrales, l'attention du spectateur étant moins déterminée par des effets visuels de second ordre, liés à la mise en valeur du lieu lui-même dans l'espace<sup>27</sup>. Par ailleurs, il reconnaît une vitalité réelle au milieu théâtral norvégien et à ses artistes<sup>28</sup>.

Le théâtre serait en effet l'activité artistique suscitant le plus d'intérêt et d'investissement de la part des Norvégiens: Christiania se dote d'une scène théâtrale dès 1827. En revanche, la politique culturelle de l'État est, dans ce domaine, encore balbutiante: «*L'État devrait sans aucun doute construire un nouveau théâtre, une maison d'art dramatique plus grande, et de plus grande valeur [...] la capitale est aujourd'hui assez grande pour pouvoir donner à sa scène théâtrale davantage de revenus*»<sup>29</sup>. La référence à ces difficultés économiques, et plus généralement au soutien discontinu de l'État, qui n'a pas de tradition de mécénat, est récurrente dans ce témoignage. Il n'y aurait, pour ainsi dire, pas de politique culturelle cohérente: «*Il est assez étrange que dans une si petite société que la société norvégienne, l'art ne bénéficie pas du soutien de l'État, et cela ne concerne pas que l'art dramatique, cela concerne la peinture, la musique [...] Il est vrai que le gouvernement, avec le consentement du Storting, offre des bourses de voyage à certains artistes, mais il n'y a pas de soutien systématique de l'art, alors que la science, à travers l'Université, est traitée d'une autre manière, et avec beaucoup plus de libéralité*»<sup>30</sup>.

Le contre-exemple le plus évident de cette absence de politique culturelle est la France, où les théâtres sont richement dotés et soutenus régulièrement par le Parlement. En outre, si un tel type de soutien n'existe pas en tant que tel en Angleterre, l'auteur remarque que les aristocrates et bourgeois anglais perpétuent un mécénat privé que l'on ne retrouve pas en Norvège, où seul l'État a éventuellement les ressources permettant la mise en place d'une politique culturelle ou d'un mécénat public<sup>31</sup>. En l'occurrence, la question du rôle de l'État dans la vie culturelle nationale n'est pas accessoire, mais elle ne jouerait pas, selon Winter-Hjelm, un rôle suffisamment important. Est-ce une présentation caricaturale de la situation norvégienne, abusivement comparée à celles de nations européennes plus vieilles et plus influentes, comme l'Angleterre ou la France?

Dans une certaine mesure, la réponse est positive. En effet, dès le XVIII<sup>e</sup>, il existe certaines institutions chargées de stimuler l'activité artistique, comme la *Société royale norvégienne des Sciences* et plus tard, la *Société Royale pour le Bien de la Norvège*<sup>32</sup>. Ainsi, sur le modèle des cours aristocratiques continentales de l'époque, on trouve des milieux susceptibles de promouvoir ce que l'on appellerait aujourd'hui une politique culturelle. Pourtant, le qualificatif de royal exprime surtout le fait que ces associations aient bénéficié d'un privilège, c'est-à-dire d'une autorisation, chose qui n'implique pas nécessairement un soutien financier de la part de l'État danois<sup>33</sup>. En 1814, l'État norvégien est relativement pauvre, et face à la nécessité de faire fonctionner l'ensemble des nouvelles institutions, la culture n'apparaît effectivement pas toujours comme une priorité de l'élite dirigeante. Toutefois, le roi Charles-Jean (1818-1844), premier souverain de la dynastie des Bernadotte, se fait ouvertement mécène auprès d'un certain nombre d'individus: Henrik Wergeland, par exemple, mais aussi l'astronome Christopher Hansteen (1784-1873), bénéficient de son soutien<sup>34</sup>.

Un autre fait intéressant est que le Ministère du Culte et de l'Instruction n'est pas perçu par ce roi comme un pur instrument d'administration de l'Église, malgré sa dénomination. Certains des ministres en fonction, dès les années 1820, sont des juristes<sup>35</sup>. Niels Treschow (1751-1833) est le premier à occuper ce poste, de 1814 à 1825, et bien qu'il ait reçu une formation de théologie, il est avant tout professeur de philosophie. Il est par ailleurs la première personnalité académique norvégienne à tenter de poser les fondements d'une politique culturelle nationale, dans un ouvrage produit pendant son mandat<sup>36</sup>. Influencé par le rationalisme des Lumières, Treschow y énonce une série de principes destinés à l'éducation des fonctionnaires et à guider l'action des citoyens et responsables de l'État.

Or, le professeur y affirme que la culture et l'éducation doivent bénéficier d'une position centrale non seulement dans la formation individuelle, mais aussi dans l'espace social: « *On a bien compris que l'accomplissement intérieur aussi bien que la prospérité extérieure de chaque peuple est basée sur la culture. Puisse cette vérité fondamentale ne jamais perdre son influence parmi les représentants du peuple et son gouvernement.* »<sup>37</sup> Ce faisant, il assigne aux fonctionnaires et à l'État une responsabilité de premier plan dans le développement culturel de la nation. La culture ne doit pas être l'apanage de l'élite académique; elle est destinée à l'ensemble de la



société. Treschow rejette la conception de la culture comme outil de mise en scène de la dominance de l'élite cultivée. Il met au contraire l'accent sur la responsabilité sociale de celle-ci. Ce point de vue a d'autant plus de poids que Treschow est alors un ministre en exercice. Dès les premières années de l'autonomie, il existe donc des prémisses incontestables à la genèse d'une politique culturelle publique, c'est-à-dire une politique culturelle qui aille au-delà des contingences d'un mécénat de Cour ou d'une simple mise en scène publique de l'ordre social traditionnel.

Dans la même optique, Treschow met en garde contre une approche trop matérialiste de cette responsabilité sociale. L'ennoblissement culturel des citoyens est le but essentiel d'un État éclairé, dirigé par une élite académique consciente de sa responsabilité culturelle à l'égard de la nation: *«Non. Ni la religion, ni la science ou l'art ne sont cultivés comme ils le méritent, si on les honore uniquement par leur utilité pratique: on les dévalorise, au contraire [...] La sécurité des citoyens et leur prospérité ne sont pas les buts ultimes de l'État; ils n'en sont que les moyens.»*<sup>38</sup> L'argument fait référence à l'orientation utilitaire des paysans du *Storting*. De plus, ce motif est en partie repris par l'élite académique jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>, ces stratèges de la génération suivante, qui forment le *Cercle de l'Intelligence*: le juriste et homme politique Anton Martin Schweigaard (1808-1870), l'écrivain et critique littéraire Johan Sebastian Welhaven, l'historien Peter Andreas Munch (1810-1863) ou encore le philosophe conservateur Marcus Jacob Monrad (1816-1897)... Ces intellectuels évoquent fréquemment aussi la nécessité du progrès culturel de la nation, le rôle de l'instruction publique, la nécessité d'un éveil populaire et national, enfin la nécessité de redécouvrir les trésors de «l'âme norvégienne.» Mais pour Schweigaard, qui domine la vie politique norvégienne entre 1842 et 1869, la question de l'éveil culturel n'est pas autrement abordée que comme un corollaire du développement matériel, ce qui constitue une différence importante avec Treschow, qui préfère souligner la centralité sociale des problèmes de culture.

Cependant, à partir des années 1840, une part du budget est réservée aux actions culturelles, et celui-ci augmente de manière très significative entre 1840 et 1880. La nomination, en 1848, de l'influent Hans Riddervold (1795-1876) au poste de ministre du culte et de l'instruction confère à la notion de politique culturelle une plus forte légitimité<sup>39</sup>. Conseillé par Marcus J. Monrad, il met en place un système de bourses de voyage en faveur des artistes et scientifiques norvégiens: 3 à 5 jeunes artistes par an peuvent bénéficier de ce système qui permet aux peintres norvégiens de se rendre dans des voyages d'étude à Rome, Copenhague ou Düsseldorf, afin de pallier à l'insuffisance des structures norvégiennes dans le domaine. Les peintres, davantage que les écrivains, sont ceux qui bénéficient le plus de ce système de financement<sup>40</sup>. En 1875, les dépenses ordinaires du Ministère du Culte et de l'Enseignement consacrée aux *«Sciences et Beaux-arts»* s'élèvent à 92.230 couronnes. À titre de comparaison, la même année, l'administration de l'Université reçoit 217.458 couronnes, tandis que le montant des dépenses publiques de l'État s'élève à 24.513.930 couronnes<sup>41</sup>: les sommes allouées à la politique culturelle représentent donc moins de 0.38% des dépenses totales. Certes, le montant est faible, mais il signale au moins l'existence d'un poste de dépenses consacrées à une politique

culturelle: le système de financement, bien que modeste, montre que l'élite des fonctionnaires est consciente de l'importance symbolique de l'art; influencée par le romantisme, elle promeut la nécessité de faire émerger des trésors de l'âme norvégienne ses trésors cachés. Dans cette perspective, les peintres national-romantiques sont les plus à même de remplir cette fonction, et il n'est pas surprenant qu'ils soient les premiers à bénéficier d'une volonté publique en la matière.

Mais entre 1814 et 1884, le *Storting* n'est pas uniquement dominé par les fonctionnaires: comme on l'a dit, les paysans propriétaires y jouent un rôle politique très important. Sous la houlette de députés influents, comme Ole Gabrielsen Ueland (1799-1870) et Søren Jaabæk (1814-1894), leur action politique concrète est déterminée par deux motifs: le renforcement du communalisme paysan, qui doit leur garantir un haut niveau d'autonomie locale; la limitation des prérogatives de l'État central et, en conséquence, la limitation des dépenses publiques, le plus souvent aux frais d'une politique culturelle jugée autant dispendieuse que superficielle.<sup>42</sup> Winter-Hjelm fait clairement référence à ce problème, qui reflète, selon lui, une fonction dévaluée de l'art, en particulier dans les milieux empreints de culture paysanne: un simple objet de divertissement, sans fonction symbolique clairement liée à l'évolution spirituelle de la nation, par exemple: «*Pour preuve, on m'a raconté que lorsque le célèbre violoniste Ole Bull a demandé de l'argent pour fonder une Académie de musique, on lui a répondu que dans ce cas, chaque cours de danse du pays peut tout aussi bien se présenter pour demander de l'argent. Cette conception fruste de l'art a certainement entravé l'art norvégien de manière significative*<sup>43</sup>».

Peut-on dire que malgré l'influence du romantisme national, la culture en général, et l'art en particulier, n'ont pas de légitimité symbolique assez forte dans l'espace public? En fait, le jugement de Winter-Hjelm, bien qu'il puisse parfois donner l'impression d'anachronisme, ou d'une volonté délibérée de dénigrer l'espace public norvégien, est en fait plus nuancé qu'il n'y paraît au premier abord. Ainsi, l'un des arguments qui souligne la médiocrité de la vie culturelle norvégienne, provient de la comparaison implicite avec la situation dans d'autres pays européens, la Suède, le Danemark, l'Angleterre, l'Allemagne ou la France. L'auteur s'attriste donc de la méfiance de ses compatriotes envers les influences étrangères, ce qui peut expliquer parfois les particularités de la vie culturelle nationale: on sait que le contexte norvégien n'est comparable à aucun de ces pays. Pour autant, Winter-Hjelm décrit un milieu artistique qui a le mérite d'exister.

À titre d'exemple, Winter-Hjelm souligne l'importance de confier la scène de la capitale à des individus, ayant de l'expérience dans la direction d'une scène dramatique, afin que les représentations données ne soient pas sujettes à un dilettantisme malvenu dans ce domaine, qui plus est, susceptible d'attenter à l'esprit des œuvres jouées. Ainsi, il remarque que l'on a récemment fait appel à un Suédois fort compétent pour diriger la scène de Christiania. Il est fait référence à Ludvig Josephson (1832-1899), qui prend ses fonctions en 1873, mais qui rencontre une forte opposition de la part d'une fraction du public de la capitale, du fait de sa nationalité étrangère: «*Cette attitude puérile m'a amené à penser aux innombrables directeurs étrangers des théâtres londoniens, et pas moins aux théâtres parisiens, mais en*

Norvège, je crois que l'on donne plus d'importance au lieu de naissance qu'à la compétence. De cette manière, la petite nation risque de se retrouver dans un isolement profond. Mais récemment, il semblerait qu'une plus grande partie du public soit devenue plus pratique et plus raisonnable dans sa conception de la nation<sup>44</sup>». Effectivement, Ludvig Josephson est à l'origine de la première (et délicate) mise en scène du poème dramatique d'Henrik Ibsen (1828-1906), *Peer Gynt*, en 1876, près de dix ans après sa publication en 1867... mise en scène qui connaît par ailleurs un succès authentique.

Dans le passage qui suit, l'auteur tente d'analyser les raisons de l'attitude du public en matière artistique: *«Ce qui est curieux, au sujet de la relation entre l'art lui-même, et le besoin naturel pour le peuple de produire de l'art, c'est que ces deux éléments se renforcent mutuellement. Il ne peut pas exister de sentiment national artistique fort sans qu'il n'y ait, comme base, un authentique besoin de beauté nationale au sein du peuple, et réciproquement, ce besoin de beauté ne peut s'épanouir dans toute son originalité et sa force, sans l'aide de l'art lui-même. Or, on n'a pas compris cette interaction en Norvège, dans ce pays où l'on fait plus volontiers confiance à la matière première (qui d'ailleurs, dans sa forme originelle, est facilement considérée comme étrangère) qu'aux vertus supérieures de l'art, alors que celles-ci peuvent permettre d'ériger une ligne imprenable, derrière laquelle peut se retrancher le particularisme national<sup>45</sup>»*.

La remarque est fort intéressante à plusieurs égards. D'abord, elle confirme le fait que la tradition artistique norvégienne, bien que jeune, est avant tout un corollaire de la question nationale. Dans les années 1870, le romantisme n'est plus un courant littéraire dominant, mais il a laissé une empreinte profonde dans la vie culturelle depuis les années 1830-1840, y compris sur le plan idéologique. Winter-Hjelm ne fait pas directement allusion au romantisme national, mais il n'évoque pas une idée de l'art désincarnée et universelle: dans le cas norvégien, tout ce qui a trait à l'art (théâtre, musique peinture) est très souvent jumelé avec la question nationale. En d'autres termes, l'auteur reconnaît à l'art une dimension sociale et politique.

De plus, il revient sur le fait que le problème essentiel réside sans doute dans la méfiance du peuple à l'égard de tout ce qui, au premier abord, peut apparaître comme étranger: *«Si, aux yeux des Norvégiens, il y avait un danger provenant des nations suédoise ou danoise, ce que par ailleurs je ne crois pas, alors cela devrait être simplement du fait que ces pays abritent une littérature et un art ancien et autrement plus important.<sup>46</sup>»* Cette peur primaire de l'assimilation de la nation norvégienne par ses voisins scandinaves se nourrit de la longue période de colonisation danoise et par l'inféodation au roi suédois. Mais, selon le chroniqueur, elle ne doit pas empêcher les Norvégiens de se confronter à l'étranger afin d'en tirer le meilleur enseignement, au moment même où l'enthousiasme nationaliste est au plus haut point<sup>47</sup>. Il est vrai que cette remarque concerne le théâtre, qui est lui-même mise en scène orale, dans laquelle les aspects linguistiques, et donc identitaires, jouent un rôle décisif. En Norvège plus qu'ailleurs, le théâtre contribue fortement à la structuration l'espace public, car il donne également au dramaturge un rôle dans la construction linguistique, et donc identitaire. Si la langue officielle est, selon la

Constitution, le norvégien, celui-ci est, dans sa forme écrite, une variante du danois. L'enjeu n'est donc pas anodin, et explique les susceptibilités du public norvégien à la nomination d'un directeur suédois pour le théâtre de la capitale.

### **L'urbanité de Christiania en question**

*«Les conditions sociales sont très simples. Il n'y a pas de noblesse, il n'y a pas non plus de tradition d'égards sociaux, et il est étonnant de voir à quel point le sentiment d'égalité est largement répandu chez les Norvégiens. En Norvège, il est beaucoup moins coûteux pour un homme doué de grimper l'échelle sociale jusqu'aux positions les plus élevées et les plus estimées... bien moins qu'en Angleterre [...] Probablement comme conséquence de l'absence de la Cour, une grande chance pour une capitale, il n'y a pas non plus à Christiania de luxe somptueux, dans la mesure où c'est la ploutocratie de Cour qui crée ce genre de phénomènes [...] Un trait montre qu'une saine raison n'a pas été détruite dans ce pays par les prétentions tyranniques de la mode, c'est aussi le fait que l'on rencontre peu de dandys.<sup>48</sup>»* La capitale norvégienne n'a pas de tradition aristocratique propre, pas plus qu'elle n'a de société liée à une cour royale, alors même que ces deux phénomènes sont des traits typiques d'une large partie de l'Europe d'Ancien Régime. Cette situation explique sans doute la faiblesse du mécénat, ainsi que la timidité de la politique culturelle de l'État au XIX<sup>e</sup>. Les notables norvégiens sont avant tout des bourgeois, fonctionnaires issus de l'Université, puis des entrepreneurs ou des négociants. Dans les années 1830-1840, les grandes familles de négociants sont les plus riches du pays, mais l'ordre des fonctionnaires bénéficie d'une position sociale dominante. L'Ordre National de Saint-Olav<sup>49</sup> n'a ainsi honoré que trois individus issus du milieu des affaires (banque, commerce) avant 1860 par la distinction la moins élevée (celle de chevalier): les autres individus sont dans leur grande majorité des fonctionnaires, ainsi que quelques artistes<sup>50</sup>. À partir des années 1860, l'élite économique, constituée de négociants, d'industriels et de banquiers, parvient à atteindre un niveau de puissance sociale égale à celle des fonctionnaires, tandis que sa puissance économique s'accroît: les liens entre ces deux groupes de notables, qui constituent l'élite de la société norvégienne, s'intensifient, notamment par les relations matrimoniales et par l'émergence d'une sociabilité commune. Malgré une croissance urbaine forte, en particulier dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup><sup>51</sup>, Christiania peut difficilement être considérée comme une métropole avant les années 1890. En 1870 on ne compte ainsi qu'environ 5000 ouvriers<sup>52</sup>.

La première répercussion visible de cette configuration sociale sur l'espace public de Christiania est le caractère urbain peu prononcé de cette capitale jeune.

En 1838, l'architecte Hans Ditlev Franciscus von Linstow (1787-1851) produit un projet dont semble avoir résulté l'essentiel de la disposition urbanistique contemporaine du centre-ville. Le Palais Royal est construit entre 1825 et 1849. Le Parlement, quant à lui, est achevé en 1866. Par ailleurs, la rue Charles-Jean (ancienne rue du Palais, rebaptisée en 1852), devient la principale artère de la capitale norvégienne à partir de 1860, début de la construction du Parlement. Enfin, entre 1838 et 1854, le nouveau bâtiment de l'Université est construit par l'architecte Christian Heinrich Grosch (1801-1865), inspiré par le style du prussien Karl Friedrich

Schinkel. À partir des années 1860, Christiania est totalement transformée par ce qu'on peut appeler des «nécessités politiques». Au demeurant, la réorganisation urbanistique de Christiania n'est pas sans rappeler les travaux viennois des années 1850, qui aboutissent au remplacement des fortifications féodales par le *Ring*, symbole de l'ère bourgeoise.

Ainsi, ces constructions donnent à la capitale norvégienne une nouvelle centralité et un caractère urbain plus marqué, alors que la ville «historique» est davantage située vers l'Est de la ville et autour, de la forteresse d'Akershus. Christiania se dote progressivement des atours propres à une authentique architecture métropolitaine. L'espace urbain est structuré autour de trois bâtiments publics, symboles du nouvel État, qui se déploient le long de la rue Charles-Jean selon un ordre quasi-hiérarchique: d'abord le Palais Royal, situé sur une butte qui domine la ville; ensuite, l'Université, véritable emblème du pouvoir politique des fonctionnaires qui dominent le gouvernement jusqu'en 1884; enfin le Parlement, plus proche de la vieille ville et de ses lieux de rassemblement traditionnels, comme la Place du Marché. Ces monuments inscrivent l'État norvégien dans l'espace public. Inhabité la plupart du temps, le Palais Royal n'est pas le lieu de vie d'une quelconque cour: avec son parvis ouvert sur la rue Charles-Jean, il est un bâtiment public, au sens habermassien du terme.

Pourtant, la chronique de Winter-Hjelm laisse sourdre un réel ennui, et la peinture de la vie publique y est encore peu flatteuse. Ainsi, à propos d'un des quelques restaurants de la ville, il reconnaît que si la nourriture y était bonne, le service laissait à désirer, de même que le décor et l'élégance du lieu. *«Étrangement, il n'existe pas non plus à Christiania une salle de restauration plus grande où l'on joue aussi de la musique, et l'on m'a dit que c'est parce qu'il n'y a aucune dame qui accepterait d'aller dans un endroit où l'on fume du tabac. Mais ce sont là des propos absurdes. J'ai moi-même vu à plusieurs reprises, en Norvège, des dames de très bonne famille dans une pièce où les hommes envoyaient des volutes de fumée tout au long de la journée.»*<sup>53</sup>

De la même manière, le *Klingenberg*, qui est un des lieux-phares du divertissement public à Christiania, n'est pas décrit de manière très élogieuse: *«La salle est vaste et n'est pas mal dotée [...] mais tout l'établissement, un ensemble de locaux de réjouissances, a une réputation tellement mauvaise, et est dirigé avec un manque tellement incroyable de bon goût et de respect pour les modestes attentes des habitants de Christiania, qu'il n'est guère surprenant [...] qu'aucun homme décent n'y mette les pieds, préférant abandonner complètement ce lieu aux jeunes servantes avides d'amusement et aux femmes de la plus basse espèce, ainsi qu'à leurs admirateurs. Klingenberg est toutefois très avantageusement situé et tellement vaste, que l'on devrait considérer la possibilité d'y bâtir un parc d'attractions dans le même genre que le fameux parc de Copenhague»*<sup>54</sup>. Des parcs d'attraction de ce type se retrouvent d'ailleurs non seulement à Copenhague, mais aussi dans la plupart des grandes métropoles européennes de l'époque, comme Paris (Trocadéro) ou Vienne (Prater.) Effectivement, le *Klingenberg*, qui comporte plusieurs scènes appelées «salons», est utilisé comme un lieu de festivités publiques ou semi-publiques, comme

par exemple la réunion d'étudiants scandinaves de 1852, des représentations théâtrales, musicales, des bals, dont certaines sont données par la *Société norvégienne des étudiants*, qui joue aussi un rôle majeur dans l'espace public.

Winter-Hjelm, implicitement, esquisse une comparaison avec les tendances urbaines des villes européennes. Le souhait du chroniqueur semble d'ailleurs en partie être entendu, puisque *Klingenberg* change de nom pour devenir le *Tivoli* en 1877, un an après la parution de l'ouvrage de Winter-Hjelm. Le lieu semble souffrir d'une mauvaise réputation depuis le XVIII<sup>e</sup>, bien qu'il soit l'un des rares lieux de rassemblement et de rencontre du public citadin à Christiania: «*Effectivement, la seule manière par laquelle on peut contribuer à faire apprécier aux classes populaires le goût des choses les plus nobles et les plus convenables, et par conséquent par laquelle on peut combattre la vulgarité, c'est encore de les amener au contact des classes moyennes cultivées et des notables. Dans les villes plus importantes, le bourgeois cultivé ne s'inquiète pas à l'idée de s'asseoir à côté d'une famille de travailleurs; au contraire, le mélange du public contribue justement à l'enrichissement du divertissement. Mais de ce point de vue, Christiania, en dépit de son nombre d'habitants, est une ville complètement provinciale, et l'on m'a raconté qu'il y a seulement quelques années encore, il n'était absolument pas convenable pour une femme accompagnée d'un homme de dîner dans un restaurant. Sainte Innocence!*<sup>55</sup>» Le public est défini par Richard Sennett comme un rassemblement d'étrangers, c'est-à-dire des individus qui n'appartiennent pas au même groupe social, qui ressentent leurs différences mutuelles, mais qui n'en fréquentent pas moins le même espace urbain<sup>56</sup>.

Les observations de Winter-Hjelm convergent donc vers un constat simple: bien que Christiania se transforme<sup>57</sup>, bien qu'elle compte des individus de diverses provenances sociales, elle ne semble pas pouvoir se départir du provincialisme ambiant qui la caractérise jusque dans les années 1890. Il convient néanmoins de nuancer ces propos. En effet, la première génération des cafés de la capitale norvégienne apparaît dès les années 1830: *Madame Treschows Café*, *Monsens Café*, *Freyses Café*, *Peters Café* et *l'Orsas Café*. La deuxième génération est représentée par *l'Engebret Café*, fondé en 1857, où se rencontrent les comédiens du *Théâtre de Christiania*<sup>58</sup>. Enfin, en 1874, alors que les artistes scandinaves connaissent une percée spectaculaire en Europe, le *Grand Café* ouvre ses portes et devient un lieu-phare de la vie littéraire norvégienne, et sa notoriété dépasse alors les frontières nationales, accompagnant celle des artistes norvégiens.

#### **Les contraintes de l'espace public: Église, censure et liberté de réunion**

Avant d'être urbaine et bourgeoise, la sphère publique de Christiania est davantage agraire, surtout si l'on se réfère au niveau d'alphabétisation des paysans: les cafés et les théâtres sont remplacés par les marchés, les foires saisonnières et surtout les églises, pendant la majeure partie du XIX<sup>e</sup>. La place du Marché (*Stortorvet*), située sur le parvis de la cathédrale, est légèrement à l'écart de la rue Charles-Jean, mais elle est un lieu central de la vie publique dans la capitale depuis le XVIII<sup>e</sup>, et notamment un lieu de manifestations politiques à partir du XIX<sup>e</sup>, comme celles du 17 mai, jour de fête nationale. Cette centralité rappelle l'importance de

l'Église et des paysans dans l'organisation de la sphère publique littéraire, au moins jusqu'à l'ouverture de la rue Charles-Jean et des nouveaux bâtiments publics dans les années 1850-1860. L'influence du mouvement piétiste haugéen, entre 1796 et 1811<sup>59</sup>, témoigne aussi du caractère à la fois agraire et religieux de la sphère publique littéraire norvégienne: le lectorat est essentiellement paysan. Le poids de cette sphère publique agraire dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> se devine jusque dans la Constitution. Car en dépit de sa proclamation formelle de la liberté d'expression, l'article 100 comporte quelques faiblesses: seule la liberté d'impression (qui est aussi une liberté économique) est bien protégée; les autres libertés peuvent être limitées par des dispositions légales. Le pouvoir royal peut décider explicitement des limites à donner, éventuellement, à la liberté d'expression<sup>60</sup>. Et si concrètement, la liberté de la presse n'est pas globalement menacée, le contexte économique des années 1810-1830 n'est guère favorable à l'essor des entreprises de presse.

Dans le domaine de la liberté religieuse, depuis 1741, une loi interdit les rassemblements religieux ou les prêches effectués par des prédicants non fonctionnaires sans l'assentiment des pasteurs locaux: cette loi n'est abolie qu'en 1842, ouvrant la voie à la reconnaissance de la liberté de réunion pour les dissidents religieux en 1845 et pour les Juifs en 1851. Le sort de Hans Nielsen Hauge (1771-1824), emprisonné entre 1804 et 1811, témoigne des limites imposées par l'Église luthérienne à l'émergence d'une sphère publique<sup>61</sup>. Dans les années 1849-1851, la répression du mouvement thranite relève d'une logique similaire<sup>62</sup>: ces deux exemples montrent que la sphère publique bourgeoise repose aussi sur la répression de la sphère publique plébéienne. De manière plus étonnante encore, la progressive introduction de la liberté religieuse n'est pas incompatible avec une réactivation provisoire de la censure littéraire, dans les années 1880, précisément au nom de la morale publique: la *Percée des Modernes*<sup>63</sup> provoque ainsi une série de polémiques sur le problème de la morale sexuelle.

Par exemple, la publication en 1885 par l'écrivain radical Hans Jæger (1854-1910) d'un roman réaliste *De la bohème de Christiania* donne lieu à une saisie policière, une intervention judiciaire et une condamnation pour «atteinte à la morale publique», au sujet d'une œuvre qui aborde ouvertement la question de l'amour libre. Une répression comparable frappe les écrivains radicaux Arne Garborg (1851-1924) et Christian Krogh (1852-1925) en 1886: leurs œuvres (respectivement *Hommes* et *Albertine*) sont confisquées car elles abordent ces problèmes de morale sexuelle ou de prostitution. Certes, ces événements sont exceptionnels, et doivent être replacés dans le contexte particulier des années 1880, dans lequel se combinent crise économique, tensions sociales, conflits politiques et radicalisme culturel. Plus généralement, ils attestent des contraintes qui pèsent traditionnellement sur la sphère publique littéraire: la censure est rare; mais l'autocensure est la règle. Les éditeurs norvégiens se caractérisent par des comportements conservateurs jusque dans les années 1890.

Ainsi, Jæger ne parvient pas à faire publier son œuvre, et doit se contenter d'une auto-publication qui limite naturellement sa diffusion avant l'épisode judiciaire. Quant à Ibsen, l'auteur des *Revenants*, s'il peut évoquer des thèmes comme les maladies sexuelles et l'inceste, sa marge de manœuvre est plus large, car il est édité

au Danemark. En théorie, les libertés d'opinion, d'expression, de publication et de la presse sont donc garanties par la Constitution, mais pour beaucoup, ces libertés sont encore largement illusoires: littérateurs et éditeurs sont témoins de cette situation, qui montre la difficulté de l'émergence d'une sphère publique littéraire, du fait du poids de la tradition religieuse. Ce qui explique en partie que des auteurs norvégiens les plus polémiques préfèrent être édités au Danemark.

### **Les contraintes de l'espace public: le marché de l'édition**

Étant donné le caractère agraire de la sphère publique littéraire, on ne sera guère surpris de constater que *«les Norvégiens n'aient pas beaucoup d'intérêt pour l'achat de livres, chose qui est incontestablement lié au manque de culture classique. Les ouvrages de valeur sont achetés naturellement par les individus réellement éduqués [...] qui désirent compter parmi les personnes ayant de l'intérêt pour ce qui appartient à la haute culture<sup>64</sup>»*. Du livre, la société norvégienne a une vision essentiellement utilitaire. Cette caractéristique marque également le milieu de l'édition. Dans l'histoire norvégienne, le Danemark a toujours eu une place importante. Dans le domaine littéraire, c'est encore plus vrai. Copenhague abrite un milieu éditorial développé pouvant se targuer d'une excellente compétence et de la position privilégiée du pays, véritable porte d'entrée scandinave en Europe continentale. Les Danois font vivre le commerce du livre tant norvégien que suédois, y compris après l'indépendance norvégienne.

Ainsi, dans les années 1839-1841, l'archiviste et historien Christian C.A. Lange (1810-1861) souligne à la fois l'indéniable développement du commerce de librairie norvégien, et la difficile concurrence face aux Danois qui maintient le milieu littéraire norvégien dans une situation de forte dépendance<sup>65</sup>. Mais d'autres facteurs expliquent cette situation. Alors même que la nouvelle littérature norvégienne commence à éveiller l'intérêt de la société vers 1860, les Danois restent les maîtres: faiblesse du peuplement, donc d'une demande susceptible d'être en adéquation avec l'offre, faiblesse du lectorat intéressé dans cette nouvelle littérature, en particulier dans un pays sans tradition aristocratique ou culturelle forte, relations matérielles difficiles et coûteuses entre les différents districts du pays. Avant 1850, les libraires norvégiens nés danois sont les seuls à avoir eu une formation professionnelle digne de ce nom, qu'ils tiennent de la prestigieuse maison Gyldendal: éduqués au Danemark, ayant voyagé en Europe, ils possèdent un avantage certain sur leurs collègues norvégiens; ils ont souvent une formation artisanale (imprimeurs ou relieurs), tandis que les Norvégiens ont une pratique bien moindre, ont toujours été dépendants de l'import d'ouvrages, et n'ont derrière eux qu'une formation académique<sup>66</sup>.

Pendant la plus grande partie du XIX<sup>e</sup>, le public est toujours constitué d'individus issus pour l'essentiel de l'université. Il s'agit d'un public conservateur, qui a une nette préférence pour la littérature historique, moins d'intérêt pour les Belles-lettres<sup>67</sup>, surtout si elles doivent prêcher de manière outrancière un anticonformisme malvenu: ces ouvrages sont surtout publiés au Danemark. La dépendance à l'égard de l'ancienne métropole danoise est très claire dans le domaine culturel: il s'agit d'un état de fait démontrant une faiblesse structurelle du milieu éditorial norvégien, signalée par Winter-Hjelm. Ainsi, les livres et imprimés sont la



première catégorie de biens en valeur dans les importations en provenance du Danemark, tandis que la Norvège exporte surtout des produits de la pêche. Plus précisément, ce sont les œuvres de l'âge d'or littéraire danois, dont Hans Christian Andersen (1805-1875) est le plus illustre représentant dans la première moitié du XIX<sup>e</sup>, qui constituent le gros des importations, dans la mesure où elles sont une valeur sûre du commerce et éveillent l'intérêt d'un large public. En revanche, les œuvres danoises plus récentes ne touchent qu'un petit public<sup>68</sup>.

Les œuvres traduites de l'anglais, allemand et français sont une autre catégorie importante de ces importations. Les Danois sont particulièrement actifs dans le domaine de la traduction et approvisionnent encore la Norvège pendant la majeure partie du siècle. Enfin, les œuvres norvégiennes parues en édition danoise sont relativement nombreuses: il s'agit d'œuvres susceptibles d'intéresser les deux marchés scandinaves, à l'image des œuvres d'Ibsen, avec un tirage minimum de 1250 exemplaires, pouvant monter jusqu'à 2000... soit 550 titres entre 1860 et 1900<sup>69</sup>. Toutefois, au tournant du siècle, l'édition norvégienne tend progressivement à se rendre plus indépendante pour la publication des œuvres nationales. Les œuvres étrangères sont encore souvent traduites à Copenhague, mais une part de plus en plus importante de la littérature en langue originale est importée directement des dits pays sans plus passer par Copenhague<sup>70</sup>.

L'émancipation du monde éditorial norvégien est difficile; elle n'est effective qu'après la Première guerre mondiale. Pourtant, le milieu de l'édition et de la librairie s'organise dès les années 1840. En 1851, *l'Association des libraires norvégiens* est fondée avec le souci de pallier aux faiblesses du milieu éditorial, le manque de collaboration et de règles communes: un mouvement de professionnalisation s'amorce et, dans la foulée du romantisme national, prend pour étendard la nécessité de promouvoir une littérature nationale indépendante. Concrètement, le rôle de cette organisation est de rationaliser et de régulariser le marché du livre ainsi que la profession, qui est encore, pendant un certain temps, pratiquée par des individus ayant une autre activité: instituteurs, fonctionnaires locaux, pasteurs, médecins de district... D'où la relative faiblesse du sentiment corporatiste, qui explique aussi les difficultés que rencontre l'association pour susciter rapidement l'intérêt et s'imposer comme un interlocuteur incontournable<sup>71</sup>.

Enfin, le réveil culturel national de la période romantique, ainsi que la *Percée des Modernes*, s'ils favorisent la promotion d'une littérature nationale, n'ont pas nécessairement une incidence équivalente sur le marché éditorial national. Au XIX<sup>e</sup>, une très large partie des écrits publiés en Norvège ont un contenu religieux, et la nécessité de pouvoir lire au minimum la Bible est à l'origine du niveau relativement bon de l'alphabétisation du pays. La publication d'ouvrages d'édification religieuse assure aux éditeurs un bénéfice commercial minimal dans un domaine fort incertain, et où les audaces intellectuelles peuvent être fatales.

## NOTES:

- <sup>1</sup> Habermas, Jürgen, *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, Frankfurt, 1962.
- <sup>2</sup> Dyrvik, Ståle, Feldbaek, Ole, *Aschehougs Norges historie: mellom brødre 1780-1830*, (vol. 7) Oslo, 1996, p. 41.
- <sup>3</sup> Bastiansen, Henrik G, Dahl, Hans Fredrik, *Norsk mediehistorie*, Oslo, 2003, p. 47.
- <sup>4</sup> Broch, Ole Jacob, *Kongeriget Norge og det norske Folk, dets sociale Forhold, Sundhedstilstand, Næringsveie, Redningsvæsen, Samfærdselsmidler og Ekonomi*, Christiania, 1876, *op. cit.* p. 210.
- <sup>5</sup> Ottosen, Rune, Rossland, Lars Arve, Østbye, Helge, *Norsk presse historie*, Oslo, 2002, p. 52.
- <sup>6</sup> Bastiansen, Henrik G, Dahl, Hans Fredrik, *Norsk mediehistorie*, *op. cit.* p. 52.
- <sup>7</sup> *Ibidem*, p. 54.
- <sup>8</sup> Ottosen, Rune, Rossland, Lars Arve, Østbye, Helge, *Norsk presse historie*, *op. cit.* p. 17.
- <sup>9</sup> Broch, Ole Jacob, *Kongeriget Norge og det norske Folk, dets sociale Forhold, Sundhedstilstand, Næringsveie, Redningsvæsen, Samfærdselsmidler og Ekonomi*, *op. cit.* p. 211.
- <sup>10</sup> L'anecdote est citée in Bastiansen, Henrik G, Dahl, Hans Fredrik, *Norsk mediehistorie*, *op. cit.* p. 60.
- <sup>11</sup> *Det kongelige norske videnskabernes selskab* est fondée à Trondheim en 1760 afin de favoriser l'éveil et l'indépendance culturelle de la Norvège.
- <sup>12</sup> Hanson, Henry Elworth, *Om Kristiania og dets forhold*, *op. cit.* p. 68.
- <sup>13</sup> Ottosen, Rune, Rossland, Lars Arve, Østbye, Helge, *Norsk presse historie*, *op. cit.* p. 30.
- <sup>14</sup> *Ibidem*, 37.
- <sup>15</sup> *Ibidem*, p. 39.
- <sup>16</sup> Broch, Ole Jacob, *Kongeriget Norge og det norske Folk, dets sociale Forhold, Sundhedstilstand, Næringsveie, Redningsvæsen, Samfærdselsmidler og Ekonomi*, *op. cit.* p. 211.
- <sup>17</sup> *Statsborgeren* [Le Citoyen] est un périodique radical fondé en 1831 par un rédacteur d'origine paysanne, Peter Soelvold, particulièrement amer envers la bonne société de Christiania, et qui dénonce régulièrement le régime des fonctionnaires.
- <sup>18</sup> Hanson, Henry Elworth, *Om Kristiania og dets forhold*, *op. cit.* p. 69.
- <sup>19</sup> *Ibidem*, p. 72-73.
- <sup>20</sup> *Ibidem*, p. 72.
- <sup>21</sup> Ottosen, Rune, Rossland, Lars Arve, *Norsk pressehistorie*, *op. cit.* p. 13-36.
- <sup>22</sup> *Ibidem*, p. 39-40.
- <sup>23</sup> Borgen, Svein, *Fra promulgasjon til riksrett: Utformingen av en revolusjonær parlamentarisk strategi i venstrepressen under vetostriden 1880*, Oslo, Mémoire de mastaire, 1972, 118 p.
- <sup>24</sup> Hanson, Henry Elworth, *Om Kristiania og dets forhold*, *op. cit.* p. 74.
- <sup>25</sup> *Ibidem*, p. 75.
- <sup>26</sup> *Ibidem*, p. 76.
- <sup>27</sup> *Ibidem*,
- <sup>28</sup> *Ibidem*, p. 75.
- <sup>29</sup> *Ibidem*, p. 73-77.
- <sup>30</sup> *Ibidem*, p. 78.

- 
- <sup>31</sup> *Ibidem*, p. 81. Notons qu'il faut attendre 1899 pour que le Théâtre National ouvre ses portes dans l'édifice qu'il occupe encore aujourd'hui.
- <sup>32</sup> *Det kongelige Selskab for Norges Vel* (fondée en 1809): cette société est notamment à l'origine de la souscription qui permet la fondation de l'université de Christiania.
- <sup>33</sup> Dahl, Hans Fredrik, Helseth, Tore, *To knurrende løver: kulturpolitikens historie 1814-2014*, Oslo, 2006, p. 27.
- <sup>34</sup> *Ibidem*, p. 32.
- <sup>35</sup> *Ibidem*,
- <sup>36</sup> Treschow, Niels, *Lovgivnings-Principier, eller om Staten i Forholdet til Religion, Sæder og Cultur*, Christiania, Grøndahl, 1820, 464 p.
- <sup>37</sup> *Ibidem*, p. 8 (préface.)
- <sup>38</sup> *Ibidem*, p. 52-53.
- <sup>39</sup> Dahl, Hans Fredrik, Helseth, Tore, *To knurrende løver: kulturpolitikens historie 1814-2014*, *op. cit.* p. 15. Ce ministre reste en poste jusqu'en 1872.
- <sup>40</sup> *Ibidem*, p. 57.
- <sup>41</sup> Broch, Ole Jacob, *Kongeriget Norge og det norske Folk*, 1876, *op. cit.* p. 220-222.
- <sup>42</sup> Søren Jaabæk est d'ailleurs surnommé avec humour «Neibæk», par référence à sa susceptibilité sur la question des dépenses de l'État (ja signifie «oui»; nei signifie «non».)
- <sup>43</sup> Hanson, Henry Elworth, *Om Kristiania og dets forhold*, *op. cit.* p. 79.
- <sup>44</sup> *Ibidem*, p. 78.
- <sup>45</sup> *Ibidem*, p. 80-81.
- <sup>46</sup> *Ibidem*, p. 81.
- <sup>47</sup> *Ibidem*,
- <sup>48</sup> *Ibidem*, p. 50-51.
- <sup>49</sup> Fondé par le roi Oscar I<sup>er</sup> le 21 août 1847, l'Ordre de Saint-Olav est un ordre national du mérite, qui a aussi récompensé des étrangers jusqu'en 1985. Le roi de Norvège est Grand Maître de l'Ordre, qui est divisé en trois classes principales: porteur de la grande croix, commandeur et chevalier. Dans un pays sans noblesse, la création de cet ordre peut être interprétée comme une tentative de créer une noblesse alternative ou un cercle de fidèles autour de la royauté.
- <sup>50</sup> Myhre, Jan Eivind, *Oslo bys historie: hovedstaden Christiania fra 1814 til 1900*, Oslo, 1990, p. 311.
- <sup>51</sup> *Ibidem*, p. 386-387. Si l'on considère la ville dans les limites communales définies en 1878, Christiania passe d'environ 65.000 habitants en 1865 pour atteindre en 1885 130.000 habitants, soit une augmentation de 100% ! Entre 1855 et 1880, la capitale norvégienne est la ville européenne qui, dans sa catégorie, a la croissance la plus importante.
- <sup>52</sup> *Ibidem*, p. 205.
- <sup>53</sup> Hanson, Henry Elworth, *Om Kristiania og dets forhold*, *op. cit.* p. 45.
- <sup>54</sup> *Ibidem*, p. 45-46.
- <sup>55</sup> *Ibidem*, p. 46-47.
- <sup>56</sup> Sennett, Richard, *The fall of the public man*, *op.cit.* p. 47.
- <sup>57</sup> Si l'on considère la ville dans les limites communales définies en 1878, Christiania passe d'environ 65.000 habitants en 1865 pour atteindre en 1885 130.000 habitants, soit une augmentation de 100% ! Entre 1855 et 1880, la capitale norvégienne est la ville européenne qui, dans sa catégorie, a la croissance la plus importante. In Myhre, Jan Eivind, *Oslo bys historie: hovedstaden Christiania fra 1814 til 1900*, *op. cit.* p. 386-387.
- <sup>58</sup> Bastiansen, Henrik G, Dahl, Hans Fredrik, *Norsk mediehistorie*, *op. cit.* p. 92-151.

- 
- <sup>59</sup> Hans Nielsen Hauge est un prédicant à l'origine d'un mouvement piétiste et mystique d'éveil religieux très influent, qui s'épanouit au début du XIX<sup>e</sup>. Bien que strictement luthérien, il remet en cause, par son activité, la dominance de l'Église d'État sur la vie religieuse, ce qui lui vaut d'être persécuté par les autorités.
- <sup>60</sup> Ottosen, Rune, Rossland, Lars Arve, *Norsk pressehistorie*, op. cit. p. 13-36.
- <sup>61</sup> Les paysans, fortement inspirés par la tradition piétiste haugéenne, militent activement au *Storting* pour l'abrogation du « placard » de 1741: mais si l'abolition de cette loi est un pas important vers la liberté religieuse, elle n'est pas interprétée par les paysans comme telle. Ceux-ci sont principalement soucieux d'assurer à leurs prédicants et missionnaires une marge de manœuvre suffisante par rapport aux pasteurs de l'Église d'État. En revanche, les paysans sont très hostiles à la légalisation des églises dissidentes ou à l'entrée des Juifs dans le royaume. In Skullerud, Aage, *Bondeopposisjonen og religions frihet i 1840 årene*, Oslo/Bergen/Tromsø, 1971, p. 113-114.
- <sup>62</sup> Marcus Thrane (1817-1890) est un des précurseurs du mouvement travailliste norvégien. Le mouvement thranite se développe entre 1848 et 1851, sous l'influence des révolutions européennes du *Printemps des peuples*. Il compte, à son apogée, près de 30.000 membres réparties dans près de 300 organisations locales. En dépit de son caractère peu homogène, les Thranites tentent de faire la promotion du suffrage universel, du libre-échange et d'un meilleur système d'instruction publique via des réunions et la diffusion de pétitions. Après l'échec des révolutions en Europe et l'arrestation de Marcus Thrane le 7 juillet 1851, la condamnation «pour atteinte à la sécurité de l'État» de 127 membres marque la fin de ce mouvement et l'échec de ses revendications. Marcus Thrane s'exile alors aux États-Unis.
- <sup>63</sup> La Percée des Modernes (*Det moderne gjennombrudd*) est un courant littéraire, artistique et philosophique scandinave qui se développe dans les années 1870-1880, sous l'influence du positivisme, du darwinisme, du naturalisme littéraire et du radicalisme politique. En Norvège, ses plus illustres représentants sont les écrivains Henrik Ibsen et Bjørnstjerne Bjørnson (1832-1910.)
- <sup>64</sup> Hanson, Henry Elworth, *Om Kristiania og dets forhold*, op. cit. p. 65-66.
- <sup>65</sup> Tveteras, Harald L, *Den norske bokhandelshistorie: Bokens kulturhistorie (vol.3) formet av forfattere, forleggere, bokhandlere og lesere 1850-1900*, op. cit. pp. 15-30.
- <sup>66</sup> *Ibidem*, p. 70-77.
- <sup>67</sup> *Ibidem*, p. 117.
- <sup>68</sup> *Ibidem*, 82-83.
- <sup>69</sup> *Ibidem*, pp. 84.
- <sup>70</sup> *Ibidem*,
- <sup>71</sup> *Ibidem*, pp. 31-69.

# VENIAMIN COSTACHI: REPERES GENEALOGIQUES, L'ENFANCE, L'ADOLESCENCE ET LES PREMIERES ANNEES DE LA MATURITE

Mirela Beguni  
L'Université "Etienne le Grand" – Suceava

MOTO: "La sève de la nation produit rarement de tels exemplaires, mais par ceux-ci elle fait des pas gigantesques pas seulement sur le chemin vers la civilisation, la culture et le progrès, mais aussi vers la sainteté, comme c'est le cas ici"<sup>1</sup>.

**Rezumat:** Studiul de față prezintă câteva aspecte genealogice, copilăria, adolescența și primii ani ai maturității mitropolitului Veniamin Costachi, personalitate de prim rang a istoriei naționale a veacului al XIX-lea și unul dintre cei mai mari ierarhi ai Bisericii Ortodoxe Române

**Abstract** *This study presents some genealogical aspects, childhood, adolescence and first years of maturity of the illustrious hierarch of Moldavia, the metropolitan Veniamin Costachi, highly appreciated by our historiography and considered among the biggest and most important personalities of the Romanian Orthodox Church.*

**Mots-cléf:** *Veniamin Costachi familie, boyard, enfance, évêque, Iacov Stamati, Église, moine*

Personnalité de premier rang de l'Eglise orthodoxe et du peuple roumain, Veniamin Costachi<sup>2</sup> – dont Nicolae Iorga écrivait qu'"un homme plus saint et meilleur que lui n'a tenu jamais la Croise d'évêque roumain"<sup>3</sup> – provenait sur ligne paternelle, ainsi que sur ligne maternelle, d'illustres familles de boyards, dont le rôle capital dans l'histoire de la Principauté moldave est relevé par des chroniques et des documents. De la partie de son père, il provenait de "l'ancienne et noble famille Boldur – qui, ensuite, à cause des événements politiques, se nomma Costachi"<sup>4</sup> – et de la partie de sa mère de la famille de Cantacuzino, "de la brillante famille de conseillers de princes régnants, des fondateurs d'églises, des héros des guerres et des parents du peuple peiné"<sup>5</sup>.

En ce qui concerne le motif du changement du nom de la famille Boldur – l'existence de laquelle peut être suivie jusqu'à l'époque du prince régnant Etienne le Grand et de Dragoș Voïvode<sup>6</sup> – en Costachi, l'intendant des vins Sion écrivait que, à cause d'une faute de famille "comme il était décidé par le prince régnant de tailler tous, le maître de chambre Costache Boldur a couru chez le métropolitain et lui a

demandé protection” et l’hiérarque, pour le sauver, l’a ordonné prêtre et lui a changé le nom selon celui de baptême<sup>7</sup>.

Les Costăchești, “grande famille de boyards avec une vie riche en faits politiques, qui a lié son nom de plusieurs événements dont nous parlent les chroniques du pays”<sup>8</sup>, “téméraires et avides de pouvoir, de domaines et de fortunes”<sup>9</sup>, ont commencé à jouer un rôle primordial dans les affaires de la Principauté dans la deuxième moitié du XVII-ème siècle, Gavrilă Costachi – personnalité impressionnante, qui a fait que ses successeurs portent le nom de Gavrilăești – ainsi que ses fils sont mentionnés fréquemment dans les chroniques moldaves du temps<sup>10</sup>.

Le Métropolite Veniamin lui-même a dû montrer en 1806 l’origine de sa famille, témoignant: “Consta est la tige de notre arbre généalogique”; il ajoutait, aussi, que Gavrilă, le grand bailli était “descendant de Consta, toujours grand bailli, des descendants duquel je fais partie, aussi”<sup>11</sup>, faisant référence, probablement, à cette personne-là en train de perdre sa vie et dont le nom de baptême est devenu le nom de famille, Constantin ou Costea, ultérieurement grecisé Costachi<sup>12</sup>.

Vasile, le premier des fils de Gavrilă et l’arrière – arrière grand-père du futur métropolite Veniamin, plus modéré et plus prudent que ses frères, a hérité la fonction de grand bailli du Pays Bas à la mort de leur père, en 1687 – mais sans avoir l’influence politique de celui-ci – ainsi que les Popești de Elan et les Roșiești de Idrici, de la contrée de Fălciu, actuellement dans le département de Vaslui, deux des neuf domaines de Gavrilă Costachi; il a fait augmenter le dernier par “achat” en 1691<sup>13</sup>.

Lupu Costachi, le deuxième des fils de Gavrilă – qui “est allé au vizir et a sauvé le pays entier de l’assujettissement des Tatars”<sup>14</sup> – a été une autre figure préminente de son époque, son jeu politique dans la bataille de Stănilăești – “causant un grand dommage aux Polonais, parce qu’il a encouragé les Turcs à traverser le Danube, parce que le vizir en craignait”<sup>15</sup> – apportant la malédiction des Russes sur la famille des Costăchești, avec des implications dans la vie du futur métropolite.

Constantin, le fils aîné du bailli Vasile Costachi et de sa femme, Ecaterina Toderașcu Cantacuzino<sup>16</sup>, et ancien grand-père du futur métropolite, a été grand maître d’hostel pendant le second règne de Nicolae Mavrocordat, bailli du Pays Bas et grand trésorier durant le dernier règne de Mihai Racoviță, hatman et ensuite grand intendant durant les premières deux règnes de Grigore II Ghica et le long du premier de Constantin Mavrocordat, et même *caimacam*, nommé par le même Ghica<sup>17</sup>. Surnommé Negel à cause d’une grande verrue du nez<sup>18</sup>, “malgré le fait qu’il était homme emporté et ennemi de certains, comme la famille de Gavrilăești, il était un homme travailleur, pas roublard ou cupide, il était gourmand. Il aimait l’honnêteté, et surtout il se contredisait avec les princes régnants et avec autres hommes du pays, pour ne pas le piller”<sup>19</sup>.

Fondateur de la branche Negel et parenté sur ligne maternelle avec les Cantacuzino de la Moldavie, ainsi qu’avec ceux de la Valachie, Constantin Costachi avait étendu son domaine de Roșiești par l’achat des terres paysannes des contrées voisines et avait développé une activité publique longue et appréciée; à sa mort, il a été enterré avec grande honneur dans l’Eglise Métropolitaine<sup>20</sup>.

Tout en commençant avec le fils de Lupu Costachi “la famille, qui avait été une des plus agitées, plus prête pour «les malheurs» et «les paroles méchantes» contre les princes régnants, est devenue plus tranquille, à cause des exemples qu’on a donné avec elle, Lupu a été tué par les Turcs et abandonné en chemin, pour être bafouée, et Iordachi avait été tué à cause des dénonciations, sous Matei Ghica, durant son premier règne”<sup>21</sup>.

Marié avec Ilinca Cantacuzino Pașcanu, Vasile, l’unique descendant de Constantin Costachi Negel et de Ecaterina, sur les deux lignes fils et petit-fils de boyards de premier rang, a eu, à son tour, des dignités diverses : second maistre des cérémonies pendant le premier règne de Constantin Mavrocordat, ensuite grand surintendant des viandes, grand intendant des vins et grand maistre d’hostel sous Grigore II Ghica, escuyer sous Constantin Racoviță, grand maistre d’hostel de Scarlat Ghica et grand *ban* sous Ioan Teodor Callimachi, Grigore Callimachi et Grigore III Ghica.<sup>22</sup>

Du mariage assez malheureux de Vasile Costachi Negel, le grand-père du futur métropolite, avec Ilinca ont résulté trois enfants, desquels on remarque Grigore; après la séparation de son mari, en 1753, et l’existence menée pour une certaine période à Drăgușeni, celle-ci est devenue religieuse.

Quoiqu’ils ont bénéficié, à leur tour, de fonctions importantes accordées par des divers princes régnants, ni le fils de Constantin Costachi, ni son petit-fils – Vasile, le grand-père de Veniamin, respectivement Grigore, le père de celui-ci, tous les deux héritiers du surnom Negel – n’ont pas joui d’une situation aussi importante parmi les boyards moldaves que certains de leurs ancêtres ou de leurs parents; le rôle politique qu’ils ont joué dans la Principauté n’a plus été un de premier rang.

Surtout Grigore Costachi a été une présence assez insignifiante sur le plan social et sur celui gouvernemental; “boyard illuminé” qui, manqué des ambitions de ses illustres ancêtres et probablement, marqué par la séparation de ses parents, par la retraite au monastère de sa mère et la mort d’un frère, il a vécu surtout à la campagne, ayant des préoccupations liées de l’administration des domaines – il était le propriétaire des domaines de Roșiești, Drăgușani, Văscăuți et Prisăcani, avec les bois de Țuvlicești et Coroteni, des villages Tupilați, Mălăiești et Vutcani – mais aussi des préoccupations intellectuelles, fait prouvé par l’existence d’une petite bibliothèque avec des livres de littérature, droit ou histoire, dans les langues roumaine, grecque et française, qui, à cause des coûts chers des livres représentait pour ces temps-là une rareté<sup>23</sup>.

Comme il avait une éducation correspondante, Grigore est entré dans l’administration de la Cour princière comme second maistre des cérémonies et est devenu grand surintendant des viandes pendant le règne de Grigore III Ghica; après sa sortie de la fonction sous Grigore Callimachi, il s’est retiré à la maison paternelle de Roșiești, le détour de Crasna, où il a mis les bases d’une ferme belle et riche, “très bien connue des témoignages écrites datant de cette époque-là, de manière que – écrivait Nicolae Iorga – on peut parler de celle-ci même aujourd’hui comme si nous étions reçus dans cette maison là, bien accueillante”<sup>24</sup>.

Comme “la caste phanariote, arrivée dans les Principautés roumaines danubiennes, poussait par tous les moyens qu’elle détenait les anciens boyards terriens et grimpait sur leurs ruines”, quelques unes des familles autochtones importantes “ont du, volontairement ou pas, devenir des parents avec les étrangers, pour échapper de la sort de paysans dans laquelle sont arrivés leurs confrères”<sup>25</sup>; c’était le cas de la famille Costachi, “l’une des plus antiques” du pays<sup>26</sup>, les membres de laquelle se sont apparentés plusieurs fois avec les fameuses familles grecques des Principautés, réussissant de cette manière à garder le rang de leurs ancêtres.

La famille de Maria, la mère du futur métropolite – la fille du boyard valaque Dinu Cantacuzino<sup>27</sup> et d’une Cantacuzino de la Moldavie – n’était pas moins célèbre et noble. Parmi les descendants de celle-ci se trouvaient des noms sonores comme le maistre d’hostel Constantin Cantacuzino ou le prince régnant valaque Radu Șerban, “dans cette famille d’origine impériale l’amour pour les gens, la générosité et la charité étaient des traits très importants que tous leurs descendants croyaient devoir accomplir, faisant semer l’or des bienfaits” et “l’ambition des grands faits et les bienfaits un héritage habituel”, acquis par “l’enfant qui avait hérité les traits de sa mère” et qui deviendra “le plus grand et le meilleur des clercs de la Moldavie”<sup>28</sup>.

Le 20 décembre 1768, “dans des moments difficiles pour cette époque-là, lorsque toutes sortes de bruits circulaient et étaient soutenus, aussi, par l’espionnage évident des Russes, les Turcs ont envahi le pays avec leurs armées pour fortifier les cités du Dniestr, lorsque les habitants des grands chemins traversaient Docolina et Roșiești et étaient hantés de pillages, impôts, approvisionnements et demandes sans pitié et responsabilité”<sup>29</sup>, sur le domaine de Roșiești – c’est à dire Roșiiaci<sup>30</sup> – est né Vasile, le troisième enfant<sup>31</sup> de Grigore Costachi et de Maria Cantacuzino<sup>32</sup>, “le plus important descendant de cette célèbre famille de boyards”<sup>33</sup>.

Selon le témoignage des contemporains, l’enfant semblait “fait selon l’image des séraphims peints dans l’église du village, avec les yeux bleus, les joues rubiconds et velourés, les cheveux luisants comme la soie de maïs, blond et bouclé”<sup>34</sup>, mais plus digne à apprécier était “la splendide, l’heureuse et l’étonnante correspondance entre le visage docile du futur métropolite et son contour d’âme”<sup>35</sup>, qui l’aidera à devenir “le plus grand et le plus évangélique pâtre du peuple roumain”<sup>36</sup>, “le plus puissant et le plus vénéré hiérarque de la Moldavie et une des plus grandes figures de l’Eglise et de notre nation”<sup>37</sup>.

L’enfant a été baptisé tout de suite dans l’église de Roșiești par une de ses tantes – plus précisément cousine du second degré de Grigore Costachi – Elena Catargiu, née Costachi et mariée avec Costin Catargiu, le premier jour de l’année 1769, la fête du Saint Vasile le Grand, recevant le nom de celui-ci et de son grand-père paternel.

Il passa les premières années de son enfance, dont on a peu de données aux monastères Secu et Putna et peut-être, à Horodniceni, chez les parents de sa mère<sup>38</sup> – dont il sera très lié – où sa famille s’est réfugiée craignant l’invasion des armées russes conduites par Golițin, ainsi que des hordes désordonnées de *ieniceri* et de *spahii* entrées en Moldavie dès le commencement de la guerre russo-turque des années 1768-1774<sup>39</sup>, “qui ont apporté la crainte la plus terrible parmi les habitants,



qui, prenant leurs femmes et leurs enfants et quelques choses qu'ils ont pu prendre de leurs maisons, se sont enfouis et se sont cachés dans des monastères"<sup>40</sup>.

Après la fin du conflit armé, dont la dureté faisait un contemporain affirmer qu'un semblable "n'a pas été et il ne sera plus", lorsque l'enfant Vasile avait l'âge de 5 ans, la famille Costachi revenait de l'exil et comme ses maisons de Roşieşti étaient détruites, elle s'est établie en Iaşi pour un temps; durant les années d'après la conclusion de la paix, ils se sont préoccupés de l'instruction de leur fils, qui, après avoir reçu "dans la maison paternelle quelques débuts d'enseignement" – probablement de "Bucvariu, Ceaslov et Psaltire" de son père et de langue grecque d'un *loghiotatos*<sup>41</sup> – il a été reçu "à l'école publique"<sup>42</sup>, "faveur acquise après de nombreuses insistances et plusieurs prières faites auprès des puissants du jour"<sup>43</sup>.

De cette manière, quoiqu'au début de la période phanariote "les Moldaves disaient qu'ils ne voulaient pas que leurs fils apprennent la langue grecque"<sup>44</sup>, parce que Grigore III Ghica, le réformateur de l'Académie grecque du pays, avait décidé par un parchemin de 15 novembre 1775 que n'importe qui voulait recevoir une fonction devait suivre les cours de cette institution, seulement selon "la recherche demandée devant tous", le candidat pouvait être honoré "avec la fonction"<sup>45</sup>, Vasile Costachi, dont les parents l'avaient préparé pour une carrière laïque, a été inscrit à l'Académie; celle-ci avait, ainsi que les institutions similaires occidentales, trois degrés d'enseignement<sup>46</sup>.

Tenant compte de la disposition réglementaire de l'année 1765 qui demandait aux élèves débutants "de n'avoir une âge plus petite de 7 ans, mais ni plus avancée", probablement que Vasile était inscrit à l'école grecque en 1776<sup>47</sup>, il est certain que dans l'été de l'année 1777, il était élève de celle-ci avec son frère Matei, comme attestent les données des comptes sur l'année respective, conformément auxquelles "le boyard Matei Costachi" payait le 14 mai "une grammaire latine" et pour papier; parmi "les frais des boyards pour l'école sur le mois de mars" apparaissaient "2 lei frais pour le boyard Matei et pour Vasilachi de Grigoraş Costachi intendant des viandes" – le futur métropolite de la Moldavie – "les enfants de Negel" figurant, aussi, dans les enregistrements de 12 août<sup>48</sup>.

Quoique l'Académie – considérée par les Grecs comme un "foyer de lumière"<sup>49</sup> – avait comme professeurs certains hommes de lettres avec hautes études ou savants de l'Europe<sup>50</sup>, dont le rôle dans l'élévation du niveau intellectuel d'une partie de la société, dans le développement des sentiments nationaux<sup>51</sup> et dans l'approchement de la pensée roumaine de celle européenne ne peut pas être contesté, cette institution "sans liaison avec le pays"<sup>52</sup> n'a pas donné des résultats trop satisfaisants, l'histoire retenant le pédantisme, l'absurdité et l'inefficacité des méthodes didactiques utilisées, ainsi que la violence des pratiques de coercition, aspects qui, auprès de l'utilisation dans l'enseignement des langues étrangères, faisaient détestable pour les Roumains "le visage des enseignants gréco – élenistes", "qui seulement avec la grammaire fanait le long de plusieurs années la plus chère fleur de leur âge, des jeunes, sans gagner un résultat particulier"<sup>53</sup>.

De cette manière, plusieurs des écrits du temps dénonçaient les aspects négatifs de l'école supérieure grecque, où, "parmi l'invasion des étrangers, les fils

roumains des autochtones avaient, les pauvres, à souffrir des opprimations et des persécutions<sup>54</sup> et dans lesquelles “les écoliers, au lieu de perfectionner leurs études, étaient torturés et abrutis par le pédantisme de quelques charlatans, dont l’ignorance et les manifestations brutales étaient payés très cher par le pays”<sup>55</sup>, “la méthode de l’enseignement de la langue grecque causant de l’aversion et du dégoût, les élèves étant tourmentés par un amas de règles grammaticales de mots et de tautologies, avec une technologie élargie et une syntaxe fatigante”<sup>56</sup>.

Même le docile métropolite Iacov Stamati remarquait, dans sa qualité de dirigeant de l’Evêché des enseignements publics, que “les apprentis étaient conseillés à apprendre par cœur le long des années des classes, des bavardages théoriques” et que “cette grammaire dépassée montre la langue plus difficile et abêtit le cerveau des apprentis, modifiant et détruisant son raisonnement”<sup>57</sup>; Andreas Wolf appréciait que les professeurs “manquaient la méthode socratique d’instruction” et que “les leçons s’expliquaient dans une manière manquée d’intérêt, on apprenait mécaniquement par cœur, de la même manière on faisait les traductions; par cette méthode d’instruction, l’élève, tout en se dégoûtant, apprend peu d’écrivains exactement et de cette manière pas seulement la langue grecque, qui lui a causé autant de torture, mais aussi le reste insignifiant d’apprentissage qu’il pourrait acquérir ici, lui devient totalement antipathique”<sup>58</sup>.

Ces aspects négatifs influencent, aussi, le jeune descendant de la famille Costachi, qui est resté à l’Académie trois années, période pendant laquelle “il apprit assez bien le grec de alfa à oméga”<sup>59</sup>, ensuite, las de la brutalité des enseignants grecs et attiré par “la lumière et l’exemple du bien faire” de l’abbé Paisie Velicicovski<sup>60</sup>, qui s’était établi de l’année 1779 au Monastère Neamț, Vasile, tout en écoutant sa cœur et sa vocation – qui, parmi les femmes de sa famille était rencontrée, et ultérieurement se manifesterait, aussi, à trois de ses frères – a quitté l’école<sup>61</sup> avec un collègue, avec l’intention de “se dédier à la vie monastique”.

De cette manière, tous les deux sont partis à pied vers Neamț et, après quelques jours de marche, ils sont arrivés dans le village Volintirești de la contrée de Roman, où ils sont restés pour une nuit à un *jitar* et où, le matin suivant, Vasile pouvait constater qu’il avait été volé et quitté par son camarade; ensuite, déçu et attristé, il se laissa convaincu par son hôte d’y rester, celui-ci lui donnant des assurances que, tout seul, il ne pourrait pas arriver à Neamț. Quoique la philanthropie du *jitar* cachait le désir d’acquérir un serviteur appliqué, fait prouvé par les vêtements paysans du jeune Vasile et par son utilisation à des travaux rudes, “par des occupations humiliantes il a mis les bases de la soumission apostolique que, ensuite, comme clerc, a pratiqué tout le reste de sa vie”<sup>62</sup>, “sa patience se fortifiant à cause du caractère conflictuel de la femme du paysan”, qui “libérait sa langue et sa colère sur le pauvre jeune homme”, l’obligeant à accomplir toutes ses demandes.

Comme l’hiver avait commencé et comme il avait gelé, n’ayant point des autres travaux à lui confier et ne voulant pas perdre de l’argent le tenant dans sa ferme, les deux maris ont chassé un matin le jeune Vasile, nu-pieds, déshabillé et affamé, “inhumanité qui l’avait porté plus proche encore de son but”, car, comme il avait de sa maison maternelle “quelques enseignements de langue roumaine” et

comme il connaissait certains chants des offices ecclésiastiques, il est allé au prêtre du village, qui l'avait reçu avec joie, lui donna un manteau paysan, des habits et des chaussures paysannes nouveaux et le fit son bedeau.

Pendant ce temps, impatientés de la disparition de leur fils, les parents avaient envoyé dans le pays des domestiques le chercher et après quelques mois, comme ceux-ci sont arrivés à l'église de Volintirești, un des hommes de Grigore Costachi, trouvant l'enfant fuyant, le prit et le porta dans le village Prigoreni de la contrée Cârligătura, lui changea les habits paysans avec des autres de boyard, et ensuite, passant par Iași, le conduisit à Roșiești<sup>63</sup>, où la famille Costachi était revenue.

Quoique le jeune Vasile ait prouvé, par son départ au monastère, la vocation vers la vie "isolée du monde et toute seule des moines", les parents, "dominés par la mode et les préjugés du temps", considéraient que par l'acceptation de sa retraite au monastère "ils écraserait la carrière de l'enfant, qu'ils voyaient assuré seulement par la finalisation des études aux écoles grecques et par l'introduction du jeune homme au sein de l'aristocratie qui accompagnait le prince régnant"<sup>64</sup>, quoique celui-ci manifestait "une ardeur inhabituelle aux fils de boyards – qui, tous, voulaient commencer plus rapidement que possible la vie du pouvoir des fonctions et des fêtes – ne désirait ni habits riches de boyard, ni un nom grand, ni richesse", mais convoitait "devenir moine et dédier sa vie à Dieu, aux bons faits et aux enseignements"<sup>65</sup>.

Pourtant, ni le retour au foyer paternel n'a pas fait le futur métropolite oublier sa vocation pour la vie "angélique", "ses demandes fréquentes" ont été refusées par ses parents, jusqu'au moment où, à ses prières et à ses insistances, se sont ajoutées, aussi, celles de sa marraine, la *logofeteasa* Elena, qui avait réussi les convaincre à accepter la prise du froc de ce "fils de boyard, descendant d'une brillante et assez récemment encore puissante famille, qui s'est obstiné prendre le froc, dans une époque où seulement les Grecs pauvres et les fils des petits boyards ou des paysans en faisaient cela"<sup>66</sup>.

En ce sens, vers 1782, le jeune Vasile fut envoyé à Huși – dans le diocèse duquel se trouvait la contrée de Fălciu – à l'évêque Iacov Stamati, "homme vif, sagace, illuminé, bon dirigeant, compréhensif avec les âmes des autres, manqué de toute dureté et de toute présomption", qui "aima ce petit garçon qui pouvait devenir grand *logofăt* et qui avait affronté, pourtant, tant de souffrance et châtements pour être un des humbles apprentis de Paisie, à cette monastère-là de Neamț d'où il était parti jadis, il y a plus des dix ans, avant l'arrivée du nouveau abbé"<sup>67</sup>.

C'est ici, à cet endroit, sous la direction de Iacov Stamati, que le futur "titan de la vie culturelle et nationale de la Moldavie" et "la plus importante personnalité de l'Eglise orthodoxe moldave" a suivi les cours de l'école épiscopale et comme il était très appliqué à l'étude et aux enseignements des moines, il a attiré l'attention et l'intérêt de l'hierarque, qui lui mit à la disposition la bibliothèque et lui consacra de son temps pour lui offrir des informations et des explications concernant les sciences, les dogmes, le culte, la langue ou la littérature<sup>68</sup>.

En 1784, Grigore Costachi, étant malade, a accepté la prise du froc de son fils Vasile; il est mort peu de temps après<sup>69</sup>, laissant son fils et sa fortune à l'évêché de Iacov Stamati<sup>70</sup>, dont les traits de caractère ainsi que l'honnêteté, la rectitude, la

modestie, le sens domestique, la gentillesse, la bonté et la sainteté de la vie “se sont greffées profondément sur le dot d’âme native” du futur métropolite<sup>71</sup>, qui, à 15 ans – probablement dans la présence de son père<sup>72</sup> – était tondu pour devenir moine à l’Evêché de Huși par son menteur et son protecteur – recevant “le doux nom de Veniamin, conformément à son âge et son être”<sup>73</sup> – le même hiérarque l’ordonnant diacre seulement après trois ans, en 1787<sup>74</sup>.

Toujours en 1787 Iacov, “le fils de paysan de Transylvanie dans lequel le fils de boyard de la Moldavie trouva un second père”, a pris à Iași Veniamin, où le métropolite Leon Gheuca, apparenté avec les Costăchești, l’a ordonné archidiacre; le 26 septembre 1788 il devenait moine “par les mains d’un prélat grec Paisie”, ensuite grand *eclesiarh* de l’Eglise métropolitaine<sup>75</sup>, fonction de responsabilité accordée seulement aux personnes enseignées, qui avaient la dette de maintenir la bonne organisation dans l’église et celle de garder les objets précieux et l’archive<sup>76</sup>, chose devenue plus difficile à cause de l’occupation russo-autrichienne de la période 1788-1792 et “à cause de son accompagnement avec toutes les difficultés, les pillages qu’apportaient avec soi un tel état de choses”<sup>77</sup>.

Entre temps, comme la fonction de égumène à Saint Spiridon est restée vacante à cause de la mort du clerc Sofronie de Patmos – survenue le 24 février 1789 – le commandant de l’armée russe d’occupation, le feld-maréchal Petru Rumianțev, a essayé à imposer sur cette fonction l’archimandrite Zaharia, un grec qui avait servi la flotte russe sous l’amiral Orloff dans l’expédition de Moreea. Pour ne pas se compromettre devant le pouvoir suzerain par son acceptation, mais aussi pour éviter la prise de la direction du monastère par cet étranger sans offenser celui protecteur, ses *epitropi* et le Divan avait prétendu que l’*egumenia* était déjà occupée et ont garanti cette fonction, le mois de mars de l’année 1789, au clerc de 20 ans, Veniamin, “bon patriote de Iași”; celui-ci recevait de cette manière le titre d’évêque *in partibus*<sup>78</sup>, aussi, d’Irinopolis et qui, quoiqu’il était “un bon croyant qui enseignait tous”<sup>79</sup>, “comme on demandait pour cette fonction un visage plus mature et une échelle plus haute”, a été pour un an *vechil d’égumène*, ensuite *égumène*, jusqu’au mois de juin de l’année 1792<sup>80</sup>.

Mais après la mort du métropolite Leon Gheuca, le knèze Potemkin et le général Lascarov ont mis à sa place le clerc Gavriil Bănulescu Bodoni, un roumain qui se trouvait au service de la Russie; mais avant son entrée en fonction, la paix de Iași était conclue et, à la demande de la Porte, celui-ci était envoyé sous escorte à Constantinople; ultérieurement, l’Assemblée du Pays a choisi l’évêque Iacov de Huși le 26 juin 1792, comme son successeur dans le siège épiscopal – position pour laquelle ont déposé leur candidature l’égumène de Bogdana, le moine Atanasie, ainsi, que Ioasaf, le pro égumène de Neamț – l’égumène de seulement 23 ans<sup>81</sup> du Monastère Saint Spiridon, Veniamin Costachi<sup>82</sup>.

Sans doute que l’origine de boyard et la présence de quelques parents en divers fonctions du pays ont attiré l’attention sur lui, aidant, peut-être, le jeune moine dans l’ascension rapide des premières échelles de l’hierarchie cléricale, mais les qualités dont il a fait preuve dans les positions occupées, ses traits spirituelles rares, sa maturité de penser et, en général, “sa parenté avec les mérites exceptionnelles”<sup>83</sup>,

ont été les facteurs qui l'ont propulsé sur les deux sièges épiscopaux de la Principauté, et ensuite sur celui métropolitain, à cause desquels "ce clerc est devenu le sujet de l'histoire nationale"<sup>84</sup>.

**Traduit par Violeta-Anca Epure**

# NOTES:

- <sup>1</sup> Alexandru I. Ciurea, *La o sută de ani de la moartea lui Veniamin Costache*, Tipografia Alexandru A. Țerek, Iași, 1947, p. 6.
- <sup>2</sup> Evêque de Huși dans la période 1792-1796 et de Roman entre 1796 et 1803, ensuite métropolitain de la Moldavie pour presque quatre décennies, entre les années 1803-1808 et 1812-1842.
- <sup>3</sup> Nicolae Iorga, *Viața și faptele mitropolitului Moldovei Veniamin Costachi*, Institutul de Arte Grafice și Editură "Minerva", București, 1907, p. 77.
- <sup>4</sup> Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit al Moldaviei*, en *Calendar pentru români pe anul 1851*, la X-ème année, p. 16. Cf. Melchisedek <Ștefănescu>, *Chronica Romanului și a Episcopiei de Roman*, la II-ème partie, Tipografia națională, București, 1875, p. 79, tous les noms qui finissent en *achi* ont cette forme de l'époque du grécisme phanariote, Costachi provenait de Costea.
- <sup>5</sup> Vasile Vasilache, *Mitropolitul Veniamin Costachi. La o sută de ani de la moartea sa*, en "Biserica Ortodoxă Română" (infra B.O.R.), la LXIV-ème année, no. 10-12, 1946, p. 496.
- <sup>6</sup> A l'époque d'Etienne le Grand, Boldur a été "grand bailli et héros fameux", mais aussi grand trésorier. Voir Costandin Sion, *Arhondologia Moldovei*, édition par Rodica Rotaru, Editura Minerva, București, 1973, pp. 20, 101; Gheorghe Ghibănescu, *Spița Costăchească*, en Eufrosina Simionescu, *Monumente literare vechi – Codicele de la Cohalm*, Tipografia „Lețcae” George Jorică S-R, Huși, 1924, pp. 71-77, 80, 81.
- <sup>7</sup> Costandin Sion, *op. cit.*, p. 20. A l'encontre de celui-ci et des autres auteurs, Gheorghe Ghibănescu considérait que „tous les Costăchești descendent du prêtre Ioan de Epureni, vivant vers 1600-1650”, et que l'association avec "la personne historique de Boldur" est le résultat d'une "impulsion de grandeur", entre le prêtre Ioan et les Boldurești étant seulement une "liaison de terre", et pas une de sang. Voir Gheorghe Ghibănescu, *Spița familiei „Costache”*, en „Ioan Neculce. Buletinul Muzeului Municipal din Iași”, le fascicule 4, 1924, pp. 208, 210, 215.
- <sup>8</sup> Idem, *Spița Costăchească*, p. 83; Idem, *Roșieștii și apa Idriciului*, Tipografia „Lețcae” George Jorică s-sor, Huși, 1924, p. 83.
- <sup>9</sup> Nicolae Iorga, *O icoană curată: Mitropolitul Veniamin Costachi*, à l'occasion de la commémoration de 1904 du séminaire, en *Oameni cari au fost*, édition par Ion Roman, Editura pentru literatură, București, 1967, pp. 74, 77.
- <sup>10</sup> Idem, *Istoria literaturii române în secolul al XVIII-lea (1688-1821)*, le II-ème volume, édition par Barbu Theodorescu, Editura didactică și pedagogică, București, 1969, p. 323; Ion Neculce, *Letopiseșul Țării Moldovei*, édition par Ion Rotaru, Editura Albatros, București, 1976, passim.
- <sup>11</sup> Cf. C<onstantin> Bobulescu, *Din viața mitropolitului Veniamin Costachi*, Tipografia Uniunii Clericilor Ortodocși din Basarabia, Chișinău, 1933, pp. 8, 9.
- <sup>12</sup> Nous croyons utile la précision qu'à cette époque-là le nom de Constantin était utilisé souvent sous la forme de Costandin – un document de l'année 1797 mentionnait même "la journée des saints empereurs Costandin et Elena le 21 mai" – et Dimitrie Cantemir inscrivait dans la liste des familles de boyards les "Constakiesti vel Gavrilicestii" (en

- latin). Voir *ibidem*, p. 51; Ilie Corfus, *Însemnări de demult*, Editura Junimea, Iași, 1975, passim; Dimitrie Cantemir, *Descrierea Moldovei*, édition par Gheorghe Guțu, Editura Academiei, București, 1973, pp. 282, 283.
- <sup>13</sup> Gheorghe Ghibănescu, *Ispisoace și zapise*, le IV-ème volume, la I-ère partie, Tipografia "Dacia", Iași, 1914, pp. 179, 180; Idem, *Spița familiei...*, pp. 215-217, 220; Nicolae Stoicescu, *Dicționar al marilor dregători din Țara Românească și Moldova (sec. XIV-XVII)*, Editura enciclopedică română, București, 1971, pp. 380-383; Nicolae Iorga, *Viața și faptele...*, p. 17.
- <sup>14</sup> Michail Kogălniceanu, *Cronicele României sau letopisețele Moldaviei și Valahiei*, tome III, la II-ème édition, Imprimeria Națională, București, 1874, pp. 49, 50.
- <sup>15</sup> Ion Neculce, *op. cit.*, p. 130.
- <sup>16</sup> Devenue religieuse après la mort de son époux, sous le nom de Elisabeta.
- <sup>17</sup> *Ibidem*, pp. 168, 176, 181, 193, 197, 209; Constantin Erbiceanu, *Un document asupra familiei Costache*, en B.O.R., la XIII-ème année, 1890, pp. 622, 623.
- <sup>18</sup> Ion Neculce, *op. cit.*, p. 210.
- <sup>19</sup> *Ibidem*, p. 210.
- <sup>20</sup> *Ibidem*, pp. 210-211.
- <sup>21</sup> Nicolae Iorga, *Istoria literaturii...*, le II-ème volume, pp. 323, 324; Ion Neculce, *op. cit.*, pp. 181, 188; C<onstantin> Bobulescu, *op. cit.*, pp. 24-28.
- <sup>22</sup> *Cronica Ghiculeștilor. Istoria Moldovei între anii 1695-1754*, édition par Nestor Camariano et Ariadna Camariano-Cioran, Editura Academiei Republicii Socialiste România, București, 1965, p. 461. C<onstantin> Bobulescu, *op. cit.*, pp. 41-47; Nicolae Iorga, *Viața și faptele...*, p. 19.
- <sup>23</sup> *Ibidem*, pp. 24, 25.
- <sup>24</sup> *Ibidem*, p. 23; Theodor Codrescu, *Uricarul* (infra *Uricarul*), le XV-ème volume, Tipografia Buciumului Român, 1889, pp. 397, 398.
- <sup>25</sup> Quoique l'observation de Dimitrie Cantemir conformément à laquelle l'appauvrissement des anciennes familles de boyards a causé la réduction drastique du nombre de celles-ci de cinq milles à cinq puisse être exagérée, il est certain que celle-ci a représenté un phénomène réel, consigné aussi par le maistre d'hostel Constantin Cantacuzino, qui soutenait que presque toutes les familles de boyards valaques étaient d'origine étrangère et que "toutes sortes de parents sont venus ici, se sont mariés et se sont mêlés, plusieurs étant dignes et capables, ils ont resté dans ces parages et ont hérité le nom de Roumains"; il affirmait des familles nobles moldaves que „nessuna é vera e pura valacha o moldava”. Voir Dimitrie Cantemir, *op. cit.*, pp. 281, 289. Des observations similaires ont fait certains étrangers : Elias Regnault a écrit du "sacrifice de la nationalité roumaine" et du fait que peu des familles brillantes de boyards roumaines ont été "exemptées du souille du phanariote"; Ubicini notait que de la véritable noblesse roumaine, qui descendait de la formation des Principautés, n'a resté à peu près aucune trace. En Gheorghe Platon, Alexandru-Florin Platon, *Boierimea din Moldova în secolul al XIX-lea, context european, evoluție socială și politică*, Editura Academiei Române, București, 1995, pp. 60, 61.
- <sup>26</sup> Arune Pumnul, *Lepturariu rumînesc*, tome IV, la I-ère partie, Editura cărților școlare, Viena, 1864, p. 71; <Nicolae Istrati>, *Biografia Mitropolitului Veniamin Costache*, en C<onstantin> Bobulescu, *Noi contribuții la biografia mitropolitului Veniamin Costachi*, Tipografia cărților bisericești, București, 1933, pp. 6, 7; A. D. Xenopol, *Istoria românilor din Dacia traiană*, la III-ème édition (par I. Vlădescu), le X-ème volume, Editura "Cartea românească", București, 1930, p. 155.

- <sup>27</sup> Sur les Cantacuzino, venus dans la Moldavie dans la première moitié du XVII<sup>e</sup>-ème siècle, Dimitrie Cantemir écrivait qu'ils descendaient de Ioan Cantacuzen, l'empereur de Constantinople, Nicolae Bălcescu les incluant parmi les phanariotes roumanisés, les intérêts desquels se sont identifiés avec ceux du pays. Cf. Dimitrie Cantemir, *op. cit.*, p. 281; Gheorghe Platon, Alexandru-Florin Platon, *op. cit.*, pp. 62, 86..
- <sup>28</sup> Nicolae Iorga, *Viața și faptele...*, pp. 10, 19-22.
- <sup>29</sup> C<onstantin> Bobulescu, *Din viața mitropolitului...*, p. 94.
- <sup>30</sup> Gheorghe Ghibănescu, *Roșiești...*, pp. 13, 14.
- <sup>31</sup> Les aînés étaient Matei, qui est devenu grand maître des cérémonies et Constantin – devenu moine avec le nom de Chesarie, ensuite *dichiu* de l'Evêché de Roman – et les cadets, Elena, qui avait pris le voile sous le nom de Elisabeta – future abbesse de Agapia pour 32 ans – et Șerban, baptisé selon les parents de sa mère de la Valachie, qui est devenu bailli.
- <sup>32</sup> Sur la dernière feuille du livre *Funie sau frânghie întreită*, traduit par Veniamin de la langue grecque et imprimé à Iași en 1831 selon son manuscrit, qui se trouve de nos jours au Monastère Teodoreni de Suceava, le métropolite Veniamin introduisait une courte note autobiographique que nous reproduisons intégralement : “Le bien croyant traducteur de ce livre est né le mois de décembre de l'année 1768 des parents fidèles, Grigorie Costachi, qui portait le surnom de Negel, et de Maria Canta, corporellement; et spirituellement, du saint baptême, le jour du premier janvier 1769, reçu par Elena Costachi. Et durant l'année 1784, il est devenu moine dans le Saint Evêché de Huși et ordonné prêtre par le saint évêque de celui-ci, Iacov. Et en 1788, après avoir siégé à la Sainte Eglise Métropolitaine de la Moldavie par le saint métropolite Leon, il a été ordonné moine; donc, en 1789, mars, il a été nommé *égumène* du Monastère Saint Spiridon de Iași. Ensuite, en 1792, juin, 27, il a été ordonné évêque de Huși par son abbé, Iacov, Sa Sanctité étant ordonné au siège de l'Eglise Métropolitaine. Et en 1796, juin, 1, il a été ordonné à l'Evêché de Roman par le même métropolite; et en 1803, mars, 15, il a été ordonné dans le siège de l'Eglise Métropolitaine de la Moldavie”. Cf. Constantin Erbiceanu, *Istoria Mitropoliei Moldaviei și Sucevei și a Catedralei mitropolitane din Iași*, Tipografia Cărților Bisericești, București, 1888, p. LXXVII; Olimpia Mitric, *Manuscrise românești din Moldova*, le II-ème volume, Editura Junimea, Iași, 2007, pp. 27, 28.
- Dans son testament, Veniamin a inclus un fragment autobiographique assez ample : “Je suis né corporellement l'année de la salvation 1768, décembre, 20, et spirituellement du saint baptême le premier jour de janvier, l'année suivante, 1769, des parents orthodoxes, Grigorie Costachi et Maria née Cantacuzin, dans le village natal Roșiești de la contrée de Fălciu, et comme j'ai reçu dans le foyer paternel de l'enseignement, j'ai été envoyé ensuite à l'école publique. Dès cette époque-là, j'ai fait de petits progrès en ce qui concerne la langue grecque, piégé par les temps troublés, et à l'âge de 15 ans, avec la bénédiction et avec une lettre écrite de la part de mon père qui était malade, adressé à Sa Sanctité Iacov, l'évêque de Huși, nous nous sommes dédiés à la vie monastique et après trois années j'ai été ordonné diacre par l'heureux évêque et ensuite appelé à la Sainte Eglise Métropolitaine par l'heureux métropolite Leon, où le 26 septembre 1788, j'ai été ordonné moine par Sa Sanctité Paisie, l'ancien métropolite Ioanion; j'ai resté ensuite à la Sainte Eglise Métropolitaine jusqu'à la mort de Sa Sanctité, et peu de temps après, comme l'*egumenia* de Saint Spiridon de Iași est restée vacante, j'ai été nommé par les boyards *epitropi* de ce monastère; j'y ai resté pour une année *vechil de egumène*, mais cet endroit-là avait besoin d'un visage plus mature et d'une échelle plus haute, comme certains des moines en étaient. C'est alors qu'un moine grec vivant en Iași, qui a servi sous l'amiral

Orlof dans la flotte qui se trouvait sur la Mer Blanche durant l'antérieure guerre contre la Turquie, a demandé cette *egumenia*, qu'il considérait vacante du Monsieur Petru Romeanțov, le feld-maréchal des armées russes, qui occupaient à cette époque-là la patrie, et comme sa demande est arrivée au Divan, on lui avait répondu que les *epitropi* du monastère, selon les pouvoirs qu'ils détiennent, ont ordonné un *égumène*, c'est-à-dire moi. Donc Monsieur Romeanțov, qui me connaissait, a soutenu la décision des *epitropi*, et j'ai occupé cette fonction jusqu'après la conclusion de la paix, lorsque, le bien heureux Alexandru Moruz est devenu prince régnant; selon la volonté du peuple, on a choisi sur le siège de l'Eglise Métropolitaine Sa Sanctité Iacov de Huși, à la place duquel j'ai été nommé évêque, moi, le bien croyant et le pécheur, et j'ai été ordonné l'année 1792, le 27 juin, par mon père spirituel.

Ensuite, dans l'année 1796, le mois du juillet, il m'ont envoyé à l'Evêché de Roman à la place du père Antonie, l'ancien évêque, où je suis resté jusqu'en 1803, le mois du mars, 20 jours; selon la volonté du peuple, j'ai été ordonné dans le siège de l'Eglise Métropolitaine, le second règne du même prince régnant Moruz....". Le testament du métropolite Veniamin avec le codicille a été reproduit intégralement en Constantin Erbiceanu, *Istoria Mitropoliei...*, pp. 58-65, en Ilie Gheorghiță, *Un veac de la moartea mitropolitului Veniamin Costachi*, Neamț, 1946, pp. 238-250 et en B.O.R., la XI-ème année, no. 5, 1887, pp. 393-409.

<sup>33</sup> Gheorghe Ghibănescu, *Spița Costăchească*, p. 83.

<sup>34</sup> C<onstantin> Bobulescu, *Din viața mitropolitului...*, p. 94.

<sup>35</sup> Valeriu Iordăchescu, „Anuarul Seminarului Veniamin”, 1937-41, Iași, p. XXVIII.

<sup>36</sup> Constantin Erbiceanu, *Despre viața și activitatea mitropolitului Veniamin Costache ca mitropolit al Moldovei*, Imprimeria statului, București, 1888 p. 13; Idem, *Istoria Mitropoliei...*, p. LXIV.

<sup>37</sup> Dimitrie A. Sturdza, en Idem, *Despre viața și activitatea...*, pp. 8, 32.

<sup>38</sup> Selon l'opinion de Constantin Bobulescu, un argument en ce sens pourrait être le fait qu'en 1773 ou 1774 Matei, le fils aîné de la famille de Grigore Costachi, baptisait Ghenadie, le fils du prêtre Constantin de Horodniceni. Cf. C<onstantin> Bobulescu, *Din viața mitropolitului...*, p. 51; Idem, *Noi contribuții...*, pp. 12-14; Constantin N. Tomescu, ainsi que quelques autres auteurs, considérait que la famille Costachi aurait passé, aussi, par Neamț pendant son refuge, tout en se basant sur un texte d'un manuscrit de la moitié du XIX-ème siècle, affirmant que “comme il était encore un enfant trop délicat, Veniamin a passé les premières années de son enfance au Monastère de Neamț, où ses parents se sont retirés”. Cf. Constantin N. Tomescu, *Scurtă povestire istorică despre Sfânta Mănăstire Neamțu și despre așezările monahale supuse ei*, Editura și tiparul Sfintei Mănăstiri Neamțu, Neamț, 1942, p. 35.

<sup>39</sup> Arune Pumnul, *op. cit.*, p. 71; Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit...*, p. 16.

<sup>40</sup> A. D. Xenopol, *Istoria românilor...*, vol. IX, p. 114.

<sup>41</sup> Nicolae Istrati consignait que “les autochtones, désespérés que le trône de leur patrie restera pour toujours pour enrichir les habitants de Fanar, ils amenaient des chemins tous les métèques et tous les moines venus d'au-delà du Danube selon la volonté de Dieu, et dans les mains de ceux-ci, ils confiaient l'éducation de leurs fils”<sup>41</sup>, Aron Pumnul mentionnait que “ceux qui ne savaient pas la langue grecque étaient considérés comme des bêtes, pas éduqués et pas cultivés”<sup>41</sup>. Cf. <Nicolae Istrati>, *Biiografia Mitropolitului...*, pp. 6, 7; Arune Pumnul, *op. cit.*, p. 72.

<sup>42</sup> C. Bobulescu, *Din viața mitropolitului...*, pp. 95-98; Arune Pumnul, *op. cit.*, p. 72.



- <sup>43</sup> Andrei Vizanti, *Veniamin Costaki, mitropolit al Moldovei și Sucevei. Epoca, viața și operele sale*, Tipografia Buciumului Român, Iași, 1881, p. 25; Teodor Cerbuleț, *Veniamin Costache, 1768-1864. Viața și înfăptuirile*, Editura Cartea românească, București, 1939, p. 8. D'ailleurs, à cette époque-là, la majorité des élèves étaient des Grecs – quoique des Bulgares, des Albanais et quelques Roumains étudient, aussi – les fils des boyards autochtones s'instruisaient, d'habitude avec des professeurs particuliers. Voir Ariadna Camariano-Cioran, *Les Academies princières de Bucharest et de Jassy et leurs professeurs*, Institute for Balkan Studies, Thessaloniki, 1974, pp. 283, 287.
- <sup>44</sup> Selon les spécifications du diacre Constantin, dans une lettre de 1717 adressé au patriarche Hrisant Notara. Cf. Gabriel Bădăraș, *Academia Mihăileană (1835-1848). Menirea patriotică a unei instituții de învățământ*, Editura Junimea, Iași, 1987, p. 35.
- <sup>45</sup> *Uricarul*, le I-er volume, la II-ème édition, 1873, pp. 74-78.
- <sup>46</sup> Voir Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit...*, p. 16; Ariadna Camariano-Cioran, *op. cit.*, pp. 147, 148, 282, 283 și 302, dans le cas de la dernière Vasile Costachi, le futur métropolitain, apparaissant dans les listes avec des élèves de l'Académie princière de Iași.
- <sup>47</sup> C<onstantin> Bobulescu, *Din viața mitropolitului...*, p. 104.
- <sup>48</sup> Nicolae Iorga, *Istoria învățământului românesc*, édition par Ilie Popescu Teiușan, Editura Didactică și Pedagogică, București, 1971, p. 50.
- <sup>49</sup> Vasile Vasile, *Veniamin Costache (1768-1846), promotor al muzicii în țara noastră*, en „Teologie și viață”, nouvelle série, la V-ème année (LXXI), no. 1-3, 1995, p. 141.
- <sup>50</sup> Voir Constantin Erbiceanu, *Bărbați culti greci și români și profesorii din Academii de Iași și București, din epoca așa zisă fanariotă (1650-1821)*, București, 1905; Idem, *Discursul rostit în aula Universității din Iași, asupra școalei grece și române din timpurile lui Vasile Lupu și Matei Basarab până la 1828, cu ocaziunea serbării jubileului semisecular al învățământului superior național*, Tipografia “H. Goldner”, Iași, 1885, pp. 12-17, 27.
- <sup>51</sup> Voir Ștefan Lemny, *Originea și cristalizarea ideii de patrie în cultura română*, Editura Minerva, București, 1986, pp. 122, 123.
- <sup>52</sup> Nicolae Iorga, *Istoria învățământului...*, p. 30.
- <sup>53</sup> Vasile Drăghici, apud Nicolae Iorga, *Istoria învățământului...*, p. VII.
- <sup>54</sup> Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit...*, p. 16.
- <sup>55</sup> Andrei Vizanti, *op. cit.*, p. 26.
- <sup>56</sup> Andreas Wolf, apud C<onstantin> Bobulescu, *Din viața mitropolitului...*, p. 103.
- <sup>57</sup> *Uricarul*, le III-ème volume, la II-ème édition, pp. 13-23.
- <sup>58</sup> En Alexandru I. Ciurea, *Iacov Stamati*, Atelierele grafice Alexandru A. Țerek, Iași, 1946, p. 128 et C<onstantin> Bobulescu, *Din viața mitropolitului...*, p. 103.
- <sup>59</sup> Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit...*, p. 17.
- <sup>60</sup> La note du moine Vitalie d'un *Minei* du mois de février imprimé à Râmnic en 1780, dans lequel le vénérable Paisie, que Veniamin a eu comme modèle, duquel “il a pris beaucoup des enseignements confessionnels” et avec lequel il était semblable, était décrit de cette manière : “L'homme de Dieu et homme important et saint, comme ont été les jours de jadis, plein d'amour confessionnel, de croyance, d'ardeur envers les choses divines, de charité pour tous, de piété, ayant toujours pitié, buvant toujours de la source infinie de la sagesse et, en conclusion, ayant toutes les bontés des pères bien-séants de jadis. Et comme les dons de dehors sont toujours des dons de Dieu, et comme il avait tous ces dons, comme il était parfait, il attirait tous ceux qui le regardaient, pour l'aimer, pour s'en servir de la bien-séante image et de son état, qui, si on regardait beaucoup envers lui, on ne pourrait pas se rassasier de son visage dévot et en conclusion, tous ses images honnêtes et pieuses, à

vrai dire, icône vive à l'intérieur et à l'extérieur. Pour toutes ces qualités, comme il a été bien-séant et comme il a aimé Dieu, il a été aimé par tous et honoré par le clergé, mais aussi par les dirigeants du pays, par tous les gens, et les princes régnants illuminés, ainsi que par les saints métropolitains et évêques, qui avaient pour lui de la dévotion et de la foi et de nos jours, il a été célèbre et honoré partout". En Ioan Ivan, *O sută șaptezeci de ani de la moartea stareșului Paisie*, en „Mitropolia Moldovei și Sucevei” (infra M.M.S.), la XL-ème année, no. 11-12, 1964, pp. 657, 659; Idem, *Mitropolitul Veniamin Costachi la Mănăstirea Neamț*, en M.M.S., la XLIII-ème année, no. 1-2, 1967, p. 83.

<sup>61</sup> Envers 1778-1779, lorsqu'il avait 9-10 ans, pendant le règne de Constantin Moruzi (1777-1782). Cf. Arune Pumnul, *op. cit.*, p. 72; Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit....*, p. 17.

<sup>62</sup> *Ibidem*, pp. 17, 18.

<sup>63</sup> *Ibidem*, pp. 18, 19; Arune Pumnul, *op. cit.*, pp. 72, 73. Cf. Gheorghe Adamescu, “la légende” de la fuite a été publiée pour la première fois par Istrati, dans la biographie de *Calendar pentru români pe anul 1851* du métropolitain Veniamin, d'où elle a été prise par la grande majorité de ceux qui ont écrit de sa vie. Voir *Istoria Seminariului „Veniamin” din Iași (1803-1903)*, Institutul de arte grafice „Carol Göbl”, București, 1904, p. 4. A l'encontre de Adamescu, Andrei Vizanti, en *op. cit.*, p. 28, mentionnait que Istrati, un intime du prélat, avait publié dans ses ouvrages l'histoire de la fuite dès la période lorsque l'hierarque vivait, fait qui vient à l'appui de son authenticité; Iorga affirmait en *Viața și faptele...*, p. 31, que Veniamin aimait raconter à ses apprentis “sur quel chemin dangereux a-t-il essayé au début à accomplir sa véritable vocation”; un de ses écoutants était Meletie Istrati, qui a transmis les informations à son frère. De plus, elles ont été consignées beaucoup de temps à l'avance dans une inscription de 1830 avec la présentation de la biographie de Veniamin, sur un panneau en bois attaché à la partie supérieure d'un tableau qui se trouvait au Monastère Neamț – illustrant l'entrée au monachisme du futur métropolitain – la fin de la relation avec son retour dans le siège métropolitain en 1812, après une étape de quelques années, lorsqu'il a été un simple moine dans ce foyer de culture, ainsi que la signature finale du texte avec “Vasile Costaki, le fils des décédés Grigoraș avec Maria”, menant à la conclusion que le texte a été conçu pas longtemps après le retour de Veniamin à la direction de l'Eglise, ayant à la base des informations offertes par lui-même, directement ou par un intermédiaire. On rend dans les lignes suivantes la première moitié qui offre des détails sur l'épisode de son départ vers Neamț, certaines inédites : “Vasile Costaki, le fils du décédé Grigoraș Costaki et de Maria Canta, comme il a été envoyé par ses parents à l'école gospod de Iași, et comme il voulait devenir dès cette époque-là moine, un écolier l'a trompé lui disant qu'il le portera à un monastère de montagne, pour prendre le froc, il s'est enfui une nuit <avec celui-ci> de l'école, avec les vêtements qu'il a pu prendre avec lui, et ils sont allés jusqu'au-delà de Siret, à cause de la fatigue, il s'est endormi; lorsqu'il s'est réveillé, il était tout seul et pillé par son camarade d'école, et comme il était jeune et il ne s'est pas rendu compte de ce qu'il devait faire, il est allé dans un village nommé Veractărești des bords de l'eau, et comme il est arrivé à la maison d'une vieille, il n'a pas dit qui était son père, il a dit qu'il n'avait pas des parents et qu'il veut se retirer à un monastère pour prendre le froc, la veille lui a dit qu'elle avait un frère moine et lorsque son frère y viendra, elle le confiera à celui-ci, il est resté pour une année attendant et étant le domestique de la vieille; il gardait ses bétails, nu-pieds et plein de boutons. Entre temps, ses parents et son oncle Ioniță Canta, qui était, d'ailleurs, l'*epitrop* des écoles, ont envoyé partout des hommes le chercher et un de ces hommes, un domestique de leur maison, un certain Gheorghe Chesar, par hasard, comme il a dormi

dans la maison de la même vieille, il l'a reconnu, l'a emporté avec soi jusqu'à Iași, et ensuite, à la maison paternelle...". L'inscription a été reproduite intégralement par Andrei Vizanti, en *op. cit.*, pp. 107, 108 (voir aussi pp. 28, 29), mais aussi dans le texte et dans la photocopie de C<onstantin> Bobulescu, *Din viața mitropolitului...*, pp. 81, 86, 89, 91 (voir aussi pp. 76-80, 85-93).

<sup>64</sup> Andrei Vizanti, *op. cit.*, p. 30.

<sup>65</sup> Nicolae Iorga, *Viața și faptele...*, pp. 27, 28.

<sup>66</sup> Idem, *Istoria literaturii...*, le II-ème volume, p. 324; Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit...*, p. 19.

<sup>67</sup> Nicolae Iorga, *Viața și faptele...*, pp. 33, 34.

<sup>68</sup> Alexandru I. Ciurea, *Iacov Stamati*, pp. 93, 202, 203; Andrei Vizanti, *op. cit.*, pp. 31-33, 107.

<sup>69</sup> La mère du futur métropolite était morte antérieurement dans des circonstances que nous ne connaissons pas, assez jeune, lorsque ses enfants avaient des âges compris entre l'enfance et l'adolescence.

<sup>70</sup> Petru Gârboviceanu, *Mitropolitul Veniamin Costache și seminarul său*, en B.O.R., la XXIX-ème année, no. 5, 1905, p. 510.

<sup>71</sup> Alexandru I. Ciurea, *Iacov Stamati*, p. 204.

<sup>72</sup> Selon le tableau de Neamț, mentionné antérieurement, peint par "Vasile Suliman peintre de Suceava en 1830 juin 18" et représentant la scène de son entrée au monachisme de Vasile Costachi. Voir aussi C<onstantin> Bobulescu, *Noi contribuți...*, pp. 3, 16, 17; Ionela Manolescu, *Portretele Mitropolitului Veniamin Costachi*, en M.M.S., la XLIII-ème année, no. 1-2, 1967, p. 144.

<sup>73</sup> Nicolae Iorga, *Oameni cari au fost*, p. 77, allusion au plus jeune des fils du biblique Israel, très aimé par son père, pareil au nouveau moine, qui était aimé par son père spirituel.

<sup>74</sup> Veniamin a été ordonné diacre à seulement 18 ans, contrairement aux canons, qui prévoyaient l'âge minimale de 25 années. Voir *Pidalion*, édition de Zosima Târâlă et Haralambie Popescu (après celle de Veniamin), Editura Institutului de arte grafice „Speranța”, București, 1933, pp. 15-17.

<sup>75</sup> Cf. Nicolae Iorga, *Viața și faptele...*, pp. 35, 36; Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit...*, pp. 19, 20; Arune Pumnul, *op. cit.*, p. 73.

<sup>76</sup> Emil Vîrtosu, *Eclisiarhul-păstrătorul arhivelor mănăstirești*, en B.O.R., la LXXIX-ème année, no. 11-12, 1961, pp. 1051, 1053.

<sup>77</sup> A. D. Xenopol, *Istoria românilor...*, vol. IX, p. 204.

<sup>78</sup> Les clercs avec le titre *in partibus infidelis*, c'est-à-dire des parties occupées par les infidèles, étaient en majorité des grecs qui "s'étaient abrités depuis un certain temps auprès d'un ou un autre de nos métropolites", leur nombre a atteint le maximum dans le XVIII-ème siècle. Cf. Ilie Gheorghîță, *Gramata de hirotonie a episcopului de Huși Veniamin Costachi, dată de mitropolitul Iacob Stamati în ziua de 27 iunie, anul 1792*, en M.M.S., la XLIII-ème année, no. 1-2, 1967, p. 26.

<sup>79</sup> Conformément à une notice de 1789 d'un *Minei pe luna mai*, imprimé à Râmnic en 1780. Voir C<onstantin> Bobulescu, *Din viața mitropolitului...*, pp. 132, 144, 152.

<sup>80</sup> Nicolae Iorga, *Istoria literaturii...*, le II-ème volume, p. 324; Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit...*, p. 20; le testament du métropolite, en *loc. cit.*

<sup>81</sup> Quoique l'âge minime prévu par les canons ecclésiastiques pour les évêques était de 50 ans, cf. *Pidalion*, p. 16, cela ne constituait pas dans la Principauté moldave un critère dans la sélection des hiérarques, beaucoup d'entre ceux choisis étant plus jeunes.

---

<sup>82</sup> Euseviu Popovici, *Istoria bisericească universală și statistica bisericească*, le II-ème livre, la II-ème édition, Editura tipografiei cărților bisericești, București, 1928, pp. 323, 385; Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit...*, pp. 20, 21; Melchisedek <Ștefănescu>, *Chronica Hușilor și a Episcopiei*, Tipografia "C. A. Roseti", București, 1869, pp. 366, 367, 371; Gheorghe Gheorghiu, *Gavriil Bănulescu Bodoni, mitropolit al Moldovei, exarh Valahiei și Basarabiei 1746-1821*, Tipografia cărților bisericești, București, 1899, pp. 13-17.

<sup>83</sup> Vasile Vasilache, *op. cit.*, p. 497.

<sup>84</sup> Nicolae Istrati, *Veniamin, mitropolit...*, p. 15.

# LA SUBVENTION DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE MÉTROPOLITAINE DE MOLDAVIE – L'ÉGLISE SF. GHEORGHE DE SUCEAVA – PAR LES PRINCIPAUTÉS ROUMAINES (SIÈCLE XIX)

Ion I. Solcanu  
L'Université "Al. I. Cuza" – Iași

**Rezumat:** Subvenționarea vechii catedrale mitropolitane de la Suceava a vizat: finanțarea lucrărilor de construcție, conservare și restaurare, dotarea cu cărți și odore bisericești și, totodată, întreținerea personalului.

Referitor la primul aspect, inginerul vienez Țon Șmigalshi elaborează la 1847 un proiect de conservare a monumentului, ce prevedea: reacoperirea bisericii, văruierea și îndepărtarea decorațiunilor stricate, pardosirea, desăvârșirea zidului înconjurător bisericii, repararea acoperământului clopotniței etc. Demersurile s-au făcut de către egumenul așezământului monastic, arhimandritul Melchisedec Lemeni, iar apoi de către Darie Ternovschi, numit egumen la 1858. Între 1850 și 1860 subvenționarea vechii catedrale de la Suceava, biserica Sf. Gheorghe, fusese întreruptă. Până în 1869 egumenul Darie Ternovschi repară acoperământul bisericii, turnul, mobilează casele stăreției și procură veșminte noi pentru slujitorii bisericii. Dotarea cu cărți și odore bisericești s-a făcut în 1848. De la Iași sunt cumpărate și trimise Mineele pe 12 luni, două Ceasloave, trei Liturghii, un Apostol și un Triod, toate prețuite la suma de 28 de galbeni, 13 lei și 30 de parale.

Subvenționarea personalului deservit, dar și a altor cheltuieli necesare întreținerii curente a mănăstirii Sf. Gheorghe din Suceava se ridică la suma de 300 de galbeni anual. Plata acesteia a fost întreruptă după moartea arhimandritului Lemeni (1849), datorită diferendului dintre Mitropolia Moldovei și Sucevei și Episcopia Ortodoxă de la Cernăuți, reprezentată de Eugen Hacman, privind patronajul asupra vechii catedrale mitropolitane din Suceava. Subvenția a fost reluată în 1860, fiind prevăzută în bugetul Principatului Moldovei. A fost apoi sporită de la 300 de galbeni la 24.000 lei vechi pe an, iar în 1870 era asigurată de la buget suma de 6666 lei noi. În iulie 1869 Guvernul Principatelor Unite hotărăște suspendarea acesteia, dar revine asupra hotărârii la 10 februarie 1870.

**Abstract:** Subsidizing the old Metropolitan Cathedral in Suceava targets financing of the construction, conservation and restoration, books, equipment, maintenance personnel and church jewelry. Țon Șmigalshi, a Viennese engineer, developed a conservation project in 1847. It provided the coverage of the new church, to whitewash the walls and to remove the old decorations, as well as to flooring and completing the wall surrounding the church bell etc. The Archimandrite Lemeni Louis, the monastic settlement's hegumen, and later Darie Ternovschi have made steps in this reconstruction plan.

Between 1850 and 1860 subsidizing of the old cathedral church of St. George was discontinued. Until 1869, the hegumen Darie Ternovschi repaired the church tower, furnished superiors' houses and acquired new church clothes. The acquisition of books and church jewelry was in 1848. The necessary subsidies for maintaining the St. George Monastery in Suceava were approximately 300 ducats each year. The payment later was discontinued after

*the death of the Archimandrite Lemeni (1849), because of the dispute between the Metropolitan Church of Moldavia and Suceava and the Orthodox Diocese of Chernivtsi, represented by Hacman on the patronage of the old Metropolitan Cathedral in Suceava. The grant was resumed in 1860 under the budget of the Principality of Moldavia. At that time, it was increased to 24.000 lei each year, and in 1870 was provided from the budget, the amount of 6.666 lei. In July 1869, the United Principalities' Government decided to suspend it, but the decision rests on February 10 1870.*

**Mots-clef:** *Suceava (Roumanie), l'église Sf. Gheorghe, faubourg Cutu, le XIX-ème siècle, subvention, financement de construction, dotation, conservation, restauration, livres, entretien du personnel*

L'activité de subvention de la vieille cathédrale métropolitaine de Suceava peut être surprise, sur base de documents d'archive, sous trois aspects:

- Celui du financement de construction et de conservation et restauration;
- La dotation avec des livres et senteurs d'église
- L'entretien du personnel

La prise en charge de l'Eglise Métropolitaine de Moldavie et Suceava par le Gouvernement de la Moldavie pour le financement de ces trois catégories de dépenses découlait non seulement de son statut de patron de l'ancienne cathédrale métropolitaine de Suceava, en réalité le monastère Sf. Gheorghe – mais aussi de celui de propriétaire de grands domaines comme Bosanci, Lisaura et Cut, dont leurs revenus les encaissait et parce que sur le territoire de cette dernière se trouvait le monastère. “Après le déplacement du siège royal, et de la cathédrale à Iasi, en 1663 pendant le règne d'heureuse mémoire du régnant Alexandru Lapusneanu, on dit dans un mémorandum adressé à ministériel par l'archimandrite Darie Ternovschi, le prieur du monastère Sf. Gheorghe de Suceava, le 26 novembre/8 décembre 1866, est restée seulement avec le nom d'ancienne cathédrale dirigée seulement par un proestos qui se nommait aussi le “dichiul” de la cathédrale métropolitaine, qui avait des domestiques gitans qui habitaient sur le domaine de la cathédrale métropolitaine sous le nom de “Cutul Mitropoliei” duquel côté se trouvait bâtie la sainte église”<sup>1</sup>. L'idée est reprise dans un autre mémorandum, en allemand, appartenant au même prieur, adressé “à l'honorable “Capitanii” du district ” à la date de 18/30 mai 1869, en précisant que “Cette église est située dans le fobourg de Suceava, nommé Cut, lequel... jusqu'en 1836 était inscrit comme propriété appartenant au Palais Métropolitain Iasi. Cette année, la Cathédrale Métropolitaine a échangé le domaine Bosancea avec toutes ses annexes auxquelles appartenait aussi le fobourg Cutu contre le lac artificiel de Galati du régnant de ce temps, le pince Mihai Sturza. A l'occasion de l'inscription de l'échange à C.C. Tabula du pays de Boucovine, le Palais Métropolitain Iasi ont réservé, au cinquième point, le patronage exclusif et le droit sur cette église située dans le fobourg Cut, ainsi sur le jardin qui se trouve autour de l'église et donc elle est obligée de subventionner cette église et de la soutenir, une dette que jusque aujourd'hui le Palais Métropolitain, de même le gouverne moldo-valaque, comme celui qui encaisse les revenus du Saint Palais Métropolitain, avec entière loyauté a accomplie”<sup>2</sup>. Dans quelle mesure le Palais Métropolitain de Moldavie et de Suceava et les gouvernements moldaves et, puis, des Principautés Unies ont accompli leurs obligations, nous verrons dans la suite.

**I. Concernant les travaux de construction et réparations à l'église et les annexes de la cathédrale Sf. Gheorghe de Suceava** “une décision gouvernementale prise à la date de 17 janvier 1812”, invoquée par l'impérial ingénieur et architecte

Ton Smigalschi en juin 1847 et transmise au Gouverneur Moldave fixait leur taille et leurs prix. Selon le document étaient imposées:

- a) le recouvrement de l'église;
- b) son échaudage et le remplacement des décorations casées;
- c) le planchéage de l'église;
- d) l'achèvement du mur qui entoure l'église;
- e) l'élaboration du toit du clocher;
- f) la palissade autour du jardin;
- g) la fabrication et la mise en place des barreaux devant deux fenêtres, sans compter ceux que Mr. Popovici avait posés à Suceava, tous les deux barreaux au prix de 218 florins et 34 monnaies d'argent;
- h) le remplacement de la porte de l'église avec une nouvelle et l'amélioration de la ferraille, et ce qu'il manque à la vieille tour. Le prix de ces travaux s'élève à 1907 florins et 34  $\frac{3}{4}$  monnaie d'argent, en joignant pour l'éclaircissement le plan et le bilan rectifié par le Département de constructions à la date de 19 août 1823<sup>3</sup>.

Dans une requête appartenant à l'archimandrite Melchisedec Lemeni, le prier du monastère Sf. Gheorghe de Suceava, à la date de 27.XII.1847, adressée au Ministère des instructions Publiques, renouvelant les demandes antérieures concernant "le nécessaire de cet ancien Palais Métropolitain de Suceava auquel le Saint Palais Métropolitain de Moldavie est patron et possède aussi ses domaines", évoque que pour tout ça "y a longtemps ils sont sortis du Gouvernement du Pays, lequel par la chasteté d'ici ils sont allé au Saint Palais Métropolitain à Iasi dès 1825"<sup>4</sup>.

Une adresse du Comité Métropolitain et des monastères terrestres adressée à "l'archimandrite Melchisedec Lemeni, L'ancien Palais Métropolitain de Suceava" à la date de 5 novembre 1843 nous offre la liste réduite des travaux urgents que le prier Melchisedec Lemeni invoquait dans une requête à la date de 17 février 1843 joignant "le plan et le bilan faits par l'ingénieur de l'état pour la reconstruction des deux cellules à la place de celles qui se trouvaient devant et qui sont pourries et en danger d'incendie ainsi que le renouvellement du toit du Saint Palais Métropolitain (dans le document y a l'erreur "réparation", n. ns. I.S.) et a «clisarniței» pour achèvement desquels, après le bilan montré, on demande mille six cent sept florins, trente et deux monnaie"<sup>5</sup>.

Par la même note officielle le prier du monastère St. Gheorghe de Suceava était informé que "Sa Grandeur, L'empereur a bien voulu que l'argent vienne des revenus du Palais Métropolitain"<sup>6</sup> fait résultant du Rapport avancé au Régnañt Theodor Balș<sup>7</sup>. On suppose que le Palais Métropolitain n'avait pas eu l'argent nécessaire à partir du moment, à la date de 13 juin 1844, le prier du monastère Sf. Gheorghe de Suceava, revienne avec une autre requête adressée au Département de Fortune du monastère en insistant de lui envoyer les "1607 florins et 33 monnaies pour les réparations nécessaires pour l'ancien cathédrale de la ville de Suceava"<sup>8</sup>.

La correspondance du prier Melchisedec avec le Département des fortunes des églises de Moldavie dans les années 1847 et 1848 a le droit de solliciter les fonds nécessaires pour les travaux de construction et réparations signalées dans "Circulara

guverniala” en 1812 par le “le plan et le bilan rectifié par le Département des constructions à la date de 19 août 1823”, transmis “au Palais Métropolitain à Iasi dès l’année 1825”, après, sous une forme structurée, à la date d 17 février 1843 et à nouveau, sous une forme développée, initial.

Le Département des fortunes des églises présente au Conseil, une note officielle à la date de 16 septembre 1848 en l’informant que “le régissant ingénieur et architecte Țon Șmilgalchi chargé par le Département des constructions, voyant les réparations nécessaires ont formé et ont donné au proestos un bilan qui comprendrait ces réparations s’élevant à 1705 florins et 33 monnaies ou en lei moldaves 12,791 et 25 monnaies, en demandant à tout prix l’exécution des choses mentionnées dans le bilan et prie le Conseil de bien vouloir de lui donner la permission pour la suite à surveiller les dépenses”<sup>9</sup>.

Un concept d’adresse avec le numéro 1493, à la date de 28 octobre 1848, appartenant au Département des fortunes des monastères terrestres vers “le proestos du Saint Palais Métropolitain de Suceava” montrait que “concernant l’argent pour les réparations à cause de l’état dans lequel se trouve La Maison Centrale en ce moment ne peut accomplir la demande de sorte que la réparation nécessaire reste à faire l’année prochain”<sup>10</sup>. Recevant l’information du retardement des travaux de réparation, le prieur du monastère St. Gheorghe de Suceava écrit au Département des fortunes des monastères et des églises du Principauté Moldave à la date de 15 avril 1849 mentionnant que “par la prolongation du temps les dégâts seront encore plus grands et plus en péril pour la construction et s’il ne sera pas réparé cette année alors il faudra un autre plan et bilan et les dépenses seront plus élevées” ...et, il continue “le soussigné supplie que les travaux de réparation commencent en mai prochain et si ce n’est pas possible je vous prie de bien vouloir renvoyer au soussigné le plan et le bilan pour que le demandeur puisse le renvoyer à son tour à la Direction, pour les travaux, comme il veut”<sup>11</sup>.

L’archimandrite Melchisedec Lemeni n’a pas plus su voir les travaux des réparations à l’église, clocher et les annexes de la monastère commencer à cause du décès dans l’été e la même année 1849. La correspondance passée par les bureaux II et III du Département des fortunes des églises concerne “la fortune de l’archimandrite défunt Melchisedec Lemeni. L’ex prieur de l’église St. Ioan de Suceava”<sup>12</sup>.

Un Rapport de la date de 18/30 Mai 1869 nous adressé “à l’honorable Régissant du District”, à Cernauti, par le prieur de la monastère, Darie Ternovschi, nous apprend que “quand j’étais à la direction de cette église en 1859 j’ai trouvé l’église, le clocher comme les habitations dans le plus déplorable état, les maisons je les ai trouvées sans un seul meuble”<sup>13</sup>, ce qui signifiait que les sommes sollicitées et promises à l’archimandrite Melchisedec Lemeni en 1844 n’ont pas été envoyées.

La reprise de la subvention du monastère St. Gheorghe de Suceava a été faite en 1860, grâce à la décision prise par L’Assemblée Législative de Moldavie, fait évoqué par le même Darie Ternovschi dans un mémorandum de la date de 1/13 juin 1860, arrivé chez Mihail Kogalniceanu, qu’il annote. Dans le mémorandum on remercie pour la reprise de la subvention “de l’ancienne cathédrale de Suceava, ais vous avez proposé à tout prix la réparation de ce saint endroit qui représente



aujourd'hui un véritable monument historique de Moldavie et par ce fait vous avez prouvé au pays que vous êtes des vrais patriotes"<sup>14</sup>.

Les efforts de Darie Ternovschi pour l'exécution des réparations du monastère on les trouve évoquées dans le même Rapport de la date de 18/30 mai 1869, prouvant que "j'ai eu besoin avec la mise au courant de la direction, celle spirituelle ainsi que celle civile, pour m'adresser au Palais Métropolitain de Iasi comme propriétaire et le patron, et après a Gouvernement moldave comme celui qui perçoit les revenus des domaines métropolitaines et j'ai réussi que la subvention, qu'à partir du décès de l'ex proestos de l'église en 1849, avait arrêté d'être sponsorisée par le Palais Métropolitain, on a libéré a nouveau et on a effectuée en deux fois réparations au toit de l'église avec des échandelles, on a restauré le clochette qui était prêt à tomber, on l'a détruit et on l'a fait plus grand (la tour, n. ns. I.S.) qui était éclaté, on a échandé à nouveau le toit du clochette qui était pourri et éclaté, et quand il pleuvait, il pleuvait à l'intérieur, on a mobilisé les maisons, on a procuré de tout dont l'église avait besoin, et des nouveaux vêtements et tout ça pour la subvention du propriétaire, c'est-à-dire au Palais Métropolitain et au Gouverne Moldave"<sup>15</sup> (sub. ns. I.S.)

Une partie de ces travaux ont été effectuées en 1860 et 1861, comprises dans les rapports du prieur Darie Ternovschi de la date de 4/16 octobre et 19/31 décembre 1862 par lequel on a constitué des papiers sur la subvention reçue sur les années 1860 et 1861, montrait le prieur, et ils ont répondu sur la question posée sur la somme d'argent dépensés...d'après les documents des règlements de compte augmentés jusqu'à la somme de 5689 lei, 15 monnaie" et pour l'année 1862, recevait "à la date de 25 avril 1863 la somme de 11666 lei et 26 2/3 monnaie"<sup>16</sup>. Le reçu de cette somme était envoyé pour le décompte à ceux qui étaient en droit à la date de 1 juillet 1863<sup>17</sup>.

Par un bref Rapport de la date de 1/13 juillet 1869, de l'archimandrite Darie Ternovschi vers le Ministère des Instructions Publiques on apprend sur l'interdiction de quelconques travaux "des réparations ou fabrications que le Gouvernement des Principautés Unies soutient pour cette église...sans la connaissance du président de Cernauti"<sup>18</sup>.

Vers quels travaux de réparations se référait Darie Ternovschi dans son Rapport, nous édifie une note officielle appartenant à Alexandru Hurmuzachi, de la date de 2 septembre 1869, présentée au Gouvernement de Bucovina dans laquelle il déclare: "Après avoir confié le gouvernement roumain, écrit l'expéditeur, je fais partie de la Commission créée pour la restauration de l'église de Suceava, avec l'archimandrite Darie et avec Mr. Hlaica, conseiller impérial, architecte. Après les ordres de ce dernier les travaux ont commencé dès l'automne de l'année 1868; par les artistes qu'il a délégué, les monsieurs Lasche et Jobst. Il voulait les continuer cet année, les artistes délégués, le peintre Jobst et l'architecte Kharl, ont été deux fois empêchés et ils ont dû arrêter par l'ordre du régner. Etant membre de cette Commission, en étant chargé et responsable de l'augmentation des travaux, je me vois obligé de demander une explication au Gouvernement pour cette inattendue"<sup>19</sup>. La cause de l'interdiction des travaux et ait "qui a le droit de diriger l'église St. Gheorghe de Suceava, qui est encore un problème non-résolu et c'est pour cela le nécessaire a été fait vers le Ministère d'Externe pour nous édifier"<sup>20</sup> on apprend de

cette réponse, à la date de 8 septembre 1869, de Cernauti, adresse à Alexandru Hurmuzachi, mais, il fait écrit après, “Concernant un simple retouche, la mise en place du plan architectonique il n’y a pas d’empêchement et les charpentes peuvent être montées, avec la condition de ne pas endommager construction ou la peinture”<sup>21</sup>.

Dans une ample correspondance du même Alexandru Hurmuzachi, de la date de 23 novembre 1869 et expédiée de Dulcești-Roman à Alexandru Cretescu, le Ministre des Instructions Publiques, s’explique plus en détail la cause “du retardement, qui avait suivi pendant cette année dans les travaux de la restauration de l’église, qui n’était pas à cause de l’architecte Havka” mais à cause de “la contestation que le gouvernement a émis contre le patronage excité sur l’église de Suceava, St. Gheorghe, malgré que ce droit était entièrement reconnu par ce gouverne, et même maintenant, après plusieurs époques”<sup>22</sup>. L’auteur de la lettre nous apprend aussi concernant des travaux entreprises par les spécialistes autrichiens. “... pendant l’été de l’année, plusieurs fois l’architecte et le peintre du Mr. Hlavka ont dû retourner sans pouvoir continuer les travaux commencées pendant l’automne de l’année 1868, en les empêchant même de monter les charpentes dedans et en dehors de l’église comme il faut...pour le moment pour une retouche exacte de la construction et pour la décoration de l’église pour lesquelles, quand même, les charpentes sont indispensables”<sup>23</sup>.

On ne sait pas si c’est à ce plan architectonique se rapportait Darie Ternovschi dans un rapport de la date de 31 décembre 1871 quand il informe “le Ministère des Institutions Publiques de Roumanie” qu’il a envoyé une note officielle “pour Monsieur Georg, le chevalier de Hurmuzachi, le frère de l’ex membre de la Commission déléguée ici sur place, en 1868 par le Ministère pour la bien attendue restauration de cette église, en le priant de vite lui rendre les plans, les analyses, les prix et les devises que j’ai reçu du Ministère avec l’ordre numéro 3525 de la date de 29 mars 1868 et à l’arrivée de la Commission à Suceava je les ai confié au défunt Alexandru chevalier de Hurmuzachi comme à un membre de la déléguée Commission. Le défunt membre, d’après son frère, Mr. Georg Hurmuzachi, les papiers mentionnés il les aurait pris avec lui à Vienne, en étant invité par le conservatoire des antiques, ingénieur Mr. Hlavka je en sais pas dans quel but”<sup>24</sup>.

Les travaux de restauration de l’église St. Gheorghe de Suceava n’ont pas avancé dans les années qu’ont suivi tant que le consul général de L’Autriche-Hongrie, dans une note faite à la date de 31 janvier / 12 février 1873, pour la Ministère des affaires étrangères des Principautés Unies écrivait “concernant le différend fait pour le droit de patronage de l’église en question et à l’immense nécessité d’être réparé sans plus aucun retard, j’ai l’honneur de vous prier Monsieur le Ministre, de bien vouloir m’informer le plus vite possible la décision que le Gouvernement pense prendre dans cette situation”<sup>25</sup>.

Pour le fondement de la réponse à cette note, mais aussi aux autres desquelles sujets ne sont pas présentés, le Ministère des et Instructions Publiques informait le Ministère des affaires étrangères des Principautés roumaines, à la date de 23 janvier 1874 par la note officielle nr. 812 gardée en concept, que “Concernant la conservation de bon état des constructions et le bâtiment de l’église (St. Gheorghe de

Suceava, n. ns. I.S.), le gouvernement de Roumanie a pris des dispositions dès l'année 1864 après lesquelles se sont effectuées petites réparations, et la restauration radicale n'a pas pu être commencée car, la Commission qu'à pris existence en 1867 pour ce but, étant obligée par les autorités de Bucovina de ne pas commencer les travaux jusque quand les plans ne seront pas examinés par le conservatoire des anciennes bâtiments de Bucovina, l'architecte Monsieur Joseph Hlavka, cette Commission a pris contact avec l'architecte en question, qui avait trouvé que les plans qui étaient faits ne correspondaient pas aux travaux pour lesquels étaient faits et le Régnaient en a fait des autres, avec les devises nécessaires, pour lesquelles il a reçu 80 pièces d'or, mais ce genre de plans et devises n'ont pas été reçues par Mr. Hlavka malgré les multiples demandes faites par le supérieur de l'église en question<sup>26</sup>.

Sur base de ces documents on peut conclure aujourd'hui que appart les petites réparations au toit de l'église et à la tour clochette, évoquées par le prier Darie Ternovschi d'autres n'ont pas été entreprise concernant l'ancienne cathédrale métropolitaine de Suceava, direction qui existait à Falticeni; **Alexandru Hurmuzachi**, membre de la Diète de Cernauti, nommé par le Ministère de la Culture et Instructions Publiques des Principautés Unies; **Darie Ternovschi**, le prier du monastère **St. Gheorghe** de Suceava et surveillée par l'architecte impérial Joseph Hlavka, étaient des travaux préparatoires pour la restauration comme la mise en place d'un plan de l'église Sf. Gheorghe, la réalisation du croquis du décor pictural de l'intérieur et extérieur de l'église, de la documentation historique, les prix en détail des travaux. Leur interruption pendant l'été de l'année 1869, par l'interdiction de monter les charpentes nécessaires pour la réalisation du plan et des croquis du décor pictural, seront reprises pendant l'automne de la même année par l'annulation de l'interdiction de monter les charpentes. Les travaux de restauration n'ont pas été exécutés même pas dans les années 1870-1873 parce que "des tels plans et devises n'ont pas été reçues jusque maintenant de la part de Mr. Hlavka" d'après le Ministère de la Culture et Instructions Publiques, à la date de 23 janvier 1874, le Ministère des affaires étrangères<sup>27</sup>.

La restauration radicale de l'église St. Gheorghe de Suceava, retardée et comme suite au différentiel concernant l'église en question était sollicitée avec insistance dans le dernier décennie du siècle XIX.

Les notes officielles de la direction métropolitaine Iosif Naniescu de la date de 2 mars 1892, 8 février 1894 et 14 août 1899 pour le Ministère des Instructions Publiques avaient comme sujet l'urgente restauration de l'église St. Gheorghe de Suceava, restauration estimée à 80.000 lei<sup>28</sup>.

**II. La dotation avec des livres senteurs** et de l'ancienne cathédrale métropolitaine de Suceava a constitué une autre partie de sa subvention. Les informations sont assez pauvres dans ce domaine, mais celles qui existent sont éloquentes. Ainsi, par une correspondance appartenant au "Comité Métropolitain et aux monastères terrestres" pour l'archimandrite Melchisedec Lemeni, le prier du monastère St. Gheorghe de Suceava on apprend que celui-ci avait sollicité à la date 17 février 1843" mille deux cent lei"<sup>29</sup>. Le Régnaient de la Moldavie affirme que "la somme doit être déboursé par le capital de la Cathédrale Métropolitaine". On ne

connaît pas la fin de ces démarches pour la procuration de la monnaie mais on peut supposer que c'est une positive tant que le prieur ne revienne plus sur la sollicitation dans les prochaines requêtes transmises au Département<sup>30</sup>.

Dans la correspondance du même prieur, à la date de 29 décembre 1847, pour "le Département des fortunes des monastères et des églises du Principauté de Moldavie" se plaignait que "Il manque beaucoup des livres d'église comme Mineele pour 12 mois; deux Ceasloave; deux Militvenice; trois Liturghii; un Apostol; un Triod, et que celles qui se trouvent là déchetées, étant très anciennes"<sup>31</sup>.

Avec le Rapport numéro 1273 de la date de 16 septembre 1848, le Département des fortunes des églises était informé sur les sollicitations reçues et, en même temps prie de lui donner "approbation pour a suite car il doit surveiller les dépenses et pour les livres demandés par le prieur Melchisedec"<sup>32</sup>. Après seulement quelques jours, le secrétariat d'état du Principauté de Moldavie communiquait au bureau II du Département des fortunes des églises que "en se présentant au Régner, Il a approuvé, et après ça le Département doit informer l'archimandrite Lemeni sur les livres de l'église demandés. Le Département est prié de bien vouloir les acheter et les envoyer pour que la messe de l'église reste intacte, sans perdre la raison"<sup>33</sup>. A son tour, le Département écrit à la date de 27 septembre 1848 à "Meletie Stavoproleos, remplaçant du supérieur métropolitain" en lui demandant "si existe dans l'archive de al cathédrale les livres mentionnés en haut de la page, et s'ils existent de bien vouloir lui envoyer... ainsi il ne doit pas dépenser autant pour acheter ce genre de livres aux libraires"<sup>34</sup>. Le prélat Meletie, remplaçant du supérieur de la cathédrale, répond au Département des fortunes des églises à la date de 30 septembre 1848 que "après la recherche faite dans l'archive typographique de la cathédrale des livres de ce genre qui sont utiles pur l'ancien Palais Métropolitain de Suceava n'ont pas été trouvés", il continue: "Pour cette raison je vous prie de bien vouloir acheter les livres et les envoyer pour que les saintes messes de Dieu ne perdent pas la raison"<sup>35</sup>. L'apostille mise sur la feuille de la lettre disait que "Sur base de la décision prise par le Conseil, le chef fera une recherche à la librairie des livres d'église sur le prix de ces livres qui sont demandés à l'église de Suceava et par le document il informera le Département des fortunes d'église le prix en lei, monnaie, pour que tout soit vite accompli"<sup>36</sup>. Peu de temps après, à la date de 9 octobre 1848, les bureaux présentent le document en disant que "le chef après avoir fait une recherche à la librairie des livres d'église les livres demandés par l'archimandrite Melchisedec, le proestos de l'ancienne cathédrale métropolitaine de Suceava, pour l'utilité de l'église de là-bas, je les ai trouvé avec un prix assez convenable chez Mr. Cristea Neculciu ...livres, qui sont liés et recouverts de cuir, d'après le nombre d'exemplaires que j'ai demandé s'élèvent à: 12 Minee pour 12 mois, 17 pièces d'or; deux Ceasloave, 3 pièces d'or et demi lei; trois Liturghii, 3 pièces d'or et 13 demi lei; un Apostol, 1 pièce d'or et 4 demi lei; un Triod, 3 pièces d'or et 17  $\frac{3}{4}$  lei; c'est-à-dire 28 pièces d'or et 13 lei et 30 monnaie en total ou, en lei, 1007 et 30 monnaie ... en ajoutant que les deux Militvenice demandés, ne se trouvent même pas dans la typographie de la cathédrale"<sup>37</sup>.

Le Rapport fut annoté par le supérieur ainsi: "les livres seront confiés au prieur du monastère Slatina qui se trouve ici, pour les donner à l'archimandrite

Melchisedec Lemeni, qui doit être informé de tout ça”<sup>38</sup>. En effet, l’archimandrite Meletie, le prieur du monastère Slatina, d’après sa description, écrivait le reçu qu’allait être donné à Melchisedec Lemeni”<sup>39</sup>, et à la date de 28 octobre 1848, le prieur du monastère St. Gheorghe de Suceava était informé personnellement que “le Département vous fais connaissance qu pour les livres d’église qu’il a acheté à l’exception du Molitvelnic qu n’a pas su être trouvé nul part et après la signature sur leurs dos on vous les a envoyés par l’archimandrite Meletie, le prieur du monastère Slatina, desquels reçu attend une réponse”<sup>40</sup>.

La réponse de l’archimandrite Melchisedec Lemeni pour “le Département des fortunes d’églises et des monastères de Principauté de Moldavie” allait résulter seulement le 15 avril 1849, en informant que “après la demande de la date de 29 décembre 1847...concernant les livres d’église, des tels livres a acheter e envoyer pour que la messe ne perde pas la raison...après signature ils ont été reçus, c’est-à-dire 12 Minee pour 12 mois; 3 Liturghii; 2 Ceasloave; un Apostol et un Triod, 19 pièces”<sup>41</sup>, ainsi prenant fin la demande du prieur Melchisedec Lemeni pour la procuration des livres mentionnés, demande faite le 29 décembre 1847.

**III. La subvention du personnel, mais aussi à d’autres dépenses nécessaires à l’entretien du monastère** est attestée pour la première fois dans ces documents, dans une requête du prieur Melchisedec Lemeni, à la date de 11 juin 1844, adressée “au Département des fortunes des monastères des Principauté de Moldavie” dans lequel on montre que l’émolument sousigné par l’ordre du Rénant est de 300 pièces d’or par an, desquels 150 il reçoit de St. Gheorghe et 150 à St. Dimitrie chaque année”<sup>42</sup>. Peu de temps après, un Rapport présenté au Rénant montre que “L’archimandrite Melchisedec Lemeni, le prieur du Palais Métropolitain de Suceava, demande de lui donner 150 pièces d’or de l’émolument de 300 pièces d’or qui montre qu’ils ont été accordés par Votre Grandeur”<sup>43</sup>.

Dans une requête du 15 avril 1849 il nous parle encore de son émolument: “J’espère que mon émolument que je mérite je le recevrai maintenant de St. Gheorghe et l’année prochaine, 150 pièces d’or du possesseur de Valea Seaca”<sup>44</sup>. Celui-ci, de son nom, Panait Moldovan, avait fait un accord avec le prieur Melchisedec Lemeni de lui payer la somme en question du bail de son domaine, avec la condition que “le département lui envoie une lettre de change”<sup>45</sup>.

Les documents n’en parle plus de cette subvention de 300 pièces d’or par an tout de suite que le prieur Melchisedec Lemeni décède, pendant l’été de l’année 1849. Ce fait est évoqué dans un Rapport de la date de 18 / 30 mai 1869 du prieur, l’archimandrite Darie Ternovschi, qui affirmait que “j’ai réussi de faire revenir la subvention, qu’à partir du décès de l’ex proestos de l’église en 1849, avait été arrêtée de venir de la part du Palais Métropolitain”<sup>46</sup>.

La raison pour “la cessation” du paiement de la subvention annuelle de 300 pièces d’or, nécessaire à l’entretien de l’église, l’ancienne cathédrale métropolitaine de Suceava est présentée dans un rapport de la date de 12 janvier 1870 par D. Ghidionescu, le chef de la division Culturelle et de Comptabilité de Ministère des Instructions Publiques, qui, en évoquant les droits de l’ancienneté du Palais Métropolitain de Moldavie, montrait que “...la gradation du personnel à l’église St.

Gheorghe de Suceava s'est toujours faite par le Palais Métropolitain de Moldavie jusqu'en 1849, quand l'archimandrite Melchisedec Lemeni, le supérieur de cette église, nommé successeur par le métropolitain Veniamin Cosachi, est décédé, quand malgré que le Palais Métropolitain et le Ministère des Instructions Publiques ont recommandé et nommé par décret régalière supérieur de cette église l'archimandrite Dositeiu Tiscovici, qui était en même temps le prieur du monastère Dragomirna de Bucovina, mais l'Evêché de Bucovina n'a pas voulu reconnaître ce nom... Cette manque de connaissance d'un ancien et incontesté droit a été la cause, que le gouverneur de ce temps-là de la suspension de la subvention qui venait de la Maison du Clergé, 300 pièces d'or par an pour le soutien de l'église<sup>47</sup>.

On a vu que le prieur Darie Ternovski s'attribuait le mérite de la reprise subventionnelle de la monastère de Suceava, ce qui est difficile d'admettre à cause des documents existants. Mais quand l'événement s'est-il produit une requête au "ministère d'affaires étrangères de Moldavie", avec le numéro 4835 de la date de 12 octobre 1859 informait le Ministère de la Culture et Instructions Publiques sur l'accord du Conseil de Ministres d'écrire dans "le Budget de l'année prochaine la somme de 300 pièces d'or, subvention par l'église St. Ioan de Suceava"<sup>48</sup>. Après seulement 5 jours, à la date de 17 octobre 1859, le fait était transmis Semesiei<sup>49</sup>. Pour prendre cette somme Darie Ternovski va personnellement à Iasi, d'après la requête de la date de 3 février 1860 et annote: "On montrera au pétitionnaire que jusque l'accord du budget, le Ministère ne peut donner rien comme argent de la Maison du Clergé"<sup>50</sup>. Sur un autre mémorandum du même prieur Darie Ternovschi, de la date de 1/13 juillet 1860 adressé au Ministère des Instructions Publiques, Mihail Kogalniceanu même déclarait à la date de 5 juin que "par télégraphe s'annoncera que la direction vienne prendre la subvention votée par l'Assemblée", invitation transmise télégraphique seulement après deux jours, le 7 juillet 1860<sup>51</sup>.

L'information concernant la reprise de la subvention pour la monastère St. Gheorghe, en 1860 et même son augmentation, on la trouve aussi dans un Rapport de D. Ghidionescu, de la date de 12 janvier 1870, dans lequel, s'évoquent les circonstances de l'annulation de la subvention, se montrait que cette disposition a été maintenue jusqu'en 1860 quand, après la décision du Conseil de Ministres de Moldavie, prise sur le Rapport du Ministère avec le numéro 8300 ajouté au budget du Ministère sur cette année la subvention de 300 pièces d'or et la Chambre, par son vote à ce moment là a ajouté à cette subvention la somme de 24.000 lei anciens<sup>52</sup>.

D'après le témoignage du prieur Darie Ternovschi "la subvention due à l'église Métropolitaine de Suceava, dans laquelle sont gardés les saintes reliques du Saint Ioan le Nouveau, par an est de 20.000 lei devise de la Moldavie de son trésor et cette subvention est votée par la Chambre législative du Principauté de la Moldavie et consacrée par le Régner des Principautés Unies<sup>53</sup>. Dès l'année passée, le soussigné a encaissé la subvention de cette église, en 1860, pour l'année entière, du trésor de l'église de Moldavie de Iasi et avec beaucoup de dépenses pour l'Eglise car les routes allé-retour vers Iasi demandent beaucoup de dépenses qu'ont dû être faites"<sup>54</sup>.

Par la requête du prieur Darie Ternovschi, de la date de 28 mai 1862, on apprend que "pour arrêter toutes ces dépenses sur les routes vers Iasi "après les

propositions faites ...s'en est décidé de ce Ministère sur beaucoup décrets de la date de 1 juillet 1861, numéro 6616 et en 31 octobre 1861, numéro 11645 que la subvention ne soit pas donnée sur l'année entier du 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'à la fin de décembre 1861, par le possesseur du domaine Valea Seaca de Bucovina, en étant le plus proche de Suceava<sup>55</sup>. Le prieur Darie Ternovschi était mécontent de cette formule aussi, car, d'un côté il était payé "avec de l'argent de cours d'échange autrichien et d'un autre côté le possesseur de ce domaine retardait le revenu, le prieur était obligé de prendre l'argent prêté au mercantis avec un grand gain" fait pour lequel sollicitait au Ministère "à partir dès maintenant qu'on me donne la subvention due à cette église de Samisie par la caisse de Falticeni et maintenant sur la moitié de l'année, de 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à la fin de juin 1862"<sup>56</sup>. La subvention due sur l'autre moitié de l'année, 1862 "c'est-à-dire de 1<sup>er</sup> juin jusqu'à la fin de décembre 1862" était reçue "seulement le 25 avril 1863, de la part de la Caisserie générale du District Suceava de Falticeni, la somme de 11.666 lei et 26 et 2/3 monnaie turque, d'après le cours d'échange du marché commercial" informait le prieur Darie Ternovschi à la date de 1/13 mai 1863<sup>57</sup>. D'après une note officielle du Ministère de la Culture et Instructions Publiques de 9 avril 1863 on apprend que l'église St. Gheorghe de Suceava avait reçu l'entière subvention de 20.000 lei sur l'année précédant<sup>58</sup>, et par une autre note officielle, de la date de 17 avril 1863, le prieur Darie Ternoschi était informé que "vous allez recevoir la somme due pour l'entretien de l'église sur le 1<sup>er</sup> trimestre, l'année 1863, de laquelle vous allez être responsable" en lui rappelant, qu'il a reçu sur l'année précédente, l'entière subvention e 20.000 lei<sup>59</sup>.

Darie Ternovschi, "le vicaire général de l'ancienne Eglise Métropolitaine de Suceava" par une requête adressée au Ministère des Instructions Publiques à la date de 18 / 30 octobre 1863 "prie qu'on envoie la somme de la subvention due à la caisse de Falticeni dès le 1<sup>er</sup> avril jusqu'à la fin de septembre 1863"<sup>60</sup>, car "l'église se trouve en grand manque du nécessaire n'ayant plus la possibilité d'être créditée"<sup>61</sup>, en remerciant pour la subvention reçue "pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 1863".

Les documents existants ne nous donnent pas des informations sur la demande de la subvention pour la 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 1863, mais elle aurait dû être payée, comme celle de l'année suivante (1864) du moment que les documents des années suivantes ne mentionnent pas de quelque retard de son payement. En échange les documents existants confirment que pour l'année 1865 la subvention a été payée en entier et à temps. De cette façon, pour le 1<sup>er</sup> trimestre, le vicaire général Darie Ternovschi a reçu la somme de 4500 lei à la date de 12 juin 1865<sup>62</sup>; il a reçu la même somme pour le 2<sup>ème</sup> trimestre à la date de 18 octobre 1865<sup>63</sup>, et en novembre on lui a donné le reste de la subvention pour le dernier trimestre de la même année<sup>64</sup>.

Par une correspondance de 28 janvier/10 février 1866, le même Darie Ternovschi présentait au ministère "le décompte pour le trimestre précédent: octobre, novembre et décembre 1865 concernant les frais du Palais Métropolitain" pour "libérer le mandat de la subvention au troisième mois de l'année 1866, de sorte qu'on ait les choses nécessaires pour soutenir l'église et sa maison"<sup>65</sup>.

Bien qu'on n'ait pas de preuves documentaires sur l'acquittement de la subvention pour les années 1866-1868, on a, quand-même, des suffisantes raisons

pour affirmer que le gouvernement des Principautés avait respecté son obligation assumée par le vote de l'Assemblée Législative Moldave depuis 1860. Alors, le Rapport de D. Ghidionescu de 12 janvier 1870, après qu'il évoque l'agrandissement de la subvention de 300 monnaies au 24000 lei anciens, affirme qu'aujourd'hui on a signé par budget, 6666 lei nouveaux, qu'on a transmis au entendant de l'église, seulement pour le premier trimestre de l'année courant 1869<sup>66</sup>. Malheureusement, le Ministre de l'Instruction Publique, Al. Crețescu, offensé sur le gouvernement impérial Autriche-Hongrie qui contestait le droit du Palais Métropolitain de la Moldavie et de Suceava de nommer des prieurs à la monastère de Sf. Gheorghe de Suceava, et qui a proposé au Gouvernement Roumain "de suspendre la subvention jusqu'au moment où la situation (de l'administration de l'église St. Gheorghe de Suceava par le Palais Métropolitain, n. ns. I.S.) aurait une solution définitive"<sup>67</sup>. Alors, après "la Résolution 9452, le 23 juillet, l'année passé 1869, on a décidé, à travers le Journal n°4 (du Gouvernement des Principautés Unis, n. ns. I.S.) l'annulation de la subvention de la date de 25 du mois mentionné, prévue par le budget du ministère, pour l'église St. Gheorghe de Suceava, l'ancien Palais Métropolitain de la Moldavie", on montrait dans le même document rédigé par D. Ghidionescu<sup>68</sup>. Mais, par un projet de la Résolution du Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique de 14 Janvier 1870, vers le Conseil Ministériel, on a sollicité de reprendre la subvention, sur la raison que "en ayant en vue que les fortes demandes reçues par le supérieure de l'église de libérer cette subvention pour pouvoir supporter les dépenses nécessaires pour les services divines et autre besoins de l'église, en voyant que, la question soulevée par le Gouvernement Impérial de l'Autriche pour la recherche du droit de l'administration du Palais Métropolitain de la Moldavie vers cette église-là, n'a aucune relation avec la subvention qu'on donne pour aider à accomplir ces nécessités; sur ces preuves, je vous prie, Ms. Ministre à bien vouloir à décider que la subvention citée soit libérée à l'église pour les temps passées et pour l'avenir"<sup>69</sup>.

Le texte de ce projet de sollicitation sera rajouté dans la Résolution n°259 du Ministère de Culture et Instructions Publiques, dont le Conseil de Ministres, dans la séance de 10 février 1870, mentionnait que "confronté avec l'opinion du Monsieur le ministre comprise dans la Résolution citée, on a décidé de libérer pour l'église la subvention demandée"<sup>70</sup>. Le Journal du Conseil de Ministres est signé par le président de celui-ci, A.C. Goleșcu, et par les Ministres de la Justice et de l'Instruction Publique, D.P. Vioreanu et George Marzescu, et sanctionné par Carol I<sup>er</sup>, par la volonté de Dieu et du Monarque des Roumains, on dit dans le document originel signé par le Monarque, "j'ai décrété et on décrète que: "on a approuve, le Journal réalisé par Notre Conseil de Ministres, par lequel on décide de libérer la subvention pour le temps passé mais aussi pour celui de l'avenir à l'église St. Gheorghe de Suceava, l'ancien Palais Métropolitain, qui avait été annulée totalement par notre Conseil des Ministres, dans le Journal n°4 du 25 Juillet 1869, décret consigné par G. Marzescu, le ministre de l'Instruction Publique"<sup>71</sup>.

Après seulement trois jours, au 23 février 1870, à la Préfecture du département de Suceava on a transmis "le mandat n° 8416 pour la somme de 4999 lei, 50 monnaies, la subvention méritée par l'église St. Gheorghe de Suceava, l'ancien



Palais Métropolitain de la Moldavie pour les trimestres II, III et IV de l'année 1869<sup>72</sup>, somme pour laquelle l'archimandrite Darie Ternoveschi (le même Ternovotchi dans autres documents) signait au 3/5 mars 1870 une affirmation de réception, qui porte le cachet du Palais Métropolitain de Suceava<sup>73</sup>. Le 23 mars / 4 avril 1870, l'archimandrite même, Darie Ternovotchi de Suceava écrivait au Ministère des Instructions Publiques, "en recevant la subvention sur trois quarts de l'année passé 1869, on a couvert à peine les devoirs" en lui remerciant, à la fois, "pour l'aide de toute urgence offert à cette église et sa maison"<sup>74</sup>.

De la subvention accordé à l'église St. Gheorghe de Suceava était préoccupé aussi le Gouvernement Impérial de l'Autriche-Hongrie qui, à travers les notes n°2334 du 7 février et n°3477, s'intéressait "si le Palais Métropolitain de Iasi est d'accord à accomplir aussi au futur les obligations imposées par la direction en exercice et si le Gouvernement Roumain d'autre part, s'oblige à continuer, la paie de la subvention pour l'église citée"<sup>75</sup>. Le Ministère des Instructions Publiques informait le ministre d'affaires étrangères le 14 avril 1873, pour répondre au directeur générale de l'Autriche-Hongrie, que "en ce qui concerne la paie de la subvention de l'église, au passé et au futur, celle-la ne doit seulement dépendre du ministère, mais aussi de l'honorable Assemblée qui vote le budget. En dépit de tous ceux mentionnés, le ministère espère qu'une telle subvention continuera dans le future comme au présent"<sup>76</sup>.

De ce rapport du Ministère des Instructions Publiques résulte que, la subvention de l'église St. Gheorghe de Suceava a été aussi présente dans les années antérieures et qu'à cette date elle était en vigueur. Cette-ci est, de toute façon, la dernière information qu'on a, en ce qui concerne la subvention de la vieille cathédrale de la Moldavie, l'église St. Gheorghe de Suceava.

**Traduction: Irina Giosanu**

#### NOTES:

<sup>1</sup> *Archives Nationales de Roumanie, Le Ministère de la Culture et Instructions Publiques (ANR, MCIP), Ds. 680 / 1866, feuille 14*

<sup>2</sup> *ANR, MCIP, Ds. 680 / 1866, feuilles 83 v et 84 f.*

<sup>3</sup> *ANR, MCIP-Moldavie, Ds. 109 / 1848, feuilles 3 f-v et 12 f. A la feuille 2 f-v se trouve le texte original, en allemand*

<sup>4</sup> *Ibidem, feuille 4 f-v*

<sup>5</sup> *ANR, MCIP-Moldavie, Ds. 97 / 1844, feuille 2*

<sup>6</sup> *Ibidem*

<sup>7</sup> *ANR, MCIP-Moldavie, Ds. 97 / 1844, feuille 3*

<sup>8</sup> *ANR, MCIP-Suceava, Ds. 97 / 1844, feuille 1 f-v*

<sup>9</sup> *ANRM CP-Moldavie, Ds. 109 / 1848, feuille 5 f-v*

<sup>10</sup> *ANR, MCIP-Moldavie, Ds; 97 / 1844, feuille 11 f-v*

<sup>11</sup> *Ibidem* feuille 16 f-v

<sup>12</sup> *ANR, MCIP-Moldavie, Ds. 327 / 1859, les feuilles 1, 2f-v, 3 f*

- 
- <sup>13</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 83 f  
<sup>14</sup> *ANR, MCIP-Moldavie*, Ds. 187 / 1859, feuille 8 f-v  
<sup>15</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 83 f-v  
<sup>16</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 5 f-v  
<sup>17</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuilles 7 f-v et 10 f  
<sup>18</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 67 f-v  
<sup>19</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuilles 111 v et 114 f  
<sup>20</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 115 f-v  
<sup>21</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 115 f-v  
<sup>22</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 106 v  
<sup>23</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 108 f-v  
<sup>24</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 150 f  
<sup>25</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 164 f-v  
<sup>26</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuilles 189 v 190 f-v  
<sup>27</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 190 f-v  
<sup>28</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 454 / 1900, feuille 1 f-v  
<sup>29</sup> *ANR, MCIP-Moldavie*, Ds. 97 / 1844, feuille 2  
<sup>30</sup> *Ibidem* feuille 3 f-v et 2 f  
<sup>31</sup> *ANR, MCIP-Moldavie*, Ds. 109 / 1848, feuille 4 f-v  
<sup>32</sup> *Ibidem* feuille 5 v  
<sup>33</sup> *ANR, MCIP-Moldavie*, Ds. 109 / 1848, feuille 6 f  
<sup>34</sup> *Ibidem*, feuille 8  
<sup>35</sup> *ANR, MCIP-Moldavie*, Ds. 97 / 1844, feuille 10  
<sup>36</sup> *Ibidem*  
<sup>37</sup> *ANR, MCIP-Moldavie*, Ds. 97 / 1844, feuille 13 f-v  
<sup>38</sup> *Ibidem*  
<sup>39</sup> *Ibidem*, feuille 8  
<sup>40</sup> *Ibidem*, feuille 4 f-v  
<sup>41</sup> *Ibidem*, feuille 16  
<sup>42</sup> *Ibidem*, feuille 1 f-v  
<sup>43</sup> *Ibidem*, feuille 3 f  
<sup>44</sup> *Ibidem*, Ds.97: 1844, feuille 16 f-v  
<sup>45</sup> *Ibidem*  
<sup>46</sup> *ANR, MCIP-Moldavie*, Ds; 680 / 1866, feuille 83 f-v  
<sup>47</sup> *Ibidem*, feuille 104 v  
<sup>48</sup> *ANR, MCIP-Moldavie*, Ds. 187 / 1859, feuille 2  
<sup>49</sup> *Ibidem*, feuille 1  
<sup>50</sup> *Ibidem*, feuille 6  
<sup>51</sup> *Ibidem*, feuille 8  
<sup>52</sup> *Ibidem*, feuille 9  
<sup>53</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 104 v  
<sup>54</sup> *ANR, MCIP-Moldavie*, Ds; 81 / 1862, feuille 1 f  
<sup>55</sup> *Ibidem*, feuille 1 f-v  
<sup>56</sup> *Ibidem*  
<sup>57</sup> *Ibidem*, feuille 5 f-v et 16 f  
<sup>58</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 594 / 1863, feuille 3  
<sup>59</sup> *Ibidem*, feuille 4

---

<sup>60</sup> *Ibidem*, feuille 8

<sup>61</sup> *Ibidem*, feuille 7 f-v

<sup>62</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 844 / 1865, feuille 6 v

<sup>63</sup> *Ibidem*, feuilles 16 v et 17 f

<sup>64</sup> *Ibidem*, feuilles 20 v et 21 f

<sup>65</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 513 / 1866, feuille 1

<sup>66</sup> *ANR, MCIP*, Ds. 680 / 1866, feuille 104 v

<sup>67</sup> *Ibidem*, feuille 105

<sup>68</sup> *Ibidem*, feuille 112

<sup>69</sup> *Ibidem*, feuille 112

<sup>70</sup> *Ibidem*, feuille 122 f-v

<sup>71</sup> *Ibidem*, feuille 123

<sup>72</sup> *Ibidem*, feuille 124

<sup>73</sup> *Ibidem*, feuille 126

<sup>74</sup> *Ibidem*, feuille 127

<sup>75</sup> *Ibidem*, feuille 173

<sup>76</sup> *Ibidem*, feuille 174

## THE ORTHODOX GYMNASIUM IN SUCEAVA (1860-1918)<sup>1</sup>

Constantin Ungureanu  
Kisinev, Moldova Republic

**Rezumat:** Gimnaziul din Suceava a fost înființat în anul 1860, fiind destinat în principal copiilor ortodocși de etnie română din sudul Bucovinei. Treptat, corpul didactic al instituției a fost completat cu profesori români, dintre care mulți au beneficiat de burse din partea Fondului Bisericesc, pentru a studia la Universitatea din Viena.

În anii 1881-1884 la Gimnaziul din Suceava au fost deschise secții paralele, cu limba română de instruire, pentru clasele I-IV.

În anul 1895 a fost finisat și inaugurat noul edificiu al Gimnaziului din Suceava.. După nenumărate revendicări ale profesorilor și a diferitor societăți culturale românești, începând cu anul 1902 au fost înființate secții paralele româno-germane și pentru clasele superioare ale Gimnaziului din Suceava. În anul școlar 1912/1913, în clasele germane ale Gimnaziului din Suceava au fost înscriși 462 de elevi, iar clasele paralele românești erau frecventate de 456 de elevi. În anul 1911, la Gimnaziul din Suceava activau 21 de profesori titulari, inclusiv 17 români, și 17 profesori suplinitori, dintre care 9 români și 8 de alte etnii.

**Résumé:** Le Gymnase de Suceava a été fondé en 1860 et a été destiné principalement aux enfants orthodoxes d'ethnie roumaine du sud de la Bucovine. Au fur et à mesure, le corps didactique de l'institution a été complété avec des professeurs roumains, dont plusieurs ont bénéficié de bourses de la partie du Fond Ecclésiastique pour étudier à l'Université de Vienne.

Les années 1881-1884, au Gymnase de Suceava ont été ouvertes des sections parallèles avec la langue roumaine d'instruction pour les classes I-IV.

En 1895, on a finissé et inauguré le nouvel édifice du Gymnase de Suceava. Après les nombreuses revendications des professeurs et des diverses sociétés culturelles roumaines, tout en commençant avec l'année 1902, on a fondé des sections parallèles roumaines – allemandes pour les classes supérieures du Gymnase de Suceava, aussi. Le long de l'année scolaire 1912/1913, dans les classes allemandes du Gymnase de Suceava ont été inscrits 462 élèves, pendant que les classes parallèles roumaines étaient fréquentées par 456 élèves. En 1911, au Gymnase de Suceava activaient 21 professeurs titulaires, y inclus 17 Roumains, et 17 professeurs suppléants, dont 9 Roumains et 8 d'autres ethnies.

**Keywords:** Bukovina, Suceava, Vienna, 19th-20th centuries, Czernowitz Gymnasium, Suceava Orthodox Gymnasium, Romanian and German classes, Romanian School Society, Ministry of Education

Until mid nineteenth century, there was only one secondary school in Bukovina – the provincial gymnasium with six classes from Czernowitz, established in 1808. The educational process at this gymnasium was carried out only in Latin and German, fact that especially dissatisfied the Romanians from Bukovina, which made

up almost 50% of the total population of this province. Until 1848, no Romanian teacher taught at this institution, with the exception of those who taught Orthodox Religious Education, although almost a third of the gymnasium students were Romanian.

The setting up of the Romanian Language and Literature Department at the Czernowitz Gymnasium in 1849 and the appointing of the Transylvanian teacher Aron Pumnul, as head of this Department, partially satisfied the desire of the Romanians from Bukovina of also having native language education in secondary schools. Because the Romanians lived compactly in the central and southern part of Bukovina, many parents could not afford the luxury of sending their sons to study all the way to Czernowitz, far away from home. Consequently, after 1848, the problem of opening new secondary schools in other towns of Bukovina, in which the educational process was carried out not only in German but also in Romanian, was more frequently brought up.

Naturally, the initiative of establishing a secondary school came from the population from Suceava. Before 1848, the Suceava City Hall obtained from Prince M. Sturza, following a long trial, the Tătărași and Areni lands, which were in the southeastern side of the town. Most of these lands were given to rent at the price of 2625 florins annually, so that this income of City Hall would be used only for cultural purposes, firstly for the establishment of an inferior gymnasium and a real inferior school<sup>2</sup>.

During the 1848 revolution, but also in the following years, the Romanians from Bukovina have repeatedly claimed the opening of a gymnasium at Suceava, where the educational process will be carried out in Romanian. These claims were also justified by the fact that the Czernowitz Gymnasium was already overloaded and did not offer the space required for the education of a greater number of children. The number of the registered students at this gymnasium had grown from 446 in the school year 1839/40, to 531 in 1849/50 and reached the number of 622 at the beginning of 1859/60<sup>3</sup>. The opening of the parallel classes at the inferior gymnasium solved only partially the problem of the respective overloaded institution.

During the period September 1857 to June 1859, representatives of Suceava City Hall negotiated with the provincial government the conditions of the establishment and maintenance of a gymnasium at Suceava. The city hall was willing to use the sum of 2655 florins, obtained annually from the rent of the Areni and Tătărași lands, for the maintenance of the building, which will house the future gymnasium of Suceava, for insuring the necessary furniture and the salaries of the institution's employees. Following the negotiations, the provincial government put forward a report to the central government on the 18<sup>th</sup> of February 1860, through which proposed the establishment of an inferior gymnasium at Suceava, whose teachers were to be paid from the state's funds. The central authorities from Vienna supported this initiative, but mentioned that the annual quantum of over 5000 florins for paying the teaching staff could not be covered by state funds. Hence, it was proposed that a gymnasium with an Orthodox character should be established, mainly

having teachers of orthodox religion, so that the expenditures for the maintenance of this institution would be supported by the Bukovina Church Fund<sup>4</sup>.

The bishop of Bukovina, Eugen Hacman, agreed that the future gymnasium would have a confessional character and would be destined firstly to the Orthodox population and the Church Fund would financially support it. He also accepted that for starters, Catholic teachers would be appointed whom Orthodox teachers would later replace. In order to supply the gymnasium with a teaching staff, four and then two graduates of the gymnasium would leave every year to study at the University of Vienna, who would be provided with scholarships of 500 florins annually by the Church Fund.

Eventually, on June 30<sup>th</sup> 1860, the Ministry of Education from Vienna issued the decree of establishment of the Greek-oriental Gymnasium from Suceava. This decree stipulated that: 1) beginning with the school year 1860/1861, the first two Greek-oriental gymnasium classes were to be opened in the town of Suceava. 2) the annual scholarships of 500 florins required for the education of the Orthodox teachers at the University of Vienna would be created. 3) The Romanian language would be introduced as an educational language in the four inferior classes, at a bigger or small amount of disciplines, as soon as the teachers fully comprehended both languages, German and Romanian, and as soon as the Romanian textbooks were made. For the time being, until the mentioned conditions were fulfilled, the use of Romanian would be for the teaching of Orthodox Religious Education and Romanian Language classes<sup>5</sup>.

Right from the setting up, the Suceava Confessional Gymnasium was acknowledged as an educational institution, which had the same duties and rights in the area of education and discipline, similar to the state gymnasiums in Austria. At the same time, the salaries of the gymnasium teachers were set at the same level as the first class gymnasiums, like, at that time, the Czernowitz Superior Gymnasium. According to the directions of the time, the titular gymnasium teachers were to have salaries of 945 and 1050 florins annually, at which some additional payments of 105 florins were added, and the headmaster had to receive also an addition to his salary of 315 florins<sup>6</sup>.

On August 7<sup>th</sup> 1860, the ministry of Education, Leo Thun Barron, issued an order through which Dr. Josef Marek, a teacher at the gymnasium in Brünn, was appointed interim headmaster of the new institution, and Dr. Blasius Knauer along with Josef Rohmoser became definitive teachers at the Suceava Gymnasium. At the proposal of Bishop Eugen Hacman, through the order of August 23<sup>rd</sup> 1860, the provincial government appointed Constantin Morariu – parish administrator at the St. Paraschiva Church from Czernowitz, as a teacher of Orthodox Religious Education and Romanian language at the Orthodox Gymnasium in Suceava.

The festive inauguration of the Suceava Gymnasium took place on September 4<sup>th</sup> 1860. The school year was opened on September 17<sup>th</sup> with the first two classes – 60 students in first grade and 19 in the second grade, of which 34 were Romanian, 30 German, 7 Polish, 5 Jewish and 3 Armenian. The majority of the students were graduates of the primary schools from Suceava or from other villages

of the district. In the first school year, the headmaster Josef Marek taught Latin and German at the second grade; Blasius Knauer – Geography at the first grade, History at the second grade; Constantin Morariu – Orthodox Religious Education and Romanian at both classes<sup>7</sup>.

In 1861 three young people of Orthodox communion, high school graduates, Dimitrie Isopescul, Ștefan Nosievici and Ieronim Muntean, obtained scholarships on behalf of the Church Fund and left to study at the University of Vienna, to obtain the necessary qualification and the right to teach at a high school<sup>8</sup>.

In the school year 1861/62 there were two new classes opened (third and fourth grade), and in the following year one class at a time was opened, so that in the school year 1865/66 the Suceava Orthodox Gymnasium had already become complete with 8 classes. In the first decade, the number of students by nationalities evolved as follows:

**The students from the Suceava Orthodox Gymnasium, by nationalities,  
during 1860/61-1869/70<sup>9</sup>**

| School Year | No. of classes | Registered students | Students by nationalities |        |           |        |        |          |
|-------------|----------------|---------------------|---------------------------|--------|-----------|--------|--------|----------|
|             |                |                     | Romanian                  | German | Ruthenian | Polish | Jewish | Armenian |
| 1860/61     | 2              | 79                  | 34                        | 30     | -         | 7      | 5      | 3        |
| 1861/62     | 4              | 150                 | 70                        | 25     | 8         | 26     | 10     | -        |
| 1862/63     | 5              | 212                 | 115                       | 51     | 5         | 17     | 16     | 8        |
| 1863/64     | 6              | 229                 | 118                       | 30     | 25        | 34     | 17     | 5        |
| 1864/65     | 7              | 289                 | 171                       | 56     | 7         | 20     | 26     | 9        |
| 1865/66     | 8              | 288                 | 130                       | 38     | 23        | 37     | 22     | 6        |
| 1866/67     | 8              | 278                 | 109                       | 46     | 22        | 37     | 24     | 8        |
| 1867/68     | 8              | 276                 | 113                       | 48     | 28        | 32     | 31     | 3        |
| 1868/69     | 8              | 296                 | 160                       | 59     | 9         | 25     | 39     | 4        |
| 1869/70     | 8              | 304                 | 112                       | 38     | 20        | 42     | 36     | 8        |

Along with establishment of new classes, Catholic teachers who came from other provinces were employed at the gymnasium. At the beginning of the 1861/62 school year, August Klimpfinger and Franz Novotny came to the Suceava Gymnasium, and the next year Johann Kziz and Wilhelm Henke came. Throughout 1863 and 1864 the first Romanian bursars returned, who studied at Vienna with the support of the Church Fund. Ștefan Nosievici taught Mathematics and Physics at the Suceava Gymnasium during 1863-1869. After 1869, he left to Cernăuți, where he would become headmaster of the Normal School, which he led for three decades, until 1901. The third bursar, Ieronim Muntean, was active at the Suceava Gymnasium for four decades (1864-1904), during which he was a teacher of Latin and Greek<sup>10</sup>.

The Church Fund offered scholarships the following years for the high school graduates who had studied at Vienna and Prague. After returning from their studies, many were active shorter or longer periods at the Suceava Gymnasium. The Church Fund even supported the poorest students of this school, offering them educational scholarships. Thereby, in 1863, the Church Fund granted ten scholarships for the poorest students: 8 scholarships consisting of 84 florins and 2 consisting of 120 florins. The total expenditures of the Church Fund, meant for the Suceava

Orthodox gymnasium were quite significant for those times. Only during 1864-1884, the Fund offered over 445 florins:

**The annual expenditures of the Church Fund, destined for the Suceava Orthodox gymnasium during 1864-1885 (in florins)<sup>11</sup>**

| Year | Amount | Year | Amount | Year                   | Amount | Year                   | Amount |
|------|--------|------|--------|------------------------|--------|------------------------|--------|
| 1864 | 16.183 | 1870 | 16.998 | 1876                   | 23.528 | 1881                   | 18.678 |
| 1865 | 18.118 | 1871 | 20.128 | 1877                   | 22.325 | 1882                   | 18.905 |
| 1866 | 20.533 | 1872 | 19.629 | 1878                   | 22.325 | 1883                   | 24.008 |
| 1867 | 16.868 | 1873 | 19.994 | 1879                   | 18.199 | 1884                   | 23.282 |
| 1868 | 16.868 | 1874 | 24.140 | 1880                   | 18.395 | 1885                   | 23.470 |
| 1869 | 19.308 | 1875 | 23.730 | <b>1864-1885 Total</b> |        | <b>445.622 florins</b> |        |

In the first decade of existence of the Suceava Orthodox gymnasium, headmaster Josed Marek and Romanian language and Orthodox Religious Education teacher Constantin Morariu stood out. Both had been active at this school until 1869, after which they were promoted to higher positions. Josef Marek then became provincial school inspector for the entire Bukovina and Constantin Morariu was appointed Moral teacher at the Czernowitz Institute of Theology. In the first years of activity at the gymnasium, Constantin Morariu had to face the lack of Romanian textbooks, but successfully overcame these hardships, he himself elaborating Orthodox Religious Education textbooks for the inferior classes. At the Suceava Gymnasium, Romanian language was a mandatory discipline for all the students, regardless of ethnicity, and German was taught three hours per week in every classroom. Beginning with the school year of 1861/1862, at the perseverance of also Constantin Morariu, the number of Romanian Language classes was increased up to three hours per week. Thus, right from the founding, at the Suceava gymnasium, a greater attention was given for the teaching of the Romanian language, which became mandatory for all students. In the rest, the educational programme was similar to other state gymnasiums, like the Czernowitz Gymnasium.

During 1869-1870, the Suceava Orthodox Gymnasium's teaching staff modified radically. In the second half of 1869, headmaster Josef Marek and teachers Constantin Morariu and Dimitrie Isopescul all left, having been promoted. In that same year Ștefan Nosievici died. In 1870, teachers August Klimpfinger and Josef Rohrmoser left. On April 22<sup>nd</sup> 1870, Johann Limberger was appointed headmaster of the Suceava Orthodox Gymnasium, who was a teacher at the Czernowitz Gymnasium. He led this institution for 13 years, until 1883. In this period, the gradual Romanization of the teaching staff occurred and the establishment of the first parallel Romanian classes took place. In the school year of the 1870/71, out of 15 teachers of the gymnasium, only two were Romanian, and in the school year of 1883/84, there were already 14 Romanian, and only 3 of other ethnicities<sup>12</sup>.

At the beginning of the seventh decade of the nineteenth century, multiple changes occurred within the teaching staff of the institution, a lot of teachers and professors activating only short periods at the Suceava Gymnasium. Gradually,



however, the gymnasiums' teaching staff consolidated, thanks to the employment of several young Romanians some of which benefited from the scholarships at their university studies in Vienna. At the end of 1871, Ștefan de Repta takes a job at the gymnasium, where he would activate more than two decades at Suceava, also being headmaster over 10 years. On July 22<sup>nd</sup> 1873, the Isopescul brothers Samuil and Dimitrie were appointed titular teachers at the gymnasium. Both activated until 1904 at this gymnasium. Samuil Isopescul taught History and Geography and Dimitrie Isopescul – Mathematics and Pshysics. After a year, on August 24<sup>th</sup> 1874, Ștefan Dracinschi, Vasile Bumbac and Ștefan Ștefureac were employed. All three worked more than two decades at this gymnasium. Ștefan Dracinschi taught Latin and Greek (until 1883), after which he led the gymnasium over a decade. The other two teachers taught Romanian and Latin (Ștefan Ștefureac until 1893 and Vasile Bumbac – until 1906).

On January 24<sup>th</sup> 1879, Gherasim Buliga was employed at the gymnasium, who taught Romanian and Latin until 1901. In the summer of 1880, Animpodist Dașchevici came to the gymnasium, who throughout three decades, until 1910, was a teacher of History and Geography. On October 23<sup>rd</sup> 1881, Constantin Cosovici began his work. Until 1906, he was a teacher of Mathematics and Physics, then for three years, he was headmaster of the gymnasium. On September 1<sup>st</sup> 1883, Constantin Procopovici was employed at the secondary school from Suceava. Until 1910, he taught mathematics and natural sciences, afterwards he was headmaster of the gymnasium (until 1918). The renowned folklorist Simion Florea Marian began his teaching work also in 1883, being a teacher of Orthodox Religious Education at the Suceava Gymnasium until 1907<sup>13</sup>. Thereby, within more than a decade more Romanian teachers were employed, specialists for several disciplines, who for a few decades made up the basis of this institution's teaching staff.

Along with the appointing of Romanian teachers at the Suceava Gymnasium, one of the conditions of the school authorities to introduce Romanian as an educational language was fulfilled, mainly by the teacher's equal grasp of both German and Romanian. Meanwhile, in the seventh decade of the nineteenth century, the total number of the students at this gymnasium grew slowly, while the number of Romanian students remained the same. In this period, the number of students who considered German as a native language grew, especially the number of the ones of Mosaic communion:

**Students at the Czernowitz Gymnasium by native language and communion  
in 1870, 1875 and 1880<sup>14</sup>**

| Year | Students<br>total | Students by native language |          |           |        | Students by communion |          |        |        |
|------|-------------------|-----------------------------|----------|-----------|--------|-----------------------|----------|--------|--------|
|      |                   | German                      | Romanian | Ruthenian | Polish | Orthodox              | Catholic | Evang. | Mosaic |
| 1870 | 256               | 74                          | 112      | 20        | 42     | 129                   | 72       | 6      | 36     |
| 1875 | 258               | 115                         | 104      | 19        | 14     | 109                   | 56       | 10     | 77     |
| 1880 | 324               | 134                         | 131      | 16        | 32     | 150                   | 70       | 8      | 94     |

Although at the Suceava Gymnasium, less than 20 Ukrainian students studied, in the 70's of the nineteenth century, but also in the next decades, the introduction of Ruthenian as a discipline of study was claimed. The first attempt took place in the school year of 1870/71, but the headmaster reported then that, only 19 students announced to attend Ruthenian classes. On February 2<sup>nd</sup> 1873 the Provincial School Council asked the administration of Suceava Gymnasium to report how many students by Ruthenian as a native language had studied during 1870-1873, so that a decision could be taken concerning the education in Ruthenian. The administration of the gymnasium reported that the number of the Ruthenian students had been 24 in 1870, 16 in 1871, 15 in 1872 and 19 in 1873, mentioning that the creation of just two sections could be possible, but which would make the educational process more difficult. Although the number of students was small, still, the School Council decided on October 8<sup>th</sup> 1873 the establishment of the Ruthenian course. This course was inaugurated on October 14<sup>th</sup> 1874 in two sections made up by 2 hours a week with the teacher Ștefan Repta. 39 students registered for the Ruthenian course, among which 12 Ukrainians, 5 Jews, 4 Germans, and the rest Romanians. The courses went on at the Suceava Gymnasium for 10 years, until 1884, only during the time Ștefan Repta worked at this institution<sup>15</sup>.

On May 31<sup>st</sup> 1891, the School Council was asked by the headmaster of the Suceava Gymnasium to reintroduce the Ukrainian language classes. In addition, the metropolitan Silvestru Morariu, which did not support these classes, asked for, in the name of the Orthodox Consistory, a detailed report regarding the number of Ukrainian students of Orthodox communion from the Suceava Gymnasium. The headmaster of the institution reported that, in the school year of 1890/91 at the gymnasium there were only 13 Ukrainian students, and the teaching staff did not contain teachers qualified for teaching Ukrainian. In spite of this situation, the school authorities insisted that registrations for the new course be made. Besides the 13 Ukrainian students, 28 more students of which 18 Romanian registered for the Ukrainian Language course.

The attempt to reintroduce the Ukrainian classes mostly dissatisfied the Romanian intellectuality from the town and district of Suceava, which started an opposition. Consequently, more students withdrew their demands; only 26 students remaining registered for the respective course. Because of the insufficient number of students, the School Council was required to issue an order on September 30<sup>th</sup> 1893, through which the introduction of the Ukrainian language at the Suceava gymnasium was waived. However, on February 8<sup>th</sup> 1899, the School Council communicated again to the administration of the Suceava Gymnasium about its intention of introducing Ukrainian as a mandatory discipline. Although the headmaster said that even since February 11<sup>th</sup> 1899, for the introduction of this course at the Suceava Highschool all the conditions were missing, on January 5<sup>th</sup> 1900, the School Council told the administration of the institution that, it is to be desired that the students from this gymnasium should also have the possibility to study Ukrainian as a non-mandatory discipline.

On October 3<sup>rd</sup> 1900, the headmaster received an order to activate the Ruthenian Language course. For the respective course, 14 students registered, but only after a few lessons, the course was suspended because only 5 students were left. A new attempt of the authorities to introduce this course in 1902 also failed because of the low level of applicants<sup>16</sup>. Subsequently, the school authorities stopped trying to introduce Ukrainian classes at the Suceava gymnasium. Thus, thanks to their resolute and consequent position, the Romanians from the Suceava area succeeded in resisting to the school authorities, thereby saving the gymnasium from an eventual stronger alienation.

Moreover, at the beginning of the 80's of the nineteenth century, the Romanians from Suceava had succeeded in obtaining the agreement of the central and local school authorities, concerning the partial nationalization of the Suceava gymnasium. After the majority of the Catholic teachers were replaced with Orthodox teachers, according to the institution's foundation charter, the Romanians insistently demanded that at least in the inferior classes, parallel Romanian sections be created.

In the spring of 1876, representatives of the orthodox Romanian communities from the towns of Suceava and Czernowitz, of the Armenians in Suceava, as well as the Chilișeni, Costâna, Crainicești, Pârâuți, Rus Mănăstioara, Soloneț, Stroești, Todirești și Uidești villages (all of the localities in the Suceava region), addressed the Bukovinian Diet with the grievance that this legislative tribunal to intervene along the central and local school authorities so that the educational language of the Suceava Gymnasium be Romanian. In the meeting of April 12<sup>th</sup> 1876, the Czernowitz Diet debated and supported this initiative, addressing the respective proposal to the provincial government<sup>17</sup>.

Taking into account the Diet's decision, the provincial government asked the administration of the Suceava Gymnasium to report if the necessary conditions were met for the introduction of Romanian as the educational language at this institution. On August 25<sup>th</sup> 1876, the administration of the gymnasium made a report, from which stood out that at that time six orthodox teachers of Gypsy ethnicity activated at this gymnasium, which could work in the Romanian sections, but in this case the superior course of the institution would have remained without the teaching staff with necessary qualification. The report also mentioned that the teaching staff was not sufficiently consolidated to withstand a radical reorganization of the institution. Concerning the textbooks, besides the Orthodox Religious Education ones and the "Lepturarele" of Aron Pumnul, there was also a translation of the Natural History after the author Pokorny, but without Zoology, as well as some older Botanic and Mineralogy textbooks printed in Cyrillic letters, which were already outdated for some time and were not used in education. In addition, it was mentioned that the textbooks from the Romanian high schools in Transylvania could not be used, because they were made after a different educational plan and were written in particular orthography<sup>18</sup>.

On January 23<sup>rd</sup> 1877 the Provincial Education Council created a committee, comprising members (Woynarowicz Constantine, headmasters Stefan Wolf and Demetrius Isopescul and government adviser Strasser), which was supposed to

investigate the matter and make proposals to the Council meeting. This meeting took place on February 28<sup>th</sup> 1877. After heated and conflicting debate, the Provincial School Council decided, to begin with, to split the first two classes only, separate German and Romanian sections having been created. The Romanian sections had to operate only teachers who possessed both languages, but also had to draw attention to the German terminology and to increase the hours of German language so that students should not have difficulties in higher classes, where training was done in this language<sup>19</sup>.

On April 21<sup>st</sup> 1877, Suceava gymnasium headmaster, Johann Limberger, prepared a new report, from which he could find virtually no support for the creation of Romanian sections because, in his opinion, Romanian students would have had great difficulties in the higher classes. Headmaster Limberger also alleged material reasons such as the lack of appropriate new spaces and financing of the new teachers. Most teachers of the Suceava Gymnasium, however, supported the creation of Romanian sections in the lower classes.

On February 18<sup>th</sup> 1878, the Provincial Education Council announced the Czernowitz Orthodox Consistory that it supported the establishment of Romanian sections in the first two grades at Suceava Gymnasium, but demanded that the Church Fund to support all expenses necessary to maintain these sections. However, the Suceava City Council, which also supported the local secondary school, refused to help finance the Romanian sections. In this circumstance, the Church Fund agreed to bear all costs to support Romanian sections.

Finally, after several years of discussions and negotiations, the Ministry of Cults and Education agreed on February 23<sup>rd</sup> 1881, that in the first and second grades of the Suceava Gymnasium be created Romanian parallel sections from the financial means of the Church Fund. On June 7<sup>th</sup> 1881 a new ministerial order was issued, which stated the creation of Romanian parallel sections at the gymnasium starting from the first grade of the 1881/82 school year<sup>20</sup>.

The Romanian first grade was opened on September 1<sup>st</sup> 1881 having 47 students. Vasile Cotton, Stephen Ștefureac, Animpodist Dașchievici and Leon Ilnițchi agreed to train teachers in the Romanian department. The Romanian language was used at the teaching of Latin, Religious Education, Romanian, Mathematics, Geography and Natural History, and for the other disciplines (German and History) German remained the one in use. On September 1<sup>st</sup> 1882 the second Romanian section opened. At that time, 43 students enrolled in the first grade and 37 - in the second grade. In addition, by ministerial order of September 16<sup>th</sup> 1882, for the Romanian classes the number of German language hours increased from 4 to 5 per week. 29 students from the first grade and 25 students from the second grade successfully completed the year<sup>21</sup>.

The teaching Staff of the gymnasium, except the headmaster, supported the opening of Romanian sections in the following grades. In the Provincial School Council reports, the Ministry of Cults and Education issued on June 30<sup>th</sup> 1883 an order, which stated the opening of a Romanian section in the third grade. The ministerial order of August 2<sup>nd</sup> 1884 stipulated the establishment of a Romanian

fourth grade. In the 1883/84 school year, the Romanian first grade was completed with 41 students, and the following year - with 44 students. Due to the lack of Romanian textbooks, the Ministry admitted schooling in Romanian in the third and fourth grades only for disciplines such as Religious Education, Romanian language, Mathematics and Natural Sciences. For the other disciplines, teaching in German was maintained, until the appropriate textbooks were to be developed. In the 1881/82 school year at the Suceava gymnasium, optional courses of Gymnastics, Drawing and French were enabled and were funded by the Church Fund and by the local authorities. On September 22<sup>nd</sup> 1881, the gymnasium headmaster reported that in the gymnastics classes 151 students have registered, and in the French language classes - 84 students. The School Council upheld the teaching of the French language course 3 hours per week<sup>22</sup>.

While the first Romanian sections were being opened, the Cernăuți Gymnasium was also hosting an important event. Headmaster Johann Limberger, which practically did not support the creation of parallel Romanian classes, on May 31<sup>st</sup> 1883 took a leave of absence because of illness, and soon retired. For more than a year, Ieronim Muntean held the position of substitute headmaster. Finally, on October 8<sup>th</sup> 1884 Professor Ștefan Dracinschi was named headmaster, thusly becoming the first ethnic Romanian leader of the Suceava Gymnasium. Ștefan Dracinschi was headmaster of the middle for more than 10 years, until August 1895. All subsequent directors of the Suceava Gymnasium were also Romanian: Ștefan Repta (1895-1906), Constantin Cosovici (1907-1910) and Constantin Procopovici (1910-1918)<sup>23</sup>.

In the period of 1884/85-1901/02 the Suceava Gymnasium functioned with Romanian parallel sections only in the first four lower grades. During this period several well known teachers in Bukovina were employed and worked for long periods in the Suceava Gymnasium, such as Theodore Bujor (worked in the gymnasium during 1884-1890), Constantin Mandyczewski (1884-1893), Lazar Vicol (1884-1898), Severin Procopovici (1884-1925), John Tiron (1884-1894), Emil Malachowski (1884-1899), Arsenije Comoroșan (1886-1920), Viktor Nussbaum (1887-1903), Eusebius Popovici (1890 -1928), Moses Sigall (1891-1902), Joseph Wolf (1892-1925), John Teleagă (1897-1916), John Cuparencu (1897-1903 and 1912-1914), George Mihut (1898-1908) and others. Most of these teachers were of Romanian origin, many of them having worked at other secondary schools in Bukovina, and some continued work in the Suceava gymnasium even after 1918<sup>24</sup>.

With the increasing number of sections and items delivered to gymnasium, the maintenance costs for the institution and teaching staff salaries also increased. According to official statistics, the ordinary expenses of the Church Fund to support the Suceava Gymnasium were 25,547 florins in 1891, 26,500 - in 1892, 27,000 - in 1893, 29,960 - in 1895, 30,900 - in 1896, 33,700 - in 1897, 37,668 - in 1898, 43,900 florins - in 1899. Most of the expenditures were intended for the payment of salaries and supplements for teachers. In 1897, for example, the Church Fund spent for the Suceava Gymnasium 33,700 florins, including 22,350 florins for the basic salary of teachers, 4025 florins - the work supplements of the teachers, 2,000 florins - the remuneration and aids, 1958 florins - costs of overhead, 1,800 florins - the subsistence additives etc.<sup>25</sup>

Titular teachers were then holding an annual salary of 1000 florins, with an additional supplementation and subsistence activity, and the headmaster received a sum of 300 florins for housing. Substitute teachers had an annual pay of 600 florins. In 1893, for example, at the Suceava Gymnasium 19 teachers operated including 13 professors, the rest being candidates or substitute teachers. At that time the titular teachers had the following salaries (with the appropriate supplements): Ieronim Muntean - 2100 florins, headmaster Ștefan Dracinschi - 2075 florins, Samuil Isopescul, Dimitrie Isopescul and Ștefan Ștefureac - 1850 each, Vasile Bumbacu, Animpodist Dașchievici and Constantin Cosovici - 1650 each, Simion Florea Marian, Constantin Procopovici and Constantin Mandyczewski - 1450 each, Lazăr Vicol and Josef Wolf - 1,250 florins each. With the exception of Josef Wolf, teacher of Roman Catholic Religious Education, all the titular teachers were of Romanian origin. The same year, substitute teachers or candidates, Ioan Tiron, Eusebie Popovici, Gherasim Buliga, Emil Malachowski, Emil Sigall and Moses Sigall were paid with 600 florins each<sup>26</sup>.

In the last two decades of the nineteenth century, the number of students from the Suceava Gymnasium significantly increased (from 324 in 1880 to 546 in the school year of 1899/1900). In the same period, the number of Romanian students increased from only 131 in 1880 to over 300 in the last years of the nineteenth century (see Table. 1). During the school year of 1890/91, 430 students, including 10 individuals studied at the Suceava Gymnasium. By native language, 212 were German, 166 Romanian, 28 Poles, 13 Ukrainians, 10 Armenians and one Hungarian. Most students were of Orthodox communion (178) and Mosaic (163), followed by Roman Catholics (64), Armenian Orthodox (15) Evangelicals (6) and Greek-Catholic (4). Of the total number of students, 380 were born in Bukovina, 23 from Romania, 19 in Galicia, 4 in Austria<sup>27</sup>.

After a decade, in the school year of 1902/03, the Suceava Gymnasium had already taught 620 students (including 27 individuals), of which 323 Romanian, 260 German-speaking, 27 Poles, 4 Ukrainians, 4 Czech, an Armenian and a Hungarian. By communion, 319 were Orthodox, 183 Jewish, 97 Roman Catholics, 8 Evangelicals, 7 Greek Catholic, 3 Armenian Catholic and 3 Armenian Orthodox. From Bukovina, there were 570 students, from Romania - 28, from Galicia - 14, from Bohemia - 4. Most students were aged between 12 and 19 years; some of the students, especially those who repeated the classes, were over 20 years old. Thus, 13 students were 11 years, 55 - 12, 74 - 13, 90 - 14, 87 - 15, 76 - 16, 58 - 17, 62 - 18, 41 - 19, 27 - 20, 23 - 21, 7 - 22 and 7 - over 23 years. These statistics show that during the decade the number of Romanian students from Suceava Gymnasium practically doubled.

The 90's and the 80's of the nineteenth century were decisive for the strengthening of the Romanian parallel sections at the Suceava Gymnasium. These parallel classes faced great difficulties especially in the first years of existence, when there were in a real danger of being closed. The biggest problems were related to the lack of Romanian textbooks and the lack of Romanian sections in the upper grades of the gymnasium, although at that time almost all teachers were of Romanian origin. After the Romanian section in the fourth grade was opened in the 1884/85 school

year, the next year, the graduates from this section were forced to continue their studies in German in the fifth grade. Therefore, in the subsequent years the number of students attending the four Romanian sections decreased. The most difficult situation was recorded in the period of 1886/87 - 1891/92, when the four sections were annually attended by approx. 100 students. In the 1888/89 school year was the worst rate was recorded: 26 students in the first grade, 23 - in the second, 17 - in the third and only 13 students in the fourth grade (in total - 79 students<sup>28</sup>).

Poor development of education and the poverty of the population from the countryside were other reasons which caused the poor state of Romanian sections at the Suceava Gymnasium. According to official statistics, during the school year of 1881/82 there were 201 primary school throughout Bukovina, of which only 46 with Romanian language training<sup>29</sup>. After a decade, in the school year of 1891/92, 307 schools operated in Bukovina, including 101 Romanian. All Romanian schools, however, were in the villages and most had one class and one teacher. In 1880, in the Suceava district, for example, there were 18 primary schools, including 14 with a single class. In the urban areas, including Suceava, primary schools were German or mixed, where German had a dominant position. In 1880 all primary schools in Bukovina were attended by 16,549 students, of which only 3221 (19.5%) Romanian (2362 boys and 859 girls). In 1890, 40,502 students studied at primary schools of which 11,785 (7356 boys and 4429 girls) of Romanian origin or 29.1% of all school children. In the districts of central and southern Bukovina, populated by Romanians, the education situation was as follows:

**Romanian students in the primary schools  
from the central and southern districts of Bukovina in 1880 and 1890<sup>30</sup>**

| School District          | 1880           |                    |              | 1890           |                    |              |
|--------------------------|----------------|--------------------|--------------|----------------|--------------------|--------------|
|                          | Students total | Romanians included |              | Students total | Romanians included |              |
| Town of Czernowitz       | 3426           | 256                | 7,5%         | 5728           | 636                | 11,1%        |
| Rural zone of Czernowitz | 1784           | 381                | 21,3%        | 3933           | 1094               | 27,8%        |
| Câmpulung                | 1666           | 563                | 33,8%        | 3159           | 1565               | 49,5%        |
| Rădăuți                  | 2792           | 984                | 35,2%        | 6501           | 3652               | 56,2%        |
| Siret                    | 1035           | 161                | 15,5%        | 3162           | 781                | 24,7%        |
| Storojineț               | 1144           | 323                | 28,2%        | 3167           | 1090               | 34,4%        |
| Suceava                  | 1878           | 550                | 29,3%        | 5079           | 2967               | 58,4%        |
| <b>Bukovina Total</b>    | <b>16549</b>   | <b>3221</b>        | <b>19,5%</b> | <b>40502</b>   | <b>11785</b>       | <b>29,1%</b> |

So, in 1880 the primary schools in Bukovina were attended only by 3221 Romanian students, of which 2362 boys. The situation was very precarious, especially in districts of Siret and Suceava, populated compactly by Romanians. Only 711 students of Romanian origin then attended primary schools in these two districts. Even after 14 years, after significant improvements in the primary schools' network, these two districts continued to have the most villages without schools. In 1894, 40 villages in Bukovina still did not have schools, including in 12 villages of the Siret and Suceava districts, 5 from the Câmpulung district and 4 from the Czernowitz Rural District. It is estimated that in these villages there were 4692 schoolchildren, most of them from the districts of Câmpulung (1,495), Suceava (1,154) and Siret (819)<sup>31</sup>.

As long as the primary education in Romanian was still weakly developed, it was obvious that the development of secondary education in the native language was blocked and the Romanian sections of the Suceava Gymnasium were in danger of being closed due to lack of students. To improve this situation, at the initiative of teacher Ștefan Ștefureac and judge Teodor Stefanelli, on September 14th 1883, Suceava hosted the first general meeting to establish the "Romanian School" Society. The statutory purpose of the society was "to work for the improvement of the learning process for the Romanian population in Bukovina"<sup>32</sup>.

Until the outbreak of World War 1, the "Romanian School" Society carried out a very productive activity, effectively contributing to the improvement of the Romanian education in Bukovina. In this time, the Society financially supported the poorest students, offering scholarships, books and accommodation. It granted awards to the most active teachers and professors, and organized preparatory courses for the students who wished to be admitted at the Suceava Gymnasium. Also, it financially supported the elaboration and printing of Romanian textbooks, establishing and supporting a dormitory for boys at Suceava and a Romanian book shop at Suceava. By the year 1910, the "Romanian School" had aided 234 students (boys and girls) from the Normal School in Czernowitz with scholarships, whom having returned to school, brought prestige and improved the primary education in Romanian. Only in the period of 1884-1895, the "Romanian School" Society in Suceava spent for this purpose over 10,000 crowns<sup>33</sup>.

The Suceava Orthodox Gymnasium was in the limelight of the "Romanian School" Society. During 1886-1895, the Society granted awards consisting in a total value of 864 crowns for the teachers who have successfully trained and enrolled the most students in the Romanian sections of the Suceava Gymnasium. Teachers Gheorghe Nicoară from Băieșești, Alexandru Țăran and Alexandru Șuhan from Mitocul Dragomirnei, Gheorghe Brăteanu from Ilișești, Eugen Sireteanu from Boian, Nicu Donisă from Stupca, Eugen Botezat, Andrei Pașcan and Gheorghe Popovici from Suceava, stood out in this campaign<sup>34</sup>.

Starting with year 1896, preparatory courses were organized during the summer vacation, for students who wanted to take the exams to enroll in the Suceava Gymnasium. Because the local authorities did not support this preparatory course and did not offer any space, until the year 1906 it was held in the Armenian School, which belonged to the Armenian orthodox community in Suceava. After the year 1906, the preparatory course was organized in the Romanian primary school in the town. During 1896 and 1908 these courses were lead by the teachers Andrei Patcan and Eugen Botezat, being annually attended by 31 - 47 students, in total 490 students from different areas of Bukovina, almost everyone passing the entry - exams at the Suceava Gymnasium<sup>35</sup>.

The "Romanian School" Society also gave various aids to poor students from the Romanian sections of the Czernowitz Gymnasium. In the period of 1883-1905 money was spent only for clothing, food and accommodation for poor students in amounts between 500 and 2,000 crowns a year, the total amounting to about 25,000 crowns. The Society paid approx. 8,500 crowns for the establishment and



maintenance of school libraries, approx. 8,000 crowns for the payment of different tuition fees. In the autumn of 1906, a dormitory for Romanian Orthodox boys was opened, having the name "Vasile Cocârlă" (The dormitory bore the name of Vasile Cocârlă, a former protoprezbiter at Rușii Moldoviței, who, before his death, donated his entire fortune for 40,134 crowns to the "Romanian School" Society<sup>36</sup>). In this dormitory, 50 students from the Suceava Gymnasium were annually housed, and the necessary maintenance expenditures were covered by the "Romanian School" Society, comprising approx. 10,000 crowns annually.

In the last two decades of the nineteenth century, the Romanian teachers from the Suceava Gymnasium were actively involved in the process of elaborating or translating textbooks, necessary for the Romanian students at the gymnasium. Some teachers stood out, like Samuil Isopescul, Constantin Procopovici, Gherasim Buliga, Dimitrie Isopescul, Eusebie Popovici, Severin Popovici and others. For the acceptance of the Romanian textbooks, the Ministry of Cultures and Education created a special committee at Czernowitz, composed by seven members, which was lead by Miron Calinescu in the period of 1884 - 1890. The following presidents of this committee were Vladimir de Repta and Dionisie Simionovici. In this committee Dimitrie Onciul, Ion Bumbac, Calistrat Coca, Ilie Luția, Leon Ilnițchi, Dimitrie Isopescul worked long periods. The committee was empowered to check the manuscripts of the authors and make appropriate proposals, so that the Ministry makes the final approval<sup>37</sup>.

In 1881 the first didactic paper, "Arithmetic manual", elaborated by Samuil Isopescu appeared in Czernowitz. The following years he published three Universal History manuals at Czernowitz (First Part, "Old History for the second grade"; second Part, "Middle Ages for the third grade"; Third Part "Modern History for the forth grade") which were introduced in the second to forth Romanian grades from the Suceava Gymnasium, in 1888, 1892 and 1895. Also, Samuil Isopescul translated from German Geography manuals of Friedrich Umlauf, which were destined to the inferior and middle classes of the gymnasium and the real school. These Geography manuals for grades first to third were introduced at the Suceava Gymnasium until 1891<sup>38</sup>.

Professor Ștefan Ștefureac elaborated Romanian manuals for the gymnasium inferior classes: 1) "Reading book" for the first grade, vol. I, Suceava 1885; 2) "Reading book" for the second grade, vol. II, Suceava 1886; 3) "Reading book" for the third grade, vol. III, Suceava 1890. The first two manuals were introduced in the educational process in 1887, and the last one in 1891. Ștefan Ștefureac forwarded to the ministry even since 1889 the forth volume of the Romanian manual, but it was returned to the author for correction only in February 1892. Because he died in 1893, the manual remained unpublished. Later this book appeared in a adjusted variant by Gherasim Buliga, at Vienna, in 1899<sup>39</sup>.

Constantin Cosovici published the following manuals in a Romanian translation: "Intuitive geometrical education" for the inferior gymnasiums by Franz Močnic, First Part and Second Part, Czernowitz 1887; "Arithmetic manual" for inferior gymnasiums by Franz Močnic, Second Part, Czernowitz 1892; "Physics elements" for inferior gymnasiums by Ignaz Wallentin, Viena 1903. Animpodist

Daşchievici translated in Romanian “Illustrated zoology” for the inferior classes of the secondary schools by Alois Pokorny, Czernowitz 1885, and Constantin Procopovici published in translation “Illustrated mineralogy” by the same author, Suceava 1887<sup>40</sup>.

In the years to come the “Reading German book” by Gherasim Buliga appeared, intended for the first and second gymnasium grades, and many Latin manuals were translated by Lazăr Vicol. At the turn of the century, Eusebie Popovici made notice elaborating or translating several Latin and Romanian manuals, published “Preparatory course for the exam of entering the gymnasium in Romanian and calculus” (First Part, Suceava 1896; Second Part, Suceava 1896). Between 1899-1901 appeared at Suceava, in the second edition, the Universal History manuals, elaborated by Samuil Isopescul<sup>41</sup>.

The “Romanian School” Society had an important contribution to the elaboration and publishing of the manuals in Romanian. For this purpose, the Society spent approximately 17.000 crowns. The Church Fund and “The Society for Culture and Romanian Literature in Bukovina” also gave important contributions for the creation of the manuals. Publishing the school manuals in Romanian and the significant improvement of the primary education contributed to the consolidation of the Romanian sections from the Gymnasium in Suceava. If in the school year of 1889/1890 only 90 students attended the forth-parallel Romanian classes in the period between 1894/1895-1901/1902, almost 200 students studied annually in these sections<sup>42</sup>.

The construction of a new building for the gymnasium helped increase the number of students at this institution. The new building of Suceava’s high school was finished in the summer of 1895 and was officially inaugurated on November 19<sup>th</sup> the same year. The initial expenses for the construction of this building were estimated at about 108.000 florins. Due to an agreement, it was decided that the town’s City Hall would donate the necessary land for the building and the amount of 15.000 florins. The state would also contribute with 15.000 florins and the Church Fund would support the rest of the amount, 78.000 florins<sup>43</sup>. The costs were actually higher, because the attached land was not appropriate for the construction, and the immediate proximity of the edifice to the railway caused cracks in the buildings’ walls in the years to come. For the construction of this building, the Church Fund contributed only in 1893 with the amount of 50.000 florins<sup>44</sup>.

Although even from the school year of 1884/1885 a parallel Romanian 4<sup>th</sup> class was opened, for almost two more decades teaching in the superior classes of the gymnasium was only given in German. More than that, even in the parallel Romanian classes, students had more German hours than Romanian ones. All classes had only 2 Romanian hours a week, while in 1896 the German hours for the 3<sup>rd</sup> and 4<sup>th</sup> Romanian grades increased from 3 to 4 a week. To standardize the educational plan for Romanian language in all gymnasiums in Bucovina, in 1897 a committee of specialists was formed, with Ilie Luția from the Normal School in Czernowitz, Ion Bumbac from the Gymnasium in Czernowitz, Victor Olinschi from the Real Orthodox School in Czernowitz and Eusebie Popovici from the Gymnasium in

Suceava. They elaborated a new educational plan, which stipulated 3 Romanian classes a week. The teaching staffs from the gymnasiums approved this project, and the School Board decided its introduction beginning with the school year of 1904/1905, but only in the parallel Romanian classes<sup>45</sup>.

After numerous demands of the teachers and different Romanian cultural societies, the Ministry of Cults and Education approved throughout the resolution from December the 12<sup>th</sup> 1902, the opening of a parallel section for the 5<sup>th</sup> grade at the Gymnasium in Suceava. The Provincial School Council approved a decision in support of this on August the 1<sup>st</sup> 1902, and the parallel class was founded on October the 1<sup>st</sup> 1902. Although, practically, all students in this section were Romanian, and the teachers were Romanian, the official name of the parallel class was Romanian-German. In this class, students were learning only Orthodox Religious Education in Romanian, Romanian and Latin Languages, while the other disciplines (German, History, Mathematics, Greek and Natural History) continued to be taught in German. In September 1903, a Romanian-German section was founded for the 6<sup>th</sup> grade, and in the years to come parallel sections were opened for the 7<sup>th</sup> and 8<sup>th</sup> grade.

Therefore, if in the parallel Romanian sections from grades I-IV of the Gymnasium in Suceava almost all the disciplines (except German and Greek) were taught in Romanian, then in the parallel Romanian-German sections of the superior classes of the Gymnasium, only three disciplines (orthodox religion, Romanian and Latin) were taught in Romanian, the rest in German. This educational system, when in the inferior classes the teaching was given mainly in the maternal language of the students, and in the superior classes - more in German, was back then called "ultracvism". Although the teachers and professors from different gymnasiums asked for the introduction of teaching in the maternal language in the superior classes also, the "ultracvism" education maintained itself in the gymnasiums in Bucovina until the end of the Austrian domination.

The school authorities didn't at least accept the teaching of Greek through the Romanian language. The headmaster and the teaching staff of Suceava's Gymnasium have repeatedly pointed out that, the Romanian students could not efficiently assimilate Greek through German. The "The Romanian School" Society addressed the Romanian representatives of the Bukovina "Dieta" many times and the Vienna Parliament in order to intercede with the school authorities to expel this unnatural situation from education. Eventually, on August the 1<sup>st</sup> 1902, the Provincial School Council has sent forward to the Gymnasium administration that they would agree to apply the teaching of Greek through the Romanian language in the superior classes of the gymnasium, conditioning that of Greek there would be the teaching of another discipline in German, and with the same number of classes. On the 31<sup>st</sup> of October 1902, the gymnasium headmaster reported that, not only the administration, but also the teaching staff of the institution could not indicate a discipline, for which to introduce teaching in German in exchange for teaching Greek through Romanian. In the same report, the gymnasium headmaster mentioned that, the required outcomes for teaching in German could be obtained if the school staff's resolutions, voted at the conference in May 21<sup>st</sup> 1901, would be accepted as they were, that is: 1) the

expansion of classes taught in Romanian; 2) the introduction or compound of suitable didactic manuals for the II-IV classes like the reading German book for the first grade of Gherasim Buliga; 3) the separation of the I-III classes, if the number of students would surpass 40; 4) the expansion of German hours from 5 to 6 a week in the first and second grade<sup>46</sup>. But, the school authorities didn't agree with these propositions, and Greek continued to be taught through German even in the Romanian or German-Romanian departments from the gymnasiums in Bucovina.

At the beginning of the 20<sup>th</sup> century, the school authorities insisted for the foundation of a preparatory class around the Suceava Gymnasium, in which teaching German had been given a special attention. Although the principal mentioned that he didn't have the space, nor the suitable teachers to establish such a preparatory class, on February 21<sup>st</sup> 1902 a ministerial order was issued, that impelled the gymnasium administration to operate such a course. Through that order, two teaching languages for the preparatory class were established: Romanian for Religious Education, Romanian and Calculus; German for German, Geography and Natural History. At the same time, for Romanian 6 hours a week were established, for German 11 hours, as well as 4 hours for the real subjects. However, in September 1902 only two students registered for this preparatory class. Because of the lack of students, that class could not be maintained in the following years<sup>47</sup>. Thus, parents refused to send their children to this official preparatory class where, mainly, teaching of German would be given the most attention. They preferred to send their children to the preparatory class, which was organized in the summer by the "Romanian School" Society, where teaching was obviously given in Romanian.

Although the German language kept its dominant position in the secondary education in Bucovina until the end of the Austrian domination, the opening of new parallel Romanian sections was considered a very important step in the direction of the nationalization of education in secondary schools. The number of students in the Romanian sections of the Suceava Gymnasium grew very quickly at the beginning of the 20<sup>th</sup> century, being as numerous as in the German classes. Therefore, in the school year of 1904/1905, in the German classes, studies were taken by 415 students, out of which 257 German speakers and 124 Romanians, and in the parallel Romanian classes there were 217 students, out of which 215 Romanian. In the school year of 1912/1913, in the German classes of the Suceava Gymnasium 462 students were enrolled, out of which 404 German speakers, 32 Polish, 5 Ukrainians and only 16 Romanians, and the parallel Romanian classes were attended by 456 students, including 448 Romanians (see Table no. 1).

According to official statistics, in the school year of 1906/1907 at the Gymnasium in Suceava there were 699 students, including 16 individuals, out of which 381 Romanians, 281 German speakers, 27 Polish, 5 Ukrainians, 4 Czechs and a Hungarian. By religion, 375 pupils were orthodox, 198 Mosaic, 98 Roman-Catholics, 15 protestants, 10 Greek-Catholics and 3 Armenians-Orthodox. From Bucovina, there were 645 pupils, from Romania-25, from Galitia-18 etc. Most students had ages between 12 and 19. Back then, 77 students of other nationalities studied the Romanian language as a relatively compulsory discipline, and other 46 students were

learning Romanian as an optional discipline<sup>48</sup>. The expenses of the Church Fund for the maintenance of the Suceava Orthodox Gymnasium formed 92,706 crowns in 1907, 117, 400 crowns in 1908, 126, 600 crowns in 1909. In 1912, the Church Fund spent 137 000 crowns for the Gymnasium, including 90,788 crowns for the salaries of the teachers, 37,162 crowns for payments and material aids, 6,263 crowns for overhead costs<sup>49</sup>.

In the last decades of Austrian domination, the Gymnasium in Suceava disposed of a remarkable teaching staff, made out of many well-known figures back then in Bukovina. Thanks to the efforts of these teachers, the founding of Romanian sections was at first successful at the Suceava Gymnasium, and afterwards in other secondary schools in Bucovina. In 1906 for example, at the Gymnasium in Suceava 10 titular teachers and 15 substitute teachers were active, all Romanians. There was a special teaching staff, out of which, later on, 3 university teachers came out (Dr. Ion Nistor, Dr. Victor Morariu and Dr. Alexandru Ieșan) and 10 school headmasters (Constantin Procopovici, George Tofan, Arsenie Comoroșan, Vasile Burduhos, Emanuil Antonovici, Gheorghe Palamarciuc, Emanuil Iliuț, Laurenție Tomoiagă, Liviu Marian and Emanuil Isopescul). Headmaster Constantin Cosovici was also in the teaching staff, and many more such as the great folklorist Simion Florea Marian, the manual authors Eusebie Popovici, Severin Procopovici, Animpodist Dașchievici, and other teachers like Vasile Bumbac, Gheorghe Mișuță, Arcadie Dugan, Simion Șutu, Constantin Georgian, Orest Tarangul and others. But, in the years to come, many teachers transferred to other learning institutes, and because of the increase in the number of school sections (from 16 to 25), more new titular and substitute teachers, including of other nationalities were welcomed. In 1911 the teaching staff of the Suceava Gymnasium was made out of 21 titular teachers, out of which 17 Romanians and 4 substitute teachers, out of which 9 Romanians and 5 of other nationalities<sup>50</sup>.

During the war, the Suceava Gymnasium operated with some discontinuities and by a reduced schedule. The school year of 1914/1915 began on 16 November 1914, but it was interrupted during the town's occupation by the Russian army (January the 2<sup>nd</sup>-February the 9<sup>th</sup> 1915). The classes were scarcely restarted on 8 April and continued during the entire summer, until 31 August 1915. The school year of 1915/1916 went on without interruptions from September 22, 1915 to June 19, 1916. Nevertheless, on June 21, 1916 Suceava was occupied by the Russian army, occupation that continued until February the 2<sup>nd</sup> 1918. During this period, only private classes in Romanian were organized in the building of the girl's high school. These classes were lead at first by Victor Morariu and then by Gheorghe Palamarciuc. The Austrian troops came back at Suceava on March the 10<sup>th</sup> 1918, and the Gymnasium retook the activity on May the 9<sup>th</sup>. Because of the war, the number of students from the Suceava Gymnasium dropped significantly: from 913 - in 1914, to only 489 - in the school year of 1917/1918). In that year 184 Jews, 177 Romanians, 112 Germans, 12 Polish, 2 Ukrainians and 2 Armenians attended the gymnasium<sup>51</sup>. During the war, many teachers and students from the gymnasium took refuge in Romania, where they pleaded for the unification of Bukovina with Romania. The historical events from the

fall of 1918 also drastically changed the faith of the orthodox Suceava Gymnasium, which on January 2, 1919 officially became the “Steven the Great” high school in Suceava.

**Table no. 1. The students from the orthodox Gymnasium in Suceava  
In the period 1875-1913**

| The school year | Branch   | Class Nr. | Total students | By maternal language |               |                |        | By religion |          |                |         |
|-----------------|----------|-----------|----------------|----------------------|---------------|----------------|--------|-------------|----------|----------------|---------|
|                 |          |           |                | Germ                 | Romani<br>ans | Ruthen<br>ians | Polish | Catholics   | Orthodox | Evange<br>lics | Mosaics |
| 1875            | g / rm   | 8         | 258            | 115                  | 104           | 19             | 14     | 56          | 109      | 10             | 77      |
| 1876            | g / rm   | 8         | 226            | 104                  | 87            | 13             | 16     | 50          | 93       | 7              | 68      |
| 1877            | g / rm   | 8         | 266            | 124                  | 98            | 16             | 21     | 58          | 104      | 8              | 85      |
| 1878            | g / rm   | 8         | 270            | 116                  | 107           | 12             | 25     | 56          | 110      | 8              | 84      |
| 1879            | g / rm   | 8         | 315            | 143                  | 115           | 15             | 31     | 67          | 121      | 10             | 105     |
| 1880            | g / rm   | 8         | 324            | 134                  | 131           | 16             | 32     | 70          | 150      | 8              | 94      |
| 1881            | g / rm   | 8         | 322            | 142                  | 127           | 14             | 29     | 74          | 138      | 7              | 92      |
| 1881/82         | g / rm   | 8/1       | 330            | 142                  | 139           | 10             | 30     | 70          | 144      | 7              | 99      |
| 1882/83         | Germ     | 8         | 245            | 135                  | 59            | 9              | 31     | 65          | 60       | 4              | 107     |
|                 | Romanian | 2         | 74             | -                    | 71            | 1              | 1      | 1           | 72       | -              | -       |
| 1883/84         | g / rm   | 8/3       | 238+115        | 148                  | 160           | 8              | 24     | 61          | 162      | 7              | 111     |
| 1884/85         | g / rm   | 8/4       | 241+151        | 157                  | 196           | 10             | 21     | 58          | 199      | 5              | 123     |
| 1885/86         | g / rm   | 8/4       | 237+112        | 156                  | 158           | 7              | 22     | 62          | 161      | 4              | 116     |
| 1886/87         | g / rm   | 8/4       | 268+100        | 162                  | 164           | 6              | 29     | 71          | 165      | 6              | 117     |
| 1887/88         | g / rm   | 8/4       | 283+104        | 177                  | 158           | 11             | 30     | 62          | 166      | 8              | 134     |
| 1888/89         | g / rm   | 8/4       | 288+79         | 172                  | 137           | 13             | 37     | 66          | 143      | 5              | 140     |
| 1889/90         | g / rm   | 8/4       | 300+90         | 190                  | 148           | 16             | 29     | 70          | 158      | 4              | 146     |
| 1890/91         | g / rm   | 8/4       | 327+103        | 212                  | 166           | 13             | 28     | 68          | 178      | 6              | 163     |
| 1891/92         | g / rm   | 8/4       | 336+114        | 223                  | 172           | 14             | 28     | 64          | 184      | 9              | 176     |
| 1892/93         | g / rm   | 8/4       | 506            | 230                  | 224           | 10             | 32     | 68          | 235      | 10             | 180     |
| 1893/94         | g / rm   | 8/4       | 360+176        | 235                  | 255           | 10             | 29     | 63          | 267      | 11             | 185     |
| 1894/95         | g / rm   | 8/4       | 558            | 228                  | 281           | 13             | 29     | 74          | 291      | 10             | 172     |
| 1895/96         | g / rm   | 8/4       | 396+223        | 252                  | 319           | 15             | 29     | 79          | 326      | 8              | 200     |
| 1896/97         | g / rm   | 8/4       | 366+204        | 223                  | 302           | 9              | 31     | 79          | 305      | 10             | 170     |
| 1897/98         | g / rm   | 8/4       | 580            | 218                  | 317           | 11             | 27     | 84          | 326      | 9              | 157     |
| 1898/99         | g / rm   | 8/4       | 567            | 214                  | 315           | 8              | 22     | 84          | 315      | 10             | 153     |
| 1899/00         | g / rm   | 8/4       | 546            | 206                  | 298           | 8              | 22     | 87          | 297      | 7              | 149     |
| 1900/01         | g / rm   | 8/4       | 383+205        | 227                  | 321           | 4              | 26     | 98          | 316      | 11             | 158     |
| 1901/02         | g / rm   | 8/4       | 393+201        | 238                  | 322           | 4              | 21     | 98          | 321      | 10             | 161     |
| 1902/03         | g / rm   | 8/4       | 390+230        | 260                  | 323           | 4              | 26     | 107         | 319      | 8              | 183     |
| 1903/04         | g / rm   | 8/4       | 423+209        | 253                  | 337           | 3              | 32     | 114         | 329      | 7              | 179     |
| 1904/05         | Germ     | 8         | 415            | 257                  | 124           | 5              | 24     | 96          | 123      | 6              | 190     |
|                 | Romanian | 4         | 217            | -                    | 215           | -              | 1      | 4           | 211      | -              | 2       |
| 1905/06         | Germ     | 8         | 401            | 241                  | 129           | 5              | 20     | 102         | 130      | 10             | 159     |
|                 | Romanian | 4         | 214            | -                    | 211           | -              | 2      | 4           | 210      | -              | -       |
| 1906/07         | Germ     | 8         | 468            | 281                  | 152           | 5              | 25     | 105         | 147      | 15             | 198     |
|                 | Romanian | 4         | 231            | -                    | 229           | -              | 2      | 3           | 228      | -              | -       |
| 1907/08         | Germ     | 8         | 412            | 332                  | 51            | 4              | 24     | 105         | 57       | 17             | 233     |
|                 | Romanian | 4         | 363            | 4                    | 357           | -              | 2      | 5           | 357      | -              | 1       |
| 1908/09         | Germ     | 8         | 422            | 356                  | 37            | 4              | 23     | 112         | 42       | 28             | 240     |
|                 | Romanian | 8         | 428            | 5                    | 420           | -              | 1      | 8           | 414      | -              | 1       |
| 1909/10         | Germ     | 8         | 434            | 364                  | 33            | 8              | 26     | 109         | 39       | 26             | 257     |
|                 | Romanian | 8         | 433            | 2                    | 425           | -              | 1      | 1           | 424      | 1              | -       |
| 1910/11         | Germ     | 8         | 458            | 388                  | 33            | 6              | 28     | 125         | 40       | 29             | 261     |
|                 | Romanian | 8         | 481            | 1                    | 476           | -              | -      | 3           | 468      | -              | -       |
| 1911/12         | Germ     | 8         | 480            | 408                  | 28            | 9              | 32     | 135         | 38       | 35             | 268     |
|                 | Romanian | 8         | 470            | 4                    | 458           | 1              | -      | 6           | 452      | 1              | 1       |
| 1912/13         | Germ     | 8         | 462            | 404                  | 16            | 5              | 32     | 124         | 24       | 37             | 272     |
|                 | Romanian | 8         | 456            | 1                    | 448           | 2              | -      | 8           | 439      | 1              | 1       |

**Sources:**

**1875-1880/81** – selected data from *Statistisches Jahrbuch* from the years 1874, p. 28; 1875, p. 36; 1876, p. 82; 1877, p. 92; 1878, p. 94; 1879, p. 94; 1881, p. 102.

**1881/82-1913/14** – selected data from different volumes of the magazine *Oesterreichische Statistik*: vol. 3.2, p. 38-39; vol. 9.1, p. 36-37; vol. 12.3, p. 36-37; vol. 16.2, p. 36-37; vol. 18.2, p. 36-37; vol. 21.1, p. 36-37; vol. 22.4, p. 36-37; vol. 25.3, p. 36-37; vol. 28.4, p. 36-37; vol. 35.4, p. 36-37; vol. 38.4, p. 36-37; vol. 44.4, p. 36-37; vol. 48.4, p. 36-37; vol. 51.1, p. 36-37; vol. 52.3, p. 36-37; vol. 54.2, p. 36-37; vol. 55.4, p. 38-39; vol. 62.1, p. 38-39; vol. 68.3, p. 40-41; vol. 70.3, p. 40-41; vol. 73.1, p. 40-41; vol. 76.1, p. 38-39; vol. 77.2, p. 38-39; vol. 79.3, p. 38-39; vol. 86.2, p. 40-41; vol. 91.2, p. 44-45; vol. 93.1, p. 50-52; new edition, vol. 7.3, p. 64-66; vol. 8.2, p. 64-66; vol. 11.3, p. 64-66; vol. 14.3, p. 74-75.

**NOTES:**

<sup>1</sup> Elaborated within a research programme financed by the Romanian Cultural Institute in 2007

<sup>2</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului Ștefan cel Mare din Suceava, 1860-1935*, Suceava 1935, p. 19.

<sup>3</sup> Rudolf Wagner, *Das multinationale österreichische Schulwesen in der Bukowina*, vol. II, *Mittel-, Berufs- und Hochschulwesen*, München 1986, p. 76-77.

<sup>4</sup> Constantin Morariu, *Die Gymnasien der Bucovina*, în *Romänische Revue*, year V, 1889, p. 464-465; Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 20.

<sup>5</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 21-22; I.V.Goraș, *Învățământul românesc în ținutul Sucevei. 1775-1918*, Bucharest 1975, p. 125; Constantin Morariu, *Die Gymnasien der Bucovina ...*, p. 470-471.

<sup>6</sup> Constantin Morariu, *Die Gymnasien der Bucovina ...*, p. 469.

<sup>7</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 23.

<sup>8</sup> Constantin Morariu, *Die Gymnasien ...*, p. 472; Rudolf Wagner, *op. cit.*, p. 92.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 125.

<sup>10</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 127; Constantin Morariu, *Die Gymnasien der Bucovina ...*, p. 473-474.

<sup>11</sup> *Ibidem*, p. 477.

<sup>12</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 35.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 38-45, 128.

<sup>14</sup> *Statistisches Jahrbuch*, 1871, p. 372; 1876, p. 28; 1880, p. 94; Constantin Morariu, *Die Gymnasien der Bucovina ...*, p. 476. (see also the table no 1 in the annex).

<sup>15</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 37, 39, 41.

<sup>16</sup> *Ibidem*, p. 75-77, 110-111.

<sup>17</sup> C. Morariu, *Die Gymnasien der Bucovina...*, p. 475 Eusebie Popovici, *op. cit.*, p. 49-50.

<sup>18</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 51-52.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 53-54.

- 
- <sup>20</sup> *Ibidem*, p. 57; Constantin Morariu, *Die Gymnasien der Bucovina ...*, p. 476.
- <sup>21</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 58-60; Iorgu Toma, *Școala Română, societate culturală în Suceava*, Suceava 1908, p. 54.
- <sup>22</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 44.
- <sup>23</sup> *Ibidem*, p. 45, 128.
- <sup>24</sup> *Ibidem*, p. 128-129.
- <sup>25</sup> ASRC, fond 211, inventar 1, dosar 4892, fila 7.
- <sup>26</sup> ASRC, fond 211, inventar 1, dosar 3728, fila 16-17.
- <sup>27</sup> ASRC, fond 211, inventar 1, dosar 3366, fila 22.
- <sup>28</sup> Iorgu Toma, *Școala Română ...*, p. 54; George Tofan, *Douăzeci și cinci de ani de activitate culturală. Jubileul „Școalei Române” (1883-1908)*, in *Viața Românească* an. IV, 1909, p. 116.
- <sup>29</sup> Constantin Ungureanu, *Învățămintul primar din Bucovina (1774-1918)*, Kisinev 2007, p. 187.
- <sup>30</sup> Josef Wotta, *Zur Entwicklungsgeschichte des Volksschulwesens in der Bukowina*, în *Bukowiner Schule*, an. II, Cernăuți 1905, p. 23-25; Constantin Ungureanu, *Învățămintul primar din Bucovina ...*, p. 200.
- <sup>31</sup> *Schematismus der Bukowiner Volksschulen und Lehrer*, Czernowitz 1894, p. 182; Constantin Ungureanu, *Învățămintul primar din Bucovina ...*, p. 62.
- <sup>32</sup> Iorgu Toma, *Școala Română ...*, p. 42; George Tofan, *Douăzeci și cinci de ani de activitate culturală ...*, p. 113.
- <sup>33</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 81; Iorgu Toma, *Școala Română ...*, p. 49.
- <sup>34</sup> Iorgu Toma, *Școala Română ...*, p. 50.
- <sup>35</sup> *Ibidem*, p. 51-52.
- <sup>36</sup> George Tofan, *Douăzeci și cinci de ani de activitate ...*, p. 118.
- <sup>37</sup> I.V.Goraș, *Învățămintul românesc din ținutul Sucevei ...*, p. 149-150.
- <sup>38</sup> Iorgu Toma, *Școala Română ...*, p. 65; Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului...*, p. 69.
- <sup>39</sup> *Ibidem*.
- <sup>40</sup> Iorgu Toma, *Școala Română ...*, p. 66.
- <sup>41</sup> *Ibidem*, p. 66-67.
- <sup>42</sup> George Tofan, *Douăzeci și cinci de ani de activitate ...*, p. 116.
- <sup>43</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului ...*, p. 82.
- <sup>44</sup> ASRC, fond 211, inventory 1, dossier 3728, page 3.
- <sup>45</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului ...*, p. 100.
- <sup>46</sup> *Ibidem*, p. 105-106.
- <sup>47</sup> ASRC, fond 211, inventar 1, dosssier 85311, leaf 12-13, 15.
- <sup>48</sup> ASRC, fond 211, inventar 1, dossier 10118, fila 8; dossier 10987, leaf 3; dossier 12673, leaf 8.
- <sup>49</sup> Eusebie Popovici, *Din istoricul Liceului ...*, p. 114-115, 128-129.
- <sup>50</sup> *Ibidem*, p. 119-121, 126.
- <sup>51</sup>



## “LA QUESTION JUIVE” DANS LES RELATIONS EXTERNES DE LA ROUMANIE A LA FIN DU XIX-EME SIECLE

Dumitru Vitcu  
L’Université “Etienne le Grand” – Suceava

**Rezumat:** Constituția României din anul 1866, prin caracterul ei restrictiv motivat în privința drepturilor politice și civile cuvenite străinilor non-creștini, a constituit punctul de plecare în procesul metamorfozării „chestiunii evreiești”, dintr-una economică și socială esențialmente internă, într-una politică, de dimensiune internațională. Transformarea s-a produs din inițiativa și cu concursul direct ori mijlocit și mereu mai insistent ale Alianței Israelite Universale (fondată la Paris în 1860), care a declanșat aproape concomitent o susținută campanie de presă împotriva României, nu numai pe continentul european, ci și dincolo de Ocean, în Lumea Nouă, vizând capacitarea factorilor politici de decizie pentru inițierea unor acțiuni diplomatice – fie și unilaterale, dacă nu concertate – în sprijinul evreilor români. Studiul de față își propune să evidențieze momentele, acțiunile, personajele și efectele cele mai semnificative ale efortului desfășurat, vreme de câteva decenii, prin stăruința Alianței și a „fiilor ei” (Ordinul Independent B’nai B’rith din America), în direcția realizării unei presiuni diplomatice externe împotriva României, menită a-i impune respectarea angajamentelor asumate prin tratatul de la Berlin (1878) în politica sa față de minoritățile etnice, în general, față de etnicii evrei, în speță.

**Summary:** The first Romanian modern Constitution of 1866 generated – by its restrictive character towards the political and civil rights of the non-Christian citizens in the country – a problem more and more complicated for the governmental circles from Bucharest and for Romanian diplomacy, too. The development of the so called „Jewish question” from an internal economic and social problem into a external political one was produced at the initiative and with large support of the World Jewish Alliance (founded in Paris in 1860). Together with the American Independent Order „B’nai B’rith”, the two organizations succeeded to initiate and develop, by various means, a strong diplomatic pressure against Romania, in order to require her to respect proper obligations assumed by the decisions of the Congress of Berlin in 1878. The beginning of that pressure was marked by the American diplomats, either from Constantinopol, Bucharest or Washington D.C., and increased constantly up to the first decade of the XX-th Century. Otherwise, all the diplomatic and economic relations between the United States of America and Romania, since 1866 up to the end of the First World War, were dependent by the attitude of the decisional political factors from Bucharest on the Jewish question. The situation did not improve with the coming of the new Century, and in fact worsened. To the reasons already existing for the low level of bilateral relations, another aggravating element of economic and social nature was added, but dressed in strident political terms.

The Jewish question was again revitalized, fostered by immigration to America, with its maximum intensity situated around the turn of the century, when the American authorities reacted in a manner and used means rejected by the Romanian political class and which were not shared by the majority of European powers. The cause was a diplomatic

*Appeal launched in 1902 by the American Secretary of State, John Hay, seeking to revitalise a diplomatic pressure against Romania, a gesture proved later to be inopportune and insincere on the part of its initiator. Fortunately, the unfavorable effects of the Romanian-American diplomatic incident of 1902, the motivation for which (real or supposed) underlined the primordial place or role of the Jewish question in the ensemble of relations between the two countries, were overcome by a better understanding in Washington of the political realities in the region and certainly through the efforts of its diplomatic representatives accredited in Romania.*

**Mots-cléf:** *La Roumanie, la politique externe, les Juifs, les minorités ethniques, l'Alliance Israélite Universelle, la diplomatie, la discrimination ethnique, le gouvernement roumain, le secrétaire d'Etat, le ministre des Affaires Etrangères.*

Sans doute, dans l'espace roumain, aussi – comme partout en Europe centrale et d'est, où se trouvait concentré la majorité accablante de la population juive dans le XIX-ème siècle<sup>1</sup> – l'émancipation de Juifs a été le résultat d'un procès historique lent, difficile et, bien sûr, pas généralisé jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. La difficulté et la complexité du processus, jugé à échelle zonale et comparé toujours avec les états de choses de la France, de l'Angleterre ou de l'Italie, ont déterminé un analyste à affirmer que "pour ces Juifs (de l'Europe centrale et orientale – n.ns.), le XIX-ème siècle n'a pas été, sur le plan des droits civiques, le siècle du progrès, mais de la régression"<sup>2</sup>.

Bien sûr, il s'agit d'une opinion, pas forcément avec valeur d'axiome, déterminée d'un regard global qui ne se propose pas à chercher ou à observer des nuances. Mais de telles nuances ou particularités méritent pourtant plus d'attention dans le jugement des faits et des phénomènes historiques de large envergure, si on pense véritablement réaliser une image plus fidèle des réalités sociales, économiques et politiques passées; la prudence doit être maximale lorsque la démarche de l'analyste vise une question si complexe et dramatique, comme celle juive, dans une période historique si agitée par les guerres et par les révolutions, comme le XIX-ème siècle, surnommé – grâce à l'idéologie dominante et aux réalisations successives sur le plan des constructions nationales – comme *le siècle des nationalités*.

On peut parler dans l'espace roumain d'une question juive comme problème politique spécifique, avec importance et signification différenciées dans la stratégie et la pratique politique des cercles dirigeants ou des facteurs de décision, à peine de la seconde moitié du siècle incriminé, plus précisément après l'entrée en vigueur de la constitution de l'année 1866. Jusqu'alors, la situation des Juifs – comme, d'ailleurs, de tous les non – citoyens du pays – avait permis, et parfois avait même stimulé, l'entrée des vagues successives d'immigrants, poussées (surtout vers la Moldavie) par les difficultés, les adversités ou les persécutions avec lesquelles ceux-ci se confrontaient dans les province limitrophes de l'empire habsbourgeois et tsariste à la fin du XVIII-ème siècle et dans la première moitié du XIX-ème siècle<sup>3</sup>. Même après le Règlement Organique, la première loi à caractère constitutionnel des Principautés, écartait les Juifs de l'exercice des droits politiques, admettant l'accès à la citoyenneté roumaine seulement aux étrangers de rite chrétien et consentait des autres mesures

décourageantes, comme l’expulsion des étrangers qui ne pratiquaient pas “un métier utile au pays” ou l’interdiction pour les Juifs de prendre des domaines en affermage, pourtant l’influx de ceux-ci n’a pas pu être arrêté, mais, au contraire, a continué à augmenter jusque dans les années du règne de Cuza. Les restrictions imposées par le Règlement, consentant pourtant des états de choses existants déjà et appliqués de manière assez permissive, au moins en Moldavie, par une administration inclinée suffisamment vers la corruption comme à l’époque de Mihail Sturdza, ou vers la tolérance, comme à l’époque de Grigore Al. Ghica, semblent ne pas avoir eu en réalité l’impacte dramatique attendu sur la minorité juive de la Moldavie, devenue au milieu du siècle même majoritaire en plusieurs foires et villes du pays<sup>4</sup>. Incluse pourtant parmi les objectifs réformateurs de la génération de ‘48, “l’émancipation des Israélites” est restée en dehors des préoccupations et des réalisations politiques officielles jusqu’à l’Union. Parce que le mémoire adressé au caïmacam Theodor Balș, en 1856, par les banquiers juifs de Iași, demandant “la réforme de la loi concernant la destinée déplorable de la communauté juive de la Moldavie”<sup>5</sup>, mais aussi les déclarations de principes formulées dans les séances de l’Assemblée ad hoc de Iași, favorables à une naturalisation en masse seulement des Juifs nés dans le pays et “qui jamais n’auront joui de la protection d’une puissance étrangère”<sup>6</sup>, n’ont pas eu une finalité législative. Et le désiré concours officiel externe sur la même thème, ne s’est matérialisé de manière convenable ni par le protocole de la conférence diplomatique de Constantinople, en janvier 1856, ni par le texte de la Convention de Paris de août 1858 ; malgré l’intervention expresse du grand banquier Lionel de Rothschild auprès du ministre des affaires étrangères français, Walewski, ainsi qu’auprès l’empereur Napoléon<sup>7</sup>, semblent avoir déçu plus les supporters occidentaux des Juifs des Principautés Roumaines<sup>8</sup> que les éventuels bénéficiaires, les Juifs roumains mêmes, apparemment résignés.

De toute manière, les Juifs des Principautés – reconnaissants à leurs coreligionnaires de l’Ouest pour l’appui moral et politique reçu dans ces circonstances<sup>9</sup> – ne se sont pas faits de l’acquisition de la citoyenneté roumaine un objectif central de l’effort conjugué, d’autant moins un principe *sine qua non* de leur existence. Celle-ci est restée une question d’importance mineure par rapport aux grands objectifs immédiats inscrits dans le calendrier de l’activité politique des premières années du règne de Al. I. Cuza, la question juive n’a pas été sortie de sous l’incidence des plus anciennes restrictions économiques, auxquelles se sont ajoutées certaines nouvelles<sup>10</sup>, de nature, d’une partie, à provoquer des réactions ou des mécontentements pas désirés, à l’intérieur, mais aussi à l’extérieur et de l’autre partie, à attirer un spore de circonspection de la partie du prince régnant réformateur. Par conséquent, dès 1860, il annonçait un projet d’“émancipation graduelle des habitants de culte mosaïque”<sup>11</sup>, déclarant ultérieurement que “je ne veux voir dans les Principautés Unis ni des chrétiens, ni des Juifs, mais seulement des Roumains”<sup>12</sup>. On sait que la déclaration n’a pas été seulement de circonstance, parce que, dans le contenu du message princier adressé aux corps législatifs le 6 décembre 1864, il a réaffirmé la décision de la question juive par l’introduction dans l’équation des *circonstances locales*<sup>13</sup>. La loi communale de mars la même année (article 26) avait

consenti déjà l'accès conditionné à la "petite naturalisation", c'est-à-dire le droit de la participation aux élections locales pour tous les Juifs qui auront fait la preuve des sentiments et mœurs roumains<sup>14</sup>.

Conduit pas seulement par des raisons politiques – diplomatiques externes, dont le contrepoids ne peut pas être sous-estimé pourtant dans le contexte, mais surtout par des considérants humanitaires, circonscrites à sa propre vision réformatrice sur la société roumaine, Al. I. Cuza o offert une nouvelle solution à la question juive une fois avec l'élaboration du *Code civil* de 4/16 décembre 1864. Incluses par les commentateurs politiques étrangers dans la catégorie des "mesures progressistes" du règne de Cuza<sup>15</sup>, les nouvelles réglementations dans le domaine des droits civils ont provoqué de puissantes manifestations de joie et reconnaissance de la part des communautés juives des différentes zones du pays, pour lesquels le prince régnant était considéré comme un "grand libérateur"<sup>16</sup>. Il serait normal que par cette porte ouverte à l'acquisition de la citoyenneté roumaine, nommé le *Code civil*, pénétre ou, au moins, essaye de pénétrer dans la période immédiatement suivante – quoique très courte – un grand nombre de ceux qui en désiraient normalement, sur la mesure de l'enthousiasme provoqué parmi les communautés juives et les appréciations laudatives exprimées publiquement à l'adresse du nouveau acte législatif. Il n'est pas arrivé de cette manière. Quoique, conformément aux statistiques, la majorité de la population juive accomplisse la première condition, de la résidence de minimum 10 années dans le pays, la seconde condition, le renoncement à toute sorte de protection étrangère, s'est prouvé être un prix trop grand imposé aux potentiels bénéficiaires de la citoyenneté roumaine, motif pour lequel la réserve a été totale. Autrement dit, entre un privilège sûr, offert par le statut de protégé d'un pouvoir étranger, et un droit potentiel assuré par l'acquisition de la citoyenneté roumaine, les Juifs ont renoncé tacitement au dernier. Leur réaction, manquée d'ostentation, mais aussi d'importance pour le moment, aurait générer très tôt des commentaires pas favorables et être invoquée comme principal argument par les adversaires de l'émancipation politique et civile des Juifs.

Le nouveau régime politique institué en Roumanie après 11 février 1866, tout en fondant son cadre juridique, a annulé aux Juifs – par l'article 7 de la *Constitution* promulguée le 30 juin – l'unique chance qu'on leur avait offerte deux années auparavant par le *Code civil*. La consécration du nouvel état de choses discriminatoire en plan politique et confessionnel, visant de manière expresse les Juifs et évidemment en désaccord avec l'esprit tolérant manifesté le long du temps dans l'espace roumain, a été influencé dans une certaine mesure par les agitations antijuives occasionnées par la visite pas du tout fortuite de I.-A. Crémieux à București, justement dans la période des débats de la Constituante<sup>17</sup>. Devenus des obsessions dans la période de provisoire politique qui a préfacé la venue de Charles I de Hohenzollern, comme ultérieurement, aussi, la conservation et l'essor des structures nationales, implicitement de l'identité nationale, aussi, ont approché les groupes politiques rivales, facilitant leur unique consensus et générant ou stimulant de manière circonstancielle des attitudes, des manifestations ou des réactions nationalistes, xénophobes ou antisémites. Le nationalisme "signifiait maintenant la

lutte pour la souveraineté nationale, la création de l'Etat roumain unitaire. L'idéal national est devenu *politique* nationale et les intérêts nationaux, acquérant une importance majeure, devaient être défendus justement avec le prix de la provocation des conflits avec des autres pays ou avec des différentes minorités nationales<sup>18</sup>.

Sans doute, pas seulement les raisons politiques, mais aussi celles de nature sociale et économique ont dicté à 1866 l'attitude des cercles dirigeants roumains envers les Juifs dans le contexte de l'apparition et du développement de la bourgeoisie nationale<sup>19</sup>. N'insistant de plus sur ces aspects déjà éclairés, nous nous permettons la formulation d'une première conclusion : la Constitution roumaine de 1866, par son caractère restrictif en ce qui concerne les droits politiques et civils dus aux étrangers pas – chrétiens, a constitué le point de départ dans le procès de la métamorphose de “la question juive” d'une économique et sociale essentiellement interne dans une politique, de dimension internationale. La transformation s'est produite de l'initiative et avec le concours direct ou intermédiaire et toujours plus insistent de l'Alliance Israélite Universelle, qui a déclenché presque concomitant une campagne soutenue de presse contre la Roumanie, pas seulement sur le continent européen, mais aussi au-delà de l'Océan, visant à capaciter les facteurs politiques de décision, et même des actions diplomatiques, soient elles unilatérales, à l'appui des Juifs roumains. L'effort de l'Alliance n'a pas été en vain dans le plan des réactions internationales, provoquées assez promptement, même si, sous le rapport de l'efficacité interne, les attitudes, les actions ou seulement les recommandations reçues sur les canaux diplomatiques par les autorités roumaines se sont prouvées inefficaces.

L'année immédiatement suivante à la promulgation de la Constitution, “la question juive” en Roumanie enregistrait un nouvel élément aggravant. Il s'agit de l'adoption et de l'application de la loi concernant le statut des “étrangers” dans les communes rurales, par lequel on a suivi l'expulsion des villages de tous les “voyous”, c'est-à-dire de tous les individus établis sans formes légales, qui n'étaient pas des autres que des Juifs pauvres, engagés seulement dans des actions spéculatives<sup>20</sup>. Les nouvelles mesures, corroborées avec la réglementation du droit d'exercice du commerce avec des boissons alcooliques, “appliquées de manière injuste et brutale par une administration pas préparée”, conformément à l'opinion de N. Iorga, ont provoqué une vive agitation parmi les souteneurs de marque de l'émancipation des Juifs. A leur front, le baron Lionel de Rothschild, Sir Francis Goldsmid, Isaac-Adolphe Crémieux ou Sir Moses Montefiore ont réussi à activer des attitudes officielles externes à l'appui des Juifs de la Roumanie et, plus important, à créer ce que Lloyd P. Gartner nommait, tout en faisant référence à l'Alliance “une sorte de concert des Juifs européens”, biensûr, contre la Roumanie<sup>21</sup>.

Comme les objectifs de l'Alliance étaient similaires avec ceux de l'Ordre indépendant B'nai B'rith des Etats-Unis, qui s'est montré de plus en plus préoccupé par la destinée des coreligionnaires des pays est européens (incluant la Roumanie), ses initiatives bénéficieront pas seulement de l'audience, mais aussi de l'appui effectif des Juifs américains avec influence au Département d'Etat ou à la Maison Blanche. Cet appui mettra son sceau dans la définition de l'évolution en ensemble des relations

roumaino – américaines dans l'époque moderne, des relations influencées plusieurs fois de manière décisive par la question juive.

Une première réaction officielle du gouvernement fédéral de Washington – provoquée par la demande du Conseil des Délégués des Israélites américains<sup>22</sup> – s'est produite l'été de l'année 1867, lorsque l'ambassadeur américain à Constantinople, E. Joy Morris, tout en suivant les instructions reçues du secrétaire d'Etat W. H. Seward, transmettait au prince Charles, à l'intermédiaire de l'agent roumain à la Porte, Al. G. Golescu, que "la confiance des Etats-Unis dans le gouvernement roumain s'altérera si les mesures discriminatoires de celui-ci contre les Juifs ne cesseront"<sup>23</sup>. Sans doute, le secrétaire d'Etat avait été informé sur les abus commis par les autorités administratives de la Moldavie cette année-là à l'occasion de l'application de la loi contre le vagabondage, des abus qui, exagérés parfois par les réclamants, ont provoqué, concomitant, l'intervention des représentants de l'Alliance auprès des gouvernements français et anglais, dans l'idée de la réalisation d'une pression diplomatique externe contre la Roumanie<sup>24</sup>.

Les années immédiatement suivantes, la diplomatie américaine, dont les orientations et décisions illustraient l'influence accrue du plus en plus puissant lobby juif, offrait des éléments concrets pour ce que l'historien Lloyd P. Gartner nommait "la plus inattendue et la plus spectaculaire pression (politique) contre la Roumanie"<sup>25</sup>. De cette manière, dès 1869, un des amis proches du président américain Ulysses Grant, avec de nombreuses connaissances et avec un pouvoir d'influence reconnu dans le cadre du Congrès, Simon Wolf, a convaincu l'effectif à consacrer une séance spéciale de celui-ci pour la discussion des plaintes reçues de l'espace roumain<sup>26</sup>. L'initiative n'a pas été singulière, ni isolée, ayant comme conséquence immédiate la nominalisation d'un consul juif résident à București, dans la personne d'Adolphe Buchner<sup>27</sup>, qui représente les intérêts des Etats-Unis en Roumanie, remplacé de la fonction à seulement quelques mois – conséquence des mêmes interventions – avec un Juif américain, Benjamin F. Peixotto<sup>28</sup>. Du nom et de la mission de celui-ci en Roumanie se lie, d'ailleurs, un épisode distinct des relations roumaino - américaines débutantes<sup>29</sup>, qui a imprimé, aussi, un certain cours au développement des rapports politiques bilatérales jusqu'aux années de la première guerre mondiale, inclusivement.

Sans insister sur les moments et les événements dans lesquels il a été impliqué, mis en évidence par nous dans l'étude déjà citée, nous soulignons seulement que la seule raison pour laquelle Peixotto a désiré et a exercé la fonction de consul en Roumanie a été celle d'aider ses coreligionnaires dans l'effort de leur émancipation morale et politique. Mettant au service d'un objectif semblable toute son énergie et action et négligeant presque totalement les attributs spécifiques à la fonction consulaire, ainsi que les normes protocolaires imposées par le rituel diplomatique en usage<sup>30</sup>, Peixotto a échoué dans la mise en pratique ses projets d'émancipation, ainsi que dans la découverte des opportunités de réalisation d'un "dialogue" économique entre deux sociétés différenciées comme potentiel, mais aussi ouvertes au partenariat. Parce que, on doit dire que les liaisons économiques roumaino – américaines n'ont pas bénéficié des bons services de Peixotto, et d'une

certaine mesure, elles ont été préjugés, même si un de ses rapports envers Washington consignait “l’important progrès matériel” enregistré en Roumanie<sup>31</sup>, qui la faisait compétitive sur le plan des échanges économiques. Or, il a voulu que ces liaisons soient bloquées le long du temps que les autorités roumaines ne se montraient coopérantes dans la question israélite<sup>32</sup>.

Tout en suivant la facette “missionnaire” de l’activité du consul, Simon Wolf et Max Kohler ont apprécié, à juste titre, que “la défense des droits des Juifs en Roumanie par Peixotto a préparé le terrain pour les pouvoirs occidentaux, de chercher à imposer le droit des minorités de ce pays-là, dans le cadre du Congrès de Berlin”<sup>33</sup>, et son intérêt pour la destinée des Juifs de la Roumanie ne cessera ni après son départ du pays<sup>34</sup>.

Le 11 décembre 1876, à l’initiative de l’Alliance Israélite Universelle, s’est développé à Paris une conférence internationale, à laquelle ont participé 65 délégués des communautés juives de la France, l’Angleterre, la Belgique, la Suisse, l’Autriche, l’Italie et les Etats-Unis, établissant l’opportunité d’une ample action conjuguée, qui devait influencer les décisions de la Conférence diplomatique de Constantinople. On a élaboré à cette occasion-là un *mémoire*, dans lequel on revendiquait le droit de citoyenneté pour tous les Juifs roumains, dans un projet étendu sur ceux des pays balkaniques qui se trouvaient sous la suzeraineté ottomane. Quoique les signaux encourageants aient été reçus alors par les pétitionnaires de la partie de plusieurs cabinets politiques<sup>35</sup>, l’échec de la Conférence diplomatique – marquant “la défection finale du concert européen” et facilitant le chemin à la solution militaire pour la question orientale<sup>36</sup> – a fait vaine la démarche parisienne, aussi. Les espoirs sont renés et les actions lobbyistes juives ont été reprises avec plus de force une fois avec la formation du nouveau conclave diplomatique à Berlin, en 1878. Comme observait L. P. Gartner, en chacun des pays potentiellement participants au Congrès de Berlin, “les représentants des communautés juives ont formulé des pétitions et ont demandé aux autorités gouvernementales à intervenir à l’appui des Juifs de Serbie et, *surtout*, de la Roumanie”<sup>37</sup>. Grâce en grande mesure à la pression concertée, exercée par les organisations et les personnalités juives sur les cabinets politiques et les représentants diplomatiques de ceux-ci au Congrès<sup>38</sup>, le traité de Berlin conditionnait par l’article 44 la reconnaissance de l’indépendance de la Roumanie de l’assurance de la complète égalité politique et civile pour tous les Juifs nés dans le pays. Après les agitations politiques provoquées dans le pays par la condition imposée à la Roumanie au Congrès, condition qui réclamait après soi la modification de l’article 7 de la Constitution, et après l’échec des démarches diplomatiques de V. Boerescu d’obtenir le concours diplomatique externe pour la limitation de la naturalisation des Juifs<sup>39</sup>, le Parlement du pays a adopté à peine en 1879 la loi qui devait concilier l’orgueil national avec la clause imposée de dehors.

L’attardement et la manière dans laquelle ont répondu les autorités roumaines à la décision du Congrès de Berlin ont déterminé certaines puissances, parmi lesquelles les Etats-Unis de l’Amérique, à ajourner la reconnaissance officielle de l’indépendance de la Roumanie presque deux années. Intéressé dans l’acquisition de cette reconnaissance, le gouvernement roumain a initié des actions diplomatiques

directes ou intermédiaires, qui, peu de temps après, donneront des résultats. La prospection de la position américaine et la sensibilisation de celle-ci dans la direction de l'objectif politique roumain se sont faites par Vienne, où le représentant diplomatique de la Roumanie, Ion Bălăceanu, a contacté plusieurs fois son homologue américain John A. Kasson, avant, mais aussi après le Congrès<sup>40</sup>. Kasson s'était montré, d'ailleurs, favorable à l'établissement des relations diplomatiques officielles entre les Etats-Unis de l'Amérique et la Roumanie, inclusivement avec la Serbie, étant convaincu que la zone pouvait être favorable pour les produits de l'industrie américaine<sup>41</sup>.

Concomitant, nous devons remarquer l'attitude manquée d'équivoque d'Adolf Stern, qui, de la position du suppléant honorifique du consul américain<sup>42</sup>, informait constamment les autorités de Washington sur le nouvel statut international de la Roumanie, suggérant la reconnaissance de celle-ci par le gouvernement fédéral, aussi, et même faire disparaître la représentation diplomatique des Etats-Unis de l'Amérique en București au niveau d'ambassade<sup>43</sup>. Entre temps, les sources diplomatiques de Vienne confirmaient que la réserve ou l'expectative américaine vis-à-vis le désir de la Roumanie avait sa motivation dans "la question juive". Pas contente de la réaction de la Roumanie vis-à-vis la condition que celle-ci s'est assumée par l'article 44 du traité de Berlin, The Union of American Hebrew Congregations, par Myer S. Isaacs, a demandé au secrétaire d'Etat W. Evarts, en octobre 1879, ne pas reconnaître son indépendance d'Etat<sup>44</sup>. L'appel de l'Union ne pouvait pas être déconsidéré par le gouvernement fédéral, qui ne pouvait faire abstraction ni de l'attitude des signataires du Traité. Les derniers de ceux-ci, respectivement, la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne, tout en suivant l'exemple des grands pouvoirs, ont décidé vers la fin de l'année 1879 et le début de 1880, à reconnaître l'indépendance de la Roumanie, de manière que la continuation de l'expectative américaine n'avait plus de fondement. D'ailleurs, le 28 février 1880, le président Hayes recommandait déjà au Congrès à admettre les formalités nécessaires pour la reconnaissance officielle par les Etats-Unis de l'Amérique de l'indépendance de la Roumanie, et en juin la même année, le Département d'Etat a désigné dans la fonction d'"agent diplomatique et consul général" à București un distingué érudit et diplomate de profession, Eugene Schuyler. Aux exigences des autorités roumaines, sa fonction a été peu de temps après élevée au rang de "chargé d'affaires and consul général", ensuite de "minister resident"<sup>45</sup>. Familiarisé d'une certaine manière avec les réalités politiques, sociales et culturelles roumaines avant de prendre son poste, Schuyler les a apprécié avec assez d'exigence après la réalisation du contact direct<sup>46</sup>, exigence qui ne lui avait pas diminué la sympathie témoignée pour le comportement de la Roumanie à l'époque de la guerre pour l'indépendance. Par son pragmatisme et son professionnalisme, Schuyler a contribué effectivement à ce qu'on pouvait nommer la normalisation des relations politiques – diplomatiques d'entre la Roumanie indépendante et les Etats-Unis de l'Amérique, malgré le caractère restreint de celles-ci, réductible dans le domaine économique, et surtout du temps court de leur affirmation. Parce que, des raisons financière, le Congrès américain a décidé en 1882 à compresser ses légations diplomatiques de București,



Athènes et Belgrade en une seule, par la cumulation de la fonction commune par Schuyler, et le 5 juillet 1884 même à renoncer à la représentante dans les pays balkaniques, vers la désillusion des Roumains.

La reconnaissance de l'indépendance de la Roumanie par le gouvernement fédéral de Washington, aussi, avec le spore d'importance accordé au facteur économique, mais aussi avec le concours des événements politiques internationaux, a diminué progressivement la préoccupation des cercles juifs américains pour la destinée de leurs coreligionnaires de la Roumanie jusqu'au début du XX-ème siècle. De cette manière, libérés après 1879-1880 de la pression externe, les gouvernements de la Roumanie, indifféremment de leur colorature, se sont permis la complète liberté d'action dans la question juive, qu'ils n'ont apprécié jamais être autre chose qu'une question de politique interne. D'ailleurs, le criticisme interne, mais aussi celui externe était accompagné par la simple déclaration que “la Roumanie ne faisait autre chose de plus que tout autre pays en soutenir que les problèmes *nationaux* avaient de priorité devant ceux *étrangers*”<sup>47</sup>.

En ce sens, un autre événement externe a été favorisant. L'assassinat du tsar Alexandre II de la Russie en 1881 a déclenché dans l'empire tsariste une vague de persécutions contre les Juifs, persécutions qui ne cesseront jusqu'à l'éclatement de la première guerre mondiale. Par conséquent, sur le fond de l'articulation en plan idéologique de la doctrine sioniste dans le cadre du mouvement Hovevei-Zion (ou “Lovers of Zion”)<sup>48</sup> et en même temps, de l'affirmation des “radicaux sociaux”, des vagues successives de Juifs russes ont commencé à émigrer soit vers la Palestine, soit vers l'Amérique, influençant dans une certaine mesure la destinée ou le statut de leurs coreligionnaires de la Roumanie. Pas peu des émigrants russes sont entrés en Moldavie, se sont répandus ensuite dans le pays tout entier et ont offert – par la conduite de certains d'entre eux – des motifs réels<sup>49</sup>, ou seulement des prétextes à la portée des autorités politiques roumaines dans la direction de l'adoption d'une législation prohibitive ou restrictive envers les “étrangers”, en général, avec des conséquences ressenties surtout par les Juifs, assimilés dans leur majorité accablante aux “étrangers”. Au moins trois des lois votées et promues la IX-ème décennie, respectivement la loi sur les étrangers, d'avril 1881, celle du commerce ambulant de 1884 et la loi pour l'encouragement de l'industrie de 1887 sont illustratives en ce qui concerne la préoccupation politique officielle de protection et encouragement de l'élément national en défaveur de celui allogène.

De telles mesure, associées, d'une partie, avec les privations de nature politique et civile préexistantes dans le pays et, de l'autre, avec la relative apathie des milieux politiques internationaux envers la destinée des Juifs roumains, ont eu comme effet la diminution drastique des immigrations, concomitant avec la stimulation des émigrations juives, dans les directions inspirées – semble-t-il – par l'exode russe, aussi. Mais le désir de traverser l'Océan et aller faire fortune sous le soleil tentant de l'Amérique a eu prédilection – pas seulement pour les Juifs roumains, mais aussi pour la majorité accablante des émigrants juifs de l'Europe centrale et d'est, ainsi que pour ceux appartenant à des autres ethnies – pendant presque trois décennies après 1880. En ce contexte, nous devons placer et juger le phénomène migrateur juif de la

Roumanie de la fin du XIX-ème siècle et le début de celui suivant, phénomène dont la motivation ne doit pas être cherchée exclusivement dans la sphère du politique, mais aussi en celle économique, sans négliger celle idéologique. Parce que, si à la discrimination politique on soumettait presque toute la population israélite de la Roumanie, les statistiques prouvent que, le long des trois décennies de migration juive maximale vers les Etats Unis de l'Amérique, seulement 67.057 Juifs roumains, représentant moins d'un quart du total existant au début du processus, ont quitté le pays et se sont établis dans le Nouveau Monde<sup>50</sup>. Bien sûr, un tel calcul est seulement orientable, parce qu'il ne comprend pas ceux émigrés vers des autres zones (la Palestine, le Canada, l'Amérique de sud ou l'occident européen), dont le coefficient, incomparablement plus réduit, pouvait être couvert avec le spore naturel de la population juive<sup>51</sup>.

Les moments d'apogée du procès migrateur vers l'Amérique se situe, conformément aux mêmes statistiques, entre les années 1887-1889 et respectivement, entre 1900-1904, la dernière étape étant la plus consistante, aussi, pour la période toute entière en discussion, avec un nombre de 34.607 émigrés, c'est-à-dire 51,6% du total général. Sans doute, les dernières deux décennies du siècle passé, l'attention des cercles juifs internationaux était centrée sur les répressions anti-juives de la Russie ; mais, "dès 1900, l'augmentation spectaculaire de l'immigration des Juifs de la Roumanie en Amérique, combinée avec les nouvelles concernant l'aggravation du statut des Juifs en ce pays-là, ont déterminé les leaders des Juifs américains à chercher des solutions amélioratrices pour leurs coreligionnaires de ces parages-là"<sup>52</sup>.

La venue au premier plan des préoccupations pour le sort des Juifs de la Roumanie au début du siècle comporte, pourtant, une autre explication, aussi. Comme conséquence d'une évolution économique galopante durant la dernière décennie et la victoire sur l'Espagne (1898), les Etats-Unis avaient devenus un grand pouvoir. Avec cette conviction, certains leaders des Juifs américains ont suggéré et ensuite ont soutenu l'idée que "le centre gravitationnel des Juifs sur plan mondial s'était transféré déjà aux Etats Unis"<sup>53</sup>. Et comme le nombre des Juifs immigrants de la Roumanie avait augmenté de manière alarmante entre les années 1898 et 1900<sup>54</sup>, la réaction des coreligionnaires d'au-delà l'Océan n'a pas attendu.

De cette manière, pendant que des sections européennes de l'Alliance véhiculaient la solution d'une nouvelle conférence internationale juive avec sujet roumain, Jacob H. Schiff, tout en s'opposant au projet engageait pourtant toute sa capacité d'influence auprès du gouvernement fédéral. Sensibilisé par de divers canaux, le gouvernement américain a délégué un des inspecteurs de Ellis Island, Robert Watchorn, se déplacer là pour se documenter sur les causes déterminées et pour essayer à stopper ou, au moins, à diminuer la vague de ces émigrations-là. Dans le rapport présenté à cette occasion au Département d'Etat, Watchorn soulignait que "les conditions de vie des Juifs en Roumanie sont dures, extrêmement dures" et que "le désir de leur immigration génèrait d'inquiétude pas trop aux autorités roumaines, mais surtout à ceux voulant les aider [de l'étranger]"<sup>55</sup>. Sur le fondement des observations formulées par Watchorn, le commentaire de la revue "American Hebrew", où on avait publié ce rapport-là, appréciait entre autres, que la Roumanie

continuait à défier l’opinion publique par la violation des prévoyances du traité de Berlin en ce qui concerne les Juifs, signalant pourtant la différence existante entre *la question juive* en Russie et, respectivement, en Roumanie : “si dans la première elle apparaissait en général comme une question *religieuse*, dans la seconde elle était *purement économique*”<sup>56</sup>. Le silence promu ou seulement imaginé par Watchorn, comme conséquence du contrat conclu par le gouvernement brésilien avec l’Association de la colonisation des Juifs, approuvant l’immigration d’un numéro de 35.000 Israélites de la Roumanie<sup>57</sup>, s’est prouvé encore illusoire, parce que l’année immédiatement suivante le numéro des émigrants juifs de la Roumanie vers les Etats-Unis de l’Amérique a augmenté avec quelques centaines vis-à-vis l’année précédente, atteignant la chiffre de 6.727. La gravité de la situation ne consistait pas encore seulement dans le nombre grand des émigrants, nombre qui a augmenté jusqu’à le chiffre record de 8.562 le cours de l’année 1903<sup>58</sup>, mais surtout dans la précarité de leur condition sociale – économique et éducationnelle. Cet aspect était devenu prioritaire dans le jugement politique du processus migrateur, étant communiqué de cette manière par les leaders mêmes des Juifs américains<sup>59</sup>.

Pour prévenir les effets pas désirés provoqués par l’émigration illimitée des Juifs pauvres, par l’Ouest de l’Europe, vers l’Amérique, l’Association de la colonisation des Juifs, ainsi que les Etats directement affectés, ont introduit certaines restrictions pour ceux qui voulaient quitter la Roumanie<sup>60</sup>, restrictions qui ont été reçues par le mécontentement profond des Juifs roumains, communiquée par de divers chemins et moyens, à leurs coreligionnaires influents d’au-delà l’Océan.

Par conséquent, Jacob H. Schiff, grand banquier et leader marquant de la communauté des Juifs américains, a demandé et a obtenu une entrevue à Washington, le 4 avril 1902, avec le président Theodore Roosevelt<sup>61</sup>, auquel il avait suggéré qu’un ministre ou un potencé spécial de la partie du gouvernement fédéral soit envoyé en Roumanie, pour protester contre les mesures discriminatoires des autorités roumaines vis-à-vis les Juifs. Le geste, dans sa vision, “n’aurait pas eu seulement un impacte immédiat sur la Roumanie, mais aurait réveillé à la réalité des autres pouvoirs démocratiques de l’Europe, les obligeant à prendre de l’attitude dans la situation donnée”<sup>62</sup>.

Réceptif, mais pas désintéressé dans la bonne collaboration avec le lobby juif, et malgré le fait que le secrétaire d’Etat John Hay avait saisi dès le début les difficultés de l’initiation d’une pression diplomatique contre la Roumanie, le président américain a assuré alors Schiff de compréhension et de sympathie pour la destinée de ses coreligionnaires de la Roumanie, lui promettant trouver un chemin d’action approprié<sup>63</sup>. Cette entrevue a été suivie à peu de temps après, d’une autre, avec Oscar Straus, qui a offert au président et au secrétaire d’Etat des informations supplémentaires, conçues comme de nouveaux arguments pour urgenter l’action diplomatique projetée. Entre autres, on avait invoqué le geste du lord Rothschild, qui avait essayé à activer le gouvernement britannique dans le même sens, mais celui-ci, quoique bien intentionné, avait préféré l’expectative, ne voulant pas à agir de manière singulière. Autrement dit, toute initiative américaine – à son avis – aurait eu du support sur à Londres.

Le 17 juillet 1902, John Hay transmettait au président Roosevelt le concept de la lettre destinée au gouvernement roumain, concept que les analystes de plus tard ont étiqueté comme “la plus bizarre initiative diplomatique”<sup>64</sup>. Parce que, en fait, la lettre n’était pas adressée directement au gouvernement roumain ou à son ministre des affaires étrangères, mais avait pris la forme d’une instruction confidentielle transmise au chargé américain avec des affaires à Athènes, ayant comme objectif déclaré (en réalité, simple prétexte) le traité de naturalisation d’entre les Etats-Unis de l’Amérique et la Roumanie, qui se trouvait à cette époque là dans le stade des négociations. Des précisions supplémentaires ont été nécessaires ; celles-ci ont été transmises ultérieurement par l’assistant du secrétaire d’Etat, Alvey A. Adee, celui qui, en fait, avait conçu le document<sup>65</sup>, pour que le représentant du gouvernement fédéral à Athènes réalise “la signification” ou l’essence de la démarche. A l’avis de Adee, acceptée intégralement par Hay et officialisé à son nom, l’intervention diplomatique déguisée ou indirecte sur București, par Athènes, devait être – et a été – marquée par le pas suivant logique, c’est-à-dire *l’Appel* adressé aux signataires du traité de Berlin, pour vérifier la manière dans laquelle la Roumanie respecte la lettre et l’esprit de l’article 44. Adee suggérait que les Etats-Unis provoquent la Grande Bretagne à prendre l’initiative, en qualité de signataire du traité ; celle-ci, à son tour, devait mobiliser les autres cosignataires et, ensemble, ceux-ci devaient procéder au renforcement des termes du traité, ou que “le gouvernement fédéral agisse tout seul, expédiant des notes identiques à chacune des sept puissances, par l’utilisation de plusieurs que possible instructions remises au gouvernement roumain, appropriées en ce cas”<sup>66</sup>.

Influencée en grande mesure par le même lobby juif<sup>67</sup>, l’action diplomatique américaine contre la Roumanie s’est matérialisée dans la *Note* circulaire de 11 août 1902, expédiée par le Département d’Etat à ses ambassadeurs accrédités auprès les gouvernements des Etats qui ont signé le traité de Berlin, respectivement, la Grande Bretagne, la France, l’Allemagne, l’Italie, la Turquie et Austro - Hongrie. *La Note* ou *l’Appel* diplomatique envers les pouvoirs européennes, signée par John Hay, reprenait en fait les idées comprises dans la lettre confidentielle de 17 juillet, moins l’objectif déclaré ou le prétexte de cette lettre-là, et les diffusaient avec un but politique bien défini. Justifiant cet acte au nom de l’humanitarisme, mais aussi des difficultés provoquées à l’administration par l’immigration massive, Hay accusait le fait que les Juifs quittaient la Roumanie à cause de “la discrimination artificielle” à la quelle ceux-ci étaient soumis par les autorités et obligés, de cette manière, à appeler à l’aide des Etats-Unis<sup>68</sup>. Il instruisait ses ambassadeurs européens à intervenir auprès les cabinets des Etats signataires du traité de Berlin en vue de l’organisation d’une action diplomatique concertée de leur part, sur la base des stipulations de l’acte final, qui devait, dans sa formulation, “contraindre le gouvernement roumain à respecter ses obligations imposées par les normes générales de la civilisation et améliorer la situation dramatique des Juifs du pays”<sup>69</sup>.

Le proteste exprimée à l’adresse de la politique roumaine était associé au mécontentement du Département d’Etat, généré par l’attitude tolérante des pouvoirs européens vis-à-vis “le défi” par la Roumanie d’un acte international, défi qui aurait

nécessité les sanctions normales de leur part. L'action diplomatique conçue de cette manière et déclenchée a trouvé son écho seulement à surface, provoquant des réactions et des attitudes contradictoires, sans effet sur la direction des objectifs suivis. Les éloges sont venus seulement de la part des auteurs moraux de la démarche, les leaders des Juifs américains, qui ont prouvé à cette occasion-là, aussi, leur capacité d'influence sur l'exécutif<sup>70</sup>. Mais, dans les capitales européennes où l'*Appel* de Hay a été présenté, il n'a pas provoqué les réactions attendues. Seulement le cabinet anglais s'est exprimé formellement l'approbation à l'intermédiaire de la presse et de l'ambassadeur britannique à București<sup>71</sup>. Tout en tenant compte de la diversité de cette époque-là des intérêts politiques – stratégiques des pouvoirs européens, engagés déjà ou en cours d'engagement dans le cadre des systèmes d'alliances préparant la première conflagration mondiale, il était extrêmement difficile, pratiquement impossible alors, à réaliser une unité d'action des anciens signataires du traité de 1878 – situés ou orientés maintenant vers des camps opposés – contre la Roumanie pour sa désobéissance des clauses qui lui ont été imposées. Beaucoup plus important pour ces pouvoirs était en ce moment-là l'option de la Roumanie vers un ou autre des systèmes d'alliance que leur mélange dans une question appréciée pas seulement à București comme étant de politique interne, comme apparaissait à cette époque là la question juive. Comme preuve, tout en suivant leur réaction, le grand quotidien “The New York Times” consignait que l'Allemagne “promeut une politique amicale envers la Roumanie”, que la France “n'appuiera pas les propositions de Hay”, que la Russie et l'Autriche “restent immobiles” vis-à-vis les mêmes propositions ou que, excepté l'Angleterre, “les autres Etats européens ne se hâtent pas à prendre des positions” contre la Roumanie qui continuait à rester inflexible dans la question juive, encouragée par “l'attitude réservée ou confuse des pouvoirs”<sup>72</sup>.

Plusieurs des commentaires de la presse occidentale en marge de l'initiative diplomatique américaine, reproduits dans le même journal new-yorkais, ont laissé délibérément sur le plan secondaire son prétendu message humanitaire, s'occupant avec prédilection des objectifs politiques pas déclarés, mais sous entendus<sup>73</sup>. Pour écarter les suspicions et même les accusations de mélange des Etats Unis de l'Amérique dans les questions européennes, par cet *Appel*, la presse américaine a accordé à cette époque-là de larges espaces à la justification de la démarche comme jaillissant des raisons humanitaires, en parfait accord avec les principes politiques américains traditionnels. Comme arguments, on invoquait les instructions diplomatiques transmises par le Département d'Etat dans le passé aux ministres américains accrédités à Petersburg (en 1872, 1882 si 1891) ou Vienne (en 1879), dans la même question juive<sup>74</sup>. Mais, même s'il y avait des précédents “historiques” pour la confirmation de la légitimité de l'appel diplomatique de Hay de août 1902, son échec démontrait que les nouvelles circonstances internationales, la direction “humanitaire” de la politique américaine n'était pas étrangère, mais impliquait des intérêts économiques et politiques – diplomatiques majeurs, facilement à détecter en Europe, où la fameuse doctrine Monroe provoquait des effets de boum-rang.

Sous la même réclame humanitaire se cachaient, aussi, des intérêts politiques internes, témoignés d'une manière ou d'une autre par les protagonistes des

événements et mis en évidence par les analystes de plus tard. L'importance de ces intérêts semble avoir été décisive dans la prise de la décision de l'été de l'année 1902, malgré les réserves formulées avec un fondement apparenté<sup>75</sup>. Conformément à l'opinion de Tyler Dennett, le secrétaire d'Etat et son assistant "ont inventé l'offensive diplomatique contre la Roumanie pour aider le président Th. Roosevelt à gagner le vote des Juifs dans la campagne électorale de l'année 1904"<sup>76</sup>. L'effet bénéfique de *L'Appel* pour les républicains de Roosevelt cet automne électorale-là a été souligné par un autre historien diplomatique, Thomas A. Bailey, qui observait de plus que le secrétaire d'Etat John Hay était convaincu du fait que "le traitement inadéquat appliqué aux Juifs de la Roumanie était en essence une question roumaine, comme le traitement inhumain auquel étaient soumis les noirs en Alabama était une question américaine. Mais il avait initié le proteste parce que ces persécutions [de la Roumanie] dirigeaient les vagues de réfugiés vers l'Amérique"<sup>77</sup>.

Des mêmes raisons, par excellence politiques, tant le secrétaire d'Etat, mais aussi le président, ont suivi ultérieurement, par des canaux diplomatiques, l'impacte de l'appel à București<sup>78</sup>.

Si les Etats européens se sont montrés insensibles à l'initiative diplomatique américaine, la Roumanie a réagi promptement, sans être manquée d'une certaine prudence dans la première phase, mais aussi, ni de conséquences sur le plan de l'évolution des rapports bilatéraux. Sans donner de l'ampleur publicitaire à l'incident, gardant même une discrétion condamnée par la presse d'opposition, le gouvernement national – libéral conduit par D. A. Sturdza a disposé l'interruption immédiate des négociations roumaino – américaines pour la conclusion d'une convention de naturalisation. Le motif invoqué et soutenu par la position exprimée par le roi Charles consistait dans le fait qu'une telle convention bilatérale aurait stimulé l'émigration des Juifs roumains vers les Etats-Unis de l'Amérique, d'où ils se seraient retournés comme des citoyens américains, prétendant ensuite des droits ou des privilèges qu'ils n'avaient pas eu avant leur départ<sup>79</sup>. Concomitant, par la voix de l'ambassadeur roumain de Londres, le cabinet libéral a communiqué à l'Occident qu'il ne pouvait rien faire pour stopper l'émigration des Juifs de la Roumanie<sup>80</sup>, procès dont les causes fondamentales étaient expliquées par la presse officielle comme étant essentiellement économiques<sup>81</sup>.

Plus bruyante encore que d'habitude, s'est prouvée en ces circonstances-là l'opposition conservatrice, les attaques de laquelle ont visé, en même temps, les adversaires politiques de l'intérieur, mais aussi les ennemis de dehors. On reprochait au gouvernement le silence pas normal gardé autour de la note diplomatique de Hay, note dont le contenu offensif pour la Roumanie a pu être connu seulement de manière fragmentaire par l'opinion publique du pays, par les informations véhiculées par "Associated Press" et par les commentaires de la presse européenne, surtout allemande, autrichienne et française<sup>82</sup>.

Condamnant en même temps l'esprit "étrangerophobe" promu dans le pays par les derniers actes législatifs (surtout par la loi des métiers), qui entretenaient et même amplifiaient le courant migrateur, la presse conservatrice, ayant à son front "L'Indépendance Roumaine", mais aussi "Epoca", souvenait aux Américains leurs

propres inconséquences, rapportées soit aux principes de la doctrine Monroe, soit au traitement des groupes ethniques minoritaires (noirs ou asiatiques) de l'Union, inconséquences qui annulaient le droit moral d'intervenir en faveur des Juifs roumains. Le même droit moral en matière était contesté – avec des arguments pris de certains journaux autrichiens ou allemands – à l'Angleterre, aussi, le seul pouvoir européen qui s'était associée de manière formelle à l'initiative diplomatique américaine, mais qui n'aurait pas du oublier sa propre politique oppressive menée contre les Irlandais ou contre les Bures de l'Afrique de Sud<sup>83</sup>.

Mais auprès les accusations ou les exagérations normales, dictées par des intérêts partisans, compris dans les déclarations des hommes politiques roumains ou dans les commentaires de la presse, soit elle pro – gouvernementale, soit d'opposition, on a entendu à ce temps-là dans le pays des voix qui exhortaient le gouvernement à plus de flexibilité dans la question juive, attitude qui devait diminuer les adversités externes et améliorer les rapports sociaux à l'intérieur. Parmi ses voix, s'est imposé par son réalisme celle de Constantin Miile, le directeur du journal “Adevărul”. Tout en étant d'accord avec l'opinion, soutenue en même temps par les libéraux, mais aussi par les conservateurs, que la question juive est une de politique interne, celui-ci se détachait des autres par le spore de compréhension et par la mise en relief des implications étrangères de celle-ci<sup>84</sup>. Sa position, de reconnaissance de l'existence de la question juive et de la nécessité, devenue impérieuse au début du siècle, de solutionner celle-ci dans le pays par une législation adéquate, rappelle un autre moment critique pour les autorités politiques roumaines, consommé plus de deux décennies auparavant et de l'attitude en quelque sorte similaire exprimée, paradoxalement, par un personnage pas du tout philosémite, comme Vasile Alecsandri<sup>85</sup>. L'intervention étrangère, soit elle diplomatique, dans la solution des problèmes internes était rejetée avec la même fermeté maintenant, aussi, sans oublier le jeu circonstanciel des intérêts des grands pouvoirs, ainsi que le risque de leur ignorance par les petits Etats, contraints parfois par des moyens économiques, à obédience<sup>86</sup>.

La réponse offerte par le gouvernement roumain aux Etats-Unis en 1902 et, en général, les débats, les prises de position, les enquêtes, les opinions et les spéculations circonscrits à l'incident diplomatique, à l'intérieur, mais aussi à l'étranger, particularisent la nouvelle phase de la question juive, phase qui, commencée trois années auparavant, avait atteint à cette époque-là son point culminant seulement de la perspective de l'internationalisation de la question juive en Roumanie et implicitement de l'influence exercée sur le développement des relations bilatérales roumaino – américaines. D'ailleurs, les émigrations juives vers les Etats-Unis de l'Amérique ont continué les deux années suivantes, aussi, se maintenir à des cotes très élevées, pendant que dans le pays leur statut ou leur condition juridique est resté en essence le même, même si il y ont existé des préoccupations amélioratrices.

Les événements tragiques passés le printemps de l'année suivante, 1903, à Chişinău<sup>87</sup> ont provoqué, instantanément, le transfert de l'attention et des préoccupations de la partie des organisations, des cercles ou des lobbys juifs de l'Occident européen et de l'Amérique vers la situation dramatique de leurs

coreligionnaires de l'Empire tsariste. Bien sûr, le transfert n'a pas été définitif parce que, chaque fois qu'on avait signalé ultérieurement dans le pays des actions, des mesures ou des attitudes à caractère xénophobe ou antisémite (ou prétendu antisémite) et surtout durant l'année 1907, les réactions externes n'ont pas attardé<sup>88</sup>.

Malheureusement, les effets défavorables de l'incident diplomatique roumaino-américain de l'année 1902 – dont la motivation, réelle ou imaginaire, ne peut pas modifier la place et le rôle primordial de la question juive dans l'évolution des relations d'ensemble entre les deux pays à la fin du XIX-ème siècle et le début du XX-ème – ont été écartés ultérieurement par une meilleure connaissance par le Washington des réalités politiques de cette zone et bien sûr, par le concours de ses représentants diplomatiques accrédités pour la Roumanie, surtout de John B. Jackson et, plus tard, de Charles J. Vopicka<sup>89</sup>.

**Traduit par Violeta-Anca Epure**

### NOTES :

<sup>1</sup> Les communautés juives de l'est de l'Europe constituaient - dans l'opinion autorisée de Ben Halpern – „the great reservoir of Jewish natural increase”. Tout en citant Arthur Ruppin (*The Jewish Fate and Future*, 1940), il appréciait qu'à la moitié du siècle passé, il y avaient 4.750.000 Juifs, desquels 72% à l'est de l'Europe et dans les Balkans, 14,5% en Europe centrale et d'Ouest, 12% dans le Proche Orient et en Afrique de Nord et 1,5% en Amérique (cf. Ben Halpern, *The Idea of the Jewish State*, second edition, Harvard University Press, Cambridge, 1976, p. 6). Conformément à une autre statistique prise et publiée par le grand quotidien américain „The New York Times” en 1879, le nombre total des Juifs répandus dans le monde tout entier aurait été égal avec celui existant à l'époque du roi David, respectivement, entre 6-7 millions d'hommes. Leur distribution zonale était la suivante : Europe – 5 millions ; l'Asie – 200.000 ; l'Afrique – 80.000 ; l'Amérique – entre 1 et 1,5 millions. Plus d'une moitié du nombre total des Juifs européens (2.621.000) vivaient en Russie, 1.375.000 vivaient en Autriche (dont 575.000 seulement en Galicie), 512.000 en Allemagne, 274.000 en Roumanie et 100.000 en Turquie. A l'Ouest de l'Europe, leur nombre était réduit : 70.000 en Hollande, 50.000 en Angleterre, 40.000 en France, 35.000 en Italie, entre 2.000 et 4.000 en Espagne et en Portugal, 1.800 en Suède etc. („The New York Times”, October 11, 1879, p. 2, col. VII).

<sup>2</sup> Josy Eisenberg, *O istorie a evreilor*, trad. Jean Roșu, Editura Humanitas, București, 1993, p.246.

<sup>3</sup> March Borchard, *Intolérance et persécutions religieuses*, Paris, 1868, p. 8; Bernard Stambler, *L'Histoire des Israélites Roumains et le droit d'intervention internationale*, Paris, 1913, p. 58; Lloyd A. Cohen, *The Jewish Question during the period of the Romanian National Renaissance and the unification of the two Principalities of Moldavia and Wallachia*, dans le volume *Romania between East and West*, edited by Stephen Fischer-Galați, Radu R. Florescu and George R. Ursul, Columbia University Press, Boulder, 1982, p. 195.

<sup>4</sup> Voir la brochure *Din lucrările statistice ale Moldovei*, le Chapitre V. *Populațiunea pe*



- 1859 și 1860, Iași, s.a., p. 109 et les suivantes.
- <sup>5</sup> Verax, *La Roumanie et les Juifs*, București, 1903, p. 115-116.
- <sup>6</sup> *Studii și documente cu privire la istoria românilor*, XVII, éd. N. Iorga, București, 1908, p. 97; T. Codrescu, *Uricarul*, XVII, Iași, 1891, p. 414-415; Dan Berindei, *Les Juifs dans les Principautés Unies (1859-1865)*, dans le volume *Shvut*, éditeur Liviu Rotman, Diaspora Research Institute, Tel Aviv University, 1993, p. 142.
- <sup>7</sup> Isidore Loeb, *La situation des Israélites en Turquie, en Serbie et en Roumanie*, Paris, 1877, p. 104; Lloyd A. Cohen, *op. cit.*, p. 203.
- <sup>8</sup> Joseph Berkowitz, *La Question des Israélites en Roumanie*, Paris, 1923, p. 268-269; Lucien Wolf, *Notes on the Diplomatic History of the Jewish Question*, London, 1959, p. 18-23.
- <sup>9</sup> *Documente privind Unirea Principatelor*, le III-ème volume, *Correspondență politică (1858-1859)*, Ed. Academiei, București, 1963, p. 384-385.
- <sup>10</sup> Bernard Lazare, *L'Oppression des Juifs dans l'Europe Orientale. Les Juifs en Roumanie*, Paris, 1902, p. 20-21, 66, 70; Isidore Loeb, *op. cit.*, p. 112, 120; Eric F. Braunstein, *L'Oligarchie Roumaine et les Juifs*, Paris, 1927, p. 41-42; A. D. Xenopol, *Istoria partidelor politice în România de la origini până la 1866*, București, 1910, p. 450.
- <sup>11</sup> *Mesagii și proclamații*, Vălenii de Munte, 1910, p. 27-28.
- <sup>12</sup> A. D. Xenopol, *op. cit.*, II, p. 180.
- <sup>13</sup> “Monitorul Oficial” de 7 décembre 1864; Dan Berindei, *op. cit.*, p. 147.
- <sup>14</sup> N. Iorga, *Istoria evreilor în țările noastre*, București, 1913, p. 37.
- <sup>15</sup> Lloyd A. Cohen, *op. cit.*, p. 211; Constantin C. Giurescu, *Viața și opera lui Cuza Vodă*, București, 1968, p. 311-312.
- <sup>16</sup> *Ibidem*, p. 312.
- <sup>17</sup> Robert William Seton-Watson, *A History of the Romanians*, Cambridge University Press, 1934, p. 349.
- <sup>18</sup> Leon Volovici, *Nationalist Ideology and Antisemitism (The Case of Romanian Intellectuals in the 1930's)*, Pergamon Press, Oxford & New York, 1991, p. 4.
- <sup>19</sup> Carol Iancu, *Les Juifs en Roumanie (1866-1919). De l'exclusion à l'émancipation*, Université de Provence, 1978; idem, *Races et nationalités en Roumanie. Le problème juif à travers les documents diplomatiques français (1866-1880)*, en “Revue d'histoire moderne et contemporaine”, Paris, XXVII, 1980, p. 391-407.
- <sup>20</sup> James Parkes, *The Emergence of the Jewish Problem (1878-1939)*, Oxford University Press, 1946, p. 99.
- <sup>21</sup> Lloyd P. Gartner, *Roumania, America and World Jewry: Consul Peixotto in Bucharest, 1870-1876*, en “American Jewish Historical Quarterly”, LVIII, no.1, September, 1968, p. 54.
- <sup>22</sup> G.M.Razi, *Reflections on the first sixty years*, dans le volume *The United States and Romania*, edited by Paul D.Quinlan, Woodland Hills, Cal., 1988, p.18.
- <sup>23</sup> U. S. Department of State, *Foreign Relations of the United States*, Seward to Morris, June 14, 1867; Morris to Seward, July 12, 1867.
- <sup>24</sup> “The New York Times” (dans les pages à suivre, NYT), June 14, 1867, p. 2, col. II-III.
- <sup>25</sup> Lloyd P. Gartner, *op. cit.*, p. 33.
- <sup>26</sup> Cf. Louis Finkelstein, *The Jews: Their History, Culture and Religion*, I, New York, 1949, p. 333.
- <sup>27</sup> N Y T, June 3, 1870, p. 1, col. III.
- <sup>28</sup> Dumitru Vitcu, „Momentul” Peixotto în evoluția raporturilor româno-americane (1870-

- 1876), en "Anuarul Institutului de Istorie «A.D. Xenopol»" Iași (AIIAI), XXIII<sub>2</sub>, 1986, p. 735.
- <sup>29</sup> Paul D. Quinlan, *Early American Relations with Romania*, en *vol.cit.*, 1988, p.191.
- <sup>30</sup> Pour des détails, voir: Dumitru Vitcu, *Chestiunea evreiască...*, p. 180 et les suivantes; Simon Wolf, *The Presidents I have known from 1860 to 1918*, Washington, Byron S. Adams, 1918, p. 74-75.
- <sup>31</sup> C. Bușe, *The First American Consuls in Romania (1858-1878)*, en "Revue Roumaine d'Études Internationales", Bucharest, I (7), 1970, p. 77-78.
- <sup>32</sup> NYT, October 16, 1874, p. 1, col. V.
- <sup>33</sup> Simon Wolf and Max Kohler, *Jewish Disabilities in the Balkan States*, New York, 1916, p. 24; Esther L. Panitz, *Simon Wolf, Private conscience and public image*, Boston, 1968, p. 47.
- <sup>34</sup> Dumitru Vitcu, *Românii la 1877. Din însemnările corespondenților americani de război pe frontul balcanic*, en AIIAI, XV<sub>1</sub>, 1988, p. 109.
- <sup>35</sup> [Alliance Israélite Universelle], *Réunion en faveur des Israélites de l'Orient, Paris, Décembre, 1876*, Paris, 1876, p. 5-10, 38.
- <sup>36</sup> Gheorghe Cliveti, *România și Puterile garante, 1856-1878*, Universitatea "Al. I. Cuza", Iași, 1988, p. 221.
- <sup>37</sup> Lloyd P. Gartner, *op. cit.*, p. 110-111.
- <sup>38</sup> James Parkes, *op. cit.*, p. 100; Lloyd P. Gartner, *op. cit.*, p. 111.
- <sup>39</sup> *Istoria parlamentului și a vieții parlamentare din România până la 1918*, coordonnateur Paraschiva Căncea ș.a., Ed. Academiei, București, 1983, p. 271.
- <sup>40</sup> Ion Stanciu, *John A. Kasson, diplomația americană și independența României (1877-1878)*, en "Revista de istorie", no. 5, 1977, p. 1036 et les suivantes.
- <sup>41</sup> Dumitru Vitcu, *Chestiunea evreiască...*, p. 189.
- <sup>42</sup> Idem, *Cărturarul Adolph Stern și ispita diplomației*, en "Studia et Acta Historiae Iudaeorum Romaniae", V, Editura Hasefer, București, 2000, p. 147-162.
- <sup>43</sup> David B. Funderburk, *United States Policy toward Romania, 1876-1878*, en *RRH*, no. 2, 1977, p. 315.
- <sup>44</sup> U. S. Department of State, *Foreign Relations...*, 1880, p. 36.
- <sup>45</sup> Frank G. Siscoe, *Eugene Schuyler; First American Diplomat in Romania*, en *RRH*, XI, no. 2, 1972, p. 209-211; Dumitru Vitcu, *De la relații consulare la raporturi diplomatice oficiale între România și SUA: Eugene Schuyler*, en "Codrul Cosminului", nouvelle série, no.5 (15), Suceava, 1999, p. 167-181.
- <sup>46</sup> Evelyn Schuyler Schaeffer, *Eugene Schuyler. Memoirs and Essays*, New York, 1901, p. 142; Paul D. Quinlan, *op. cit.*, p. 196.
- <sup>47</sup> James Parkes, *op. cit.*, p. 102.
- <sup>48</sup> Ben Halpern, *The Idea of the Jewish State*, p. 15, 17-18.
- <sup>49</sup> Arhiva Istorică Centrală, București, Fond Microfilme S.U.A., rola 640, f. 67.
- <sup>50</sup> Samuel Joseph, *Jewish Immigration to the United States, 1881-1910*, New York, 1914, p. 105.
- <sup>51</sup> Conformément au recensement de 1899, la Roumanie avait 5.912.590 habitants dont 269.016 Juifs (Jean Lahovary, *La question israélite en Roumanie*, Bucarest, 1902, p. 16; les mêmes données à Herman Rosenthal, aussi, en *Roumania and the Jews*, en "The North American Review", le volume 186, no. DCXXIV, November 1907, p. 404). A la veille de la première guerre mondiale, le pourcentage de la population juive, rapporté au nombre total des habitants de la Roumanie, représentait moins de 5%, avec des valeurs au-dessus la moyenne sur le pays en Moldavie (J. Parkes, *op. cit.*, p. 102).

- <sup>52</sup> Gary Dean Best, *To Free a People. American Jewish Leaders and the Jewish Problem in Eastern Europe, 1890-1914*, Greenwood Press, Westport & London, p. 44.
- <sup>53</sup> *Ibidem*.
- <sup>54</sup> Dumitru Vitcu, Gabriel Bădăraș, *Political Implications of the Romanian Emigration to America up to 1918*, en “Revue Roumaine d’Histoire”, no. 3-4, 1992, p. 264.
- <sup>55</sup> Gary Dean Best, *op. cit.*, p. 43.
- <sup>56</sup> *Ibidem*.
- <sup>57</sup> Dumitru Vitcu, *Chestiunea evreiască...*, p.195.
- <sup>58</sup> Samuel Joseph, *op.cit.*, p.167, table XVIII.
- <sup>59</sup> Sheldon M. Neuringer, *American Jewry and United States Immigration Policy, 1881-1953*, Ph. D. diss., University of Wisconsin, 1969, p. 52 (apud Gary Dean Best, *op. cit.*, p. 48).
- <sup>60</sup> NYT, June 7, 1902, p. 8, col. VI. Voir aussi Kenton J. Clymer, *John Hay. The Gentleman as Diplomat*, Ann Arbor, The Union of Michigan Press, p. 65.
- <sup>61</sup> Cyrus M. Adler, *Jacob H. Schiff. His Life and Letters*, II, Garden City, N. Y., 1928, p. 152-154.
- <sup>62</sup> Dumitru Vitcu, *Chestiunea evreiască...*, p.198-199.
- <sup>63</sup> *Ibidem*.
- <sup>64</sup> Tyler Dennett, *John Hay. From Poetry to Politics*, Port Washington, New York, 1933, p. 396.
- <sup>65</sup> Kenton J. Clymer, *op. cit.*, p. 77; Gary Dean Best, *op. cit.*, p. 59.
- <sup>66</sup> *Ibidem*, p.54.
- <sup>67</sup> Cyrus Adler, *op. cit.*, II, p. 152-154; Oscar Straus, *Under Four Administrations*, Boston, 1922, p. 168.
- <sup>68</sup> U. S. Department of State, *Foreign Relations...*, 1902, p. 910.
- <sup>69</sup> “The New York Daily Tribune” (NYDT), September 18, 1902, p. 3, col. I.
- <sup>70</sup> Dumitru Vitcu, *op.cit.*, p.199.
- <sup>71</sup> NYT, September 19, 1902, p. 6, col. IV; NYDT, September 19, p. 3, col. III; U. S. Department of State, *Foreign Relations...*, 1903, p. 704.
- <sup>72</sup> NYT, September 22, 1902, p. 3, col. I; idem, September 23, p. 8, col. II; idem, September 24, p. 9, col. I; idem, September 26, p. 9, col. I.
- <sup>73</sup> NYT, September 21, p. II, col. III.
- <sup>74</sup> NYT, November 2, 1902, p. 6, col. I; Gary Dean Best, *op. cit.*, p. 59.
- <sup>75</sup> *Ibidem*, p. 59-60.
- <sup>76</sup> Dumitru Vitcu, *România și Apelul diplomatic al lui John Hay*, dans le volume *Istoria ca lectură a lumii*, ed. Gabriel Bădăraș ș.a., Iași, 1994, p. 382-396.
- <sup>77</sup> Thomas A. Bailey, *A Diplomatic History of the American People*, 10<sup>th</sup> edition, Prentice Hall Inc., 1980, p. 510-511.
- <sup>78</sup> Dumitru Vitcu, *Chestiunea evreiască...*, p.201-202.
- <sup>79</sup> *Ibidem*, p.202.
- <sup>80</sup> “Adevărul”, București, 18 septembre 1902, p. 1.
- <sup>81</sup> “Voința națională”, 30 mai 1902, p. 1-2 s.a.
- <sup>82</sup> “Adevărul”, 10 septembre 1902, p. 1.
- <sup>83</sup> Idem, 12 septembre, 1902, p.3.
- <sup>84</sup> Idem, 26 avril 1902, p.1.
- <sup>85</sup> Dumitru Vitcu, *op.cit.*, p. 215, la note 185.
- <sup>86</sup> “Adevărul”, 9 septembre 1902, p. 1.
- <sup>87</sup> Gary Dean Best, *op.cit.*,p. 65-90; Philip Ernest Schoenberg, *The American Reaction to*

---

*the Kishinev Pogrom of 1903*, en “American Jewish Historical Quarterly”, t. 63 (March 1974), p. 262-283.

<sup>88</sup> Dumitru Vitcu, *Ecouri americane ale „Jacqueriei” românești din anul 1907*, dans le volume *Românii în istoria universală*, Iași, 1986, le I-er volume, p. 363-377.

<sup>89</sup> Idem, *Diplomatul american Charles J. Vopicka în România anilor 1913-1920*, en *AIIX*, tome XXXV, Iași, 1998, p. 83-102.

## AUREL ONCIUL – REPERES DE L'ACTIVITE POLITIQUE DES PREMIERES ANNEES DU XX-EME SIECLE

Vlad Gafița  
L'Université "Etienne le Grand" – Suceava

**Rezumat:** În prima decadă a sec. XX, tumultuoasa viață politică din Bucovina a fost marcată de apariția lui Aurel Onciul pe scena politică a Ducatului. Acesta a contribuit la divizarea și fracționarea P.N.R., intrând în conflict cu liderul naționalist Iancu Flondor, pe care l-a învinuit în anul 1903 de antisemitism, provocând un veritabil scandal în Parlamentul provincial. Totuși, între cei doi politicieni a existat o scurtă perioadă de împăcare între anii 1908-1910, când Partidul Românesc din Bucovina s-a aflat sub influența curentului creștin-social vienez.

**Abstract:** Into the first decade of XX-th century, the political life from the Duchy of Bukowina is characterised by continous fights within the National Romanian Party. Aurel Onciul's entrance to the province's public scene produced new reorientations inside the Romanian National Mouvement. His conflict with Iancu Flondor between 1902-1904 represented one of the most important events untill the Great Unification of Romanian Kingdom.

**Mots-clef:** la lutte politique-nationale, Aurel Onciul, Iancu Flondor, Parti National Roumain, homo bucovinensis, publications "Privitorul" et "Voința poporului", Compagnie Paysanne, Parti Paysan-Démocrate, mouvement national roumain.

La conduite politique et les lignes programmatiques d'Aurel Onciul ont pris naissance, selon notre avis, en étroite liaison et relation avec les actions et les décisions de Iancu Flondor. En ce qui concerne la personnalité et les idées promues par Aurel Ritter von Onciul il y en a des opinions des plus diverses et controversées; il est assez difficile encore à trouver et à garder une ligne moyenne qui s'encadre dans le précepte *sine ira et studio*.

Les historiens autrichiens-allemands comme Erich Prokopowitsch considèrent Aurel Onciul une des personnalités roumaines de la Bucovine d'une intelligence proéminente, qui, par ses initiatives de la vie politique de la province ont su mettre en accord la loyauté sincère envers l'Etat autrichien<sup>1</sup> avec les intérêts de leurs propres conationnaux. Aurel Onciul a été regardé comme un homme d'action, qui a défendu les droits des Roumains, mais qui a respecté, aussi, la préservation de l'identité des autres nationalités de la Bucovine<sup>2</sup>. En contrepois, Prokopowitsch y mettait Iancu Flondor, l'accusant de radicalisme national, daco - roumanisme, irrédentisme, inefficacité dans la direction du parti national, mais aussi de l'appui des intérêts oligarchiques des boyards conservateurs autochtones<sup>3</sup>. On considère que le

point de vue du représentant de l'historiographie autrichienne – allemande doit être regardé au moins de manière circonspecte. On ne se propose pas de nier ou de déconsidérer l'intelligence ou l'habileté comme homme politique d'Aurel Onciul, dans les conditions dans lesquelles, grâce à ces qualités, Iancu Flondor et les *poporali* nationaux ont été vaincus temporairement par les démocrates et leurs alliés (Ukrainiens, Allemands, Juifs) dans les élections de 1904. Mais en même temps, on doit prendre en calcul, aussi, le prix payé par le mouvement national roumain en ensemble, pour les succès de moment des démocrates dirigés par Aurel Onciul, secondé par Florea Lupu: la diminution en intensité du processus d'émancipation des Roumains de la Bucovine, l'accentuation du fractionnisme dans le camp politique des autochtones, le début de toute une série de compromis envers les autres ethnies (spécialement avec les Ukrainiens), l'inclination temporaire de la balance de la lutte politique-nationale envers celle sociale-économique, la destruction du Parti du Peuple National Roumain, etc.

L'historiographie roumaine actuelle est assez confuse en ce qui concerne A. Onciul. Des historiens comme Mihai-Ștefan Ceașu<sup>4</sup> prouvent une attitude assez modérée et objective en liaison avec les lignes de conduite politique de Onciul, tout en essayant de lui révéler les réalisations, mais aussi les minus ou les inconséquences de celles-ci.

Des auteurs comme I. Cocuz<sup>5</sup> accentuent surtout les parties négatives de son caractère, ainsi que celles de sa carrière, tout en argumentant son discours à l'intermédiaire des effets néfastes des actions d'Aurel chevalier de Onciul concernant l'évolution du mouvement national des Roumains de la Bucovine.

Parmi les préoccupations liées de l'émancipation des autochtones de la Bucovine durant les XIX-ème et XX-ème siècles, le chercheur M. Olaru<sup>6</sup> a apporté une série de contributions à la compréhension de quelques-uns des ressorts selon lesquels s'est guidé le controversé homme politique de Bucovine. L'historien Mihai Iacobescu<sup>7</sup> a réalisé un abord intéressant du leader "démocrate" comme représentant des élites de la Bucovine, montrant que la manière de faire politique, ainsi que ses décisions de la première décennie du XX-ème siècle, ne lui ont apporté le moment de l'union de la Bucovine aucun prestige, mais plutôt la critique, le mépris et le désintérêt de ses propres confrères.

Le lancement d'Aurel Ritter von Onciul sur l'arène politique de la Bucovine entre les années 1902-1904 s'est trouvé en liaison permanente avec les réorientations et les regroupements qui se sont produits au sein du Parti National Roumain. L'image du chef de l'ainsi nommé groupe "démocrate" ne peut pas être séparée des conjectures et des lignes évolutives du mouvement national des Roumains de la Bucovine; mais, malgré cela, son portrait moral et politique reste toujours un contradictoire, plein d'ombres et parfois de lumières, diffus et pas clair. De cette manière, les modalités de perception du profil et des actions d'Aurel Onciul par ses contemporains ou par les historiens ne sont pas unitaires. Dès premières années du XX-ème siècle, il déposera des efforts soutenus pour gagner une place bien définie parmi les élites de la Bucovine.

Quoiqu'il ait de nombreuses relations avec les hommes politiques autochtones de nuance conservatrice, A. Onciul a préféré rester en dehors ce groupe de P.N.R., essayant en même temps pas seulement à adhérer à l'aile des *poporali*, mais aussi à devenir même un des leaders de ceux-ci. Sa démarche s'est prouvée extrêmement difficile, dans les conditions dans lesquelles il avait passé beaucoup de temps en dehors de la Bucovine; il a détenu probablement le poste de directeur de banque en Moravie, à Brno. Le fait qu'il n'a pas contribué suffisamment au développement du mouvement national des Roumains du duché, a représenté un puissant désavantage dans les yeux de ses contemporains, mais surtout parmi les *poporali* – nationalistes. Refusé par les deux camps, Aurel Onciul a décidé à créer un courant et un parti politique (paysan-démocrate), qui devait représenter une alternative aux groupes politiques roumains déjà existants en Bucovine. On ne peut pas critiquer l'intention en soi-même, mais les modalités de mise en pratique de celle-ci ont été en plusieurs cas "pas orthodoxes".

Tout en commençant de l'année 1902, Onciul initiera la formation de son propre parti, mais la formation politique ne deviendra pas fonctionnelle qu'une année plus tard. L'opportunité de la constitution d'une nouvelle formation politique roumaine dans le duché représente un sujet qui a suscité et qui suscite encore des discussions. Le moment de l'apparition du parti paysan – démocrate n'a pas été choisi de manière fortuite, si on tient compte du fait que justement en 1902 les *poporali* et les conservateurs roumains sont arrivés à un accord et ont dressé, sous la direction de Iancu Flondor, une dirigeante commune. "Le boyard de Storojineț" bénéficiait d'un important appui politique, c'est à cause de cela que A. Onciul et son associé, Florea Lupu, ont compris que le lancement dans les journaux d'une campagne de presse contre celui-ci n'était pas suffisant; ils ont décidé à chercher et à attirer plusieurs alliés. Comme entre 1902-1903, les deux politiciens "démocrates" n'ont pas réussi à trouver beaucoup d'appui de la partie de leurs propres conationnaux, il leur a resté seulement l'option de la collaboration avec certains partis des allogènes. Conduits par l'ambition d'arriver au pouvoir, n'importent pas les moyens, ils se sont constitués un discours et une stratégie politique extrêmement intéressantes.

De cette manière, le leader "démocrate" Aurel Onciul a utilisé les journaux qu'il contrôlait ("Privitorul" et "Voința poporului") pour construire une image "immaculée" de politicien préoccupé par la destinée des masses, par l'amélioration réelle de leur situation, ainsi que de la démocratisation de la société de la Bucovine par ensemble. Pour pouvoir initier une démarche semblable, Onciul a déclenché une vaste campagne de décrédibilisation des autres politiciens roumains du duché de la Bucovine, et spécialement de la noblesse autochtone. Les boyards, soient-ils des conservateurs ou des *poporali*, étaient faits en bloc, responsables de l'état pauvre des paysans roumains de la Bucovine<sup>8</sup>. La discréditation des boyards devait induire parmi les paysans roumains de Bucovine des sentiments comme la haine, mais aussi le mépris envers les politiciens conservateurs et *poporali*. Aurel Onciul et Florea Lupu ont lancé l'idée qu'entre ceux-ci il n'existerait pratiquement aucune différence, et que seulement eux, "les démocrates" soutiendraient en vérité les intérêts du peuple.

Le pas suivant, après la discréditation des leaders politiques nationaux, a été représenté par l'attraction des enseignants ruraux, mal payés, de la partie du parti démocrate, par des promesses populistes à caractère social (l'augmentation des salaires, la réforme électorale, la fondation des bancs paysans). Le mouvement a été un intelligent parce que, une fois "enrégimentés" dans un parti, les cadres didactiques autochtones des villages devenaient celles qui transmettaient le message et le discours politique "démocrate".

En fait, Aurel Onciul ne faisait autre chose que s'assumer la paternité des idées promues antérieurement par les membres marquants de la Société politique "Concordia" ou par les leaders du Parti National Roumain comme George Popovici et Iancu Flondor. La manière agressive, démagogique et populiste par laquelle il transmettait ses promesses à l'opinion publique du duché lui apportera, le long de quelques années, toujours plusieurs adhérents, surtout parmi les intellectuels de plus en plus pauvres des villages, mais aussi parmi les paysans autochtones. L'orientation des démocrates envers les revendications à caractère prédominant social au détriment de celles de nature nationale – politique les a offert des avantages électoraux de moment, mais aussi de nombreux préjudices au mouvement d'émancipation roumain en ensemble. Celui-ci a été submergé et affaibli grâce au maintien à son intérieur d'un climat conflictuel, mais aussi par le lancement dans le camp roumain des concepts de gauche comme la lutte de classe entre les paysans et les boyards. La dirigeance commune des groupes conservateur et *poporal* de P.N.R. était obligée, donc, à faire face pas seulement aux attaques de la partie des autorités ou des partis représentant les allogènes de la province, mais aussi à la campagne virulente de calomnies et injures initiée et conduite par Aurel Onciul et Florea Lupu dans les publications "Privitorul" et "Voința poporului". La polémique entre les membres du P.N.R., rassemblés temporairement autour du dirigeant Iancu Flondor et le groupe "démocrate" a dépassé le niveau des conflits de presse, prenant des formes extrêmement acutes dans l'assemblée législative de la Bucovine, à l'occasion des discussions liées de la réforme de la loi électorale.

Après l'énonciation du programme "démocrate"<sup>9</sup>, en janvier 1903, un mois plus tard apparaissait la Société politique "Unirea" ou le Parti Paysan Démocrate. A. Onciul a été élu son président; on remarque de ses membres marquants: Florea Lupu, Constantin Onciul, Grigore Halip. La formation avait pris comme modèle la Société "Concordia", mais par ses idées et par son action politique, ses leaders la considéraient plus évoluée encore que le Parti National Roumain de la Bucovine. Aurel chevalier de Onciul même a été regardé par certains de ses partisans<sup>10</sup> comme un homme politique qui se situait avant les temps qu'il vivait. Tout en se manifestant comme un véritable *homo bucovinensis*, il ne se cantonnait pas de questions comme la défense et la préservation de l'identité nationale, se situant plusieurs fois de la partie des allogènes et pas de ses propres conationnaux. Le chef du Parti Paysan Démocrate était de cette manière exactement l'opposé du type de politicien représenté par Iancu Flondor. Tout en utilisant un langage double, A. Onciul se déclarait en même temps nationaliste, mais aussi profondément loyal à l'Etat et à la dynastie autrichienne. Dans la série d'articles de "Privitorul" intitulée *Condițiunile existenței*



*Românilor (Les Conditions de l'Existence des Roumains)*, celui-ci affirmait "Je suis un bon Autrichien, justement parce que je suis Roumain"<sup>11</sup>, tout en généralisant son assertion sur les autochtones du duché: "Les Roumains de la Bucovine sont des Autrichiens et des dynastiques jusqu'à leur moelle"<sup>12</sup>.

En ce contexte, Aurel Onciul n'hésitait pas à déclarer son admiration pour les qualités des colonisés allemands de la Bucovine, considérant que les autochtones devraient suivre leur modèle, surtout en ce qui concerne le comportement social, l'attitude envers le travail et la discipline. De cette manière, le leader démocrate recommandait aux paysans roumains du duché de la Bucovine s'inspirer de la manière de vivre des Allemands<sup>13</sup>.

Pour se créer une image d'homme politique ouvert et tolérant envers les ethnies allogènes de la Bucovine et biensûr, pour ramasser plus de capital électoral, Aurel chevalier de Onciul a publié dans le journal "Privitorul" deux séries d'articles intitulés *Condițiunile existenței Românilor (Les Conditions de l'Existence des Roumains)* et *Problema austriacă (Le problème autrichien)*, dans lesquels il soutenait des graves inexactitudes historiques, en spécial en ce qui concernait l'ancienneté des Ukrainiens dans la partie de nord de la Moldavie<sup>14</sup>. Le chef des démocrates niait l'idée de l'ukrainisation du duché, affirmant qu'Etienne le Grand lui-même, tout en pillant la Pologne, aurait apporté et assis en Moldavie approximativement 100000 Ukrainiens. Selon l'avis d'A. Onciul, une grande partie de ceux-ci ont été roumanisés et seulement 35000 avaient gardé leur identité au moment de l'occupation du nord du territoire moldave par les Autrichiens en 1775. Le chef des démocrates de la Bucovine soutenait donc que: "La Vallée de Ceremuș a été donc ukrainienne dès le début et est restée ukrainienne tout le long de la direction moldave"<sup>15</sup>. Tout en parlant d'une ainsi nommée roumanisation de la population ukrainienne et niant l'ukrainisation prouvée même par les données offertes par les recensements autrichiens, en commençant avec la seconde moitié du XIX-ème siècle, Aurel Onciul a fait de grands deservices à ses propres conationnaux même. En fait, il préconisait à obtenir de l'appui de la partie du groupe politique des "jeunes Ukrainiens" dans les conditions dans lesquelles il avait été isolé et refusé par les ailes conservatrice et *poporale* du Parti National Roumain de la Bucovine.

Par des considérants de tactique politique, mais aussi pour donner à ses idées une certaine apparence d'objectivité, Aurel Onciul a été d'accord que Zaharie Voronca publie en "Privitorul" l'étude *Rutenizarea Bucovinei (L'ukrainisation de la Bucovine)*, qui contredisait de manière flagrante ses propres thèses.

En essayant à excuser le leader des démocrates roumains, Z. Voronca affirmait que celui-ci "est resté trop en dehors de la Bucovine, pour pouvoir avoir une vision correcte et cohérente sur le phénomène de la slavisation de la province"<sup>16</sup>. La thèse de l'ukrainisation a été soutenue et fondée scientifiquement par des historiens de la Bucovine comme Ion Nistor<sup>17</sup>, mais aussi par des hommes de culture de dehors de la Bucovine, comme Nicolae Iorga.

Tout en faisant référence à la situation des différentes ethnies du duché des premières années du XX-ème siècle, Nicoale Iorga dirigeait son attention vers la population ukrainienne, aussi. Réalisant une incursion dans le passé, il a montré le

manque de liaison entre les Anciens Slaves du Nord de la Moldavie, assimilés dans la masse des autochtones, et les Ukrainiens venus et apportés en vagues de Galicie par les autorités autrichiennes. Le grand savant a critiqué de manière âpre le phénomène de l'ukrainisation et implicitement de la desnationalisation des Roumains de la Bucovine, démontrant par de nombreux exemples le manque d'un apport matériel et spirituel consistant de la population ukrainienne, surtout en rapport avec les autochtones. Il a flétri, aussi, la politique abusive et discriminatoire des Habsbourgs envers les Roumains de la Bucovine, en permanence défavorisés par rapport aux Ukrainiens<sup>18</sup>.

Les thèses d'Aurel Onciul concernant l'existence d'un phénomène d'ukrainisation de la Bucovine n'ont pas été contrecarrées et condamnées seulement par les historiens, mais aussi par l'opinion publique roumaine du duché. Les élites intellectuelles et politiques autochtones se sont révoltées profondément, critiquant les idées pseudo – scientifiques et antinationaux emmenées par le leader démocrate dans les pages de la revue "Privitorul". Grâce à la politique antiroumaine et à l'affinité vers le compromis avec les autorités autrichiennes ou avec certaines ethnies allogènes, promues avec assiduité par Aurel Onciul avec son associé et son beau-frère, le Dr Florea Lupu, la Société académique *România Jună* de Vienne les exclura de ses rangées, les annulant aussi le statut de membres honorifiques.

Lorsque "les démocrates" ont appris la nouvelle, ils ont eu une réaction très dure, lançant (dans le numéro de 13 juillet 1904 de la gazette "Voința Poporului") contre les membres de la société estudiantine, mais aussi sur ses adversaires politiques, une véritable tirade de calomnies, injures et invectives: "Les morveux de Vienne, étourdis par la puanteur d'un cadavre de boyard, ont trouvé bien dans leur impénétrable sagesse politique et nationale à effacer de la liste des membres émérites et honorables deux des plus valeureux hommes du peuple roumain, c'est-à-dire le Dr Aurel Onciul et le Dr Florea Lupul. Et ils ont fait du bien, parce que les hommes sages n'ont rien à chercher dans le nid d'un troupeau de bêtes. *România Jună*, recte *Gogomania Jună* a commis cette facétie admirée par l'Europe toute entière. «Deșteptarea», le cloaque pour toutes les immondices des boyards, fait grand cas de la bêtise des morveux de Vienne. Elle aboie comme le chien à la lune, croyant que ses aboiements vont se coller de nos braves députés, Aurel Onciul et Florea Lupu. Qu'ils aboient sains, jusqu'à ce que leurs mâchoires crèvent. Les hommes du genre des Messieurs Aurel Onciul et Florea Lupu ne se laisseront pas empêchés par les calomnies infâmes des boyards"<sup>19</sup>.

Malgré la radicalisation du langage et du comportement politique sur la scène politique de la Bucovine, déterminée par l'apparition du "courant démocratique" après 1902, il y ont eu pourtant des moments d'accalmie, lorsque les principaux protagonistes (I. Flondor et A. Onciul) semblaient disposés à enterrer "la hache de la guerre". L'automne de l'année 1903, Onciul a manifesté son désir d'amélioration des relations avec "le boyard de Storjineț", tout en utilisant le thème de la réformation du système électoral de la Bucovine. Le politicien démocrate a eu premièrement soin s'assurer une position plus que solide, initiant des alliances avec les chefs de quelques partis des allogènes du duché et gagnant l'appui du président du

pays qui a suivi à Bourguignon, le prince Konrad von Hohenlohe-Schillingsfürst<sup>20</sup>, mais aussi du premier-ministre de Vienne, Ernest von Koerber. Aurel Onciul faisait de nouveau un mouvement tactique intelligent; il se ralliait à la politique officielle du cabinet viennois, tout en construisant pour soi-même une image de réformateur de la société bucovinienne. Tout en soutenant décidément le système de Koerber<sup>21</sup>, appliqué en Bucovine par le gouverneur Hohenlohe, Aurel Onciul espérait que l'opinion publique ne l'aperçoive pas seulement comme le défenseur de ses propres conationnaux, mais aussi comme un véritable porteur de parole des autres nationalités du duché.

En 1903, le leader du Parti Démocrate se rencontrait à Vienne avec le Dr Beno Straucher, Nicolae Wassilko, et avec le directeur du journal de Cernăuți "Bukowinaer Post", le Dr Stekel. De cette manière, on mettait les bases d'une plateforme de collaboration politique, qui visait la réalisation d'un projet de réforme électorale pour la Bucovine. *La ligue pour la réforme électorale* prenait naissance; celle-ci était composée par les démocrates roumains, les groupes politiques des Allemands, des Ukrainiens jeunes (conduits par le Dr Ștefan Smal-Stocki) et des Juifs de la Bucovine. Les partis constituants de la ligue agissaient en commun seulement dans des problèmes de nature sociale – économique, dans les questions nationales ayant la liberté de protéger les propres intérêts de leurs conationnaux<sup>22</sup>. Cette association constituera le noyau de la future Alliance libérale, nommée à cette époque-là la Compagnie Paysanne (*Freisiniger Verband*) et apparue en juin 1904<sup>23</sup>.

Conscient que la réforme du système électoral de la Bucovine ne pourra pas passer dans la Diète du pays sans le concours des groupes *poporal* et conservateur du Parti National Roumain, mais aussi sans l'acceptation du leader du club roumain de l'assemblée législative (I. Flondor), Aurel Onciul a démarré des négociations pour trouver une solution de compromis. Flondor a accepté la proposition de réconciliation, parce que, à son tour, il voulait la démocratisation de la société bucovinienne, l'augmentation du pouvoir politique des masses et l'élimination des inéquités imposée par *Le Règlement électoral de 1861*. Conformément à celui-ci, les boyards avaient trois mandats de 11 pour la Chambre (Le Parlement de Vienne) et 10 mandats de 29 dans la Diète, quoique leur numéro ne dépassait pas 150 personnes<sup>24</sup>.

Dans de telles conditions, "le boyard de Storojineț", auprès de George Vasilco et Ilarion Onciul, représentant la dirigeance du P.N.R., acceptera la réconciliation avec "les démocrates", le projet de ceux-ci de réforme électorale, et même une éventuelle unification des trois groupes politiques roumains dans un parti unitaire. Pour une courte période de temps, Iancu Flondor s'est montré disposé vers le compromis avec Aurel Onciul dans l'espoir que, par son geste, le mouvement national des Roumains bucoviniens se reconsolidera.

Les bases de l'entente comprenaient une série de principes et conditions comme: le développement des élections par vote direct et secret, la répartition des mandats conformément à la division administrative, l'accordage de 25% du nombre total de mandats aux grands propriétaires et au métropolitain, l'augmentation du nombre de députés dans les curies des villes et des communes, la fondation d'une curie du suffrage universel, dans laquelle chaque district puisse envoyer un député.

Après l'adoption du nouveau règlement électoral modifié, les partis *poporal*, conservateur et démocrate devaient s'unir dans une seule formation politique représentative pour tous les Roumains de la Bucovine. Les organes de direction du nouveau parti seront composés d'"hommes de confiance" des communes avec majorité roumaine (5 de chaque localité). Des "hommes de confiance" pouvaient être: le prêtre roumain, ou, s'il y en avait plusieurs prêtres autochtones, le plus ancien dans la fonction, l'enseignant roumain, ou, s'il y en avait plusieurs, le plus ancien dans le rang, le *vornic*, les jurés roumains et les premiers trois membres du conseil communal, par ordre alphabétique.

Les comités districtuels du nouveau parti roumain unifié comprendront tous les hommes de confiance des communes appartenant à l'unité administrative respective. On constituera des comités du parti dans les districts suivants: Câmpulung, Humor, Suceava, Rădăuți, Siret, Storojineț et Cernăuți. Chaque comité choisira un président, deux vice-présidents, un secrétaire et un caissier. La totalité de ces fonctionnaires formera le bureau districtuel. Le comité national de direction du parti comprendra tous les députés roumains de la Bucovine, du Parlement de Vienne, de la Diète provinciale, plus les virilistes. De ceux-ci, on choisira un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un caissier, un directeur et deux censeurs de la presse, formant ainsi le Bureau National. Les candidatures de député seront dirigées vers cet organisme, étant établies après une interview des candidats comme il suit: dans le collège électoral de la grande propriété, le corps I – les prêtres et le II-ème corps – les membres roumains de celui-ci; dans les curies des villes, des communes rurales et du suffrage universel; les candidats recevront l'accord des comités districtuels, conformément à la décision des hommes de confiance de chaque localité. Si un cercle électoral comprenait plusieurs districts politiques, la décision appartiendra aux comités districtuels composants. Si ceux-ci ne réussissaient pas à arriver à un accord, la décision concernant le candidat sera prise par le comité national. Les députés roumains qui avaient été élus sans la candidature officielle pouvaient entrer dans le parti seulement avec la permission de 2/3 des membres du comité national. Jusqu'à l'organisation définitive de la nouvelle formation politique roumaine, l'organisme central du parti devait être présidé par trois délégués, représentant les factions *poporale*, démocrate et conservatrice. Ceux-ci désigneront temporairement la composition des comités de district. Après la constitution de ceux-ci, les anciens partis disparaîtront et s'uniront dans le *Parti Roumain Unitaire*. Le pas suivant sera représenté par la disparition des anciens officieux de parti ("Deșteptarea", "Deșteptarea poporului", "Privitorul", "Voința poporului") et leur remplacement avec un nouvel journal roumain, un supplément pour le peuple et une gazette dans la langue allemande. Le financement des publications devait être assurée des revenus de chaque député<sup>25</sup>.

Le projet de réforme de la loi électorale proposé par Aurel Onciul et accepté (n.n. temporairement) par Iancu Flondor, avait été en fait rédigé par le dirigeant des Juifs bucoviniens, le Dr Beno Straucher. De cette manière, le numéro des députés de la Diète augmentait de 31 à 54 membres (dont 52 étaient élus, plus 2 virilistes – n.n. de droit). Le projet stipulait que les députés pour l'assemblée législative de la

Bucovine, devaient être élus de la manière suivante: I – 10 députés élus des rangées des grands propriétaires; II- 13 députés des villes et de la Chambre de Commerce et d'Industrie; 18 députés des communes rurales; 11 députés de la curie générale ou du vote universel. Le cercle électoral de la grande propriété était compartimentée en deux curies: dans la première, devaient voter les membres du consistoire et les représentants des monastères Putna, Sucevița et Dragomirna, et dans la deuxième votaient les grands propriétaires. La ville de Cernăuți avait 3 cercles électoraux et 5 députés, les autres localités urbaines (Câmpulung, Coțmani, Siret, Rădăuți, Suceava) choisissait chacune un député<sup>26</sup>.

La décision d'acceptation du projet de réforme électorale pour la Bucovine par le leader Iancu chevalier de Flondor, ainsi que le soutien d'une nouvelle forme d'unification de P.N.R. semblaient apporter le silence beaucoup attendu à l'intérieur du mouvement national des autochtones. Cet état de choses ne durera pas parce que "le boyard de Storojineț" reviendra peu de temps après sur cette décision. Ses contemporains, soient ils des adversaires politiques ou des souteneurs, n'ont pas pu le comprendre totalement, l'accusant d'impulsivité, d'instabilité et d'inconséquence.

La réformation du système électoral et la démocratisation de la société bucovinienne s'imposaient impérativement, ce desideratum n'était pas embrassé seulement par les groupes politiques roumains du duché, mais aussi par les formations qui représentaient les intérêts des ethnies allogènes.

Le projet de loi conçu par le chef des Juifs bucoviniens, le Dr Beno Straucher, et soutenu hardiment par Aurel Onciul, avait un caractère, en grandes lignes, démocratique; pour cela, il est d'autant plus difficile à comprendre la décision finale de Iancu Flondor de le repousser. La nouvelle loi proposait une augmentation significative du nombre des mandats alloués à la curie des communes rurales, quoique maintenait relativement inchangé le pourcentage de la grande propriété (ecclésiastique et laïque). La possibilité de la fondation d'une curie générale du vote universel représentait assurément un important pas à l'avance dans le sens de l'attraction de l'intérêt des masses pour la vie politique.

Sans nous hasarder en donner des réponses définitives en ce qui concerne l'acceptation et ensuite la négation par Iancu Flondor de la réforme électorale proposée par "les démocrates" et leurs alliés, il s'impose pourtant une analyse des ressorts après lesquels se guidait le chef des *poporali* roumains de la Bucovine.

Après le gouvernement abusif envers les autochtones de l'ancien président du pays (Bourguignon), le nouveau gouverneur du duché (Konrad von Hohenlohe) semblait avoir une attitude beaucoup plus modérée et correcte vis-à-vis les Roumains. Quoiqu'il ne soutienne pas l'émancipation politique – nationale des nationalités de la Bucovine, il s'était déclaré pourtant un adepte de l'amélioration de la situation économique et sociale de ceux-ci. L'attitude du nouveau gouverneur du duché a laissé, au moins au début, à Iancu Flondor, aussi, une bonne impression. Le chef du groupe *poporal* de P.N.R. espérait que, dans les nouvelles conditions, la situation de ses propres conationnaux enregistrera une amélioration. Laissant de côté l'orgueil et la fierté foulés à pieds brutalement par les attaques d'Aurel Onciul, "le boyard de Storojineț" a tendu la main à celui-ci, croyant que, par son geste, le mouvement

national deviendra plus fort et que le Parti National Roumain acquerra un degré plus grand de représentativité. Tout en mettant en balance les avantages et les désavantages du projet de réforme électorale pour l'émancipation des Roumains de la Bucovine, Iancu Flondor s'est rendu compte que l'adoption de celui-ci aurait été une grave erreur politique. "Le boyard de Storojineț" a supposé que, par l'augmentation du nombre de mandats pour les villes et la Chambre de Commerce, surtout Les Allemands et les Juifs avaient à gagner, pendant que les Roumains étaient cantonnés, dans leur majorité, dans le milieu rural. Flondor ne s'est pas laissé trompé par l'augmentation numérique significative des membres de la Diète; le projet législatif stipulait un saut important du nombre des députés élus de 29 à 52, donnant à la vie politique bucovinienne un degré plus haut de représentativité. Mais le leader des *poporali* s'est rendu compte que celui-ci n'était plus grand pour les Roumains, mais plutôt pour les ethnies allogènes. L'augmentation du pourcentage des curies des communes rurales, où normalement les autochtones auraient été avantagés, imposait en fait l'ascension de l'importance de l'élément ukrainien.

Flondor n'avait jamais accepté la modification du caractère roumain de la Bucovine, ni par la germanisation, et d'autant moins sous la forme de l'ukrainisation. L'attitude en permanence anti-roumaine du groupe politique des "jeunes Ukrainiens" dans tous les domaines de la vie sociale, ne pouvait pas être oubliée par celui-ci. Par conséquent, Iancu Flondor ne se montrait disposé à faire aucun compromis en plan national vis-à-vis l'élément ukrainien.

Le chef du P.N.R. a retiré son acceptation sur la conciliation avec "les démocrates" de Onciul, pas seulement à cause du projet de la nouvelle loi électorale, mais aussi des raisons de tactique politique. Flondor était un politicien beaucoup plus versé pour ne pas réaliser que, comme il était d'accord avec la forme de réunion du parti national, proposée par Aurel Onciul, il aurait signé sa propre sortie de la scène politique. Dans le Parti Roumain Unitaire, préconisé par le leader des "démocrates", le groupe nationaliste – *poporal* devenait une simple faction sans aucun pouvoir de décision. A chaque instant, "les démocrates" et les conservateurs pouvaient se rallier contre les *poporali*, les laissant isolés.

Les sacrifices faits jusqu'alors par Iancu Flondor sur le terrain de la lutte nationale perdaient de valeur si celui-ci acceptait que le nouveau P.N.R. soit dominé par deux groupes politiques, disposés toujours à compromis avec les autorités et les allogènes. Flondor avait construit et consolidé avec de grands efforts son statut de dirigeant du mouvement national, ne pouvant pas laisser Aurel Onciul à profiter de son travail acharné. "Le boyard de Storojineț" a eu l'intuition que l'ascension des "démocrates" représenterait un réel danger pour lui-même, pour son parti, mais aussi pour le mouvement d'émancipation roumain en ensemble.

A cause du refus du projet de réforme électorale et du refus de la conciliation avec ses adversaires, une grande partie de l'échiquier politique bucovinien accusera Iancu Flondor de conservatisme, manque de vision, la promotion des intérêts étroits de classe et même d'antidémocratisme. Sa décision a produit des effets importants sur le développement de forces sur la scène publique du duché de la Bucovine. Le pas derrière fait par Flondor a déterminé l'isolation temporaire du

groupe démocrate du camp national roumain. De cette manière, Aurel Onciul se voyait obligé à collaborer exclusivement avec des partis des allogènes de la province, ne pouvant plus se baser sur les hommes politiques autochtones de nuance conservatrice et nationaliste – *poporale*.

L'intransigeance et l'attitude rigide affichées par Iancu Flondor ont induit, aussi, des effets négatifs pour la stabilité politique de la Bucovine. Tout en commençant avec l'automne de l'année 1903, Aurel Onciul et ses alliées politiques (Artur Skedl – le chef des Allemands bucoviniens, Beno Straucher – le leader des Juifs, Ștefan Smal-Stocki – le dirigeant des “jeunes Ukrainiens”) ont initié une ample campagne de diffamation et discréditation du “boyard de Storojineț”, connue à l'époque comme *l'affaire Flondor dans la Diète de la Bucovine (Die Flondor Affaire in Bukowinaer Landtag)*<sup>27</sup>.

Dans l'assemblée législative du pays, l'antagonisme d'entre les groupes politiques composants deviendra de plus en plus accentué. Le club diétal roumain se divisera de nouveau après que “les démocrates” l'avaient quitté. Les adeptes d'Aurel Onciul sont revenus à l'Alliance Libérale, formée des représentants des Juifs, des Allemands et des “jeunes Ukrainiens”, dirigeant concomitant leurs attaques contre les *poporali* et les conservateurs. A leur tour, les derniers ont renouvelé leur alliance avec le groupe parlementaire arménien – polonais.

Dès le mois du septembre de l'année 1903, les adversaires de Flondor ont commencé à véhiculer l'idée que le leader du P.N.R. et du Club diétal roumain aurait repoussé le projet de loi électorale du Dr Beno Straucher grâce à une ainsi nommée conception antisémite. La réaction du camp roumain (*poporali* et conservateurs) envers les mensonges et les accusations injustes apportées à Iancu Flondor par A. Onciul et ses partenaires politiques, n'a pas attardé à apparaître. De cette manière, dans la séance du Comité Central du Parti Poporal National de 14 septembre 1903, on adoptait vis-à-vis le leader la déclaration de confiance suivante: “Les ennemis de notre nation se sont trompés s'il ont pensé qu'ils chasseront Monsieur Iancu Flondor de la vie publique, avec des attaques semblables, après avoir réussi l'écarter avec un amas d'intrigues jusque maintenant. De telles attaques ne peuvent que tremper ses pouvoirs et le convaincre, autant de plus qu'il doit accomplir son devoir de lutter pour notre peuple souillé par ses propres fils (n.n. référence claire à Aurel Onciul et Florea Lupu)”<sup>28</sup>.

Une attitude similaire ont manifesté, aussi, les conservateurs roumains de la Bucovine. Le 27 septembre, le Comité Exécutif du Parti Conservateur, dirigé par le président I. Volcinski, affirmait les suivantes: “Nous avons le devoir d'exprimer notre approbation absolue pour l'attitude manifestée par le député Dr Iancu Flondor dans l'affaire que nous venons de mentionner. Nous avons confiance complète en lui pas seulement à cause de la procédure mentionnée, mais aussi pour son passé tout entier. Nous sommes convaincus que lui, comme jusqu'à présent, exercera à l'avenir aussi avec l'énergie habituelle le mandat de député diétal pour le bien être de sa nation et de son pays, et qu'il ne fatiguera pas dans cette lutte provoquée et portée par nos adversaires avec les plus condamnables invectives personnelles. Cristoff chevalier d'Aritonovici, Alexandru chevalier de Grigorcea, Modest chevalier de

Grigorcea, Nicolae baron Mustăță, Dimitrie chevalier de Popovici, Constantin chevalier de Popovici, Ioan chevalier de Tabora, George baron Vasilco, Dr Ioan chevalier de Volcinski<sup>29</sup>.

Pour affaiblir la cohésion entre Iancu Flondor et les députés du Club roumain de la chambre législative provinciale, Aurel Onciul et le Club "démocrate" lançaient le 13 octobre 1903, dans le plein de la Diète, l'accusation conformément à laquelle "le boyard de Storojineț" aurait écrit dans les pages du journal de Cernăuți "Bukowinaer Journal", deux articles à caractère antisémite. Ceux-ci avaient apparu le 4 et le 8 octobre 1903, avec le titre de *Rumänen und Juden (Les Roumains et les Juifs)* et respectivement, *Zur Abwehr (A la défense)*, ne portant aucune signature. Dans l'article *Les Roumains et les Juifs*, la population israélite du district de Suceava était âprement critiquée parce qu'elle avait voté dans les élections partielles avec Aurel Onciul et parce qu'elle avait passé à "l'étendard rouge de l'Internationale (n.n. dans le camp démocrate)"<sup>30</sup>. Flondor était accusé qu'il a écrit ou a inspiré l'article en cause et qu'il n'avait pas tenu sa parole d'honneur, lorsqu'il a nié toute mélange dans la controversée question. Malheureusement, immédiatement après le lancement des accusations, dans le groupe parlementaire roumain bucovinien, commenceront à apparaître des fissures. De cette manière, intempestivement, le conservateur George Vasilco démissionnait du club national, n'accordant pas à son chef la méritée présomption d'innocence.

"Les démocrates" d'A. Onciul et leurs alliés ont apporté comme principal témoin de l'accusation le rédacteur juif de la gazette "Bukowinaer Journal" (Max Reiner), qui affirmait que Iancu Flondor lui aurait dicté personnellement les articles antisémites. La même journée, le 13 octobre, parallèlement au lancement des allégations calomniatrices, l'opposition a demandé l'institution d'une commission d'enquête contre le leader du P.N.R. La Diète a approuvé la proposition votée de manière paradoxale, pas seulement par les députés de l'Alliance Libérale, mais aussi par les membres du Club roumain. Les derniers, convaincus par l'innocence de leur leader, n'ont pas pris en calcul les graves préjugés d'image apportés au "boyard de Storojineț", par l'acceptation qu'il soit enquêté. La Commission de jugement de la Diète, présidée par l'Allemand Artur Skedl, a développé son activité entre 13 octobre – 29 décembre 1903, ramassant des preuves et écoutant des témoins. Aux séances de l'assemblée du début du mois de novembre, A. Onciul, B. Straucher et N. Wassilko ont calomnié en permanence Iancu Flondor, ont offensé ses parents, l'accusant inclusivement du départ de G. Popovici de Bucovine<sup>31</sup>. L'homme politique qui avait fait autant de sacrifices pour ses propres conationnaux a du supporter un comportement révoltant de la part de plusieurs collègues députés. Aurel Onciul lui-même racontait dans la gazette "Privitorul", avec une satisfaction pas dissimulée, les moments pénibles et les pressions auxquels son adversaire avait été soumis: «Voilà un exemple suggestif, pensons nous, pour l'atmosphère créée dans la Diète par "les démocrates" et leurs partenaires, au but de l'élimination de Flondor de la scène politique du pays: "Tous crient: Misérable, mensonger! Dehors! Quelques députés se jettent sur Iancu Flondor pour le chasser, et Iancu Flondor s'enfuit volontiers, pendant



que le baron George Vasilco le conduit avec les mots « Ce misérable ose me mentir en face »<sup>32</sup>.

Initialement, les membres du Club roumain ont manifesté une indifférence condamnable envers la situation grave dans laquelle se trouvait leur chef; ensuite, ensemble à leurs alliés arméniens – polonais, ils ont décidé à quitter en signe de proteste la Diète. La Chambre provinciale a interrompu ses travaux pour un mois, les députés roumains (*poporali* et conservateurs) et le groupe arménien - polonais ont affirmé qu'ils reprendront leur activité seulement lorsque Iancu Flondor aura le droit à la réplique. Le 29 décembre, la commission d'enquête absolvait celui-ci de toute faute dans le scandale orchestré par ses ennemis politiques<sup>33</sup>. De plus, on est arrivé à la conclusion qu'on avait en réalité graissé la patte à Max Reiner avec 1000 couronnes pour déclarer que le leader *poporal* a écrit les deux articles antisémites. Il n'est pas difficile à supposer que, derrière la mise en scène, se trouvaient en fait Aurel Onciul et les membres de l'Alliance Libérale<sup>34</sup>. Mais leur implication directe est restée pourtant en suspension, l'Allemand Skedl a préféré à ne plus insister sur cette question, qui aurait jeté la diète dans un nouveau scandale. Le chef de la commission d'enquête n'avait, bien sûr, aucun intérêt à dévoiler l'identité de ceux qui avaient mis en scène, d'une manière machiavélique, l'accusation de Flondor, comme lui-même se situait de leur partie.

Après avoir entendu le rapport concernant sa personne, "le boyard de Storojineț" expliquait, à la fin de l'année 1903, pourquoi avait-il refusé se défendre ou être défendu publiquement, affirmant, que toute l'arène politique bucovinienne se caractérisait par incompetence<sup>35</sup>. Flondor faisait référence à ses amis, mais aussi à ses ennemis politiques. On préfigurait de cette manière une nouvelle retraite de celui-ci de la scène publique et de parti du duché. L'été de l'année 1904, le 17 juin, il s'adressait au Comité Exécutif du Parti Poporal et au fore de direction de la grande propriété, annonçant officiellement sa sortie de la vie politique, ainsi que le renoncement au mandat de député. Antérieurement, le 3 juin, la Diète de la Bucovine avait été dissoute par une patente impériale; on devait organiser de nouvelles élections entre 22-28 juin. Tout en présentant sa démission, Flondor disait avec amertume aux *poporali* nationaux, les suivantes: "Les divergences des vues politiques qui se sont fauflées dans les rangées du Parti Poporal National et l'apathie des membres du parti dans la campagne électorale actuelle, envers le péril qui nous menace de la part des agents internationaux (n. n. "les démocrates" de Onciul, les Allemands, les Juifs et les "Ukrainiens jeunes") m'obligent à renoncer à la direction du parti et m'y retirer(...)"<sup>36</sup>.

Quoiqu'on avait prouvé que les accusations contre celui-ci n'avaient aucun fondement, Flondor est resté avec un puissant sentiment de dégoût et même de défaite, d'autant plus difficile à supporter, qu'il était du pas seulement aux adversaires manqués de scrupules, mais même à ses propres membres de parti, qui l'avaient soutenu si peu.

Pas fortuitement, concomitant avec la retraite de Iancu Flondor de l'agitée scène politique de la Bucovine, apparaissait l'ainsi nommée *Tovărășia Țărănească Progresistă / Compagne Paysanne Progressiste (Freisinniger Verband)*. Apparue à

l'initiative d'Aurel Onciul, avec le but déclaré de la démocratisation du pays, cette organisation comprenait dans ses files de direction le leader des Juifs (Dr Beno Straucher), le dirigeant des Allemands libéraux (Artur Skedl) et les chefs des "Ukrainiens jeunes" (Ștefan Smal-Stocki et Nicolai Wassilko)<sup>37</sup>.

Le président du Parti Paysan Démocrate de la Bucovine était parfaitement conscient que, malgré la victoire temporaire sur Iancu Flondor, la formation politique conduite par lui n'aurait pas pu obtenir toute seule la majorité dans la Diète. La collaboration avec les *poporali* roumains, restés sans leader et qui se trouvaient en dégringolade, n'était ni possible, ni avantageuse. À leur tour, les membres du Parti Poporal ne se seraient joints d'aucune manière à ce politicien roumain, d'orientation filo-ukrainienne. En ce qui concerne les conservateurs, ils préféraient à adopter une position d'expectative envers Aurel Onciul, parce que, le conflit avec "les démocrates" leur avait produit de grandes pertes sur le plan électoral. La plus avantageuse variante pour les paysans – démocrates de gagner les élections pour la Diète, restait donc la collaboration avec les partis d'une partie des allogènes.

Prouvant de nouveau beaucoup du flair et d'habileté politique, Aurel von Onciul a choisi la solution gagnante. Malheureusement, seulement lui et sa faction ont eu à gagner et pas la majorité des Roumains bucoviniens. Utilisant, comme les années antérieures, un langage démagogique et populiste – mais en même temps attractif par les promesses de nature économique et sociale – A. Onciul, ensemble à *Tovărășia Țărănească* (ou la *Ligue Libérale*) a lancé un appel, nommé *Alegătorilor Bucovinei / Aux électeurs de la Bucovine* et structuré en cinq points<sup>38</sup>. En fait, celui-ci représentait le programme politique avec lequel l'hétérogène "compagnie" participait aux élections. Le document n'apportait pas des éléments nouveaux vis-à-vis la plateforme paysanne – démocrate et de l'alliance libérale, mais, sur le fond de la "chute libre" des *poporali* et des conservateurs, a réussi à pénétrer rapidement parmi les enseignants et une partie importante des paysans roumains du duché.

Le résultat concret de cet état de choses a été représenté par le gain confortable des élections par la Compagnie Paysanne. Les *poporali* n'ont pas obtenu aucune place dans la Diète, leur parti s'est auto - supprimé en novembre 1904. La Compagnie gagnait la majorité dans la Chambre provinciale, détenant 17 des 31 mandats diétaux<sup>39</sup>. Les conservateurs roumains, avec ceux arméniens – polonais, ont obtenu la victoire seulement dans le cadre de la curie de la grande propriété. Dans le I-er corps de cette circonscription, occupé par la grande propriété ecclésiastique, les places de député ont revenu à l'archimandrite Miron Călinescu et au conseiller consistorial, Dimitrie chevalier de Bejan. Les 8 places du II-ème corps (appartenant à la grande propriété laïque) ont été partagées de manière égale entre les Roumains et les Arméniens – Polonais. Du camp conservateur des autochtones ont été élus les propriétaires fonciers suivants: le baron Alexandru Hurmuzachi, Tudor chevalier de Flondor, Ioan chevalier de Volcinschi, et le baron Nicolae Mustață. Du groupe politique arménien-polonais entraient dans la Diète: Cristof chevalier d'Abrahamovici, Casimir chevalier de Bohdanovici, Zaharia Bohosievici, Alfred von Holban. La minorité parlementaire, qui se trouvait en opposition comprenait, aussi, un député social démocrate, un député indépendant et deux virilistes (députés de droit) -

lé métropolitain orthodoxe Vladimir de Repta et le recteur de l'Université de Cernăuți, le Dr Theodor Tarnavski. Du cadre de la majorité, on avait nommé par décret impérial, George Vasilco – dans la fonction de capitaine du pays et Ștefan Smal-Stocki – comme remplaçant<sup>40</sup>.

Par conséquent, l'Alliance Libérale semblait ne plus avoir aucun piège dans la matérialisation de son programme politique. Malgré les nombreuses divergences d'ordre national de l'intérieur de l'hétérogène Compagnie Paysanne (Progressiste), on a réussi la reformation de la loi électorale. On introduisait de cette manière "le suffrage universel, direct, secret, obligatoire, avec votation sur les communes et avec les curies nationales"<sup>41</sup> (n.n. roumaine, ukrainienne et allemande). Auprès du vote universel, le système électoral indirect continuait à exister<sup>42</sup>, offrant une croissance relative du pourcentage électoral des paysans.

Sur le plan économique, on annulait le droit de propination (le contrôle de l'Etat sur le débit de boissons alcooliques); sur le plan de l'enseignement, on produisait un certain progrès, par l'adoption d'une loi concernant la salarisation des enseignants. Après l'organisation de l'inspection scolaire sur des sections nationales, on a réussi la nomination d'un autochtone comme inspecteur général pour les écoles roumaines<sup>43</sup>. Dans le but de l'organisation de l'enseignement supérieur, on a adopté une motion pour la fondation d'un département d'Histoire des Roumains à l'Université "Francisco-Joséphine" de Cernăuți. Pour l'émancipation culturelle – nationale, mais aussi pour le développement du sens civique parmi les Roumains bucoviniens, ont apparu les ainsi nommées *arcășii*. Leurs membres devaient participer à l'extinction des incendies et appuyer toute démarche de la communauté, en ce qui concernait la protection civile, étant en même temps obligés à contribuer à des autres types d'activités (culturelles, sociales, charitables etc.). Dans le but de la facilitation d'un régime de crédit plus accessible pour les paysans, on a décidé la fondation d'une Banque du Pays et d'un Institut de Crédit Agricole<sup>44</sup>.

Les essais de réforme des "démocrates" et de la Compagnie Paysanne, quoique adoptés dans la Diète, n'ont pas reçu la sanction impériale<sup>45</sup>, parce qu'ils auraient amoindri de manière significative le statut et les voies de direction des Allemands du duché. Les rapports politiques entre les ethnies de la Bucovine se seraient changés et compliqués trop rapidement, par la favorisation des Ukrainiens surtout en défaveur des autres nationalités.

Après 1904, pendant quelques années, Aurel Onciul et son groupe, ainsi dit "démocratique" domineront la scène politique de la Bucovine. En ce contexte, la question suivante nous semble normale: le renoncement de Iancu Flondor à la lutte politique a été ou pas opportun? Sans nous proposer de donner des réponses définitives, on essaiera pourtant à pointer les effets sur le mouvement national roumain, imposés par le geste du "boyard de Storjineț".

La sortie intempestive de la vie publique de la Bucovine de Iancu Flondor avait été pratiquée plusieurs fois par celui-ci le long de sa carrière politique. Chaque fois, il se retirait surtout grâce à l'incapacité des autres politiciens roumains de serrer les rangées et d'induire une solidarisation de toutes les couches sociales des autochtones. Après le déroulement de l'affaire Flondor de la Diète du pays, le chef du

P.N.R., quoiqu'il ait été acquitté par la commission d'enquête parlementaire, est sorti après le scandale avec une "image chiffonnée" et avec le prestige assez gâché. Par un discours politique et par une campagne de presse agressive, Aurel Onciul a fait sortir pour une certaine période de temps son adversaire du jeu. Intelligent et habile, le leader du Parti Paysan Démocrate connaissait très bien son opposé dans ses points forts, mais aussi dans ceux faibles. Comme il savait que Flondor était orgueilleux et fier, A. Onciul a prévu que celui-ci va refuser se défendre devant une commission d'enquête. Pourtant, dans le cas dans lequel le dirigeant du P.N.R. et du Club Roumain de la Diète aurait réagi de cette manière, le duplicitaire politicien roumain d'orientation filo-ukrainienne avait préparé un plan de réserve, aussi. Celui-ci consistait dans l'application du principe *divide et impera* à l'intérieur du camp roumain, composé de *poporali* et des conservateurs (voir la "défection" de George Vasilco), mais aussi devait empêcher Iancu Flondor par tous les moyens de parler devant le plein de l'assemblée législative provinciale pour se défendre.

Indifféremment si Flondor était trouvé ou pas coupable par la commission d'enquête présidée par le Dr Artur Skedl, son nom avait été déjà souillé par la virulente campagne de diffamation portée à l'intermédiaire des journaux "Privitorul" et "Voința poporului". Aurel Onciul a exploité au maximum le refus de Iancu Flondor d'adopter le projet de réforme électorale, l'étiquetant comme ultraconservateur, réactionnaire ou antidémocrate. Malheureusement, à cause du degré réduit d'éducation politique de l'électorat roumain de la Bucovine, l'attitude du chef des *poporali* nationaux n'a pas été aperçue correctement par une bonne partie de l'opinion publique. On doit reconnaître que ni Iancu Flondor n'a argumenté suffisamment sa position, permettant de cette manière à Aurel Onciul à gagner à sa charge un important capital politique et d'image.

On considère aussi que Flondor a commis une erreur tactique, choisissant à ne pas contrecarrer durement les accusations d'antisémitisme que les démocrates et leurs alliés lui apportaient. Tout en regardant rétrospectivement les actions et les programmes auxquels a participé "le boyard de Storojineț", on ne trouvera aucune trace d'antisémitisme, il s'est limité à la défense des droits des Roumains bucoviniens.

L'histoire exposée par Max Reiner, concernant l'implication directe et sure de Flondor dans la réalisation et la publication des deux articles antijuifs en "Bukowinaer Journal", était une évidemment fausse. La logique nous oblige à une série de questions concernant cela: comment on pourrait penser qu'un politicien si expérimenté comme Iancu Flondor aurait donné pour la publication deux matériaux dirigés contre la population israélite, même à un rédacteur juif ? On peut se demander, aussi, pourquoi Max Reiner les a fait imprimer quoique ceux-ci ne portent aucune signature? Combien crédible peut-on considérer un journaliste qui donnait à la publicité avec tant de facilité des articles qui lésaient l'identité même de ses propres conationnaux et coreligionnaires? La conclusion de la commission interne d'enquête de la Diète, conformément à laquelle Max Reiner a reçu de l'argent pour témoigner de manière mensongère et discréditer Flondor ne laisse plus de place à aucun commentaire.

A notre avis, “le boyard de Storojineț” n’a pas agi bien lorsqu’il a refusé à déposer sa candidature pour une place de député dans la Diète. On ne sait pas s’il aurait gagné ou pas la lutte politique avec Aurel Onciul et la Compagne Paysanne le moment des élections de l’été de l’année 1904, mais la désagrégation du groupe *poporal* lui a été due en grande mesure; les *poporali* – nationalistes ne pouvaient pas résister sans Flondor dans les conditions dans lesquelles celui-ci représentait la principale source de financement du parti. Pourtant, une partie des *poporali* se regrouperont en 1906 dans l’ainsi nommé Partid Apărărist (Parti Défenseur)<sup>46</sup>, mais sans avoir la force de jadis.

La sortie de Iancu Flondor de la scène politique a laissé malheureusement le mouvement national des Roumains bucoviniens plus divisé et plus affaibli. Les années 1905 -1908 resteront, en général, sous le signe de la domination d’Aurel Onciul et d’une profonde instabilité dans la vie de parti des autochtones du duché de la Bucovine. Tout en essayant à incliner la balance de la lutte d’émancipation de ceux-ci de la sphère du national vers l’économique et le social, les “démocrates” s’éroderont graduellement. Ils ont été obligés, paradoxalement, à appeler eux-mêmes Flondor de retour au front du parti national. La Compagnie Paysanne, comme Aurel Onciul lui-même s’est convaincu, ne s’est pas prouvée une solution viable pour ses propres conationnaux dans les conditions des conflits permanents avec les groupes ethniques composants. Malheureusement, cela a signifié un puissant retard pour l’évolution vers l’émancipation des Roumains de la Bucovine.

**Traduit par Violeta-Anca Epure**

#### NOTES :

<sup>1</sup> Erich Prokopowitsch, *Die rumänische Nationalbewegung in der Bukowina und der Dako-Romanismus*, Graz-Köln, Böhlau, 1965, p. 48.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> Voir les références à Aurel Onciul de Mihai-Ștefan Ceașu, *Parlamentarism, partide și elită politică în Bucovina Habsburgică*, Iași, 2004.

<sup>5</sup> Voir les études et les ouvrages de I. Cocuz dédiés à la vie politique et aux partis roumains de la Bucovine habsbourgeoise.

<sup>6</sup> Voir Marian Olaru, *Mișcarea națională a românilor din Bucovina*, le sous chapitre Aurel Onciul (pp. 168-192) et les études concernant celui-ci (*Activitatea politică a lui Aurel Onciul, 1904-1918* et *Despre crezul politic al lui Aurel Onciul*, en „Analele Bucovinei”, II, 1995, no. 2, pp. 275-289, respectivement en „Analele Bucovinei”, IV, 1/1997, pp. 175-180).

<sup>7</sup> Voir l’étude de Mihai Iacobescu, *Elita românilor bucovineni între anii 1862-1918*, dans le volume *Bucovina (1861-1918): Aspecte edificatoare pentru o Europă unită?*, Suceava, Editura Universității, 2002.

<sup>8</sup> “Plus pauvre qu’est le paysan, plus durement peut-il percer par l’école, à la lumière – plus peu et mal payés serfs peuvent avoir les boyards. Mais chez nous, les boyards et leurs flagorneurs, qui dès quarante années siègent au front du pays, n’ont pas de tout eu soin de

la guérison des blessures du peuple paysan, mais seulement de leur sac” – “Voința poporului”, Cernăuți, no. 16, 10 août 1903, p. 1, apud Florin Pintescu, *op.cit.*

<sup>9</sup> Le programme du parti démocrate - “Pendant dix années, nous avons essayé plusieurs fois à faire sortir avec le bien de nos boyards la partie droite du peuple à la vie publique, mais tous les essais sont restés en vain. Les boyards n’ont pas cessé à confisquer le droit électoral du peuple et à abuser de celui-ci pour s’enrichir et occuper des fonctions à la charge du peuple et à sa perte. De cette manière, il ne nous a pas resté autre chemin que la lutte contre les boyards pour acquérir la liberté des élections et par celle-ci, l’influence légitime du peuple sur sa propre destinée.

Pour que dans cette lutte, il ne nous manque une cité, dans laquelle serrer les rangées et nous conseiller, nous pensons fonder une société politique (n.n. “Unirea”) comme point de cristallisation pour une politique honnête, nationale et démocratique, pour une politique roumaine.

Le but de cette politique-ci est l’essor des Roumains bucoviniens sur base nationale dans le cadre de l’Autriche et avec croyance totale dans l’Empire, par la fleuraison de la culture et le développement de leur état économique.

Pour augmenter la culture du peuple, nous suivrons à organiser sur des bases sûres, l’enseignement du peuple, lui assurant par la régularisation des salaires des enseignants un corps didactique dévoué; et l’essor de l’état économique, nous l’essayerons par la fondation d’une banque du pays, qui moyenne pour nos paysans des emprunts pas chers et de cette manière, faire possible leur libération des lourdes taches et leur permettre l’agrandissement de leurs propriété.

Mais comme tous ces buts demandent pour leur réalisation du pouvoir politique, la société cherchera premièrement à assurer au peuple son influence légitime dans les corps législatifs (n.n. la Diète de la Bucovine et le Parlement de Vienne) par la réforme électorale et la liberté du vote que celle-ci garantissait.

Tout en suivant ce but, nous faisons appel au concours de tous les hommes à cœur chaud et amour pour le peuple”. – “Privitorul”, Cernăuți, II, no. 3, 31 janvier 1903.

<sup>10</sup> On fait référence au neveu d’Aurel Onciul lui-même (Aurel Constantin Onciul), qui affirmait de son oncle que celui-ci avait fondé en Bucovine un système politique nouveau, fondé sur des principes scientifiques. – cf. Marian Olaru, *Crezul politic al lui Aurel Onciul*, en „Analele Bucovinei”, IV, 1/1997, p. 176 et les suivantes

<sup>11</sup> “Privitorul”, Brünn-Viena, I, nr. 4, 15 juin 1902.

<sup>12</sup> *Ibidem*.

<sup>13</sup> “Les Allemands sont de bons domestiques, ils labourent bien la terre, ils savent élever des bêtes belles et sont, assez souvent des artisans. Chaque paysan sait que les Allemands font élever les plus beaux chevaux et le plus beau bétail... Nous, les Roumains, nous avons à apprendre et nous apprenons même aujourd’hui – beaucoup de choses bonnes des colonisés allemands” – L’Attitude d’Aurel Ritter von Onciul envers la population allemande de la Bucovine, est rendue aussi par l’historien Emanuel Turczynski dans l’ouvrage *Geschichte der Bukowina in der Neuzeit*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 1993, p. 196 – apud Florin Pintescu, *Viața politică românească în Bucovina: Loialism, autonomism sau iredentism”? (1900-1914)*, en „Codrul Cosminului”, nouvelle série, no. 2 (12), Suceava, p. 267.

<sup>14</sup> Voir “Privitorul”, Viena-Brno, Cernăuți, I, les numéros 1-11 (mai-octobre) 1902.

<sup>15</sup> *Ibidem*, nr. 4, 15 juin 1902; I. Cocuz, *op.cit.*, p. 314.

<sup>16</sup> Zaharie Voronca, *Rutenizarea Bucovinei*, en “Privitorul”, II, no. 19, 1 octobre 1903.

- <sup>17</sup> Voir Ion Nistor, *Românii și rutenii în Bucovina. Studiu istoric și statistic*, București, Editura Academiei Române, 1915 et idem, *Problema ucraineană în lumina istoriei*, Cernăuți, „Glasul Bucovinei”, 1934.
- <sup>18</sup> Voir Nicolae Iorga, *Neamul românesc în Bucovina*, București, Editura Institutului d'Arte Grafice “Minerva”, 1905.
- <sup>19</sup> Apud, Florin Pintescu, *op.cit.*
- <sup>20</sup> Konrad Hohenlohe – gouverneur de la Bucovine entre 3.04.1903 – 1.10.1904; il a détenu, aussi, des autres fonctions comme celle de conseiller impérial, premier ministre, ministre des affaires internes (mai – juin 1906), président de la Haute Cour de Comptes en 1915, ministre des finances en 1916 – cf. Mihai-Ștefan Ceașu, *Parlamentarism, partide și elită politică în Bucovina habsburgică (1848-1918)*..., p. 411.
- <sup>21</sup> Le premier ministre autrichien Ernest von Koerber a inventé et développé un système politique qui devait estomper les tensions et les conflits nationaux à l'intérieur de l'empire dualiste, sans donner l'impression de main forte, mais utilisant habilement des instruments comme le gouvernement du pays par des décisions d'urgence ou la réduction des attributions du Reichsrat. Koerber s'est attiré la collaboration des partis des nationalités à niveau provincial, accordant aux ethnies allogènes pas allemandes une série de concessions, surtout de nature sociale et économique – cf. A.J.P. Taylor, *Monarhia habsburgică, 1809-1918. O istorie a Imperiului Austriac și a Austro-Ungariei*, București, ALLFA, 2000, p. 170.
- <sup>22</sup> “Voința Poporului”, Cernăuți, no. 2, 14 janvier 1903.
- <sup>23</sup> Ioan Cocuz, *Partidele politice românești din Bucovina (1862-1914)*..., p. 322.
- <sup>24</sup> Marian Olaru, *Mișcarea națională a românilor din Bucovina*, Rădăuți, Editura Septentrion, 2002, p. 175; “Privitorul”, Cernăuți, no. 2, 15 janvier 1903.
- <sup>25</sup> *Ibidem*, no. 19, 1 octobre 1903 (l'article d'Aurel Onciul – *Dare de seamă*), pp. 1-5.
- <sup>26</sup> *Ibidem*, no. 14, 15 juillet 1903; Marian Olaru, *op.cit.*, p. 176.
- <sup>27</sup> En ce qui concerne *Le Cas Flondor de 1903*, voir le rapport compris dans les volumes *Die Affaire Janku v. Flondor vor der Landtäglichen Missbiligungsausschüsse*, Czernowitz, Druck und Verlag der Bukowinaer Berreinsdruckerei, 1903 et *Flondor Affaire im Bukowinaer Landtage*, Czernowitz, Verlag der „Bukowinaer Post”, 1903.
- <sup>28</sup> “Deșteptarea”, Cernăuți, XI, no. 74, 18 septembre/1 octobre 1903.
- <sup>29</sup> *Ibidem*.
- <sup>30</sup> *Die Flondor Affäre im Jahre 1903*, en Rudolf Wagner (coord.), *Vom Halbmond zum Doppeladler. Ausgewählte Beiträge zur Geschichte der Bukowina und der Czernowitzer Universität „Francisco-Josephina”*, Augsburg, Verlag „Der Südostdeutsche”, p. 425.
- <sup>31</sup> Arhivele Naționale Istorice Centrale (București), fond *Teodor Bălan*, dossier no. 15, la feuille 436.
- <sup>32</sup> “Privitorul”, II, no. 21, 1 novembre 1903.
- <sup>33</sup> A.N.I.C., *fond cit.*, la feuille 437.
- <sup>34</sup> Ioan Cocuz, *op.cit.*, p. 304.
- <sup>35</sup> A.N.I.C., *fond cit.*, passim.
- <sup>36</sup> “Deșteptarea”, XII, no. 44 et 45 de 6/19 juin 1904.
- <sup>37</sup> Ioan Cocuz, *op.cit.*, p. 322; Mihai-Ștefan Ceașu, *op.cit.*, p. 354; Marian Olaru, *op.cit.*, p. 114.
- <sup>38</sup> Les 5 points du programme de la Compagnie Paysanne, intitulé *Alegătorilor Bucovinei / Aux électeurs de la Bucovine* et publiés dans une édition séparée de “Voința poporului”, III, no. 24, 17 juin 1904, étaient les suivants:

- 
- “(...) 1. Les députés des Roumains, des Ukrainiens, des Allemands et des Juifs élus sur le fondement du programme ci-joint, s’allient avec la Compagnie Paysanne (Progressiste).
2. Le but de la Compagnie Paysanne est la défense des intérêts politiques, culturels et économiques des couches travailleuses de la Bucovine. La Compagnie insistera surtout:
- a) changer la loi pour les élections selon la justice.
  - b) dresser le crédit communautaire par la fondation d’une banque du pays et des maisons d’aide.
  - c) encourager l’école et faire des écoles pour les minorités nationales.
  - d) organiser les affaires villageoises et faire disparaître les gutzgebituri.
  - e) moyenner les revenus grands sans augmenter les impôts, pour organiser de cette manière le pays et surtout pour régler les salaires des enseignants.
3. Du cercle de la Compagnie Paysanne ne tiennent pas toutes les affaires nationales. Mais dans les affaires nationales, aussi, les députés auront de la croyance et amour pour leurs semblables.
4. Dans les affaires communautaires (...), les députés de la Compagnie Paysanne se conseilleront ensemble dans toutes ces affaires étrangères, surtout dans la diète et envers les gazettes, ils se comporteront comme un seul homme. Pour les affaires nationales, celle-ci se divise dans un club roumain, un autre ukrainien et un autre allemand, dont chacun travaillera à son aise.
5. La Compagnie Paysanne sera conduite par un directoire composé de trois présidents élus, un du club roumain, l’autre du club ukrainien et le troisième de celui allemand. Pour chaque président, on procédera à l’élection d’un remplaçant.
- Sur le fondement de cette entente, on a créé un comité de la Compagnie Paysanne. A sa décision, nous, au profit de notre aimé et souffrant pays, nous vous prions à vous, les électeurs de la Bucovine: Faites possible l’accomplissement du programme de celle-ci et choisissez seulement les hommes qui l’acceptent. Cernăuți, le mois de juin 1904. Les Présidents du Comité de la Compagnie Paysanne, Onciul, Smal-Stocki, Skedl, Straucher”
- <sup>39</sup> Mihai-Ștefan Ceaușu, *op.cit.*, p. 357.
- <sup>40</sup> *Ibidem*, p. 362-363.
- <sup>41</sup> Dr. Florea Lupu, *Constatări și lămuriri asupra mișcării politice a românilor bucovineni, în ultimii 30 d’Ani până la Unirea din Noemvrie 1918 (Afacerea Centralei Însoțirilor Române)*, Cernăuți, Tipografia Hornik & Birnbaum, 1923, p. 13.
- <sup>42</sup> *Ibidem*, p. 13-14.
- <sup>43</sup> *Ibidem*, p. 14.
- <sup>44</sup> *Ibidem*.
- <sup>45</sup> Ioan Cocuz, *op.cit.*, p. 330.
- <sup>46</sup> *Ibidem*, p. 336-338.



**UN MOMENT DE LA VIE  
DU DR. NICOLAE BĂLAN (1882-1955).  
L'ÉLECTION COMME MÉTROPOLITE  
DE LA TRANSYLVANIE**

**Ștefan Argatu  
Suceava**

**Rezumat:** *Personalitate proeminentă a Bisericii Ortodoxe și a neamului românesc, mitropolitul Nicolae Bălan a contribuit ca profesor de teologie la unirea Transilvaniei cu Patria mamă, înfăptuită la 1 decembrie 1918. Ca mitropolit al Ardealului (1920-1955), a apărut autonomia Bisericii și a militat pentru reîntregirea teritorială a țării, în urma nefastului Dictat de la Viena din 29/30 august 1940.*

**Abstract:** *Prominent personality of the Orthodox Church and of the Romanian people, Nicolae Balan, the metropolitan of the Romanian Orthodox Church, contributed as a theology professor to the union of Transylvania with the other Romanian countries, which took place on the 1<sup>st</sup> of December 1918. As a Metropolitan of Ardeal (1920-1955), he defended the autonomy of the church and militated for the territorial reunification of the country, required by the evil Vienna Dictat of 29/30 August 1940.*

**Mots-cléf:** *L'Union de 1918, le métropolitaine, l'Eglise, Dictat de Vienne, les traités, la Constitution, l'autocéphalie, un héros national, l'occupation horthyste, l'unité spirituelle.*

Une caractéristique fondamentale de l'histoire du peuple roumain est son aspiration constante à la liberté nationale, sociale et politique, à une vie meilleure et digne. L'entrée de la Roumanie dans la Première Guerre mondiale signifie la réalisation de l'idéal d'achèvement de l'unité nationale et l'apparition des limites de la Grande Roumanie. Cela a été possible après le 9 avril 1918 quand la Bessarabie décide «d'être unie pour toujours avec sa mère, la Roumanie», et le 28 novembre 1918 le Congrès Général de la Bucovine décide «l'inconditionnelle et l'éternelle union de la Bucovine avec le Royaume de la Roumanie». En Transylvanie, les événements ont suivi un cours similaire. Le Conseil National Roumain créé le 31 octobre 1918, a pris le contrôle sur toutes les zones habitées par des roumains en Hongrie et en Transylvanie. Suite le Parti National a convoqué le premier décembre la Grande Assemblée Nationale qui s'est réunie à Alba Iulia, en présence de 100.000 délégués venus de tous les coins de la Transylvanie.

L'union de la Transylvanie avec la Roumanie a marqué le moment de l'achèvement de l'unité de l'Etat national roumain, en supprimant l'un des obstacles qui se trouvait dans la voie du progrès social. Elle correspond à une nécessité historique impérieuse, légitime, tout en libérant des nouvelles énergies populaires et contribuant ainsi au développement des forces révolutionnaires.

L'acte de l'union a achevé une période historique - la lutte pour la libération nationale et sociale des Roumains de la Transylvanie - tout en ouvrant en même temps une nouvelle étape dans l'histoire de notre peuple. C'est ainsi qu'on assiste au développement d'un cadre favorable de la société roumaine qui est entrée dans une nouvelle phase de son évolution.

L'achèvement de la formation de l'Etat national unitaire roumain - à partir de l'union de la Transylvanie avec la Roumanie, décidée par la Grande Assemblée Nationale d'Alba Iulia, du premier décembre 1918 - a été l'expression naturelle d'un long processus de développement continu du peuple roumain, à travers la voie du progrès, de l'indépendance et non une conséquence de la conjoncture externe, des accords à la table des négociations. L'union de 1918 des tous les Roumains dans un seul Etat, représente un grand triomphe dans l'histoire de la nation roumaine.

La Grande Union n'a pas été le résultat direct de la participation de la Roumanie à la guerre. Ni les partisans de l'Entente ni ceux des Puissances Centrales ne considéraient qu'après la guerre les Roumains de la Bessarabie, de la Bucovine et de la Transylvanie vont adhérer à l'Ancien Empire et vont créer l'Etat national roumain. Leur raisonnement sur la guerre s'est inscrit dans la formule traditionnelle du rapport de pouvoir entre les États et c'est ainsi: la victoire de l'Entente nous donnera la Bucovine, la Transylvanie et le Banat, et la victoire des Puissances Centrales nous donnera la Bessarabie. Une victoire exclut l'autre, parce que personne ne voyait comme possible l'entrée presque simultanément de toutes ces provinces dans les frontières de l'Ancien Empire. La Première Guerre Mondiale avec la participation de la Roumanie en 1916, s'est terminée par la paix de Bucarest en 1918, tout en montrant une nécessité historique, à savoir: «la nation doit vivre dans un État-national».

L'achèvement du processus de la formation de l'Etat national unitaire roumain a eu une grande importance historique pour le développement du pays sur la voie du progrès. La Roumanie est devenue un État national unitaire. L'union de 1918 a acquis la confirmation internationale à travers les traités de paix de 1919-1920, qui ont officiellement conclu la première guerre mondiale. Comme on le sait, le système des traités de paix après la première guerre mondiale n'a pas réglé les contradictions entre les grandes puissances. L'acte de

l'autodétermination du peuple roumain s'est imposée à l'opinion publique internationale et aux représentants des Etats réunis dans le cadre de la Conférence de paix à Paris, dirigée par la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis comme un droit aliénable de la nation roumaine. La série de traités conclus sont destinées à consacrer en fait une réalité pour le peuple roumain: la réalisation normale de ses aspirations séculaires de l'unité de l'Etat. En même temps, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie étaient mécontents de la réglementation territoriale de ces traités, notamment de ceux fixés par les traités de paix de Saint-Germain, à partir de 10 septembre 1919, avec l'Autriche et de Trianon du 4 juin 1920 avec la Hongrie. Celles-ci promouvaient ouvertement une politique d'examen territoriaux, menaçant la paix et la sécurité mondiales, l'existence, l'intégrité et la souveraineté nationale des Etats petites et moyennes, en particulier la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie. Le danger du révisionnisme territorial augmente avec l'instauration du régime Horthy fasciste en Hongrie, le 1 Mars 1920, en Italie le 28 Octobre 1922 et surtout après l'instauration de la dictature d'Hitler en Allemagne, en janvier 1933. Ces pays poursuivaient la division territoriale de l'Europe, la Roumanie étant un objectif important de cette politique.

Immédiatement après la signature du traité de Trianon, qui confirme les dispositions plébiscitaires légitimes du peuple roumain, en 1918, les cercles dirigeants de la Hongrie Horthyste ont déroulé une activité intense pour contester la validité des dispositions du présent traité et pour appuyer leurs revendications territoriales à l'égard de la Roumanie. En Hongrie, on a organisé une vaste propagande révisionniste pour la réannexion des territoires habités par des Roumains, Slovaques, Serbes et Ukrainiens.

Tout cela se passait alors qu'en Roumanie se déroulait un profond processus de règlement de la société sur des bases démocratique bourgeoises, pour le progrès général de la société roumaine, avec la participation de toutes les forces sociales et professionnelles, y compris le domaine confessionnel. On a réalisé des importantes réformes économiques et démocratiques pour tous les citoyens sans tenir compte de la nationalité ou de la religion.

Après la Grande Union de 1918, les confessions religieuses de la Roumanie ont bénéficié des possibilités complètes de s'organiser et d'exercer leurs fonctions spirituelles, quelle que soit leur caractère national. On a organisé sur de nouvelles bases l'Eglise Orthodoxe Roumaine. L'unification de cette Eglise avec l'Eglise des provinces-unies avec la mère patrie - la Transylvanie, la Bessarabie, la Bucovine - a constitué l'une des missions principales de l'Eglise Orthodoxe Roumaine dans cette nouvelle ère de l'histoire du peuple roumain. Le 1 janvier 1920, le Dr. Miron Cristea, l'évêque de Caransebes, a été élu sur le trône

de métropolite-primat de la Roumanie. Sous sa direction on a réalisé les travaux de l'unification de l'église.

Les représentants du clergé et des laïcs de la Transylvanie préconisaient que la nouvelle organisation religieuse de la Roumanie unie se base sur les principes du Statut Organique de Șaguna qui ont guidé l'Église Orthodoxe en Transylvanie, un demi-siècle, avec les meilleurs résultats. Le 18 septembre 1920, réunis à Bucarest, le soi-disant "Constituante religieuse", formée des membres du Saint Synode, des anciens ministres des cultes, des certains professeurs de théologie et des prêtres de la paroisse. Celle-ci a élu de son sein une «Commission de 15 membres (des prélats, des professeurs de théologie et des laïcs), dirigé par le métropolite primat Miron, qui doit préparer un Projet de Statut de l'Organisation et fonctionnement de l'Église Orthodoxe Roumaine. La commission a rédigé, l'automne de la même année, un «préliminaire» dans ce sens, dépourvu complètement d'unité, que le ministre des Cultes, Octavian Goga, voulait le présenter vite dans la Chambre des Députés. Le métropolite Nicolae Bălan s'est opposé et il a demandé que l'unification ecclésiastique soit réalisée seulement après l'élaboration de la nouvelle Constitution de la Roumanie unie, ou les principes d'organisation de l'Église doivent être inscrits. Ainsi, le métropolite Nicolae a poursuivi - et il a réussi - que le projet soit soumis à la ratification du Saint-Synode et non du Parlement, pour qu'on évite toute ingérence des politiciens du temps. Dans une telle occurrence, avec ou sans le temps, le métropolite Nicolas s'efforçait de faire connaître les principes d'organisation de Șaguna et ses résultats bénéfiques dans le cadre de l'Église de la Transylvanie.

La Constitution, votée par le Parlement Roumain en 1923, était basée sur l'idée que «le royaume de la Roumanie est un Etat national unitaire et indivisible», et elle établissait d'une manière unitaire les droits politiques fondamentaux, après le seul principe équitable, de *l'égalité civique* dans tous les domaines: la langue, la religion, les médias, la formation, l'association, la vie économique, etc.

L'article cinq de la Constitution stipulait que *«les Roumains, indépendamment de leur origine ethnique, de la langue ou de la religion, jouissent de la liberté de la conscience, de la liberté de l'enseignement, de la liberté des médias ...»* et l'article sept établissait que *"la différence des croyances religieuses et des confessions, d'origine ethnique et de la langue, de constitue pas en Roumanie un obstacle à acquérir et à exercer des droits civils et politiques »*. Le même principe est prévue par l'article huit qui disait que *«Tous les Roumains indépendamment de leur origine ethnique, de la langue ou de la religion, sont égaux devant la loi»*. En ce qui concerne les libertés religieuses l'article 22 de la Constitution mentionne que *« L'Etat garantit à tous les cultes la liberté*

*et la protection, alors que leur performance est sans préjudice de l'ordre public, la morale des lois de l'organisation de l'Etat ...».*

En Février 1925, la loi pour la création du Patriarcat de l'Eglise Orthodoxe Roumaine a été adoptée. En vertu de cette loi – «Loi pour l'avènement du trône de l'Archevêque et du Métropolit de l'Ungro-Vlahia, comme primat de la Roumanie, au trône de Patriarche» – Miron Cristea devient le premier patriarche de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, intronisé le premier novembre 1925. Le mai 1925 la Loi et le Statut d'organisation de l'Eglise Orthodoxe Roumaine ont été adoptés, par lesquels on a consacré l'autocéphalie de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, organisée comme Patriarcat et qui assumait les principes formulés par Andrei Șaguna dans le Statut Organique.

En mai 1928 «La loi pour le régime général des cultes» a été adoptée qui a statué le cadre général d'organisation de toutes les cultes de la Roumanie, y compris ceux appartenant à toutes les nationalités cohabitantes. On assure aussi les principes et le cadre de fonctionnement des confessions catholique romaine, réformée (calviniste), évangélique (luthérienne), unitarienne, arménienne grégorienne, mosaïque, musulmane, etc. Dans ce cadre législatif, la vie religieuse de la Roumanie, y compris la vie des nationalités cohabitantes, jouit du concours complète de l'Etat et de la protection de la loi, se manifestant presque illimitée dans tous les domaines de l'assistance spirituelle. A l'occasion de la discussion de la *Loi des Cultes*, le métropolit Nicolae Balan a prononcé un discours au Sénat où il s'opposait aux tentatives des partis politiques de ce temps-là, de mettre en infériorité l'Eglise Orthodoxe Roumaine face aux autres cultes du pays.

La personnalité exceptionnelle du Métropolit Nicolae Bălan - par ses réalisations exceptionnelles dans le domaine théologique et national-politique, qui ont dominé pendant un demi-siècle la vie de l'Eglise de Transylvanie et celle du peuple roumain - et son diocèse pendant presque un demi-siècle a été présentée tout au fil du temps par ceux qui étaient proches collaborateurs et les serviteurs à l'autel de l'Eglise et de la Patrie. A travers des mots exprimant des sentiments de gratitude, de profonde admiration, un nombre impressionnant des clercs et des laïcs a apporté leur tribut d'amour et de gratitude au prélat qui, pendant 35 années, a dirigé le destin de l'orthodoxie de la Transylvanie avec l'effort et l'ardeur au travail de Șaguna. Leurs mots ardents-réunis dans les deux volumes publiés en l'honneur à *vingt ans de diocèse* et à *cinquante ans d'activité religieuse*- témoignent de l'ardeurs au travail du Métropolit Nicolae Balan des Roumains Orthodoxes de la Transylvanie, Banat, Crișana et Maramures qui, tout au long de sa vie, a mis par-dessus tout l'amour pour le peuple-jusqu'au sacrifice-étant toujours au milieu des grands événements historiques de la vie nationale et religieuse passée pendant sa longue diocèse.

En outre, il faut aussi mentionner – grâce aux documents originaux sur lesquels ils ont été composés – les études et les articles récents signés par I.P.S. Dr. Antonie Plămădeală, le métropolite de la Transylvanie, M.Sofronie, Stelian Pălăncăanu et Pavel Cherescu, qui ont présenté des aspects moins connus de la trajectoire de la vie du grand prélat.

Mais la premier et seule étude approfondie consacrée à la mémoire du métropolite Dr. Nicolae Bălan a été réalisée par le professeur Mircea Păcurariu à l'occasion du centenaire de la naissance du prélat. Structuré rigoureusement, en concordance avec les exigences de l'historiographie moderne, avec un riche appareil critique, c'est l'approche scientifique classique qui souligne la personnalité du métropolite de Sibiu dans la permanence des valences des ses deux aspects en tant que serviteur de l'Eglise ancestrale et du peuple roumain, en tant que digne successeur de son illustre prédécesseur Andrei Șaguna.

Sur la foi de ce qui a été exposé, il convient de noter que pour notre approche historiographique, d'une vraie valeur documentaire, sont les études et les articles signés par les auteurs dont j'ai parlé, et aussi ceux signés par: Dr. Spiridon Căndea, Dr.Dumitru Stăniloae, Dr. Corneliu Sârbu, Dr. Sofron Vlad, Dr. Isidor Todoran, Dr. Iorgu Ivan, Dr. Milan Șesan, Dr. Nicolae Neaga, Dr. Ioan Vlad et I. Dăncilă, mais aussi les autres articles mentionnés dans le contenu de cet ouvrage ayant, en particulier, un caractère solennel, évocateur et qui se rapporte aux Mémoires historiques, louant-élogieux, étant générés par les moments anniversaires évoqués.

Son patriotisme apparaît surtout pendant les années de souffrance de la seconde guerre mondiale quand il a lutté contre l'odieux Diktat de Vienne. On sait bien qu'au cours de la séance du Conseil de la Couronne tenue à Bucarest le 29/30 août 1940 on a examiné la grave situation de la Roumanie après de longues délibérations et le Conseil a décidé par 19 votes pour et 10 votes contre et 1 absence, l'acceptation «de l'arbitrage» ou du «Diktat» Le métropolite Nicolae Balan est celui qui a voté contre et il a fait deux déclarations. Dans la première déclaration, le prélat affirmait: *«Je n'ai jamais eu, si fortement, la conscience de notre droit en Transylvanie qu'à ce moment-ci, quand ce droit nous a été contesté. On s'attendait à une dispute avec les voisins de l'ouest, mais non pas sous cette forme-là. Nous avons compris à travers les paroles du premier ministre que l'Allemagne nous a fait des reproches pour notre politique externe. Nous sommes considérés coupables et nous sommes punis pour cela. Mais personne ne peut pas nous convaincre à détester la politique de Brătianu et du Roi Ferdinand qui a créé notre unité nationale. Ça signifierait de détester le moment culminant de notre histoire. On ne peut pas faire cela. Nous ne sommes pas le produit du Trianon; notre unité politique se fonde sur*

*l'abnégation et sur le droit de notre existence en tant que nation sur cette terre. Un peuple qui n'est pas capable de garder son esprit et son patrimoine national n'est pas digne de vivre.*

*J'ai trouvé que la politique allemande envers nous est en contradiction avec elle-même: d'une part elle s'est solidarisée avec nos ennemis pour nous attaquer, mais – si nous recevons l'arbitrage – elle déclare qu'on nous défendra nos frontières contre tout agresseur. D'après les informations que nous ont été données par le premier ministre, les critères d'arbitrage du sont très vagues. Par conséquent, l'arbitrage est un inconnu. Je ne peux pas jeter le sort de mon pays à l'inconnu.*

*Par conséquent- JE N'ACCEPTE PAS L'ARBITRAGE!*

La deuxième déclaration, faite le soir d 30 août, lorsque les «arbitres» de Vienne ont communiqué leur décision, contient: *«Comme ce matin j'ai refusé l'arbitrage, parce que je ne pouvais pas jeter le sort de ma nation à l'inconnu, c'est ainsi maintenant, que je connais son résultat, à mon nom et au nom du clergé et du peuple que je dirige pastoralement, je déclare que: je proteste avec dignité et détermination contre cette injustice que nous lutterons par tous les moyens pour l'éliminer.*

*Notre église restera toujours le dépositaire des aspirations entières de notre peuple. Nous ne vivons pas à travers les renoncements. il nous faut une nouvelle élévation de la conscience nationale. J'ai de la confiance dans l'avenir de mon peuple».*

Les déclarations du métropolite l'ont fait militer pour la restauration des frontières naturelles de la Transylvanie et l'unité de l'Église en Transylvanie. Cette chose est remarquée aussi par Nechifor Crainic, en disant que: *«si Nicolae Bălan n'existait pas, l'organisation unitaire de notre église nationale serait tout autre ou, peut-être, elle ne le serait plus »*, en le considérant à travers la lumière de la vie religieuse la *«voix de l'orthodoxie roumaine d'aujourd'hui»*.

On dit souvent d'une grande personnalité qu'il est difficile d'écrire tout, on peut dire la même chose du métropolite Nicolae Balan, parce que seulement une partie de tout ce qu'il dit et fait est consigné par écrit, et ceux qui ont vécu pendant ce temps-là, ils ne sont plus. Mais de tout ce qui a été écrit sur métropolite Nicolae Bălan et de ce qu'il a écrit, je veux vous présenter en quelques lignes sa personnalité.

C'est une vérité incontestable, prouvée par l'histoire, le fait que dans l'ordre matériel et spirituel, le rôle important revient aux dirigeants innés. Un peuple se trouve sur la voie du progrès dans la mesure où la direction est réalisée par le dirigeant légitime. Les piliers qui soutiennent l'histoire sont les personnalités dynamiques et créatrices. La vie de l'humanité se contoure autour de ces personnalités qui possèdent des valeurs exceptionnelles. Au carrefour de l'histoire, se fait sentir surtout le

besoin de l'homme avec une mission bien définie, du héros avec un destin supérieur et de l'organisateur de grand prestige.

Probablement pour la plupart des gens, mais malheureusement ce n'est pas le cas de la jeune génération, la figure illustre du métropolite Nicolae Bălan est presque oubliée. L'image et le travail d'un grand homme de l'Eglise risque, à cause de l'inertie et de la commodité, de rester dans les préoccupations spécialistes des théologiens ou des historiens ecclésiastiques, marginales, non par la richesse des informations et des sens, mais, surtout, par l'aire restreinte de propagation.

Le métropolite est une figure significative pour ces temps agités et troubles que nous traversons et nous considérons qu'il faut montrer à la jeune génération ce que cet homme a constitué pour son siècle : une vraie énergie roumaine. Il faudra, dès que possible, rééditer les ouvrages et les discours du métropolite, «présenter la figure du grand prélat dans une monographie bien fondée dans la mesure de ses mérites» après l'affirmation du professeur Mircea Păcurariu, qu'on fait connaître mieux à chacun de nous que les préoccupations nationales, culturelles, politiques et religieuses du grand prélat.

Nicolae Steinhardt (qui s'est retiré ses dernières années au monastère Rohia) a écrit un texte sur l'ardeur du prélat, un texte court, testamentaire et exhaustif, je dirais un portrait en miniature qui s'intègre parfaitement à celui du Métropolite Balan:

«Comment reconnaît-on un prélat ?

1. Selon son courage.
2. Selon le soin accorde à son troupeau.
3. Selon sa solidarité avec son troupeau.
4. Selon sa présence dans les endroits dangereux.
5. Selon la capacité d'affronter, au besoin, le pouvoir de l'Etat.
6. Selon son dévouement pour la cause de Jésus Christ
7. Selon la défense de l'Eglise, coûte que coûte» 28

Tout ce que le Père Nicolas de Rohia considère, digne de cette mission, a été réalisée et accompli avec fermeté par le prélat Nicolae Bălan, il est connu, bien sûr, après les signes du sacerdoce, mais surtout il a été reconnu par les faits et les attitudes prouvés. Dans toutes les confrontations qui ont entraîné à l'époque, l'idée nationale, roumaine et religieuse (voir l'exemple de «l'Eglise de la nation et ses pouvoirs » qui fait partie du tome *L'église et la vie*, Sibiu, 1947; voir le témoignage du Rabbin Alexandru Șafran sur le salut des Juifs de la Transylvanie du Sud); il a considéré l'Eglise du Christ comme une église du peuple (à lire notamment les pages du tome «*Sauve, mon Dieu, ton peuple...*», Sibiu, 1945 «Si je t'oublie Ardeal» etc.), il a été solidaire avec son peuple pendant la paix ou pendant la guerre, en passant avec dignité tous les moments dangereux pendant l'occupation horthyste. Il a osé, sans peur,



mettre de côté la symphonie byzantine état-église lorsque les droits de l'église roumaine nationale ont été violés église, en défendant comme aucun d'autre «à tout prix» l'Eglise Orthodoxe, des vieux et des ancêtres de la Transylvanie et tout en la récomplétant, ayant pour guide la figure d'un autre grand prélat, Andrei Șaguna. Il a été un promoteur de « l'Armée de Dieu », mais quand elle a eu ses moments d'errance il a su la conduire – avec douceur mais aussi avec sévérité-à ses origines, tout en sachant très bien, comme le grand admirateur du prélat Nechifor Crainic le dit, qu'on peut permettre beaucoup de choses dans l'Eglise Orthodoxe, mais l'hérésie ne peut pas être autorisé ou pardonné.

Son grand amour pour la nation et pour la foi ancestrale ont fait du métropolite Nicolae Bălan un défenseur hardi de la terre de nos ancêtres, tout en luttant sur tous les moyens possibles pour que les Roumains de la Transylvanie gardent le territoire et la foi héritée de ses prédécesseurs, qui a été pris d'une manière abusive par le Diktat du 29/30 août 1940, lorsque le nord-est de la Transylvanie a été pris par la Hongrie par cet acte injuste, et placé sous la domination horthyste. D'ici de nombreux actes sanglants en découlent dont l'histoire a enregistré et que les habitants de la Transylvanie ne peuvent pas les oublier.

Cette énorme contribution du métropolite Nicolae Bălan en tant que défenseur de l'autonomie de l'Eglise et militant pour l'intégrité territoriale du pays, les nombreux discours et pastorales adressés aux prêtres et aux fidèles du palais métropolitain on fait de lui un héros national qui est très aimé par le peuple de la Transylvanie et que j'évoque dans les pages de cet ouvrage.

### **1. Biographie**

Nicolae Bălan est né le 27 avril 1882 dans une famille de prêtres, le premier des 8 enfants bénis du prêtre Basile et de la prêtresse Maria Bălan, dans l'ancienne commune Blașfalăul-supérieur, aujourd'hui Blăjenii-de-Sus (département Bistrita-Năsăud). Nicolae a été nommé d'après son grand-père Nicolae Bălan, notaire dans le même village, qui a ramené son jeune neveu dans sa maison pour le soigner jusqu'à l'âge de sa maturité. Il étudia la théologie dans sa jeunesse, tout en fréquentant les modestes cours de la prêtrise à Sibiu. Les difficultés familiales et le désir d'organiser son activité à l'école d'une manière plus élevée, l'ont déterminé le 7 Octobre 1849 à demander l'approbation à l'évêque Șaguna Andrei de changer l'institution d'enseignement. La maison de cette personne influente et renommé pour son caractère intègre et ses croyances, était la demeure familiale de Nicolae Bălan, l'avenir métropolitaine, de l'enfance jusqu'à l'âge de la majorité, entouré de soins pastoraux.

### **2. Études**

Il suit les cours de l'école primaire à Năsăud, où il jouit de la sympathie de ses collègues et de l'appréciation de ses enseignants

concernant ses qualités spirituelles et intellectuelles. Il a étudié au Gymnase des gardes au centre culturel roumain de Năsăud, obtenant son diplôme le 14 juin 1900. A l'école ses professeurs Grigorie Pletosu (religion, roumain et philosophie), le docteur Paulus Tanco (mathématiques), Gabriel Scridon (le grec), le docteur Ion Malaiu (l'histoire), Grigorie Șotropa (l'allemand et l'hongrois) Emil Domide (la physique) et Ion Păcurariu (le latin), ont inculqué dans son âme la soif de la connaissance, de la bonté, de la vérité et de la beauté. Répondant aux attentes de ses enseignants, le jeune Nicolae Balan devient – les notes aux matières étudiées - un élève assidu, talentueux d'une conduite morale irréprochable. Grâce aux résultats obtenus lors des études et aux brillantes compétences littéraires il a gagné l'admiration et l'appréciation des enseignants et des collègues qui faisaient partie de la société de lecture «Virtus Romana Rediviva» et des élèves du lycée de Năsăud, où se sont remarqués George Coșbuc et Elie Cristea, Miron Cristea le futur patriarche de la Roumanie.

Après son examen de maturité en 1900, le jeune Nicolae Balan rejoint la Faculté de Théologie dans le cadre de l'Université à Cernăuți (1900-1904). Ici il assimile de riches et solides connaissances sous la directive de ses enseignants renommés Eusèbe Popovici (Encyclopédie et méthodologie des études de théologie, Histoire de Canon du Nouveau Testament, Histoire de l'Eglise de Bucovine et Patrologie), Constantin Popovici (Droit religieux grecque-oriental), Basile Găină (Théologie fondamentale ou Apologétique, La philosophie chrétienne et l'Histoire de la littérature apologétique), Emilian Voiutshi (Étude biblique de l'Ancien Testament et Archéologie, La langue hébraïque et La théologie morale), Vasile Tarnavski (Étude biblique de l'Ancien Testament, Isagogie et Langues orientales), Teodor Tarnavski (Omiletique, Liturgique, Pastorale et Iconographie), Vasile Gheorghiu (Etude du Nouveau Testament et Herméneutique biblique), Ștefan Saghin (Parties choisies de l'eschatologie, Dogmatique spéciale, Doctrine de l'être et des attributs de Dieu, Dogme sotériologique ), Juvénal Ștefanelli (Catéchèse), Ioan Sbiera (Histoire de la langue et littérature roumaine-sec. XVII, XVIII et XIX), Ferdinand Zieglauer (Osterreichische Reichsgeschichte) Wahl Richard (Praktische Philosophie), Julius von Roschmann (Moral Statistik), Mathias Friedwagner (La langue italienne). Sous leur surveillance il a assimilé une vaste culture théologique. Il suit des diverses études spécialisées à l'Université de Breslau, en Allemagne (aujourd'hui Wrocław en Pologne), étant inscrit à la Faculté des Lettres (1904-1905) et il obtient le 25 juillet 1905 son doctorat à la Faculté de Théologie de Tchernivtsi. Après sa nomination comme professeur provisoire lors du séminaire "Andreian" à Sibiu, le 1 / 14 Août 1905, quand il avait 23 ans, il a été nommé professeur à titre provisoire et il a enseigné ici la Théologie Dogmatique, l'Apologétique

et la Morale, et à partir 1909 jusqu'au février 1920 (15 ans), il déroulera une activité laborieuse comme professeur titulaire de la chaire de la Théologie systématique « lorsqu'il a été élu métropolitain de Transylvanie, à l'âge de 38 ans ». À part ces matières, il a enseigné d'autres matières telles que: la Catéchèse (1909-1919), l'Histoire de la pédagogie (1909-1910), et des cours du département pédagogique: la Religion (1909-1910) et même la Calligraphie (1907-1908). Pendant les 15 années d'activité pédagogique - à côté de ses illustres collègues Peter Espagne († 1911) Vasile Stan, Aurel Crăciunescu, Ioan Lupaș, Silviu Dragomir, Pavel Roșca, Romulus Căndeș, Onisifor Ghibu une période plus courte, et d'autres - le professeur Nicolae Bălan s'est efforcé de construire une nouvelle génération de prêtres-tuteurs du peuple qui devaient être les *«apôtres du progrès dans la foi et la culture, et dans la foi à travers la culture et dans la culture béni par le don de la foi»*, comme il avoue dans son discours festif à la fin de l'année scolaire 1905-1906. Tous ses anciens élèves ont été impressionnés non seulement par la profondeur et la variété de ses connaissances, mais surtout par le don inné qu'il avait pour relationner avec les autres, pour s'intéresser de chacun d'entre eux, pour trouver des conseils concernant leurs problèmes individuels. *«N'ayant rien à séparer l'aspect extérieur des autres intellectuels roumains de l'époque - écrit par un de ses anciens étudiants - son être était dominé par un pouvoir qui imposait le respect à première vue. Sa parole était pleine d'une pensée profonde. Sobre et dur, convaincant et précurseur des perspectives, il avait la chaleur qui va inspirer, tremper la volonté et déterminer l'action. Son pouvoir de la parole a mis en mouvement l'avalanche de l'action de rafraîchissement de la vie religieuse, culturelle et nationale des 15 ensembles de prêtres de Transylvanie éduqués sous sa protection et dans l'atmosphère de ses idéaux»*.

En tant que professeur de théologie, il fonde, le 1 janvier 1907, „La Revue Théologique” un corps pour la science et la vie religieuse de Transylvanie, la première publication de ce genre dans le Palais Métropolitain de Transylvanie. Cette revue représente l'accomplissement de ses pensées les plus profondes c'est-à-dire le moment où il a fait appel - en mars 1904, pendant les années de sa vie d'étudiant à Cernăuți -, à toutes les sociétés, aux étudiants de théologie de Transylvanie et de l'Ancienne-Roumanie, de créer une revue théologique pour toutes les régions habitées par des roumains.

Son activité de publiciste - commencée en 1903, par un ouvrage sur la «Figure et le visage du Christ», publié en «Le Télégraphe Roumain» - va continuer avec la «Revue Théologique», dans laquelle il va publier des centaines d'articles d'orientation, des comptes rendus, des notes, des chroniques etc. En 1940, le nombre d'études, d'articles et de discours s'élève à presque 1000. Des lors jusqu'à sa mort, il a écrit

plusieurs centaines. On peut affirmer alors qu'il a été un grand théologien et un grand orateur.

En 1911, «La Revue Théologique» a élargi son champ d'activité, à travers la collection de «la Bibliothèque du Bon Pasteur», fondée par le professeur Nicolae Balan, dans laquelle on a publié un certain nombre d'ouvrages à caractère pastoral missionnaire et omiletique. Les collaborateurs de la revue et de la collection ci-présente ont été les théologiens les plus distingués du pays comme : l'archimandrite Iuliu Scriban, les enseignants Nicolae Dobrescu, Ioan Mihălcescu (le futur Métropolitain de Moldavie), l'évêque Nicodim Munteanu (futur patriarche) etc. Le professeur Nicolae Balan a conduit la revue d'une manière active jusqu'en 1916, quand il a interrompu temporairement son apparition en raison de la guerre.

Un autre aspect de l'œuvre du professeur de théologie Nicolae Balan est celui national-patriotique. Le 1 Janvier 1918, Nicolae avec son collègue le docteur Silviu Dragomir – académicien plus tard – et le professeur de religion le docteur Ioan Broșu, créent la feuille hebdomadaire «Le Journal Populaire», qui était destinée à préparer les connaissances pour le grand événement qui aura lieu le 1 Décembre 1918.

Mais pour atteindre cet objectif, le jeune professeur de théologie a eu une contribution directe, même dans les jours avant l'union. À la fin d'octobre 1918, à la suggestion du Conseil National Roumain de Sibiu, sous la présidence de l'académicien Andrei Bârseanu, on a proposé au Conseil National Central, ayant le siège à Arad, d'entrer en contact avec les facteurs responsables de Iassy – où le gouvernement roumain était réfugié -pour coordonner les actions susceptibles de conduire à l'unité de notre Etat.

Reconnaissant la sagesse de la proposition de Sibiu, le Conseil Central leur a demandé de résoudre ce problème important. Le jeune professeur de théologie – Membre du Conseil National de Sibiu – s'est offert aller à Iasi pour prendre contact avec les facteurs politiques compétents. Elle est parti le matin du 1/14 novembre 1918, accompagné par le capitaine Victor Precup, et il est arrivé à Iassy le 5/18 novembre. Les deux messagers des roumains de Transylvanie ont pris contact avec le général Constantin Coandă, le président du Conseil des Ministres, le général Constantin Prezan, chef d'État-major, Ion I.C.Brătianu, Nicolae Iorga et d'autres, les informant de la situation en Transylvanie. On a présenté aussi les ministres de la France (Saint-Aulaire), de l'Angleterre et des États-Unis, à côté du Gouvernement roumain. A cette époque-là, le professeur a tenu un bref discours à un festival organisé par la Ligue culturelle au Théâtre National de Iassy, en mémoire de Michel le Brave, où il présentait le desir des Roumains de Transylvanie de s'unir avec la mère patrie, en achevant par les mots: «*Sur la cité de Alba Iulia flotte*

*aujourd'hui notre drapeau tricolore et il attend l'entrée triomphale de dignes descendants de Michel* ». À Iassy, le professeur Balan a adressé une lettre au grand patriote Vasile Goldis, en lui recommandant de cesser toute négociation avec le gouvernement hongrois dans le temps le plus court, dans une réunion qui aura lieu probablement à Alba Iulia a cote des représentants des conseils locaux de proclamer l'annexion inconditionnelle de la Transylvanie à la Roumanie. De Iassy, le professeur Balan est parti avec le général Prezan à Bucarest, et de là à Giurgiu, où il a été présenté au général Berthelot, le commandant des troupes françaises du Danube, auquel il a exprimé le désir des Roumains de la Transylvanie que l'armée roumaine et celle alliée entrent le plus tôt possible en Transylvanie. Après avoir fini cette mission, il revint à Iassy, et puis par Predeal, à Alba Iulia, où il est arrivé seulement le soir du 1 Décembre 1918. L'union s'est réalisée, mais a sa réalisation le jeune professeur de théologie Nicolae Balan a contribué avec ardeur aussi.

Le métropolite de Transylvanie, élu en 1916 dans les circonstances exceptionnelles de la guerre, est mort le 1/14 octobre 1918 dans un hôtel métropolitain de Budapest. L'élection du nouveau métropolitain a été retardée presque un an et demi, contre les dispositions claires du Statut Organique de Șaguna, quand on a élu à gravir les échelons de la hiérarchie le nouveau métropolite dans la personne du professeur Nicolae Balan.

### **3. Métropolite de Transylvanie (1920)**

Le document sur la Grande Union du 1 Décembre 1918 a couronné une longue étape des luttes et des sacrifices de notre histoire multimillénaire et a ouvert dans la vie du professeur Nicolae Balan de nouveaux horizons, l'appelant à embrasser avec l'enthousiasme de la jeunesse des nouvelles étapes concernant la messe à l'Eglise ancestrale et le peuple roumain.

L'Union des toutes les régions habitées par les Roumains trouve le siège métropolitain de la Transylvanie, que le grand Andrei Șaguna l'a rempli de la gloire. Après la mort du Métropolite Basile Mangra l'élection du nouveau métropolite a retardé et donc le siège métropolitain a été remplacé, en tant que substitut du métropolite, par le vénérable évêque Ioan Papp Ilarian d'Arad, et avec l'assignation du celui-ci l'archimandrite-évêque Ilarion Puscariu résoudre les problèmes actuels de l'Archidiocèse Sibiu. Le problème en ce qui concerne l'élection d'un nouveau prélat sur le siège métropolitain nouvelle a été disputée dans les milieux politiques et religieux de l'époque. Certains ont voulu maintenir la tradition de la promotion dans cet échelle de la hiérarchie supérieure religieuse de l'évêque Ioan Papp d'Arad, à l'âge de 72 ans, de ce siège étant élu après la mort de Șaguna, les métropolitains, Procopie Ivașcovici (1873), Miron Romanul ( 1874), et Ioan Meșianu (1898).

Mais le contexte politique et religieux du nouveau État Roumain unitaire imposait l'élection d'un nouveau prélat, jeune, enthousiaste, avec une puissance de travail et avec préparation livresque choisie, capable de rassembler autour de lui toutes les énergies créatrices du peuple qui renaît avec le triomphe de son idéal séculaire pour fonder une époque de renaissance, de renouvellement, de progrès dans la vie de l'Eglise Orthodoxe en Transylvanie. C'est pourquoi, l'espoir de la plupart des Roumains se tourna vers le jeune professeur et patriote Nicolae Balan, qui a été ordonné prêtre le 1 septembre 1919.

Conformément aux ordonnances canoniques religieuses et au Statut organique de Șaguna qui ont conduit la Métropole de Transylvanie, l'évêque Ioan Papp d'Arad a délivré, le 9 / 22 Janvier 1920, un «Circulaire Métropolitain» par lequel il a convoqué le Congrès national-religieux électoral pour l'élection d'un archevêque et métropolitain, dans la cathédrale de Sibiu, le 14/27 février 1920.

Les Membres du Congrès national-religieux électoral de la Métropole de Transylvanie se sont réunis à la date décidée et ils ont élu, avec 60 voix (8 bulletins étaient blancs - les huitièmes - c'est-à-dire 1, 2, 3, 4 ... 8) le prêtre professeur Nicolae Balan comme «Archevêque de l'Archidiocèse Orthodoxe Roumaine d'Alba Iulia et Sibiu et Métropolitain des Roumains orthodoxes de Transylvanie, Banat, Crișana et Maramureș».

Dans son discours Nicolae Bălan soulignait le fait que son élection à cette haute dignité et à cette échelle de la hiérarchie religieuse n'était pas liée à ses mérites et ses ardeurs au travail mais aux espérances de ses électeurs et aux attentes liées à l'activité qu'il déroulera à l'avenir. Dans ce discours aussi, il a promis de sacrifier *«tous ses pouvoirs et tout son travail, avec tout le dévouement que je puisse renfermer dans mon cœur, pour l'ascension de mon Eglise pour le bien-être et le bonheur de ma nation ... Garder avec sainteté la tradition lumineuse de nos précurseurs, maintenir le contact étroit avec la grande communauté des croyants et appeler à la précieuse collaboration de ses érudits, nous les prêtres du peuple, nous nous efforcerons verser de l'esprit pur, de l'esprit de restauration hors de l'organisation de notre Eglise donnée par le prélat Șaguna que je vais suivre son exemple»*. En même temps il s'engage avec son clergé et son peuple, avec tous ses frères de la loi et de la langue, sous le voile d'un seul et même fondement religieux, à embrasser les idéaux du pays et à construire le progrès *«sur le fondement solide de la foi et de la morale, en élevant le prestige de l'Etat et la gloire du nom roumain dans cette coin du monde»*.

La nouvelle concernant l'élection du professeur Nicolae Bălan élection comme métropolitain de Transylvanie, a rempli de joie les coeurs du clergé et des fidèles de toute la Roumanie, qui ont exprimé, avec émotion et chaleur de l'âme, des sentiments qu'ils avaient pour le

nouveau primat de l'Eglise Orthodoxe en Transylvanie, dans le contenu des centaines de télégrammes et de lettres qui fournissent le témoignage sur le prestige dont jouissait le nouveau élu et sur les espoirs illimités mis en lui. Parmi les signataires des télégrammes et des lettres il faut rappeler premièrement les professeurs de théologie de Cernăuți (Abram, Comșa, etc) qui étaient heureux parce que leur illustre élève Nicolae Balan a été élu dans une si grande dignité, confirmant sa capacité et son pouvoir de la foi. Des prélats comme: Vladimir Repta de la Bucovine (Cernăuți), Gurie de la Bessarabie, Nifon du Bas-Danube, Dionisie de Buzău, Théodose de Roman etc. Des prêtres militaires et des archiprêtres :Ioan Draihora, Nicolae Todoran, Zenovie Popovici, etc. Parmi ceux qui l'ont félicité ont été aussi les évêques catholiques, luthériens, calvinistes et les prêtres gréco-catholiques, parce qu'ainsi beaucoup d'entre eux ont revenu à l'orthodoxie sous la protection du prêtre doux et aimé. Les membres congréguels de la Transylvanie comme : Anthony Mocsony et Petru Jonasiu qui l'ont connu quand il était un professeur et il militait pour l'Union de 1918, ils ont envoyé des lettres de félicitations, et aussi de la part du roi Ferdinand et de la princesse Cantacuzène il a reçu des lettres de félicitations et leur appréciation qu'un tel homme est utile pour la Transylvanie.

L'élection du nouveau métropolite a déterminé une partie des prêtres et des archiprêtres du diocèse: le prêtre Titu Morariu de Berghin, le prêtre Dominic N.Ionescu de Jiblea-Arges, et l'archiprêtre Iosum Dobre de Deva d'exprimer leur joie à l'égard le nouveau métropolite par l'envoi de télégrammes et des lettres de félicitations comme: *«Finalement la piété du Dieu s'est retourné vers notre église - trop touché et affaibli ces dernières années. C'était la voix de la sainte loi – celui qui a parlé avec tant de dignité dans notre Congrès tout en élevant Votre Sainteté jusqu'à la plus brillante échelle hiérarchique. Nous qui sommes restés fidèles à notre mission d'apôtres de villages nous considérons cette élection un bon présage pour l'ensemble du peuple roumain, pour lequel le clergé inspiré par le plus pur idéalisme accueille avec joie le nouveau marié de notre Eglise éprouvée, lui souhaitant de porter la mitre épiscopale plusieurs années pour louer Dieu et d'honorer notre Eglise orthodoxe roumaine, ayant une perspective dans la pensée plus appropriée au temps dans lequel nous vivons».*

Après l'élection comme métropolite de Transylvanie par le Congrès National Religieux de Transylvanie, il a dû se présenter devant le Saint-Synode pour être élu et étudié canonique par les prélats, conformément aux canons et au Statut de Șaguna de fonctionnement de l'Eglise orthodoxe roumaine. Ainsi, le 14 mai 1920 il a été élu par le Saint-Synode et on a également fixé la date de son ordination comme prélat le 17/30 mai 1920, le Dimanche de Pentecôte dans la cathédrale de

Sibiu. Ce fait a été décidé aussi par le Consistoire archidiocésain le 21 avril / 4 mai 1920, et communiqué ensuite au Saint-Synode.

Le 14 Avril 1920, après deux mois de son élection comme métropolite, Nicolae Balan fut tonsuré en ordre monastique, au monastère Hodoș-Bodrog, par l'évêque Ioan Papp d'Arad, assisté par les archiprêtres docteur Aurel Crăciunescu et le docteur Gh.Ciuhandu. Au souhait sa mère, le métropolite a gardé le nom reçu au baptême dans sa vie monastique aussi. Le lendemain, le 15 avril 1920, dans la chapelle épiscopale à Arad, le moine ordonné prêtre Nicolae Bălan a été élevé au rang de vicaire général et le jour suivante, le 16 avril 1920, l'archimandrite.

L'ordination comme prélat de l'archimandrite docteur Nicolae Balan a été faite dans la cathédrale métropolitaine de Sibiu, le dimanche de Pentecôte le 17/30 mai 1920, par un synode impressionnant de prélats, formé du Métropolite Primat docteur Elie Miron Cristea (premier patriarche de la Roumanie) assisté par cinq évêques, les évêques Ioan I. Papp d'Arad, Nicodème Munteanu de Huși (futur patriarche de la Roumanie), les prélats Evghenie Humulescu Piteșteanu, adjoint à Argeș, Vartolomeu Stănescu Băcăoanul, adjoint à Râmnic Nouveau Severin, Ipolit Vorobchievici Rădăuțeanul de Cernăuți et l'archimandrite Filaret Musta, et aussi par de grandes personnalités de l'époque: le Premier Ministre, le général Alexandre Averescu, les ministres PP Negulescu, Octavian Goga, le professeur et le grand historien Nicolae Iorga et une foule impressionnante de clercs et laïques orthodoxes.

Le discours prononcé à cette occasion par Nicolae Bălan constitue le programme de travail de sa grande et nouvelle mission, conformément aux circonstances imposées par la grande Union des Roumains. Au delà de l'union territoriale – déjà réalisée, il vise à atteindre et l'unité ecclésiastique de tous les Roumains « *Les bras de la mère, toujours pleins de chaleur sont encore ouverts pour tous ses enfants aliénés et délibérément nous prions a Dieu de la pitié de descendre, la flamme de l'inspiration et de l'amour sur nous, de sorte que, comme la fumée disparaisse, la discorde disparaisse aussi comme la cire fond devant le feu, toujours ainsi les différences entre les frères se fondent, pour être de nouveau uniques dans la maison de nos âmes, dans la sainte Eglise de nos parents!*

*Sur ses fondations, tout en contenant la pureté de la foi et le sacrifice d'un passé long et glorieux, nous édifierons la nouvelle vie du présent, la vie avec un contenu spirituel arraché à l'éternité, la vie qui ouvre a son peuple les horizons d'un brillant avenir».*

Dans le vaste champ missionnaire qui l'attendait donner la mesure des ardeurs au travail, le métropolite Nicolae Bălan vise à tirer de profonds sillons dans son champ concernant la messe ecclésiastique, pour dérouler une activité qui récompense la pleine confiance de ceux



qui l'ont apprécié comme être digne de devenir le marié et le vase d'élection de l'Eglise du Christ. Devant eux, accablé par la solennité du moment, ses paroles acquéraient des accents prophétiques: *«Je mets toute ma confiance dans l'aide de Dieu qu'Il me donnera la force de montrer sa volonté au milieu de mon peuple et de lui montrer le chemin à travers lequel il peut conquérir avec l'âme ces valeurs morales et culturelles qui donnent la durabilité d'un peuple».*

Il vise à être solidaire avec ceux qui sont touchés par la privation et la douleur de la guerre, en particulier les orphelins pauvres, les prenant sous protection parentale. Car il dit: *«Car le grand devoir de notre Eglise est d'élever ses efforts à la hauteur des temps et de descendre l'amour acharné au milieu des nombreux besoins actuels. J'ai devant mes yeux la figure du prélat qui regarde les réalités de la vie, avec tous ses problèmes et qui met son cœur dans leur résolution dans l'esprit de la foi et du salut. Je veux une église vivante et une religiosité militante pour la mise en œuvre de l'idéal duquel il s'inspire».*

Pour réaliser ces idéaux, le métropolite fait appel au travail sans relâche du clergé et au travail ordonne de tous par la compréhension claire de toutes les cibles.

La nouvelle de l'élection du professeur docteur Nicolae Balan comme métropolite de Transylvanie a tenu la presse du temps à travers les journaux locaux et centraux et des autres régions dans une continue – de l'élection jusqu'à l'investiture – nouvelle de première page, avec des articles signés par les grands hommes de l'époque (politiques et historiques) et par le personnel académique d'où il faisait partie et par de quelques prélats de l'église en particulier Miron, le métropolite primat.

Le numéro 11 du «Télégraphe roumain» du vendredi 27 février 1920 - édition spéciale - raconte l'élection du nouveau métropolite de Transylvanie, avec toutes les réunions et les séances du Congrès National Religieux et du Congrès Electoral et les données biographiques du nouveau élu. Le numéro 31 du «Télégraphe roumain» sont présentés les discours sur l'investiture du métropolite Nicolae Balan et aussi celui du roi Ferdinand I lui souhaitant *«De tout mon cœur je te souhaite des longues et heureuses années concernat le travail comme prélat.»*

Après l'élection comme métropolite par le Congrès National Religieux de Transylvanie et puis par le Saint Synode, le Ministère des Cultes et de l'Education a été notifié par l'adresse no. 874/1920, pour qu'à travers le rapport no. 13179 du 1 avril 1920 du ministre PP Negulescu pour Sa Majesté le Roi Ferdinand I l'élection du «prêtre docteur Nicolae Balan, professeur de théologie au séminaire de Sibiu soit approuvée ... parce que elle a eu lieu en conformité avec la Constitution et avec les lois de cette province métropolitaine». Cela s'est passé afin que le roi a approuvé l'élection de Nicolae Bălan comme métropolite, et par l'adresse no. 22685 du 10 juin 1920, du Ministère de la Culture et des

Arts le Saint-Synode (Consistoire Supérieur Religieux) est avisé que jeudi le 17 juin 1920 au Palais Royal, le métropolite élu recevra l'investiture. C'est ainsi que par l'adresse (télégramme) no. 165 du 12 juin 1920, signée par le Métropolite Primat Miron Cristea, le métropolite Nicolae Bălan est informé que, le jeudi, 17 juin, à 12 heures, aura lieu «dans le Palais Royal l'investiture légale de Votre Eminence». L'annonce est reçue avec enthousiasme et joie par le métropolite et c'est pourquoi il compose le 16 juin 1920, un programme bien organisé à cette occasion, en prenant part les représentants de toutes les structures de direction.

Le 17 juin 1920, Nicolae Bălan, le premier métropolite de la Transylvanie unie avec la mère patrie, a reçu l'investiture au Palais Royal de Bucarest, de la part du roi Ferdinand I, en présence de la reine Marie, de la Princesse Elisabette et des hauts fonctionnaires. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, il a réaffirmé sa volonté de sacrifier ses pouvoirs, avec tout le dévouement duquel il sera capable, «*sur l'autel de la prospérité de l'Église et du progrès de la Patrie*» (ș.n.Ș.A). Il a promis aussi qu'il s'efforcera de s'élever à la hauteur des problèmes de son temps, en prenant toujours, la vue des idéaux spirituels de l'Évangile. Il a réitéré succinctement les principaux points du vaste programme missionnaire qu'il a préparé et présenté le dimanche de Pentecôte (17/30 mai 1920) à Sibiu: «*Suivant l'exemple de mon grand prédécesseur, de notre père immortel André, je soignerai au développement des établissements culturels religieux et que notre Église soit, à partir maintenant, selon les exigences du temps, un levier pour le progrès de notre peuple dans la foi et la culture, dans la foi à travers la culture et dans la culture bénie par le don de la foi*».

Il a précisé aussi que: «Si dans le passé il a préparé l'unité spirituelle du peuple, tout aussi à l'avenir l'Église tiendra son devoir sacré de travailler, les pouvoirs libérés, à l'union de tous les fils du peuple dans une parfaite harmonie des âmes, la fraternité des pensées et des pouvoirs, pour la réalisation de la grande mission qui nous est confiée par la Providence dans cette partie du monde. Réunis ensemble, ceux qui jusqu'à présent ont été séparés, sous le voile d'une seule et même organisation autonome, religieuse, nous recueillerons des nouvelles forces et invincibles pour la fondation des grandes pensées qui nous guident».

Inspiré par ces sentiments, le métropolite Nicolae Bălan de Transylvanie s'est placé en service du Christ et de son Église, diriger pastoralement à la manière de Șaguna pendant 35 ans (1920-1955). La profonde dévotion et l'amour inépuisable, avec lesquels il a servi l'autel de l'Église Ancestrale et celui du peuple roumain, étant distingué avec plusieurs politiques roumains et étrangers, et pour ses créations, théologiques et littéraires, l'Académie Roumaine l'a couronné comme

membre d'honneur en 1928, et ils ont aussi inscrit son nom dans la galerie de grands prélats qui ont gouverné le destin de notre Orthodoxie.

Il a publié plus de mille articles, études, sermons, pastorales, des discours, des commentaires, des notes dans les magazines et les journaux de l'époque et 155 ouvrages qu'il a dirigés, publiés dans des collections qu'il a initiées. Certains de ces volumes, surtout les discours parlementaires, les discours et les pastorales ont été recueillis en volumes: «Sauve, Seigneur, Ton peuple», Sibiu, 1945, et „l'Eglise et la Vie”, Sibiu, 1947.

Brillant représentant de l'Eglise orthodoxe roumaine, ayant de larges horizons théologiques, prélat digne et autoritaire, aimé et respecté tant par le clergé et par les fidèles, le métropolite Nicolae Bălan meurt le 6 août, 1955, à l'âge de 73 ans et il a été enterré au Monastère Sâmbăta de Sus.

Au cours de sa carrière, le métropolite Nicolae Balan a contribué à la prospérité de la vie de l'Eglise Orthodoxe principalement en Transylvanie, à une meilleure gestion des biens du clergé et de l'unité de la nation.

#### NOTES:

<sup>1</sup> Florin Constantiniu, *L'Histoire sincère du peuple roumain*, Ed. Universe Enciclopédique, Bucarest, 1997, p. 286.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 290.

<sup>3</sup> Keith Hitchins, *Roumanie 1866-1947*, Ed. Humanitas, Bucarest, 1994, p. 302.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 304.

<sup>5</sup> Florin Constantiniu, *oeuvres citées*, p. 295.

<sup>6</sup> Miron Constantinescu, Constantin Daicoviciu, Hadrian Daicoviciu ș.a., *L'Histoire de la Roumanie-Compendium*, II-ème édition, revue et augmentée, Ed. Didactique et pédagogique, Bucarest, 1971, p. 342.

<sup>7</sup> Florin Constantiniu, *oeuvres citées*, p. 301.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 302.

<sup>9</sup> Nicolae Corneanu Mitropolitul Banatului, *L'Eglise roumaine du nord-ouest du pays pendant l'oppression horthyste*, Ed. Institut Biblique et de la Mission de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, Bucarest, 1986, introduction, p. XL.

<sup>10</sup> *Ibidem*.

<sup>11</sup> Mihai Fătu, *L'Eglise roumaine du nord-ouest du pays pendant l'oppression horthyste 1940-1944*, E. I.B.M.B.O.R., Bucarest, 1985, p. 30.

<sup>12</sup> Apud. Mihai Fătu, *A magyar forradalmi munkasmozgalom tortenete* (Histoire du mouvement ouvrier-révolutionnaire hongrois), tome II, Kossuth Konyvkiado, Budapest, 1968, p. 29.

<sup>13</sup> Mircea Păcurariu, *Métropolite Nicolas al de la Transylvanie - à 100 ans de la naissance* – en „B.O.R.”, an C, 1982, no. 5-6, p. 499.

<sup>14</sup> *Ibidem*.

<sup>15</sup> *Ibidem*.

<sup>16</sup> M.O. no. 282 du 29 mars 1923.

- <sup>17</sup> Mihai Fătu, *oeuvres citées*, p. 31.
- <sup>18</sup> M.O. no. 282 du 29 mars 1923.
- <sup>19</sup> Mircea Păcurariu, *Histoire de l'Eglise Orthodoxe Roumaine*, E.I.B.M.B.O.R., tome III, Bucarest, 1997, p. 410.
- <sup>20</sup> *Ibidem*, p. 412.
- <sup>21</sup> *Ibidem*, 408.
- <sup>22</sup> Encyclopédie de la Roumanie, 1938, tome I, *L'Etat*, p. 417-442.
- <sup>23</sup> Mihai Fătu, *oeuvres citées*, p. 33.
- <sup>24</sup> Nicolae Bălan, *Eglise du peuple et ses droits*, Sibiu, 1928.
- <sup>25</sup> \*\*\*, *Hommage à Sa Sainteté le Dr. Nicolae Balan, Métropolitaine de la Transylvanie, à vingt ans de diocèse*, tome I, Sibiu, Imprimerie arhidiocésaine, 1940, XVIII + 804 p. și XLVI planches à illustrations (Articles présentés dans la „Revue théologique”, an XXX, mai-août 1940, no. 5-8, p. 121-464).
- <sup>26</sup> \*\*\*, *Hommage à Sa Sainteté le Dr. Nicolae Bălan, Métropolitaine de la Transylvanie 1905-1955, à cinquante ans d'activité religieuse*, tome II, Sibiu, Imprimerie Réunification, 1955, XXI + 445 p. și 29 planches à illustrations. (Evocations signées par le métropolitaine Sebastian Rusan, les évêques Nicolae Colan, Valerian Zaharia, les professeurs Gr. T. Marcu, Nicolae Mladin, les archiprêtres Traian Belasçu et Aurel Brumboiu présentées en „T.R.” an 103, 1955, No. 29-30).
- <sup>27</sup> Antonie Plămădeală, *Nicolae Bălan avant et pendant les journées de l'Union du 1 Décembre 1918. Momentes peu connus concernant ses ennuis et son activité*, en „M.A.”, an XXXIII, 1988, no. 6, p. 22-38.
- <sup>28</sup> M. Sofronie, *Collaboration du professeur Nicolae Bălan au „Journal du Peuple” dans l'appui de la réalisation de l'unité nationale (1918)*, en „M.A.”, an XXVII, 1982, no. 10-12, p. 631-637.
- <sup>29</sup> Stelian Pălănceanu, *Informations inédites sur le prof. dr. Nicolae Bălan du séminaire „Andreian” de Sibiu (1913-1914)*, en „M.A.”, an XXX, 1985, no. 3-4, p. 249-251.
- <sup>30</sup> Pavel Cherescu, *Au service de l'église ancestrale et du peuple roumain: Métropolitaine Nicolae Bălan de Transylvanie et le prêtre prof. Ioan Lupaș*, en „R.T.”, nouvelle série, an VII (79), 1997, no. 1, p. 74-88.
- <sup>31</sup> Mircea Păcurariu, *Métropolitaine Nicolae Bălan de la Transylvanie à 100 ans de la naissance*, en „B.O.R.”, an C, 1982, no. 5-6, p. 494-516.
- <sup>32</sup> Spiridon Căndea, *Le clergé orthodoxe roumain sous le diocèse de Sa Sainteté le Métropolitaine Nicolas*, en *Hommage ...*, tome II, p. 179-186.
- <sup>33</sup> D. Stăniloae, *La fondation de premier choix de Sa Sainteté le Métropolitaine Nicolas*, en *Hommage ...*, tome II, p. 173-178.
- <sup>34</sup> Sofron Vlad, *Sa Sainteté le Métropolitaine Nicolae Bălan et l'Ecole théologique de Sibiu*, en *Hommage ...*, tome II, p. 86-98.
- <sup>35</sup> Isidor Todoran, *La pensée théologique du Métropolitaine Nicolae*, en *Hommage ...*, tome II, p. 99-107.
- <sup>36</sup> Iorgu Ivan, *L'autonomie de l'Eglise dans la conception et l'activité de Sa Sainteté le Métropolitaine Nicolae*, en *Hommage ...*, tome II, p. 154-172.
- <sup>37</sup> Milan Șesan, *Sa Sainteté le Métropolitaine Nicolae et le Concordat avec l'État de la Cité du Vatican* en *Hommage ...*, tome II, p. 144-154.
- <sup>38</sup> Ioan Vlad, *Métropolitaine Nicolae Bălan, dirigeant du clergé de la Transylvanie*, en *Hommage ...*, tome II, p. 187-194.

- <sup>39</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *In aeternum. Nicolae Bălan Archevêque et Métropolitain*, Ed. Aletheia, Bistrița, 2001, p. 51.
- <sup>40</sup> Métropolitain Nicolae, *Sauve, Mon Dieu, ton peuple*, Sibiu, 1945, p. 1-2.
- <sup>41</sup> *Ibidem* p. 2.
- <sup>42</sup> Apud, Dr. Silviu Dragomir, *Notes du Conseil de la Couronne*. La première déclaration a été faite pendant la séance du Conseil de la Couronne le matin de ce jour-là, à seize heures et la deuxième, pendant la session de clôture de la nuit, à 24 heures, quand le Conseil de la Couronne s'est réuni une deuxième fois pour lui communiquer la décision des „arbitres” de Vienne.
- <sup>43</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *oeuvres citées*, p. 83-84.
- <sup>44</sup> *Ibidem*, p. 84.
- <sup>45</sup> *Ibidem*.
- <sup>46</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *oeuvres citées*, p. 10.
- <sup>47</sup> *Ibidem*, p. 15.
- <sup>48</sup> *Ibidem*.
- <sup>49</sup> A. N. I. C., Fonde 209, Inspectorat de Police Cluj, Dossier No. 31/I/1939 Documents Confidentiels, F/175.
- <sup>50</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *oeuvres citées*, p. 16.
- <sup>51</sup> A.C.N.S.A.S., D/I 5555, P-6560, tome I p. 1.
- <sup>52</sup> Mircea Păcurariu, *Dictionnaire des Théologues Roumains*, Ed. Univers Encyclopédique, Bucarest, 1996, p. 35.
- <sup>53</sup> Miron Erdei, *Prédication dans l'Eglise orthodoxe roumaine en Transylvanie dans la première moitié du XXe siècle*, Ed. Cogito, Oradea, 2001, p. 74
- <sup>54</sup> A.C.N.S.A.S., D/I 5555, P-6560, tome I, p. 9.
- <sup>55</sup> Adrian Nicolae Petcu, *Le parti, la sécurité et les cultes (1945-1989)*, Ed. Nemira, Colecția Bibliothèque de l'Histoire, Bucarest, 2005, p. 10.
- <sup>56</sup> Miron Erdei, *oeuvres citées*, p. 74.
- <sup>57</sup> A. B. M. S., -B., no. 2084.
- <sup>58</sup> Grigorie T. Marcu, *Métropolitain Nicolas de la Transylvanie en Hommage* tome I, p. 65.
- <sup>59</sup> *Ibidem*, p. 74.
- <sup>60</sup> Mircea Păcurariu, *Histoire de l'Eglise Orthodoxe Roumaine*, Ed. Institut Biblique et de Mission de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, Bucarest, 1994, p. 434.
- <sup>61</sup> A.B.M.S.-B. – no. 3089.
- <sup>62</sup> Pavel Cherescu, *Métropolitain Nicolae Bălan de la Transylvanie (1920-1955), théologue, prélat et patriote*, manuscrit, en A.F.T.O.S, p. 12.
- <sup>63</sup> *Ibidem*, p. 13.
- <sup>64</sup> Mircea Păcurariu, *Métropolitain Nicolas de la Transylvanie à 100 ans de la naissance* – en „B.O.R.”, an C, 1982, no. 5-6, p. 495.
- <sup>65</sup> A.C.N.S.A.S., D/I 5555, P-6560, tome I, p. 9.
- <sup>66</sup> A.B.M.S.-B. – no. 3090.
- <sup>67</sup> Mircea Păcurariu, *Histoire de l'Eglise Orthodoxe Roumaine*, Ed. Institut Biblique et de Mission de l'Eglise Orthodoxe Roumaine, Bucarest, 1994, p. 434.
- <sup>68</sup> A.B.M.S.-B. – no. 186, 3091- 3108 (Absolutorium des années 1900-1904).
- <sup>69</sup> A.C.N.S.A.S., D/I 5555, P-6560, p. 9.
- <sup>70</sup> Miron Erdei, *oeuvres citées*, p. 74.
- <sup>71</sup> Mircea Păcurariu, *oeuvres citées*, p. 35.

- <sup>72</sup> A.C.N.S.A.S., D/I 5555, P-6560, p. 3.
- <sup>73</sup> Grigorie T. Marcu, *Métropolit Nicolae Bălan de la Transylvanie. Bio-bibliographie*, en *Hommage à Sa Sainteté Docteur Nicolae Bălan Métropolit de la Transylvanie*, Sibiu, 1940, p. 66.
- <sup>74</sup> A.C.N.S.A.S., D/I 5555, P-6560, p. 4.
- <sup>75</sup> Mircea Păcurariu, *oeuvres citées*, p. 434.
- <sup>76</sup> A.C.N.S.A.S., D/I 5555, P-6560, p. 4.
- <sup>77</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *oeuvres citées*, p. 31.
- <sup>78</sup> *Ibidem*.
- <sup>79</sup> Liviu G. Munteanu, *Un chef des destins*, en *Hommage*, tome I, p. 144.
- <sup>80</sup> Nicolae Bălan, *La fondation de la „Revue Théologique”*, en „R.T.”, an XXV, 1935, no. 1-2, p. 2.
- <sup>81</sup> Grigorie T. Marcu, *Métropolit Nicolae Bălan de la Transylvanie. Bio-bibliographie*, en *Hommage...*, tome I, p. 82-128.
- <sup>82</sup> Dumitru Stăniloae, *Métropolit Nicolae comme Théologue*, en *Hommage ...*, tome I, p. 249-262; Corneliu Sârbu, *Orthodoxie reflétée dans l'oeuvre de Sa Sainteté le Métropolit Nicolae*, en *Hommage ...*, tome II, p. 15-51, Isidor Todoran, *La pensée théologique du Métropolit Nicolas*, en *Hommage...*, tome II, p. 99-107.
- <sup>83</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *oeuvres citées*, p. 33.
- <sup>84</sup> Nicolae Bălan, *Devant la grande décision*, en „G.P.”, an, I, 1918, no. 4-5.
- <sup>85</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *oeuvres citées*, pp. 33-34.
- <sup>86</sup> Ioan Dăncilă, *L'Eglise Ancestrale et notre grande union. Contribution du Métropolit Nicolae à l'acte de l' Union*, en *Hommage*, tome I, p. 42-55.
- <sup>87</sup> Mircea Păcurariu, *Métropolit Nicolas de la Transylvanie à 100 ans de la naissance*, en „B.O.R.”, an C, 1982, no. 5-6, p. 497.
- <sup>88</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *oeuvres citées*, p. 34.
- <sup>89</sup> Miron Erdei, *oeuvres citées*, p. 74.
- <sup>90</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *oeuvres citées*, p. 35.
- <sup>91</sup> *Ibidem*.
- <sup>92</sup> Mircea Păcurariu, *Métropolit Nicolas de la Transylvanie à 100 ans de la naissance*, en „B.O.R.”, an C, 1982, no. 5-6, p. 498.
- <sup>93</sup> Grigorie T. Marcu, *Métropolit Nicolae Bălan de Transylvanie. Bio-bibliographie*, en *Hommage ...*, tome I, p. 67.
- <sup>94</sup> A.B.M.S.-B.- no. 2208.
- <sup>95</sup> Ioan Pinte, Constantin Mileșan, *oeuvres citées*, p. 35.
- <sup>96</sup> A.B.M.S.-B.- Dossier Nicolae Bălan, no. II-10/1920, f. 4-5.
- <sup>97</sup> *Ibidem*, f. 1-5.
- <sup>98</sup> \*\*\*, *Discours prononcé à l'occasion de l'élection de l' Archevêque et du Métropolit* (14/27 février 1920), en „T. R.”, an LXVIII, no. 12, 1920.
- <sup>99</sup> *Ibidem*.
- <sup>100</sup> *Ibidem*.
- <sup>101</sup> A.B.M.S.-B.- no. 387-592.
- <sup>102</sup> A.B.M.S.-B.- no. 593-697. (Une partie a été publiée en plusieurs exemplaires de „T.R.” 1920)
- <sup>103</sup> A.B.M.S.-B.- Dossier Nicolae Bălan, no. II-10/1920, *Télégrammes et lettres*.
- <sup>104</sup> A.B.M.S.-B.- no. 2484.
- <sup>105</sup> A.S.S., dosar, no. 1(1920-1926), *Ordinations des prélats*, p. 350.
- <sup>106</sup> A.B.M.S.-B.- no. 2208.

- <sup>107</sup> *Ibidem*, p. 351.
- <sup>108</sup> *Ibidem*.
- <sup>109</sup> Miron Erdei, *oeuvres citées*, p. 76.
- <sup>110</sup> *Ibidem*.
- <sup>111</sup> *Ibidem*.
- <sup>112</sup> Grigorie T. Marcu, *oeuvres citées*, p. 67-68.
- <sup>113</sup> \*\*\*, *Discours prononcé à l'occasion de l'ordination du prélat et l'ascension au trône de l'Archevêque et du Métropolitain au festin des Pentecôte (17/30 mai 1920) dans l'Eglise Cathédrale de Sibiu en „T.R.”*, an LXVIII, Nr. 55, 1920, et an. LXXXVIII, No. 43-44, 1930; „G. P.”, III, No. 22, 1920; Métropolitain Nicolae, *l'Eglise et la vie*, p. 6-14.
- <sup>114</sup> *Ibidem*.
- <sup>115</sup> *Ibidem*.
- <sup>116</sup> *Ibidem*.
- <sup>117</sup> *Ibidem*, p. 11-13.
- <sup>118</sup> \*\*\*, Election de l'Archevêque et du Métropolitain, en „T.R.”, an LXVIII, no. 11, p. 1-4.
- <sup>119</sup> *Ibidem*, p. 1.
- <sup>120</sup> \*\*\*, *Les discours de la cérémonie d'investiture de notre métropolitain tenue à Bucarest, dans le palais royal, le 17 juin 1920*, en „T.R.”, an LXVIII, no. 31, p. 1-3.
- <sup>121</sup> *Ibidem*, p. 1.
- <sup>122</sup> *Ibidem*, p. 2.
- <sup>123</sup> A.S.S., Dossier, no. 1 (1920-1926), *Ordinations des prélats*, p. 355.
- <sup>124</sup> *Ibidem*.
- <sup>125</sup> *Ibidem*.
- <sup>126</sup> *Ibidem*, p. 385.
- <sup>127</sup> *Ibidem*.
- <sup>128</sup> *Ibidem*.
- <sup>129</sup> *Ibidem*, p. 352.
- <sup>130</sup> \*\*\*, *Programme de la cérémonie d'investiture de Sa Sainteté le Métropolitain de la Transylvanie Dr. Nicolae Bălan*, Bucarest, Ed. Imprimerie de l'Etat, 1920, p. 3-5.
- <sup>131</sup> \*\*\*, *Discours prononcé à l'occasion de l'investiture* (Bucarest, Palais Royal, le 17 juin 1920), en „T.R.”, an LXVIII, no. 31, 1920.
- <sup>132</sup> Métropolitain Nicolas, *l'Eglise et la vie*, p. 17-18. Dans ces paroles, nous reconnaissons l'idéal que le jeune professeur de théologie Nicolae Balan essayait de le planter dans les coeurs des étudiants du séminaire «Andreian» en 1906 pour décrire la physionomie morale du prêtre orthodoxe. Avec quelques détails, demandés par les nouvelles réalités, Nicolae Bălan a réactualisé son message qui l'a guidé pendant ses 15 années d'activité didactique fructueuse, et puis pendant ses 35 années de service divin.
- <sup>133</sup> *Ibidem*, p. 18.
- <sup>134</sup> Grigorie T. Marcu, *Métropolitain Nicolas de la Transylvanie. Biobibliographie*, en *Hommage ...*, tome I, Sibiu, 1940, p. 68.
- <sup>135</sup> Grigorie T. Marcu, *Métropolitain Nicolas de la Transylvanie*, en „B.O.R.”, an LXXVII, no. 10, 1955, p. 863-887 (les funérailles).

## ARTICLES

### LEGISLATION CANONIQUE, ŒCUMENIQUE, DU V-E SIECLE

Ghenadie Serban  
Rosiers, France

**Rezumat:** *Secolul V, cu mici perioade, a fost frământat de lupte interne și externe. Marele Imperiu Roman, începe să se destrame. Încă din secolul IV, se remarcă o scindare prin mutarea centrului de greutate de la Roma la Constantinopol. Biserica n-a fost ferită atunci de frământări. Din interiorul ei s-au iscat erori dogmatice (erezii) ce au necesitat întrunirea a două Sinoade ecumenice care să formuleze învățătura dreaptă, conformă cu textul Sfintei Scripturi și învățătura Mântuitorului Hristos.*

*Astfel, întâlnirile sinodale de la Efes și Calcedon au reușit să aducă în discuție problemele de dogmă și să formuleze în unanimitate dreapta învățătură. În același timp, sinodalii s-au preocupat de normele canonice ce reglementau disciplina și rânduiala Bisericii.*

*Hotărârile Sinoadelor III și IV ecumenice, atât cele care se referă la învățătura de credință, cât și acelea care se referă la organizarea, funcționarea și păstrarea ordinii și disciplinei în Biserică, în măsura în care sunt înțelese și aplicate în spiritul „pe care l-au avut în vedere Sfinții Părinți”, vor contribui la binele Bisericii, la îndreptarea vieții și trăirii creștine, la pacea și buna înțelegere dintre neamuri și popoare. Pe lângă aceste Sinoade ecumenice, Sinodul local de la Cartagina, precum și scrierile lui Teofil al Alexandriei și Sfântul Chiril al Alexandriei, au arătat omogenitatea gândirii patristice a secolului V, izvorâtă din lucrarea și purtarea de grijă a Duhului Sfânt invocat la începutul oricărui Sinod. S-a mai remarcat o tendință a papilor de a-și afirma și impune supremația, în baza unor presupuse canoane sinodale ecumenice, fiind puse la punct pretențiile Romei asupra unui primat jurisdicțional în Biserică.*

*Se poate spune, făcând o analiză mai atentă a materialului prezentat, că la jumătatea distanței dintre cele 7 Sinoade Ecumenice, Biserica a reușit să-și așeze dogmatic și organizatoric viața pe un făgaș normal, urmând să evolueze prin membrii ei, clerici și mireni. Nu va fi însă ferită de frământări interioare, finalizate în 1054 cu schisma între Apus și Răsărit și de erezii și nici de lupte exterioare – atacul arabilor musulmani. A răzbătut însă și a ieșit mai puternică pentru că autoritatea ei nu este de origine umană, ci divină, prin Marele Arhiereu Hristos și oblăduirea Duhului Sfânt.*

**Abstract:** *The Fifth Century has been affected by internal and external struggles. The great Roman Empire began to fall apart. Since the Fourth Century, the center of gravity was moving from Rome to Constantinople. The Church was never safe from turmoil. The doctrinal errors or heresies required the meeting of two Ecumenical Councils, which made teaching to be in line with the text of Holy Scripture and with the teaching of Christ the Savior. Thus, the Councils of Ephesus and Chalcedon were able to raise matters of dogma and doctrine. At the same time, they were concerned about canonical rules, which regulated the discipline and order of the Church. The Third and the Fourth Ecumenical Councils decisions contributed to the good of the Church, to bring peace and understanding in the life of Christians and within*



*nations. In addition to the Ecumenical Councils, the local council of Carthage and the writings of Theophilus of Alexandria and St. Cyril of Alexandria, showed the homogeneity of the Fifth Century patristic thought, stemming from work and the care of the Holy Spirit invoked at the beginning of each Synod. Forming a closer analysis of the material presented, the Church has managed to settle doctrinal and organizational life on a normal path and to evolve through its believers. However, it was not protected from internal turmoil, completed in 1054 with the schism between West and East and from the fights, and heresies. Also, the Arab Muslims attack shook it from exterior. Nevertheless, it emerged stronger, and this was not because of its authority, which had a human origin, but because of the High Priest Christ and the Holy Spirit's blessing.*

**Mots-clef :** *Le V-ème siècle, l'Empire Romain, Rome, Constantinople, Eglise, synodes œcuméniques et locaux, canons, patriarche, moines, clergé.*

### **I. Prémisses politiques et religieuses**

Presque toute la période du IV<sup>e</sup> siècle, dès l'abdication du Dioclétien et jusqu'à la mort du Théodosien (du 305 à 395), le monde romain était groupé sous l'autorité d'un seul maître. Pourtant, une certaine identité et autonomie ont existé entre les deux parties de l'Empire Romain: l'Est et l'Ouest. A partir du changement de la capitale de l'Empire à Constantinople, Rome est resté dans l'ombre, et de 395 jusqu'à 408 les deux villes deviennent antagonistes. Au Ve siècle, les deux moitiés du «orbis romanus» ont eu des réactions très différentes par rapport au phénomène majeur représenté par les invasions germaniques. L'Empire nommé traditionnellement Byzantin, a réussi se maintenir et survivre, par le biais de sa capitale, Constantinople, jusqu'à l'an 1453, en dépit des efforts qu'elle a du faire pour lutter sur deux fronts: Europe et Asie.

Pendant ce temps là, l'Empire de l'Occident s'écroulait sous les invasions barbares. Jusqu'à l'an 476, L'Empire de l'Occident avait encore un chef, mais qui n'était qu'une marionnette dans les mains d'un «protecteur» barbare, le commandant de l'armée et, en réalité, le seul chef du pays.

Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner que les deux moitiés de l'Eglise commencent vivre chacune sa destinée particulière. Ne se pose pas encore le problème d'une séparation définitive, mais ils ont existé des moments de crise, comme par exemple celui de la démission illégitime de l'Evêque de Constantinople, Saint Jean Chrysostome (entre 404-415).

Tous genres d'obstacles s'entravaient devant l'action d'organisation que l'Eglise désirait entreprendre. Les obstacles venaient du sein même de l'Eglise, et elle a essayé de les combattre par une série de décisions synodales antérieures, concrétisées pas seulement par les précisions des dogmes, mais aussi par un nombre important des canons. Au Ve siècle, c'est la société religieuse, non officielle, connue sous le nom de Monachisme<sup>1</sup>, qui agitait le plus la vie ecclésiastique. Le Monachisme existait comme une sorte d'armée spirituelle irrégulière, mais assez forte pour ne pas être facilement freinée. Cette société s'occupait de disputes théologiques, de rivalités hiérarchiques, des affaires politiques et toutes sortes d'autres choses du monde, et par ses mouvements rebelles nuisait aux buts que l'Eglise suivait désormais, en plein

accord avec l'Etat<sup>2</sup>. Dans cette situation, dans des circonstances très difficiles et pour l'Eglise, et pour l'Empire, entouré de partout par les Goths, les Huns, et d'autres peuples barbares, les chefs de l'Empire et de l'Eglise ont trouvé nécessaire la convocation du Grand Synode Œcuménique du Calcédoine. Le Christianisme se confrontait avec des nouvelles hérésies, face auxquelles l'Eglise devait prendre une position claire, sans équivoque, afin qu'elle ne compromette pas son rôle dans le monde, celui de «gardienne» de la Vérité Révélée et conductrice de ses membre vers le but final, le Salut.

Si nous regardons le Synode d'Ephèse (431) par le biais des événements historiques nous seront convaincus que: «Le Synode a mis face à face deux groupes d'évêques et deux chefs : Cyrille d'Alexandrie avec ses évêques égyptiens, ceux d'Asie à côté du Memnon de l'Ephèse et d'autres rivaux du Nestorisme, et Jean d'Antioche avec ses évêques orientaux, moins nombreux que les autres. Au lieu d'un concile général, il y a eu deux séparées. L'autorité de Cyrille a dominé l'un, celle de Jean l'autre. Les deux groupes ne se sont pas mis en accord ni dans le synode d'Ephèse, ni à Calcédoine, où l'Empereur leurs a demandé de venir avec leurs délégations»<sup>3</sup>

Les évêques d'Alexandrie cherchaient à imposer leur autorité dans toute l'Eglise orientale, chose relevée par l'habileté avec laquelle Saint Cyrille a réussi à établir l'enseignement correcte, au synode d'Ephèse, contre Nestorisme, même si les disputes ont continué longtemps après.<sup>4</sup>

En conclusion, on peut dire qu'une fois Nestorisme déposé, le III<sup>e</sup> synode œcuménique a élaboré des normes et des principes d'organisation et administration ecclésiastique qui ont constitué: «un lien ecclésiastique-morale unificateur, dans la forme la plus authentique orthodoxe»<sup>5</sup> L'hérésie ne signifie pas qu'un schisme ecclésiastique, mais aussi une dissolution des principes d'organisation et de discipline ecclésiastique.

Le IV<sup>e</sup> Synode Œcuménique (environ 600-630), qui a réuni le plus grand nombre d'évêques parmi tous les synodes œcuméniques, a représenté un grand synode non seulement par le nombre important des participants et par ses décisions dogmatique d'importance capitale pour l'enseignement chrétien, mais aussi par les décisions par rapport à l'organisation de l'Eglise.

On sait que ce synode a eu lieu dans la ville de Calcédoine au cours du mois d'octobre de l'an 451, aux temps de l'empereur byzantin Marcien (450-457) et du Patriarche de Constantinople Anatolie (à partir du 451) et il a condamné l'hérésie connue sous le nom de monophysisme. Ce synode a été présidé par l'empereur Marcien, par quelques-uns de ses ministres, par le patriarche Anatolie et par d'autres hiérarques, y compris les délégués de l'évêque de Rome. Ce synode a eu un rôle très important pour la pacification de l'empire, et surtout pour la consolidation de l'organisation de l'Eglise et de la collaboration entre l'Eglise chrétienne et l'Etat Byzantin.

Le III<sup>e</sup> synode œcuménique d'Ephèse autant que celui de Calcédoine du 451, nous donnent une image très claire de la compétence des synodes œcuméniques, les canons émis comprenant tant des décisions dogmatiques, que d'organisation et

discipline. En même temps, Ve siècle, ont été consigné aussi une série des canons appartenant au certains Saint Pères, et ceux d'un synode locale de Carthagène, en 419.

## **II. Législation canonique œcuménique du Ve siècle.**

### **II.1 Synode III Œcuménique.**

De point de vue dogmatique, les premiers 7 canons du III<sup>e</sup> synode œcuménique ont établi l'enseignement de la Foi Orthodoxe, en combattant l'hérésie de Nestorie. Les canons concernant le coté administratif et de discipline débattus et approuvés par les Saint Pères participants au synode de l'Ephèse ont le rôle de relever les principes selon lesquels l'Eglise se conduisait à l'époque.

Un parmi les principes juridiques fondamentaux établi par le III<sup>e</sup> synode œcuménique est le principe de l'hierarchie qui: «dit que d'après l'enseignement de notre Sauveur, Le Christ, le travail sanctificateur du Saint Esprit se réalise dans l'Eglise par le biais de l'hierarchie, c'est-à-dire de ceux qui, étant homme, membres de l'Eglise, et prouvant une foi et une morale pures, ont été ordonnés, par le Mystère de prêtrise, et devenus sujets de la puissance ecclésiaste»<sup>6</sup>.

Conformément à ce principe, l'hierarchie ecclésiastique est obligée de conduire l'Eglise, et veiller que sa discipline et ses dogmes soient préservés inaltérés. Ce principe est considéré le principe de base de la puissance ecclésiaste dans l'organisation et l'administration de l'Eglise.

On retrouve ce principe dans les décisions canoniques suivantes : «...si un métropolitain s'est écarté du saint et œcuménique synode et il est passé ou passera du coté des contestataires, ou il a témoigné ou témoignera l'enseignement du Célestin, celui-là dès maintenant, par ce synode, est rejeté de la communion ecclésiaste et dépourvu de tout pouvoir (canon I).<sup>7</sup>

Dans le 2<sup>e</sup> canon on décide que: «si certains évêques de l'éparchie ont absenté du Saint Synode, et ils se sont unis avec les contestataires, qu'ils soient considérés indignes d'être prêtres et qu'ils perdent leur rang»<sup>8</sup>. Dans le cadre de ses compétences, le III<sup>e</sup> Synode œcuménique apporte une décision générale: Et si certains clercs, oseraient autre forme d'hérésie, qu'ils soient évêques ou clercs, ils doivent être écartés de leurs éparchies et déchus de leurs rangs... (Canon 7)<sup>9</sup>.

On observe que les Saints Pères ont attiré l'attention sur le caractère théandrique de l'Eglise, qui pourrait être menacé par l'acceptation d'une telle hérésie. On met en péril pas seulement la préservation du travail sanctificateur du Saint Esprit, mais on met en péril la vie normale de l'Eglise même, de point de vue doctrinaire, disciplinaire et organisationnel.

L'Evêque doit être l'âme de la vie ecclésiastique de son éparchie, en sorte que par la dignité épiscopale qu'il détienne, il puisse représenter la perfection en ce qui concerne le suivi de la vérité divine et le témoignage de la foi orthodoxe. Par la perte de la foi, les évêques deviennent cause de tourment pour tout le troupeau. Un autre principe canonique fondamental en liaison étroite avec le principe de l'hierarchie est le principe synodal, au de l'universalité. Par ce principe on comprend que les hiérarques d'une Eglise ou de plusieurs Eglises ne sont pas dirigeants

individuellement, par eux même, mais l'Eglise est dirigée par les Synodes, qui sont des organes collectifs<sup>10</sup>.

Par cette façon de diriger, collégiale, collective, on peut augmenter la discipline ecclésiastique, on peut réaliser toutes les bonnes actions, et l'Eglise peut être épargnée des conflits et écartements par rapport à la foi orthodoxe. Par le principe synodal, qui trouve son expression dans les canons émis, on affirme dans chaque canon l'autorité du Synode (Concile) de décider dans tous les problèmes qui dépassent la compétence des membres de l'hérarchie, s'ils sont considérés individuellement.

En suivant ce principe dans les canons émis par le synode qu'on étudie, on peut dire que le Canon 1 établit que le synode (organe collectif) décide l'exclusion des métropolitains « de toute la communion ecclésiastique ». Ensuite le canon traite le problème des métropolitains qui acceptent l'enseignement de Nestorie et Célestin. Ceux la doivent être « déposés » c'est-à-dire « déchus de leur rang épiscopale ». Organe de justice de ces métropolitains est le synode diocésain, composé de l'assemblée des métropolitains et évêques d'une Eglise autocéphale qui se réunissent à la demande du Patriarche de cette Eglise autocéphale, dans le but de débattre, sous sa présidence, et prendre des décisions concernant les problèmes ecclésiastiques qui dépassent la compétence du synode de l'éparchie ou métropolitain, et ont une valeur qui regarde tout le diocèse<sup>11</sup>. La même chose dit le Canon 2 de ce Synode.

Le principe Synodale se révèle aussi du Canon 3 du synode, par rapport auquel on dit: Si à quelqu'un, parmi les clercs qui se trouvent dans une ville ou à la campagne, Nestorie et ceux qui sont de son côté lui ont interdit de pratiquer son ministère parce qu'il restait dans la foi orthodoxe, on juge qu'il est droit que celui-là puisse reprendre son rang<sup>12</sup>. Donc, ceux auxquels Nestorie avait interdit la pratique de leur ministère parce que ils étaient attachés à la foi orthodoxe, conformément aux décisions du synode, devront être remis dans leur rang antérieur soit en particulier soit en publique, prêcher l'enseignement du Nestorie, ou celui du Célestin, le saint concile décide qu'ils soient déchus de leur rang de prêtres (Canon 4)<sup>13</sup>.

Dans les canons 6 et 7 du Synode, le principe de l'hérarchie se réaffirme: «...si quelqu'un veut changer, dans quel sorte ce soit, ce qui a été établi pour chaque pendant le Saint Synode d'Ephèse, évêque ou clerc, qu'il soit déchu de son rang ...» (Canon 6). Aussi: «le saint Synode a décidé que personne n'aie pas le droit de révéler sous aucune forme une autre Foi que celle laissée par les Saint Père, qui se sont ressembler avec le Saint Esprit dans la cité de Nicée. Et ceux qui osent présenter une autre Foi à ceux qui sont à la recherche de la vérité, qu'ils soient du paganisme ou du judaïsme, ou de toute. Par conséquent, le sens du canon est le suivant: ceux qui faisaient partie de l'hérarchie ecclésiastique et ont été déchus de leur rang, sans qu'ils soient coupable de quoi que ce soit, qu'ils reprennent leur rang. La Canon 4 établi aussi le principe synodal, dans le sens que ceux qui font partie du clergé doivent se soumettre aux décisions du Saint Synode.

Le Canon 5 du III<sup>e</sup> Synode œcuménique, il s'agit du fait que les hérétiques nestoriens ont accueilli parmi eux et remis dans leur rang antérieur, des clercs ou laïcs condamnés par le Saint Synode ou par leurs évêques. La décision de ce canon ne

règle pas seulement le franchissement du principe synodal, mais aussi la punition qui doit être sur mesure. La punition pour les clercs consiste dans l'interdiction de continuer à exercer leur ministère, et pour les laïcs dans l'interdiction de communier. Par rapport au non respect du principe synodal de certains métropolitains et évêques, on a les décisions du synode qui établissent des punitions pour les insoumis, qui seront déchus de leur rang. Il y en a aussi des punitions pour les laïcs qui ne se soumettent pas aux décisions synodales, qui seront rejetés de la communauté.

La décision du Canon 6 de ce synode affirme le caractère obligatoire des décisions du synode, dans le sens que ceux qui essaient de changer la décision de l'organe collectif, c'est-à-dire le Saint Synode, seront déchus de leur rang, s'ils sont évêques ou clercs, ou rejetés de la communauté, s'ils sont des laïcs. Les deux canons suivants, par leurs décisions, confirment d'une manière indirecte le principe synodal. Le Canon 7 prétend le respect des décisions prises par le Premier Synode Œcuménique rassemblé à Nicée (325), par rapport au Credo<sup>14</sup>.

Le Canon 8 inclue dans ses décisions par rapport à la situation de Chypre, l'application du principe synodale, dans le sens que les décisions prises par le Saint Synode concernant l'Eglise de Chypre doivent être respectées et appliquées par toutes les Eglises autocéphales.

Un autre principe canonique fondamental établi par le 8<sup>e</sup> canon du III<sup>e</sup> synode œcuménique d'Ephèse, est le principe de l'autocéphalie. Par ce principe on comprend: «la règle canonique conformément à laquelle une unité ecclésiastique déterminée de point de vue hiérarchique, synodale et territoriale, se dirige indépendamment des autres unités du même genre, pourtant elles gardent obligatoirement l'unité dogmatique, de culte et canonique».<sup>15</sup>

Dans le canon dont on vient de parler ce principe s'applique concernant les problèmes de l'Eglise de Chypre. Le christianisme de l'Ile de Chypre a des origines très anciennes. Certains récits des livres du Nouveau Testament, parmi lesquels Les Actes des Apôtres (11,19-20; 21, 16) sont la preuve de l'ancienneté du christianisme de l'Ile de Chypre. Après le martyr de Saint Archidiacre Etienne, beaucoup de chrétiens se sont réfugiés dans l'Ile de Chypre (Actes 13, 14). Les textes du Nouveau Testament rappelés ci-dessus nous apprennent que le Saint Apôtre Paul a traversé l'île entière et qu'il a développé une activité d'évangélisation. Cela nous fait comprendre que le christianisme de l'Ile de Chypre est d'origine apostolique et normalement il doit bénéficier d'un prestige particulier et une reconnaissance de son ancienneté, par rapport aux autres Eglises.

Le canon dit que la situation de l'Eglise de Chypre était un petit peu particulier, parce que l'évêque de l'Antioche se mêle de leurs problèmes religieux. Les hiérarques de l'Eglise de Chypre, présents au Synode: Rigin, Zenon et Evagrie, ont demandé au synode de reconnaître leur autocéphalie par rapport à l'Eglise d'Antioche. Le synode décide que: «il n'y a pas eu l'habitude qu'un évêque d'Antioche ordonne des évêques en Chypre... que les patriarches de l'Eglise de Chypre ont pleinement et indiscutable, selon les Canons de Saint Pères et selon la Tradition, le droit d'ordonner les évêques»<sup>16</sup>.

Le synode décide ensuite: «que ce soit respecté dans tous les diocèses et toutes les éparchies, afin que nul d'entre les évêques qui aiment Dieu ne puissent occuper une autre éparchie que celle qui a été depuis longtemps sous sa juridiction, ou sous la juridiction de ses antécresseurs»<sup>17</sup>.

Si un évêque a occupé une éparchie par la force il est obligé de la restituer, pour respecter les canons de Saint Pères, mais aussi pour ne pas introduire dans une œuvre sainte les graines de l'orgueil du pouvoir mondain. Le synode insiste qu'ils soient préservés les droits de chaque éparchie, tels qu'ils étaient depuis longtemps, conformes à la Tradition. Le franchissement de l'autocéphalie de l'Eglise de Chypre par l'évêque de l'Antioche s'explique par le fait que, de point de vue politique, cette île était soumise à la Préfecture de l'Antioche.

En commentant ce canon, Balsamon explique la dépendance de l'Eglise de Chypre par rapport à l'Eglise d'Antioche de façon suivante: «Avant que la grande Antioche soit séparée de l'Empire Romain, l'empereur envoyait ici un commandant et celui-là envoyait en Chypre un chef militaire, qui était soumis à l'Antioche. Par conséquent, l'évêque d'Antioche désirait ordonner les évêques de l'Eglise de Chypre, en motivant son geste avec l'exemple du commandant d'Antioche qui nommait les chefs militaires en Chypre»<sup>18</sup>. Par cette décision, les Pères du Synode d'Ephèse ont montré l'importance qui doit être accordée au principe de l'autocéphalie. Par ce canon sont renforcées les décisions des canons antérieurs concernant l'autocéphalie, canon 34 apostolique et 9 du synode d'Antioche. Pour une meilleure organisation des éparchies, le Synode a confirmé le principe de la stabilité concernant la reconnaissance du territoire d'une éparchie, par la non immixtion de certains hiérarques aimant le pouvoir<sup>19</sup>.

A coté des 8 canons établis dans le cadre du III<sup>e</sup> Synode Œcuménique, a été aussi établie comme norme pour des cas similaires, la lettre du Synode adressée à l'Eglise de Pamphylie, qui s'occupait du cas de l'évêque Eustasie. Celui-là étant en impossibilité de continuer à s'occuper correctement de ses obligations d'évêque et de lutter contre les adversaires, a envoyé une lettre de démission de sa fonction épiscopale. Les évêques de la province ont élu comme successeur un certain Théodore. Avec le consentement de ce dernier, Eustasie demande au Synode la permission de garder le titre et les dignités épiscopales.

Le Synode approuve cette demande à condition qu'il ne puisse pas ordonner des prêtres ou évêques et il ne puisse plus célébrer la Liturgie sauf accord de l'évêque du lieu. Cette lettre du III<sup>e</sup> Synode œcuménique est, par son contenu, un document de référence concernant la démission d'un hiérarque. Conformément aux canons, nul métropolitain ou évêque ne peut quitter sa fonction. Si pourtant cela se passe, même s'il a été conseillé de ne pas le faire, conformément aux canons un tel hiérarque sera destitué et excommunié. (Conformément aussi au Canon 16 du Synode I-II de Constantinople).

Conformément au principe synodal, le III<sup>e</sup> Synode Œcuménique d'Ephèse, approuve la décision du synode de Pamphylie, parce que ce synode a résolu d'une façon strictement canonique le problème de l'Eglise de Pamphylie. L'autocéphalie de la métropole de Pamphylie a été donc respectée.<sup>20</sup>

L'importance des décisions du III<sup>e</sup> Synode Œcuménique est extrêmement grande, pas seulement de point de vue dogmatique, mais aussi de point de vue canonique concernant l'organisation de l'Eglise et la discipline ecclésiastique, regardée dans la lumière des synodes ultérieurs. Les décisions de l'III<sup>e</sup> Synode Œcuménique ont aussi une note de très grande actualité. Dans la mesure où ils correspondent aux nouvelles réalités de la vie contemporaine, ils contiennent des principes fondamentaux d'organisation et discipline actuelle de l'Eglise, en servant ses intérêts.<sup>21</sup>

On peut dire de même par rapport au Synode d'Ephèse ce que le byzantiniste russe A.A.Vasiliev disait concernant le Synode de Calcédoine: «....a confirmé la Foi et a frappé fort l'hérésie, a réparé les iniquités et a écarté les abus et les mauvaises règles qui étaient introduites dans la discipline».<sup>22</sup> L'Eglise a gardé sa doctrine et son organisation sur la base des ses principes fondamentaux.

Les décisions du Synode d'Ephèse, en 431, tant celles qui concernent l'enseignement chrétien, que celles qui concernent l'organisation, le fonctionnement et la préservation de l'ordre et discipline dans l'Eglise, dans la mesure où elles sont comprises et appliquées conformément à l'esprit « qui a été visé par les Saints Pères lors de leur rédaction », contribueront au bien de l'Eglise, à l'amélioration de la vie et du sentiment chrétien, à la paix et la bonne entente entre les nations et les peuples.

## **II.2. Le Synode IV Œcuménique**

Le Synode IV œcuménique a eu un rôle définitoire pour la préservation des bonnes règles au sein de l'Eglise. Conformément aux précédents synodes œcuméniques et locaux a reconfirmé leurs canons et a donné 30 nouveau canons ; ensuite il a établi, selon des critères politiques, un nouvel ordre hiérarchique des trônes épiscopales plus importantes de l'Eglise; a introduit formellement la dignité de Patriarche dans l'Eglise; a mis au point les prétentions de Rome concernant le primat juridictionnel dans l'Eglise; a adopté le principe de l'orientation de l'Eglise, concernant l'organisation de ses unités administratives, selon les critères administratives-politiques de l'Etat; a consolidé la position des évêques dans l'organisme ecclésiastique; a officialisé et réorganisé le monachisme; a réglementé les ordinations de prêtres et la positions du clergé dans l'Eglise et par rapport aux certaines questions civiles; a prévu des sanctions concernant les écarterments et les abus; a organisé la justice ecclésiastique; a entamé des mesures nécessaires pour la bonne administration des éparchies, etc.

En énumérant le nombre des problèmes dont le IV<sup>e</sup> synode œcuménique s'est occupé, on peut se rendre compte de l'importance spéciale, canonique-juridique, qu'il a eu pour l'Eglise. Il ne s'est pas proposé de légiférer complètement les questions de l'Eglise, et les autres synodes ne l'ont pas fait non plus, mais il s'est occupé des problèmes concernant la vie ecclésiastique, les relations créées par l'évolution du système d'organisation de l'Eglise et les relations entre l'Eglise et l'Etat, à l'époque. De par le nombre de problèmes et les décisions prises par rapport à l'organisation de l'Eglise, le IV<sup>e</sup> synode œcuménique a, à coté su synode Trulan, le plus grand pois parmi tous les autres synodes<sup>23</sup>. Normes et réglementations

concernant la discipline et l'organisation de l'Eglise établis au 4<sup>e</sup> Synode œcuménique :

1. Le Synode IV Œcuménique a confirmé les canons<sup>24</sup> donnés par les synodes antérieurs. Contrairement à l'affirmation du Père Professeur Liviu Stan, comme que le canon I du synode œcuménique de Calcédoine aurait autorisé les décisions des tous les synodes, y compris celles des synodes locaux<sup>25</sup>, il a été démontré que par le présent canon se confirment et se maintiennent tous les canons des trois synodes œcuméniques antérieurs: «On ne peut pas dire qu'il s'agit aussi des canons des synodes particuliers, assez nombreux, qui ont eu lieu jusqu'à cette date, parce que d'un côté ils ne sont pas rappelés en mode express, et d'un autre côté cent an plus tard même, l'empereur Justinien par la Nouvelle 131, chapitre I (an 545) reconnaît comme ayant pouvoir de loi de l'Etat que les canons des synodes œcuméniques qui ont eu lieu jusqu'à son temps, c'est-à-dire des premiers quatre synodes œcuméniques»<sup>26</sup>.

2. Le Synode IV Œcuménique a renforcé le plus possible le principe hiérarchique, dans l'organisation et l'administration de l'Eglise; la position des évêques dans l'organisation de l'Eglise est définie plus précisément, par ce synode, comme base et centre du pouvoir ecclésiastique. Comme cela a triomphé et a été imposé définitivement dans l'Eglise le principe de l'hiérarchie, établi pas seulement sur la base du Don de Saint Esprit, mais aussi canonique-juridique. Dans ce sens le synode décide:

- Par le canon 5 que l'évêque ne puisse partir d'une cité à l'autre, ou d'une éparchie à l'autre, parce qu'il doit se considérer «marié» avec l'Eglise qui après la mort de l'évêque est considérée et elle l'est réellement «veuve». De même, par la mutation d'une éparchie à l'autre l'évêque perd de son autorité au détriment de l'Eglise. L'évêque doit être le centre de la vie ecclésiastique de l'éparchie et pour que cette vie ne souffre longtemps il n'est pas permis qu'une éparchie soit «veuve» plus de 3 mois (canon 25).

- Par le canon 29 on interdit la rétrogradation, de tout genre, de l'évêque au rang inférieur de prêtre, parce que la dignité épiscopale soit est complètement perdue, soit intangible, sinon l'autorité de l'épiscopat serait gravement atteinte, si l'évêque pourra être rétrogradé comme certains l'aurait désiré.

- Par le canon 12, on décide que les positions canoniques et légales des évêques soient préservées même s'ils reçoivent des titres honorifiques ou positions plus élevées, et le canon 22 interdit l'enlèvement des biens successoraux suite à la mort des évêques. Ceux la où qu'ils soient donnés à la famille de l'évêque, ou, s'il n'y a pas famille, qu'ils soient donné à l'Eglise. Il faut noter que de ce temps la plus part des évêques étaient mariés et ils avaient des enfants, des petits-enfants, etc.

- Par les canons 4 et 8, les évêques deviennent les dirigeants des moines et des monastères de leurs éparchies. Par le canon 23, l'Evêque est indiqué comme le seul ayant le droit de donner une autorisation du voyage aux moines, qui à ce temps là pratiquaient beaucoup le vagabondage. Par le canon 24 la consécration des monastères était aussi réservée aux évêques. De cette façon, la vie monacale était encadrée par l'organisation de l'éparchie et totalement soumise aux évêques.



- Par le canon 9 l'évêque reçoit le pouvoir juridique complet par rapport au clergé de son éparchie.
- Par le canon 13, le mouvement du clergé est soumis à la stricte surveillance de l'évêque, ainsi que nul clerc n'avait plus le droit de quitter son poste et passer dans une autre éparchie, s'il n'avait pas une lettre de recommandation rédigée par l'évêque sous la juridiction duquel il était.
- Par le canon 16 on reconnaît aux évêques le droit de lever ou radoucir les rigueurs des canons, soit par une dispense, soit par une indulgence dans certaines questions disciplinaires. Par conséquent l'évêque peut lever, en certains cas, l'obligation des décisions comprises dans les canons.
- Par le canon 18 on défend l'autorité des Evêques, en prévoyant des mesures dures pour ceux qui prépareraient des pièges ou conspirations contre ceux-ci.

### **III. Le synode a introduit la dignité de Patriarche dans l'Eglise.**

Par rapport à cela on fait les mentions suivantes :

a. Le Synode IV œcuménique a introduit formellement la dignité patriarcale dans l'Eglise, par une décision prise pendant la XIV<sup>e</sup> séance du synode, qui a eu lieu le 31 Octobre 451.

b. Pendant cette séance et par la même décision on a reconnu au Siège de Jérusalem une position égale avec les autres Sièges patriarcales et ainsi, à cette date, le Diocèse de Jérusalem devint Patriarchie.

c. De même on a discuté et mis en place un nouvel ordre hiérarchique entre les Sièges patriarcales, en prenant comme base l'importance politique des villes de résidence des patriarchats. Ainsi le canon 28 reprend et précise plus en détail le problème de la position hiérarchique de la Patriarchie de Constantinople par rapport à celle de Rome et du reste des Patriarcats, en établissant tout comme le canon 3 du II<sup>e</sup> synode œcuménique, qu'après le Siège de Rome, le Sièges de Constantinople doit être considéré en deuxième place, mais seulement énumératif, puisque en fait on lui doit la même honneur et le même privilège qu'au Sièges de Rome, en étant la Nouvelle Rome, ou la deuxième Rome et capitale de l'Empire<sup>27</sup>.

On doit noter qu'à l'époque, Rome, était encore la capitale de l'Empire Romain de l'Ouest, qui s'est écroulé en 476. Donc, entre les deux capitales de l'empire bien sûr que le primat d'honneur appartenait à la plus vieille d'entre elles, parce que l'hiérarchisation des ces Sièges a été faite selon des critères politiques. D'ici on tire la conclusion que dès que l'ancienne Rome a cessé d'être capitale de l'Empire, elle aurait du cessé d'être aussi le premier des Patriarcats. Pourtant, par respect pour une tradition qui n'était pas que chrétienne, on a préservé le primat d'honneur de Rome. L'ordre définitif des Sièges Patriarcales a été établi par le canon 36 du Synode de Trulan (690), soit la suivante : Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche, Jérusalem.

d. On a reconnu pour la Patriarchie de Constantinople deux importants privilèges:

- Celui d'être le deuxième Sièges après Rome et avoir les mêmes honneurs (canon 28)

- Celui d'être instance d'appel pour les affaires non résolues définitivement aux Sièges de jugement des métropolitains et même des exarques (canons 9 et 17).

e. De par plusieurs décisions qui n'ont pas été marquées dans les canons, de même que par le canon 28, le synode IV œcuménique a repoussé les prétentions de primat juridictionnel émises, ne serait-ce que sur l'Eglise de l'ouest, par le Siège de Rome, qui tenait à l'extension de ce genre de pouvoir sur l'Eglise de l'est aussi. Cela est la vraie raison pour laquelle on a établi le canon 28, qui n'était plus nécessaire si Rome n'aurait affirmé ces prétentions, parce que son statut avait déjà été établi par le canon 3 du II<sup>e</sup> synode œcuménique. Et pour que jamais le Siège de Rome ne puisse affirmer à l'avenir de telles prétentions, l'empereur Marcien a confirmé par un décret émis en 454 les privilèges reconnus aux Eglises dans les canons. La même chose a fait en 477 l'empereur Zeno, qui a souligné particulièrement l'importance et la vigueur inattaquable du canon 28 du synode IV œcuménique, et à son temps Justinien, par Nouvelle 131, confirme lui aussi l'ordre hiérarchique des Patriarcats, établi par le canon 28 de ce synode.

Le synode IV œcuménique a renforcé le principe de la synodalité dans l'Eglise. Ainsi:

1. Par le 1<sup>e</sup> canon a accordé une importance particulière aux synodes et leur a reconnu le droit exclusif d'élaborer les lois ecclésiastiques ou canons.

2. Par le canon 19 on réactualise les dispositions des canons 27 apostolique et 5 du I<sup>e</sup> synode œcuménique, en disposant catégoriquement que les évêques de chaque métropole doivent se ressembler en synodes métropolitains deux fois par an, pour traiter et résoudre tous les problèmes qui ne sont pas de la compétence de chaque membre du synode en particulier, mais de la compétence du synode en lui-même.

3. Par le canon 17 on confère au synode métropolitain le droit de juger les litiges concernant les territoires des éparchies et paroisses.

V. Le Synode IV œcuménique a établi des mesures pour la bonne organisation des unités administratives de l'Eglise, en décidant que l'Eglise doit s'orienter dans l'organisation de ses unités administratives selon l'organisation administrative de l'Etat. Ainsi:

1. Par le canon 17 on dispose que «si une ville est renouvelée par le pouvoir divin ou elle se renouvèlera à l'avenir, alors l'organisation des paroisses et éparchies suive l'organisation civile et d'Etat»<sup>28</sup>.

2. Par le canon 28, tant au Siège de Rome que celui de Constantinople on reconnaît des positions principales au sein de l'Eglise, mais seulement pour le fait qu'elles représentaient les deux capitales de l'Empire. Ainsi concernant le Siège de Rome on dit qu'on lui a conféré les prérogatives «parce que celle-là était le cité de l'empereur», et concernant le Siège de Constantinople on dit, en vérité, que les Pères du II<sup>e</sup> Synode œcuménique (canon 3) lui ont conféré les mêmes privilèges qu'au Siège de Rome, en jugeant que «la cité qui est digne de l'Empereur et du Senat doit être avancée en rang ecclésiastique aussi...»

Le Synode IV Œcuménique a établi des mesures pour la bonne organisation des éparchies:

1. Par le canon 12 on interdit le partage arbitraire des éparchies par le pouvoir civil suite à des magouilles de certains évêques aimant les honneurs. Ainsi une certaine stabilité concernant les unités ecclésiastiques a été imposée.

2. Dans le même but, par le canon 17 on interdit le passage arbitraire de certains territoires d'une éparchie à l'autre, étant adopté, selon la législation romaine, le délai de 30 ans comme terme de prescription en matière du droit de posséder de point de vue ecclésiastique un certain territoire.

3. Après que, par le canon 21, on a rappelé les économes, c'est-à-dire les administrateurs des biens de l'éparchie, par le canon 26 on impose définitivement dans l'administration de l'éparchie l'institution de l'économe, qui désormais a été préservée pour l'administration des biens ecclésiastiques.

4. L'institution de l'avocat public (l'eddique), qui était une institution laïque, est appropriée définitivement par l'Eglise, par le canon 23 de ce synode. L'eddique ou le défenseur ou l'avocat de l'Eglise devait accomplir non seulement la fonction de juriste-consulte des sièges hiérarchiques, mais aussi de veiller à l'observation des lois ecclésiastiques et de la bonne organisation dans l'Eglise, ayant de même des attributions de procureur de l'Eglise (les eddiques sont nommé aussi dans le canon 2 du IV synode œcuménique).

Le Synode IV Œcuménique a établi les mesures pour la réglementation de la situation du clergé inférieur et pour sa discipline:

1. Le canon 6 a interdit les ordinations dites absolues, c'est-à-dire sans destination (paroisse), qui se faisaient d'habitude dans le seul but de «trafiquer» la prêtrise. Désormais les ordinations devaient se faire que pour une paroisse existante.

2. Par les canons 5, 10 et 20, on a interdit pas seulement aux évêques, mais aussi aux clercs de passer d'une cité à l'autre (canon 5) ou de détenir des fonctions ecclésiastiques dans deux cités différentes (canon 10), ou de passer avec le seul but mercantile d'une cité à l'autre, mais qu'ils restent dans la paroisse et l'église pour laquelle ils ont été ordonnés.

3. Par le canon 13 on impose l'obligation de la carte canonique pour les clercs, qui pour des raisons de force majeure ont quitté leur éparchie et sont passés dans une autre.

4. Par le canon 7 on interdit aux clercs en fonction d'entrer dans l'armée ou d'être nommés dans une autre dignité de l'Etat.

5. Par le canon 23 on interdit le vagabondage du clergé, c'est-à-dire le départ, sans autorisation de l'évêque, de leur poste, pour errer dans les villes et surtout dans la capitale.

6. Par le canon 14 on interdit à ceux qui chantent dans l'église de se marier avec des femmes hétérodoxes. Pourtant cette chose est permise, généralement, si la personne promet de se convertir à l'orthodoxie.

7. Par le canon 15 on établit l'âge de 40 ans pour l'accueil des femmes dans l'ordre des diaconesses.

8. Par le canon 3, on interdit aux membres du clergé de pratiquer des activités non conformes à leur ministère, comme par exemple: le commerce, la location des terrains, l'administration des biens autres, sauf si un certain clerc a le tutorat d'un mineur ou l'évêque même lui a confié la fonction d'économe (administrateur) des biens de l'Eglise, ou d'un foyer d'orphelins, veuves ou autre personnes en difficulté.

Le Synode IV Œcuménique a établi les mesures pour la bonne organisation de la société ecclésiastique, en rendant officielle et en réorganisant aussi la société monastique, parce que jusqu'à là le monachisme n'était pas une société religieuse encadré par l'Eglise, mais une société mystique privée. Voilà ce que ce synode décide concernant le monachisme:

1. Par le canon 4, tous les moines en tant de personne qui ont pris l'habit, et aussi les monastères en tant qu'établissements habités par des moines, se soumettrons à la juridiction plénière des Evêques. On interdit aux moines d'errer en dehors des monastères, de se mêler aux affaires ecclésiastique ou du monde sauf s'ils ont l'autorisation de l'Evêque compétant, et seulement en cas de nécessité absolue. De même personne ne pourrait plus bâtir des églises, de différents bâtiments ou simples maisons de prières destinées à devenir monastères sans l'autorisation de l'Evêque. La surveillance de la discipline et de la vie monastique est aussi confiée à l'Evêque.

2. Par le même canon on interdit l'accueil des esclaves dans les monastères, sans l'accord de leurs maîtres. Cette mesure était imposée par l'influence du politique, parce que les empereurs byzantins ont établi des nombreuses lois qui interdisaient aux esclaves de quitter leurs maîtres pour l'habit, situation qui avait créée parmi les esclaves un fort désir de libération. Mais, si après une année ils n'étaient pas réclamés par leurs maîtres, alors, conformément aux règles politique-ecclésiastiques, ils pouvaient rester dans l'ordre monacal et personne n'avait plus le droit de leur troubler la vie monastique.

3. Par le canon 24 on interdit que les bâtiments monacaux ou d'autres biens qui leurs appartenait reçoivent une autre destination, mais qu'ils restent pour toujours monastères.

4. Par le canon 7 on interdit aux moines d'entrer dans l'armée ou dans d'autres fonctions du monde, fait qui contredirait les votes monacaux.

5. Par les canons 4 et 23 on interdit aux moines le vagabondage, parce que cela devenait une habitude dans le monachisme. Le canon 4 dit que: «Certains font usage malhonnêtement de l'habit, et troublent les églises et les affaires politiques, en errant dans les villes», et le canon 23 dit que: «Certains moines allant à Constantinople y restent longtemps, en troublant l'ordre dans l'église, et même en nuisant aux familles de certains fidèles»<sup>29</sup>.

6. Le canon 6 révèle que dans les monastères existaient aussi des églises et des autels, mais ce n'est pas claire s'ils étaient desservies par des clercs qui provenaient d'entre les moines.

7. Par le canon 8 on dispose que tant les moines que les clercs des monastères soient subordonnés aux Evêques locales.

8. Le canon 16 rappelle une autre catégorie de personne qui vivait une vie monacale, mais dans le monde, c'est-à-dire les vierges, auxquelles on interdisait le mariage puisqu'elles promettaient solennellement, dans l'Eglise, qu'elles vivront toute leur vie dans la chasteté.

9. Les canons du IV<sup>e</sup> synode œcuménique relèvent que l'Eglise organisait et dirigeait des foyers pour les pauvres, les orphelins, les veuves et pour accueillir les étrangers (hôtels), et certaines d'entre ces établissements avaient des chapelles, petites églises et clercs qui les servaient (canons 3, 8,10,11).<sup>30</sup>

Le synode IV œcuménique s'est occupé de la qualification des égarements, abus et tout genre d'infraction ecclésiastique et les punitions afférentes. En effet sont concernés et condamnés toutes les écarts par rapport aux dispositions impératives des canons. Particulièrement les suivantes:

1. La simonie, conformément au canon 2 est considéré un crime, particulièrement par les punitions indiquées – les clercs seront déchus de leur rang ; l'anathème pour les laïcs et les moines.

2. La conspiration tant contre l'autorité de l'état, que contre celle de l'église, est considérée aussi comme un crime, est punie (canon 18). De même, la complicité à la conspiration est punie.

3. L'enlèvement des femmes sous le prétexte du mariage est qualifié dans le canon 27 comme étant aussi grave qu'un crime et punit sur mesure, qu'il soit commis par des clercs ou par des laïcs.

4. Le partage arbitraire des éparchies selon les ambitions de certains Evêques et qualifié comme délit et punit en conséquence (canon 12).

5. Les occupations incompatibles au ministère sacerdotal, prévues par le canon 3, sont qualifiées comme infractions, soit contraventions, et punies en conséquence, par le même canon.

X. A prit une série de mesures concernant la réorganisation de la justice ecclésiastique, ainsi:

1. Par le canon 9 on dispose que les litiges d'entre les clercs soient jugés par des Evêques compétant et qu'on fasse jamais appel à la justice sécularisé pour ce genre de litiges. Sauf dans le cas où l'Evêque compétant permet, et si les deux parties qui se trouvent en litige sont d'accord.

2. Par le même canon on dispose que les litiges d'entre les clercs et les Evêques soient jugés par le synode métropolitain, et que

3. Les litiges des Evêques et des clercs avec le Métropolitain soient jugés par le synode de l'exarque ou par celui du Constantinople, comme ultime instance.

4. Le Synode du Patriarcat du Constantinople est considéré l'instance suprême d'appel concernant les litiges ecclésiastiques, et non pas le synode de Rome et encore moins le patriarche de Rome personnellement. Cette disposition obligatoire pour l'Eglise entière, à l'époque, prouve encore une fois que le Patriarcat de Rome n'avait aucun privilège de plus que le Patriarcat de Constantinople, à part le primat honorifique, et que, au contraire, même pour Rome le synode du Patriarcat de Constantinople constitué la plus grande instance d'appel (canons 9 et 17).

5. Par le canon 21 on dispose que les laïcs et les clercs qui rapportent les Evêques ou certains clercs ne soient pas écoutés avant une examinassions de leur probité morale.

Concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat, le synode IV œcuménique a prit nombre de décisions parmi lesquelles certaines gardent encore leur caractère normatif, alors que d'autres ont eu qu'une importance temporaire.

a. Parmi les mesures encore valables on peut énumérer :

1. Le critère d'orientation pour l'établissement de l'ordre hiérarchique entre les Trône Episcopales est celui politique (canon 28).

2. De même en ce qui concerne la limitation, l'extension, la diminution et la transformation des unités administratives ecclésiastiques, opérations pour lesquelles l'Eglise s'est orientée et continue s'orienter selon la situation des unités administratives d'Etat (canon 17).

3. Considère la conspiration contre l'Etat comme un crime d'une gravité pareille qu'il s'agit d'un chef politique ou d'un chef ecclésiaste et les sanctions sont aussi sévères que celles de la justice sécularisé (canon 18).

4. Le partage des éparchies exclusivement selon des critères politiques, sans le consentement des synodes ecclésiastiques, est interdit.

5. La soumission complète devant les lois de l'Etat et le respect des obligations qui en dérivent, pour tous les clercs. A ce sujet serait intéressant de rappeler les dispositions du canon 4 du synode IV œcuménique, qui interdit aux esclaves de devenir moines sans le consentement de leur maîtres. Cette mesure a été prise par le synode notamment pour reprendre dans un canon une disposition, déjà existante, de l'autorité de l'Etat.

6. Entre les mesures qui ont eu un caractère temporaire on peut énumérer justement celle dont on a parlé et qui concerne l'interdiction pour les esclaves et après, les mesures prises par le canon 7, de ne pas permettre aux clercs et aux moines d'entrer dans l'armée ou d'occuper des dignités du monde sécularisé.

La plus étroite collaboration entre l'Eglise et l'Etat a existée depuis le premier synode œcuménique, collaboration qui s'est approfondie et est arrivée plus tard jusqu'au gouvernement bicéphale de l'Empire Byzantin, c'est-à-dire un gouvernement exercé tant par les organes politiques, que par ceux ecclésiastiques qui on reçu de plus en plus de responsabilités dans l'administration de l'Empire.

Les empereurs ont confirmé et donné le support politique, notamment par la force armée, aux canons et décisions dogmatiques des synodes œcuméniques, et l'Eglise de son côté a donné son support morale et religieux aux lois et règles par le biais desquelles les empereurs ont gouverné l'Empire.<sup>31</sup>

### **II.3. Les Synodes locaux et les canons des Saints Pères du V<sup>e</sup> siècle.**

Même s'ils ne peuvent pas être considérés en ayant un caractère œcuménique, ces canons ont une importance particulière parce qu'ils prouvent la préoccupation des membres de l'Eglise pour l'organisation dogmatique, disciplinaire, canonique et administrative. On peut faire référence ici au Synode VIII local de

Carthagène (419), de même aux canons du Théophile d'Alexandrie (†412) et du saint Cyrille d'Alexandrie (†444).

**II.3.1. Le synode VIII local Carthagène.** Décisions canoniques concernant l'organisation, la discipline et l'administration.

Par le canon 1 on confirme que ce synode est aussi significatif pour toute l'Eglise. En fait, il s'agit d'une argumentation, sur les bases du Synode I du Nicée, qui dit qu'il n'existe pas le droit du pape de Rome de recevoir les appels des Evêques des provinces.<sup>32</sup> Suite à une série de canons qui réglementent divers aspects de disciplines – canons 2 à 12, le canon 13 établit la procédure d'élection et ordination des Evêques. En renforçant les décisions prises par le canon 4 du Synode I œcuménique, ce synode spécifié que les Evêques qui se désiste de leur ministère soient déchus de leur dignité.<sup>33</sup>

Le 18<sup>e</sup> canon prévoie, dans une première partie, que ce qui sont candidats pour l'ordination de prêtre ou évêque, soient d'abord vérifiés et qu'on leur présente les décisions des synodes «...pour qu'ils ne travaillent pas contre les décisions du synode et qu'ils regrettent»<sup>34</sup>. Et dans les canons 49 et 50 on établi les règles pour le choix du candidat et l'ordination avec obligatoirement 3 Evêques.

Le principe de l'autonomie des provinces ecclésiastiques apparaît aussi dans les canons 19, 28 dans lequel on dit qu'un Evêque peut être rapporté et jugé par les Evêques «de sa province».<sup>35</sup> Le canon 52 confirme la règle qui impose à l'Evêque l'obligation de visiter au moins une fois par an toutes les localités et églises de l'éparchie. Le canon 53 décide de punir ceux qui ont ou vont affranchir la règle de ne pas nommer d'Evêques pour les petites localités pour lesquelles un presbytère est suffisant. Le canon 76 concerne l'obligation des Evêques désignés de participer au synode générale. Le canon 86 demande le respect de la règle concernant le primat honorifique selon l'ancienneté du ministère, et non pas de par d'autres prérogatives où l'importance des trônes<sup>36</sup>.

Le synode de Carthagène, comprenant 133 canons, rappelé aussi d'autres normes concernant le jugement des Evêques (canon 100), la punition pour l'Evêque qui se désintéresse de son éparchie (123 et 124), l'autocéphalie de l'Eglise d'Afrique (canons 10, 11, 12, 14, 15, 20, 23, 28, 105) etc.

### **II.3.2. Les Canons du Théophile d'Alexandrie.**

Parmi les canons du Théophile d'Alexandrie († 412), on remarque surtout le canon 7 qui décrit les règles du choix et de l'ordination des prêtres. Les règles sont les même que celles du Saint basile le Grand dans l'épître adressée aux chorévêques (canon 89).<sup>37</sup>

### **II.3.3. Les canons du Saint Cyrille d'Alexandrie.**

Saint Cyrille d'Alexandrie († 444), étant patriarche d'Alexandrie devait s'occuper des éparchies suffragantes. Dans ce cas il a envoyé, en tant que lettres, les décisions canoniques qu'il avait formulées. Le canon 1 réglemente un vice de

procédure dans le jugement de l'Evêque Petr, en lui donnant le droit de récuser le juge s'il y a le soupçon d'incompétence d'un membre des jurés.

Par le canon 4 on s'occupe de l'examinassions des candidats à l'ordination. Les autres 3 canons établissent d'autres normes concernant la vie de l'Eglise.

### III. Conclusions

Comme nous avons pu voir, le V<sup>e</sup> siècle a été un siècle troublé par tous genres de luttes interne et externe. Le grand Empire Romain commençait à se déchirer. Dès le IV<sup>e</sup> siècle on peut remarquer une tendance de division par le changement de centre du pouvoir de Rome à Constantinople. Politiquement ce changement n'a fait qu'affaiblir la force de défense devant les barbares.

L'Eglise n'a pas été épargnée non plus. A l'intérieur sont nées des erreurs dogmatiques, nommées hérésies, qui ont nécessitaient le rassemblement de deux synodes œcuméniques qui ont du formuler la Foi droite, conforme au texte révélé de la Sainte Ecriture et de l'enseignement du Sauveur Jésus Christ. Les rencontres synodales de l'Ephèse et Calcédoine ont réussi mettre au centre des discussions le problème du dogme et de formuler en unanimité la droite Foi (orthodoxe) et, en même temps ce sont occupé des normes canoniques qui réglementaient la discipline et l'organisation de l'Eglise. A coté de ces Synodes œcuméniques, le Synode local de Carthagène, de même les œuvres du Théophile d'Alexandrie et du Saint Cyrille d'Alexandrie, ont montré l'homogénéité du raisonnement patristique du V<sup>e</sup> siècle, surgie de l'invocation du Saint Esprit au début de tout Synode. On a remarqué aussi la tendance des papes d'affirmer leur suprématie sur la base des soi-disant canons synodaux œcuméniques.

On peut dire qu'à moitié distance entre les 7 Synodes Œcuméniques, l'Eglise avait réussi à s'organiser de point de vue dogmatique, en continuant d'évoluer par le biais de ses membres, le clergé et les fidèles. Elle ne sera pourtant épargnée prochainement des graves troubles intérieurs qui ont culminé avec le schisme du 1054, et d'autres hérésies, mais aussi des luttes extérieures: l'attaque des arabes musulmans. L'Eglise a réussi de s'en sortir, puisque son autorité n'est pas d'origine humaine, mais divine, par le Grand Hiérarque Jésus Christ et la protection du Saint Esprit.

### NOTES:

---

<sup>1</sup> Liviu Stan, *l'Importance canonique juridique du IV<sup>e</sup> Synode Œcuménique*, dans *L'Orthodoxie*, III (1951), nr.2-3, avril-septembre, p.443;

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 443;

<sup>3</sup> Teodor M. Popescu, *l'Importance historique du IV<sup>e</sup> Concile Œcuménique*, dans «*L'Orthodoxie*», III, (1951), nr.2-3, avril-septembre, p. 215-216;

<sup>4</sup> *Ibidem*, p.216;

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 198;



- 
- <sup>6</sup> Iorgu Ivan, *l'Importance des principes fondamentaux d'organisation et administration, pour l'unité de l'Eglise*, dans «La Métropole de Moldavie et Suceava», XLV, (1969) nr.3-4, p.156;
- <sup>7</sup> Ioan N. Floca, *Les canons de l'Eglise orthodoxe*, Notes et Commentaires, Sibiu, 1992, p.72-73;
- <sup>8</sup> *Ibidem*, p. 73;
- <sup>9</sup> *Ibidem*, p.74-75;
- <sup>10</sup> Liviu Claudiu Moisiiu, *Principe d'organisation et de discipline ecclésiaste dans les canons du Synode III œcuménique*, dans «l'Orthodoxie», XXXXVI, (1984), nr.9-10, novembre-décembre, p.662;
- <sup>11</sup> N. Milas, *Les Canons de l'Eglise Orthodoxe avec commentaires*, Arad, 1931, vol. I, p. II, p. 137;
- <sup>12</sup> *Ibidem*, p.150;
- <sup>13</sup> *Ibidem*, p. 74;
- <sup>14</sup> Liviu Claudiu Moisiiu, *op.cit.*, p.662;
- <sup>15</sup> Liviu Stan, *La Législation de l'Eglise aux temps de l'Heureux Patriarche Justinien*, dans vol. *Vingt années de la vie de l'Eglise Roumaine*, Bucarest, 1968, p.180;
- <sup>16</sup> N. Milas, *op.cit.*, vol I, p.II, p.158;
- <sup>17</sup> *Ibidem*, p.158;
- <sup>18</sup> *Ibidem*, nota 3, p.159;
- <sup>19</sup> Iorgu D.Ivan, *Principes d'organisation et discipline ecclésiastique dans les canons du IV<sup>e</sup> Synode œcuménique*, dans «Le télégraphe Roumain», nr.7-8, 1952;
- <sup>20</sup> I Floca, *op.cit.*, p.78;
- <sup>21</sup> Iorgu D. Ivan, *Préoccupations et études de droit canonique*, dans vol. : *Vingt années de la vie de l'Eglise Orthodoxe Roumaine*, Bucarest, 1968, p.326;
- <sup>22</sup> Teodor M. Popescu, *op.cit.*, p.289;
- <sup>23</sup> Liviu Stan, *L'importance canonique – juridique du Synode IV Œcuménique*, p.442;
- <sup>24</sup> Pour la citation des canons respectifs, j'ai utilisé Ioan N. Floca, *Les Canons de l'Eglise*;
- <sup>25</sup> *Ibidem*, p.443-444;
- <sup>26</sup> Ioan N. Floca, *op.cit.*, p.78;
- <sup>27</sup> Vezi N. Dura, *Le Synode du Calcédoine dans la Tradition Dogmatique de l'Eglise Ethiopienne*, dans «L'Orthodoxie», XXVII (1975), nr.3, p.459-464;
- <sup>28</sup> Ioan N. Floca, *op. cit.*, p.88;
- <sup>29</sup> Liviu Stan, *op.cit.*, p.454;
- <sup>30</sup> *Ibidem*, p.454;
- <sup>31</sup> Liviu Stan, *op.cit.*, p. 454;
- <sup>32</sup> Ioan N. Floca *op.cit.*, p.243;
- <sup>33</sup> *Ibidem*, p. 248;
- <sup>34</sup> *Ibidem*, p.249;
- <sup>35</sup> *Ibidem*, p. 250;
- <sup>36</sup> *Ibidem*, p.280;
- <sup>37</sup> *Ibidem*, p. 417.

**LE DEBUT DE LA GUERRE RUSSO-TURQUE (1806-1812)  
DANS LA VISION DES ETRANGERS:  
CONSULS ET VOYAGEURS FRANÇAIS**

**Violeta-Anca Epure  
L'Université "Etienne le Grand" – Suceava**

**Rezumat:** *La începutul secolului al XIX-lea, Principatele Române traversau o situație extrem de dificilă din perspectiva propriului statut juridic raportat situației internaționale, constituindu-se în obiecte sau obiective ale politicii de expansiune promovată de marile puteri în estul Europei, expansiune facilitată de declinul accentuat și prelungit al Imperiului Otoman, ca și de agravarea galopantă a raporturilor politice interstatale cauzată de războaiele napoleoniene. Pe un asemenea fond învolburat, mai vechea și binecunoscuta chestiune orientală a ajuns în prim planul politicii internaționale, a disputelor diplomatice, degenerate foarte curând în confruntări militare.*

*Prezentul studiu își propune să ofere informații cu privire la începuturile războiului ruso-turc din 1806-1812, din perspectiva rapoartelor consulare și a relatărilor de călătorie ale francezilor care se aflau la cea vreme pe teritoriul Principatelor. Aceste izvoare istorice de importanță majoră redau o imagine extrem de interesantă și nuanțată a evenimentelor politico-militare și a situației din cele două țări, în intervalul de timp menționat. Conjugate cu informațiile deja cunoscute, aceste izvoare istorice risipite prin mai multe colecții de izvoare și publicații, unele dintre ele mai puțin consultate, permit o mai bună cunoaștere a realităților sociale, politice, economice din Principatele dunărene în zorii veacului al XIX-lea.*

**Abstract :** *In the early nineteenth century, the Romanian Principalities crossed an extremely difficult situation in terms of their legal status report of the international framework. The Romanian territories became important to the expansion policy pursued by Great Powers in Eastern Europe. On a turbulent background caused by the Napoleonic wars, the familiar "Oriental Question" came to the forefront of Eastern international politics and diplomatic disputes, degenerating into military confrontation.*

*This study aims to provide information on the early Russo-Turkish War of 1806-1812 in terms of consular reports and travel narratives of the French who were at that time in the Principalities. The major historical sources give a very interesting and nuanced picture of the political-military events and the situation in the two Romanian countries. Combined with information already known, these historical sources scattered through several collections of sources and publications, some of them less consulted, allow a better understanding of the social, political, economic realities of Danubian Principalities.*

**Mots-cléf:** *Les Principautés Roumaines, consuls français, voyageurs français, notes de voyage, rapports consulaires, vision, guerre, les Français, les Russes*

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les Principautés Roumaines traversaient une situation extrêmement difficile de la perspective de leur propre statut juridique rapporté à la situation internationale, se constituant dans des objets ou des objectifs de la politique d'expansion promue par les grands puissances à l'est de l'Europe, expansion facilitée, aussi, par le déclin accentué et prolongé de l'Empire Ottoman<sup>1</sup>, ainsi que par l'aggravation galopante des rapports politiques entre les Etats causée par les guerres de Napoléon. Sur un fond si troublé, la plus ancien et bien connu *question orientale* est arrivée sur le premier plan de la politique internationale, des disputes diplomatiques<sup>2</sup>, dégénérées très tôt dans des confrontations militaires. Le système des traités de paix qui ont été conclus les premières années du XIX<sup>ème</sup> siècle a assuré une courte période de silence sur le continent européen. Au centre de ce système de traités s'est trouvée la France napoléonienne. Quoique le jeune tsar Alexandre I ait joué le rôle de conciliateur entre les grands pouvoirs européens et a hésité de faire tout geste qui aurait conduit à compromettre ses relations avec la France, les grandes tensions jailliront peu de temps après.<sup>3</sup> En janvier 1805, l'Angleterre a pris l'initiative de la constitution d'une coalition antifrançaise. Le 11 avril la même année, on a signé à Sankt Petersbourg le traité d'alliance russo-britannique. A celui-ci adhérera l'Autriche, aussi, le 9 août.

Mais, sur le champ de bataille, les armées françaises ont prouvé leur supériorité sur les forces coalisées. Le printemps de 1806, les relations franco-russes ont été reprises, et le 20 juillet les représentants de la France et de la Russie ont signé à Paris le traité de paix, document qui ne sera pas ratifié par Alexandre I. Dans ce document-là, on prévoyait que le tsar garantissait l'intégrité de l'Empire Ottoman, qu'il renonçait au droit de traverser les Dardanelles et le Bosphore avec des vaisseaux de guerre et qu'il n'exercera aucune influence sur les Principautés Roumaines<sup>4</sup>.

On ne doit plus insister sur l'intérêt manifesté par le cabinet russe pour le sud-est européen. Celui-ci s'est matérialisé sous la forme des mémoires et des rapports (dont on mentionne le rapport du chef du Collège des Affaires Etrangères, le compte F. V. Rostopcin de 2 octobre 1800 adressé au tsar Pavel I qui préconisait la division de l'Empire Ottoman, avec la participation de la France, de l'Autriche et de la Prusse, le mémoire du ministre des Affaires Etrangères Adam Czartoryski de l'été de l'année 1804 qui sollicitait l'entrée des principautés roumaines directement sous l'influence russe, les mémoires du même ministre de 23 janvier 1806 concernant l'entrée des troupes russes sur le territoire de la Moldavie avec le but d'offrir de l'aide armée aux troupes turques pour chasser l'ennemi français ou faisant référence à la possibilité de la division de l'Empire Ottoman à cause de la pression française et la constitution sur ses restes des Etats sous la suzeraineté de la Russie), mais aussi par une série de manœuvres militaires d'ampleur, par la concentration de troupes sur la frontière du Dniestr. Le prétexte de ces manœuvres a été l'occupation de la Dalmatie par les troupes françaises. Dès l'automne de l'année 1805, les diplomates étrangers consignaient dans leurs rapports des informations concernant ces événements. Par exemple, le chargé d'affaires de la Prusse remarquait l'activité des commissaires

russe qui achetaient des céréales et fondaient des dépôts de provisions dans les deux principautés roumaines.<sup>5</sup>

Peu de temps après le traité de Presbourg<sup>6</sup>, le prince Adam Czartoryski<sup>7</sup>, ami intime et sujet du tsar Alexandre I, transmettait à celui-ci plusieurs mémoires par lesquels il dénonçait la destruction de l'équilibre de l'Europe par Napoléon I<sup>8</sup>. Celui-ci préconisait une politique commune anglo-russe vis-à-vis l'Empire Ottoman qui aurait dû empêcher l'expansion de Napoléon dans le Proche Orient et écarter l'influence française sur la Porte Ottomane.<sup>9</sup>

La défaite désastreuse de la troisième grande coalition antinapoléonienne à Austerlitz en décembre 1805 a changé radicalement le rapport de forces sur le continent européen et a influencé les relations russo-turques. En janvier 1806, le sultan Selim III a reconnu le titre d'empereur à Napoléon<sup>10</sup>. Dans la politique de la Porte Ottomane commencent à se manifester les tendances antirusse. On arrive de cette manière à une transgression des dispositions du traité signé par la Turquie avec la Russie en septembre 1805<sup>11</sup>.

Au début de l'année 1806, on a enregistré "une revenue spectaculaire de la politique externe française à la traditionnelle alliance avec l'Empire Ottoman et à l'utilisation de celui-ci dans les combinaisons du jeu diplomatique de l'équilibre européen"<sup>12</sup>. Sur le poste important d'ambassadeur de la France impériale à Istanbul a été nommé le général H. F. Sébastiani<sup>13</sup>. Celui-ci avait la mission de déterminer le gouvernement turc de signer l'alliance avec Napoléon. Le général français s'est arrêté dans son chemin vers la capitale turque à Bucarest, où il s'est rencontré avec le prince régnant du pays, Constantin Ipsilanti. Sébastiani a essayé d'attirer le prince régnant valaque de sa partie et l'utiliser comme intermédiaire dans la conciliation des Serbiens révoltés avec la Porte<sup>14</sup>. Sous l'influence de celui-ci, la Turquie a commencé à entreprendre des actions antirusse.

La correspondance diplomatique russe transmise à la Turquie à l'intermédiaire de son propre ambassadeur, A. Italinski, est illustrative en ce qui concerne le mécontentement du cabinet de Sankt Petersburg. On reprochait à la Turquie les tendances de plus en plus prononcées de s'allier avec Napoléon et de ne pas appliquer les prévisions du hâtischérif de 1802 concernant le droit de la Russie d'intervenir dans les problèmes regardant les Principautés Roumaines. La Porte était quant même menacée par l'intervention de la flotte anglaise si elle ne renonçait pas à la politique profrançaise et ne signait pas une alliance avec l'Angleterre<sup>15</sup>.

Dans un rapport consulaire datant de 17 juillet 1806, Parant, le consul général de la France à Bucarest, nommait la Turquie "cet allié intime du gouvernement français"<sup>16</sup>, pendant que, le 29 juillet, Reinhard, le consul français d'Iași, transmettait des informations à Talleyrand sur son arrivée à Iași, sur l'armée russe campée sur le Dniestr et sur la guerre de Serbie<sup>17</sup>.

Le gouvernement tsariste a agi de manière décidée pour défendre ses positions de la Moldavie et de la Valachie. A l'intermédiaire d'Andrei Iakovlevici Italinski, le gouvernement tsariste a exprimé son mécontentement envers l'inaccomplissement par la Turquie des prévisions de l'accord de 1802 concernant les Principautés Roumaines<sup>18</sup> et attirait l'attention sur les essais de changer leur statut.

Italinski a été secondé en permanence dans ses protestations par l'ambassadeur anglais à Constantinople, Charles Arbuthnot; tous les deux condamnaient l'entrée du gouvernement ottoman sous l'influence française<sup>19</sup>. Sébastiani écrivait même à son ministre des affaires étrangères que l'ambassadeur de l'Angleterre à Constantinople ne jouait que le rôle d'agent de l'ambassadeur russe de Constantinople<sup>20</sup>.

En mars 1806, Alexandre I a donné des instructions à Italinski à rappeler aux représentants de la Porte le fait qu'une armée russe de 100.000 hommes, massée sur le Dniestr, était prête à intervenir à l'aide de Selim III pour prévenir, de cette manière, la soumission devant Napoléon. Italinski avertissait de plus le gouvernement turc que, dans le cas que celui-ci aiderait la France à modifier le statut des Principautés Roumaines sans l'accord de la Russie, alors l'armée du Dniestr entrera sur le territoire de la Moldavie pour "restaurer l'équilibre de pouvoir"<sup>21</sup>.

Mais les cercles politiques ottomans ont été plutôt attirés par les arguments exposés par Sébastiani. Celui-ci les a montré la possibilité de restaurer avec aide militaire de la part de Napoléon les possessions de l'Empire ottoman dans ses confins d'avant 1774<sup>22</sup>. A la suite des actions diplomatiques de l'ambassadeur français, le 24 août, le prince régnant valaque Constantin Ipsilanti et celui moldave, Alexandru Moruzi, ont été remplacés avec Alecu Suțu (en Valachie) et Scarlat Callimachi (en Moldavie)<sup>23</sup>. Constantin Ipsilanti et Alexandru Moruzi ont été accusés d'avoir favorisé les intérêts du cabinet de Sankt Petersburg. Dans la note de la Porte adressée à Alexandre I de 24 août 1806, Ipsilanti était accusé d'attitude hostile envers la Turquie et même de trahison, par l'instigation des Serbiens à révolte et par l'aide accordé à ceux-ci. Les deux princes régnants qui ont été nommés sur les trônes des deux Principautés à leur place étaient connus pour leurs dispositions profrançaises<sup>24</sup>. Le changement de ces princes régnants approuvés par les Russes<sup>25</sup>, avant le terme de sept ans, "sans la preuve d'une erreur et sans aucun avertissement"<sup>26</sup>, a été décrite d'une manière très suggestive par Alecu Suțu, dans une lettre adressée à Talleyrand, à la fin d'août: "un triomphe pour la France et une victoire pour Monsieur le général Sébastiani"<sup>27</sup>.

Toujours de la fin du même mois, date une série de rapports consulaires adressés à Talleyrand par Parrant (Bucarest, 30 août 1806) et par Reinhard (Iași, 30-31 août 1806) concernant la déposition des deux princes régnants et leur changement avec "le prince drogman Callimachi" et avec "le prince Suțu"<sup>28</sup>. Tous les deux consuls remarquaient l'état d'insécurité croissant des boyards valaques et moldaves, l'impatience avec laquelle ceux-ci attendaient des nouvelles de Constantinople, ainsi que l'arrivée des nouveaux princes régnants<sup>29</sup>. Le même événement est raconté, aussi, par Christine Reinhard, l'épouse du consul français de Iași, Charles Frédéric Reinhard, dans la correspondance que celle-ci a entretenu avec sa mère durant la mission diplomatique dans ces parages: "Le 30 août, le matin, mon époux est entré dans la chambre avec une figure qui ne prévoyait rien de bien. «Qu'est ce que c'est ?» demandai-je. «Moruzi est révoqué!» Rien ne nous a fait prévoir cela. Manu<sup>30</sup>, le favori du prince régnant, est venu communiquer cette nouvelle à Monsieur Reinhard, nouvelle qu'un courrier a apportée de Constantinople [...].

[...] Manu n'a pas caché à mon mari le fait que la déposition des deux princes régnants a été la conséquence de la demande du général Sébastiani et qu'on doit voir en cela la preuve de l'influence prépondérante de la France à Constantinople. Notre ambassadeur accusait les deux princes régnants disgraciés d'être en secret les partisans de la Russie et d'avoir essayé par des déclarations mensongères de dévouement de cacher leurs véritables sentiments<sup>31</sup>. Christine Reinhard a relaté le départ de Moruzi de Iași, le soir de 1-er septembre, ainsi que la fuite de Ipsilanti en Russie<sup>32</sup>.

Un autre témoin contemporain des événements est le général comte Louis Alexandre Andrault de Langeron, un bon connaisseur des deux principautés dès l'époque de la guerre russo-turque de 1789-1791<sup>33</sup>. Il affirme que Moruzi a été l'unique "bon administrateur rencontré dans la longue série de ces princes régnants indignes, qui ont essayé seulement s'enrichir et qui, le plus souvent étaient bannis ou étranglés avant même d'avoir eu le temps d'en devenir". Ipsilanti est décrit par Langeron comme un homme d'une ambition outre mesure qui "n'était approprié ni avec ses moyens ni avec sa situation". Dans ses projets et ses intrigues (il désirait, entre autres, devenir roi de la Dacie ou au moins prince régnant héréditaire de la Moldavie et de la Valachie), il était soutenu par l'émigrant français qui occupait auprès de lui la fonction de premier ministre, le marquis de Sainte Aulaire. Langeron considère même Constantin Ipsilanti responsable de l'éclat de la guerre russo-turque de 1806-1812 : "Le prince Ipsilanti insistait à la cour de la Russie que les Turcs nous déclareront la guerre et qu'on devait les devancer. [...] Il nous a assuré qu'au cours d'une campagne, on pourrait conquérir tous les pays situés sur le bord gauche du Danube, [...] que les Turcs ne pourront nous opposer aucune résistance et que, après la conquête des trois provinces, la Bassarabie, la Moldavie et la Valachie – tout en nous unissant avec les Serbiens et avec nos possessions d'Illyrie – on encerclait de cette manière toutes les possessions turques de l'Europe"<sup>34</sup>.

La réaction d'Italinski, l'ambassadeur de la Russie n'a pas attardé ; celui-ci a protesté contre le remplacement des princes régnants avant l'accomplissement du terme d'occupation du trône de sept années. Le gouvernement russe a demandé de plus la revenue sur le trône des princes régnants destitués des Principautés et le respect du droit pour les vaisseaux de guerre turcs de traverser le Bosphore et les Dardanelles<sup>35</sup>.

Entre temps, l'ambassadeur de la France a recouru à une série d'avertissements menaçants, faisant des pressions puissantes sur la Porte. Il a proposé aux Turcs ne pas permettre le passage des navires, des troupes, des munitions et des provisions des Russes par les détroits, de rompre le traité avec la Russie et ne plus renouveler celui avec l'Angleterre. Contrairement, l'armée française qui se trouvait en Dalmatie devait entrer sur le territoire ottoman, avancer sur le Dniestr pour s'opposer à l'armée russe.<sup>36</sup> Le 16 septembre, il est arrivé que Sébastiani émette un ultimatum par lequel il sollicitait à la Porte l'interdiction pour les navires russes de traverser le Bosphore, de rompre les relations avec l'Angleterre et la Russie. Dans le cas où cette chose ne s'était pas passée, l'Empire Ottoman aurait été considéré un pouvoir qui participait à la coalition antifrançaise<sup>37</sup>.

Italinski, secondé tout le temps par Arbuthnot, a fait de puissantes pressions sur la Porte. Il a demandé la revenue sur le trône de la Valachie et de la Moldavie des princes Constantin Ipsilanti et Alexandru Moruzi. Le 10 octobre, la Porte ottomane a répondu à Italinski et a reconnu la faute qu'elle a commise par la destitution des deux princes régnants. La responsabilité pour cet état de choses revenait au grand vizir<sup>38</sup>. On est arrivé à la conclusion qu'"on procédera à leur élection et à leur nomination"<sup>39</sup> de commun accord avec l'ambassadeur de la Russie et dans une forme qui satisfasse toutes les deux parties"<sup>40</sup>.

A la suite des démarches énergiques entreprises par Italinski<sup>41</sup>, accompagnées de menaces répétées avec le départ et d'un ultimatum, le sultan a rétabli le 13 octobre 1806 les deux princes régnants destitués<sup>42</sup>. De plus, l'ambassadeur russe a recommandé au tsar Alexandre I à faire des éloges publiquement à son homologue anglais, Charles Arbuthnot, pour le rôle essentiel qu'il a joué dans les négociations extrêmement difficiles concernant la réintégration de Ipsilanti et Moruzi. On a apprécié que la diplomatie russe ait reporté un succès total dans la capitale de l'Empire Ottoman. Comme le tsar n'était pas convaincu de la sincérité de la Turquie et comme il était inquiet de l'activité franchement antirusse de l'ambassadeur français Sébastiani à Constantinople, il a demandé des garanties, ne voulant pas se limiter seulement à la revenue sur le trône des deux princes. Les garanties dont nous venons de parler consistaient essentiellement dans l'occupation des deux Principautés Roumaines<sup>43</sup>.

Après la victoire de Napoléon de Iéna contre les armées prussiennes<sup>44</sup>, de 14 octobre 1806, le général Sébastiani a déposé de grands efforts pour déterminer le sultan à nommer de nouveau à Scarlat Callimachi et Alecu Suțu comme princes régnants en Valachie et en Moldavie<sup>45</sup>.

Une note de 14 novembre 1806 du baron Budberg, le ministre des affaires étrangères du tsar Alexandre I, adressée à l'ambassadeur autrichien de Sankt Petersbourg, Merfeldt, montrait que l'Empire russe n'avait pas l'intention de "se prévaloir de ses forces pour la destruction de la Porte" ; celle-ci voulait, au contraire, l'apporter de nouveau aux "principes dont celle-ci s'est distancé contrairement à ses intérêts et à ses engagements". La Vienne recevait, de cette manière, des assurances concernant "la modération" du tsar contre "les outrages" commis par la Porte ottomane<sup>46</sup>. Il était évident que le Sankt Petersbourg ne se limiterait seulement à la revenue sur le trône des princes régnants destitués. Cette chose ressortissait du ton irritant des instructions envoyées à Italinski par le ministre des Affaires étrangères, Budberg<sup>47</sup>. En novembre, Constantin Ipsilanti, qui se trouvait dans la capitale de la Russie, a été reçu par le tsar. A l'occasion de cette audience particulière, l'ancien prince régnant valaque a opiné qu'il s'agissait d'un moment favorable pour l'occupation des Principautés et même pour une offensive puissante contre la Turquie<sup>48</sup>.

Il est évident que les Russes auront suivi les actions de Napoléon, qui, après les défaites décisives des armées prussiennes à Iéna et Auerstadt, avait le chemin libre dans les Balkans. Napoléon avait même demandé à la Turquie de réinstaller sur les

trônes des deux Principautés Alecu Suțu et Scarlat Callimachi, connus pour leur attitude profrançaise<sup>49</sup>.

Dans une lettre adressée par Napoléon Bonaparte à Selim III, le mois du novembre, l'empereur essayait convaincre le sultan de commencer tout de suite la guerre avec la Russie. L'empereur se présentait comme le sauveur de l'Empire Ottoman. Parallèlement, Talleyrand faisait expédier de Berlin des instructions pour les consuls français de București et Iași pour déterminer les boyards sortir de l'influence du cabinet russe, pour gagner leur sympathie pour les nouveaux princes régnants, Callimachi et Suțu, et les réveiller des sentiments nationaux<sup>50</sup>. Malheureusement, ces recommandations n'ont pas pu être mises en application à cause de l'occupation de la Moldavie et de la Valachie par les troupes russes. Il semble que la diplomatie française a suivi en 1806 à provoquer une crise dans les relations turco - russes, qui conduise éventuellement au déclenchement de la guerre<sup>51</sup>.

A la fin du mois d'octobre, le tsar a décidé qu'est venu le moment que ses troupes entrent en Moldavie et en Valachie. Reinhard, le consul français à Iași, considérait que l'invasion russe serait une marche triomphale<sup>52</sup>. L'armée russe qui se trouvait sous la commande du général Ivan Ivanovici Michelson, nommé aussi, commandant en chef des armées du Danube, est passée le Dniestr le 22 novembre 1806. Le jour suivant, Reinhard envoyait les premières informations à Talleyrand concernant ces événements<sup>53</sup>. Le même jour, le consul français à Iași demandait officiellement aux caïmacans des nouvelles sur l'entrée des Russes en Moldavie. Comme la Principauté de la Moldavie se trouvait sous la suzeraineté de l'Empire Ottoman et comme celui-ci était lié de la France par des puissantes liaisons de paix et d'amitié, cette situation-là intéressait de manière directe le gouvernement français<sup>54</sup>. Le 29 novembre, la ville de Iași était occupée. Madame Reinhard relate dans ses lettres l'entrée des Russes dans la capitale, opération qui l'impressionne de manière désagréable. On disait que l'avant-garde russe, composée d'environ 1800-2000 hommes, commandés par le prince Dolgoruki, "dont on disait qu'il était jeune, beau et très aimé par les femmes" et que "toutes les élégantes de Iași désiraient", sera suivie par une armée puissante ; on affirmait même que les opérations s'étendront au-delà des frontières des Principautés. Christine Reinhard était étonnée par "l'ordre qui maîtrise ces soldats affamés et glacés par le froid, dans un pays à demi sauvage et où il n'y a plus aucune direction"<sup>55</sup>.

Le 25 décembre, les Russes sont entrés en București<sup>56</sup>. Dans leur chemin vers la capitale de la Valachie, ils ont été "salués avec des sons gais de cloches, signe d'amitié ordonné par le métropolitain de București, et jusqu'à la fin de l'année ils étaient déjà bien installés dans les Principautés"<sup>57</sup>. Celles-ci ont été occupées, à l'exception de quelques cités: Ismail, Brăila, Giurgiu et Turnu. L'attitude bienveillante des Russes envers la Porte ressort, aussi, de l'édicte de 16 novembre 1806, adressé au général I. Michelson par le tsar Alexandre I : "N'ayant aucun type d'intentions concernant la conquête des territoires qui appartiennent à la Turquie, je veux seulement assurer l'indépendance et l'inviolabilité de ses territoires, qui sont menacés par l'influence de Bonaparte sur le Divan<sup>58</sup> et par l'occupation de la Dalmatie par les français"<sup>59</sup>.



Constantin Ipsilanti est revenu à București. On lui a confié l'administration des affaires de la Moldavie, aussi, parce qu'Alecu Șuțu avait renoncé au pouvoir<sup>60</sup>. D'ailleurs, le gouvernement russe comptait sur l'aide de celui-ci pour l'approvisionnement de l'armée avec de la nourriture, pour la formation des unités de volontaires et pour des éventuels conseils qui auraient été utiles aux commandants russes<sup>61</sup>. Langeron considérait que "cet intrigant ambitieux n'a pas douté que son songe se réalise et que, tout de suite, il obtiendra la couronne héréditaire de la Dacie"<sup>62</sup>.

Les mois de novembre et décembre, la cabinet tsariste a donné de nombreuses assurances que la dislocation de ses troupes ne représente pas une action militaire proprement dite contre l'Empire Ottoman, mais elle est plutôt un élément de pression qui devait déterminer la Turquie échapper à l'influence française. D'ailleurs, le tsar avait commandé à ses armées d'agir "amicalement et paisiblement" conformément au but déclaré de l'invasion: la revenue de la Turquie aux relations antérieures avec la Russie<sup>63</sup>. Il est intéressant que la population roumaine ait regardé cette action de l'armée russe comme étant dirigée contre la France et pas contre la Porte. La note de Mihalache Vartic est révélatrice en ce sens: les Russes "sont passés en Moldavie contre les Français"<sup>64</sup>.

De plus, la mission diplomatique française d'Iași était arrêtée, conduite dans des voitures à Dubăsari, sur le Dniestr, d'où, ultérieurement, elle sera mise en liberté<sup>65</sup>. Le 13 décembre, Ledoulx informait Talleyrand sur l'arrestation de Reinhard par les Russes et son envoi en Russie<sup>66</sup>. En Valachie, Parrant a accompli la fonction de sous commissaire jusqu'en 15 novembre 1806. A l'entrée des Russes en București, celui-ci s'est réfugié à Rusciuk<sup>67</sup>.

La relation de Langeron est intéressante: "Les Moldaves n'attendaient pas notre visite... et ni ne pouvaient s'imaginer que nous voulons de la manière la plus sérieuse d'occuper leur Principauté. Pourtant, quoique désagréable leur fut, ils nous ont reçu très bien, parce qu'ils ne pouvaient pas procéder autrement"<sup>68</sup>.

Une série de déclarations modérées devaient montrer que la Russie n'avait pas l'intention à cette époque-là d'annexer la Moldavie et la Valachie; il s'agissait (au moins on voulait la percevoir de cette manière) d'une occupation temporaire, jusqu'au moment où l'Empire Ottoman respecterait les prévisions des traités existants<sup>69</sup>. On remarque en ce sens le manifeste du tsar de 23 décembre 1806 lu devant les Divans des Principautés Roumaines, qui affirmait que "notre pensée est de garder dans les affaires de l'Etat toutes les fonctions selon les coutumes d'avant"<sup>70</sup>.

Confronté avec l'occupation militaire russe dans les Principautés, le gouvernement turc, assailli, aussi, par les insistances de Napoléon, a déclaré la guerre à la Russie le 27 décembre 1806. Cette déclaration officielle de guerre a été confirmée, aussi, par le manifeste du sultan de 5 janvier 1807<sup>71</sup>.

Napoléon a reçu la nouvelle de l'occupation des Principautés par les troupes russes les dernières journées de l'année 1806. Le 20 janvier 1807, Talleyrand envoyait des instructions à Sébastiani pour attirer les alliés de la France, qui auraient du développer des opérations militaires d'ampleur contre la Russie, en Géorgie, Crimée et au Bas Danube<sup>72</sup>.

On a affirmé que durant la période comprise entre 1806-1812, “la Moldavie et la Valachie ont été des pièces des échecs d’un jeu diplomatique de grandes proportions, dans lequel le partenaire de l’empereur français a été Alexandre I, le tsar de la Russie”<sup>73</sup>.

On pourrait tirer la conclusion que l’espace géographique des pays roumains a joué un rôle primordial dans la confrontation de forces et d’intérêts politiques-militaires à laquelle, auprès de la Russie tsariste et la France napoléonienne, ont intervenu, aussi, et même ont eu une certaine influence des autres pouvoirs, comme l’Angleterre, l’Empire Ottoman, l’Autriche. La guerre d’entre 1806-1812 a représenté un événement extrêmement important dans l’histoire des Principautés Roumaines, avec des conséquences majeures sur leur histoire. C’est justement le moment dans lequel la question orientale commence à occuper le premier plan des relations internationales, et dans le cadre de cette complexe question est apparue une autre: celle roumaine.

**Traduit par Violeta-Anca Epure**

#### NOTES:

<sup>1</sup> Sergiu Columbeanu, *Contribuții privind situația internațională a Țărilor Române între anii 1806-1812*, en „Revista de Istorie”, tome 29, 1976, no. 5, p. 657; Alexei Agachi, *Țara Moldovei și Țara Românească sub ocupația militară rusă (1806-1812)*, Casa Editorială Demiurg, Iași, 2008, p. 13; Lidia E. Semenova, *Principatele Române în relațiile internaționale (1800-1806)*, en „Studii și materiale de istorie modernă”, le X-ème volume, București, 1996, p. 3.

<sup>2</sup> La dispute principale existait entre la Russie et la France, mais à celle-ci ont participé, aussi, l’Angleterre et l’Autriche. L’Autriche voulait consolider son influence dans la Moldavie et la Valachie et implicitement s’assurer la domination au Danube. L’Angleterre voyait dans le maintien de l’intégrité de l’Empire Ottoman la possibilité de s’opposer à une éventuelle consolidation d’une des puissances rivales dans les détroits de la Mer Noire ; une telle éventualité aurait pu mettre en danger les liaisons avec ses riches possessions asiatiques. Pour Napoléon, le problème de l’héritage de l’Empire Ottoman représentait une modalité d’obtenir l’alliance de la Russie contre l’Angleterre. Le gouvernement russe voulait résoudre en son profit le problème des détroits de la Mer Noire et consolider son influence dans les Balkans. Après la réalisation de “l’agression française en est”, parmi les diplomates russes se sont contournés deux points de vue en ce qui concernait la réalisation de leur programme dans le Proche Orient. Certains d’entre eux étaient les adeptes de la division des possessions de l’Empire Ottoman. Les autres étaient d’avis que l’intégrité de l’Empire Ottoman devait être gardée et utilisée dans la lutte contre la France. Après la rupture des relations anglo-russes, événement qui a eu lieu dans la seconde moitié de l’année 1800, en Russie a commencé s’imposer l’idée de la division des possessions ottomanes. On remarque en ce sens la note du chef du Collège des Affaires Etrangères, le compte F. V. Rostopcin de 2 octobre 1800 adressée au tsar Pavel I: on préconisait la

division de l'Empire Ottoman avec la participation de la France, de l'Autriche et de la Prusse. La Russie aurait prétendu la Bulgarie et la Moldavie, l'Autriche – la Serbie, la Bosnie et la Valachie, et la France – l'Egypte. La Grèce et les îles auraient du entrer dans la composition d'une république située sous la protection de la Russie. Quoique impressionné par ce projet, le tsar a été obligé à cause de la situation politique internationale à maintenir l'intégrité des possessions ottomanes. On a prouvé de cette manière la solidité de l'alliance entre la Russie et la Turquie (Lidia E. Semenova, *op. cit.*, p. 3-4; Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 19-20).

- <sup>3</sup> Le prétexte a été offert par l'arrestation du duc d'Enghien à Ettenheim, son accusation d'avoir comploté contre la France, son jugement et son exécution à Vincennes. De nombreux protestes adressés aux autres cours européennes sont partis de Sankt Petersbourg et le tsar et ses agents diplomatiques s'habillaient de noir. Le chargé d'affaires de la France à Sankt Petersbourg a du quitter tout de suite son poste ; l'ambassadeur russe à Paris a fait la même chose, aussi, à la fin d'août 1804 (Armand Goșu, *Rusia la Dunărea de Jos. Pacea de la București (mai 1812)*, en „Studii și materiale de istorie modernă”, le X-ème volume, București, 1996, p. 19-20).
- <sup>4</sup> *Ibidem*, p. 20. On voudrait souligner le fait que les Principautés Roumaines se sont retrouvées plusieurs fois dans l'attention du cabinet tsariste : il s'agit des projets du ministre des Affaires Etrangères, Adam Czartoryski, qui sollicitait dès l'année 1804 la modification de leur statut dans le sens de leur entrée sous la directe influence russe. Dans les conditions de la pénétration des Français dans l'Europe centrale par la Dalmatie, la Russie et la Grande Bretagne auraient du devenir les défenseurs de l'intégrité de l'Empire Ottoman. Un mémoire du même personnage de 23 janvier 1806 prévoyait qu'une armée de 100.000 d'hommes devait entrer en Moldavie. De cette province-là, celle-là aurait du appuyer les troupes turques pour chasser l'ennemi français du territoire ottoman. Dans un autre mémoire de 23 janvier 1806, on avait pris en considération la possibilité de la division de l'Empire Ottoman sous la puissante pression française, on parlait de la constitution des Etats sous la suzeraineté de la Russie. Il est intéressant que la Moldavie et la Valachie ne fassent pas partie de cette catégorie, elles devaient être annexées entièrement. Elles devaient apporter à celle-ci “la richesse et l'abondance de leur production” et le Danube comme frontière “infiniment plus solide qu'est actuellement le Dniestr”. (*Acte și documente relative la istoria renașterii României*, le I-er volume, București, 1888, p. 459, *apud* Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 660-661).
- <sup>5</sup> N. Iorga, *Acte și fragmente cu privire la istoria românilor*, le II-ème volume, București, 1896, p. 406, *apud* Lidia E. Semenova, *op. cit.*, p. 16-17; George F. Jewsbury, *Anexarea Basarabiei la Rusia: 1774-1828. Studiu asupra expansiunii imperiale*, Iași, Polirom, 2003, p. 32-38.
- <sup>6</sup> Les historiens considèrent que le traité de paix franco-autrichien de Presburg (26 décembre 1805), conclu après la grande victoire française d'Austerlitz (2 décembre 1805), a fait de Napoléon l'arbitre de l'Europe. Celui-ci a obligé l'Autriche à céder la Venise, l'Istrie et la Dalmatie. On préfigurait de cette manière un conflit d'intérêts entre la France napoléonienne et la Russie tsariste, “ayant comme objectif d'acquérir des positions prépondérantes et la lutte pour l'héritage de l'Empire Ottoman” (Sergiu Columbeanu, *op.cit.*, p. 660).
- <sup>7</sup> Descendant d'une illustre famille polonaise, membre de la partie philo-russe de Varsovie, Adam Czartoryski a occupé une position privilégiée dans l'entourage du tsar. Il a pris en

février 1804 la direction du Ministère des Affaires Etrangères, récemment fondé après le remplacement des anciens collèges hérités de Pierre le Grand.

<sup>8</sup> Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 661; Armand Goșu, *op. cit.*, p. 22-23.

<sup>9</sup> *Ibidem.*, p. 23

<sup>10</sup> Cette reconnaissance était accompagnée d'une lettre, par laquelle le sultan Selim III exprimait ses sentiments amicaux. (Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 661)

<sup>11</sup> Lidia E. Semenova, *op. cit.*, p. 14.

<sup>12</sup> Armand Goșu, *op. cit.*, p. 23

<sup>13</sup> Le général de division Horace François Bastien, compte de Sébastiani, avait été chargé il y a quelques années auparavant avec une mission secrète à Constantinople, occasion avec laquelle il avait connu le sultan Selim lui-même, auquel il a fait une bonne impression. Sébastiani devait assurer l'adhésion de l'Empire Ottoman à une coalition dans laquelle devaient entrer la France et la Perse et qui était dirigée contre la Russie. Sa nomination dans le poste d'ambassadeur dans la capitale des bords du Bosphore a été considérée par les historiens comme un moment d'heureuse inspiration pour Napoléon (Veniamin Ciobanu, *Statutul juridic al Principatelor Române în viziunea diplomaților franceză și rusă (1802-1812)*, dans le volume *Franța. Model cultural și politic*, coord. Al. Zub, Editura Junimea, Iași, 2003, p. 220).

<sup>14</sup> Lidia E. Semenova, *op. cit.*, p. 16.

<sup>15</sup> *Ibidem.*, p. 16-17; Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 662-663.

<sup>16</sup> Eudoxiu Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria românilor*, le XVI-ème volume, *1603-1824, Corespondență diplomatică și rapoarte consulare franceze* publicate după copiile Academiei Române de Nerva Hodoș, București, Institutul de Arte Grafice Carol Göbl, S-sor I. St. Rasidescu, 1912, p. 723.

<sup>17</sup> *Ibidem.*, p. 724.

<sup>18</sup> Celui-ci contenait des prévisions explicites concernant la nomination des princes régnants de București et Iași, ainsi que la durée des règnes de ceux-ci. (Mustafa A. Mehmet, *Documente turcești privind istoria României*, le III-ème volume, 1791-1812, București, 1986, p. 167-187.

<sup>19</sup> Armand Goșu, *op. cit.*, p. 25.

<sup>20</sup> Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria românilor*, Suppliment I, le II-ème volume (1781-1814), éd. A. Odobescu, București, 1885, p. 351.

<sup>21</sup> Lidia E. Semenova, *op. cit.*, p. 17.

<sup>22</sup> C'est-à-dire avant d'avoir cédé à la Russie la Crimée et le littoral de la Mer Noire.

<sup>23</sup> A. D. Xenopol, *Războaiele dintre ruși și turci și înrăurirea lor asupra țărilor române*, édition par Elisabeta Simion, Editura Albatros, București, 1997, p. 122-124; Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 662.

<sup>24</sup> Lidia E. Semenova, *op. cit.*, p. 17.

<sup>25</sup> Ipsilanti se situait clairement de la partie des Russes, pendant que Moruzi "cachait sa francophilie". (cf. George F. Jewsbury, *op. cit.*, p. 36).

<sup>26</sup> *Ibidem.*, p. 36.

<sup>27</sup> *Ibidem.*, p. 36-37.

<sup>28</sup> Hurmuzaki, *Documente...*, le XVI-ème volume, p. 745, 746, 747.

<sup>29</sup> *Ibidem.*, p. 745.

<sup>30</sup> Dimitrie Manu, drogman à la Porte, postelnik en Valachie vers 1793, ensuite grand maistre de chambre et grand bailli durant le règne d'Alexandre Moruzi.

- <sup>31</sup> *Călători străini despre Țările Române în secolul al XIX-lea*, Nouvelle série, le I-er volume (1801-1821), (volume soigné par Georgeta Filitti, Beatrice Marinescu, Șerban Rădulescu-Zoner, Marian Stroia, coordonnateur Paul Cernovodeanu), Editura Academiei Române, București, 2004, p. 296; N. Iorga, *Istoria românilor prin călători*, édition soignée par Adrian Angheliescu. București, Editura Eminescu, 1981, p. 448.
- <sup>32</sup> *Călători străini...*, Nouvelle série, le I-er volume, p. 296-297; N. Iorga, *op. cit.*, p. 448-449.
- <sup>33</sup> *Călători străini despre Țările Române*, Ancienne série, le X-ème volume, la II-ème partie, (édition soignée par Maria Holban, Maria M. Alexandrescu-Dersca Bulgaru, Paul Cernovodeanu), București, Editura Academiei Române, 2001, p. 930.
- <sup>34</sup> *Călători străini...*, Nouvelle série, le I-er volume, p. 312-313; N. Iorga, *op. cit.*, p. 438-439.
- <sup>35</sup> Lidia E. Semenova, *op. cit.*, p. 17.
- <sup>36</sup> *Ibidem*, p. 16-17; Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 662-663.
- <sup>37</sup> Armand Goșu, *op. cit.*, p. 24-25.
- <sup>38</sup> Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 662-663; Lidia E. Semenova, *op. cit.*, p. 16-17.
- <sup>39</sup> Des deux princes régnants remplacés, Constantin Ipsilanti et Alexandru Moruzi.
- <sup>40</sup> Mustafa Ali Mehmet, *Documente turcești*, le III-ème volume, p. 211-212; Valeriu Veliman, *Relațiile româno-otomane (1711-1821). Documente turcești*, București, 1984, p. 682-683.
- <sup>41</sup> Secondé, biensûr, par Arbuthnot.
- <sup>42</sup> Le texte du firman du sultan, signé, aussi, par reis effendi Esseid Mehmed Said Ghalib: “Par conséquent, on a ordonné aux voïvodes sudites Constantin Ipsilanti et Alexandru Moruzi de revenir sans délai dans les deux provinces et les gouverner à l’avenir jusqu’à l’expiration du terme des années complets du hatischérif.” De cette manière, le sultan a offert au tsar “une preuve de sincérité et de décision dans le respect des stipulations concernant “les provinces” de la Valachie et de la Moldavie et, surtout, de l’article relatif à la durée du gouvernement des princes régnants, ainsi que dans l’exécution de tous les articles des traités et des engagements signés avec la Cour de la Russie” (*Călători străini...*, Nouvelle série, le I-er volume, p. 300-301).
- <sup>43</sup> Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 662; Armand Goșu, *op. cit.*, p. 26.
- <sup>44</sup> La Prusse était l’alliée de la Russie.
- <sup>45</sup> Lidia E. Semenova, *op. cit.*, p. 18.
- <sup>46</sup> Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 662.
- <sup>47</sup> “Je ne vous cacherais pas, Monsieur, que, grâce à leur contenu [il s’agit des dépêches envoyés par Italinski le 28 octobre 1806], Sa Majesté Impériale n’a pas pu ne pas observer sans ennui et sans surprise que dans une crise semblable vous avez pensé que vous devez vous limiter à l’unique point de la réintégration des princes régnants de la Moldavie et de la Valachie” (Leonid Boicu, *Principatele Române în raporturile politice internaționale (1792-1821)*, édition soignée par Victor Spinei, Iași, Institutul European, 2001, p. 180-181).
- <sup>48</sup> Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 662-663.
- <sup>49</sup> *Ibidem*, p. 663
- <sup>50</sup> Marin Dumitrescu, *Politica lui Napoleon I față de Poarta otomană (Documente)*, en „Convorbiri literare”, no. 6/ 15 juin 1898, București, p. 528 (*apud* Armand Goșu, *op.cit.*, p.29).
- <sup>51</sup> La France a obtenu de cette manière la réduction de l’assistance militaire russe en Prusse, diminuant en même temps le nombre des soldats ennemis avec lesquels elle aurait du se confronter dans l’éventualité d’une bataille. Le maréchal Berthier a synthétisé très bien cette situation dans une lettre adressée au général Marmont, le commandant en chef de

l'armée de Dalmatie et le gouverneur général de celle-ci : les troupes ottomanes auraient du faire une grande diversion pour la grande armée de l'empereur. L'historien Leon Casso soutient même que, après avoir intervenu la déclaration officielle de guerre de la part de la Turquie, Napoléon aurait eu l'idée de transformer les troupes turques dans l'aile droite de sa grande armée qui luttait contre la Russie. (Armand Goșu, *op. cit.*, p. 29)

<sup>52</sup> Leonid Boicu, *op. cit.*, p. 184; Alexei Agachi, *op. cit.*, p. 33.

<sup>53</sup> Hurmuzaki, *Documente...*, le XVI-ème volume, p. 791.

<sup>54</sup> *Ibidem*, p. 792.

<sup>55</sup> *Călători străini...*, Nouvelle série, le I-er volume, p. 304-305

<sup>56</sup> D'une note qui datait de 27 novembre 1806 envoyée par Budberg à Italinski, on pouvait apprendre que le tsar considérait que les anciennes relations avec la Turquie seront rétablies lorsque la Moldavie et la Valachie seront protégées par les incursions dévastatrices des rebelles, lorsque les vaisseaux de guerre russes auront la permission de traverser les détroits de la Mer Noire et lorsque la Porte renouvellera le traité d'alliance avec l'Angleterre. Cette note a été interprétée plutôt comme un essai d'offrir aux milieux diplomatiques un prétexte pour l'occupation militaire des Principautés. L'historien Armand Goșu est d'avis que cette action était manquée de fondement parce que la Porte avait satisfait l'ultimatum de la Russie de réintégration des princes régnants (Leonid Boicu, *op. cit.*, p. 184; Alexei Agachi, *op. cit.*, p. 33).

<sup>57</sup> George F. Jewsbury, *op. cit.*, p. 38

<sup>58</sup> Le gouvernement turc.

<sup>59</sup> Alexei Agachi, *op. cit.*, p. 33-34

<sup>60</sup> La Russie aurait eu l'intention initialement de maintenir sur le trône Constantin Ipsilanti, mais aussi Alexandru Moruzi, comme tous les deux étaient connus comme filorusses. D'ailleurs, même les représentants de la Russie ont demandé au sultan leur revenue sur les trônes des deux Principautés. Malgré ces démarches, plusieurs dignitaires russes avaient des suspicions en ce qui concernait la loyauté de Moruzi envers la Russie. A. Budberg, le ministre des Affaires Étrangères de la Russie, cataloguait Moruzi encore du mois de juillet 1806 comme "malveillant à l'adresse de la Russie" (Alexei Agachi, *op. cit.*, p. 35).

<sup>61</sup> Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 663.

<sup>62</sup> *Călători străini...*, Nouvelle série, le I-er volume, p. 317.

<sup>63</sup> Paul Cernovodeanu, *Basarabia. Drama unei provincii istorice românești în context politic internațional (1806-1920)*, București, 1993, p. 13; Leonid Boicu, *op. cit.*, p. 180; George F. Jewsbury, *op. cit.*, p. 38.

<sup>64</sup> Ilie Corfus, *Însemnări de demult*, Iași, 1975, p. 60.

<sup>65</sup> Lăcrămioara Iordăchescu, *Statutul reprezentărilor diplomatice franceze în Principate (1789-1859)*, dans le volume *Franța. Model cultural și politic*, Junimea, Iași, 2003, p. 202; Hurmuzaki, *Documente*, le XVI-ème volume, p. 802-803.

<sup>66</sup> Hurmuzaki, *Documente*, le XVI-ème volume, p. 804.

<sup>67</sup> Lăcrămioara Iordăchescu, *op. cit.*, p. 202.

<sup>68</sup> Alexei Agachi, *op. cit.*, p. 36.

<sup>69</sup> "Sa Majesté n'a aucune intention de faire des conquêtes sur les Turcs ; l'occupation militaire de la Moldavie et de la Valachie n'a d'autre but que celui d'apporter de nouveau la Porte au rétablissement des anciens rapports existants entre elle et la Russie, conformément aux traités" (La déclaration de A. I. Budberg de 26 novembre 1806). "L'occupation des cités de Hotin et de Bender, aussi, n'est pas de tout regardée comme une conquête et les drapeaux trouvés dans ces forteresses ne seront pas de tout considérés

---

comme des trophées pris d'un ennemi...il dépendrait de la Porte pour qu'elle désigne une personne pour les recevoir" (La note envoyée par Budberg à Italinski le 17 décembre 1806) (Armand Goșu, *op. cit.*, p. 27)

<sup>70</sup> Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 663; Armand Goșu, *op. cit.*, p. 27-28.

<sup>71</sup> A. D. Xenopol, *op. cit.*, p. 126-127.

<sup>72</sup> Armand Goșu, *op. cit.*, p. 30-31.

<sup>73</sup> Sergiu Columbeanu, *op. cit.*, p. 657.

## LES DEBUTS DES RELATIONS «OFFICIELLES» ROUMANO-FRANÇAISES. LA CREATION DE L'AGENCE DIPLOMATIQUE ROUMAINE A PARIS (26 AOÛT/7 SEPTEMBRE 1860)

Iulian Oncescu  
Université «Valahia» de Târgoviște

**Rezumat.** Instituționalizarea Agenției diplomatice a Principatelor Unite la Paris a fost posibilă după întâlnirea dintre Ed. Thouvenel și agentul român, în după-amiaza zilei de 26 august/7 septembrie 1860. După ce a primit nota ministrului de Externe al Moldovei, Mihail Jora, și scrisoarea din partea domnitorului Al. I. Cuza, ministrul de Externe francez a declarat că era foarte fericit să-l primească pe agentul prințului Alexandru, dar nu putea să-l considere decât un agent oficios, căci altfel avea să încalce Convenția de la Paris din 1858, la a cărei elaborare participase și Franța. În acest context, Agenția Principatelor Unite era recunoscută oficios. Înființarea Agenției diplomatice a Principatelor Unite la Paris a însemnat un moment important în ceea ce privește relațiile româno-franceze. Mai târziu, Agenția avea să se transforme în Legația României la Paris (1880).

**Abstract:** Institutionalization of diplomatic agents of the United Principalities in Paris was possible after the meeting held on August 26 / September 7 1860. After receiving the note from the Foreign Minister of Moldova, Mihail Jora, and a letter from Prince Cuza, French Foreign Minister, Ed. Thouvenel, said he was very happy to receive the staff of Prince Alexandru Ioan Cuza. Even so, he could not consider the Romanian Agent an official agent, because he would violate the 1858 Paris Convention, to which France participated. In this context, the United Principalities Agency was officially recognized and later became the Romanian Legation in Paris (1880).

**Mots clef:** rapports roumano-français, contacts directs, politique externe, Alexandru Ioan Cuza, missions spéciales, agence diplomatique, Paris, les Principautés Roumaines, la France, relations diplomatiques.

Le règne d'Alexandru Ioan Cuza (1859-1866) a représenté une étape particulièrement importante concernant les rapports roumano-français. La France a été le pouvoir européen qui avait regardé avec sympathie les aspirations roumaines et qui a appuyé constamment l'Union et l'élu de la nation roumaine<sup>1</sup>.

Pourtant, elle a soutenu l'appui des Roumains partant de ses intérêts plus complexes concernant l'Europe Orientale: économiques<sup>2</sup>, politiques et stratégiques<sup>3</sup>. Dès les premiers jours de son double élection (24 janvier/5 février 1859), le nouveau prince régnant a essayé d'établir des contacts directs avec les grands pouvoirs. Au début, afin que sa double élection soit reconnue, Al. I. Cuza a fait envoyer des «missions spéciales» à Constantinople, Paris, Berlin et Vienne. Pourtant, une politique extérieure optimale ne pouvait pas être déployée seulement par



l'intermédiaire d'envoyés itinérants et temporaires<sup>4</sup>. Ainsi, une activité intense a été déroulée pour créer des agences diplomatiques dans les principales capitales européennes, pour assurer la présence et la continuité de l'activité diplomatique des Principautés Unies et, en même temps, pour affirmer l'Etat roumain comme entité dans son ascension vers son indépendance<sup>5</sup>.

Après la double élection d'Al. I. Cuza, c'est le perfectionnement de l'Union qu'a été le problème qui a dominé la politique générale du nouvel Etat tant à l'intérieur, qu'à l'étranger<sup>6</sup>. Un mérite spécial dans l'affirmation externe des Principautés Unies est revenu au prince régnant Al. I. Cuza. Ici il faut rappeler le fait que la politique externe des Principautés Unies était dirigée directement par le prince régnant, toute l'activité diplomatique étant conduite par son secrétariat particulier, qui correspondait directement avec les agents diplomatiques, recevant leurs rapports<sup>7</sup>.

Les ministres des affaires étrangères étaient seulement des titulaires administratifs et, s'ils changeaient fréquemment de place à la direction de la diplomatie roumaine, on ne peut pas dire la même chose concernant les agents diplomatiques. La lutte diplomatique a inclus, elle aussi, divers aspects: l'élimination de l'immixtion de l'Empire ottoman dans la conclusion d'actes et de conventions, la création d'agences diplomatiques, l'accréditement de consuls étrangers dans les Principautés, la reconnaissance du passeport roumain, la création d'une monnaie et d'une décoration nationale, l'appui accordé aux peuples voisins dans la lutte d'émancipation. En ce qui concerne la constitution d'agences diplomatiques, au début a été créée celle de Constantinople, ayant en vue les liens existants déjà entre l'Empire Ottoman et les Principautés, mais aussi la circonstance de lors concernant la capitale de ce pouvoir, laquelle se constituait comme une « plaque tournante de la diplomatie liée à la politique orientale<sup>8</sup>.

Le rôle d'agent diplomatique à Constantinople est revenu à Costache Negri. Bien qu'on n'a pas pu réaliser complètement le projet d'un groupe de députés moldaves conduits par Anastase Panu, à savoir constituer des agences diplomatiques dans toutes les capitales européennes, le début a été fait, et très significative a été ensuite la création de l'Agence roumaine à Paris, pendant l'automne de 1860, et de celle de Belgrade, en 1863. Accepter l'institution d'une agence roumaine dans la capitale de la France a constitué un pas significatif et a créé la possibilité d'une nouvelle affirmation des Principautés Unies en vue d'obtenir l'indépendance<sup>9</sup>.

Concernant les relations roumano-françaises, un moment important a été celui de la création de l'agence diplomatique des Principautés Unies à Paris<sup>10</sup>, où en qualité d'agent diplomatique a été nommé Ioan Alecsandri<sup>11</sup>.

Les débuts de l'agence de Paris, vu la signification de la relation avec la France, peuvent être constatés dès 1859, du moment de l'élection d'Al.I. Cuza en tant que prince régnant en Moldavie. Dans ce contexte, Ioan Alecsandri, le futur agent, informait son frère, Vasile (à ce moment-là ministre des affaires étrangères de la Moldavie), le 8/20 janvier 1859, qu'il avait établi des contacts avec «*des gens de l'élite de la presse française*»<sup>12</sup>, agissant ainsi promptement, en concordance avec les intérêts roumains qui réclamaient, dans les circonstances respectives, une large popularisation dans les cercles politiques et dans le cadre de l'opinion publique

internationale<sup>13</sup>, surtout en France. «*La presse française, plus que tous les autres organes, – affirmait, à la fin de l'an 1859, Vasile Alecsandri –, a donné une forte consistance à l'idée salvatrice de l'Union, imposant à la diplomatie européenne notre volonté nationale [...] dans toutes les circonstances spéciales et difficiles, nous avons trouvé dans la presse française un avocat éloquent et un appui merveilleux*»<sup>14</sup>.

Le 4/16 février, le même Ioan Alecsandri, qui ne détenait pas encore de qualité officielle, présentait par écrit au prince Napoléon un ample plaidoyer concernant le caractère légal de la double élection, dans la personne d'Al. I. Cuza, suggérant au cousin de l'empereur le danger de certaines turbulences qui menaçaient de surgir dans le cas de la non reconnaissance par l'Europe de l'acte politique du 5 et 24 janvier<sup>15</sup>.

A la sollicitation de Vasile Alecsandri de février 1859<sup>16</sup>, Ioan Alecsandri acquérait, d'abord, l'accord du souverain de la France pour la mission d'agent officieux auprès de la cour des Tuileries, en qualité de correspondant du gouvernement de la Moldavie à Paris et à Londres. Cela ne signifiait pas encore la création ou la reconnaissance d'une agence diplomatique roumaine en Occident<sup>17</sup>.

La reconnaissance internationale de l'union personnelle par le Protocole de Paris (6 septembre 1859) a signifié pour les Principautés Unies un succès diplomatique important, *lequel a ouvert de nouvelles perspectives à l'organisation de leur système de relations internationales*. Parmi les principes qui ont été à la base de la continuation de l'action d'organisation ont été: *l'élargissement continu des relations directes avec les autres Etats; la création d'agences diplomatiques permanentes dans les principales capitales européennes; l'intégration de tous les organes de relations externes, tant centrales qu'extérieurs, dans le mécanisme général des organes de l'Etat; l'abolition immédiate sur le territoire du pays du régime spécial des agents et consuls en Orient*». Basés sur ces principes ont été créés deux projets – l'un, par Vasile Alecsandri, pour créer une agence des Principautés Unies à Paris, et l'autre, par Costache Negri, concernant la réorganisation des agences des Principautés à Constantinople. Dans cet ordre d'idées, en novembre 1859, dans un ample mémoire<sup>18</sup> adressé aux deux gouvernements des Principautés, Vasile Alecsandri montrait que, après la double élection, la création d'une agence dans la capitale de la France était une des premières nécessités et demandait qu'on donne à l'agence le caractère d'une institution publique<sup>19</sup>.

Bien qu'on notait le fait que l'agence ne pouvait avoir qu'un caractère officieux, à cause de la certification internationale de la suzeraineté ottomane, on soulignait pourtant qu'elle allait avoir une utilité et une importance réelles «*proportionnelles aux rapports toujours croissants entre les Principautés Unies et la France*». Passant à la motivation de la création de l'agence, Vasile Alecsandri présentait dans son mémoire les tâches que l'agent des Principautés Unies allait accomplir dans la capitale de la France, résidence habituelle des négociations internationales<sup>20</sup>. Implicitement, un canal diplomatique de connexion avec Paris avait une importance primordiale pour toute la politique externe des Principautés. Le mémoire mentionné ci-dessus a été le point de départ, du point de vue organisationnel, pour la création de l'Agence des Principautés Unies à Paris<sup>21</sup>.

En ce sens le 1/13 janvier 1860 on a créé un bureau de correspondance vers l'étranger dans chacun des Ministères d'affaires étrangères de Iași et de Bucarest.<sup>22</sup>

A Paris on créait le Bureau Central de Correspondance et Rédaction, qui était informé par Bucarest et par Iași et faisait partie du corps des ministères des affaires étrangères roumains. Appréciant aussi les effets de la conviction non seulement des bureaux publics européens et du public occidental, mais surtout de celui français, la tâche de ce Bureau et de la rédaction était d'informer et de communiquer aux principaux journaux français les informations reçus du pays. Selon les appréciations de Vasile Alecsandri, la personne la plus adéquate en vue de représenter les intérêts roumains à Paris était A. Ubicini, en tant que chef du Bureau de Propagande<sup>23</sup>.

Annoncé concernant sa nomination, le 28 décembre 1859/ 9 janvier 1860, Ubicini a reçu avec enthousiasme la proposition qu'on lui avait fait. Le 18/30 janvier 1860, il allait communiquer à V. Alecsandri des détails sur sa mise en fonction. Comme adjoint d'Ubicini a été nommé le journaliste Alphonse Grün, et a assuré en ce qui le concernait l'appui des quotidiens *«Le Nord»*, *«La Presse»*, *«L'Opinion Nationale»* et des revues *«L'Illustration»*, *«La Revue des Economistes»*, *«La Revue d'Orient»* ou *«Nouvelles annales de voyage»*. A l'extérieur de la France, Ubicini s'était assuré l'appui de deux journaux, à savoir *«Le Journal de Francfort»* et *«L'Espérance»*<sup>24</sup>.

Les préoccupations concernant la création de l'agence de Paris peuvent être saisies surtout par le fait qu'au début de l'an 1860 les gouvernements d'Al.I. Cuza ont donné leur avis, le 8/20 janvier (en Valachie) et le 23 janvier/4 février (en Moldavie), mais ont demandé au prince régnant que la fonction d'agent soit confiée à une personne *«capable de cette tâche délicate, d'où l'on attend des services importants pour le pays»*<sup>25</sup>. Plus tard, le 15/27 juillet 1860, le ministre des Affaires étrangères de la Moldavie, M. Jora, rédigeait en son propre nom, mais aussi au nom du ministre des Affaires étrangères de la Valachie, une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères de la France, Edouard Thouvenel, par laquelle, invoquant l'esprit de la Convention et le problème des Principautés, tout comme la promesse de l'empereur donnée à Vasile Alecsandri à l'occasion de l'audience du février 1859, sollicitait la création d'une agence diplomatique, officielle, dans la capitale de la France, et la reconnaissance de l'agent diplomatique roumain dans la personne de Ioan Alecsandri<sup>26</sup>. Il semble que le prince régnant Al.I. Cuza n'a pas approuvé l'envoi de cette lettre. Le 22 juillet/3 août 1860, Ioan Alecsandri écrivait de Galați au consul de la France à Iași, Victor Place, lui demandant de rédiger les projets des lettres d'accréditement de l'agent diplomatique des Principautés Unies auprès du gouvernement et de l'empereur de la France<sup>27</sup>.

En même temps, Ioan Alecsandri faisait appel à la bienveillance de Victor Place en vue d'être recommandé personnellement à Ed. Thouvenel. La réponse du consul – qui accomplissait alors aussi la fonction de secrétaire princier –, consistant en une lettre officielle de la part de Cuza adressée au ministre français des Affaires étrangères, mais aussi en deux lettres adressées par Victor Place à Bertémy<sup>28</sup> (le chef de cabinet d'Ed. Thouvenel) et à Faugère (directeur adjoint dans la Direction

Politique du Ministère des Affaires étrangères de la France), faisait accueillir Ioan Alecsandri à Paris, après que, le 26 juin, Al.I. Cuza avait décrété sa nomination dans la fonction d'agent de la Moldavie à Paris et à Londres<sup>29</sup>.

Le prince régnant des Principautés demandait, dans sa lettre adressée à Ed. Thouvenel, une attitude bienveillante envers son envoyé, l'assurant que Ioan Alecsandri allait accomplir ses attributions «avec toute la prudence et réserve imposées par sa situation»<sup>30</sup>. Transmettant la lettre, Al.I. Cuza considérait qu'elle était suffisante pour la reconnaissance de Ioan Alecsandri par le gouvernement de la France, et qu'une intervention auprès de l'empereur Napoléon III n'était plus nécessaire, fait communiqué à I. Alecsandri par Victor Place<sup>31</sup>.

Le 14/26 août 1860, Ioan Alecsandri se trouve à Paris et, n'étant pas encore accrédité (comme l'empereur et le ministre des affaires étrangères n'étaient pas à Paris à ce moment-là, Napoléon III étant parti en Savoie et ultérieurement en Algérie, et Thouvenel étant à Bar-Le-Duc), il rédige son premier rapport adressé au ministre des affaires étrangères de la Moldavie, Mihail Jora, où il montre qu'il avait commencé son activité en tâtonnant parmi les hommes d'affaires en vue de contracter un emprunt pour le pays, aussi que pour la question de la construction du chemin de fer. L'agent signalait aussi les abus qui avaient eu lieu à l'Ambassade turque de Paris en défaveur des Roumains, certains passeports roumains ayant été transformés en passeports ottomans. Bien qu'il n'ait pas été reconnu officiellement, Ioan Alecsandri organisait de manière anticipée son bureau, inscrivant comme en-tête des documents émis «L'Agence diplomatique des Principautés Unies à Paris»<sup>32</sup>.

Après avoir envoyé le rapport du 14/26 août, quelques jours après, l'agent diplomatique de Paris écrivait un rapport aussi au prince régnant<sup>33</sup>, où il insistait concernant la lettre pour Napoléon III. Le rapport montrait le fait qu'il n'avait pas encore obtenu la reconnaissance officielle, car l'empereur continuait de manquer de Paris, et Thouvenel allait être de retour dans la capitale plus tard. (20 août/1 septembre 1860)

Tout comme dans son premier rapport adressé au ministre des affaires étrangères, Ioan Alecsandri était préoccupé par les problèmes de l'agence. L'acquisition du droit de viser les passeports roumains et la demande de certains jeunes officiers roumains d'être admis pour s'instruire à l'Ecole militaire de Metz<sup>34</sup> semblaient à l'agent des sujets dignes de l'audience qu'il espérait obtenir bientôt de la part de l'empereur de France<sup>35</sup>. Il n'oublie pas de demander au prince régnant de garder pour lui-même ses appréciations «touchant à certaines personnalités et aux rapports politiques, qui auraient un caractère confidentiel»<sup>36</sup>.

Ainsi, entre l'agent et le prince régnant commençait à fonctionner une ligne directe, par-dessus les têtes des gouvernements des Principautés, lien qui convenait en quelque sorte aux tendances de régime personnel d'Al.I. Cuza<sup>37</sup>, mais aussi en concordance avec les difficultés du moment, avec l'ampleur et la diversité des intérêts mis en jeu, avec les sensibilités des relations qui s'entamaient avec Paris.

L'institutionnalisation de l'Agence diplomatique des Principautés Unies a été possible après le retour d'Ed. Thouvenel à Paris et après le dialogue porté avec tact et professionnalisme par Ioan Alecsandri avec le ministre français d'affaires

étrangères, dans l'après-midi du jour de 26 août/7 septembre 1860. Après avoir reçu la note du ministre des affaires étrangères de la Moldavie, Mihail Jora, et la lettre de la part du prince régnant Al. I. Cuza, le ministre français des affaires étrangères Edouard Thouvenel a déclaré qu'il était très heureux de recevoir l'agent du prince Alexandru, mais qu'il ne pouvait le considérer qu'un agent officieux, qu'autrement il contrevenait à la Convention de Paris de 1858, à l'élaboration de laquelle la France avait participé, elle aussi. Dès cette première rencontre avec Thouvenel, Ioan Alecsandri a approché, dans sa discussion, le problème concernant les passeports des Roumains. Si le ministre français n'a pas accepté, pour le moment, que le droit de visa soit pris par l'Agence des Principautés Unies de Paris, il a encouragé pourtant l'initiation de discussions en ce sens à Constantinople et, en même temps, il a autorisé que les passeports roumains soient visés à son ministère, ce qui représentait un premier succès, car ainsi on évitait de les faire viser à l'Ambassade Ottomane. En même temps, Ioan Alecsandri a obtenu le droit d'utiliser un chiffre dans sa correspondance. Dans ce contexte, l'Agence des Principautés Unies était reconnue officieusement<sup>38</sup>.

Le jour où Ioan Alecsandri a été reçu en audience à Ed. Thouvenel, il a eu encore une série d'entrevues avec d'autres personnalités de la vie politique en France, dont Benedetti (directeur de la Direction Politiques du Ministère des Affaires étrangères de la France), le comte Lesseps et le baron d'Avril, futur représentant de la France en Roumanie<sup>39</sup>. L'accueil dont l'agent roumain a joui à Paris a été une des plus satisfaisants. Il confirmait une fois de plus l'appui accordé par la France aux Principautés Unies<sup>40</sup>. Désirant à assurer la durabilité du «*commencement brillant*», dont A. Baligot de Beyne parle concernant la réussite de Ioan Alecsandri, l'agent des Principautés à Paris et à Londres, sollicitait aussi pour l'avenir le concours amical du consul Victor Place, d'autant plus que Tillos, le consul de Bucarest, affichait une attitude réservée vis-à-vis des efforts roumains dans le domaine de la politique externe<sup>41</sup>.

Après la création de l'agence de Paris, Ioan Alecsandri est responsable, en plus, de la tâche du service de propagande,<sup>42</sup> bien que, jusqu'au 1er septembre 1861, Ubicini détiendra le poste de directeur du Service de presse. *Ioan Alecsandri a su s'orienter diligemment dans les méandres de la vie politique et diplomatique dans la capitale de la France et, par sa prestance, a donné une bonne image de la jeune agence aux officialités françaises et des diplomates étrangers accrédités à Paris*<sup>43</sup>. Déployée dans la zone politique, dans la direction économique – administrative et propagandiste, l'activité de l'agent roumain porte: «*le seau des hauts commandements du développement de l'édifice national représenté, ne permettant pas la division des plans ; car, chaque démarche à caractère économique, portait, dans les circonstances particulières que la société roumaine traversait pendant ces années-là, un inséparable revers politique, tout comme l'activité de propagande roumaine en Occident, visant des objectifs politiques prioritaires, servait de manière immédiate les intérêts administratifs et économiques du pays*»<sup>44</sup>.

La création de l'Agence diplomatique des Principautés Unies à Paris a signifié un moment important en ce qui concerne les relations roumano-françaises.

Elle a été aussi un pas significatif concernant la perspective de l'obtention de l'indépendance d'Etat. Plus tard, l'Agence diplomatique mentionnée – au début officieuse – allait se transformer dans la Légation de la Roumanie à Paris (1880).

#### NOTES:

- <sup>1</sup> *Bulletin de l'Académie du Second Empire*, dossier „L'impulsion de Napoléon III pour l'indépendance et l'unité de la Roumanie (1853-1870), no.15-16, Paris, 1996-1997, p. 3-67. L'union de 1859 des deux Principautés – Valachie et Moldavie – marque un changement radical dans l'histoire des Roumains. Cet acte a été réalisé grâce à l'aide de l'action décisive de la France, de Napoléon III. Et toujours grâce à l'aide de ce pouvoir a été effectuée la Grande Union de 1918. Ainsi, tous les Roumains, dès leur enfance, sont conscients de ce fait et cela explique leur reconnaissance à la France, car ils gardent dans leur cœur la chère mémoire de tout ce que l'Empereur a fait pour leurs ancêtres et pour toutes les générations suivantes (Dumitru Ciaușu, *Profession de foi*, en *Bulletin de l'Académie du Second Empire*, dossier «L'impulsion de Napoléon III pour l'indépendance et l'unité de la Roumanie (1853-1870)», no. 15-16, Paris, p. 12); Bernard Petit, *Napoléon III, parrain de la Roumanie*, en *Napoléon III, Boulogne et Europa* (sous la direction de Bruno Béthouart), Colloque International et Pluridisciplinaire, Boulogne-sur-Mer, 2002, p. 301-304.
- <sup>2</sup> En ce qui concerne les rapports économiques entre les Principautés Unies et la France, voir G. Zane, *Politica economică a Principatelor în epoca Unirii și capitalul străin* (La politique économique des Principautés à l'époque de l'Union et le capital étranger), en „*Studii. Revistă de Istorie*”, an XII, nr. 1, Editura Academiei, 1959, București, p.243-258. *Idem*, *Probleme de economie financiară în timpul domniei lui Alexandru Ioan Cuza* (Problèmes d'économie financière au temps du règne de Alexandru Ioan Cuza), dans le vol. *Cuza Vodă. In memoriam* (coord. Leonid Boicu, Gheorghe Platon, Alexandru Zub), Editura Junimea, Iași. p. 261-326; Paul Cernovodeanu, *Relațiile comerciale româno-engleze în contextul politicii orientale a Marii Britanii (1830-1878)* (Relations commerciales roumano-anglaises dans le contexte de la politique orientale de la Grande Bretagne : 1830-1878), Editura Dacia, Cluj-Napoca. 1986, p. 191.
- <sup>3</sup> Dumitru Vitcu, *O meteahnă încă persistentă: cosmetizarea prin omisiune (Un défaut qui persiste encore: la cosmétisation par omission)*, en “*Xenopoliana*”, VI, Iasi, 1998. nr. 3-4. p. 22; Gheorghe Platon, *Diplomația europeană și Unirea Principatelor Române. O încercare de reevaluare* (La diplomatie européenne et l'Union des Principautés Roumaines. Une tentative de réévaluation), en *Vârstele Unirii. De la conștiința etnică la unitatea națională* (Les ages de l'Union. De la conscience ethnique à l'Union nationale) (vol. édité par Dumitru Ivănescu, Cătălin Turliuc, Florin Cântec), Fundația Academică „A. D. Xenopol”, Iași, 2001, p. 59; Antoine Valton, *L'Entente franco-roumaine sous le Second Empire: grandeur et limites d'une politique ambitieuse*, en „*Bulletin...*”, p. 38-45; Gerard de Lageneste, *L'héritage de Napoléon III. Le principe des nationalités*, en „*Napoléon III. Boulogne et Europa...*”, p. 79-86. En février 1859, pour expliquer son action en faveur de l'Union des Principautés Roumaines, Napoléon III affirmait: « Si quelqu'un me demandait quel serait l'intérêt de la France dans ces régions éloignées arrosées par le Danube, je répondais que l'intérêt de la France est partout où il existe une cause juste et civilisatrice qui doit prévaloir » (apud Dumitru Ciaușu, *op. cit.*, p. 12); Alain Boumier, *Exposé liminaire*, en „*Bulletin...*”, p. 13; Philippe Etienne, *Relațiile franco-române în vremea lui Napoleon al III-lea*, en „*Academica*”, an XIII, nr. 19 (156), octobre 2003, p. 34; Jacques

- Droz, *Histoire diplomatique de 1648 à 1919*, Troisième édition, Dalloz, Paris, 1972, p. 363.
- <sup>4</sup> Dan Berindei, *Epoca Unirii* (L'époque de l'Union), Editura Corint, București, 2000, p. 193-194.
- <sup>5</sup> *Ibidem*, p. 194.
- <sup>6</sup> Nicolae Corivan, *Relațiile diplomatice ale României, de la 1859 la 1877* (Relations diplomatiques de la Roumanie, de 1859 à 1877), Editura Științifică și Enciclopedică, București, 1984, p. 64-103.
- <sup>7</sup> R. V. Bossy, *Agenția diplomatică a României în Paris și legăturile politice franco-române sub Cuza Vodă* (L'agence diplomatique de la Roumanie à Paris et les relations politiques franco-roumaines au temps du règne de Al. I. Cuza), Editura Cartea Românească, București, 1931, p. 8. Jusqu'en 1860, le secrétariat du prince régnant a été coordonné par Victor Place, ensuite par Artur Baligot de Beyne (1820? - 1884), le dernier demeurant loyal au prince régnant jusqu'à sa mort (1873); voir *Alexandru Ioan Cuza și Costache Negri. Corespondență* (Alexandru Ioan Cuza et Costache Negri. Correspondance), texte choisi et établi, étude introductive et notes par Emil Boldan, Editura Minerva, București, 1986, p. 104-105. Al. I. Cuza semble imiter Napoléon III en ce qui concerne la politique personnelle de celui-ci. On sait bien qu'à l'étranger, l'empereur français intervenait souvent dans les négociations diplomatiques, étant en contradiction avec les actions du Ministère des affaires étrangères français, fait démontré par une série de documents (voir Sever Mircea Catalan, *La situation internationale des Principautés Unies (1864-1866), considérée selon sa relation avec le déclin du Second Empire*, en „Revue Roumaine d'Histoire”, XXXI, 3-4, Bucarest, 1992, p. 242-243.
- <sup>8</sup> Dan Berindei, *op. cit.*, p. 194.
- <sup>9</sup> *Ibidem*, p. 195; Idem, *Paris*, in «Reprezentanțele diplomatice ale României» (Agences diplomatiques de la Roumanie), vol. I (1859-1917), Ed. Politică, București, 1967, p. 109.
- <sup>10</sup> R. V. Bossy, *Agenția diplomatică a României...*, p. 7-22; Dan Berindei, *Înființarea agenției Principatelor Unite la Paris (26 august/7 septembrie 1860)* (La création de l'agence des Principautés Unies à Paris – 26 août / 7 septembre 1860), en „Studii. Revistă de istorie” (Etudes. Revue d'histoire), anul XIII, nr. 6. Bucuresti, 1960.
- <sup>11</sup> En ce qui concerne l'activité de Ioan Alecsandri, voir Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union), Editura Academiei, București, 1979, p. 125-153.
- <sup>12</sup> Dan Berindei, *Înființarea agenției Principatelor Unite la Paris (26 august/7 septembrie 1860)* (La création de l'agence des Principautés Unies à Paris – 26 août / 7 septembre 1860) ..., p. 100.
- <sup>13</sup> Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union),..., p. 130.
- <sup>14</sup> Apud Cornelia Bodea, *Din acțiunea de pregătire a agenției diplomatice de la Paris. Înființarea Biroului de Corespondență (1/13 ianuarie 1860)* (De l'action de préparation de l'agence diplomatique de Paris. La création du Bureau de Correspondance – 1/13 janvier 1860), en „Studii. Revistă de istorie”, XIII, 6, Editura Academiei, București, 1960, p. 123; Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union),... p. 131. Dan Berindei, *Paris...*, p. 112.
- <sup>15</sup> R. V. Bossy, *Agenția diplomatică a României în Paris și legăturile politice franco-române sub Cuza Vodă* (L'agence diplomatique de la Roumanie à Paris et les relations politiques franco-roumaines au temps du règne de Al. I. Cuza), p. 159, 160-163. Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union),..., p. 131-132.
- <sup>16</sup> Philippe Séguin, *Ludovic Napoleon cel Mare* (Louis Napoléon le Grand), Editura Fundației Culturale Române, București, 1992, p. 414.

- 
- <sup>17</sup> Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union), p. 132; Cornelia Bodea, *op. cit.*, p. 124.
- <sup>18</sup> Dan Berindei, *Înființarea Agenției...*, p. 107-112; Idem, *Paris...*, p. 109-110.
- <sup>19</sup> G.G. Florescu, *Aspecte privind dezvoltarea relațiilor internaționale ale Principatelor Unite (1859-1866)*, en „Revistă de istorie”, XVII, Editura Academiei, București, 1964, p. 75.
- <sup>20</sup> Dan Berindei, *Înființarea Agenției...*, p. 101. En ce qui concerne le rôle de l'agent diplomatique, celui-ci devait être un informateur politique des représentants des grands pouvoirs, lesquels se comportaient avec bienveillance en ce qui concernait les Roumains. L'agent diplomatique devait intervenir chaque fois que les conventions et les traités conclus par l'Empire Ottoman toucheraient à « l'indépendance et les intérêts matériels du pays » et devait aussi assurer une interprétation juste et loyale de la Convention de Paris de 1858. Une autre attribution de l'agent diplomatique devait être d'organiser et d'entretenir une action de propagande à travers la presse. Ainsi, il allait organiser dans la capitale de la France un bureau de correspondance avec les Principautés, qui devait être le liant entre les Roumains et la presse française. Il devait aussi obtenir un appui actif de la part de ce pouvoir pour la réorganisation des Principautés.
- <sup>21</sup> *Ibidem*, p. 102; Idem, *Paris...*, p. 111.
- <sup>22</sup> Cornelia Bodea, *Din acțiunea de pregătire a agenției diplomatice de la Paris. Înființarea Biroului de Corespondență (1/13 ianuarie 1860)* (De l'action de préparation de l'agence diplomatique de Paris. La création du Bureau de Correspondance – 1/13 janvier 1860), ...,p. 124. Dan Berindei, *Paris...*, p. 112.
- <sup>23</sup> Concernant l'activité du Bureau Central de Correspondance et Rédaction de Paris et de Ubicini, en tant que chef de celui-ci, voir *Ibidem*, p. 124-131; Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union), p. 133; Gabriel Leanca, *Vasile Alecsandri și Franța. Studiu de caz asupra construcției elitei culturale și politice în Principatele Române* (Vasile Alecsandri et la France. Etude de cas sur la construction de l'élite culturelle et politique dans les Principautés Roumaines), en „Anuarul Institutului de Istorie «A.D. Xenopol»”, tom XLII, Editura Academiei, Iași, 2005, p. 165-166.
- <sup>24</sup> Dan Berindei, *Paris...*, p. 112.
- <sup>25</sup> Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union), p. 134; Dan Berindei, *Înființarea agenției Principatelor Unite la Paris (26 august/7 septembrie 1860)* (La création de l'agence des Principautés Unies à Paris – 26 août / 7 septembre 1860)..., p. 102.
- <sup>26</sup> Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union),..., p. 134; Dan Berindei, *Înființarea agenției Principatelor Unite la Paris (26 august / 7 septembrie 1860)* (La création de l'agence des Principautés Unies à Paris – 26 août / 7 septembre 1860)..., p. 103-104; R. V. Bossy, *op. cit.*, p. 189-191 („Proiect de notă a miniștrilor Afacerilor străine ai Moldovei și Țării Românești către ministrul Afacerilor străine al Franței” / «Projet de note des ministres des affaires étrangères de la Moldavie et de la Valachie au ministre des affaires étrangères de la France»).
- <sup>27</sup> R.V. Bossy, *Agenția diplomatică a României în Paris și legăturile politice franco-române sub Cuza Vodă* (L'agence diplomatique de la Roumanie à Paris et les relations politiques franco-roumaines au temps du règne de Al. I. Cuza), p. 11; Dan Berindei, *op. cit.*, p. 104; Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union), p. 135.
- <sup>28</sup> R. V. Bossy, *op. cit.*, p. 11, 191 – la lettre du consul de la France de Iași adressée à l'agent diplomatique de Paris.
- <sup>29</sup> R.V. Bossy, *op. cit.*, p. 11.



- <sup>30</sup> *Ibidem*, p. 192 (le prince régnant au ministre des Affaires Etrangères de la France, Iași, 14 août 1860); Dumitru Vitcu, *op. cit.*, p. 135; Dan Berindei, *op. cit.*, p. 104.
- <sup>31</sup> Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union),..., p. 135; Dan Berindei, *Înființarea Agenției Principatelor Unite...*, p. 104.
- <sup>32</sup> Dumitru Vitcu, *op. cit.*, p. 135; Dan Berindei, *op. cit.*, p. 105.
- <sup>33</sup> R. V. Bossy, *op. cit.*, p. 193-194 (L'agent diplomatique de Paris au prince régnant - 30 août 1860).
- <sup>34</sup> *Ibidem*, p. 193.
- <sup>35</sup> Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union), p. 136.
- <sup>36</sup> R. V. Bossy, *op. cit.*, p. 194; Dan Berindei, *Înființarea agenției Principatelor Unite la Paris (26 august/7 septembrie 1860)* (La création de l'agence des Principautés Unies à Paris – 26 août / 7 septembre 1860)...., p. 105; Idem, *Relațiile româno-franceze în timpul domniei lui Al. I. Cuza (1859-1866)* (Relations roumano-françaises au temps du règne de Al.I. Cuza: 1859-1866), dans le vol. *Românii și Europa în perioadele premodernă și modernă* (Les Roumains et l'Europe pendant les périodes pré-moderne et moderne), Editura Enciclopedică, București, 1997, p. 277.
- <sup>37</sup> Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union), p. 136; Dan Berindei, *Înființarea agenției Principatelor Unite la Paris (26 august/7 septembrie 1860)* (La création de l'agence des Principautés Unies à Paris – 26 août / 7 septembre 1860), p. 105.
- <sup>38</sup> Dan Berindei,., p. 106; Cornelia Bodea, *op. cit.*, p. 131.
- <sup>39</sup> Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union), p. 147. En ce qui concerne les personnalités avec lesquelles Ioan Alecsandri avait des relations étroites en France, voir R. V. Bossy, *op. cit.*, p. 19-21 (prince Napoléon, Hubaine – le secrétaire de celui-ci –, le duc de Morny – demi-frère de Napoléon III, Edouard Thouvenel et Drouyn de Lhuys – ministres des affaires extérieures de la France –, Faugère și d'Avril – respectivement directeur et sous-directeur de la Direction Politique du Ministère des Affaires étrangères de la France).
- <sup>40</sup> Dan Berindei, *Paris...*, p. 119.
- <sup>41</sup> R. V. Bossy, *op. cit.*, p. 197-198; Dumitru Vitcu, *op. cit.*, p. 137; Dan Berindei, *Înființarea agenției Principatelor Unite la Paris (26 august/7 septembrie 1860)* (La création de l'agence des Principautés Unies à Paris – 26 août / 7 septembre 1860)...., p. 106.
- <sup>42</sup> Cornelia Bodea, *op. cit.*, p. 131-133; R. V. Bossy, *op. cit.*, p. 128-138 (l'action de propagande en France).
- <sup>43</sup> Dan Berindei, *Paris...*, p. 119.
- <sup>44</sup> Dumitru Vitcu, *Diplomații Unirii* (Les diplomates de l'Union), p. 137. Concernant l'activité de Ioan Alecsandri à Paris (1860-1866), voir *Ibidem*, p. 137-152; Dan Berindei, *Paris...*, p. 119-124. R. V. Bossy, *Agenția diplomatică a României în Paris și legăturile politice franco-române sub Cuza Vodă* (L'agence diplomatique de la Roumanie à Paris et les relations politiques franco-roumaines au temps du règne de Al. I. Cuza), Editura Cartea Românească, București, 1931.

# ROMPANT AVEC LA TRADITION. LE DEFI SOCIAL ET LE RENOUVEAU D'ETAT ROUMAIN MODERNE

Ștefan Purici, Harieta Mareci Sabol  
L'Université «Ștefan cel Mare» – Suceava

**REZUMAT:** *La mijlocul secolului al XIX-lea, românii s-au văzut antrenați în tot felul de dezbateri și confruntări pe seama direcțiilor, modelelor și mijloacelor necesare construcției și dezvoltării statului lor. Strategiile modernizării au afectat vechile structuri de organizare administrativă, socială și politică, impunând, în egală măsură schimbarea mentalității. Dezacordul, când mai profund, când mai sensibil, între necesitățile de dezvoltare a țării și posibilitățile existente, ca și decalajul față de civilizația occidentală au afectat mediul intelectual și politic, tensionând dialogul și delimitând taberele. Articolul abordează încercările elitei românești de a sintetiza și adapta ideile progresiste europene la orizontul politic, la necesitățile economice și sociale românești.*

**ABSTRACT:** *In the context of the late 19<sup>th</sup> century, Romanians found themselves involved in all sorts of debates and confrontations regarding directions, models and tools that allow construction and development of their State. Modernization strategies imposed deconstruction of the old administrative organizational structure, and changing social and political mentalities. The disagreement between the country's development needs and existing opportunities, and the gap with the Western civilization affected the intellectual and political circles. This article focuses on the attempt of Romanian elite to synthesize and adapt the progressive ideas of European political horizon to the Romanian economic and social needs.*

**Mots-cléf:** modernisation, libéralisme, conservatisme, démocratie, traditionalisme, capital.

Dans l'historiographie roumaine contemporaine la période 1859/1866-1900 est présentée comme une étape de construction, de modernisation et de développement de l'Etat roumain. Il s'agit d'un véritable «tableau» avec «des lumières» et avec «des ombres» situées, dans la plupart des cas, aux extrémités du spectre. Tout en essayant à définir leur identité de manière cohérente, les Roumains ont été entraînés dans des débats et des confrontations concernant les directions, les modèles et les moyens qui y étaient nécessaires et cela dans les conditions d'un double décalage : un décalage externe, par rapport à la civilisation occidentale, et un décalage interne, entre les nécessités de développement du pays et les possibilités existantes. Les changements survenus dans le milieu intellectuel et politique ont produit des tensions dans le dialogue et a délimité les camps.

Les conflits Etat – culture, libéral – conservateur, moderniste – traditionaliste ont été assez répandus en Europe dans la période moderne, mais ils ont été plus profonds en Roumanie à cause de l'intervalle extrêmement court (le troisième quart du XIX<sup>ème</sup> siècle) dans lequel on a créé l'Etat et ses institutions. On identifie l'image d'une discontinuité qui a marqué, en fait, un état de crise, un conflit entre un modèle socio-économique moderne et un modèle culturel anachronique, entre l'Etat et la culture, entre le politique et le culturel, entre la synchronisation à tout prix avec les valeurs occidentales et le lest d'un passé encore aimé et respecté, entre la fuite en avant et la fuite dans le passé.<sup>1</sup>

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle la société roumaine a été confrontée avec une série de crises qui, dans le contexte du régime politique phanariote ont modifié ou détruit les systèmes feudaux traditionnels. Le control strict de la vie politique et de l'administration, le monopole économique et toutes les mesures légitimées par la suzeraineté ottomane ont influencé aussi l'évolution, le rythme de développement et le spécifique roumain. Tandis que certaines pratiques phanariotes ont freiné le processus de développement de la société, par l'utilisation des modèles et des moyens étrangers, incompatibles avec l'esprit et les besoins des Roumains, d'autres ont favorisé des changements positifs, par l'organisation des institutions et l'imposition des pratiques modernes.

Le changement du régime politique et le remplacement des règnes phanariotes par des règnes autochtones a imposé l'organisation de la Moldavie et de la Valachie en accord avec «l'esprit du siècle» ou avec les réalités «de l'Europe illuminée». La période des règnes autochtones a été riche en projets, mais moins fertile en réalisations. La Révolution de 1848 et la période historique qui lui a succédé a déterminé l'application de ces projets, l'adaptation des idées progressistes européennes à l'horizon politique, aux nécessités économiques et sociales roumaines. L'Etat roumain – réalisé par l'union des deux Principautés – a augmenté sa capacité d'organiser et de diriger son processus de développement dans l'intérêt national, malgré la suzeraineté de l'Empire Ottomane et la juridiction consulaire. Voilà pourquoi l'année 1859 a été choisie comme point de départ pour l'analyse concernant les coordonnées et la stratégie de construction de la Roumanie moderne.

Dès le règne d'Al. I. Cuza (1859-1866), les réformes appliquées «en cascade» ont eu comme objectif «l'union des deux pays»<sup>2</sup> (la Moldavie et la Valachie) et la modernisation de la société par la déconstruction des anciens systèmes et par l'éloignement des influences féodales. Au moins deux mesures fondamentales – la sécularisation des richesses des monastères et la réforme agraire – ont contribué à l'accélération des processus économiques, même si on n'a pas eu le temps pour réaliser des changements aussi spectaculaires dans le domaine de l'industrie ou dans celui de l'organisation de l'infrastructure nécessaire à un Etat moderne.

Dans l'historiographie du problème, la majorité des opinions mènent à la conclusion que ces réformes ont constitué le début d'un processus qui devait être continué sur d'autres plans<sup>3</sup>. Et comme toute action de transformation a ses propres limites, l'apparition de certains courants d'opinions pour ou contre était inévitable. Le détronement d'Al. I. Cuza, le 11 février 1866, a intensifié les confrontations

concernant les moyens et le rythme de développement et modernisation du pays<sup>4</sup>. Le débat sur ces thèmes a fait ressortir une série de conflits inhérents à la modernité: entre paternalisme et libéralisme, entre tradition et innovation, entre les élites traditionnelles et les élites «méritocratique», entre les élites et «le peuple».

L'analyse des doctrines et des principales stratégies discursives des deux grands groupes politiques – libéral et conservatoire (quelles que soient les formes et dominations adoptées) – indique le fait que les deux groupes voulaient participer au processus de construction. Les éléments qui ont changé radicalement les rapports entre eux et ont joué en même temps une fonction d'identification des camps, ont été «la source» ou «le modèle» adopté ainsi que «la vitesse» de la rénovation. Ainsi, le gradualisme ou la prudence invoqué par certains a été défini par d'autres comme une «résistance dépourvue d'horizon», tandis que le désir de certains d'accélérer le processus de transformation de la société a été malicieusement appelé «élan humanitaire»<sup>5</sup>. De même, aux références occidentales, libérales on a opposé le traditionalisme conservateur, et par la suite, le traditionalisme indigène et les valeurs spécifiques (orthodoxes, patriarcales, rurales).

Le rapport spécifique entre ces deux orientations a été caractérisé par un état de confrontation permanent : chaque fois qu'on soulevait le problème de certaines transformations qui pouvaient menacer l'équilibre des forces politiques et économiques, une des deux parties s'opposait avec acharnement. Cet état conflictuel a été particulièrement visible dans le cadre de 3 problèmes, considérés fondamentaux pour la construction de la Roumanie moderne: la question agraire, l'industrialisation et la démocratisation. Ces 3 représentations de la construction de la Roumanie moderne ont connu une configuration continue, en fonction d'un certain spécifique identitaire, de groupe. Bien sûr, de telles confrontations entre le libéralisme et le conservatisme, entre les tendances réformistes et celles traditionalistes ont existé dans tout l'espace européen à l'époque moderne, et elles ont imposé certaines expériences politiques, économiques, sociales et culturelles. Ce qui a donné une note particulière à la dispute politique roumaine a été l'appel au spécifique national.<sup>6</sup> Dans une note de journal, Titu Maiorescu notait: «Trop rapidement est venue sur nous la culture de l'Occident et les luttes parlementaires consomment le pouvoir de résistance plus que dans les Etats anciens....».<sup>7</sup>

En ce qui concerne le problème agraire, il a représenté une coordonnée de la construction de l'Etat roumain moderne, dans les conditions où l'agriculture représentait la base de l'économie en Roumanie et la majorité de la population vivait à la campagne et dépendait de la terre. Son importance allait être illustrée par l'immensité et la variété des travaux de spécialité qui ont essayé de mettre en évidence «les points sensibles», générateurs de disputes entre les libéraux et les conservateurs<sup>8</sup>.

Les mutations survenues dans la structure de la propriété se sont manifestées aussi bien au niveau économique qu'au niveau social. Malgré les modifications du statut du travailleur et du grand propriétaire apportées par *La loi rurale* de 1864 et la reconnaissance du droit de propriété du serf sur le terrain qui il

détenait, la configuration des identités dans l'espace rural a continué pendant les décennies suivantes.

Riche ou menant une vie difficile, la paysannerie est restée le segment le plus important de la population rurale, et en même temps la classe sociale la plus nombreuse de la société roumaine dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Toutes les initiatives législatives, malgré les bonnes intentions des législateurs, ont illustré son manque d'homogénéité, par la différenciation entre les travailleurs agricoles, les petits propriétaires et les paysans riches, devenues les fermiers des temps modernes. En ce qui concerne la situation de la classe sociale la plus riche du village roumain, l'abolition de certains privilèges et l'élimination du titre de «boyard» (action légitimée par la Révolution de 1848 et confirmée par la Constitution de 1866) n'a pas eu un véritable caractère «révolutionnaire». Il reconnaissait seulement un état des choses qui existait déjà, vu que la hiérarchie des boyards avait été constamment affaiblie par les changements économiques et par l'ascension d'une classe moyenne dynamique. La couche nombreuse des grands propriétaires de terrains (aristocrates, nobles) est restée une force économique pour l'espace rural, qui détenait une place importante dans l'économie générale roumaine.

La plus spectaculaire manifestation identitaire dans le village roumain s'est enregistrée au niveau de la couche intermédiaire, située entre les grands propriétaires et les paysans : les métayers. Le profil typique du métayer était celui d'une personne qui appartenait au milieu rural par son origine, mais qui n'était pas trop intéressée par le travail de la terre. Usurier, propriétaire d'un petit magasin ou agent préoccupé par l'acquisition et la vente des céréales, le métayer accumulait du capital pour l'investir, ultérieurement, dans la terre. A mesure que l'agriculture a acquis un caractère commercial distinct et la production de céréales est devenue de plus en plus étroitement liée aux demandes du marché international<sup>9</sup>, le métayer a consolidé sa position au détriment du paysan, mis dans la situation de «mettre en gage» sa force de travail et de perdre de plus en plus le contrôle sur son propre mode de vie. La pauvreté, la famine et le peu d'intérêt vis-à-vis du travail de la terre ont généré de nombreux conflits. Le 5 janvier 1908, lors de l'Assemblée des Députés, I. G. Duca affirmait : «Chez nous les révoltes et la famine sont endémiques. Depuis 20 ans, nous avons avancé en distribuant des balles avec une main et du maïs avec l'autre»<sup>10</sup>.

Tenant compte de ces aspects, les libéraux ont considéré nécessaire de discuter ces problèmes apparus dans les villages que beaucoup de leaders politiques ont abordés dans leurs discours politiques. On a essayé même d'expliquer avec beaucoup d'arguments les causes des tensions apparues surtout après l'année 1888.<sup>11</sup> Ce qu'on a reproché, ultérieurement, aux libéraux, a été leur incapacité de comprendre le phénomène social à sa véritable échelle. Dans la vision libérale, par exemple, l'origine des mécontentements et des révoltes paysannes n'était pas le manque de terre mais la mauvaise administration et l'intervention des agitateurs-socialistes, de l'opposition ou des étrangers.

A leur tour, les conservateurs admettaient l'existence de quelques problèmes dans les villages (comme les abus de l'administration, les instigations, les impôts et le manque de culture des paysans), mais ils considéraient le discours libéral concernant

le *problème agraire* peu réaliste. D'ailleurs, leur opposition envers la législation proposée par les libéraux s'est concrétisée dans une suite de contreprojets de loi. Si on avait éparpillé les domaines, le maintien du niveau de la production de céréales, de la capacité d'exportation et le prestige même de la Roumanie sur le marché international auraient été mis en danger. Vu que la petite propriété n'avait pas la force organisatrice, financière et technique pour pratiquer une culture intensive, la conservation de la grande propriété éliminait le risque de l'apparition des phénomènes économiques et sociaux imprévisibles.

L'industrialisation a été l'une des coordonnées de l'évolution de la Roumanie dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle et elle a été caractérisée par une série des traits spécifiques, déterminés par le contexte politique interne et international, et par le niveau de développement socio-économique du pays<sup>12</sup>. Apparue sur les ruines de l'ancien système des corporations et au détriment de l'industrie manufacturière déjà affectée – elle était une conséquence du développement des branches d'usines et manufacturières roumaines et de l'intégration de la Roumanie dans le système économique de l'Europe occidentale, système qui a déterminé notre pays à ouvrir largement les portes aux produits importés et au capital étranger. Cependant, ni les changements enregistrés dans ce domaine ni la législation n'ont suffi pour effacer le décalage entre l'industrie métallurgique et des machines et l'industrie de l'usinage des matières première (pétrole, bois ou produits obtenus de l'agriculture). La nécessité de dépasser cette situation imposait non seulement des changements au niveau politique, mais aussi l'adoption des mesures destinées à soutenir et à organiser l'industrie roumaine d'après le modèle de l'Europe occidentale.

Mais si pour les libéraux la création d'une industrie nationale a représenté le support pour le renforcement de leurs positions et un moyen de consolidation politique et économique du pays (vu que par la création des conditions d'une réelle indépendance économique on pouvait assurer et ensuite garantir l'indépendance politique), pour les conservateurs elle a été un vrai test d'adaptabilité à ce qu'ils appelaient «modernisme» et pas «modernisation».

Conscients du fait que le succès politique auquel ils aspiraient dépendait de la consolidation de l'économie roumaine, les libéraux ont lancé la formule «par nous-mêmes» – exprimée avant 1877 et devenue par la suite le slogan libéral et une arme de lutte contre les conservateurs. Sous son signe on a situé la politique protectionniste concrétisée, au début de l'année 1866, dans l'encouragement de l'industrie nationale, l'imposition de conditions restrictives pour les capitaux étrangers, la création des Banques Nationales et d'autres banques, l'organisation de la Maison Rurale, le rachat des chemins ferroviaires et de quelques monopoles étrangers etc.

D'ailleurs la législation pendant la période 1876-1888 allait confirmer le désir présenté par les libéraux dans le projet intitulé *Mesures générales pour aider l'industrie nationale* : «On doit créer à chaque prix une industrie nationale. C'est le seul moyen pour échapper à la ruine économique, qui mène généralement à la ruine politique»<sup>13</sup>. Dans ce sens, on a élaboré *La loi pour l'encouragement de la fabrication des tissus, de la ficelle etc.*, *La loi pour l'exemption des tanneurs de la taxe de douane*

*pour l'importation des tans, Le tarif douanier général* (1886), *Les mesures générales pour le soutien de l'industrie nationale* (1887). Prenant en compte les possibilités et les nécessités du pays, les libéraux ont protégé et encouragé d'abord l'industrie – une première condition pour contrecarrer la concurrence étrangère. Par exemple, la personne qui fondait une fabrique avec au minimum 25 travailleurs et 50.000 lei capital, bénéficiait pendant 15 ans d'une exemption des taxes de douane pour l'importation des machines, de réductions pour le transport ferroviaire et de priorités de fournitures vers l'Etat<sup>14</sup>.

En ce qui concerne la participation des capitaux étrangers au développement industriel du pays, les libéraux manifestaient de la prudence, considérant que l'intervention des grands monopoles dans les affaires internes n'affectait pas seulement l'indépendance économique, mais aussi l'indépendance politique de l'Etat roumain. Le but des investissements étrangers était, dans la vision libérale, la valorisation des richesses et du travail des Roumains, dans l'avantage de l'Etat, de la population et bien sur de la bourgeoisie.

Cependant, confrontés avec des réserves financières internes insuffisantes et avec la tendance des possesseurs autochtones de capital de s'orienter vers les secteurs qui exigeaient des investissements réduits et promettaient des profits immédiats, les libéraux ont modifié les conditions imposées aux actionnaires étrangers, mais ils ont radicalisé leur discours politique, fait plus évident dans la première décennie du XX<sup>ème</sup> siècle.

Situés sur une position relativement opposée, les conservateurs ne comprenaient pas pourquoi l'industrialisation devait constituer la base de développement de la Roumanie. Quoiqu'ils ne nient pas l'avantage d'une industrie nationale, les théoriciens conservateurs considèrent inopportune l'approche du problème sans que les difficultés liées au capital, aux matières premières, à l'énergie, à la main du travail etc. soient dépassées. Selon eux, dans la relation industrie-agriculture, la dernière était la plus importante parce qu'elle était la seule capable d'assurer les ressources nécessaires au fonctionnement des petites et moyennes entreprises (qui avaient été défavorisées par la loi de 1887 promue par les libéraux, intéressés davantage par la grande industrie). En concordance avec leur conception générale sur l'industrialisation, sans faire de grands investissements dans l'industrie mais bénéficiant des effets de la présence des capitaux étrangers dans l'économie roumaine (ce n'est pas par hasard que les plus grands emprunts étrangers ont été contractés pendant les périodes où le Parti Conservateur a été au pouvoir), les conservateurs demandaient l'encouragement des investissements.

A son tour, la politique protectionniste, selon l'effet de domino, aurait provoqué des contremesures de la partie des pays importateurs de céréales roumaines, augmentant ainsi les prix des produits internes. Les effets d'une telle entreprise auraient affecté les conservateurs dans une double perspective : en tant que propriétaires de domaines (intéressés directement par l'exploitation et l'exportation des ressources propres) et en tant que consommateurs (obligés à l'avenir d'acheter des produits plus chers que les produits d'import). D'autre part, une des conséquences de l'industrialisation a été l'apparition de nouvelles sources de convulsions sociales,

dans les conditions de l'augmentation du nombre de travailleurs urbains. Le prix d'une telle démarche était, pour les conservateurs, trop grand, surtout qu'il allait être supporté par les propriétaires de terrains ; ceux-ci, représentés par les conservateurs, devenaient sous la pression des changements les sacrifiés de la période. L'acceptation de ces transformations par les conservateurs n'aurait pas signifié seulement la participation à la déconstruction d'un système socio-économique et politique qui était en leur faveur, mais aussi l'adoption d'une mentalité qui menaçait l'identité même d'un groupe.

Dans ce contexte polémique concernant les directions, les moyens et le rythme de construction de la Roumanie moderne, une place importante est revenue aux débats sur la démocratisation du système politique. Les libéraux accusaient les conservateurs de manque de principes politiques ou de leur abandon, de faiblesse politique, d'ingérence grossière dans les élections, de corruption, de la transformation de l'administration dans un organe subordonné au parti, d'élitisme etc. Les conservateurs reprochaient aux libéraux le manque ou le non respect des principes politiques annoncés et des promesses, de l'enrichissement suite à l'activité politique, du mélange de l'administration dans la vie politique, du manque de la culture générale.

Mis en discussion, dès 1884, lors de la modification de la Constitution, le vote universel est resté, dans le programme libéral, une question nécessaire à la réformation de la société roumaine bien que des solutions concrètes d'élimination des frontières entre les citoyens et les autres habitants soient apparues au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Les pressions exercées par le monde des villages, mais aussi par l'espace européen (suite à la détérioration de la situation internationale) étaient – selon les libéraux – les signes d'une «transformation sociale importante».<sup>15</sup> Mais pour les conservateurs les droits politiques prévus par la Constitution de 1866 étaient suffisants pour les membres de la société roumaine. Consolidés dans la pratique de la vie sociopolitique, ils devaient être protégés contre toute transgression ou changement. Un élargissement des droits politiques n'était pas seulement inutile et inopportune, mais il aurait pu devenir dangereux. Les arguments apportés en faveur de cette position avaient leur origine dans l'«arsenal» idéologique conservateur promu au cours des trois décennies : les droits politiques imposaient des droits socio-économiques, et ces derniers auraient mis en danger la propriété sur la terre qui était regardée comme «intangible». L'acceptation du collège unique – qui était d'ailleurs une réforme artificielle, importée, sans aucune base légale – aurait contribué à «la décapitation de l'intelligence» et à l'accès au pouvoir des «masses inconscientes». L'unique solution était le développement par voie évolutive : après l'augmentation du niveau culturel et politique des paysans, après l'amélioration de l'administration, on pouvait passer aussi à une réformation du système électoral.

Un des impératifs de la construction de l'Etat roumain moderne a été l'assimilation rapide des formes nouvelles, mais sans renoncer pourtant au respect d'un certain organicisme de la vie, propre à la nature des Roumains. On considère même que leur attitude circonspecte, plus que prudente, a déterminé une assimilation souvent incomplète, où la spécificité n'est pas arrivée à se définir suffisamment du



point de vue idéologique<sup>16</sup>. Sur des positions conservatrices, «la recette libérale du progrès» – qui signifiait la synchronisation avec le monde occidental et l'imitation des modèles de l'ouest – était vue comme un danger identitaire et comme le signe d'un déficit créateur, intellectuel, donc comme une source de déchéance symbolique, une atteinte à la dignité collective.<sup>17</sup>

Si dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, au moment de la première crise identitaire (située entre la Révolution de 1848 et l'union des Principautés, en 1859), l'«Occident» était, à côté de l'antiquité classique, la principale référence culturelle, une source d'exemples, de thèmes et de valeurs, après 1866 il s'est transformé dans un péril pour le spécifique national, par le pervertissement de la culture et des élites du pays.<sup>18</sup> Selon le psychologue D. Drăghicescu, l'identité roumaine risquait de devenir impure du point de vue culturel, «une race occidentale avec des coutumes orientales»<sup>19</sup>. Est-ce que les Roumains restaient encore des Roumains s'ils imitaient, sans discernement, «l'espace étranger», ses modèles économiques, ses capitaux et ses produits, voir même ses vêtements et sa langue? La réponse à ce type de questions renvoie, en fait, à «la théorie des formes sans fond» – considérée par certains chercheurs comme «la principale création du conservatisme roumain», «une manière spécifiquement roumaine» de répondre à «la provocation de l'histoire», «une formation roumaine», une des «grandes idées théoriques de l'Europe», «théorie qui a donné à la modernisation de la Roumanie la conscience de soi», mais aussi une expression de «la réaction culturelle et politique roumaine»<sup>20</sup>.

Une des positions les plus critiques mais aussi les plus organisées et systématiques par rapport à la direction adoptée par la société roumaine dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle a été exprimée par les «*junimiști*»<sup>21</sup>. Revenus dans le pays après avoir fini leurs études dans les universités de l'Europe Occidentale, ils se sont proposé d'élever la vie culturelle et intellectuelle de la Roumanie au niveau de celle européenne.

Tout en systématisant les éléments discursifs conservateurs, ils se sont comportés initialement, comme une «*intelighenția*» («intelligence/intelligentsia»), en s'engageant dans des polémiques et même dans des actions de dévalorisation des rivaux appartenant à d'autres orientations politiques. Mécontents à cause l'entrée précipitée de l'Etat roumain dans le monde économique et culturel européen et de «l'ouverture trop large des portes» à des innovations de toutes sortes, les *junimiști* déployaient les emprunts et les imitations, ainsi que l'ignorance des critères de sélection basés sur l'expérience et les coutumes locales. Le résultat inévitable de ce processus d'«infusion européenne» n'aurait atteint que la surface de la société roumaine, qui restait, d'ailleurs, dépourvue d'un fondement et d'une substance propre.

Les stratégies d'organisation, la sortie en public, le ton et la thématique abordée étaient une manière de forcer la reconnaissance des mérites que les *junimiști* avaient malgré leur jeunesse. Les conférences qu'ils ont soutenues ont créé un public intellectuel roumain qui, à son tour, a fourni de nouveaux membres (flattés par leur acceptation dans un groupe de qualité). Offrant à la haute société l'attribut de la distinction sociale, les *junimiști* recevaient en échange le statut d'élite sociale, une

justification réciproque des compétences, un pacte socioculturel entre l'*intelligentsia* et l'aristocratie.<sup>22</sup>

Après avoir gagné du prestige, trois années après sa fondation en tant que société culturelle et seulement une année après l'arrivée au trône du prince Carol de Hohenzollern et l'adoption de la Constitution par laquelle s'instituait l'Etat moderne (1866), «Junimea» a élaboré un discours propre, celui de sa fondation. A la différence des libéraux, adeptes de la continuité, les *junimiști* affichaient de manière insistante leur rupture par rapport au régime féodal et par rapport à l'époque des réformes d'Al. I. Cuza. D'ailleurs, leurs arguments en faveur d'une nouvelle identité ont été le refus de louer la tradition<sup>23</sup> et le détachement du passé. «Junimea» s'est recommandée comme «la seule voie autorisée» du Nouveau Régime, et les *junimiști* – les seuls politiciens qui naissaient en même temps que celui-ci<sup>24</sup>.

Mais, paradoxalement, bien que partisans convaincus de Carol I et de la Constitution – à laquelle ils n'admettaient aucune modification – les *junimiști* se demandaient si la culture et la société construites sur ces deux éléments (monarque étranger et loi fondamentale selon le modèle étranger) n'étaient pas fausses. En fait, c'était la principale contradiction qui allait leur attirer l'accusation de groupe «antinational» dans la culture et «intellectuel» dans la politique. Titu Maiorescu – le théoricien de la théorie des «formes sans fond» parlait d'une *tabula rasa* roumaine sur le fond de laquelle se serait greffé la culture moderne occidentale vers les années 1820, et de deux générations qui, à son avis, aurait ensuite gaspillé les ressources intellectuelles du peuple.<sup>25</sup> Mais est-ce que la greffe ou le mimétisme occidental étaient la solution pour la modernisation du pays et le rattrapage de son retard? Et si la comparaison avec «les plantes exotiques» destinées à disparaître avant de faire des fruits ou avec un «château construit sur le sable» s'avérait être réaliste?<sup>26</sup>

L'interrogation de Maiorescu – qui se demandait dans quelle mesure l'import institutionnel était profitable pour un espace extrêmement différent – représente le point de départ pour toute une direction critique, intellectuelle<sup>27</sup>. Par la «théorie des formes sans fond», les *junimiști* formulaient les appréciations suivantes:

- en Roumanie il n'y avait pas de correspondance entre le modèle et la réalité, entre la forme et le contenu ;
- pour que la société progresse, on doit soit écarter les formes importées et qui ne peuvent pas être adaptées au spécifique roumain, soit les remplir avec un contenu autochtone «découpé» de manière adéquate, au niveau des formes respectives.

Le désaccord fondamental entre les institutions et la structure sociale de la Roumanie, entre la forme et le fond était illustré par la bourgeoisie. Maiorescu reconnaissait l'existence de deux couches sociales roumaines – les grands propriétaires et les paysans – niant la présence d'une bourgeoisie authentique. Il ne se prononçait pas contre la bourgeoisie (il se considérait lui-même bourgeois), mais il soutenait sa formation, ayant l'intuition de son rôle régulateur dans la politique. Mais la bourgeoisie des discours de Maiorescu était la bourgeoisie économique et pas intellectuelle ; il voulait que celle-ci soit créée, en particulier, par l'éducation. L'éducation réelle – destinée à former une bourgeoisie économique et pas des fonctionnaires – a été, d'ailleurs, une des obsessions de l'idéologue junimiste.

En ce qui concerne la modernisation du pays, les *junimiști* ne mettaient pas en question sa nécessité, mais la capacité et l'efficacité des lois empruntées mécaniquement dans le but d'écarter rapidement un décalage évident entre l'Occident et la société roumaine. Selon les idéologues de «Junimea», la construction d'un Etat moderne pouvait se réaliser par trois voies : 1) une voie inoffensive, passive, qui préférerait «l'absence du changement, jusqu'à un certain point, laissant les choses telles qu'elles étaient» – spécifique à une partie conservatrice ; 2) une voie féconde, par des réformes «réfléchies»; 3) une voie dévastatrice, réalisée par des réformes «précipitées, faites sans temps et sans compétence» – propre aux libéraux radicaux<sup>28</sup>.

Comme le manque d'attitude et l'accumulation non sélective n'étaient pas appropriés à la société roumaine, l'idéal technocratique de la réformation gradualiste restait la solution la plus lucide. S'appuyant sur cet idéal, les *junimiști* légitimaient leur droit d'accéder au pouvoir en tant que spécialistes. C'était la modalité de mettre en pratique le principe selon lequel la politique ne devait plus être un jeu d'intérêts, une «confrontation vigoureuse et ouverte entre des groupes et des individus distincts, avec idées, des intérêts et des compétences différentes»<sup>29</sup>, mais un attribut exclusif de l'élite. Devant les libéraux et l'aristocratie conservatrice, «Junimea» soulevait le problème du primat de la compétence – parce que c'était de sa compétence que dépendait aussi son utilité sociale.

Tout en prouvant cette compétence – même si, conformément à une image – standard, l'idéologie et les actions de «Junimea» ont été cataloguées exclusivement comme des négations polémiques<sup>30</sup> – les *junimiști* ont adopté une attitude spécifique, défendant leurs chances de rester actifs sur la scène politique roumaine. Quoiqu'ils aient créé «la théorie et la pratique de la contestation du libéralisme»<sup>31</sup>, ils ont choisi de ne pas réfléchir les intérêts de l'aristocratie et de promouvoir leurs propres intérêts (qui, pour une courte période de temps, ont coïncidé avec ceux de l'aristocratie), en d'autres termes, ils ont essayé non seulement à «remplir les formes avec du fond», mais aussi à encourager le développement des «formes nouvelles» nécessaires aux «idées générales importées»<sup>32</sup>.

Paradoxalement, lorsque «Junimea» a mis au point son identité, celle d'«intermédiaire culturel et politique», on assiste à l'apparition des divergences entre les idéologues et les exécutants<sup>33</sup>. Le glissement des premiers vers la politique déterminera les derniers à s'orienter contre le système qui les avait créés. Pendant que les politiciens *junimiști* savoureront leur succès en 1881 (considérée une année d'apogée, par le passage de la constatation à l'organisation, du discours idéologique aux réformes politiques)<sup>34</sup>, les exécutants (les intellectuels qui n'acceptaient pas leur transformation en technocrates) continueront à contester le système, oscillant entre l'acceptation ou le rejet d'une nouvelle identité : populiste, apolitique, moderniste ou élitiste.

## NOTES :

- 
- <sup>1</sup> S. Alexandrescu, *Paradoxul român*, București, 1998, p. 37-38.
- <sup>2</sup> D. Berindei, *Epoca Unirii*, București, 1979, p. 156.
- <sup>3</sup> Cuza-Vodă. *In memoriam* (eds. L. Boicu, Gh. Platon, Al Zub), Iași, 1973; I. Vintu, G. G. Florescu, *Unirea Principatelor în lumina actelor fundamentale și constituționale*, București, 1965; D. Berindei, *op. cit.*; C. C. Giurescu, *Viața și opera lui Cuza Vodă*, București, 1966; G. Platon, *Istoria modernă a României*, București, 1985; N. Adăniloiaie, D. Berindei, *Reforma agrară din 1864*, București, 1967.
- <sup>4</sup> A. Stan, *Grupări și curente politice în România între Unire și Independență (1859-1877)*, București, 1979; A. Iordache, *Originile conservatorismului în România. 1822-1882*, București, 1987; V. Russu, *Un deceniu furtunos (1866-1876). Confruntări asupra orientării procesului de modernizare a României*, în *Cum s-a înfăptuit România modernă*, Iași, 1993, pp. 101-132, I Bulei, *Sistemul politic al României moderne. Partidul Conservator*, București, 1987.
- <sup>5</sup> P. Căncea, *Viața politică din România în primul deceniu al independenței de stat*, București, 1974; T. Lungu, *Viața politică în România la sfârșitul secolului al XIX-lea (1888-1899)*, București, 1967; *A fi conservator*, (ed. I. Stanomir, L. Vlad), București, 2002.
- <sup>6</sup> D. Drăghicescu, *Din psihologia poporului român*, édition soignée et notes par Elisabeta Simion, București, 1995; Mihai Ralea, *Fenomenul românesc*, éd. C. Schifirneț, București, 1997; G. Călinescu, *Istoria literaturii române de la origini până în prezent*, éd. Al. Piru, București, 1982; *Aesthesis carpato-dunarean*, anthologie par Florin Mihăilescu, București, 1981; *Dreptul la memorie*, les volumes I-IV, București, 1993-1994.
- <sup>7</sup> I. Bulei, *Lumea românească 1900-1908*, București, 1990, p. 234.
- <sup>8</sup> L. Pătrășcanu, *Un veac de frământări sociale, 1821-1907*, București, 1969; C. Corbu, *Țărănimea din România între 1864 și 1888*, București, 1974; I. Ilincioiu, *Țăranii, pământul și moșierii în România 1864-1888*, București, 1982; C. Murgescu, *Mersul ideilor economice la români*, București, 1987.
- <sup>9</sup> A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la production de céréales représentait environ 85% de la valeur totale des exportations roumaines, et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la Roumanie était le IV<sup>ème</sup> exportateur de blé au monde, après la Russie, le Canada et les Etats-Unis (apud V. Georgescu, *Istoria românilor. De la origini până în zilele noastre*, București, 1992, p. 134).
- <sup>10</sup> Apud D. Hurezeanu, *Problema agrară și lupta țăranimii din România la începutul secolului XX*, București, 1961, p. 6.
- <sup>11</sup> G. Iacob, *op. cit.*, pp. 192-195.
- <sup>12</sup> G. Zane, *Industria din România în a doua jumătate a secolului al XIX-lea*, București, 1970.
- <sup>13</sup> *Istoria Parlamentului și a vieții parlamentare din România până la 1918*, București, 1983, p. 262.
- <sup>14</sup> G. Iacob, *Strategia dezvoltării României de la Independență la Marea Unire*, în *Cum s-a înfăptuit România modernă*, Iași, 1993, p. 179.
- <sup>15</sup> *Ibidem*, p. 201.
- <sup>16</sup> Idem, *Conservatorism*, „Cadran politic”, no. 12, <http://www.cadranpolitic.ro/default.asp?is=12>
- <sup>17</sup> F. Ioncioaia, *Identitate etno-culturală și europenism în discursul politic românesc de la începutul secolului XX*, en *Vârstele Unirii*, Iași, 2001, p. 153.

<sup>18</sup> D. Drăghicescu, *op. cit.*, passim.

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 445.

<sup>20</sup> I. Stanomir, *Reacțiune și conservatorism*, București, 2000; I. Bulei, *Conservatori și conservatorism în România*, București, 2000; G. Ibrăileanu, *Spiritul critic în cultura românească*, Chișinău, 2000; A. Iordache, *Originile și constituirea Partidului Conservator din România*, București, 1999; E. Lovinescu, *Istoria civilizației române moderne*, București, 1997; S.A. Matei, *Boierii minții: intelectualii români între grupurile de prestigiu și piața liberă a ideilor*, București, 2004; Z. Ornea, *Junimea și Junimismul*, București, 1978; A. Stan, *Grupări și curente politice în România între Unire și Independență*, București, 1979; S. Zeletin, *Burghezia română. Originea și rolul ei istoric*, București, 1991; F. Constantiniu, *O istorie sinceră a poporului român*, București, 1999, p. 235.

<sup>21</sup> Le nom de la société – «Junimea» – et de ses membres – junimiști – dérive du latin «*iuvenis*», jeune.

<sup>22</sup> S. Alexandrescu, *Privind înapoi, modernitatea*, București, 1999, p. 56.

<sup>23</sup> L'unique concession faite à la tradition par les junimiști a été la défense de l'aristocratie, comme pendant naturel des paysans et entrave dans le chemin de la prolifération démagogique.

<sup>24</sup> S. Alexandrescu, *op. cit.*, p. 59.

<sup>25</sup> «Plongée jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle dans la barbarie orientale, la société roumaine des années 1820, commença à se réveiller de sa léthargie, entraînée par le mouvement contagieux par lequel les idées de la Révolution Française sont arrivées jusqu'aux extrémités géographiques de l'Europe. Attirée par la lumière, notre jeunesse entreprit cette émigration extraordinaire vers les fontaines de la science de France et d'Allemagne, émigration qui a continué jusqu'aujourd'hui et qui a donné à la Roumanie libre une partie de la brillance des sociétés étrangères. Malheureusement, c'est une brillance superficielle! Car insuffisamment préparés et étonnés par les phénomènes grandieus de la culture moderne, nos jeunes ont saisi seulement les effets, mais pas les causes, ils ont vu seulement les formes supérieures de la civilisation, mais n'ont pas vus les fondements historiques plus profonds qui ont produit ces formes et sans la préexistence desquelles ils n'ont pas pu exister. Et ainsi, limités par une superficialité fatale, avec le cerveau et le cœur enflammés trop facilement, les jeunes Roumains retournaient et retournent dans leur patrie avec la décision d'imiter et de reproduire les apparences de la culture de l'ouest, avec la confiance qu'ils réaliseront tout de suite la littérature, la science, les beaux-arts et premièrement, la liberté dans un Etat moderne» (T. Maiorescu, *În contra direcției de astăzi în cultură română*, en *A fi conservator*, p. 41).

<sup>26</sup> I. Bădescu, *Sincronism european și cultura critică românească*, București, 1984; Idem, *Timp și cultură. Trei teme de antropologie istorică*, București, 1988; I. Ungureanu, *Idealuri sociale și realități naționale*, București, 1988; Idem, *Paradigme ale cunoașterii societății*, București, 1990.

<sup>27</sup> *Revizuirii*, éd. I. Simuț, București, 2003; T. Maiorescu, *Critice*, éd. D. Filimon, București, 2000; P.P. Carp, *Discursuri parlamentare*, éd. M. Duță, București, 2000; M. Eminescu, *Opere*, le IX<sup>-ème</sup> volume, *Publicistică (1870-1877)*, București, 1980; I.L. Caragiale, *Scrieri esențiale*, le V<sup>-ème</sup> volume, *Publicistică. Corespondență*, București, 2003; E. Lovinescu, *Antologia ideologiei junimiste*, București, 1942; Dan Mănuță, *Perspective critice*, Iași, 1998;

<sup>28</sup> Al. Lahovari, *Discursuri parlamentare (1881-1891) en A fi conservator*, p. 254.

---

<sup>29</sup> S.A. Matei, *op. cit.*, p. 93.

<sup>30</sup> S. Zeletin, *Burghezia română. Originea și rolul ei istoric*, București, 1991.

<sup>31</sup> S. Alexandrescu, *op. cit.*, p. 60.

<sup>32</sup> «Seulement en faisant abstraction des formes vides et dépourvues de sens de notre civilisation superficielle, seulement en nous retournant à la source primitive et jamais séchée de la vie populaire, seulement en étudiant les coutumes et la langue de notre peuple, les classes cultes de la société roumaine pourront penser à elles-mêmes comme un élément propre et distingué, comme un organe indépendant et nécessaire dans la chaîne de l'humanité. Seulement par une étude consciente de la nature propre du peuple roumain, elles pourront arriver à donner une forme nouvelle et originelle aux idées générales importées» (T. Rosetti, *Despre direcțiunea progresului nostru*, en *A fi conservator*, pp. 73-74)

<sup>33</sup> S. Alexandrescu parle des 3 cercles intérieurs de «Junimea»: 1) *les dirigeants* – les fondateurs, les idéologues, ceux qui détiennent des postes dans la vie publique, qui jouissent de prestige et d'influence sur l'électorat, sur la classe supérieure et surtout sur la jeune génération ; 2) *les gouverneurs* – ceux qui exercent des professions libérales, mais aussi une activité politique de rang second ; 3) *les exécutants* – d'habitude des jeunes d'origine plus modeste, qui se trouvent en quête de protecteurs puissants, qui appliquent les programmes des *dirigeants* sans émettre des prétentions sur l'élaboration idéologique ou sur la suprématie politique (S. Alexandrescu, *op. cit.*, pp. 53-55).

<sup>34</sup> Dans le discours de P.P. Carp, *Era nouă*, on annonçait des réformes de la magistrature, de la commune rurale, de la vie économique et sociale des paysans, de l'administration etc. Elles seront appliquées pendant les gouvernements junimistes / conservatrices, vers la fin du siècle, avec d'autres réformes comme celle des mines, de l'armée etc. (voir P. P. Carp, *Era nouă*, en *A fi conservator*, pp. 466-475).

## MILITARY MINISTRY DURING THE TURN OF 1989 TO 1992

Leon Szot  
Polonia

**Rezumat:** *Articolul prezintă foarte succint primii ani de pastorație militară din Polonia, după căderea comunismului. În perioada de după 1947 autoritățile comuniste au tolerat existența a ceea ce a mai rămas din pastorația militară, însă preoții militari erau obligați să colaboreze cu Secția Politico-Educațională. Așa numitul Decanat General al Armatei Poloneze, instituit de către autoritățile comuniste era constituit din 31 de biserici de garnizoană și dispunea de 45 de preoți. Deși ofițerii politici au depus un efort substanțial pentru a ateiza Armata Poloneză, efectul nu a fost deloc cel scontat, ci dimpotrivă a fost doar unul superficial. Odată cu numirea de către papa Ioan Paul al II-lea, la 31 ianuarie 1991, a pr. Slawoj Leszek Glódz ca Episcop al Ordinariatului militar în Polonia, s-au încheiat practic cei 50 de ani de inexistență a Ordinariatului și a Episcopului militar în structura Bisericii Catolice și a forțelor armate poloneze. Primele decizii luate de episcopul Glódz au fost acte de legislație, numiri personale și constituirea structurii pastorale militare în Polonia. Experiența aceasta a fost utilă și Bisericii ortodoxe și evanghelice care, ulterior, au creat structuri asemănătoare. De asemenea, articolul prezintă rolul papei Ioan Paul al II-lea în reconstituirea pastorației militare din Polonia.*

*NB: Ordinariatul militar este o structură bisericească, asemănătoare unei episcopii, care se îngrijește de cadrele armatei. În Biserica catolică există peste 30 de Ordinariate militare.*

**Résumé :** *L'article ci-joint présente d'une manière très succincte les premières années de pastorat militaire de la Pologne après la chute du communisme. Dans la période d'après 1947, les autorités communistes ont toléré l'existence de ce qui est resté du pastorat militaire, mais les prêtres militaires étaient obligés à collaborer avec la Section Politique – Educationnelle. L'ainsi nommée Doyenneté Générale de l'Armée Polonaise instituée par les autorités communistes était constitué de 31 églises de garnison et disposait de 45 prêtres. Quoique les officiers politiques ont déposé un effort substantiel pour athéiser l'Armée Polonaise, l'effet n'a pas été celui espéré, mais, au contraire, un superficiel. Une fois avec la nomination par le pape Jean Paul II le 31 janvier 1991 du prêtre Slawoj Leszek Glódz comme Evêque de l'Ordinariat militaire en Pologne, ont fini les 50 années d'existence de l'Ordinariat et de l'Evêque militaire dans la structure de l'Eglise Catholique et des forces armées polonaises. Les premières décisions prises par l'évêque Glódz ont été des actes de législation, des dénominations personnelles et la constitution de la structure pastorale militaire en Pologne. Cette expérience é été utile, aussi, à l'Eglise orthodoxe et évangélique qui, ultérieurement, ont créé des structures semblables. L'article présente, aussi, le rôle du pape Jean Paul II dans la reconstitution du pastorat militaire en Pologne.*

*NB : l'Ordinariat militaire est une structure ecclésiastique semblable à un évêché qui se préoccupe des cadres de l'armée. Dans l'Eglise catholique, il y a plus 30 Ordinariats militaires.*

**Keywords:** *Polish Army, General Deanery, garrison churches, military chaplains, the Pope John Paul II, Field Ordinariate, Field Bishop*

Following 1946 and after the end of the so-called ideological purges the Polish army as a social group was especially indoctrinated atheistically for almost 50 years. The political and educational authority, whose structure was significantly based on the Soviet patterns, dominated among educational institutions. The main educational institutions were: the commander and the political-educational authority. The role of ideological-educational character was also played by teams and groups and then by party circles<sup>1</sup>. Communist authorities allowed the existence of the residual military pastoral and the military chaplains had a duty to participate in Political-Educational Department's activities and communicate pastoral statistics to the ministry superiors<sup>2</sup>.

The General Deanery of the Polish Army had 31 garrison churches (the used ones) i.a. in: Kraków, Kielce, Radom, Przemyśl, Siedlce, Komorów near Ostrowia Mazowiecka, Skierniewice, Lublin, Puławy, Olsztyn, Gdańsk Wrzeszcz, Sopot, Szczecin, Inowrocław, Chełmno, Toruń Bydgoszcz, Katowice, Gliwice, Łódź, Wrocław, Jelenia Góra, Żary, Międzyrzecze, Skwierzyna and also a few churches and chapels that were not used. In the years 1946-1989, 177 priests worked and helped in garrison churches of the General Deanery<sup>3</sup>.

Priest chaplains of the General Deanery were placed in a difficult pastoral position. On one hand, they lacked full access to the soldiers in military units; on the other hand, the Church expected the increased pastoral activity. It was not easy for priest chaplains to get respect and confidence from diocesan clergy and especially from the soldiers. However, the Church is theological reality and as "the community of faith, hope and love" (*Lumen Gentium*) is united with a triple knot ties: the community of faith, common worship and sacraments, unity and successive continuity of the social government of the Church.<sup>4</sup> These community elements somehow forced the military ministry to perform pastoral activities in accordance with the teachings of Vatican II. However, the situation of the military ministry started to change considerably for the better only after 1980. Then the chaplains were much more often seen in military units. The example can be Fr. Lieutenant Colonel Józef Pałęga, for many years the parish-priest in Rzeszów garrison, who already in December 1981 during the Marshal Law arranged the Holy Confession and collective Holy Masses for the soldiers and Fr. Major Janusz Bąk, the parish-priest in Żary garrison, who during Advent of the same year gave the sacrament of reconciliation to about 350 basic service soldiers in military units in Żagań, Żary and Krosno Odrzańskie. He was not allowed in to say the Holy Mass and hear Holy Confession in military units in Gubin<sup>5</sup>.



Military chaplains also provided ministrations in prisons, at death sentences and in military hospitals responding to phone calls in most cases. There were some individual cases when the chaplains functioned on a permanent basis in military hospitals. One of the elements of their activity were lectures for the soldiers and presentations: "What is homeland?" "Soldier's duties", "The Polish Army and a brief look at its development emphasizing that existence, prosperity and safety of the country goes hand in hand with the prosperity of the army and its moral condition", "Serve the country and the entire Nation everywhere", "The importance of fighting with the Ukrainian Insurgent Army troops", "Kindness, courage, chivalry – should characterize a soldier"<sup>6</sup>. "Combating social scourges – alcoholism, wastage, defective production, laziness etc. Patriotic traditions in the Polish Army ministry"<sup>7</sup>.

After the waiting period for their first officer's rank (captain), auxiliary chaplains were appointed to the defined positions under the decision of General Dean and the command of the National Defence Minister. A determined military unit (economic department – pays, supplying the church) supplied the General Deanery. Priest chaplains arrived at the General Deanery for briefings, conferences and other occasional meetings. At least some of the chaplains from the General Deanery of the eighties should be mentioned here:

Fr. Maj Kazimierz ANTONIEWICZ  
Fr. Maj Marian KMIECIKOWSKI  
Fr. Lt Col Janusz BĄK  
Fr. Col Stanisław OBSZYŃSKI  
Fr. Col Józef PAŁĘGA  
Fr. Comm Marian PRÓCHNIAK  
Fr. Col Marian STERNIK  
Fr. Leszek KOŁONIECKI

In 1990, the General Deanery employed about 45 priest chaplains (regular and auxiliary ones). The Head of the ministry was General Dean of the Polish Army – Fr. Col Florian KLEWIADO and Deputy Dean – Fr. Col Jan WOLNY. General Dean had his residence in Warsaw at 13/15 Długa Street next to the Blessed Virgin Mary's Queen of Poland parish. The General Deanery also employed civilians: clerks, sextons, organists. The General Deanery office employed a financial and economic officer (Col Bogusław Krukowski), the office manager (WO Marian Wereszczyński), nuns (secular sisters), a typist (Wanda Krześniak) and a driver (Antoni Bęza).

At the end of its office, which is at the end of the 80s and the beginning of the 90s, the General Deanery chaplains' job differed, to a significant degree, from that in the preceding years. It was also because at last, military ministry received its legal position in the Act about the state's attitude to the Catholic Church of May 17, 1989<sup>8</sup>. The Church had more freedom. A sort of thaw set in also in religious practice in the army. Eg.:

- on April 5, 1989 the soil from sanctified with blood Katyń was solemnly accepted in the Blessed Virgin Mary's the Queen of Poland Church in Warsaw<sup>9</sup>.

- on April 1, 1990 at 6 p.m., at Plac Zwycięstwa in Warsaw, the Ministry of National Defense and the General Deanery of the Polish Army arranged a Holy Mass and the Reading of the roll of the dead in memory of the victims of crimes committed on the Polish nation during the World War II<sup>10</sup>.

- on September 9, 1990 at 11 a.m. the Polish Army pilgrimage arrived at Jasna Góra. Fr. Henryk Jankowski and General Dean of the Polish Army Col Florian Klewiado arranged it<sup>11</sup>.

The atheisation process in the Polish Army in communist times was done superficially and ineffectively in spite of great effort made by political officers.

Superficiality of atheistic indoctrination of the Polish society during communism in Poland appeared when, for example, the reviving military pastoral did not have to build new structures, new religious foundations but it could appeal to what the military took out of their family homes and to the fact that in the military families, although of different quality but still, the reference to religion and the Church existed<sup>12</sup>.

When on January 31, 1991 the Pope, John Paul II, nominated the prelate Sławoj Leszek Głódź Field Bishop, 50 years of absence of the Field Ordinariate and Field Episcopate in the Polish Church and Polish Armed Forces structure in Poland practically ended<sup>13</sup>.

On February 23, 1991 Sławoj Leszek Głódź in the sermon delivered during his bishop consecration said: "Military ministry wishes to contribute to the restoration of what was ruined by bad time and wants to build new values. It desires to lead soldiers' souls to God, to fill the military service with the presence of God, mark soldiers' effort with it"<sup>14</sup>. Whereas, on June 8, 1991, less than 4 months after taking up the Field Diocese, during John Paul's II visit to the Field Cathedral bishop Głódź emphasized: "Great change of Polish conscience and significant events in the nation's life were necessary to be able to meet here, people in uniforms, the Polish Army soldiers with the successor of Saint Peter"<sup>15</sup>.

The Pope's meetings with the Polish Army in the period of system changes strengthened the position of the Church in the army, and thus they increased the importance of Field Bishop not only among ordinary soldiers, but first, among generals as well. The organization of those great enterprises itself led to closer contacts with the command staff and the Ministry of National Defense.

Necessary preparations, briefings, meetings and reconnaissance proceeded the first official meeting of the Pope with the army on the airfield in Zegrze Pomorskie. Field Bishop Sławoj Leszek Głódź published a special decree calling up "A Honorary Committee for the Arrangements of the Fourth Pilgrimage of the Pope John Paul II". To the committee he invited people representing the Ministry of National Defense, various districts and formations of the Polish Armed Forces, military families and veterans. The aim of forming the committee was clearly defined. Bishop believed that those people would do their best to make the meeting with the Pope the credo, religious and patriotic experience, the sign of ties with the Church and Peter of our times<sup>16</sup>.

The organization of the meeting was a great challenge for the army<sup>17</sup>. The location was prepared accurately and a huge altar was built. A white spread eagle with the image of Black Madonna towered over the rows of the gathered soldiers. The inscription on the altar "Bless free homeland" reminded of difficult years in the Polish Army and at the same time referred to normality that had started to enter gradually the barracks life.

Actually, freedom so much valued in the Polish nation was emphasized in the Pope's homily. The Pope referred to the homeland's history, to the most beautiful cards of the Polish arms. He talked about the necessity of the service of military chaplains in the army and finally about the responsibility for the country, which rests with the army<sup>18</sup>.

The meeting itself had a rich prayer cover. Already on June 1 the Polish Army soldiers started to gather in the airfield. At 10 p.m., keeping watch started with *Apel Jasnogorski* and singing religious and patriotic songs. Although the day and night were cold (the temperature dropped below 0° C), the soldiers did not complain. Singing of the song *Bogurodzica* turned out to be particularly emotional. When thousands of soldiers led by 'Granica' ensemble sang that anthem, some had an impression that it must have been like that at the Battle of Grunwald in 1410<sup>19</sup>. Soldiers' spontaneity and enthusiasm during the ride of the Pope between sectors were great. A living pulsing organism was pulsing most strongly at places where the Pope was<sup>20</sup>. That meeting with forty thousand Polish Army soldiers greatly impressed the Pope.

On June 8, during the meeting with the representatives of the culture and art in the Grand Theatre in Warsaw the Pope said: When I was among the Polish Army singing *Bogurodzica*, not only: *Let us unfurl light blue flags*, praying before the Pope arrived at all-night watching, I did not believe my eyes. [...] Then I understood the record of Resurrection in gospels. [...] I wanted to tell them about it at once but there was not enough time, there was not even a context. However, it walked behind me and finally I have found the place. I would rather not leave Poland with it but leave it here, if not anywhere else, at least here in the Grand Theatre. [...] So it is also great astonishment. Resurrection and astonishment. It is difficult not to be surprised. I have been making this kind of discoveries for the whole week, moving from place to place in quite rapid pace but the greatest, the most resurrectional was the discovery in Koszalin".

The following Pope's meetings with the Polish Army did not ever have such great organizational dash although the soldiers participated in all Pope's travels to Poland: in Legnica field, in Krosno, Cracow, Kalisz, Gorzów, Gniezno (eg. only the Warsaw garrison enabled 900 soldiers to meet the Pope in Gniezno), Zakopane and many other places.

John Paul II knew that the first steps of the new Polish Army Field bishop were not easy, that is why, on the nearest occasion, he gave a clear signal again how much he cared about the military pastoral. On June 8 during his visit to Warsaw he visited the Polish Army Field Cathedral and blessed the Field Bishop, the military ministry and the Polish army<sup>21</sup>.

On September 6, 1991 the Secretary's office of the State, sent official acknowledgements to Field Bishop Sławoj Leszek Głódź in the name of John Paul II for, among others, "the gift of soldiers' hearts" expressed by night watching and a solemn, telling meeting at the prayer appeal in Koszalin<sup>22</sup>.

Reconstruction of religious foundations in army's life was not easy. Bishop Głódź faced a lot of challenges and expectations from both the army and the Polish society. The new Bishop had to manage efficiently the ranks of the army and first of all priest-chaplains who he had "inherited" from the General Deanery. In his words directed to the congregation during the ingress to the Field Cathedral, he duly appreciated pastoral services saying: "There were also priest-chaplains in the Folk Polish Army ranks. Pushed on to the side, limited in their pastoral activities, deprived of a real contact with the army. In the period of Poland's revival in 1989 volunteers who felt the necessity of giving help joined them... We offer our prayer to all of them, the military chaplains in times of war and peace"<sup>23</sup>.

Ms. Wanda Krześniak, the clerk in the secretary's office of Field Ordinariate, recalls: "It was a great revolution, dozens of priests and the military visited Field Bishop every day"<sup>24</sup>.

The first decrees of nomination were most probably written by Field Bishop Sławoj Leszek Głódź himself, who on May 15 1991 nominated Fr. Mirosław DENISIUK, the priest of Łomża diocese to be his private secretary. However, on June 1 he appointed Fr. prof. dr hab. Jerzy SYRYJCZYK a friend of his, with whom he served at the Clerical Military Unit, the Vicar General. Fr. Tadeusz DŁUBACZ was appointed the parish priest of the Polish Army Field Cathedral.

There were also dismissing decrees issued eg: on June 1 Fr. Col Marian Kubera was dismissed from the position of the military chaplain and the parish priest of the military parish in Katowice and on June 18, on account of poor health condition, Fr. Lieut Col Józef DEC was called off the position of the parish priest in the parish under the invocation of St. Stanisław Biskup in Radom.

It appeared later that the Field Ordinariate, being formed, required working out the right position in the church structure and some legal regulations. Thus, for example, bishop Głódź on September 18 wrote a letter to Fr. Primate of Poland Józef Glemp: "...I would like to mention that staffing the parish with the so-called dualism requires a special legal regulation in relation to all the parishes of this sort on the territory of Poland to avoid undesirable conflicts"<sup>25</sup>.

At the start of the Polish Ordinariate office, enormously tough problem was staffing of the military chaplains in particular garrisons. The great burden of creating new legal documents, writing decrees, organizing celebrations, often difficult talks with the chaplains fell to Vicar General Fr. prof. Jerzy Syryjczyk. His professionalism, invaluable contribution, his work are part of the history in creation of the Ordinariate"<sup>26</sup>.

The lack of chaplains forced Field Bishop Sławoj Leszek Głódź to address a written request to Diocesan Ordinaries to delegate young priests to work with the army because as he said "the attribute of each army is youth..."<sup>27</sup>. Diocesan Ordinaries accede to Field Bishop's request and already on December 10, 1991

bishop Głódź asks the Ministry of National Defense Admiral Piotr Kołodziejczyk to appoint 22 priests to the rank of reserves captain. In this group were priests: Bokiej, Stefaniak, Trzeciak, Karpiński, Kubalewski, Wydra, Niedbała, Bożejewicz, Korpeta, Gromek, Irek, Jackowiak, Pietrusiak, Krużel, Bugzel, Krajza, Bochnak, Gut, Romankiewicz, Słabek, Gorzandt and Homa<sup>28</sup>. Also in the following years a lot of new priests report to work at the Field Ordinariate.

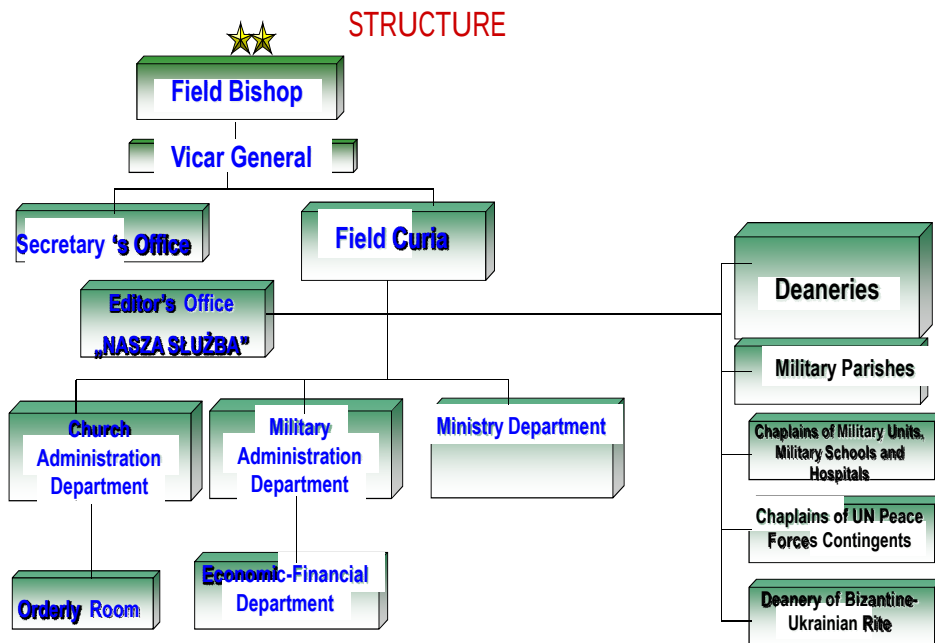
All bishop's decisions (changes appointing and dismissing priests) bear two legal documents, along the canonical line – Field Bishop's decree and the military – the command of National Defense Ministry. On September 1, 1991 Fr. Zbigniew Jaworski is appointed the Chancellor of the Field Curia. Then, further appointments follow.

With the consent of the Superior General of Little Sisters' Congregation in Dębica, two nuns reported to work in the arising Field Ordinariate. Sister Zachariasza ZYCH was in charge of secretarial matters and Sister Natanaela ADAMCZYK worked as an sacristan. Field Bishop also appointed the deans in the Field Ordinariate. Among the deans are: Fr. Comm Marian Próchniak the Dean of the Navy (appointed on September 16, 1991, Fr. Tadeusz Dłubacz the Dean of Warsaw Military District (appointed on November 1, 1991), Fr. Waldemar Irek the Dean of Silesian Military District (appointed on November 1, 1991 and Fr. Col Leszek Kołoniecki the Dean of Pomeranian Military District. Subsequent dean appointments occurred in later years: on July 1, 1992 Fr. Zdzisław Krajza the Dean of the Air Force and Air Defense, on September 1, 1993 Fr. Stanisław Obszyński the Dean of the 2<sup>nd</sup> Mechanized Corps, on July 1, 1994 Fr. Kazimierz Tuszyński the Dean of the Border Guard. On May 15, 1995 the dean's office of the Government Protection Agency is formed (Fr. Tadeusz Płoski) and on August 15, 1995 Fr. Tadeusz Płoski is appointed the Dean of the Vistula Military Units (Ministry of Home Affairs and Administration) and Fr. Tadeusz Dłubacz becomes the Dean of Warsaw Garrison. On March 1, 1997 Fr. Sławomir Żarski becomes the Dean of the command of the Ground Forces and on November 1, 1996 Fr. Piotr Kryk becomes Dean of Bizantine-Ukrainian Rite.

Discovering new areas in the Polish Army, in January 1992, the first issue of the Field Ordinariate fortnightly magazine "Nasza Służba" appeared. The first Editor in Chief Fr. Cpt Waldemar Irek, on the third anniversary of the magazine wrote: "We were aware of the fact that although we do not bring new content to the army – because most of the military community has their roots connected with Christianity and the Church, after years of planned atheisation whose special laboratory was the army, there was a necessity of systematic catechesis and brightening of social and political problems with contents of the Gospel".

Bishop Głódź built the whole structure of the Field Ordinariate in Poland. The crowning of this achievement was the Field Bishop's Instruction about the Polish Army Field Ordinariate ministry structure published on December 7, 1992 where the role and tasks of individual people and institutions of the Field Ordinariate were clearly determined. He placed special emphasis on surrounding soldiers and their families with pastoral care and implementation of the pastoral plan designated by The Conference of the Episcopate of Poland, Field Bishop and diocesan bishops<sup>29</sup>.

## POLISH ARMY FIELD ORDINARIATE



The basic fabric of military priesthood was made up of military chaplains who lead priesthood service in military units, on firing ground, in garrison parishes, hospitals, military universities, missions of peace and stabilization.

Their tasks were to build communities, create the natural space for manifesting attitudes and religious beliefs within the force, as well as to bring up the soldiers in a spirit of affection to God and their Homeland.

<sup>1</sup> See Paweł Piontek, Marek Wesołowski. *General deanery of the Polish Army In the years 1945-1989*. Warsaw pp. 37-38

<sup>2</sup> See ib. p. 77

<sup>3</sup> See ib. pp.135 -139

<sup>4</sup> See Janusz Mariański, *The Church In the industrial society*, Warsaw 1983 p.31

<sup>5</sup> The author's interview with Fr. Lieutenant Commander Janusz Bąk from the Field Curia in Warsaw on November 4, 2009

<sup>6</sup> See Paweł Piontek, Quot. pp.81-82

<sup>7</sup> Field Ordinariate Archive (not catalogued collection). File: *General Deanery of the Polish Army*

- 
- <sup>8</sup> See The Act of May 17, 1989 about the State's attitude to the Catholic Church in the Republic of Poland. (Official Gazette of May 23, 1989)
- <sup>9</sup> See Field Ordinariate Archive (not catalogued collection). File: *Katyn – the Soil*.
- <sup>10</sup> See ib. File: Ceremony – Plac Zwycięstwa.
- <sup>11</sup> See ib. File: Pilgrimage of the Polish Army.
- <sup>12</sup> See Waldemar Irek, *Effectiveness of foretelling* p. 3, Field Ordinariate Archive. File I, *Documents of the Gone*.
- <sup>13</sup> Sławoj Leszek Głódź, *I fight for Christ. Warsaw 1995*, p. 7
- <sup>14</sup> *Ibid* p. 13
- <sup>15</sup> Sławoj Leszek Głódź. Laudable and precious password: *God – Honour – Homeland* in *Nasza Służba*. The paper of the Field Ordinariate. Year I. No. 9. p. 4
- <sup>16</sup> See Sławoj Leszek Głódź Decree of May 3, 1991. Filed in the Field Curia.
- <sup>17</sup> See Piotr Lemanowicz, We were then In Zegrze, In *Nasza Służba*, Quot. Year XII No. 18 (258), p. 6
- <sup>18</sup> See John Paul II. The speech performer on June 2, 1991 at the meeting with the Polish Army
- <sup>19</sup> See Zygmunt Andrzej Kowalczyk. We were then at Zegrze, in *Nasza Służba*. Quot. Year XII No. 18 (258) p. 6
- <sup>20</sup> See Rafał Chroński. Zegrze Pomorskie – the first meeting of the Pope with the soldiers, In *Nasza Służba*. Quot. Year VIII No. 10 (162) p. 5
- <sup>21</sup> See The Word of the Pope John Paul II Turing his visit to the Field Cathedral – June 8, 1991 in *Nasza Służba*. Quot. Year I No. 9 p. 5
- <sup>22</sup> See Secretary's Office. A formal letter N 288.700, Vatican, September 6, 1991
- <sup>23</sup> Sławoj Leszek Głódź. I fight... Quot. p. 7
- <sup>24</sup> The author's interview with Ms Wanda Krześniak at the Field Curia in Warsaw on May 22, 2009
- <sup>25</sup> Polish Ordinariate Archive (not catalogued collection). Documents of the former. File OAK, K-4. Letter No. 98/C-P/91
- <sup>26</sup> The author's interview with Ms Wanda Krześniak AT the Field Curia In Warsaw on May 24, 2009
- <sup>27</sup> Archive... Quot. Documents of the former. File: "OAK, K-4" Letter No. 98?C-P/91
- <sup>28</sup> Archive... Quot. Letter No. 143/C-P/91
- <sup>29</sup> Field Bishop's Instruction. Schematism of Polish Army Field Ordinariate 2000. pp. 553-564

# LE PLUS AMPLE MOUVEMENT D’AFFIRMATION ET D’EMANCIPATION NATIONALE – POLITIQUE DES ROUMAINS DE L’EMPIRE SOVIETIQUE: LE FRONT POPULAIRE DE LA MOLDAVIE

Mihai Iacobescu  
L’Université “Etienne le Grand” – Suceava

**Rezumat:** *Autorul abordează în acest articol contextul istoric în care s-a născut, la 20 mai 1989, cea mai importantă organizație social-politică a românilor din URSS, Frontul Popular din Moldova.*

*În articol se relevă: organizațiile care au aderat la F.P.M., lucrările Congresului de constituire, programul adoptat și preocupările pentru îndeplinirea revendicărilor esențiale. Dintre acestea menționăm: introducerea limbii « moldovenești » ca limbă de stat și revenirea la grația latină, stabilirea imnului național și a stemei Moldovei, organizarea și desfășurarea Conferinței internaționale „Pactul Ribbentrop-Molotov și consecințele lui asupra Basarabiei” la 26-28 iunie 1991, proclamarea independenței Moldovei la 27 august 1991.*

*Autorul își exprimă convingerea că, în anii ce vor urma, elita progresistă care a formulat și difuzat programul F.P.M. va găsi resursele morale și condițiile politice să obțină în viitor revendicările legitime fundamentate pe plan intern și internațional, eliberându-se de rămășițele anacronice ale vechii nomenclaturi comuniste și ale subordonării de Moscova, integrându-se în structurile euro-atlantice.*

**Abstract:** *The article analyzes the historical context in which it was born the most important socio-political organization of the Romanians in the USSR: the Popular Front of Moldova, on May 20, 1989. There are presented organizations that joined the FPM, the Congress of the constitution, implementation of the program adopted and its essential demands. Among these demands are mentioned: the introduction of "Moldovan" language as the official language and the return to the Latin alphabet, the national anthem and coat of arms of Moldova, organization and debates of the International Conference "Molotov-Ribbentrop Pact and its consequences on Bessarabia" held in 26-28 June 1991, proclamation of Moldova's independence, in August 27, 1991.*

*The author is convinced that in years to come, the progressive elite, which made and distributed the Popular Front of Moldova program, will find the resources to obtain moral and political conditions to legitimate its claims, to be released from the anachronistic remnants of the old communist nomenclature and the subordination to Moscow, joining in the Euro-Atlantic structures.*

**Mots clef:** *Le Front Populaire, la Moldavie, les Roumains, programme, revendications, l’U.R.S.S., la Bessarabie, élite progressiste, ressources morales, conditions politiques.*



Les amples débats sans précédent, ainsi que les essais pratiques, qui ont eu lieu sur tout le territoire de l'U.R.S.S. entre les années 1985-1991, avec l'intention de Mihail Gorbaciiov de sauver et réformer l'empire soviétique de la grave crise de système, dans laquelle celui-ci se trouvait, de réaliser *une société idéale* – c'est-à-dire, selon son propre témoignage, “une société de gens libres, fondée par ceux-ci et pour eux, une société dressée sur les principes de l'humanisme, de la démocratie et de la justice sociale (...), une société dans laquelle toutes les nations et les peuples soient véritablement égales en droits”<sup>1</sup> – ont eu de fortes réverbérations et de puissantes influences parmi les Roumains englobés à la force dans les frontières de l'abusive et de l'arbitraire fondation socialiste, multinationale et totalitaire.

Le mouvement qui s'est développé et qui s'est amplifié parmi les Roumains de l'empire, surtout dans le territoire d'entre le Prout et le Dniestr, rappelle en quelque sorte l'effervescence idéologique et culturelle des pays roumains à la veille et pendant la révolution de 1848-1849, mais a en même temps des particularités propres, aussi ; on ne peut le comparer avec aucun événement de l'histoire des Roumains; celui-ci a été comme appréciaient les historiens roumains contemporains de l'ancien empire et du pays libre “un miracle historique”<sup>2</sup>.

### **Un “miracle historique” des Roumains de l'Empire Soviétique**

Sous l'orage de la confrontation d'idées, générées par les réformes de Gorbaciiov, les Roumains ont réagi et ont créé un cadre institutionnel d'affirmation démocratique. De cette manière, après un début timide de débats libres, en juin 1988 est né le Mouvement Démocratique Moldave pour le Soutien de la Restructuration. Ensuite est apparu: Le Club littéraire – musical “Alexei Mateevici”, La Ligue Démocratique des Etudiants, La Société des Historiens, Le Congrès des Intellectuels, et à Cernăuți – La Société pour Culture et Littérature “Mihai Eminescu”.

De nombreuses publications, des journaux, des revues roumaines, apparus antérieurement ou durant les années de la Perestroïka, comme, par exemple, “Literatură și artă”, “Moldova suverană”, “Moldova socialistă”, “Deșteptarea”, “Dacia liberă”, “Nistru”, “Glasul”, “Dreptatea”, “Flacăra Basarabiei”, “Tineretul Moldovei”, “Țara” à Chișinău et “Plai Românesc” à Cernăuți, se sont transformés en tribunes et miroirs des opinions d'une élite incitante et vibrante d'intellectuels, des hommes sortis du peuple et attachés aux aspirations de justice et de liberté des masses. Devant ceux-ci se trouvaient Ion Hadârcă, Ion Ungureanu, Valeriu Matei, Mircea Druc, Grigore Vieru, Alexandru Moșanu, Anatol Petrencu, Valentin Mândâncanu, Ion Druță, Leonida Lari, Dumitru Matcovschi, Nicolae Dabija, Mihai Cimpoi, Vasile Tărățeanu, Grigore Bostan, Alexandrina Cernov, Dumitru Covalciuc et plusieurs autres.

La voix des intellectuels roumains s'est fait sentie et a été entendue dès avril-mai 1987. Le journaliste Valentin Mândâncanu, par exemple, soulignait à une rencontre des écrivains de la Moldavie et dans la presse “l'état de dégradation de la langue maternelle” et proposait l'organisation et le développement d'un mouvement large “pour hausser le niveau de culture de l'entière population”, montrant que “si on aime sa langue, cela ne signifie pas qu'on est un Herostrat, un nationaliste, en quelque sorte un agent “des colonels noirs”<sup>3</sup>. De Moscou, l'écrivain Ion Druță écrivait et

accusait dans la presse centrale l'utilisation arbitraire pas réfléchie des engrais chimiques pour la réalisation des "vergers gigantesques", sur des vastes terrains, où on a utilisé "des dizaines de fois plusieurs substances d'engrais qu'il était nécessaire" de manière que, maintenant, "sur presque toutes les vallées d'entre les collines ne pousse rien" et la conséquence la plus grave du déséquilibre écologique provoqué est représenté par "l'augmentation du numéro d'enfants nouveau-nés, débiles mentalement"<sup>4</sup>.

La même année, en 1987, le poète Ion Hadârcă – en réplique à une appréciation faite publiquement par Gorbaciiov qu'en U.R.S.S. "le problème national est résolu" – critiquait la fausseté et la précarité de la notion de "pouvoir soviétique" dans le cas des Roumains soumis et traités selon le principe de l'internationalisme socialiste, valable et profitable seulement pour le Moscou; il soulignait qu'en réalité il n'y avait pas "la conscience d'une culture ancienne, sans l'air de la langue maternelle, sans l'attachement normal envers les endroits paternels, où on a passé son enfance, où veille un tombeau et un tilleul qu'on a planté – sans ces petits et sentimentaux symboles archaïques, l'âme pousse dans l'aliénation". Or, comme il était possible, par exemple, qu'il existe en Moldavie 6 monuments dédiés à Pușkin et aucun à Eminescu? se demandait, normalement, le poète<sup>5</sup>. Ion Druță proposait ces jours-là aux écrivains de la Moldavie de dresser à Chișinău "un monument dédié au génie populaire qui a créé le chef d'œuvre unique, Miorița"<sup>6</sup>.

En 1988, en janvier et en mars s'est organisé un cycle d'amples manifestations, dédiées à la vie et à l'activité d'Alexei Mateevici et a été fondé le Cénacle musical – littéraire "Alexei Mateevici". Périodiquement, dans le centre de la capitale, auprès du buste de Eminescu et sur les allées des classiques ont été inaugurées et se sont développées, hebdomadairement, des rencontres et des discussions entre les écrivains et les lecteurs des organisations comme la Ligue Démocratique des Etudiants, le Mouvement Démocratique Moldave, l'Association des Historiens.

Dans leur lutte pour l'affirmation et l'émancipation, les Roumains font appel à l'histoire nationale, à Eminescu, à Etienne le Grand. Le poète Dumitru Matcovschi appréciait que parmi les Roumains de l'empire "la restructuration a commencé avec la poésie *Doina* de Eminescu, publié en 1989 dans la revue "Nistru"<sup>7</sup>; le lutteur Gheorghe Ghimpu, qui avait été emprisonné pour la cause des Roumains, montrait que "les Roumains ont fait appel au nom d'Etienne le Grand et Saint comme symbole de la dignité et de la fierté nationale, comme exemple de grand lutteur pour la liberté" et le nom du poète, l'auteur de la poésie *Limba noastră* – avec ses vers fameux: "Limba noastră-i limba sfântă/ Limba vechilor cazanii// Care-o plâng și care-o cântă lângă vatra lor țărâni" a été choisi comme porte – drapeau de la lutte parce que les Roumains de la Bassarabie sont conscients du fait qu'ils ont sauvé leur existence nationale par la langue maternelle<sup>8</sup>.

Les nombreux et valeureux articles et études apparus dans la presse pour la défense et l'affirmation de la langue roumaine, comme par exemple, celui de Valentin Mândâncanu<sup>9</sup>, *Veșmântul ființei noastre*, en avril 1988, *Scrisoarea deschisă a celor 66*, de la même année, signée par des philologues, des historiens, des écrivains, des

journalistes etc., ainsi que les 143.000 signatures des citoyens ordinaires, des étudiants, des élèves, des gens âgés, de préparation et de professions différentes<sup>10</sup> qui ont été rassemblées en moins d'une année, en 1988, dans la rédaction de la revue hebdomadaire "Literatură și artă", qui se prononçaient pour l'introduction de la langue roumaine, comme langue officielle d'Etat, dans la Moldavie d'entre le Prout et le Dniestr, contournaient déjà une des revendications nationales principales, pour laquelle il était besoin d'un large mouvement politique, de masse. Celui-ci est né et a augmenté parallèlement à la fondation le 20 mai 1989 du Front Populaire de la Moldavie.

On mentionne dès le début que pour les Roumains de l'empire soviétique, l'année 1989 était en complète concordance avec les changements qui avaient lieu dans les pays socialistes européens et beaucoup à l'avance, comme développement, programme national, vis-à-vis les événements de la Roumanie. Le 15 janvier 1989, à Riga, en Lettonie apparaissait à l'initiative d'un groupe d'intellectuels sous la direction de Ion Druță et Leonida Lari – la première revue hebdomadaire avec alphabet latin, "Glasul", qui était imprimée en 60.000 exemplaires et qui se vendait presque gratuitement avec seulement 25 copeici l'exemplaire, au nom de la Société de Culture "Dacia"; celle-ci avait sur sa première page le visage de Eminescu – sortant semble-t-il d'une nuit et irradiant de la lumière – et le directeur fondateur Ion Druță promettait que ce quotidien exprimera "les voix de ceux qui ont disparu, sans avoir trouvé quelqu'un à qui pleurer" et que la revue montrera "la destinée des gens simples du peuple"<sup>11</sup>.

Le printemps de l'année 1989 – après la grande assemblée populaire qui a eu lieu en mars à Chișinău à laquelle ont participé plus d'une centaine de milliers d'hommes qui ont arboré pour la première fois le drapeau tricolore, comme symbole des aspirations vers l'union avec le pays – de l'initiative du Groupe de Direction du Mouvement Démocratique pour le Soutien de la Restructuration, a été convoqué le 20 mai 1989, le Congrès de constitution du Front Populaire de la Moldavie<sup>12</sup>. Les travaux du Congrès avaient lieu dans la grande salle de l'Union des Ecrivains, ce qui révèle le rôle prépondérant de l'intellectualité dans l'initiation de ce mouvement. A celui-ci participaient plus de 200 délégués de 30 raions et villes de la Moldavie, ainsi que des représentants des organisations qui ont adhéré à ce front : le Cénacle littéraire – musical "Alexei Mateevici", la Ligue Démocratique des Etudiants, le Mouvement Ecologique "L'Action Verte", la Société des Historiens, la Société de Culture "Moldova" ayant son siège à Moscou, le Mouvement Démocratique pour le Soutien de la Restructuration etc.

Le F.P.M. se définissait comme "une organisation sociale – politique des citoyens de la république". Son activité suivait "soutenir la nouvelle orientation politique promue par P.C.U.S."; il s'agissait d'une définition sage, qui se mettait à l'abri de ceux qui auraient pu l'accuser d'attitude hostile envers l'U.R.S.S. Les forces rétrogrades, conservatrices, hostiles au renouvellement ne l'ont pas reconnu jusqu'en octobre 1989.

Le programme du F.P.M. était concrétisé en neuf chapitres: 1) principes généraux; 2) la démocratisation de la société; 3) les droits de l'homme; 4) le problème

national; 5) la culture; 6) l'éthique; 7) l'économie; 8) l'équité sociale et le bien être; 9) l'écologie.

Le programme tout entier critiquait la réalité existante en U.R.S.S., demandant: la décentralisation du pouvoir politique, totalitaire, dictatorial, proposant la séparation et l'organisation du pouvoir en pouvoir législatif, exécutif et juridique, l'adoption d'une législation électorale propre en Moldavie qui offre la possibilité des élections libres, autonomes, démocratiques, sans le mélange du Moscou, la refaite de l'intégrité territoriale de l'ancienne Bassarabie par la cession de la partie de nord et de sud accaparées abusivement, de manière pas justifiée par l'Ukraine, la reconnaissance de l'égalité complète en droits des Moldaves majoritaires avec les minoritaires du territoire de la Moldavie – des Russes, des Ukrainiens, des Gagaouzes, des Bulgares, des Juifs, des Tsiganes, des Allemands etc., de stopper la colonisation et l'immigration, la reconnaissance de la vérité historique que “le peuple – et pas les peuples (parce qu'il ne s'agissait pas de deux!) roumain et moldave a une histoire séculaire commune” et par conséquent “les citoyens de la Roumanie et de la R.S.S. Moldave ont le droit de visiter réciproquement les endroits historiques, de fêter ensemble les événements qui tiennent de leur passé commun”.

En ce qui concerne le problème économique, le F.P.M. se prononçait pour l'indépendance économique complète dans l'organisation et la direction de l'économie de la république, ainsi que dans la répartition de leurs résultats, comme une condition essentielle de la souveraineté de la république; les ressources nationales, situées sur le territoire de la Moldavie devaient appartenir totalement à l'Etat de la Moldavie, à être utilisées pour les habitants de cette république; le gouvernement devait organiser les relations avec des autres républiques et Etats voisins.

En ce qui concerne le problème national, tout en condamnant et repoussant totalement les conceptions et les pratiques stalinistes, le F.P.M. se prononçait pour la souveraineté complète de l'organisation d'Etat du peuple moldave, pour la revenue à ce pays des contrées historiques “moldaves” de nord et de sud, inclus en Ukraine, la condamnation des manifestations séparatistes des Gagaouzes et des Dnistriens encouragées par la présence de la 14-ème armée en Transnistrie, l'assurance de l'égalité complète en droits des minorités avec la population majoritaire.

Pour assurer la souveraineté complète de la République, une loi électorale devait réglementer la citoyenneté et la langue d'Etat de la Moldavie et sur le territoire de celle-ci devaient fonctionner seulement les lois adoptées et ratifiées par le Parlement du pays. Les signes nationaux de la Moldavie souveraine devaient être le drapeau tricolore, comme il y avait été jusqu'en juin 1940, et comme emblème – le signe héraldique de l'emblème de la Moldavie.

Le pacte Ribbentrop – Molotov, conclu le 23 août 1939 – par lequel, appréciait le F.P.M. “on prévoyait les sphères d'influence de l'U.R.S.S. et de l'Allemagne nazie”, acte par lequel “les deux Etats totalitaires ont foulés aux pieds les droits des Etats souverains la Lituanie, la Lettonie, l'Estonie, la Pologne et la Roumanie” – devait être condamné publiquement et annulé *de jure* et *de facto*. Les gouvernements de l'U.R.S.S. et de la République de la Moldavie devaient donner une

appréciation juridique, publique à cet égard conformément avec les normes du droit international en vigueur, indiquant et annulant les conséquences de celui-ci. Les gouvernements de la Moldavie et de l'Ukraine étaient appelés à examiner le problème des contrées de sud et de nord, qui ont appartenu à la Moldavie historique. Les conationnaux d'en dehors la République de la Moldavie – dont plus d'une moitié de million était dans les évidences de Chişinău – devaient revenir dans leur patrie; à ceux-ci on devait assurer le droit prioritaire de s'établir dans leurs localités d'origine. En même temps, la colonisation et l'immigration des allogènes en Bassarabie devait finir, pour ne pas modifier et déséquilibrer la structure ethnique de la population autochtone; cela de plus que le chômage acquérait d'ampleur, surtout dans le monde rural; les autorités centrales de Moscou n'ont pas cessé l'action d'apporter et d'encadrer en Moldavie des éléments russophones des autres zones, qui ont accaparé les plus importantes fonctions de l'appareil d'Etat et de parti ou de la direction des entreprises et des institutions.

Le programme du F.R.M. faisait référence, aussi, à des autres aspects : la démocratisation du système d'utilisation des moyens d'information en masse et la fondation d'une revue sociale – politique de masse, comme organe officiel de ce mouvement réformateur: la condamnation des crimes du stalinisme et la rédaction d'un "Livre de la mémoire", dans lequel on consigne le nom des martyrs, des victimes des sacrifices de la guerre, des déportations et de toute la politique staliniste, et les familles de ceux outragés et leurs descendants soient dédommagés par l'Etat soviétique; le F.P.M. se prononçait, aussi, pour la remise en droits de l'Eglise Orthodoxe, le regain de l'autocéphalie, la restitution des édifices de culte, la fondation des séminaires et d'instituts théologiques etc.

Le congrès du F.P.M. a choisi comme président de cette ample organisation démocratique le poète Ion Hadârcă et a décidé que l'organe de presse du front devienne le journal "Deşteptarea", qui est apparu à Chişinău tout en commençant avec le 1-er juillet 1989.

Exprimant les plus hauts idéals politiques possibles dans le cadre de la Constitution de l'U.R.S.S. et dans les limites du maintien de la Moldavie dans la confédération soviétique, la direction du F.P.M. s'est retrouvée dès le début devant des difficultés et des adversités locales et centrales, de la défaite desquelles dépendait l'accomplissement des revendications incluses dans le programme.

De cette manière, à l'intérieur de la Moldavie, le courant hostile au renouvellement était formé par: les dirigeants de parti et d'Etat, conduits par Semion Grossu, le secrétaire du P.C.M., la direction de l'ancienne administration, les leaders des séparatistes transnistriens et gagaouzes, conduits par Smirnov et Kalin, les russophones venus des autres zones de l'U.R.S.S. Si toutes ces forces conservatrices étaient, pourtant, en minorité, elles avaient derrière elles la présence de la 14-ème Armée en Transnistrie, l'hostilité des cercles nationalistes de l'Ukraine et de la Fédération Russe, qui n'auraient pas voulu perdre les territoires roumains accaparés. L'armée qui se retirait des Etats européens ou était venue à la maison d'Afghanistan ne regardait pas favorablement les revendications des Roumains de l'empire en agonie.

Les forces favorables aux réformes étaient formés en principal d'un courant démocrate – radical, comprenant des leaders de la direction du F.P.M., comme Ion Hadârcă, Alexandru Moșanu, Mircea Druc du nord de la Bucovine; à ceux-ci, s'ajoutait un courant modéré composé d'hommes politiques, comme Mircea Snegur, Andrei Sangheli etc. qui se sont rompu de la nomenclature de parti et qui collaboreront avec les démocrates – radicaux du cadre du front ; les intellectuels, les paysans appuyaient les objectifs politiques du front. Du centre, de Moscou, les revendications du front étaient partiellement appuyées par Mihail Gorbaciiov et une partie de ses partisans ; mais même l'auteur de la Perestroïka considérait que le désir des Moldaves de devenir complètement souverains allait trop loin et finalement Gorbaciiov lui-même hésitera à venir à Chișinău.

### **Les Roumains de l'Empire Soviétique et la chute du régime Ceașescu**

En ce noyau de contradictions, de difficultés et d'adversités locales et centrales est, sans doute, nécessaire à pointer quelle a été l'attitude de la Roumanie envers ses conationnaux de l'empire et des derniers envers les événements de București de décembre 1989.

Les Roumains de l'Empire Soviétique ont joui à tour de rôle, lorsqu'en 1958 les dirigeants de București ont demandé et ont obtenu la retraite des troupes soviétiques, en 1964 lorsqu'on a discuté et on a distribué dans tout le pays la Déclaration d'avril et dans les pourparlers roumaino-chinois, lorsqu'on a mis le problème de la Bassarabie, aussi; peu de temps après, on a fait imprimer et on a répandu en Roumanie le livre *Însemnări despre români* de Karl Marx; lorsqu'en 1966, Ceașescu a stoppé et a condamné "le mélange du Komintern dans les affaires internes du Parti Communiste Roumain" ou lorsque, les années suivantes, on a fait sortir de tous les manuels scolaires roumains les formules chablon de Mihail Roller conformément auxquelles en 1918, "l'armée royale roumaine a occupé la Bassarabie"; à leur place, on a fait introduire la formule que "sur la base de la décision de Sfatul Țării de mars 1918, la Bassarabie est revenue à la Roumanie ; ils ont joui, aussi, après 1968, lorsque la Roumanie a refusé à participer à l'invasion de la Tchécoslovaquie et a condamné de manière véhémement l'agression des autres pays du Traité de Varsovie ou lorsqu'en Roumanie on a commencé à écrire et à condamner de plus en plus fréquemment l'échange impérialiste entre Stalin et Hitler, le pacte Ribbentrop – Molotov. En 1975, les Roumains de l'Empire Soviétique ont joui lorsqu'en Roumanie est apparu *Delirul* de Marin Preda, dans lequel on soutenait que la participation des Roumains à la seconde guerre mondiale a eu lieu pour réunir les territoires roumains envahis et annexés par les Soviétiques en juin 1940; mais en 1975, Ceașescu a été obligé à signer *L'Acte final* de Helsinki, qui stipulait et obligeait les signataires à reconnaître "l'inviolabilité des frontières"; en août 1976, il a visité la Moldavie Soviétique et a déclaré la même chose, mais finalement il les a souhaité dans la langue roumaine "l'accomplissement de tous leurs désirs"<sup>13</sup>.

Un analyste des territoires roumains occupés par les Soviétiques nommait la révolution de décembre 1989 "la révolte populaire contre le régime sultanal de Ceașescu"<sup>14</sup>. Le journal "Deșteptarea" de Chișinău écrivait ces jours-là que "les Roumains d'entre le Prout et le Dniestr ont souffert auprès de leurs frères de la

Roumanie – le pays avec le plus dur régime communiste” parce que “la Roumanie était une colonie politique d’un système profondément inhumain”<sup>15</sup>. Ensuite, les démonstrations “qui ont fait éclater Timișoara en le pays tout entier” ont été pour les Roumains de l’Empire Soviétique une occasion de joie: à Chișinău, on criait le 21 décembre 1989: “Timișoară, Timișoară/ Trezește, puică, întreaga țară!”<sup>16</sup>. Lorsqu’ils ont appris le 22 décembre 1989 l’imminence de la chute du régime Ceaușescu, la presse de Chișinău relatait que “des milliers de Roumains de la Bassarabie voulaient prendre le train vers București pour défendre la Télévision Roumaine”; plus de 15.000 jeunes se sont inscrits volontaires, ils ont formé le Régiment “Vlad Țepeș”<sup>17</sup>.

Sur l’enthousiasme avec lequel les Roumains de Chișinău ont suivi les événements de București et se sont préparés à venir au secours de ceux qui voulaient chasser le plus tôt que possible le régime Ceaușescu, nous fait des relations dans ses mémoires Mircea Druc, aussi. Il se trouvait le soir de la journée de 22 décembre à Chișinău. Il a été témoin quand, dans le Parc Central de la Capitale de la Moldavie, aux alentours de la statue d’Etienne le Grand, environ 10-15.000 Roumains de la Bassarabie et de la Bucovine se sont inscrits comme volontaires pour partir pour București. Il a pris la liaison avec l’ambassade de la Roumanie à Moscou et avec le docteur Silviu Dașchevici, Roumain de la Bucovine qui se trouvait à ce temps-là à București. A Chișinău, circulait le bruit que les dirigeants de București voulaient appeler à leur aide les troupes soviétiques contre “les terroristes de Ceaușescu”, qui défendaient le régime de celui-ci. Les volontaires de Chișinău promettaient à passer sous la commande des officiers roumains et demandaient au Front Populaire de București à ne pas appeler à leur aide les troupes soviétiques parce que “une fois entrées dans le pays, vous ne pourrez plus écarter celles-ci”<sup>18</sup>.

Mais Ion Iliescu, devenu le président de la Roumanie post décembriste, obligé par l’entente entre Bush et Gorbaciov de Malta de ne plus solliciter et essayer aucune modification des frontières d’après la guerre, s’est hâté – on apprend de la presse de Chișinău – immédiatement après la prise du pouvoir à donner un interview en “Literaturnaia Gazeta” à Moscou, dans lequel il déclarait que “la Roumanie n’a pas des prétentions territoriales envers l’U.R.S.S.”. C’est à cause de cela que les leaders de la Ligue Démocratique des Etudiants exprimaient leur désaccord avec ces déclarations: “Peut-être que Monsieur Iliescu, Monsieur Brucan n’ont pas des prétentions territoriales envers l’U.R.S.S., mais nous, les Roumains de la Bassarabie, nous en avons”; les auteurs de la même déclaration continuaient qu’un tel Iakatev, membre de C.C. de P.C.U.S. arrivé de Moscou à Chișinău les a expliqué: “dans le cas où la victoire dans les élections de la Roumanie reviendra au Front de la Salvation Nationale, le nouveau gouvernement roumain déclarera officiellement qu’il ne reconnaît pas un territoire de la Roumanie toute entière avec le nom de Bassarabie”; à cause de cela, la conclusion qu’une partie de la presse de Chișinău tire est la suivante: “la Roumanie, tout en se séparant avec des sacrifices du communisme, a voté, le 20 mai 1990, le néo-communisme”<sup>19</sup>.

A la première vue, si on se laisserait convaincu par la biographie “secrète”<sup>20</sup> de Ion Iliescu, ainsi que par les diverses déclarations des étrangers, comme par exemple Peter Kopecky<sup>21</sup>, Igor Toporovski<sup>22</sup>, ainsi que par l’insistance avec laquelle

Silviu Brucan l'a proposé comme président du Front de la Salvation Nationale<sup>23</sup>, mais aussi par le fait même que le 5 avril 1991, il a signé en secret un Traité de collaboration et amitié avec Gorbaciou, reconnaissant les frontières existantes entre la Roumanie et l'U.R.S.S.<sup>24</sup>, on serait, peut-être, facilement tentés à souscrire à l'accusation de Chişinău, conformément à laquelle le régime instauré après les élections de 20 mai 1990 était "néo-communiste". Pourtant, les faits ont été plus complexes et la réalité plus dure. L'opposition de la Roumanie en général et la grande majorité des parlementaires et hommes politiques du pays n'ont pas voulu à entendre parler de ce traité, signé secrètement et le document n'a pas été apporté dans les discussions des fors législatifs de la Roumanie. Ensuite, l'Europe en général, les signataires du Traité de paix d'après la seconde guerre mondiale en spécial, se sont hâtés à ne pas admettre aucune modification territoriale nouvelle – excepté l'indépendance des Pays Baltiques et l'unification de l'Allemagne, qui, en fait, a été achetée avec de l'argent<sup>25</sup>. Le fait que la Roumanie n'a pas fait le jeu de Moscou et finalement s'est rallié aux structures euro atlantiques est une preuve inattaquable. Mais, de l'autre partie, l'erreur des erreurs commise par les gouvernements de la Roumanie d'après décembre 1989 est la signature du Traité avec l'Ukraine, par lequel on a abandonné pas seulement les Roumains du nord de la Bucovine et de la contrée Herţa, mais aussi ceux de la Bassarabie et Transnistrie, parce que le Front Populaire de la Moldavie n'a pu plus demander ni à la Fédération Russe, ni à l'Ukraine à discuter la cession de la partie de nord et de sud entrées arbitrairement dans la nouvelle république de Kiev.

#### **L'ascension vers le pouvoir du F.P.M. et ses réalisations historiques**

Quoique, après le premier congrès de constitution et l'adoption du programme, la direction du F.P. M. ne pouvait pas soupçonner tous les pièges locaux, centraux et internationaux avec lesquels elle se confrontera et à cause desquels, finalement, sa politique échouera temporairement, il est méritoire que celui-ci a agi dans la direction de la traduction en fait des revendications inscrites.

De cette manière, le 2 juin 1989, dans la Place Centrale de Chişinău, devenue la Place de la Victoire, de l'initiative du F.P.M., on a organisé un grand meeting populaire, auquel les étudiants, les professeurs, les élèves, les jeunes – auxquels s'est ajouté un grand nombre d'habitants de la capitale et de ses alentours – a demandé l'écartement des professeurs russophiles et russophones des écoles, qui dénaturaient l'histoire ; lorsqu'un russophone est sorti du balcon du siège du C.C. de P.C.M. et a demandé aux démonstrateurs de s'éparpiller, leur parlant dans la langue russe, la foule l'a conspué et l'a obligé se retirer; il a été nécessaire que Simeon Grossu lui-même, le premier secrétaire du parti s'adresse aux manifestants dans la langue roumaine, et une partie de la direction de la nomenclature communiste de la Moldavie solidarise avec les démonstrateurs pour arriver de cette manière à un dialogue<sup>26</sup>. Toujours à la proposition du F.P.M., les 50 députés de la Moldavie, qui participaient au Congrès des Députés du Peuple de l'U.R.S.S. ont demandé et ont obtenu l'inscription sur l'ordre du jour et la discussion en mai 1989 d'un projet de loi concernant le passage de l'écriture de la langue moldave avec graphie latine<sup>27</sup>. Le 20 juillet 1989, après une rencontre avec la direction du Soviet Suprême de la Moldavie,



les leaders du F.P.M. ont élaboré et publié le 2 août 1989 une Déclaration concernant le Pacte Ribbentrop – Molotov, par laquelle on désapprouvait et on accusait “l’annexion en juin 1940 de la Bassarabie, du nord de la Bucovine et de la contrée Herța par l’U.R.S.S.”<sup>28</sup>. La reconnaissance officielle du F.P.M. le 25 octobre 1989 comme organisation politique et l’élection de son président, Ion Hadârcă dans la fonction de premier – vice – président du Parlement de la Moldavie a été suivie par des autres succès. A la session du Soviet Suprême de la Moldavie de l’automne de l’année 1989, on a pris en débat trois projets de loi: 1) concernant le statut de la langue d’Etat de la R.S.S. Moldave; 2) concernant le revient de la langue moldave à la graphie roumaine et 3) concernant le fonctionnement des langues sur le territoire de la Moldavie. Les trois projets de loi ont été publiés et discutés largement, ce qui n’était jamais arrivé en Moldavie. Le F.P.M. a convoqué au même but le 27 août 1989, la première Grande Assemblée Nationale à Chișinău, à laquelle, devant les plus de 800.000 participants, on a discuté quelques documents extrêmement importants: I- la nécessité de la modification de la Constitution de la Moldavie, dans le sens que la langue “moldave” (au fond: roumaine!) devienne la langue d’Etat du pays et le russe la langue de communication parmi les républiques et les peuples de l’U.R.S.S.; II- dans une résolution *Sur la terre* on demandait la restitution de la terre pris abusivement des paysans, l’obligation du droit exclusif de propriété de la Moldavie sur toute la terre, tout en revenant à la propriété individuelle et à la production de marchandises; on stoppait de cette manière l’allocation de terre aux allogènes; III- l’adoption du tricolore comme drapeau de la Moldavie souveraine et la proclamation de la souveraineté de cet Etat. Le document relatif à la souveraineté d’Etat faisait référence à la vérité historique: les Moldaves étaient considérés les descendants des Géo-Daces, partie intégrante des Roumains, et les pertes territoriales de 1774/1775, 1812 et juin 1940 comme des actes d’invasion, comme ils en étaient, d’ailleurs. De nouveau, on formulait le desideratum de la restitution par l’Ukraine du nord de la Bucovine, de la contrée Herța et des autres zones: Hotin, Ismail, Chilia et Cetatea Albă. Les principales conséquences de ces efforts ont été représentées par le fait que le 31 août 1989, on a obtenu la reconnaissance de la langue roumaine avec le statut de langue officielle de la Moldavie et le passage à la graphie latine – ce qui allait se produire en deux étapes: a) entre les années 1989-1993 et b) entre 1994-1995. La journée de 31 août 1989 devenait, pas officiellement, journée nationale. “Notre langue roumaine”, qui sera fêtée par des amples manifestations culturelles, avec la participation de tous les Roumains, des deux rives du Prout jusqu’à l’instauration du serf moscovite et communiste, Vladimir Voronin, en 2006<sup>29</sup>.

Lorsque la révolution roumaine de Bucarest est sortie victorieuse et les premiers dirigeants officiels de la Moldavie d’au-delà du Prout sont venus à Bucarest, en janvier 1990, la Moldavie avait des relations avec 86 Etats et pas encore avec la Roumanie<sup>30</sup>. Une fois avec la chute du régime Ceaușescu, les relations entre la Roumanie et la Moldavie d’au-delà du Prout, ainsi que des autres territoires roumaines de l’ancien empire se sont multipliées, surtout sur le plan culturel; ce fait a eu une importance tout à fait particulière.

La plus grande victoire du F.P.M. a été le fait que le printemps de l'année 1990, à la direction de la République Moldavie a réussi à accéder le 27 avril Mircea Snegur; celui-ci a été élu dans la fonction de président du Soviet Suprême de la Moldavie; le même jour, on adoptait le tricolore comme drapeau national de la République; le 11 mai, le poète Ion Hadârcă, le président du F.P.M., était élu premier – vice – président du Soviet; le 25 mai Mircea Druc, originaire de la Bucovine devenait premier-ministre<sup>31</sup>. Justement une année plus tard, la Moldavie adoptera l'hymne national identique avec celui de la Roumanie, *Deșteaptă-te române* et la déclaration d'indépendance.

Celui-ci qui a de la patience à revoir les documents théoriques adoptés sous la direction du Front Populaire de la Moldavie, les documents de la Conférence Ribbentrop-Molotov et ses conséquences sur la Bassarabie de 26-28 juin 1991, la Déclaration d'Indépendance de la Moldavie de 27 août 1991 – a la conviction que, malgré les grandes confrontations qui ont eu lieu dès lors et jusqu'aujourd'hui, les Roumains de l'ancien Empire Soviétique ne peuvent pas oublier leur credo ardent et avec une argumentation historique inébranlable, comme seulement ceux-ci ont pu formuler et diffuser dans la presse du temps, de manière que les idées de cet étape, 1988-1991, restent une lumière capable à montrer à la génération contemporaine, mais aussi à celles de demain le chemin et l'impulsion vers la victoire.

La Roumanie d'aujourd'hui et surtout celle de demain a l'obligation morale, historique créée par tous nos ancêtres, par nos pères qui se sont sacrifiés pour la Roumanie entière de 1918, d'appuyer par tous les moyens la lutte des frères de l'empire et de convaincre les cerveaux vieillissants et séniles des dirigeants des grandes puissances occidentales que le Traité imposé après la seconde guerre mondiale à la Roumanie, par exemple, porte encore parmi ses prévisions l'entente odieuse entre Stalin et Hitler, ce qui est, sans doute, un anachronisme sans précédent.

**Traduit par Violeta-Anca Epure**

## NOTES:

<sup>1</sup> Mihail Gorbaciov, *Memorii*, traduction par Radu Pontbriant, édition, notes et annexes par Petre Dan, Editura Nemira, București, 1994, p. 10; voir aussi Mihai Iacobescu, *Descătușarea. 1985-1991. Perestroika. Revoluția din 1989 și românii din Imperiul Sovietic*, Institutul Revoluției Române din Decembrie 1989, Editura Junimea, Iași, 2009, p. 21-51.

<sup>2</sup> Nicolae Enciu și Ion Pavelescu, *Un miracol istoric: renașterea românismului în Basarabia*, dans le volume *Istoria Basarabiei de la începuturi până la 1988*, coordonnateur Ion Scurtu, Editura Semne, București, 1998, p. 297-298.

<sup>3</sup> "Literatură și artă", Chișinău, no. 23/3 juin 1987.

<sup>4</sup> Gh. Cojocaru, *1989 la Est de Prut*, Editura Prut Internațional, Chișinău, 2001, p. 11-19.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 22-23.

<sup>6</sup> Ion Druță, *Casa pentru badea Mior*, "Literatură și artă", no. 50/10.12.1987.

- 
- <sup>7</sup> Dumitru Matcovschi, *Ucaz sau tratat*, "Moldova suverană", no. 4-5/1991.
- <sup>8</sup> Gheorghe Ghimpu, *Conștiința națională a românilor moldoveni*, la II-ème édition, Chișinău, 2004, p. 432.
- <sup>9</sup> Valentin Mândâncanu, *Veșmântul ființei noastre*, "Nistru", no. 4/1988.
- <sup>10</sup> "Învățămintul public", Chișinău, le 17 septembre 1987.
- <sup>11</sup> "Glasul", 15.02.1989, p. 1.
- <sup>12</sup> Gheorghe Gavrilă Copil, *Viața politică a românilor din Bucovina de Nord și Basarabia. Programul, statutul și rezoluțiile Congresului de constituire a frontului Popular din Moldova*, "Dreptatea", București, 1990.
- <sup>13</sup> Mihai Iacobescu, *op. cit.*, p. 138-139.
- <sup>14</sup> Iulian Frunțașu, *O istorie etnoculturală a Basarabiei. 1812-2002*, p. 237.
- <sup>15</sup> "Flacăra", București, no. 13/mars 1990.
- <sup>16</sup> *Ibidem*.
- <sup>17</sup> *Ibidem*.
- <sup>18</sup> Mircea Druc, *Lupta cu ultimul imperiu*, édition soignée par Viorel Patrichi, Editura Zamolxe, București, 1998, p. 347-349.
- <sup>19</sup> "Opinia studentescă", București, no. 28/6-12 juin, p. 1.
- <sup>20</sup> Alexe Vladimir, *Ion Iliescu, biografie secretă*, Editura Elit Comentator, București, 2000.
- <sup>21</sup> Mihai Iacobescu, *op. cit.*, p. 104.
- <sup>22</sup> *Ibidem*, p. 106.
- <sup>23</sup> *Ibidem*, p. 105-107.
- <sup>24</sup> *Ibidem*, p. 183.
- <sup>25</sup> *Ibidem*, p. 377-378.
- <sup>26</sup> Gheorghe Cojocaru, *op. cit.*, p. 109.
- <sup>27</sup> "Deșteptarea", Chișinău, no. 3/août 1989.
- <sup>28</sup> Idem, no. 1/juillet 1989.
- <sup>29</sup> Gheorghe Cojocaru, *op. cit.*, p. 128-193.
- <sup>30</sup> "România Liberă", București, 20 janvier 1990, p. 4.
- <sup>31</sup> "Veștile", Chișinău, no. 5-6-7/1990, p. 266, 271, 328.

## MUSEOLOGY. ARCHIVISTICS. CONSERVATION

### THE CAUSES OF THE DEGRADATION OF ARCHAEOLOGICAL WOOD

Doina Creangă,  
„Stephan the Great” University, Suceava

**Rezumat:** *Lucrarea prezintă principalele aspecte legate de degradarea lemnului arheologic, de la descoperire la valorificare expozițională.*

*Sunt enumerate principalele cauze și mecanisme, inclusiv factorii de degradare care acționează asupra lemnului după decopertare, precum și degradările produse.*

**Résumé :** *L'ouvrage ci-joint présente les principaux aspects liés de la dégradation du bois archéologique, de sa découverte et jusqu'à la valorisation expositionnelle.*

*On y a énuméré les principales causes et mécanismes, y inclus les facteurs de dégradation qui agissent sur le bois après la décopertation, ainsi que les dégradations produites.*

**Keywords:** *conservation, archaeological wood, relative humidity, temperature, ventilation, lighting, pollution, deterioration, degradation*

In the event of wooden objects revealed at the time of archaeological excavations, the problem of preventative conservation is very important and extremely complicated. The reason must be sought in the changes sustained by the material, in the coming together of conditions with an adverse environment and a state of equilibrium with the environment, which these objects have reached. At the time of discovery, these objects are exposed suddenly to very different conditions to the previous ones, which can act virulently, destroying irreversibly their worth<sup>1</sup>.

Whenever organic goods are discovered, we need to bear in mind the following aspects:

a. *Their particular documentary value*, both for dating and for the evolution of old technology, of the way in which the goods were created (arms, tools, goods of common usage, jewellery or clothes), of the way of life of the respective communities (form of social organisation, art, culture), circulation of the goods over extended areas, and the delimitation of large areas of material culture. Archaeological research represents by far the most important source for the long-ago epochs of mankind.

b. *The advanced degree of deterioration to which the findings are subjected at the time of discovery.*

The object no longer retains the initial physical chemical properties that it had at the time of burial or sinking. In its new conditions, the object underwent a process of degradation whose evolution depended on both its structure and condition,

surface resistance to the new environmental conditions and factors of nature, which acted upon it.

This process of decomposition is more rapid at the beginning, but with time slows, at other times stabilises and sometimes stops. In the case of organic wooden materials lain in soil with wetter and more aggressive conditions, the process continues until the complete disappearance of their worth.

At the time of discovery, the objects or fragments of these are heavily degraded because of co-habiting with an adverse environment. This leads to important changes in appearance, strength, shape or colour. All archaeological objects, with the exception of ceramics and stone objects and not even these always, present a more or less advanced degree of degradation. In the case of archaeological wood, the scale of these processes of degradation is great.

c. *The state of fragile goods of archaeological wood*, from the moment of discovery, entails many problems, which make necessary the taking of several immediate measures of preventative conservation. About the state of fragile goods, we need to bear in mind the effects of abrupt changes in environmental conditions.

At discovery, the object finds itself abruptly in another environment, with other factors of degradation that act virulently, proportionally to the difference between the two conditions: buried goods and exhumed goods.

In the conditions of buried goods, the process of decomposition of the object permitted a process of slowing down or even of stabilisation. In the new conditions created by the exhumation, the process of decomposition is reactivated with a greater virulence.

This abrupt change in conditions at the time of discovery is a very critical moment for the evolution of the state of conservation of natural organic goods, which can undergo a process of accelerated decomposition.

The abrupt activation of a process of decomposition, after discovery, makes necessary the application of several efficient measures of preventative conservation. There are situations when there is weak concern for the application of these measures of preventative conservation, in the phase at the site.

Many times, this stage is treated superficially. Being used to the discovery, almost exclusively, of pieces made from inorganic materials, which don't present particular problems of preventative conservation, many archaeologists are not prepared to face situations, in which organic materials are discovered, which are more rarely encountered on sites in our country.

The defective approach to the problems of preventative conservation, specifically of pieces made from organic materials, at the time of discovery, explains why very important archaeological tokens were irreversibly lost. An example of this is the degradation suffered by wooden objects taken out of the Lozna bog in Botosani County.

Objects made from organic materials, if they go further into the laboratories of restoration they appear more in a precarious state of conservation than that in which they were found at the time of discovery in many cases. The cause must be

found in the abrupt loss of humidity content, which leads to fragilisation, stiffening, deformation, and loss of mechanical resistance.

### **Causes and operation mechanism**

Generally, it is possible to appreciate that a number of causes determines the moment of discovery, as a critical moment<sup>2</sup>. These causes are:

- Precarious state of the object at the time of discovery;
- The virulence of the factors of the new environment, which are: relative humidity, temperature, incident radiation;
- The way and duration of activities with the object in the period immediately following its discovery: the structure of documentation, photography, drawing, handling and depositing of the object.

In this case, in the absence of corresponding measures taken immediately at the time of discovery, the action of the factors of the new environment accelerates the process of degradation. This explains why, in the case of cultural goods made from organic materials, proceeding from archaeological discoveries, is currently agreed to be a critical moment and why it is very important that intervention from the time of discovery should be executed correctly and in rapid succession.

If we analyse all stages that succeed the discovery, until the time when the object enters into the restoration laboratory, this interval of time can be divided into many more phases:

- The phase of the drawing of the objects;
- The phase of the depositing at the archaeological site;
- The phase of restoration and the phase of exposition/depositing

The critical period does not refer only to a moment as such, but to a certain longer interval of time. This interval of time includes all stages, which follow the discovery, until the moment in which the object arrives at the restoration laboratory.

At every moment of this period, any absent-mindedness, negligence or ignorance can be fatal for the respective object. Unfortunately, too little attention is accorded to these problems. Often this period is very long, from a week to a month until the objects are deposited at the site, not in the best conditions, which for organic archaeological objects represents a very long time.

Fortunately however, several problems can be resolved in the restoration phase, ensuring, that where material conditions and specialists exist, a stability and a better state of conservation. Studying the nature of the degradations, the best means of intervention were found to be, cleaning, neutralisation, consolidation, covering with protective film, thus so that the evolution of the state of conservation of the objects under debate will be a favourable one.

### **The effects of uncovering on archaeological wood**

The uncovering is an extremely risky operation, which must be carried out with established measures of precaution<sup>3</sup>. The uncovering proceeds depending on the following factors:

- The nature and dimensions of the objects;

- The type of soil;
- The state of conservation of the objects;
- The weight.

When the beginning of archaeological digs are planned, it is not known, from the start, which objects will be discovered, for which it is necessary to take measures against all persons involved. The state of health of the objects found depends on all these measures.

The measures from the phase of uncovering have an urgent character. The fact that all organic materials are found, usually, in a state of advanced fragility is well known and therefore the handling of them is extremely difficult. For these, the uncovering is the most critical moment, for the following reasons:

- An object which was seriously affected by the environmental conditions in which it has stood for centuries has a diminished state of conservation and weak resistance;
- The effects of the negative actions of the factors of the new environment are more pronounced when the difference between those environments is bigger;
- The activities, in which the object is involved immediately after discovery, prolong the period of waiting and delay the urgent measures, which sanction the slow, controlled adaptation to the new microclimatic conditions.

The principal factors of a new environment, which act negatively on wooden objects, are temperature, relative humidity and incident radiation. At these factors oxygen, fungus and bacteria spores should be added. Their action determines two successive effects: the growth in temperature of the object and, because of warming, the loss of the humidity content of this. In addition, they have a place of important dimensional changes of all absorbent materials, due to the changes in the water content.

#### **Factors of degradation, which act on the wood after uncovering**

Organic materials, which enter into the structure of patrimonial goods, proceeding from the archaeological digs, are absorbent. This property of all organic materials should signify the capacity of a material to yield or to absorb humidity, depending on the relative humidity of the environment, until it reaches a balance with this.

In the preventative conservation of archaeological organic materials, one of the determining factors which can help to retain this, or which can be involved in different processes of degradation, are microclimatic parameters. These are *relative humidity, temperature, ventilation, natural and artificial lighting*. For a good conservation, we should also bear in mind external climatic factors, such as air pollution, daytime, seasonal or annual variations, and the orientation of buildings<sup>4</sup>.

#### *Temperature*

The main effect of the environmental temperatures is an increase in the temperature of the respective object at the time of uncovering; the temperature of the object is much lower than that of the new one or the environment.

a. *The influence of temperature on the state of conservation of the material, immediately after uncovering*

In this situation, the object heats up quickly, the rate of the heating process will be much greater as the difference between the temperature of the environment and that of the object. In these conditions, the temperature of the object will increase rapidly, and then the process will slow down, according to the declining difference in temperature.

In the case of an object with a larger volume, the length of the stabilisation of the equilibrium will increase. The importance of environmental temperatures needs to be understood correctly, in order to make it possible to take the most efficient measures in conservation, even from the moment of uncovering.

Another effect of the increase in temperature is the increase in the rate of water evaporation. In addition, the increase in temperature leads to an increase in the rate of chemical processes.

Concerning the quality of energy, the temperature has the capacity to produce effects such as the heat or the thermal energy, which can produce degrading effects on the archaeological wood.

b. *The effects of thermal energy*

- enlargement of the intermolecular and interatomic distances, the thermal effect which provokes the weakening of chemical bonds;
- dimensional changes: enlargement/decline in volume;
- change in physical properties, such as: flexibility, rigidity;
- increase in the rate of physical processes, such as: evaporation, condensation, diffusion of gasses and liquids to solids, dissolution, solubilisation, etc.;
- change in the rate of hydrolysis;
- change in the relative humidity values;
- conditioning of the appearance and development of biological pests; temperature influences the proliferation of these, but at the same time it can eradicate certain biological pests, whenever the thermal effect is united with a vacuum;
- increase in the rate of chemical processes, through thermal intensifying.

c. *The relationship between temperature and environmental relative humidity*

The effects produced by temperature on the stability of natural organic materials, lead to severe disturbances in the environmental microclimate, with direct and rapid effects on the state of conservation.

From a number of observations made of the environmental microclimate, it was observed that only the temperature changes the relative humidity values and not the reverse.

d. *Changes caused by the heating of the wood proceeding from archaeological sites*

Dimensional changes in archaeological wood are caused by two factors:

- increase and decrease of the contents of absorbent humidity of the materials, in their whole mass;
- dilation and contraction of the materials.



The heating of wooden objects proceeding from archaeological digs, caused by natural heating and not by lighting systems, can bring about destructive effects. The objects found on an archaeological dig always have a temperature lower than that of the natural environment, of the place in which the archaeological site unfolds.

Archaeological digs taking place in a warm season and not a few times, record differences of up to over 20°C, between the temperature of the archaeological objects from the layer of culture and that of the environment.

The heating of this object is done immediately, from the moment of uncovering. The heating then continues for a time, because of keeping the object in the archaeological structure, if it is not protected. Its heating will be considerably accelerated if the object is exposed to instant radiation. An abrupt heating will be made, which will be proportional to the difference in temperature between the two systems.

The immediate effect of this rapid heating is the loss of keeping the humidity of the object, the rapid appearance of multiple irreversible degradations, of a chemical, physical and mechanical nature. These degradations are due to the breaking of chemical bonds and result in changes to dimensions and shape, stiffening, cracks, and fissures.

The temperature promotes the intensification and development of factors of biodegradation, whenever their values and those of the relative humidity are favourable to its metabolism. The increase in temperature establishes also the increase in the speed of the chemical reaction, thus the materials are decomposed into inferior products.

*e. The influence of temperature on the conservation of archaeological wood after its introduction into storehouses*

Heat is a form of energy. Temperature is a conventional way to express the quantity of heating existing in a certain environment. Temperature produces important changes to the structure of the materials proceeding from archaeological digs both after their stabilisation and after their introduction into the storehouses.

Other types of deterioration owing to temperature are those of physical nature. The water and air contained in natural organic materials, move, exiting from the material, which also determines a shift in the fibres. In addition, the raised temperatures promote intensified biological activity of fungi and bacteria, if the values of relative humidity exceed 65%.

### *Light*

Generally, through the photochemical effects which light has, (more choice the incident radiation through their thermal effects), it produces important degradations of the wooden objects dug up on archaeological digs.

Incident radiation is partially absorbed by the surface of the object, and partially reflected. The phenomenon of absorption of incident radiation is a process that depends on the nature of the surface, colour and porosity of it.

Whenever light energy is absorbed into objects, they give birth to a chemical reaction, which transforms the material components. The degradation

produced by light is called photochemical degradation, being in measure breaks certain chemical bonds. It is demonstrated through the weakening of resistance of respective support, friability, colour changes, tearing of the fibres and discolouring.

An uncovered object heats up rapidly when exposed to sunlight for short periods. An abrupt increase in temperature, leads to exfoliation and cleavage in zones of weaker adherence.

Another effect of incident radiation is the acceleration of the evaporation process of water from moist, porous objects and the crystallisation of salts, if these are found in a little bigger concentration. The process of crystallisation is accompanied by very important degradation phenomena.

In the case of wood from archaeological digs, with raised humidity content, the evaporation of this is tantamount to the collapse of the internal structure of the material. Irreversible degradation appears, such as deep cracks, splintering and loss of resistance.

The light sources emit invisible ultraviolet radiation, invisible infrared radiation (heat) and visible radiation (light). These are especially injurious for wooden objects from archaeological digs. Under the influence of lights, certain cellulose materials lose their colour or, after the event, or the colour darkens.

Invisible infrared radiation emits heat. As well as in the event of changes caused by raised temperature, infrared radiation leads to the heating of the materials, a process accompanied by the loss of absorbent humidity and dimensional changes.

Ultraviolet radiation destroys the chemical bonds of materials. For the cellulose fibres an ultraviolet radiation can be so injurious as well as over-chlorination and strong oxidation. The cellulose can be decomposed into an oxycellulose of inferior quality. The wavelengths of ultraviolet radiation rupture the molecular chains of organic combinations. The free roots of the ruptured molecular chains react with the oxygen in the atmosphere and produce other free roots. In this way, a chain reaction of the destruction of the material begins<sup>5</sup>.

For the protection of patrimonial objects realised from natural organic materials, ultraviolet and infrared radiation need to be eliminated and visible radiation reduced.

The processes of degradation due to the actions of light depend on the following factors:

- intensity of the radiation, the power of the source;
- spectral quality, how the radiation is emitted, wavelength;
- total quantity of radiation;
- length of the illumination;
- increased temperature (an increase of 10°C in temperature doubles the speed of the reaction);
- increased humidity in the air;
- oxygen content in the atmosphere;
- grade of the material's resistance to photo-chemical action
- presence of oxygen.

Natural light, the sun, emits a lot of ultraviolet, infrared and visible radiation; a lamp with incandescent light emits little ultraviolet radiation and a lot of infrared, while a fluorescent tube emits ultraviolet radiation and a little infrared<sup>6</sup>.

*Natural light.* From the point of view of preventative conservation, this is the most harmful, because of massive emissions of ultraviolet radiation and the intensity of the radiation with short wavelengths. It also has a very great variability in intensity.

*Fluorescent light* contains an increased percentage of ultraviolet radiation, the cause of which is very harmful.

*Incandescent light* is the least harmful, by the much-reduced emission of ultraviolet radiation, but contains a large quantity of infrared radiation, that is heat.

In order to avoid producing photochemical degradation, it is necessary to take adequate measures. The correlation of the light intensity, of the level of illumination, with the grade of sensitivity of the materials, is an absolute necessary action.

#### *Humidity*

*Atmospheric humidity implicated in the degradation of archaeological wood immediately after discovery*

For archaeological materials, the change in the rich water content now of discovery can establish immediate and irreversible degradation. For this, it is important that this water content be retained intact, until the effectuation of laboratory treatments.

Wooden objects, being absorbent, tend to continue to enter into balance with the environment, yielding humidity; in this case, by the loss of water from their own structure, they dry out, contract, and absorb humidity. These structural changes can be the cause of grave deterioration, while the increased grade of absorbent humidity can promote the installation of fungal, bacterial attacks, as well as the spreading of insects.

The buried materials come to a certain level of equilibrium with the respective environment. Immediately after their removal from this environment, if adequate preventative measures are not taken, they will absorb or yield humidity. Depending on the atmospheric humidity, these can determine an abrupt change in the humidity content and the state of equilibrium. Both the yielding and the acceptance of humidity cause serious deterioration of the materials.

*Relative humidity implicated in the degradation of archaeological wood after stabilisation and its introduction into the storehouses*

Humidity represents the water present in the atmosphere in the form of gas. The warmer the air, the larger quantity of water vapours will contain in it. If at 5°C, a cubic metre of air can contain a maximum of 7 grams of water vapour, then at a temperature of 20°C, the maximum quantity of water vapour contained in a cubic meter of air increases to 18 grams, while at 30°C the quantity is 31 grams.

The maximum level of water vapour that can be reached in a volume of air at a certain temperature is called saturation (S). When this level is not reached, the liquid water present can evaporate. If saturation has been reached, the liquid water cannot evaporate.

The air is rarely saturated. In general, it contains less water vapour than could be contained. The weight measurement of the water vapours actually contained in a certain space is called the absolute humidity (A.H.) and is expressed in grams per cubic metre.

Relative humidity (R.H.) is the ratio between the quantity of water vapours effectively contained (A.H.) in a determined space and the maximum quantity of water vapours which could be contained in this space at the same temperature (S). Thus,  $R.H. = A.H./S \times 100 (t)$ .

In closed spaces, if absolute humidity (A.H.) remains unchanged, that is constant, relative humidity (R.H.) declines when the temperature declines. In other words, temperature and R.H. are inversely proportional factors.

Wooden objects, being absorbent, absorb or yield water, until they reach equilibrium with R.H. of the environment in which they are retained.

Absorbency depends on two factors: by the absorption capacity of the material, which is determined by the structure and composition of the respective material and by the relative humidity of the environment in which the material is found.

The conclusion can be drawn that in order to keep a constant relative humidity in a certain space, whenever the temperature increases, you must enlarge the quantity of water vapour by using humidifiers or atomisers. When the temperature falls, you should eliminate water vapours by using dehumidifiers and condensers. The ideal would be the installation of air-conditioning, which would permit the maintenance of constant values, within the accepted limits of humidity and temperature.

In any closed space, a series of gas products, vapours of diverse origins and solid dust particles, accumulate. The lack of air circulation, together with an increased humidity and temperature, can be the cause of the installation of microbiological attacks, which develop on the material and destroy it.

The conclusion is that there is a need for natural or accelerated ventilation; the ventilation programme should correlate with daily variations in exterior humidity<sup>7</sup>. Natural ventilation is done with the help of windows or of wall air vents or doors. In this case, the change in air is made by difference in temperature between interior and exterior and by the action of the possible currents created.

For large ventilation, it is necessary to widen the openings by which the change in air is made and to reduce the resistance of air circulation, actually the stagnation of the air, which can be produced even against furniture. The stagnation of the saturated air is checked by the height of approximately 40 per cubic metre of earth as well as in the back of the modules laid along the length of the walls.

The ventilation is accelerated (electroventilation), whenever circulation pipes or air-extractors are used. In this case, two air changes a day are sufficient. The

activation of accelerated ventilation with air that does not have carrying capacity is useless. For this, the programme of ventilation should correlate with the daily variations in exterior humidity.

The optimum values for conservations in storehouses of archaeological wood proceeding from archaeological sites are: maintaining relative humidity between 50-65%, at a temperature up to 18°C, with a correlation between values of humidity and temperature. The fundamental condition for a correct conservation is, in addition, constancy of thermo-hygrometric values.

*The humidity of walls – factor of degradation of natural organic archaeological materials, after their introduction into storehouses*

The cleanliness of the rooms in which natural organic goods are kept is of great importance, because the majority of these places are placed in historic edifices. Between these old constructions and the new, there is a fundamental difference.

In old buildings, increased humidity is produced due to infiltrations, having a chronic character, while in newly constructed buildings there is a humidity of construction, which has a passing character. In modern walls, water proceeds from fresh plasters.

During the time of construction, humidity is uniformly widespread with a lower intensity from top to bottom and rapid disappearance over time. The humidity of infiltration is unevenly widespread, being stationary or progressive over time. In old buildings, the humidity of infiltration of walls can proceed either from earth by capillary ascent, or from air by condensation.

The humidity proceeding by capillary ascent is independent of seasons. It has a reduced capacity of rising in walls, impregnates the whole breadth of the wall from one side to the other, and is eliminated relatively rapidly after the repairing of water networks or after suppression of contact with phreatic tissue.

The resultant humidity by the condensation of water vapours becomes manifested every year in the same season, increases to certain levels of wetness on the wall's surface and combines with finishing materials. The absorption of water vapours into the air by the cooling of the contained vapours can be eliminated rapidly by the heating and ventilation of the space. Unfortunately, the humidity continually reappears.

The characteristics of humidity proceeding from the resultant water following the desertions of sewers or of rains can easily be traced. It becomes strongly manifested but localised, in a single area of the building on a certain side. The humidity of phreatic tissue produce effects to the whole building, and the maximum level of growth being in the direction of north, north-east. It is common to buildings everywhere between a certain areas, constructed in a certain period from the same type of materials.

Irrespective of the cause of humidity, these buildings are unsuitable for depositing, displaying, conserving or restoring goods with patrimonial value. The wet walls can contain erosions and efflorescence of salts, and especially harmful white formations, owing to salts that migrate. Such buildings should be avoided or subjected to particular recovery operations.

*Pollution – factor in degradation of archaeological wood*

All natural organic materials suffer a series of processes of degradation, because of their exposure to polluted air. Much more sensitive to this type of external factor, archaeological wood risks being jeopardised in the absence of adequate measures of preventive conservation<sup>8</sup>.

Atmospheric oxygen has the capacity to enter into a chemical reaction and to be combined with many more substances, carbon, hydrogen, organic compounds, iron, magnesium, phosphorous, etc., forming oxides in conditions of light and heat. These rapid oxidations can produce negative effects, which worsen or hinder the good conservation of pieces.

As a rule, the air is a mix of oxygen and nitrogen, with traces of carbon dioxide. It, or rather its composition, presents impurities, determining some of the degradation of the wood. These impurities are sulphur dioxide, hydrogen sulphide, ammonia, nitrogen dioxide, ozone and aerosols.

Aerosols are the polluting elements of the air, which include all tiny solid particles, found suspended in the air, and i.e. dust. In polluted towns, aerosols especially contain soot, resulting from the incomplete burning of fuels. They can further contain ash particles and dust, resulting from construction and from the earth, fibrous fragments, and sodium chloride. Fine salt particles retain water and promote the development of moulds.

Particles in a solid state (dust – a mixture of substances, small natural organic and inorganic particles, skin, soot, salts, silicon, etc.), are very dangerous. The tars and soot have a very small diameter and are not seen. The dust which falls on objects is absorbent, thus forms a crust that becomes a strong factor in degradation, continuing alike also spores of microorganisms. The salts are also very dangerous to this. Industrial aerosols absorb and transport with them sulphur dioxide, hydrogen sulphate, iron particles, which whenever they fall on materials, unleash rapidly destructive chemical reactions.

Polluted atmospheres and those that contain increased  $\text{SO}_2$  from large towns and industrial zones produce great damage to natural organic archaeological materials, due to the formation of sulphuric acid, which destroys these materials. The chemical process of the formation of sulphuric acid, in the case of air pollution, is due to the fact that in the presence of traces of metal,  $\text{SO}_2$  is oxidised, transforming itself into  $\text{SO}_3$  which, in the presence of damp air, is transformed into sulphuric acid,  $\text{H}_2\text{SO}_4$ .

The increase in the concentration of sulphur dioxide, which pollutes the atmosphere, is the result of the burning of fuels and of other industrial activities. Porous natural organic materials absorb Sulphur dioxide. Once absorbed, this reacts like a hydrophilic element, retaining at the same time water and small quantities of iron, finally forming sulphuric acid. Acids and particularly sulphuric acid bring about a reduction in the resistance of the wood. Another polluting agent, which has harmful effects, is hydrogen sulphate.

The ammonia from the atmosphere is harmful for cellulose, establishing alkaline hydrolysis of these. Because of the increased percentage of acid presents as a rule owing to sulphur dioxide from the air, the ammonia absorbed by the material will act, most times, only as a reducer of this acidity. Ammonium sulphate results in a reaction between free ammonia and water vapours, in the presence of other chemical products, forms a colouration on the surface of the materials covered with a film of natural resins.

The ozone is produced at high altitude by the action of ultraviolet radiation on the oxygen. Nitrogen dioxide proceeds, particularly, from the residues of burning automobile fuels. The action of sunlight on the nitrogen dioxide generates a lot of ozone, thus the percentage of these two destructive agents increases ominously.

The ozone destroys natural organic material. Moist cellulose is especially affected by ozone found even in normal concentrations of polluted air.

In polluted air, there is the formation of smog in large towns, which is determined by air currents, but the greatest danger is it forms the phenomenon of air inversion, that is the state of total calm of air currents, which does not allow sufficient refreshing of the air. Atmospheric pollution is accentuated when, along with sulphur dioxide in the air, other are also present such as chlorine, fluorine, ammonia, etc., proceeding from industrial activity.

#### NOTES:

---

<sup>1</sup> Sofia Știrban, *Conservarea preventivă a obiectelor arheologice pe suport organic*, Alba Iulia, 2002, p. 64.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 88.

<sup>3</sup> *Ibidem* p. 90.

<sup>4</sup> A. Știrban, *Evaluarea factorilor de degradare care acționează în colecțiile muzeale asupra materialelor de natură organică*, *Apulum* XXXVIII/2, Alba Iulia, 2001, p. 399-400.

<sup>5</sup> A. Moldoveanu, *Conservarea preventivă a bunurilor culturale*, București, 1999, p. 124.

<sup>6</sup> C. Neamțu, V. Ioniță, *Conservarea lemnului arheologic provenit din săpătura Mirăuți*, în „Restaurare 2000”, Iași, 2000, p. 248.

<sup>7</sup> D. M. Creanga, *Conservarea patrimoniului arheologic mobil*, Suceava, 2007, p. 114.

<sup>8</sup> S. Știrban, *op. cit.*, p. 117

**LIVRE ANCIEN ET RARE DE LA BUCOVINE,  
DANS DES COLLECTIONS PARTICULAIRES  
(1699-1913)**

**Olimpia Mitric  
L'Université "Etienne le Grand" – Suceava**

**Rezumat:** În acest articol, autoarea face cunoscută cartea veche și rară dintr-o colecție particulară din Suceava, prezentă în expoziția închinată împlinirii a cinci secole de tipar pe pământ românesc. Expoziția a fost organizată de către colecționarul Marius Mirăuță, în Suceava, la Club 60, un spațiu neconvențional, dar deosebit de primitiv.

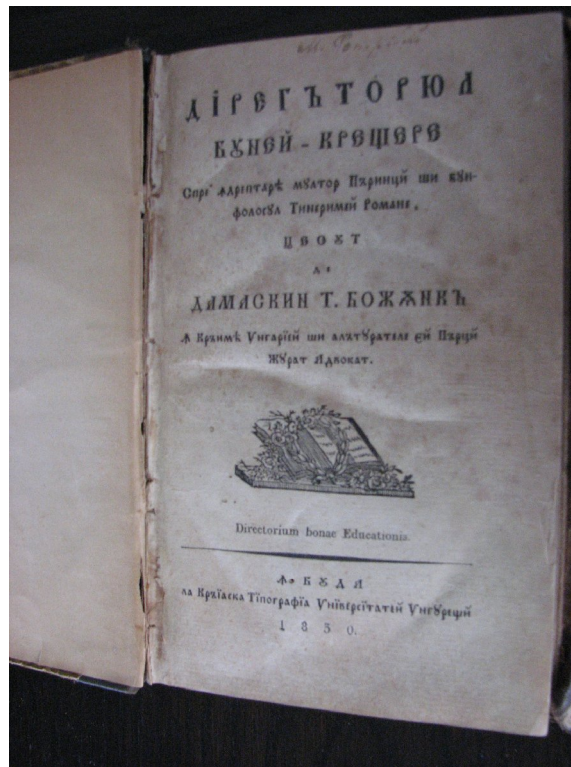
**Summary:** In this article, the author make known the vintage and rare books from a private collection in Suceava, presented at the exhibition made to celebrate five century of printing on the romanian land. The exhibition was organized by the collector Marius Mirăuță, in Suceava, at Club 60, an unconventional place, but very hospitable.

**Mots clef:** exposition, livre ancien, livre rare, collection particulière, la Bucovine, collectionneur, typographie, le patrimoine culturel national, note marginale, ex-libris.

Samedi, le 31 mai 2008, nous avons participé dans le même espace pas conventionnel, mais extrêmement accueillant, Club 60 de Suceava, au vernissage d'une autre exposition, cette fois-ci de livres anciens, qui nous a surpris, de nouveau, par la qualité de plusieurs exemplaires. Les organisateurs (le collectionneur Marius Mirăuță et la hôte, Ovidiu Ilisei) ont précisé, dès le début, que la manifestation organisée, il est vrai dans un cadre plus restreint, ne veut être qu'un préambule de la suivante exposition, avec plusieurs exposés et avec la participation des autres collectionneurs de Suceava, dédiée à l'anniversaire de cinq siècles d'imprimerie sur terre roumaine. Nous avons loué leur initiative, tout en sachant qu'aucune des institutions spécialisées de notre ville n'a pas dans ses plans l'organisation d'une exposition semblable, dédiée au livre roumain, tenant compte du fait que le premier livre imprimé, de l'époque du prince régnant Radu le Grand, en 1508, un **Liturghier**, nous situe sur la troisième place dans cette zone de l'Europe en ce qui concerne l'utilisation de l'imprimerie, après Cracovia (1471) et Cetinie (1493-1495) et avant Praga (1517), Belgrad (1522), Moscou (1564), Lvov (1574) etc. Nous mentionnons que l'invention de l'imprimerie avec des caractères mobiles est attribuée à Johannes Gutenberg (1399-1468), et **La Bible avec 42 lignes**, imprimée à Mainz, dès 1452 et jusqu'en 1455, un chef d'œuvre de l'art typographique, est le premier livre du monde qui a été imprimé.



Des livres plus anciens exposés (ceux imprimés jusqu'en 1830, qui font partie du patrimoine culturel national), des titres assez rares, qui ne se retrouvent pas parmi les collections les plus importants de livres anciens du département, nous mentionnons: un **Antologhion**, imprimé à Bucarest, en 1786; un **Ceaslov**, imprimé à Braşov, en 1806, avec la contribution financière d'un prêtre (Ioan Ştefanovici) et de l'écrivain Ioan Barac; „**Mitologhie** pe limba românească, care arată toţi zeii şi zeiţele vechimii greceşti şi româneşti cu aligoriile lor deslegate în înţelesuri de învăţături fireşti şi moraliceşti, cu 63 de icoane, de Stanciu Căpăţineanul, profesor Şcoalelor Naţionale din Craiova // **Mythologie** dans la langue roumaine, qui montre tous les dieux et les déesses de l'Antiquité grecque et romaine avec leurs allégories expliquées en histoires normales et morales, avec 63 icônes, par Stanciu Căpăţineanul, professeur aux Ecoles Nationales de Craiova”, volume imprimé à Sibiu, en 1830; **Dirigătorul bunei creştere** // **Le dirigeant de la bienséance** pour l'éducation de plusieurs parents et pour le bon usage des jeunes (...), ayant comme auteur l'érudit illuministe Damaschin Bojincă. Cette œuvre (imprimée à Buda en 1830) a connu une large diffusion dans les pays roumains et a joué un rôle important dans la réalisation de l'unité culturelle des Roumains, bénéficiant de 630 prénumérants, de diverses professions (conformément à la liste avec des prénumérants de la fin du livre), le tirage s'élevant à approximatif 2000 exemplaires. Nous devons reconnaître que pour cette époque-là, il s'est agi d'un véritable événement éditorial.



Les nombreux et les variés ex-libris, les notes marginales rencontrées sur les feuilles des livres nous ont conquis. Sans doute, ceux-ci augmentent l'importance des exemplaires respectifs et tous les détenteurs en tiennent compte comme d'importants critères bibliophiles. Sur les feuilles blanches dès le début ou de la fin, sur les faces intérieures des reliures, sur les marges des pages, sur tout espace vide du texte, la main du propriétaire, de celui-ci qui est venu en contact avec le livre, consignait, conscient qu'il restera dans la mémoire de ceux à venir ou pas, ses propres douleurs ou joies, les événements qui ont marqué son existence, l'état du temps, des événements historiques, des données concernant l'acquisition et le prix du livre, etc.; bien sûr, toutes ces informations constituent des éléments précieux pour l'étude de notre culture ancienne et spécialement, pour l'étude des mentalités. De cette manière, sur une des premières feuilles de l'Antologhion (de l'année 1786) se retrouvent deux notes de deux érudits: une fait référence à un hiver prolongé, l'autre est écrite par un moine, vers la fin de sa vie, compris par un sentiment normal de résignation: "Dans cette année, 1808, l'hiver a été très difficile, surtout en mars, lorsqu'il a neigé jusqu'en 22 et il a gelé qu'on ne pouvait croire que les diverses bêtes bougent encore (...)" ; + "Comme je suis venu à ce boyard, Isdac Drăcescul, montrant de l'amour envers Dieu, il m'a offert de l'aumône selon la volonté de Dieu; et je n'ai plus des espoirs de revenir à l'avenir dans ces contrées, parce que je suis à l'âge de la vieillesse. Tout en lisant les *săbrăanii* <les volumes avec des textes>, qui se trouvent dans ce Minei, je sais mes faits et je ne me considère capable d'être l'humble servent d'aucun des saints qui y sont représentés, dans ce livre. Mais par des prières adressées à ces saints, que je sois reçu d'être leur servent dans la saint paradis, mai, 18, 1782; Pahomi, moine Rătescul".

Les autres livres anciens, plus récents, sont imprimés dans des typographies de Iași (un d'entre eux porte l'estampille de propriété: „Le Musée «Toader Hrib», La Commune Arbore, 5884. Le Département de Suceava”), Sibiu, București ou Smirna (Izmir).

Les plus volumineux livres, avec des reliures en bois et en cuir, bien conservés, sont imprimés à Moscou (1763) et Kiev (1699). Très intéressantes nous ont semblé les feuilles d'un manuscrit slavo-roumain du XVI-ème siècle, utilisés comme forzatz pour l'imprimé de Kiev; sur l'une des feuilles on pouvait lire une note courte, dans la langue slavonne, signée par le moine Ionichie Botezatul.

Des autres livres exposés, nous mentionnons: trois titres dans la langue hébraïque, imprimés à Lemberg, en 1816, 1838, 1851, accompagnés par des autres objets spécifiques au culte mosaïque; autres volumes délicats, en reliures originelles, dans la langue allemande (Leipzig, 1815), italienne (Milano, 1913), française (Amsterdam, 1752). La présence du volume dans la langue italienne nous a surpris, avec sa belle étiquette d'un atelier de reliures de Torino, qui porte l'ex-libris d'un grand chimiste roumain, membre correspondant de l'Académie Roumaine et professeur à l'Université de Bucarest, Gheorghe Longinescu: "Torino, 4/17 Giugno, 1914. Libro di G. G. Longinescu. Professore di Chimica Inorganica all Università di București".

En grande partie, les livres exposés ont été acquis de la zone : de Arbore, Ilișești, Lipoveni et Suceava.

”Les livres réveillent le passé et donnent du renom à l’avenir”, écrivait jadis un visiteur dans Le Livre d’impressions d’une grande bibliothèque. Nous avons vécu des instants de véritable histoire, avec parfum d’époque grâce à la passion du Monsieur Marius Mirăuță, qui mérite nos félicitations pour la manière dans laquelle il a réussi à former sa collection, avec discernement, et pas par des acquisitions fortuites.

Nous sommes, donc, à l’attente de l’exposition dédiée au livre roumain, au grand anniversaire de cette année.

## DOCUMENTS

### **RESTITUTIO. L'ANNIVERSAIRE DE 450 ANNEES DE LA SANCTIFICATION DU MONASTERE VORONET (BUCOVINE). LE SERVICE DIVIN. LES DISCOURS<sup>1</sup>**

**Olimpia Mitric**  
**L'Université "Etienne le Grand" – Suceava**

**Rezumat:** În anul 2008, în perioada 25 mai-14 septembrie, sub genericul „Sfânta Mănăstire Voroneț – 520 de ani” au avut loc manifestările aniversare dedicate împlinirii a 520 de ani de la fondarea mănăstirii Voroneț, ctitoria din anul 1488 a domnitorului Ștefan cel Mare. În acest context, prin intermediul corespondentului de Câmpulung Moldovenesc al cotidianului „Glasul Bucovinei” din Cernăuți, aflăm cum s-a sărbătorit, în anul 1938, cel de-al 450-lea an al întemeierii și sfințirii mănăstirii Voroneț.

**Abstract:** In 2008, between 25 May -14 September, the anniversary of 520 years since Voroneț Monastery, Stephen the Great's foundation, was built (1488) took place under the title “Voroneț Holy Monastery”. We found out from the “Glasul Bucovinei” newspaper correspondent in Câmpulung Moldovenesc how the event was celebrated in 1938, the 450th year since Voroneț monastery was founded and consecrated.

**Mots-clef:** le Monastère Voroneț, Etienne le Grand, le journal “Glasul Bucovinei”, anniversaire, monument historique, commémoration, Codicele Voronețean, La Société pour Culture et Littérature de Bucovine, “La Ligue Culturelle”.

Les manifestations anniversaires dédiées à l'anniversaire de 520 année de la fondation du monastère Voroneț, la célèbre fondation du prince régnant Etienne le Grand, de l'année 1488 (redevenu monastère avec vie de communauté sous la direction de la religieuse abbesse Irina Pântescu, il y a 18 années) a eu lieu dans la période 25 mai - 14 septembre 2008, sous le générique “Sfânta Mănăstire Voroneț – 520 de ani” (“Le Saint Monastère Voroneț – 520 années”), dans l'organisation de l'Archevêché de Suceava et Rădăuți et de la communauté monastique. Inaugurées le 25 mai avec un Te Deum officié par IPS Pimen, l'Archevêque de Suceava et de Rădăuți, les manifestations ont continué les mois suivants avec : la table ronde avec le thème “Reconstituirea zestrei Voronețului” (“La Reconstitution de la dot de Voroneț”); une excursion documentaire sur le thème “Ctitorii ștefanienă din 1487-1488” (“Des fondations d'Etienne le Grand de 1487-1488”); un pèlerinage de

---

<sup>1</sup> (După coresp[ondentul] din Câmpulung al ziarului „Glasul Bucovinei”, Anul XXI, Nr. 5432, Cernăuți, 17 septembrie 1938, p. 3; transcris de Olimpia Mitric).  
(Selon le corresp[ondent] de Câmpulung du journal “Glasul Bucovinei”, la XXI-ème année, No. 5432, Cernăuți, le 17 septembre 1938, p. 3; transcris par Olimpia Mitric).

dédicace aux reliques des ancêtres vaillants, intitulé “Pe urmele Măriei Sale” (“Sur les traces de Sa Majesté”); la session de communications avec participation internationale “Mărturii de trăire în Istorie” (“Témoignages de vie en Histoire”), suivie d’un service religieux de re-sanctification de l’église du monastère Voroneț, officié par un synode de prêtres conduits par IPS Teofan, le Métropolitain de la Moldavie et de la Bucovine et IPS Pimen, l’Archevêque de Suceava et de Rădăuți . En ce contexte, il ne serait pas manqué d’intérêt, à connaître à l’aide du correspondant de Câmpulung du quotidien “Glasul Bucovinei” de Cernăuți, comment on avait célébré en 1938 le 450-ème année de la fondation et de la sanctification du monastère Voroneț. On ajoute encore qu’en 1988, à exactement cinq siècles de la fondation du monastère, à l’époque même de la négation de la foi et de l’église, on n’a pu rien organiser à Voroneț pour célébrer la mémoire de ses fondateurs.

Câmpulung, 16 [septembrie 1938]. Mănăstirea Voroneț, una dintre minunile de arhitectură și de pictură murală din Bucovina, așezată într-o vale de un pitoresc neîntrecut, străjuită de culmile armonioase ale Carpaților Câmpulungeni, a adunat, cu prilejul împlinirii a 450 ani de la târnosire, freamăt de entuziasm. Pe drumul acesta sănătos, arta românească va crea în jurul monumentelor de la Voroneț, Moldovița, Humor, Putna, Sucevița, Rădăuți etc., școala de adevărată artă românească.

În jurul ctitoriei lui Ștefan cel Mare, au venit, din îndemn lăuntric, alături de miile de săteni, frunțași ai vieții culturale și sufletești din Bucovina, toate formațiunile tinerești, începând cu tinerii străjeri și terminând cu arcașii, în același port și grai ca și vrednicii lor înaintași de la cari și-au luat numele.

#### **Serviciul religios**

Serbarea a început printr-un serviciu religios oficiat de un sobor de 12 preoți, asistat de doi diaconi, în frunte cu Sf. Sa părintele dr. O. Tarangul, reprezentantul I.P.S.S. Visarion al Bucovinei, Sf. Sa părintele Erast Hostiuc, Modest Lucan, protoereul Humorului, O. Soroceanu, predicatorul Catedralei Cernăuți, V. Iftodie, I. Prelici, Gh. Hojbotă, Pețenghea Grosu, Hrișca etc., precum și stareții mănăstirilor Neamț, Putna și Sucevița. Răspunsurile au fost date de către corul „Fluerașul” din Gura-Humorului, de sub conducerea d-lui A. Săhleanu.

D. Rezident Regal al Ținutului Suceava a fost reprezentat prin d. prefect al județului, lt.-colonel Sever Slătinescu, Societatea pentru Cultura și Literatura poporului Român din Bucovina prin d. prof. P. Jitariu, arcășimea bucovineană prin d. F. Doboș, străjeria prin d. A. Săhleanu, Comisiunea monumentelor istorice prin d. dr. Petre Luția. De asemenea, au participat toți șefii de autorități din județ și primarii tuturor comunelor urbane și rurale.

După terminarea serviciului religios, predica a fost rostită de către Sf. Sa părintele O. Soroceanu. A urmat apoi un parastas pentru pomenirea Marelui Voevod Ștefan, ctitorul mănăstirii. Cuvântul bisericii, la această aniversare, a fost adus de către Sf. Sa părintele Consilier dr. O. Tarangul, care a subliniat însemnătatea comemorării și a evocat figura măreață a lui Ștefan.

D. prefect al județului, lt.-colonel Sever Slătinescu, vorbind în numele d-lui Rezident Regal al Ținutului Sucevei, în numele județului și în numele „Ligii Culturale”, arată că monumentul de la Voroneț, în jurul căruia s-au adunat pentru proslăvirea amintirii Voevodului, a cărui trup se odihnește în gropnița de la Putna, tot norodul din munții Câmpulungului – acești urmași vrednici ai vechilor arcași biruitori -, simbolizează trăinicia dusă prin veacuri a moștenirii sufletești lăsată generațiilor de azi, amenințate de aceleași neliniști pentru glia strămoșească. Vechile lăcașuri de închinare și generatoare de virtuți sunt isvorul dător de viață al neamului.

D. Filaret Doboș, Vornicul arcașilor bucovineni, evocă vremurile de glorie ale meleagurilor pe care străjuiește mănăstirea Voroneț. În șirul domnitorilor, de la Ștefan încoace M. S. Regele Carol II este conducătorul gloriei Moldovei de altădată și întregii Țări românești.

D. Prof. P. Jitariu, reprezentând Societatea pentru Cultură și Literatură din Bucovina, insistă asupra valorii artistice a mănăstirii. Crearea unei astfel de opere de artă presupune o cultură temeinică și străveche. Dar, mănăstirea Voroneț mai are meritul de a fi păstrat primul monument de limbă românească – Codicele Voronețean.

**Traduit par Violeta-Anca Epure**

## TRAIAN BRĂILEANU IN DOCUMENTS (IV)

**Radu Florian Bruja**  
„Stephan the Great” University, Suceava

**Rezumat:** În urma Decretului din 14 septembrie 1940, statul român a fost declarat „stat național legionar”, Mișcarea Legionară devenind singura formațiune politică recunoscută iar generalul Ion Antonescu, „conducător al statului” și „șeful regimului legionar”. Cu acest prilej, Mișcarea Legionară a preluat o serie de ministere, iar doi bucovineni au intrat în guvern: Traian Brăileanu la Ministerul Educației, Cultelor și Patrimoniului și Vasile Iașinski la Ministerul Sănătății, Muncii și Ocrotirilor Sociale. Traian Brăileanu a fost numit ministru pentru că trecea, după moartea lui Nae Ionescu, drept adevăratul ideolog al Mișcării Legionare. Problemele cu care s-a confruntat Ministrul au provenit, în prima etapă, din necesitatea de a încadra în posturile de profesori, educatori, preoți, de a asigura posibilitatea continuării studiilor la diferitele niveluri pentru românii din provinciile cedate. O a doua linie o activității lui Traian Brăileanu era românizarea învățământului care impunea măsuri legislative și administrative pentru a oferi compensații morale celor care au suferit în 1938-1940, urmate de reintegrarea lor profesională. La 28 septembrie 1940, Traian Brăileanu a semnat un Decretul prin care prevedea pensionarea tuturor profesorilor care aveau împlinit 65 de ani, cel mai important caz fiind cel al lui Nicolae Iorga. Alte măsuri luate de Brăileanu vizau organizarea asociațiilor studențești, dar și eliminarea semnelor necreștine din spațiile care aparțineau ministerului. Cea mai controversată dintre măsurile sale viza eliminarea evreilor din instituțiile școlare sau anexe acestora. Traian Brăileanu a împărtășit soarta celorlalți miniștri legionari, după evenimentele din 21-23 ianuarie 1941 cariera sa apropiindu-se de final.

**Résumé :** A la suite du Décret de 14 septembre 1940, l'Etat Roumain a été déclaré «Etat national légionnaire», le Mouvement Légionnaire est devenu la seule formation politique reconnue, et le général Ion Antonescu, «le dirigeant de l'Etat» et «le chef du régime légionnaire». A cette occasion, le Mouvement Légionnaire a pris une série de ministères et deux bucoviniens sont entrés dans le gouvernement : Traian Brăileanu au Ministère de l'Education, des Cultes et du Patrimoine et Vasile Iașinski au Ministère de la Santé, du Travail et de la Protection Sociale. Traian Brăileanu a été nommé ministre parce qu'il passait, après la mort de Nae Ionescu, comme le véritable idéologue du Mouvement légionnaire. Les problèmes avec lesquels s'est confronté le ministre sont venus, durant la première étape, de la nécessité d'encadrer dans les postes des professeurs, enseignants, prêtres, d'assurer la possibilité de la continuation des études à différents niveaux pour les Roumains des provinces cédées. Une seconde ligne de l'activité de Traian Brăileanu était celle de la roumanisation morale de ceux qui ont souffert en 1938-1940 et leur réintégration professionnelle. Le 28 septembre 1940, Traian Brăileanu a signé un décret par lequel il prévoyait la retraite de tous les professeurs qui avaient déjà l'âge de 65 années, le plus important cas étant celui de Nicolae Iorga. Autres mesures prises par Brăileanu visaient l'organisation des associations estudiantines, mais aussi l'élimination des signes pas chrétiens des espaces qui appartenaient au ministère. La plus controversée de ses mesures

*visait l'élimination des Juifs des Institutions scolaires ou des annexes de celles-ci. Traian Brăileanu a eu, lui aussi, le sort des autres ministres légionnaires, après les événements de 21-23 janvier 1941, sa carrière s'est approchée de sa fin.*

**Keywords:** *Legionary Movement, Minister of Education, Cults and Culture, ethnical purifications, anti-Semitism, Traian Brăileanu.*

We present in this episode a few of the actions and facts of Traian Brăileanu, having the quality of Minister of Education, Cults and Culture during the Ion Antonescu – the Legionary Movement bicephalous government. The period September 1940- January 1941 meant the most important moment of the political career to the professor and sociologist from Cernăuți. Unfortunately, for him, the peak moment of his career was identified with one of the most difficult moment from the history of the contemporary Romania and with a black pages of his existence- the national legionary state. By the Decree no. 3151 from 14 September 1940, the Romanian state was declared “national legionary state”, the Legionary Movement becoming the only political structure acknowledged and the general Ion Antonescu became “the leader of the state” and “the head of the legionary regime”. The Legionary movement took over a series of important ministries: the Ministry of Foreign Affairs by Mihail Sturdza, The Ministry of Interior by Constantin Petrovicescu and the Police and Security Services. Two people from Bukovina joined the government, Traian Brăileanu for the Ministry of Education, Cults and Patrimony and Vasile Iasinschi for the Ministry of Health, Labor and Social Protection. Traian Brăileanu was appointed minister because he passed, after the death of Nae Ionescu, for the true ideologist of the Legionary Movement. Traian Brăileanu was, according to Horia Sima, a specialist in the matters related to education and “the most prepared person from all the Movement to take care of this Ministry”<sup>1</sup>.

The problems faced by the Ministry of Education, Cults and Arts came, in the first stage, from the necessity to appoint in the positions of teachers, educators, priests, to assure the possibility of continuing the studies at different levels for the Romanian from the surrendered areas. Their problem was in the attention of the authorities until the end of the year 1940. Besides these difficulties, it was also necessary to help the poor students, the forming and functioning of commissions for revising the situation of the teaching staff, the problem of priests’ wage system. The “Romanization line” imposed legislative and administrative measures in order to offer moral compensations to those who suffered in 1938-1940, and to support their professional reintegration<sup>2</sup>.

Traian Brăileanu was concerned with the appointment in the university system of the Professors refugees from the Cernăuți University. Therefore, in Bucharest Teofil Sauciuc Săveanu, Constantin Narly, Dimitrie Marmeliuc, Dragoș Protopopescu, Mircea Florian, Leca Morariu, Radu Sbiera, Grigore Nandriș, Sever Pop and Ion Nistor were appointed<sup>3</sup>. As minister, Traian Brăileanu followed the political ideas of the Legion, signing on September 28<sup>th</sup> and November 1<sup>st</sup> 1940 the decrees by which the professor that were 65 years old were retired thus Nicolae Iorga was removed from education. The law addresses two issues. A first article referred to



the cancellation of university autonomy through the possibility of the Minister of Education to appoint and dismiss the rectors, the deans and the principals of the upper schools. The other article provided the retirement of the professors that were 65 years old in order to promote young intellectuals. Here we saw an obvious political character: the removal from education of the old professors, partisans of the liberal democracy values, and their replacement with young professors, followers or sympathizers of the Legionary Movement. With all these, not in all the cases, the political criteria worked, as it is proven by the remaining in the university structures, of some left-wing scholar, such as Ilie Murgulescu, Valeriu Novacu, P.P. Stănescu, Zevedei Barbu. In addition, a study of Maria Someșan proves that from 513 university professors, 111 people were proposed for elimination and only 26 for political reasons<sup>4</sup>. Their leader was Nicolae Iorga who protested in a letter submitted to the legionary minister, without effect<sup>5</sup>. About the legislative activity from the Horia Sima Ministry wrote: "Finally, he could apply the conception about the role of the Universities in the people's life. The Universities restructuring commission was set up by Traian Brăileanu. According to Sima, the leadership program of this Ministry was conceived starting with the years 20, militating in favor of promoting the Romanians in a strategic and prospective importance area, such as education<sup>6</sup>. By the Decree – law from October 14-15, 1940, the National union of the Christian Students, from the four students centers: Bucharest, Iași, Sibiu and Timișoara, was the only students organization admitted by the regime. The president of this structure, appointed by Ion Antonescu, was responsible for his actions in front of the minister Traian Brăileanu. The Students National Front was abolished. In addition, it was repealed any disposal or rule that abolished or forbade the students associations before 1938 and that were dominated by the legionary students. The fortune of the former Students National Front, of any kind of nature, mobile or immobile, passed in the patrimony of the Legionary movement, through the Ministry of National Education, Cults and Arts<sup>7</sup>.

Since November 1940, the legislation enacted the purification of the higher education, of teachers that had an anti legionary attitude in the inter-war years. In a country in which the Minister of National Education declares that pupils must be moral and behavioral models for their own teachers, in many schools the pupils created clubs and brotherhoods. They were having an intense political activity, as in the case of Rădăuți where, according to antonescian sources, the young students would dedicate many hours from their school life to the political activity<sup>8</sup>.

Traian Brăileanu is responsible for ethnical purifications on reasons of anti-Semitism. By the Decree-law from October 11, 1940 the Jew pupils, students and professors were excluded from education. Nevertheless, the private education could function despite the official anti-Semitism of the regime. Therefore, the Minister of Education authorized the foundation of a private upper school for the Jews. Ideologist of the Legionary Movement, Traian Brăileanu was in antithesis with Horia Sima several times. On October 21, 1940 at the inauguration of the legionary headquarters from Bârlad, Traian Brăileanu declared that the legionnaires coming to power was not a change of regime but a change of the plutocratic bourgeoisie with the legionnaire

elite. In the opinion of the professor from Cernăuți, the old bourgeoisie should not feel threatened by the new political elite. However, his work was compromised by the deterioration of the relations between the general and the legionnaires, which affected the work of Traian Brăileanu<sup>9</sup>. From 7 January 1941, the board of the State Administration of the Ministry of Interior informed the public that, after the intervention of the Ministry of National Education, Cults and Arts, it was forbidden the use of the cross name and other holy things in places such as restaurants, hotels, etc, that had nothing in common with these. Such emblems had to be changed immediately<sup>10</sup>.

The relationship of Traian Brăileanu with Ion Antonescu was a rigid one. Antonescu criticized the commissions set up in universities and considered, according to Horia Sima, his ministers as regiment officers. For this reason, Brăileanu wanted to give up, at the end of the year 1940, to the leadership of the Ministry. Traian Brăileanu took the floor at the meetings of the Ministers Council in September 18<sup>th</sup>, October 1<sup>st</sup>, October 28<sup>th</sup>, November 18<sup>th</sup>, November 27<sup>th</sup>, December 10<sup>th</sup> and December 17<sup>th</sup> 1940, proposing the main decrees that stood at the base of the legislation from the area he led. His ideas about the character of education and the role of the culture in the national legionary state were presented in that time newspapers<sup>11</sup>.

The documents from the present episode can be found in the Fund of the Ministry of National Education, from the National Central Historic Archives and were identified through a documentation campaign in 2006, together with the student at that time, Adina Moga. They bring into light a few of the initiatives Traian Brăileanu had as Minister of Education during the dualist Ion Antonescu- Horia Sima cabinet. We mention that we selected not very well known documents; many of the secondary sides of the Traian Brăileanu's activity as minister in the national-legionary state were published, in document, as part of different works. Caught in the difficulties of one of the most difficult moments in the contemporary history of Romania, Traian Brăileanu enrolled on the line of the government. The documents prove the professor's anti-Semite policy as minister, different specific initiatives among which the restoration in rights of some teachers, followers of the Legionary Movement, that suffered because of Carol II imperative regime. Also, the anti-Semite policy of the Ministers Council is proved by a document that refers to the transfer of the teaching staff. Three documents refer to the strengthening policy of the Legionary Movement by taking over, through the Ministry, of a patrimony by the Cross Brotherhoods and Legionary Help.

We mention that, as we identify new unknown documents about the activity of the professor and politician from Bukovina, we will resume our initiative, even if we cannot take account the chronological order respected in the four parts of the measure.

**DOCUMENTE:****1.**

MINISTERUL EDUCAȚIEI NAȚIONALE

Nota de cabinet, 23 septembrie 1940,

Se va întocmi o circulară pentru toate școlile, de toate gradele din țară, prin care se va atrage atenția, că se interzice elevilor și elevelor de a-și procura manuale didactice și rechizite școlare de la magazinele evreiești sau furnizate prin intermediari la astfel de magazine.

Direcțiile de școli sunt obligate să întocmească tablouri de magazine evreiești din orașul respectiv pentru ușurința orientării elevilor.

În localitățile unde nu există librării creștine, directorii de școli sunt obligați să se aprovizioneze cu manuale și rechizite din alte orașe.

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 611/1940.

**2.**

Ministerul Educației Naționale

Registratura generală

1. Frontul Național Studențesc se desființează. Legea pentru înființarea Frontului Național Studențesc publicată în Monitorul Oficial, partea I, cu nr. 242 din 19 octombrie 1939, se abrogă în întregime.

De asemenea, se abrogă orice dispozițiuni de legi sau regulamente care au desființat sau interzis asociațiile studențești.

2. Avera fostului Front Național Studențesc, de orice natură, mobilă sau imobilă, trece asupra Ministerului Educației Naționale, Cultelor și Artelor, Direcțiunea Învățământului Superior care va întrebuința după necesități.

Dat în București, la 28 septembrie 1940.

Conducătorul Statului Român

Și

Președintele Consiliului de Miniștrii,

General Ion Antonescu

Ministrul Educației Naționale, Cultelor și Artelor,

Traian Brăileanu.

*Monitorul Oficial, nr. 228 din 30 septembrie 1940.*

**3.**

Ministerul Educației Naționale  
Registratura generală

Deciziune,

Noi, Traian Brăileanu, Ministrul Secretar de Stat la Departamentul Educației Naționale, Cultelor și Artelor, Având în vedere deciziunea nr. 10.279 din 1940 a Casei Generale de Pensiuni:

Decidem:

Art. 1 Domnul Eugen L. Nicolescu, maestru de muzică la Liceul de băieți din Siliștră, se pune în retragere la pensie din oficiu pentru cauza de boală, pe ziua de 1 octombrie 1940, recunoscându-i-se o pensie de 7.206 lei, stabilită pentru 30 de ani calculați la pensie la cota de 85% din suma de lei 8.478, rezultând că, potrivit articolului 9 din legea generală de pensiuni prin aplicarea procentului de 87% la media salariilor bugetare pe ultimii doi ani de serviciu, de 9.745 de lei.

Art. 2 Domnul director al învățământului este însărcinat cu aducerea la îndeplinire a prezentei deciziuni.

Data 10 octombrie 1940,

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 611/1940.

**4.**

Ministerul Educației Naționale  
Registratura generală

Deciziune,

Noi, Traian Brăileanu, Ministrul Secretar de Stat la Departamentul Educației Naționale, Cultelor și Artelor, având în vedere avizul nr. 188.701, din 1940, al Consiliului Inspectorilor Generali:

Decidem,

Art. 1 Se primește demisia domnului Claudiu Isopescu, de la catedra de italiană, de la Liceul Gheorghe Șincai, din București, pe ziua de 1 octombrie 1940,

Art. 2 Domnul director al învățământului este însărcinat cu aducerea la îndeplinire a prezentei deciziuni.

Data, 10 octombrie 1940,

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 611/1940.

**5.**

Ministerul Educației Naționale  
Registratura generală

Avem onoarea a vă ruga să binevoiți a da un ordin circular pe întreaga țară cuprinzând următoarele:

Art. 1 Orice lămuriri sau rapoarte verbale sau scrise, referitor la orice chestiune în legătură cu fosta STRAJA ȚĂRII se vor adresa Administrației Patrimoniului Mișcării Legionare

Art. 2 Arhiva, biblioteca, gestiunea și tablouri cari se referă absolut numai la fosta STRAJA ȚĂRII să fie predate organizațiilor legionare locale.

Art. 3 Cei care vor distruge, înstrăina sau însuși indiferent sub ce formă bunuri sau acte cu fost STRAJA ȚĂRII vor fi aspru pedepsiți.

Data, 11 octombrie 1940,

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 749/1940.

**6.**

Ministerul Educației Naționale  
Registratura generală

Deciziune,

Noi, Traian Brăileanu, Ministrul Secretar de Stat la Departamentul Educației Naționale, Cultelor și Artelor, având în vedere avizul nr. 193.025, din 1940, al Consiliului Inspectorilor Generali:

Decidem,

Art. 1 Domnul Vasile Barbu, profesor titular considerat demisionat din învățământ pe ziua de 15 noiembrie 1938, se reintegrează în învățământ pe această dată, iar pe ziua de 1 septembrie 1940 i se fixează catedra de geografie, de la Liceul de băieți Aurel Vlaicu, București.

Art. 2 Domnul director al învățământului este însărcinat cu aducerea la îndeplinire a prezentei deciziuni.

Data, 18 octombrie 1940,

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 611/1940.

**7.**

Ministerul Educației Naționale  
Registratura generală

Deciziune,

Noi, Traian Brăileanu, Ministrul Secretar de Stat la Departamentul Educației Naționale, Cultelor și Artelor, având în vedere avizul nr. 193.025, din 1940, al Consiliului Inspectorilor Generali:

Decidem,

Art. 1 Se anulează suspendarea din învățământ pe ziua de 15 noiembrie 1938 a domnului Nae Tașcă, profesor de științe naturale la Liceul de băieți din Buziaș. Doamna va primi toate drepturile ce decurg din această anulare.

Art. 2 Domnul director al învățământului este însărcinat cu aducerea la îndeplinire a prezentei deciziuni.

Data, 22 octombrie 1940,

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 611/1940.

**8.**

Ministerul Educației Naționale  
Registratura generală

Deciziune,

Noi, Traian Brăileanu, Ministrul Secretar de Stat la Departamentul Educației Naționale, Cultelor și Artelor, având în vedere dispozițiunile Decretului Lege nr. 3.438, din 14 octombrie 1940, privitor la situația juridică a profesorilor evrei,

Decidem,

Art. 1 Următorii profesori și profesoare e la liceele teoretice din țară se revocă de la catedre pe ziua de 1 noiembrie 1940:

1. Elena Staureanu
2. Pomerant Sofia
3. Rolling Rachela
4. Labin Suzana
5. Alice Munteanu
6. Ofelia Gheorghiu
7. Jeaques Bick
8. Jean Augenstreich
9. Barbălat Buca

10. Beliş Alexandru

11. Ion Grubea

Art. 2 Domnul director al învățământului este însărcinat cu aducerea la îndeplinire a prezentei deciziuni.

Data, 29 octombrie 1940,

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 611/1940.

**9.**

Ministerul Educației Naționale

Registratura generală

Deciziune,

Noi, Traian Brăileanu, Ministrul Secretar de Stat la Departamentul Educației Naționale,

Decidem,

Art. 1 Sediul Academiei Teologice Ortodoxe de la Oradea se fixează provizoriu la Beiuș.

Art. 2 În anul școlar 1940-1941 profesorii și asistenții Academiei Teologice Ortodoxe din Oradea se detașează la Academie Teologică din Arad și Caransebeș, după cum urmează:

**LA ACADEMIA TEOLOGICĂ ORTODOXĂ DIN ARAD:**

1. Domnul Ștefan Muntean – catedra de TESTAMENT VECHI
2. Domnul Ștefan Lupșa – Catedra de ISTORIE BISERICESCĂ
3. Domnul Ioan Petreună – Catedra de APOLOGETICĂ ȘI DOGMATICĂ
4. Domnul Cornel Givulescu – Catedra de CÂNTARE ȘI TIPIC BISERICESC

**LA ACADEMIA TEOLOGICĂ ORTODOXĂ DIN CARANSEBEȘ**

1. Domnul Dimitrie Belu – Catedra de FILOZOFIE MORALĂ ȘI SOCIOLOGIE
2. Domnul Dimitrie Boda – Catedra de TEOLOGIE PRACTICĂ
3. Domnul Sofronie Vlad – Catedra de TESTAMENT NOU
4. Domnul Teodor Sava – Catedra de DREPT ȘI ADMNISTRAȚIE BISERICESCĂ

Data, 30 octombrie 1940,

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 966/1940.

**10.**

MINISTERUL EDUCAȚIEI NAȚIONALE

Registratura generală

Direcțiunea învățământului primar normal

Ministrul Educației Naționale, Cultelor și Artelor, în dorința de a dezvolta cooperația școlară s-a documentat asupra studiului în care se găsește. Din lucrările întocmite s-a putu vedea că cooperația școlară nu și-a atins scopul. În urma cercetărilor s-a stabilit că o cauză ar fi că, cooperativele de pe lângă școlile primare nu au avut ajutor material din partea cooperației adulte.

Măsurile luate au fost organizarea unui curs în București, între 15 ianuarie și 25 ianuarie 1941, cu 50 de învățători dintre absolvenți ai școlilor de cooperație, cari după terminarea cursului vor fi repartizați la fiecare județ câte unul, pentru a face pe centre cursuri cu învățători conducători de cooperative.

Data, 14 decembrie 1940,

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 459/1940.

**11.**

Ministerul Educației Naționale

Registratura generală

Direcțiunea învățământului primar normal

Avem onoarea a vă aduce la cunoștință că, prin decizia noastră nr. 255.600 din 1940 a fost dizolvat Comitetul de conducere al Oficiului Cooperației școlare din acest minister.

Urmând a se forma un comitete din a cărui structură fac parte și reprezentanții din AJUTORUL LEGIONAR, în conformitate cu decizia nr. 255.601 din 1940, cu onoare vă rugăm să binevoiți a comunica de urgență numele persoanei ce propuneți.

Data, 11 decembrie 1940,

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 459/1940.



**12.**

MINISTERUL EDUCAȚIEI NAȚIONALE  
Registratura generală

Deciziunea din 19 decembrie 1940

Noi, Traian Brăileanu, Ministrul Secretar de Stat la Departamentul Educației Naționale, Cultelor și Artelor, având în vedere dispozițiunile Înalțului Decret Lege prin care Statul Român este declarat Stat legionar,

Având în vedere că în cadrul Statului Legionar organizarea tineretului școlar admisă este aceea a FRĂȚIILOR DE CRUCE,

Având în vedere că opera de ajutorare în cadrul Statului legionar este încredințată AJUTORULUI LEGIONAR,

Având în vedere dispozițiunile articolului 46 din legea învățământului primar normal, Decidem,

Art. 1 Comitetul de conducere al Oficiului Cooperației Școlare va avea următoarea structură:

1. Director general al învățământului primar normal
2. Un delegat al Institutului Național al Cooperației
3. Șeful Frățiilor de Cruce din țară,
4. Un delegat al AJUTORULUI LEGIONAR
5. Un inspector general numit de minister
6. Un învățător cooperatist

Art. 2 Domnul director al învățământului prima normal este însărcinat cu aducerea la îndeplinire a prezentei deciziuni.

A.N.I.C. Fond Ministerul Educației Naționale, 459/1940, f.

**13.**

18 ianuarie 1940

Direcțiunea Administrației de Stat din Ministerul Afacerilor Interne, cu no. 209 A, din 7 ianuarie 1941, ne face cunoscut că în urma intervenției Ministerului Educației Naționale, Cultelor și Artelor, interzice întrebuințarea numelui crucii și a altor lucruri sfinte, ca embleme la diferite localuri ca prăvălii, restaurante, hoteluri etc. ca nu au nimic comun cu acestea.

Acolo unde există asemenea embleme trebuie de urgență schimbate.

A.N.I.C. Fond Ministerul de Interne, Direcția Generală de Poliție, 45/1940, f.34.

**NOTE:**

1. Horia Sima, *Mari existențe legionare*, Editura Imago, Sibiu, 2000, p.132;
2. Dana Honciuc-Beldiman, *Statul Național Legionar. Septembrie 1940-ianuarie 1941. Cadrul legislativ*, Institutul Național pentru Studierea Totalitarismului, București, 2005, p.59;
3. Ioan Hudiță, *Jurnal politic (7 septembrie 1940 – 8 februarie 1941)*, ediție de Dan Berindei, Institutl European, Iași, 2000, p.71;
4. \*\*\* *Istoria românilor*, vol. IX *România în anii 1940-1947*, coord. Dinu C. Giurescu, Editura Enciclopedică, București, p.911;
5. Petre Țurlea, *Nicolae Iorga între dictatura regală și dictatura legionară*, Editura Enciclopedică, București, 2001, p.185-186;
6. Horia Sima, *op.cit.* p.130-131;
7. A. Simion, *Regimul politic din România în perioada septembrie 1940-ianuarie 1941*, Editura Dacia, Cluj-Napoca, 1976, p.75;
8. Francisco Veiga, *Istoria Gărzii de Fier 1919-1941. Mistica ultranaționalismului*, Editura Humanitas, București, 1993, p.284;
9. A.N.I.C. Fond Ministerul de Interne, Direcția Generală de Poliție, 45/1940, f.34;
10. Horia Sima, *op.cit.* p.135;
11. \*\*\* *Procesul Mareșalului Antonescu. Documente*, Vol. I., ediție de Marcel-Dumitru Ciucă, Editura Saeculum I.O., București, 1997, p.144-145;

## NOTES ON CONTRIBUTORS

**Sergiu Constantin Enea** is currently a doctoral student at the “Alexandru Ioan Cuza” University of Iași. His interests include Prehistory of East Carpathian Area, social archaeology of pre- and proto-historic communities. His doctoral research investigates the symbols of social hierarchies of Eneolithic civilizations in Romanian area.

**Radu Cârciumar** graduated in 2001 with a degree in History and Archaeology at „Valahia” University of Târgoviște. He received his Ph.D in January 2009, with the thesis *The state genesis of the east carpathians territories. The hypothesis and considerations regarding the birth of moldavian feudal state*. He works as a Lecturer at „Valahia” University of Târgoviște, Faculty of Humanities, Department of History and Letters. His interests include political formations in the Romanian space during the 13<sup>th</sup> century, the genesis of medieval Romanian States, history of international relations regarding Romanian space during the 14<sup>th</sup> and 15<sup>th</sup> century.

**Mihai Lazăr** studied at the „Alexandru I. Cuza” University of Iași, Faculty of History and Philosophy. He received in 1999 his Ph.D at the same University, with a thesis concerning the taxes system in the medieval Moldavia. His research interests include, generally, the medieval history of Moldavia and the History of Bukovina. He is currently Assistant Professor at the Faculty of History and Geography, Ștefan cel Mare University of Suceava.

**Aladin Larguèche** received his MA degree in «History and society in Scandinavia» at Université de Toulouse-Le-Mirail in 2001, and Diploma of European Law and Studies at Université de Toulouse Arsenal in 2003. At present, he is Ph.D. student in cotutelle with the Université de Toulouse-Le-Mirail (*FRAMESPA UMR 5136*) and Université d'Oslo (*Forum for universitetshistorie*). The main fields of his research interest are “Cultural and social history of European societies in the XIXth century” and “Norwegian contemporary history”.

**Mirela Beguni** graduated the "Gheorghe Asachi" Technical University of Iași and the „Alexandru Ioan Cuza” University of Iași, Faculty of Orthodox Theology. She is teaching assistant at the Faculty of History and Geography, and Ph.D. student at the „Ștefan cel Mare” University of Suceava, with the thesis *Veniamin Costachi – the bookman, the hierarch and the man*. She teaches History of Art, History of Religions and Scientific Basis of Conservation.

**Ion I. Solcanu** (b. 19.10.1943), Professor at „Al.I.Cuza” University Iași, has had the permanent position of Professor of Art History at the Faculty of History since 1978. He has published, both in Romania and abroad, books, studies, articles, scientific papers and reviews regarding the history of ecclesiastical architecture, Romanian medieval painting, the relation between north-Danubian and south-Danubian medieval art, identification of ethnography and traditional folk elements in Romanian medieval painting.

**Constantin Ungureanu** was specializing in the history of Bukovina under Austrian rule (1775-1918). He finished his university studies (Faculty of History) in 1992, at the State Pedagogical University „Ion Creangă” of Kishinev (Republica Moldova). Ungureanu Constantin received in 1997 his Ph.D. at the same university, for a thesis on *Ethno-demographic evolution of Bukovina between 1774-1850*. He is currently a researcher at the University of Innsbruck (Austria).

**Dumitru Vitcu** studied at the „Alexandru Ioan Cuza” University of Iași, where he received his Ph.D. in 1974. He is Professor at the Faculty of History and Geography, „Ștefan cel Mare” University of Suceava, and Senior Research Fellow at the „A.D. Xenopol” Institute of History, Romanian Academy in Iași. He has been visiting professor at Emerson College and Boston College. His main fields of interests are centered on the modernization of Romanian Principalities in the 19th century. He is a contributor and editor to international collections of articles and reviews, and author of several books.

**Vlad Gafița** graduated in 1999 from “Ștefan cel Mare” University of Suceava, having completed a Ph.D. thesis on the political activity of Iancu Flondor, a Romanian leader in the Austrian Bukovina. He now teaches at the “Ștefan cel Mare” University of Suceava and his interests include Contemporary History of Romania and History Teaching Methodology. He has published a few articles and a monograph on Bukovina’s History.

**Ștefan Argatu**, Faculty of Orthodox Theology in Alba Iulia (1999-2003), has a thesis of the license on *Lord Christ in Literature*. He attended the Masters in section History, Specialty Patrology, the Faculty of Orthodox Theology in Oradea (2003-2005). Now, he is Ph. D. student at the Faculty of History and Geography of the University “Ștefan cel Mare” of Suceava, with a thesis on *Dr. Nicolae Bălan Metropolitan of Transylvania (1920-1955)*.

**Ghenadie Șerban**, the abbot of the Monastery Rosiers in Paris, received his B.A. Degree in the Orthodox Theology at the University of Bucharest, Romania. He is presently a doctoral student at the same university, with a thesis concerning the Byzantine Iconography. He is particularly interested in Iconography, the History of Byzantium and of the early Christianity

**Violeta-Anca Epure** graduated from „Ștefan cel Mare” University of Suceava in 2002, and is presently a doctoral student in the Department of Modern History there. Her research interests focus on the role of migrations in Eastern-Central Europe.

**Iulian Oncescu** Lect. PhD “Valahia” University in Târgoviște, Faculty of Humanities. Born on 7 July 1971 in Târgoviște. Graduated from „Valahia” University in Târgoviște (1997), in History and Geography. MA in the same institution in 2001. As a Ph.D. in Modern History (2007) titled *Romania în politica orientală a Franței, 1866-1878* (Romania in the eastern policy of France, 1866-1878). He has activated as a lecturer at the “Valahia” University since 2004. His main fields of interest are in the Modern Romanian and World History, the History of Romanian-French political, cultural and military relations during the XIX Century, Romania in Modern International Relations. He has investigated in France (University of Poitiers 2004; 2006) and Italy (Ca’ Foscari University, 2008).

**Ștefan Purici** graduated from Chernivtsy University, Ukraine, in 1989, his specialization being World History. He obtained his PhD in 1995, with a thesis on the Romanian national movement in Bukovina (1775-1861). He is currently Professor in the Department of History, Faculty of History and Geography, “Ștefan cel Mare” University of Suceava, where he is also Dean of Faculty. His research interests include the history of Bukovina, International Relations, European and Euro-Atlantic Integration. He is contributor to various international collections of articles and is the author of a several books, studies and articles.

**Harieta Mareci Sabol** is Lecturer at the Faculty of History and Geography of the “Ștefan cel Mare” University of Suceava. She received her Ph.D. from “Alexandru Ioan Cuza” University of Iași in 2002 with a thesis on Romanian historiography. In this field of study, she has published one monograph and several articles. Her research interest focuses on Bukovina’s cultural history and its personalities.

**Leon Szot** – Chancellor of the Polish Field Bishops Curia, senior lecturer at the Faculty of History and Social Sciences Cardinal Stefan Wyszyński University in Warsaw. Since 1997 – a university lecturer at the Catholic University of Lublin, specializing in palliative care and hospice. In the years 1994 - 1996 – a lecturer on philosophy and sociology at Skarbek University in Warsaw. In the years 1994 - 1996 and in 1999 - 2001- a lecturer on ethic at Polish Naval Academy in Gdynia and at Polish Air Force Academy in Dęblin. His publications include several articles on sociology.

**Mihai Iacobescu** graduated the „Alexandru I. Cuza” University of Iași, Faculty of History and Philosophy. He received in 1983 his Ph.D. with a thesis on *Romania and the Nation Society 1919-1929*, at the same University. His field of research includes mainly History of Bukovina and Contemporary History of Romania. His most representative book is *From the History of Bukovina, tome 1 (1774-1862)*. *From the*

*military administration to the Provincial Autonomy*, Bucharest, 1993. He is currently Professor at the Faculty of History and Geography, Ștefan cel Mare University of Suceava.

**Doina Maria Creangă** was educated at the „Gheorghe Asachi” Technical University of Iași, with a degree in Textiles and Leather Technology. She subsequently completed postgraduate courses as chemistry investigator (1998) and as restaurateur of heritage objects on leather material (2000). She was awarded her Ph. D in 2001 for a thesis on „The Alternatives in Chrome Tanning”. She is Associate Professor at „Ștefan cel Mare” University of Suceava and her research focuses on the Chemistry in Conservation and Restoration.

**Olimpia Mitric** is Associate Professor at the „Ștefan cel Mare” University of Suceava. She graduated with a B.A. in Slavonic Studies from Faculty of Slavonic Languages, Department of Polish-Romanian, University of Bucharest (1977), and obtained her Ph.D. at the University of Bucharest (1997), with the thesis *Writing Workshops, Scholars and Romanian Manuscripts in the Northern Moldavia (16<sup>th</sup> to 19<sup>th</sup> century)*. She specializes on the problem of history of the Romanian old books, and her research and publications investigate the genuine manuscripts and the old book’s patrimony in the Northern Moldavia.

**Radu Florian Bruja** read history at „Ștefan cel Mare” University of Suceava, graduating in 2001. He took his M.A. degree in History at the „Alexandru Ioan Cuza” University of Iași, and was awarded his Ph.D. in 2006. He has published several articles and a book on various aspects of political life during the ’30s and ’40s of the 20th century. He is now Lecturer at the „Ștefan cel Mare” University of Suceava and his research interest is Romanian interwar radical political movement.

## ABREVIATIONS

|            |                                                                                                                               |
|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AAR        | = Analele Academiei Române                                                                                                    |
| AARMN      | = Analele Academiei Române. Memorii și notițe                                                                                 |
| AARMSI     | = Analele Academiei Române. Memoriile Secțiunii Istorice                                                                      |
| AARMSL     | = Analele Academiei Române. Memoriile Secțiunii Literare                                                                      |
| A.B.M.S.-B | = Arhiva Bibliotecii Mitropolitane Sibiu – fond Bălan                                                                         |
| ACNSAS     | = Arhivele Consiliului Național de Studiere a Arhivelor Securității                                                           |
| A.F.T.O.S. | = Arhiva Facultății de Teologie Ortodoxă din Sibiu                                                                            |
| AIIAI      | = Anuarul Institutului de Istorie și Arheologie „A.D. Xenopol” Iași                                                           |
| AIINC      | = Anuarul Institutului de Istorie Națională din Cluj                                                                          |
| AIO        | = Anuarul Institutului de Istorie Orală                                                                                       |
| AMET       | = Anuarul Muzeului Etnografic al Transilvaniei                                                                                |
| AMM        | = Acta Moldaviae Meridionalis, Muzeul Județean Vaslui.                                                                        |
| AMN        | = Acta Musei Napocensis, Cluj                                                                                                 |
| AMR        | = Arhivele Militare Române                                                                                                    |
| AN         | = Arhivele Naționale                                                                                                          |
| ANIC       | = Arhivele Naționale Istorice Centrale                                                                                        |
| ANS        | = Arhivele Naționale Suceava                                                                                                  |
| Arh Mold.  | = Arheologia Moldovei, Institutul de Arheologie, Iași                                                                         |
| ASRC       | = Arhiva de Stat a Regiunii Cernăuți                                                                                          |
| ASRI       | = Arhivele Serviciului Român de Informații                                                                                    |
| A.S.S.     | = Arhiva Sfântului Sinod                                                                                                      |
| ASȘL       | = Arhiva Societății Științifice și Literare, Iași.                                                                            |
| AȘUI       | = Analele Științifice ale Universității „Al.I. Cuza” Iași, seria Istorie                                                      |
| ATS        | = Acta Terrae Septemcastrensis, Institutul pentru Cercetarea Patrimoniului Cultural Transilvănean în Context European, Sibiu. |
| AUB        | = Analele Universității București                                                                                             |
| BAR        | = Biblioteca Academiei Române                                                                                                 |
| BCMI       | = Buletinul Comisiunii Monumentelor Istorice                                                                                  |
| BMI        | = Buletinul Monumentelor Istorice, București                                                                                  |
| BOR        | = „Biserica Ortodoxă Română”, București                                                                                       |
| BPS        | = Balcan-Pontic Studies, Poznan                                                                                               |
| BSNR       | = Buletinul Societății Numismatice Române, București                                                                          |
| BSRRG      | = Buletinul Societății Române Regale de Geografie, București                                                                  |
| CC         | = „Codrul Cosminului”, Analele științifice de istorie (serie nouă),<br>Universitatea „Ștefan cel Mare” din Suceava            |
| CCA        | = Cronica Cercetărilor Arheologice                                                                                            |
| CercIst    | = Cercetări Istorice, Muzeul de Istorie a Moldovei, Iași.                                                                     |
| CDM        | = Catalogul Documentelor Moldovenesti din Arhiva Istorică Centrală a Statului                                                 |

- CercArh = Cercetări Arheologice, Muzeul Național de Istorie a României, București.  
 CI = Cercetări Istorice  
 cIMEC = Institutul de Memorie Culturală  
 CMB = Complexul Muzeal Bucovina, Suceava.  
 CNA = Cronica Numismatică și Arheologică, București  
 Cronica = Cronica cercetărilor arheologice din România, Comisia națională de arheologie, București.  
 Dacia = Dacia. Recherches et découvertes archéologiques en Roumanie (1924-1947), București.  
 Dacia, N. S. = Dacia. Revue d'archéologie et d'histoire ancienne, Nouvelle Série, București.  
 DIR = Documente privind istoria României  
 DJANS = Direcția Județeană a Arhivelor Naționale  
 DRH = Documenta Romaniae Historica  
 EN = Economia Națională  
 G.P. = Gazeta Poporului  
 „Hierasus” = „Hierasus” – Anuarul Muzeului Județean Botoșani  
 JBLM = Jahrbuch der Bukowiner Landes Museum, Czernovitz  
 M.A. = Mitropolia Ardealului  
 MA (Mem.Ant.) = „Memoria Antiquitatis” – Piatra Neamț  
 Materiale = Materiale arheologice privind istoria veche a R. P. R. (Materiale și cercetări arheologice), București.  
 MemAntiq = Memoria Antiquitatis. Acta Musei Petrodavensis, Piatra-Neamț.  
 MI = Magazin istoric  
 MKHD = Mitteilungen der k.k. Zentralkommission für Kunst-und historische Denkmale, Viena  
 MMS = „Mitropolia Moldovei și Sucevei”, Iași  
 M.O. = Monitorul Oficial  
 NEH = Nouvelles études d'Histoire  
 PUF = Presse Universitaire de France  
 RA = Revista Arhivelor  
 Rdl = Revista de Istorie  
 REF = Revista de Etnografie și Folclor  
 RESEE = Revue des études sud-est européennes  
 RI = Revista Istorică  
 RIAF = Revista pentru Istorie, Arheologie și Filologie, București.  
 RIR = Revista Istorică Română  
 RITL = Revista de istorie și teorie literară, București  
 RMM = Revista Muzeelor și Monumentelor, București.  
 RPAN = Revista de Preistorie și Antichități Naționale, București.  
 R.T. = Revista Teologică  
 SAA = Studia Antiqua et Archaeologica Studia Antiqua et Archaeologica, Seminarul de Istorie Antică și Arheologie al Universității „Al. I. Cuza” Iași.  
 SAI = Studii și articole de istorie



- 
- SCI = Studii și cercetări istorice  
SCIA = „Studii și Cercetări de Istoria Artei”, București  
SCIV = Studii și cercetări de istorie veche, Institutul de Arheologie București  
SCIVA = Studii și cercetări de istorie veche și arheologie  
SCN = Studii și Cercetări Numismatice, București  
SCS = Studii și cercetări științifice  
SMIM = Studii și materiale de istorie medie  
Studii = Studii. Revista de istorie  
Studii și Materiale = Anuarul Muzeului Județean, Suceava, (1969-1973)  
SUBB = Studia Universitas Babeș-Bolyai  
Suceava = Suceava. Anuarul Muzeului Județean; Anuarul Complexului Muzeal  
Bucovina, Suceava  
Thraco-Dacica = Thraco-Dacica, Institutul Român de Tracologie, București  
T.R. = Telegraful Român  
TWCC = The Thracian World at the Crossroads of Civilisations, București.